

CORRESPONDANCE INÉDITE
DU ROI
STANISLAS-AUGUSTE
PONIATOWSKI
ET DE
MADAME GEOFFRIN

(1764—1777)

PRÉCÉDÉE D'UNE
ÉTUDE SUR STANISLAS-AUGUSTE ET MADAME GEOFFRIN
ET ACCOMPAGNÉE DE NOMBREUSES NOTES

PAR
M. CHARLES DE MOUÏ

Ouvrage orné d'un portrait à l'eau-forte et de deux fac-similé.



PARIS

E. PLON ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1875

Tous droits réservés.

POLSKA STACJA NAUKOWA
PARYZ

4654

CORRESPONDANCE INÉDITE
DU ROI
STANISLAS-AUGUSTE
PONIATOWSKI
ET DE
MADAME GEOFFRIN
1764—1777

POLSKA STACJA NAUKOWA
PARYZ

4659

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de reproduction
et de traduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la
librairie) en juillet 1875.

POLSKA STACJA NAUKOWA
PARYZ

4652





STANISLAS-AUGUSTE PONIATOWSKI,
(ROI DE POLOGNE)

Gravé par Rajon d'après un portrait original
appartenant à M^r le Prince Stanislas Poniatowski.

Paris chez C^{te} Moitteux.

1320

CORRESPONDANCE INÉDITE

DU ROI

STANISLAS-AUGUSTE

PONIATOWSKI

ET DE

MADAME GEOFFRIN

(1764—1777)

PRÉCÉDÉE D'UNE

ÉTUDE SUR STANISLAS-AUGUSTE ET MADAME GEOFFRIN
ET ACCOMPAGNÉE DE NOMBREUSES NOTES

PAR

M. CHARLES DE MOUÏ

Ouvrage orné d'un portrait à l'eau-forte et de deux fac-simile.



OLSKA STACJA NAUKOWA
PARYZ

4654

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1875

Tous droits réservés.

STANISLAS-AUGUSTE

380 915



Dubon/67

PRÉFACE

La correspondance inédite que nous publions appartient aux archives de la famille Poniatowski. Elle s'étend du 9 septembre 1764 au 7 août 1777, c'est-à-dire de l'élection de Stanislas-Auguste à la mort de madame Geoffrin, et forme ainsi un précieux ensemble de documents sur une même période, un échange d'idées suivies sur toute la première moitié d'un règne fécond en importants événements historiques. Cette collection comprend cent soixante-neuf lettres se répondant exactement pour la plupart : un certain nombre, toutefois, ont été égarées ou perdues, mais ces lacunes n'affectent point l'unité de la correspondance, et sauf pour quelques phrases dont le sens demeure obscur, il est facile de suppléer par la réflexion à ce qui manque.

Toutes les lettres de madame Geoffrin sont les originaux expédiés au Roi. Quant à celles de Stanislas-Auguste, elles sont également toutes autographes, mais nous n'avons les originaux envoyés à madame Geoffrin que jusqu'au 6 juillet 1768 inclusivement : depuis cette date, nous publions les minutes, c'est-à-dire le brouillon du Roi. Voici pourquoi. En septembre 1768, à la suite de démêlés assez vifs qu'on trouvera dans la correspondance, madame Geoffrin renvoya au Roi toutes les lettres qu'elle avait reçues ; ce prince les garda dans

ses archives, où nous les avons retrouvées. Quant aux lettres qu'il écrivit depuis lors, madame Geoffrin, quelque temps avant sa mort, les fit brûler par son notaire, mais le Roi avait fait mettre les brouillons à la suite des lettres qui lui avaient été rendues. C'est ainsi que la correspondance, sauf quelques pièces qui ont disparu, a été conservée dans les papiers de Stanislas-Auguste.

L'éditeur a dû accompagner le texte d'un assez grand nombre de notes historiques absolument nécessaires pour l'intelligence d'allusions multipliées dont le lecteur aurait eu peine à saisir le sens et pour l'explication des faits politiques qui ont précédé et suivi le premier partage, au fur et à mesure qu'ils se trouvent rappelés dans les lettres. Il a résumé, en outre, dans une étude préliminaire sur le roi de Pologne et madame Geoffrin, les points les plus saillants de la correspondance pour en faciliter la lecture.

Il n'était pas possible de conserver l'orthographe constamment vicieuse de madame Geoffrin, c'eût été une exactitude abusive et un scrupule fatigant pour le public. Cette multitude de fautes eût donné un aspect rebutant au style et n'eût même pas permis d'en bien apprécier le sens. On a également rectifié le peu d'erreurs d'orthographe qui ont échappé au Roi. Bien que le véritable intérêt de cette correspondance soit beaucoup moins littéraire qu'historique, il a semblé indispensable de la présenter sous une forme correcte. En revanche, on a respecté absolument le texte, en laissant subsister même les fautes de grammaire. Pour faire juger toutefois l'orthographe de madame Geoffrin, et à titre de curiosité, on a publié intégralement une

de ses lettres les plus courtes, celle du 13 août 1765, et l'on en donne une autre en *fac-simile*.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la valeur historique des documents que nous présentons au public. Ces communications confidentielles entre le dernier roi de Pologne et la femme distinguée qu'il honorait de son amitié, offrent un intérêt sérieux pour l'étude du grand événement politique qui a si profondément ému le dix-huitième siècle. On y retrouve indiqués et commentés, par le principal personnage de cette période, les faits qui ont peu à peu conduit la Pologne au premier démembrement. Il en résulte que ce dénoûment était inévitable et doit être en grande partie attribué à la présomption et aux passions anarchiques des Polonais. L'âme de Stanislas-Auguste était élevée et ses intentions éminemment sages. Il eût évité peut-être les catastrophes suprêmes s'il eût été secondé par ses sujets : son émotion profonde atteste sa sincérité et son patriotisme. Nous sommes persuadés que ces lettres intimes laisseront une impression favorable à la mémoire de ce souverain tant discuté, souvent même attaqué avec une étrange violence par ses compatriotes dont le jugement a dû naturellement être parfois troublé par les malheurs qu'ils ont subis. Dans ces pages écrites au jour le jour, sous l'impression immédiate des circonstances douloureuses qu'il était condamné à traverser, Stanislas-Auguste se peint fidèlement lui-même, sans autre préoccupation que celle d'exprimer ses tristesses, d'indiquer ses pensées, de raconter sa vie à la fidèle amie qu'il regardait comme une mère et qui l'aimait comme un fils. On le retrouve là tout entier avec la réelle noblesse de son cœur, ses

faiblesses de caractère, les tergiversations de sa nature hésitante, les grâces de son esprit et son désir de rendre heureuse la nation à la tête de laquelle il avait été placé.

Quant à madame Geoffrin, dont si peu de lettres sont connues, bien qu'elle ait joui au dix-huitième siècle d'une célébrité de salon aussi brillante que celle de madame du Deffand et de mademoiselle de Lespinasse¹, elle se révèle à la postérité, dans cette correspondance, sous un aspect tout à fait nouveau. Son affection pour le roi de Pologne s'exprime souvent d'une manière un peu emphatique; mais il y a vraiment un caractère touchant dans la tendresse maternelle que Stanislas-Auguste lui inspire. On y constate à chaque ligne un sentiment vrai, une amitié quelque peu jalouse, toujours active et dévouée. C'est là l'intérêt et le charme particulier des lettres qu'elle écrit au courant de la plume, en dehors de toute prétention littéraire et selon les inspirations de son cœur.

¹ Il n'a, je crois, été publié jusqu'ici de madame Geoffrin que huit lettres ou fragments : 1^o fragment de lettre à Catherine II, cité par l'abbé Morellet dans l'ouvrage intitulé *Éloge de madame Geoffrin*, Paris, 1812, page 5; 2^o lettre à Voltaire, *ibid.*, page 40; 3^o lettre au baron de Gleichen, *ibid.*, page 69; 4^o lettre à d'Alembert, *ibid.*, page 133; 5^o lettre à Marmontel, *ibid.*, page 138; 6^o lettre au baron de Breteuil, citée par Grimm, première série, tome V; 7^o lettre à M. Bautin sur le voyage en Pologne, citée par le baron de Gleichen, *Souvenirs*, page 105; 8^o billet à Hume, cité par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome II, page 305.

STANISLAS-AUGUSTE

ROI DE POLOGNE

ET

MADAME GEOFFRIN

STANISLAS-AUGUSTE

KAROLINA GEORGINA

LE ROI
STANISLAS-AUGUSTE

ET

MADAME GEOFFRIN

I

Dans le cours de l'année 1753, un grand seigneur polonais, le comte Poniatowski, chef d'une ancienne et riche famille d'origine italienne, gendre du prince Czartoryski, étant venu à Paris pour des affaires, y présenta l'un de ses fils, âgé de vingt ans à peine, et le recommanda surtout d'une façon toute particulière à madame Geoffrin. Celle-ci, dont le salon réunissait alors les plus éminents écrivains, les artistes les plus distingués et les grands seigneurs les mieux qualifiés, accueillit ce jeune homme avec la plus affectueuse bienveillance, et prit à cœur de répondre à la confiance absolue qui lui était ainsi témoignée ; elle le traita comme son fils pendant plusieurs mois, lui permit de l'appeler sa mère, ce qui était alors assez à la mode en pareille occurrence, le fit connaître aux gens du plus grand monde ; bien plus, elle se préoccupa de ses fradaines, paya ses dettes, enfin répondit entièrement aux intentions du comte Poniatowski et laissa dans l'esprit du fils aussi bien que du père les plus reconnaissants et les plus respectueux souvenirs. Ce jeune voyageur, qui ne resta d'ailleurs que cinq mois à Paris, d'où il dut partir, si l'on en

croit Rulhière, à la suite d'aventures galantes et de dépenses excessives, était Stanislas-Auguste, qui, onze ans plus tard, devait être élu roi de Pologne.

Il était né en 1732, quatrième fils de Stanislas Ciolek Poniatowski, grand maître de l'artillerie et grand trésorier de Pologne, et de Constance Czartoryska. Sa mère, femme du plus sérieux mérite, avait apporté à son éducation un zèle tout particulier. Il a rappelé, bien des années après, le dévouement dont il avait été entouré : « J'ai été élevé, dit-il, avec beaucoup de soin et très-sévèrement par une mère comme on n'en voit guère ¹. » Son père, mêlé aux affaires politiques et militaires du temps, ne l'avait, selon son expression, « prêché que d'exemple ² », mais lui avait laissé, outre ces bons exemples auxquels il fait allusion, une situation politique très-élevée parmi les magnats de Pologne. Lui-même était issu de la maison lombarde des comtes Torelli : l'un de ses ancêtres avait obtenu l'indigénat polonais à la diète de 1569 sous le règne de Sigismond Auguste; au dix-septième siècle, le chef de cette maison changea son nom italien de Torelli en son équivalent polonais *Ciolek* (petit taureau). Il épousa depuis la fille d'Albert de Poniatow, comte Poniatowski, et d'Anna Leczynska, ajouta le nom de sa femme au sien, suivant l'usage de plusieurs familles du pays, et ses descendants, connus désormais sous ce dernier nom, accrurent la position de leurs ancêtres par de belles charges et de riches alliances. Le comte Stanislas s'était montré digne de cet héritage par sa brillante valeur militaire, les emplois de premier ordre dont il avait été revêtu et son mariage avec la fille du prince Casimir Czartoryski. Il avait pris rang dès lors parmi les premiers personnages de la

¹ Lettre du 8 janvier 1772.

² *Id.*

haute aristocratie polonaise¹. Il était réservé à son fils, qui se trouvait en outre descendre des Jagellons par sa mère, de porter au comble l'illustration de sa race, mais de payer par une douloureuse destinée la grandeur inespérée où il avait pu parvenir.

Par un assez singulier pressentiment maternel, ce fut sur Stanislas-Auguste que Constance Czartoryska avait reporté ses espérances les plus chères. Bien qu'il ne fût que son quatrième fils, elle attendait de lui des choses extraordinaires. Soit par l'effet d'une sympathie spéciale, soit, comme on l'a prétendu, qu'un astrologue, le médecin Formica, lui eût prédit que cet enfant ceindrait un jour la couronne, elle s'attacha à développer chez son fils, non-seulement l'intelligence et les aptitudes naturelles, mais encore les ambitions les plus élevées. On a dit qu'elle lui avait donné, par une pensée superstitieuse, les deux noms de Stanislas et d'Auguste, qui étaient ceux des Rois qui avaient régné en Pologne au dix-huitième siècle. Quoi qu'il en soit, elle considérait son fils comme destiné à une fortune exceptionnelle, et elle semblait, en lui donnant une éducation particulièrement brillante, en nourrissant les rêves de grandeur qui hantaient l'imagination de ce jeune homme, le préparer à un étonnant avenir.

Ces soins assidus ne furent pas inutiles. Stanislas-Auguste, au moment où il vint à Paris, trois ans après la mort de sa mère, fit à la cour de France une vive impression par son élégance, sa beauté, son esprit. « En vérité, écrivait alors la duchesse de Brancas à une dame polonaise², on ne peut en dire trop de bien. Je n'ai pas vu d'étranger arriver avec autant d'avantages... Il paraît

¹ Voyez sur la famille Poniatowski le *Livre du Blason des familles polonaises de Wielendko*, publié en 1795.

² Lettre de la duchesse de Brancas à la comtesse de Brühl, en date du 8 décembre 1753. (Archives de la famille Poniatowski.)

non-seulement instruit des lois, coutumes, usages de la Pologne, mais des pays qui y ont rapport. Il sait notre histoire, les anecdotes de chaque règne; sa conversation est agréable et bien au-dessus de celle de la plupart de nos Français; il cherche à s'instruire de tout... il n'est rien dont il ne s'occupe, dont il ne parle très-bien, sans ostentation, avec modestie. » On remarquait en lui quelques excentricités de manières assez naturelles chez un étranger qui n'avait pu se former encore aux usages de la société la plus délicate et la plus policée du monde, mais la réputation qu'il obtint vite à Paris, si mélangée qu'elle fût aux yeux des personnes austères qui lui reprochaient une certaine frivolité, n'était pas celle d'un homme ordinaire. Il a rappelé lui-même qu'à cette époque sa tête « était richement meublée, mais bien verte¹. » Ce jugement est fort exact; il voyageait sans gouverneur pour connaître le monde; ses folies de jeunesse étaient assez excusables dans le milieu où il avait été lancé dès l'abord, mais il ne devait pas s'attarder longtemps dans les divertissements inutiles: la grande situation de sa famille exigeait son retour en Pologne, et il y acquit rapidement une influence assez considérable, grâce à ses efforts personnels et au crédit des Czartoryski ses oncles. En même temps que son frère aîné Casimir, dont la postérité représente seule aujourd'hui le nom de Poniatowski, était nommé grand chambellan de la couronne, il recevait le titre de *stolnik* ou grand maître d'hôtel de Lithuanie, qui le plaçait dans l'un des premiers rangs de l'État. Il était en outre désigné comme ambassadeur de Pologne à Saint-Pétersbourg.

Cette nomination assez étrange, si l'on réfléchit qu'il n'avait guère plus de vingt-cinq ans, devait décider de sa destinée. Il inspira une violente passion à la grande-

¹ Lettre du 8 janvier 1772.

duchesse qui devait être si célèbre un jour sous le nom de Catherine II, et il l'aima plus encore qu'il n'en était aimé. Catherine paraît avoir eu pour lui un sentiment très-vif, mais passager ; Stanislas-Auguste avait pris plus au sérieux leur amour ; sa nature romanesque et sincère en avait été profondément émue, et l'on peut dire qu'il en a toute sa vie subi l'influence et gardé le souvenir. Bien des années plus tard, et lorsque le temps, les intérêts opposés, les devoirs de la royauté et le sentiment du patriotisme avaient creusé entre elle et lui un infranchissable abîme, il était demeuré sous le charme de cette passion de première jeunesse, et l'on voit qu'il la subit encore. Il a fallu le drame du premier partage, ou du moins la série des mécomptes et des humiliations qui l'ont précédé, pour substituer à un aussi grand amour l'indignation du prince abreuvé d'outrages et dépossédé d'une part aussi considérable de ses États. Mais dans les premiers temps de son règne, quoiqu'il sentit, d'après bien des indices, tout ce que la bienveillance hautaine de la Czarine cachait d'ambitions menaçantes, il ne peut se résoudre à l'accuser, et l'on ne peut se dissimuler — c'est là sa première faute — qu'il fait intervenir trop souvent les impressions romanesques dans les calculs de la politique. Il aimait à se rappeler avec une confiance naïve les paroles d'amour de la grande-duchesse et ne comprenait pas qu'elle les eût oubliées : « On était *bien bon*, écrivait-il à madame Geoffrin en 1765, et on le serait encore si, comme vous disiez une fois, on avait un mentor. Et il était un temps où l'on en convenait ingénument en disant : « Je sens l'empire » qu'a sur moi ce que j'aime. Que Dieu vous conserve tous les jours à moi ; j'en vaudrai mieux. » Je lui ai entendu dire cela, et cela était bien exactement vrai. Si je vous parlais, je vous dirais des choses qui vous en convaincraient. Sa réputation m'est encore chère, j'aimerais presque mieux

qu'elle n'eût des torts qu'avec moi et point vis-à-vis du public. Quel regret de voir un bel ouvrage du Créateur se gâter, se détraquer ! Mais chut ! en voilà peut-être trop ¹. » A quoi madame Geoffrin, impatientée par la persévérance d'un amour qui n'était plus de saison, répond assez brusquement : « Je crois bien que quand elle disait : « Je sens » l'empire qu'a sur moi ce que j'aime, » elle le sentait réellement dans le moment et que c'était sincèrement qu'elle désirait la conservation de celui qui régnait sur son cœur, mais peut-être a-t-elle fait les mêmes vœux depuis pour d'autres objets ². » Madame Geoffrin avait raison, mais le cœur du roi n'était pas de son avis ; il se rappelait le temps qu'il avait si doucement passé à Saint-Pétersbourg, les fêtes de la cour impériale, les rendez-vous mystérieux, les périls que lui fit courir un jour la jalousie du grand-duc, toute une existence d'aventures, de joies mondaines, d'orgueilleuses amours.

Ce rêve avait été promptement abrégé par les bavardages des curieux et les combinaisons des hommes d'État. L'impératrice Élisabeth, peu scrupuleuse pour elle-même, voyait de mauvais œil une intrigue qui n'avait pu demeurer absolument secrète, et que sa politique d'ailleurs lui conseillait de rompre. Poniatowski appartenait au parti qui soutenait à Pétersbourg l'influence anglaise : Élisabeth, au contraire, avait des sympathies pour la France, et elle s'entendit avec le marquis de Lhôpital, représentant de Louis XV en Russie, pour provoquer le rappel du jeune diplomate. Auguste III, cédant aux suggestions du ministre de France à Varsovie, qui insistait auprès de lui sur le mécontentement du cabinet de Versailles et sur les inquiétudes que devaient inspirer les relations du comte

¹ Lettre du 6 mars 1765.

² Lettre du 7 avril 1765.

Poniatowski, hostile à la France aussi bien qu'à la maison de Saxe, avec une princesse destinée au trône, rappela son ambassadeur. Vainement, depuis, la grande-duchesse voulut faire revenir les deux gouvernements de Russie et de Pologne sur cette décision. Elle usa pour atteindre ce but de son influence personnelle sur le nouvel envoyé de France, M. de Breteuil ; ce dernier qui travaillait de son côté à se concilier la future Impératrice pensa, de concert avec M. de Choiseul, qu'il y avait lieu de modifier, de ce côté, la politique suivie jusqu'alors, et chercha à faire rendre au comte Poniatowski le poste que le marquis de Lhôpital lui avait fait enlever. L'opposition de la Czarine, trop satisfaite de la rupture pour consentir à rapprocher les deux amants, peut-être aussi le mécontentement d'Auguste III qui eût trouvé pénible de changer d'avis selon les caprices de la politique française, enfin le peu d'intérêt que prit Louis XV à ces intrigues, firent échouer le projet de la grande-duchesse. Catherine se consola par d'autres liaisons et Poniatowski ne revint point en Russie ; mais tous deux conservèrent à M. de Breteuil un souvenir reconnaissant de ses démarches, et l'on verra dans la correspondance plus d'une allusion aux sentiments affectueux de Stanislas-Auguste envers le diplomate qui l'avait soutenu de son crédit dans ces délicates circonstances¹.

Cette aventure eut la plus grande influence sur les destinées du comte Poniatowski. D'abord, il ne put pardonner au roi Auguste III et surtout au comte de Brühl, ministre tout-puissant du prince saxon, le brusque rappel qui l'avait si profondément déçu, et il devint l'un des principaux chefs de l'opposition de plus en plus active

¹ Voyez notamment les lettres du 7 décembre 1764, du 9 janvier, du 31 août et du 15 septembre 1765.

qui s'était formée contre la dynastie étrangère. A la diète de 1762, cette animosité éclata avec une violence imprévue : dès la première séance, il contesta au comte de Brühl, élu nonce de Varsovie bien que n'appartenant point à la nationalité polonaise, le droit de siéger parmi les députés du pays ; les deux partis qui se formèrent sur-le-champ dans l'assemblée tirèrent le sabre au milieu de la discussion, et peu s'en fallut que le sang ne coulât dans l'enceinte législative. Le maréchal de la diète fut obligé de la dissoudre, et Stanislas-Auguste, soutenu par son frère aîné, grand chambellan de la couronne, ainsi que par les deux princes Czartoryski ses oncles, prit soudain un rang prédominant, une influence de premier ordre dans les démêlés politiques de son pays. Il se trouva être, par le fait seul de l'initiative hardie qu'il avait osé prendre, l'adversaire direct du gouvernement, et bien qu'il ne fût pas alors dans une situation aussi considérable que celle des Czartoryski, des Radziwill, des Branicki ou des Lubomirski, lesquels d'ailleurs étaient presque tous ses proches parents, il pouvait dès cette époque se flatter de l'emporter sur eux dans la prochaine élection que faisait prévoir l'état valétudinaire de l'électeur de Saxe, roi de Pologne.

On ne saurait dire toutefois que cette haute position fût exclusivement due à sa conduite politique : une autre influence que la sienne s'exerçait en sa faveur avec une irrésistible énergie. Il était resté en correspondance suivie avec la grande-duchesse, et celle-ci, devenue Impératrice par la mort d'Élisabeth et la séquestration de Pierre III (1762), résolut, avant même que le trône de Pologne fût vacant (Auguste III ne mourut qu'en 1763), d'y faire monter le comte Poniatowski. Était-ce un reste d'affection encore assez vivace pour avoir quelque autorité sur ses sentiments politiques, ou plutôt, connaissant bien le carac-

tère un peu faible de son ancien amant et l'ascendant qu'elle avait conservé sur son esprit, ne pensait-elle pas qu'elle trouverait en lui moins de résistance qu'en tout autre pour les projets encore mal définis dont elle préparait dès lors les éléments avec une habile prévoyance ? Il est vraisemblable que ces dernières considérations la touchèrent beaucoup plus que ne pouvaient faire les vestiges fort effacés d'une ancienne passion. Je trouve dans les archives de la famille Poniatowski une curieuse lettre autographe de Catherine II, écrite à Stanislas-Auguste au lendemain de la révolution militaire qui la plaça sur le trône. La Czarine y raconte, avec les détails les plus étendus, les événements qui se sont passés et elle, annonce à son ancien amant son intention de lui assurer, s'il est possible, la couronne de Pologne : « J'envoie incessamment, dit-elle, le comte Kayserling, ambassadeur à Varsovie, pour vous faire Roy après le décès de celui-ci, et en cas qu'il ne puisse réussir pour vous, je veux que ce soit le prince Adam (Czartoryski). » En même temps et au moment où elle donne au comte Poniatowski, en termes aussi précis, un tel témoignage de bienveillance, elle semble avant tout préoccupée du désir de ne point le voir à Saint-Pétersbourg, de ne pas même recevoir de ses lettres. « Tous les esprits, ajoute-t-elle, sont encore en fermentation. Je vous prie de vous retenir de venir ici pour ne l'augmenter » ; et, en terminant, elle l'invite à ne pas écrire : « Une correspondance réglée serait sujette à mille inconvénients, et j'ai vingt mille circonspections à garder et n'ai pas le temps de faire des billets doux nuisibles... Je ferai tout pour vous et votre famille, soyez-en fortement persuadé. J'ai mille bienséances et mille ménagements à garder. » Cette prudence excessive, cette crainte évidente de froisser la jalouse susceptibilité du prince Orloff qui avait dirigé pour elle tout le complot dont

Pierre III avait été victime, montrent que son ancienne passion était singulièrement affaiblie, sinon éteinte, et qu'assurément elle ne fût point demeurée assez vive pour lui conseiller de couronner Stanislas-Auguste, si les intérêts de sa politique n'eussent donné une valeur et une opportunité sérieuses à ces réminiscences.

Le comte Poniatowski était donc à l'avance le candidat du gouvernement russe, et dès qu'Auguste III eut rendu le dernier soupir (5 octobre 1763), l'attitude du cabinet de Saint-Pétersbourg fut nettement caractérisée. La Prusse, qui était en ce moment fort isolée en Europe et qui désirait se rapprocher de la Russie, saisit cette occasion d'être agréable à Catherine, et, selon les expressions de Frédéric II, dans ses Mémoires, la mort inattendue d'Auguste III se trouva « accélérer la conclusion d'une alliance défensive » entre les deux États. Frédéric, bien qu'un parti assez important en Pologne lui eût proposé de soutenir l'élection de son frère le prince Henri, promit avec le plus grand empressement son concours à l'Impératrice pour l'élection polonaise, et il en obtint en échange le traité de mars 1764, par lequel les contractants se garantissaient mutuellement leurs possessions et s'engageaient, en ce qui concernait la Pologne : 1^o à n'y souffrir aucune entreprise contre la constitution en vigueur ; 2^o à protéger les dissidents, c'est-à-dire les Polonais non catholiques, contre les entreprises de l'Église dominante. On verra plusloin que l'influence exerça ce traité sur les premiers événements du nouveau règne.

Le même jour, et par une convention secrète, Frédéric et Catherine s'engageaient « à faire en sorte que l'élection tombât sur un Piaste, et ce Piaste fut Stanislas Poniatowski, Stolnik, grand maître d'hôtel de Lithuanie ¹. » Le Roi

¹ *Mémoires de Frédéric II*, t. II, p. 313 et 319.

n'hésita pas à faire part au candidat des deux cours de ses intentions bienveillantes, et il lui écrivit en le remerciant des explications que Stanislas-Auguste avait données à M. de Benoît, ministre de Prusse à Varsovie, qu'il était disposé à « faciliter l'exécution du projet dont il verrait l'accomplissement avec plaisir ¹. » Quant à Catherine, elle adjoignit au comte Kayserling, son ambassadeur en Pologne, un autre envoyé investi de sa pleine confiance, le prince Repnin, dont le caractère énergique et l'habileté hautaine étaient parfaitement appropriés à une œuvre où il fallait tout ensemble intimider et séduire.

Les deux cabinets firent entendre en même temps les plus solennelles déclarations au sujet de la pleine indépendance qu'il fallait assurer à l'élection future. Catherine écrivait au prince primat Uladislas Lubienski, archevêque de Gnesne, chargé du gouvernement pendant l'interrègne, qu'elle était décidée à employer « tous les moyens possibles pour empêcher que le premier et le plus précieux des droits de la Pologne, la libre élection de ses rois, souffre la moindre atteinte. » Frédéric, de son côté, publiait une ordonnance défendant à tous ses sujets de la frontière d'user de la moindre violence envers leurs voisins les Polonais ². Malgré ces manifestations, les deux cours commencèrent par faire savoir, de concert d'ailleurs avec la Turquie, qu'elles ne permettraient point « que l'élection se fit en la personne d'un prince étranger, quel qu'il pût être ³. » Puis, afin de donner plus de poids à leurs représentations, Catherine fit avancer un corps de dix mille hommes sur le territoire polonais, et Frédéric II ordonna à ses troupes

¹ Pièces justificatives de l'ouvrage intitulé : *Révolutions de Pologne 1778*, t. I, p. 226.

² Pièces justificatives déjà citées, p. 216 et 220.

³ Lettre de l'ambassadeur de Russie au prince Primat. (Pièces justificatives déjà citées, p. 220.)

des démonstrations significatives sur la frontière, « afin de convaincre ces républicains, dit ce dernier dans ses Mémoires, ainsi que les puissances étrangères, que ceux qui voudraient s'ingérer dans cette élection contre la volonté de la Russie et de la Prusse trouveraient à qui parler et feraient bien d'y penser plus d'une fois ¹. »

L'affaire ainsi engagée, et les mesures des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg se trouvant aussi bien concertées, il était difficile aux autres gouvernements de prendre part aux événements qui se préparaient. La France et la maison d'Autriche désiraient l'une et l'autre que le trône de Pologne demeurât dans la maison de Saxe, et le fils aîné d'Auguste III étant mort sur ces entrefaites, ne laissant qu'un enfant en bas âge, elles reportèrent leur sympathie sur le second fils d'Auguste, le prince Xavier de Saxe, dont les bonnes qualités semblaient promettre un souverain fort convenable aux Polonais ². Le cabinet de Versailles désirait d'autant plus lui donner cette couronne que ce prince était le frère de la Dauphine qui lui portait une affection toute particulière. Néanmoins la ferme volonté manifestée par les deux cours du Nord paraît avoir sensiblement découragé les ambitions rivales, et les cabinets qui ne se sentaient point de force à lutter contre des influences aussi redoutables n'apportèrent qu'une énergie médiocre à soutenir leurs prétentions. Marie-Thérèse se contenta de publier un document diplomatique où elle affirmait l'indépendance des Polonais, se refusait à admettre l'exclusion d'aucun can-

¹ *Mémoires de Frédéric II*, t. II, p. 320.

² Le prince Xavier de Saxe, après avoir échoué dans ses prétentions au trône de Pologne, administra la Saxe pendant la minorité de son neveu, puis se retira en France où il vécut, sous le nom de comte de Lusace, jusqu'à la Révolution française. Il se retira alors en Allemagne où il mourut. M. Thévenot a publié, il y a quelque temps des extraits de sa correspondance conservée aux archives départementales de l'Aube. (Paris, Dumoulin, 1875.)

didat en ajoutant des menaces assez vagues contre les entreprises qui auraient pour objet d'atténuer la liberté de l'élection. Quant à Louis XV, son ambassadeur, le marquis de Paulmy, fit une déclaration analogue, en faisant remarquer que la France ne proposait et n'excluait aucun candidat, qu'elle admettrait aussi bien un Piaste qu'un prince d'une maison souveraine, et qu'il appartenait à la nation polonaise « de régler son élection sur les considérations de sa propre convenance, sans avoir attention aux influences des étrangers ¹. » Les sentiments personnels du roi, très-bien marqués dans sa correspondance secrète, étaient parfaitement d'accord avec les instructions de son gouvernement : Louis XV était décidé à ne point agir sérieusement; favorable au prince de Saxe, il dit cependant : « Je ne veux pas recommencer la guerre pour les Polonais », et il était d'autant moins disposé à s'entremettre en cette conjoncture que la cour de Vienne ne comptait donner au prince Xavier ni troupes ni argent, et se bornait à promettre ses bons offices à ce candidat ². L'Espagne pensait de même, et il était assez naturel que la France se contentât de recommandations platoniques sans entrer dans le vif d'une affaire où elle ne pouvait espérer de réussir. Le champ restait donc libre en réalité à la Prusse et à la Russie, d'autant plus que le cabinet de Versailles, ne pouvant ou ne voulant agir avec décision en faveur du prince de Saxe, ne sut pas du moins se réserver quelque influence en Pologne, soit en s'associant à la fortune du candidat que les deux cours alliées soutenaient avec tant d'énergie, et qui, de son côté, sollicitait activement l'appui de la France par l'entremise du baron de

¹ Voyez le texte de ces deux déclarations aux pièces justificatives déjà citées, p. 221 et 223.

² Voyez *Correspondance secrète de Louis XV*, 18 novembre 1763; 12 février 1764, 22 mars et 22 mai 1764.

Breteuil¹, soit en se désintéressant de bonne grâce et sincèrement d'une élection où son impuissance était évidente. Louis XV marqua un mécontentement tout à fait stérile et maladroit, contrairement à cette règle invariable de la diplomatie, qui consiste à paraître satisfait de ce qu'on ne saurait empêcher. Son opposition inintelligente et vaine se traduisit par des récriminations, des bouderies et des altercations presque insolentes, par le rappel du marquis de Paulmy pendant les préliminaires de l'élection; enfin par une attitude blessante aussi bien pour la Pologne que pour les cabinets qui dirigeaient l'affaire. L'inévitable nomination du candidat des deux cours devait prendre ainsi l'apparence d'un échec pour sa politique, et le gouvernement français, sans avoir lutté, parut être vaincu.

Il peut sembler assez étrange, au premier abord, que dans une question qui intéressait les Polonais avant tous les autres, leur opinion fût d'un poids aussi léger dans la balance. On s'en préoccupait très-peu en effet, et si l'on examine de près l'état de la Pologne à cette époque, on n'aura pas lieu d'en être extrêmement surpris. Le royaume était en proie à des dissensions intestines qui semblaient autoriser un certain dédain pour son initiative : de tout temps les puissances étrangères s'étaient immiscées dans les élections polonaises, mais la décadence du pays était alors assez profonde pour que, tout en faisant sonner bien haut leur estime apparente pour son indépendance, la Russie et la Prusse ne tinssent au fond que fort peu de compte de sa volonté. D'ailleurs, il était assez difficile que cette volonté s'exprimât d'une manière sérieuse : la noblesse, en armes de toutes parts dans ses assemblées préparatoires, ne mettait en avant aucune idée pratique et aucun plan

¹ Voyez *Correspondance secrète de Louis XV*, t. I, p. 135.

déterminé; la discorde et la violence présidaient aux délibérations. Les grands seigneurs avaient levé des troupes particulières dont les excès ou la seule présence entraient la liberté des diétines. Il était impossible de reconnaître nulle part la moindre trace d'une opinion libre, et dans ce désordre général le pays était notoirement incapable de manifester un sentiment quelconque sur la grande affaire dont il était si violemment préoccupé. Le discours prononcé par le prince primat à la diète de convocation est un irrécusable témoignage d'une situation sinistre : « Toutes nos délibérations, dit l'archevêque de Gnesne, ne tendent à aucune fin, les diètes n'ont aucune issue... nous n'avons pas assez de forces pour nous conseiller nous-mêmes, ni assez de courage pour remédier à notre sort. » Poursuivant le sombre tableau des malheurs de la patrie, le vénérable orateur ajoutait avec une éloquente tristesse : « Nous n'avons rien sur quoi nous pouvons compter, ni conseil, ni augmentation de forces, ni forteresses, ni garnisons, ni frontières à l'abri d'insultes, ni armée pour notre défense. Disons-le hardiment, le royaume est semblable à une maison ouverte, à une habitation délabrée par les vents, à un édifice sans possesseur et prêt à s'écrouler sur ces fondements ébranlés. » Venant de là à la description détaillée de ces désordres qui, disait-il, « surpassent l'imagination, » Mgr Lubienski rappelait les lois avilies, les tribunaux abolis, la liberté sans cesse opprimée par la force, le trésor ruiné, le commerce des villes anéanti, l'anarchie intérieure, le dédain de l'Europe. Puis s'élevant jusqu'à des prévisions qui prennent à distance le caractère de prophéties et n'étaient en vérité que la conséquence naturelle des faits qu'il avait retracés, il représentait les puissances voisines épiant les discordes de la Pologne pour usurper les provinces frontières et la main de Dieu prête à s'appesantir sur le royaume épuisé.



Ces paroles, si sages qu'elles fussent, ne persuadèrent aucun des partis : tout le monde pensait bien qu'il fallait pourvoir au salut du pays, mais chacun regardait son opinion comme seule capable de l'assurer. Il en est presque toujours ainsi dans les discordes civiles ; il ne s'agit point en effet pour les résoudre de se mettre d'accord sur des théories patriotiques dont nul ne conteste la sagesse, mais il faut s'entendre sur des questions de conduite, et c'est là le point difficile. L'éloquence philosophique est alors absolument vaine, parce que ses vagues et généreuses formules n'ont aucun intérêt pratique. Chacun se croit inspiré par les nobles pensées qu'elle exprime et applique les invectives et la satire à ses adversaires. Il n'y a point de terrain neutre en politique : les partis le sentent bien et préfèrent la moindre adhésion effective aux plus magnifiques maximes.

Dans la situation que nous venons de décrire, les seuls concurrents sérieux étaient le prince saxon et le comte Poniatowski. Le premier était appuyé par deux personnages considérables : l'un était le chef de la maison de Radziwill, palatin de Wilna, opulent seigneur qui disposait d'une petite armée ; l'autre, le comte Branicki, grand général de la couronne, illustre par son courage et ses anciens services militaires, possesseur d'une immense fortune, et qui, placé à la tête des forces militaires de l'État dont il avait la direction sans contrôle, aurait pu exercer une influence considérable si ces forces avaient été nombreuses et bien organisées. Mais en 1727, à la suite de confédérations multipliées, l'armée polonaise avait été dissoute, et le grand général ne commandait en réalité qu'à des troupes sensiblement réduites. Il n'en était pas moins, aussi bien que le prince de Radziwill, un obstacle sinon très-redoutable, du moins assez embarrassant pour le parti contraire, et quoiqu'il eût épousé la sœur

ainée du comte Poniatowski, il était systématiquement opposé à l'élection de son beau-frère.

Celui-ci, tout en détestant cordialement ce vieillard ambitieux et despote, dont l'ancienne renommée portait ombrage à sa jeunesse et qui aurait pu avoir lui-même beaucoup de chance d'être élu si le suffrage eût été libre, ne le craignait point cependant outre mesure. Il se savait appuyé d'abord par un parti nombreux dans le royaume, ensuite par l'influence puissante des Czartoryski, ses oncles, qui auraient pu prétendre à la couronne, mais avaient préféré lui prêter leur concours, soit qu'ils eussent jugé impossible de lutter contre le vœu de la Czarine, soit qu'ils eussent espéré régner plus aisément sous le nom de leur neveu. Ces deux princes rêvaient d'ailleurs des améliorations importantes dans la constitution de leur pays : ils les provoquèrent depuis dans la diète de 1764 et ils espéraient que Stanislas-Auguste, pénétré de ces mêmes pensées et soutenu par de puissants personnages, serait plus que tout autre en mesure de réaliser les projets qu'ils avaient formés. Enfin le comte Poniatowski était le candidat de deux souverains qui s'étaient mutuellement engagés à le soutenir et dont les moyens d'action étaient à la hauteur de leur volonté.

La diète de convocation s'ouvrit au milieu d'une sur-excitation générale. La présence des troupes étrangères, l'agitation qui s'était manifestée dans les diétines préparatoires, l'opposition déclarée du comte Branicki et du prince Radziwill à l'élection de Poniatowski, faisaient prévoir une session fort orageuse. Elle le fut en effet, comme il était inévitable : les nonces mirent plus d'une fois le sabre à la main ; il fallut que le prince Adam Czartoryski s'interposât entre les plus violents de son parti et le vieux comte Malachowski, l'un de leurs adversaires. De tels désordres ne pouvaient manquer d'éclater dans une assem-

blée profondément divisée et qui délibérait en réalité sous les yeux des troupes russes présentes dans les galeries situées au-dessus des bancs où siégeaient les nonces.

Une intervention aussi directe paraît sans doute fort extraordinaire, mais il faut reconnaître que dans ce malheureux pays, elle n'excitait d'indignation sincère que chez un petit nombre de patriotes. La majorité des nonces opposés à Poniatowski s'en irritait parce qu'elle leur était contraire, beaucoup plus qu'au point de vue de la dignité de leur pays. On vit plus tard que les ennemis de Stanislas-Auguste, devenu Roi, ne se firent aucun scrupule de faire appel pour la défense de leurs intérêts au concours des cabinets étrangers et que leurs protestations précédentes étaient un calcul de stratégie politique plutôt que l'explosion du patriotisme outragé. Ils se servirent toutefois de ce prétexte, déclarèrent que la diète n'était point libre, et résolurent de lutter à main armée pour la forcer à se dissoudre. Le prince Radziwill entra en campagne sur-le-champ contre les troupes russes; le comte Branicki rassembla le peu de soldats qui restaient sous ses ordres, et l'un et l'autre, avec cette témérité imprévoyante et héroïque qui caractérise les Polonais, prétendirent obliger les armées étrangères à sortir du territoire. Cette entreprise, ainsi qu'il était aisé de le prévoir, aboutit à leur défaite : tous deux battus par les généraux de Catherine II, durent quitter précipitamment la Pologne et se réfugier dans les principautés Danubiennes. La conséquence de cette levée de boucliers fut pour le prince Radziwill la perte du Palatinat de Wilna et le séquestre de ses biens, et pour le comte Branicki la diminution des attributions séculaires de la charge dont il était revêtu. Des troupes russes plus nombreuses qu'auparavant occupèrent le pays, et ce fut alors que s'ouvrit enfin la Diète d'élection qui devait donner un Roi à la Pologne.

On pourrait croire, d'après ce qui précède, que le comte Poniatowski, demeuré l'unique candidat à la couronne, était un homme d'action et d'intrigue, peu scrupuleux sur les moyens, et plus soucieux de sa propre grandeur que du repos de sa patrie. Il n'en était rien toutefois : Stanislas avait au contraire assez peu d'énergie politique et d'esprit de ruse ; patient, mesuré, doué d'une imagination très-littéraire et très-artiste, imbu des idées libérales familières aux philosophes du siècle, animé d'intentions excellentes, incapable d'aucune mauvaise action, il désirait sincèrement assurer par son élévation le bonheur de la Pologne. Il se payait de mots avec une certaine naïveté, s'engouait facilement des gens sans trop examiner où il plaçait sa confiance, montrait une sensibilité qui n'était pas feinte ; il aimait le plaisir comme tous les jeunes gens, mais en même temps la lecture, la conversation et les beaux-arts. On eût dit qu'il se ressentait quelque peu de son origine italienne, et assurément ses voyages en France et en Angleterre avaient exercé beaucoup d'influence sur son aimable esprit. Il devait faire voir sur le trône, par ses hésitations, son trouble devant les graves événements, sa résignation souvent excessive, qu'il avait été porté au rang suprême beaucoup moins par son initiative personnelle que par les circonstances, et que la coïncidence de faits singuliers ou les hasards de la fortune, l'avaient plus servi que lui-même.

La diète d'élection eut lieu dans les formes ordinaires ; le prince primat se rendit à la collégiale de Saint-Jean, où l'archevêque de Lemberg célébra la messe du Saint-Esprit. Après le sermon prononcé par l'évêque de Smolowski sur ce texte de la Bible : « Choisissez d'entre vous le meilleur qui vous plaise et placez-le sur le trône, » le primat et les nonces se rendirent au champ d'élection divisé en deux parties, la skopa où se tenaient les ministres et séna-

teurs et l'enclos où les nobles prenaient place. Lorsque le grand maréchal de la diète eut été nommé, les États commencèrent à délibérer et le comte Kayserling, ambassadeur de Russie, remit aux électeurs un mémoire dans lequel il faisait connaître que sa souveraine désirait voir appeler au trône le comte Poniatowski. Ce dernier se retira sur-le-champ dans les environs de Varsovie pour y attendre la décision des électeurs. Un seul candidat polonais s'était présenté en même temps que lui, le prince Lubomirski, mais plutôt par bravade ou pour l'honneur de sa famille que dans l'espérance du succès. Le comte Oginski, gendre du prince Michel Czartoryski, y avait pensé de même et un historien de Pologne prétend que Catherine II avait un moment hésité entre lui et Stanislas-Auguste. En tout cas, l'Impératrice ne s'était pas arrêtée longtemps à cette pensée, et il ne pouvait y avoir aucun doute sur le résultat du scrutin. Varsovie était d'ailleurs, comme nous l'avons dit, remplie de troupes russes et aussi des partisans armés des Poniatowski. L'élection eut lieu le 6 septembre 1764. On a dit qu'il n'assistait que quatre mille gentilshommes à cette cérémonie au lieu de quatre-vingt mille qui auraient dû se trouver sur le champ électoral¹ : ces chiffres semblent exagérés. Au surplus, l'élection étant remise aux nonces ou députés de la noblesse, la présence d'une foule plus ou moins grande de gentilshommes n'avait aucune importance sur la décision. Lorsque le prince primat demanda leur suffrage aux nonces des onze palatinats de la Pologne, ceux de sept palatinats acclamèrent sur-le-champ le nom de Poniatowski : les représentants des quatre autres hésitèrent un moment en disant qu'ils s'en rapportaient à la volonté de la majorité. Sur l'insistance du Primat qui exigeait leur

¹ RULHIÈRE, t. I.

vote, ils nommèrent à leur tour le même candidat qui se trouva réunir ainsi l'unanimité des suffrages, et celui qui devait être le dernier roi de Pologne fut acclamé par la multitude qui remplissait le champ d'élection.

Trois jours après, le 9 septembre, Stanislas-Auguste, dans l'ivresse d'un succès qui réalisait les ambitieux rêves de sa race et qui remettait en ses mains les destinées d'un grand peuple, faisait part de cet événement dans une lettre familière, à l'amie qui avait protégé ses débuts dans le monde en France, à une bourgeoise de Paris que sa sympathie pour les gens de lettres avait rendue célèbre, à madame Geoffrin, et il lui annonçait son triomphe en ces termes : « Ma chère maman, il me semble que j'ai encore plus de plaisir à vous appeler de ce nom depuis avant-hier. Dans toute notre histoire, il n'y a point d'exemple d'une élection aussi tranquille et aussi parfaitement unanime. » Et il ajoutait comme un détail qui devait particulièrement intéresser sa correspondante : « Toutes les principales dames du royaume ont été présentes au champ électoral, au milieu des escadrons de la noblesse... et j'ai eu la satisfaction d'être proclamé par la bouche de toutes les femmes comme par celle de tous les hommes de ma nation présents à cette élection, car le primat en passant devant leurs carrosses leur a réellement fait la gentillesse de leur demander qui elles désiraient pour Roi. Que n'étiez-vous là ? Vous auriez nommé votre fils ! »

Nous avons essayé de faire connaître l'un des interlocuteurs de la correspondance jusqu'au moment où elle s'ouvre, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où le comte Poniatowski devient roi de Pologne. Transportons-nous maintenant sur un autre théâtre et dans un autre ordre d'idées, auprès de la respectable femme que le Roi se plaisait à nommer sa mère. Une fois les antécédents et les caractères de

Stanislas-Auguste et de madame Geoffrin à peu près définis, nous examinerons rapidement leurs lettres en elles-mêmes, les divers incidents de la correspondance et les grands événements historiques dont ils s'entretiennent sur le ton de la confiance la plus intime et de l'émotion la plus vive.

II

Madame Geoffrin a eu cette singulière destinée d'obtenir une renommée des plus enviabiles non-seulement à Paris, mais dans l'Europe entière, sans aucune des grandes qualités qui rendent ordinairement célèbre. Elle n'avait ni une haute situation sociale, ni même un esprit hors ligne, et elle a réuni cependant chez elle, durant de longues années, les personnes les plus distinguées soit par leur naissance, soit par leur talent. Aucun salon n'était mieux rempli que le sien, et elle avait su faire en sorte que ce fût une mode d'y venir aussi bien qu'un insigne honneur d'y être admis.

On ne comprend plus guère aujourd'hui l'attrait des réunions de cette nature : elles ne sont point dans les mœurs de notre temps, et peut-être même la prétention de faire renaître ces bureaux d'esprit serait-elle accueillie avec quelque défaveur ; une femme craindrait de paraître ridicule en présidant de petites assemblées littéraires, et j'incline à croire qu'elle ne réussirait pas à grouper autour d'elle beaucoup de gens exclusivement épris du charme de la conversation ; encore moins se ferait-elle ainsi une célébrité cosmopolite. Paris est trop vaste pour qu'il soit aisé d'y attirer sur un point fixe, avec quelque régularité et quelque suite, un ensemble de personnages dispersés aux quatre coins de son large horizon : puis

les cercles disputeraient aujourd'hui à madame Geoffrin, à madame du Deffand et à mademoiselle de Lespinasse bon nombre de leurs hôtes assidus ; les hommes ont pris aussi l'habitude de causer entre eux et de laisser les femmes dissérer à leur aise sur les bals et sur les toilettes ; ajoutons à cela les préoccupations de la politique, les affaires de chacun beaucoup plus absorbantes qu'alors, enfin le courant des idées qui n'est plus aux conversations délicates et suivies. La recherche de l'esprit ne préoccupe point notre société ; on n'y fait point de l'art pour l'art et l'on taxerait volontiers de temps perdu les heures employées, comme celles de nos pères, à discuter les mérites d'un livre, la valeur d'une opinion philosophique, le fort et le faible d'une comédie. Autrefois, d'ailleurs, cette science de bien dire, ce goût excellent et parfois même quelque peu subtil n'appartenait qu'à un fort petit nombre, à une élite assez disposée à se transformer en coterie : il était donc tout naturel que ces rares élus, que cette aristocratie intellectuelle tinssent leurs assises dans quelques salons privilégiés. Aujourd'hui, l'esprit n'est plus parqué dans un certain monde : l'instruction vulgarisée et aussi nos institutions démocratiques, l'ont répandu sur une surface beaucoup plus vaste ; mais il a perdu en puissance ce qu'il a gagné en étendue ; l'intérêt qu'on porte aux choses de l'intelligence est devenu moins intense, et tout le monde ou à peu près se trouvant initié aux mêmes mystères, les cénacles ont disparu.

Celui de madame Geoffrin a tenu vraiment une très-grande place dans le dix-huitième siècle. Il en a été, selon le mot de Sainte-Beuve, « l'une des institutions. » Le lundi elle recevait les artistes les plus célèbres de son temps, Bouchardon, Lagrenée, Vanloo, Lemoine, Vien, Latour, Vernet, les graveurs Cochin et Mariette, l'architecte Soufflot, le comte de Caylus ; le mercredi étoit plus

particulièrement réservé aux gens de lettres, et l'on a vu successivement passer dans ce salon la plupart des beaux esprits de l'époque, Fontenelle, Montesquieu, Voltaire, Marivaux, l'abbé de Saint-Pierre, le groupe des philosophes, Diderot, d'Alembert, Helvétius, Raynal, le baron d'Holbach, Grimm, Marmontel, des savants comme MM. de Mairan et de Maupertuis, des étrangers tels que Hume, Gibbon, Horace Walpole, Algarotti, lord Shelburne, lord Stanley, et, depuis l'élévation de Stanislas-Auguste au trône, tous les Polonais de distinction. J'ai cité quelques noms; il faudrait rappeler presque tous les personnages éminents d'alors; les grands seigneurs et les femmes du meilleur monde se faisaient un plaisir de se rencontrer dans cette maison hospitalière avec les gens de lettres et les artistes, et madame Geoffrin a contribué plus que personne à créer entre les deux aristocraties de la naissance et du talent une sympathie également avantageuse à l'une et à l'autre. La renommée de ces réunions exceptionnelles franchit bientôt la frontière; dès qu'un étranger de marque arrivait à Paris, il désirait y être admis, et il ne semblait point qu'on pût connaître vraiment une civilisation qui était alors, comme aujourd'hui, l'objet de l'admiration et de la jalousie du monde, si l'on n'était le commensal de madame Geoffrin. Les ambassadeurs s'empressaient de se faire présenter chez elle. Les souverains se trouvaient sur ce point d'accord avec leurs sujets, et les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg la considéraient comme l'arbitre de la renommée littéraire. Lorsqu'elle vint en Autriche, lors de son voyage en Pologne, elle y fut reçue beaucoup mieux que ne l'eût été une princesse du sang : l'impératrice Marie-Thérèse la vit à plusieurs reprises; l'Empereur tint à honneur de l'entretenir; le prince de Kaunitz l'accueillit comme une amie du plus haut parage. En Russie, l'impression était la même;

Catherine II se plaisait à lui adresser des lettres affectueuses et attachait le plus grand prix à cette correspondance. Je ne parle point des petits princes de l'Allemagne, dont les sympathies étaient toutes acquises à madame Geoffrin : on verra dans le recueil que nous publions quelle amitié lui avait vouée le roi de Pologne, et quel prestige elle avait à ses yeux.

Cependant elle était d'une naissance fort obscure et d'une condition très-bourgeoise. Fille d'un valet de chambre de madame la Dauphine, elle avait épousé à quinze ans l'un des fondateurs de la manufacture des glaces, fort riche, mais fort laid, dit-on, et tout à fait nul. M. Geoffrin, s'il faut en croire les *Souvenirs du baron de Gleichen*, n'avait d'autre amusement que de jouer de la trompette marine, et il était illettré au point de ne comprendre aucune lecture. C'est lui qui, ayant pris un jour un volume du dictionnaire de Moréri, imprimé sur deux colonnes, passait toujours de la ligne d'une colonne à celle de l'autre, qui était vis-à-vis, et déclarait qu'en bonne conscience, il était impossible de saisir une phrase de tout ce galimatias. Il tenait, comme on pense, fort peu de place dans le salon de sa femme, dont il considérait sans doute les goûts comme très-singuliers, et qui paraît s'être fort peu préoccupée de sa présence, tout en demeurant d'ailleurs très-honnête et même supérieure à la médisance. On prétend qu'un jour un des amis de madame Geoffrin, revenant chez elle après une assez longue absence, lui dit en causant de ses souvenirs : « Mais qu'est donc devenu ce vieux monsieur qui se plaçait toujours au bout de la table et ne disait jamais rien à personne. » — « Ah ! répondit assez froidement madame Geoffrin, ... je sais de qui vous voulez parler... il est mort. — « En vérité ! et qui était-ce donc ? » — « Mon mari. »

Il ne faudrait pas croire que M. Geoffrin, jouant le rôle

de Chrysale, sa femme, ressemblât le moins du monde à Philaminte. Il était impossible au contraire d'être moins savante : elle n'avait aucune notion de grammaire ou d'histoire; elle s'exprimait dans un style tout uni et sans mettre la moindre prétention dans son langage; elle ne savait pas même l'orthographe. Elle écrivait les mots comme elle les prononçait, sans le moindre souci non-seulement des règles, dont elle était à cent lieues, mais de la correction la plus usuelle. Elle s'était mariée à quinze ans, et jusque-là, elle avait été élevée par une grand'mère qui s'était bornée à lui apprendre à lire. Madame Geoffrin, dans une de ses lettres à l'impératrice de Russie, qui doivent se trouver encore aux Archives de Moscou, a raconté elle-même la façon assez étrange dont elle avait été instruite. J'emprunte ce fragment à l'opuscule de Morellet, l'un de ses familiers, intitulé : *Portrait de madame Geoffrin* : « Ma grand'mère, dit-elle, avait très-peu d'instruction ; mais son esprit était si éclairé, si adroit, si actif qu'il ne l'abandonnait jamais; il était toujours à la place du savoir. Elle parlait si agréablement des choses qu'elle ne savait pas que personne ne désirait qu'elle le sût mieux, et quand son ignorance était trop visible, elle s'en tirait par des plaisanteries qui démontaient les pédants qui avaient voulu l'humilier. Elle était si contente de son lot qu'elle regardait le savoir comme une chose très-inutile pour une femme. Elle disait : « Je m'en suis si bien passée que je n'en ai jamais senti le besoin. » Aussi n'avait-elle donné aucuns maîtres à sa petite-fille, sous prétexte qu'ils lui auraient fait perdre son temps. Voilà qui explique l'orthographe de madame Geoffrin, mais qui rend en même temps assez incompréhensible le goût des choses de l'esprit par lequel elle est devenue célèbre.

Personne ne ressemblait donc moins qu'elle à une

femme savante, par la double raison qu'elle n'avait aucune science et qu'elle était douée d'une horreur instinctive pour toute prétention ridicule. Mais en revanche son intelligence était essentiellement juste et droite, et elle connaissait à fond cet art, auquel rien ne supplée, de se bien conduire dans la vie et d'organiser ses affaires de façon à se rendre agréable aux autres en se rendant heureuse soi-même. Il est impossible d'avoir su mieux s'y prendre avec le monde des gens de lettres, qui n'est pas toujours très-commode à manier : on ne raconte point qu'elle ait eu maille à partir avec aucun de ses hôtes, et le *genus irritabile vatum* ne lui a point causé de soucis. Sa circonspection et sa mesure ne se trouvaient jamais en défaut, et elle avait aménagé sa conduite et sa pensée de telle sorte qu'elle satisfaisait également les susceptibilités et les intérêts de son entourage.

Elle avait plusieurs qualités particulièrement propres à lui concilier des amitiés solides et durables. D'abord elle était vraiment bienveillante pour les gens de lettres : tandis que madame du Deffand les tenait à quelque distance, soit par l'effet de son scepticisme universel, soit qu'elle crût ce dédain bienséant à sa qualité, madame Geoffrin était sincèrement leur amie, et ceux-ci ne s'y trompaient point. Madame du Deffand est rude dans sa correspondance pour les ouvrages de son temps : elle est aigre pour les personnes autant que malveillante pour les corporations et ne traite pas mieux les encyclopédistes que les poètes, et les écrivains étrangers que ceux de l'Académie française. Madame Geoffrin usait au contraire envers les hommes distingués d'une aménité de langage qui lui était fort naturelle et qui était même une des formes de son aimable esprit. Elle devenait volontiers la confidente de leurs travaux, de leurs affaires particulières ; elle leur venait en aide (je dirai plus loin avec

quelle générosité); elle leur témoignait sans cesse une affection maternelle, les grondait quelquefois avec une bonne grâce qui leur faisait voir l'intérêt qu'elle prenait à eux, ménageait leurs amours-propres, et prenait soin avec une indulgence pleine de tact d'éviter tout ce qui les pouvait blesser. Ses lettres au roi de Pologne nous fournissent un exemple entre mille de sa délicatesse : lorsque Stanislas-Auguste commanda à plusieurs peintres français qu'elle lui avait désignés de grandes toiles historiques destinées aux appartements de son palais, il prétendait avoir sous les yeux avant l'exécution de tableaux de cette importance des projets réduits qui lui permissent de juger l'ensemble : madame Geoffrin craignait que les artistes ne fussent blessés de cette demande comme d'une marque de méfiance, ou gênés dans leur travail par les observations du roi, et elle se refusait à cette exigence : elle réclamait pour eux — il s'agissait de Vien et de Boucher — la pleine liberté de leur composition : « Ce sont deux hommes que j'aime et estime de tout mon cœur, dit-elle, autant par l'honnêteté de leur âme que par leur talent... Je supplie Votre Majesté de trouver bon qu'ils ne vous envoient pas de dessins de leur idée ; il faut laisser leur imagination à l'aise ; s'ils étaient obligés de suivre exactement le dessin qu'ils auraient envoyé, ils croiraient faire une copie. Je me joins à eux pour supplier Votre Majesté de leur laisser la bride sur le cou. » C'est par de tels procédés, par cette fine intelligence des conditions de l'art et du caractère des artistes, qu'elle les avait charmés. La protection qu'elle leur accordait n'était en réalité qu'une amitié soucieuse de leurs intérêts aussi bien que de leur dignité, et ces égards, inspirés par le cœur, doubleraient le prix de son attentive sollicitude.

On appréciait encore en elle ce mérite bien rare chez les femmes qui reçoivent les gens d'esprit de ne point cher-

cher à dominer, à primer, à tenir le dé de la conversation. Elle ne visait point à se faire admirer d'un cercle d'adulateurs, mais plutôt à obtenir de ceux qui l'entouraient une affection respectueuse et sincère : elle a dit ce joli mot : « il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié » ; sur ce dernier point seul elle était quelque peu exigeante, et je trouve dans une de ses lettres à Stanislas-Auguste une maxime qui fait voir comment elle comprenait un attachement sérieux : « Il n'y a point d'amitié sans confiance, et la confiance quand elle est partagée entre plusieurs cesse d'être une confiance : elle n'est plus d'aucune utilité à la personne qui la multiplie et devient offensante pour ceux entre qui on l'a partagée. » En dehors de cet ordre d'idées où elle se montrait parfois exclusive, elle ne réclamait point la première place, et dans son salon, elle s'efforçait uniquement de faire valoir l'esprit des autres. Elle se plaisait à y jouer le rôle de providence invisible, et sa présence se révélait beaucoup moins par des discours que par son influence nécessaire et l'harmonie qu'elle savait établir entre ceux qui se rencontraient chez elle. On pourrait la comparer à un chef d'orchestre qui, sans faire de bruit, donne sa valeur à tous les instruments et est indispensable à leur ensemble. Un écrivain qui l'a beaucoup connue fait remarquer que, dans le tête-à-tête, « elle avait surtout l'art et l'attention obligeante de mettre ceux qu'elle entretenait sur des sujets qui pouvaient les intéresser et de les laisser causer sans les interrompre. » L'abbé Morellet ajoute que dans la société plus nombreuse, « elle ne fournissait pas régulièrement à la conversation ; le plus souvent elle se contentait d'écouter avec intérêt ; elle ne parlait guère de suite que pour conter ou pour développer un sentiment vif que la conversation faisait naître en elle. » On raconte d'elle à ce sujet une anecdote fort agréable ; je la prends dans une

notice de Sainte-Beuve qui l'a empruntée lui-même à Morellet : « Un jour qu'elle vit le bon abbé de Saint-Pierre s'installer chez elle pour toute une soirée d'hiver, elle eut un moment d'effroi (Morellet dit ici entre parenthèse que cet homme de bien était quelquefois ennuyeux) ; mais s'inspirant de la situation désespérée, elle fit si bien qu'elle tira parti du digne abbé et le rendit amusant. Il en fut tout étonné lui-même, et comme elle lui faisait compliment de sa bonne conversation en sortant, il répondit : Madame, je ne suis qu'un instrument dont vous avez bien joué. » Sur quoi Sainte-Beuve ajoute avec raison : « Madame Geoffrin était une habile virtuose. »

Elle dédaignait donc toute espèce de pose et d'affectation et ne pouvait souffrir qu'on lui attribuât par flatterie des qualités supérieures. Elle redoutait évidemment qu'à la voir entourée de toutes les célébrités de son siècle, le monde ne la crût pédante ; elle eût particulièrement souffert de ce faux jugement et elle le voulait prévenir par une excessive simplicité de ton, de manières et de langage. On raconte qu'un Italien lui ayant apporté un ouvrage, s'espaçait sur le prix qu'il attachait au suffrage d'une dame si instruite, et entonnait là-dessus le plus pompeux éloge ; madame Geoffrin lui répondit d'un air fort étonné : « Mais, Monsieur, je ne suis point savante, mon suffrage n'est rien, je ne suis pas célèbre, et je ne sais pas l'italien. » Et comme l'auteur insistait, elle l'interrompit avec une agréable impatience en lui disant : « Monsieur, je ne sais même pas l'orthographe. »

Horace Walpole, qui la connaissait bien et qui avait pour elle une véritable affection, remarquait surtout en elle un bon sens extraordinaire. « La prochaine fois que je la verrai, écrivait-il à lady Harvey, je compte bien lui dire : « *O sens-commun*, assieds-toi là. J'ai été jusqu'ici pensant de telle et telle sorte. Dis, n'est-ce pas bien absurde ? » Le

spirituel Anglais avait parfaitement jugé son amie, qui était en effet un véritable type de mesure et de raison. « Toute exagération dans les modes, dans les parures, dans les discours, a dit Thomas dans son agréable Étude sur madame Geoffrin, la blessait comme un son faux blesse une oreille juste. » On trouvera cependant quelque excès et une certaine emphase, parfois ridicule, dans ses lettres au roi de Pologne, mais on peut dire que c'était là chez elle une disposition tout exceptionnelle produite par le sentiment très-particulier que Stanislas-Auguste lui avait inspiré et que nous essayerons de définir plus loin. D'ordinaire, et quand elle n'était pas sous le coup d'une émotion aussi vive, elle demeurait fort réservée sans être jamais froide et maintenait ses hôtes sur le diapason d'une causerie animée, mais qui ne devait point dégénérer en discussion. Lorsqu'elle voyait les choses aller trop loin, elle arrêtait le tumulte des paroles par une petite phrase : « Voilà qui est bien, » et l'on devait comprendre qu'il ne fallait point pousser au delà ; « l'expérience de l'inutilité des disputes, l'amour de la paix, la faiblesse même de ses organes, a dit Morellet, la portaient à cette modération. Elle y ramenait sans cesse les personnes de sa société qui s'en écartaient. Elle craignait les opinions fortes et tranchées, même sur les matières les moins importantes, persuadée que ce ne sont pas celles qui excitent les haines les moins vives. » Dans un salon rempli d'encyclopédistes et aussi de gens qui n'étaient point philosophes, cette précaution était fort prudente. Grimm s'est amusé à en rire, sans malice, car il était des amis de madame Geoffrin qui l'avait particulièrement recommandé au roi de Pologne. Dans le paragraphe intitulé : *Annonces et bans de l'Eglise philosophique*, et où il imite sur le ton d'une plaisanterie d'ailleurs assez innocente le style des annonces ecclésiastiques, il risque une critique légère de la modération im-

posée par madame Geoffrin à ses amis. Je cite volontiers ce passage, tout bienveillant sans doute, mais qui fait comprendre sous sa forme comique le caractère de mesure et de haute convenance auquel les fidèles de ce salon militant avaient quelque peine à s'assujettir : « Mère Geoffrin fait savoir qu'elle renouvelle les défenses et lois prohibitives des années précédentes, et qu'il ne sera pas plus permis que par le passé de parler chez elle ni d'affaires intérieures, ni d'affaires extérieures, ni d'affaires de la cour, ni d'affaires de la ville, ni d'affaires du Nord, ni d'affaires du Midi, ni d'affaires d'Orient, ni d'affaires d'Occident, ni de politique, ni de finances, ni de paix, ni de guerre, ni de religion, ni de gouvernement, ni de théologie, ni de métaphysique, ni de grammaire, ni de musique, ni en général d'aucune matière quelconque... L'Église, considérant que le silence, et notamment sur les matières dont il est question n'est pas son fort, promet d'obéir autant qu'elle y sera contrainte par forme de violence. »

On n'en causait pas moins de toutes choses chez madame Geoffrin, mais évidemment avec une certaine réserve, et elle excluait les têtes chaudes de son intimité. Elle pouvait encore, de son temps, maintenir ses hôtes sur un diapason adouci : les idées en lutte à cette époque étaient de celles qui s'expriment sans éclats de voix, sans emphase, et en quelque sorte sous le manteau de la cheminée. Plus tard elle eût été impuissante à contenir l'imagination déclamatoire et la sensibilité fougueuse de son siècle ; déjà même, vers la fin, les esprits irrités voulaient des discussions plus orageuses : on commençait à aller chez le baron d'Holbach et chez madame Helvétius où l'on était absolument libre : si madame Geoffrin eût vécu dix années de plus, ses réunions, si vivement goûtées des délicats et des gens modérés, n'eussent plus

répondu aux ardentés émotions des philosophes, des économistes et surtout des politiques. Le pressentiment des tempêtes qui s'amoncelaient à l'horizon avait passionné les âmes et surexcité en elles des fièvres qui transformaient en forum tumultueux les assemblées mondaines. Le paisible intérieur de madame Geoffrin eût été abandonné par la foule impatiente, avide de mouvement et de bruit.

Heureuse en ceci comme en tout le reste, madame Geoffrin a vécu en un temps particulièrement favorable à l'exercice de son pacifique empire. Elle avait ses petites manies de vieille femme, et il semble qu'elle ait toujours été vieille, tant son esprit et ses allures ont toujours été empreints de bonne et sage expérience, parfois de quelque égoïsme, mais en définitive d'une immuable sérénité. Son salon était organisé selon ses goûts paisibles : on y respirait une douce et tiède atmosphère qui rappelait un peu celle de la serre chaude, mais qui convenait à merveille aux lettrés de cette période. Les hommes d'alors, si hardies que fussent leurs doctrines, n'étaient point des athlètes de place publique ; l'action à aucun degré n'était leur affaire : ils restaient exclusivement des penseurs, des causeurs et des écrivains. Ils aimaient à développer tranquillement, au coin du feu, les uns avec de grandes phrases un peu boursoufflées, les autres dans ce style simple et limpide qui est en quelque sorte la langue française elle-même, les systèmes redoutables ou les théories sceptiques qui devaient peu après bouleverser le monde ; par une singulière antithèse entre les effets et les causes la révolution politique et sociale qui fut si bruyante et si terrible, se préparait à la sourdine, dans le silence du cabinet, dans la douce intimité des salons, dans les cercles les plus réservés. L'intérieur de madame Geoffrin était donc merveilleusement propre

à cette alchimie singulière, et, pour ainsi parler, à cette incubation prédestinée; la température morale qu'elle s'appliquait à y maintenir, par égard pour ses nerfs susceptibles, et aussi par un sentiment très-accusé de dignité personnelle et d'usage du monde, se trouvait justement celle qui convenait au lent travail de décomposition qui s'opérait dans les esprits. Aussi ce salon devint-il bientôt, et resta-t-il pendant de longues années, avec ses habitudes immuables, ses allures toujours égales, avec l'harmonie que madame Geoffrin avait su y maintenir, le véritable centre intellectuel du dix-huitième siècle en travail d'une révolution. Chose étrange! cette maison tranquille, où la société du temps se réunissait sans bruit, sous la présidence d'une vieille femme amie du repos et des conversations délicates, était le laboratoire nécessaire du plus prodigieux tumulte moral et politique qui ait ébranlé le monde moderne. C'était de là, en effet, de ce cercle des encyclopédistes et des placides rêveurs, que s'élançait au dehors, vibrante, ailée et retentissante, la pensée redoutable à la fois pour les trônes et pour les autels.

Madame Geoffrin ne s'en doutait pas, à Dieu ne plaise! Elle aménageait son salon avec un art infini, graduant les doses, mélangeant les doctrines, atténuant par sa grâce conciliante, par son autorité modératrice l'aigreur des opinions contraires; « un cardinal romain, selon le mot heureux de Sainte-Beuve, n'y aurait pas mis plus de politique, plus d'habileté fine et douce »; elle ne voyait point au delà. Elle ne soupçonnait point l'incendie qui couvait sous les cendres du foyer qu'elle entretenait avec tant de sollicitude. Tandis que madame de Tencin, chez qui, dit-on, elle avait pris ses leçons de grand monde, et dont elle avait assurément recueilli la succession littéraire dans la personne de Fontenelle, de Mairan et de Montesquieu,

envisageait l'avenir d'un regard inquiet, et prédisait en quelque sorte la Révolution, je ne surprends point chez madame Geoffrin de pressentiments bien accusés, et certes elle était loin de penser que ce cercle si cher à son cœur était le point de départ d'aussi formidables événements. Tout au plus, à l'époque de la suppression des parlements, trouve-t-on dans sa correspondance avec Stanislas-Auguste l'indice de quelque tristesse ; c'était là plutôt l'expression de son sentiment personnel, essentiellement favorable aux parlementaires, qu'une émotion bien accusée devant les périls de la société ; elle lui écrivait, en 1770 : « Le mauvais état de nos finances, la fermentation d'une grande et belle province (la Bretagne, agitée par l'affaire la Chalotais), le mécontentement de tous nos parlements, tout cela fait des visages et des conversations fort tristes... » Et plus loin : « Il n'y a pas le mot pour rire à tout ce qui se passe chez vous et chez nous. » Son esprit, toutefois, était plutôt optimiste ; l'avènement de Louis XVI lui inspire des espérances sérieuses, et si les réformes de Turgot laissent un peu sceptique, si elle dit à cette occasion, avec un demi-sourire : « Jeune, on se hâte ; vieille, on attend », elle ne semble pas avoir eu la moindre prévision des malheurs qui les devaient suivre et s'être rendu compte à aucun degré de l'influence funeste que les œuvres de ses amis exerçaient sur la société.

Elle paraît cependant s'être maintenue, tout en vivant au milieu du monde philosophique, dans un certain ordre d'idées religieuses ; mais elle n'était pas évidemment bien fervente, et si sa foi eût été vive, elle n'eût pu passer sa vie à entendre les discours des libres penseurs et elle eût trop bien compris les périls de leur propagande pour n'en avoir point deviné les conséquences. Il faut cependant lui savoir gré de n'avoir pas épousé les doctrines de son cercle et d'être restée après tout une assez bonne chré-

tienne dans un siècle tel que le sien. Elle avait d'ailleurs à un trop haut degré le sentiment des convenances sociales pour ne leur point obéir en toutes choses et pour se donner le mauvais vernis, l'aspect pédantesque d'une femme raisonnable et esprit fort. Elle n'aimait pas ces allures outre-cuidantes chez les autres, et elle n'admettait pas qu'on fit parade en public de systèmes immodérés : le scandale lui était odieux, elle ne se souciait plus de recevoir les gens qui s'étaient fait mettre à la Bastille pour la vivacité de leurs écrits, et l'on prétend qu'à la suite des bruyantes péripéties du *Bélisaire*, de Marmontel, l'amitié qu'elle avait eue jusqu'alors pour l'auteur s'était sensiblement refroidie. On s'explique donc assez bien qu'elle ait toujours tenu à rester fidèle aux pratiques extérieures de l'Église, quand ce n'eût été que pour éviter de faire parler de son scepticisme : puis l'habitude y était bien aussi pour quelque chose, et elle était de ces personnes dont les rouages bien montés ne se dérangent guère. Elle fait penser, en ce qui concerne la religion, à ces vieilles horloges solidement construites dont les roues sont un peu usées et encombrées de poussière, mais qui, en définitive, marquent toujours à peu près l'heure. Aussi, dirigée par un confesseur capucin, à ce que prétend La Harpe, elle allait à la messe et elle avait, comme toutes les femmes riches de son temps, sa tribune à l'église. Était-ce conviction ou simple bienséance chez une femme qui prit une part aussi considérable, par ses libéralités, à la publication de l'*Encyclopédie*? Il serait difficile de rien dire et nous ne voudrions risquer aucun jugement téméraire. La vérité est qu'au dehors elle était irréprochable, et même qu'elle prenait soin, autant que possible, de faire rentrer ses amis, au lit de mort, dans le giron de l'Église. Grimm raconte qu'elle assista M. de Mairan à ses derniers moments, « lui fit recevoir les sacrements et présida à tout.

Lorsqu'il se vit débarrassé des prêtres, ajoute Grimm sur un ton assez irrévérencieux, il la remercia beaucoup de lui avoir fait remplir ces devoirs, auxquels il croyait que la décence et la nécessité obligeaient un citoyen à l'instant du départ, mais auxquels il convenait qu'il aurait été fort embarrassé de satisfaire seul, ne s'étant de sa vie piqué de confession ni de communion. » Il faut dire encore que madame Geoffrin, en vieillissant, se rapprocha de plus en plus des idées pieuses, et l'on prétend même que sa dernière maladie fut amenée par ses assiduités aux exercices du jubilé de 1776. Toute cette conduite était bien dans son caractère et cadrerait à merveille avec l'art remarquable qu'elle apportait en toutes choses, avec son sentiment de l'ordre et des combinaisons pratiques de la vie. Elle avait l'horreur des émotions violentes, des secousses et des changements; une fois acclimatée, elle ne se modifiait guère; elle gardait ses modes un peu surannées, ses allures d'aimable vieille qu'elle avait prises par gradation et bien avant l'âge, pour n'avoir point à se transformer brusquement lorsque le temps serait venu. De même qu'on la voyait toujours avec sa coiffe nouée sous le menton, son linge tout uni et ses robes de couleur sombre, de même elle observait les pratiques religieuses par la raison qu'elle les avait toujours suivies et qu'elles s'adaptaient bien à l'existence paisible et correcte qui convenait à la nature de son esprit.

Il ne faudrait pas croire toutefois que cette femme si méthodique fût égoïste comme madame du Deffand; loin de là, elle avait un cœur excellent, quoiqu'elle s'amusât quelquefois à poser pour l'insensibilité. Ses amis ne s'y trompaient point et la raillaient souvent de cette prétention que démentait sa vie entière. Elle écrivait un jour au roi de Pologne toute une petite dissertation assez sèche sur la nécessité de se détacher des choses de ce monde :

« Je commencerai (à soixante-dix ans) à rompre tous les attachements de mon cœur, et puis je le fermerai hermétiquement, de façon qu'il n'y puisse plus rien entrer. Je veux que ma mort physique soit aussi douce qu'il est possible, et pour cela, il ne faut point avoir de déchirures à faire, et je n'en peux jamais avoir que par mon cœur. »

Le Roi connaissait trop son amie pour la prendre au mot; on ne fait de telles professions de foi que lorsqu'on se défie de sa sensibilité. Aussi, tout en ayant l'air de s'incliner respectueusement devant une résolution aussi forte, il prend soin de lui répondre, avec la certitude d'être entendu : « Je ne négligerai jamais de faire *toc, toc* à la porte de votre cœur. » Il avait bien raison. Madame Geoffrin était faite pour l'amitié; elle lui avait donné à lui-même mille preuves d'une sympathie inaltérable; sa correspondance portait l'empreinte irrécusable d'une tendresse toute maternelle; elle ne cessait de lui marquer une sollicitude empressée et la fidélité la plus touchante, et elle n'exagérait rien lorsqu'elle lui écrivait : « Vous avez bien tourmenté mon cœur depuis le premier moment où il s'est intéressé à vous. » Tous les amis de madame Geoffrin avaient éprouvé comme lui la délicatesse, la force et la persévérance de son affection; ils savaient, comme le dit Morellet, que « la connaissance des hommes n'avait point desséché son cœur »; la plupart d'entre eux avaient été comblés de ses bienfaits, et elle pouvait écrire au baron de Gleichen, après avoir essayé de peindre son âme en quelques mots : « Quant au portrait de mon cœur, j'en laisse le soin à mes amis et amies. » Elle était certaine d'avance du jugement qu'elle invoquait avec une légitime fierté. Thomas a dit d'elle avec raison « qu'elle avait sur l'amitié des idées que l'esprit seul ne donne pas et qu'on ne peut trouver qu'au fond d'un cœur sensible; » c'était uniquement pour ses amis qu'elle sollicitait les gens en place et re-

cevait les grands et les ministres : « Si tous ceux que j'aime étaient heureux, disait-elle à d'Alembert, ma porte serait tous les jours fermée à neuf heures, excepté pour eux. »

Personne n'a donc mieux compris les sentiments affectueux, bien qu'elle se soit donné quelquefois, par les arrangements un peu minutieux de sa vie intérieure, par une certaine fanfaronnade d'égoïsme qui était une mode de ce temps-là, l'apparence de songer à soi plus qu'aux autres et de se faire, en quelque sorte, de son entourage, de son monde, de son salon un plaisir personnel savamment calculé. Nous ne dirions pas sans doute qu'elle s'oubliait elle-même ; le dévouement absolu n'était point dans sa nature non plus que dans les us et coutumes de son siècle ; elle cherchait au contraire à se faire une existence agréable et en bon ordre, mais elle trouvait son bonheur dans son zèle à faire celui des autres, et si c'est là de l'égoïsme, on avouera du moins qu'il était noble et bien placé.

Je touche ici à une qualité dominante de madame Geoffrin, à cette vertu qui a été justement vantée par ses amis et qui recommande son nom au respect de la postérité, je veux parler de sa bienfaisance. Comme elle était fort modeste et détestait les compliments, elle prétendait qu'il ne fallait point lui savoir gré de ses bienfaits, et qu'elle agissait ainsi uniquement parce qu'elle avait « l'humeur donnante. » C'était vrai, sans doute, et elle était naturellement portée à donner, ce qui ne diminue point ses mérites ; mais ses dons n'étaient pas seulement spontanés : elle ne se bornait pas à les prodiguer par une impulsion naïve de son cœur ; elle savait en outre les offrir avec une délicatesse qui en augmentait singulièrement le prix et, ce qui est encore plus rare, les cacher à tous les yeux. Elle citait souvent cette maxime orientale, si charmante sous sa forme figurée : « Si tu fais du bien, jette-le dans la mer, et si les poissons l'avalent, Dieu s'en souviendra. » Elle

en avait fait la règle de son inépuisable générosité. Morellet raconte qu'elle allait quelquefois chez ses amis pauvres pour découvrir ce qu'elle pourrait faire pour leur rendre service. « Elle observait leur ameublement, tâchait de découvrir s'il manquait à l'un une pendule, à l'autre un bureau, reconnaissait la place d'un meuble utile, et lorsqu'elle avait arrêté ses idées, elle était tourmentée du besoin de faire son présent comme on l'est de payer une dette. » Elle s'occupait sans cesse de la fortune des gens de lettres de son entourage et constituait même à ceux dont la situation était particulièrement précaire, des pensions ou des rentes viagères qu'elle les forçait pour ainsi dire d'accepter par la bonne grâce de son offrande ; c'est ainsi qu'elle a assuré à d'Alembert, à Thomas, à Morellet, à mademoiselle de Lespinasse des revenus suffisants pour leur faire une existence indépendante. En dehors de ces libéralités spéciales, elle pratiquait dans toute son étendue la charité envers les véritables pauvres, payant le loyer de celui-ci, prenant à sa charge les enfants de celui-là, répandant à l'entour d'elle chaque jour des aumônes multipliées. Un de ses amis raconte qu'un dimanche, « jour auquel elle ne recevait communément personne, » il la surprit « faisant la distribution d'une somme considérable en petits sacs pour ces diverses destinations. » C'était, ajoute-t-il, son occupation régulière, et « je la forçai de m'avouer que cet emploi de sa solitude lui était encore plus agréable que la journée qu'elle devait donner le lendemain à la meilleure compagnie. »

Sa bienfaisance avait un caractère de sensibilité vraiment touchante dans son expression et qui se marquait dans les plus petites choses. Voici une jolie anecdote qui la peint à merveille : Le sculpteur Bouchardon lui envoyait un jour deux vases de marbre qu'elle lui avait commandés. En les recevant des deux ouvriers qui les apportent, elle

s'aperçoit que le couvercle d'un de ces vases est brisé. Les ouvriers avouent qu'un de leurs camarades a fait cette maladresse, qu'il n'a pas osé se présenter, et qu'il sera chassé par son maître lorsque l'accident sera connu. Ils ajoutent que ce malheureux a une femme et quatre enfants. Madame Geoffrin attendrie répond qu'elle ne dira rien et que l'on se tranquillise. Jusqu'ici ce n'était qu'une bonté ordinaire, mais elle ne suffisait point à madame Geoffrin. Je laisse Morellet raconter la fin de l'histoire : « Quand les ouvriers sont partis, elle se dit à elle-même : « Ce pauvre homme a eu bien de l'inquiétude et du chagrin, il faut que je l'envoie consoler. » Elle appelle un de ses gens : « Allez, dit-elle, chez M. Bouchardon, vous demanderez un tel; vous lui donnerez ces douze livres et trois livres à ses camarades, qui m'ont si bien parlé de lui. » Le trait n'est-il pas charmant, et connaît-on beaucoup de gens qui en eussent été capables, surtout lorsqu'il se fût agi d'un chef-d'œuvre de Bouchardon ?

L'historiette de la laitière est plus connue, elle a été racontée plusieurs fois; je la trouve dans Sainte-Beuve, et je ne peux mieux faire que de l'y copier. « On lui faisait remarquer un jour que tout était chez elle en perfection, tout, excepté la *crème*, qui n'était point bonne. « Que voulez-vous, dit-elle, je ne puis changer ma laitière. — Eh! qu'a donc fait cette laitière, pour qu'on ne la puisse changer? — C'est que je lui ai donné deux vaches. — La belle raison! » s'écria-t-on de toutes parts. Et, en effet, un jour que cette laitière pleurait de désespoir d'avoir perdu sa vache, madame Geoffrin lui en avait donné deux, une de plus pour la consoler d'avoir tant pleuré, et, depuis ce jour aussi, elle ne comprenait pas qu'elle pût jamais changer cette laitière. » Sainte-Beuve a raison de s'écrier après cela : « Voilà le rare et le délicat. »

La générosité de madame Geoffrin ne s'exerçait pas

seulement envers les pauvres, mais envers des personnes plus riches qu'elle, ou du moins en situation de ne point désirer des présents. Lorsque son ami M. de Mairan mourut, il l'institua sa légataire universelle; l'unique préoccupation de madame Geoffrin fut, comme elle l'écrivait à Stanislas-Auguste, « de faire un bon usage de cette succession »; elle n'en garda rien pour elle-même, et la distribua tout entière aux amis, aux parents, aux domestiques du testateur; et, quand ce partage fut fini, elle s'écria : « Dieu soit loué! j'ai achevé de donner ce matin tout ce qui me restait de la succession de ce pauvre Mairan. Cet argent m'embarrassait. » Sa correspondance avec le roi de Pologne indique les nombreux présents qu'elle envoyait à ce prince, à la faveur de son amitié : elle lui faisait parvenir sans cesse, tout en s'excusant d'offrir des dons à un souverain, des tableaux, des collections de gravures, des objets d'art. On sent que c'était là chez elle une satisfaction du cœur, et elle n'était jamais plus heureuse qu'en lui adressant quelque nouveau témoignage de son respectueux souvenir.

J'ai dit plus haut qu'elle n'aimait point les remerciements. Cette aversion très-marquée était une singularité de son caractère, et elle s'amusait parfois à faire l'éloge de l'ingratitude. Elle aimait à soutenir ce paradoxe, en déclarant qu'elle « voulait se payer par ses mains, » qu'elle « savait bien goûter toute seule la satisfaction qu'il y avait à obliger. » Assurément, ce n'était point chez elle, comme Sainte-Beuve paraît le penser, « un coin d'égoïsme et de sécheresse inhérent au dix-huitième siècle. » C'est là regarder de trop près et à la loupe, pour ainsi dire. Madame Geoffrin ne vantait point un mauvais sentiment en lui-même, et plus que personne elle eût été indignée d'avoir affaire à de véritables ingrats. Mais elle n'aimait pas qu'on fit du bruit autour de ses bonnes actions;

qu'elle voulait, selon ses expressions, « ensevelir dans l'obscurité, » et c'est pourquoi elle préconisait, par pure plaisanterie, les gens qui ne disaient à personne les bienfaits qu'ils avaient acceptés.

Autant elle aimait donner, autant elle détestait recevoir, et elle avait la gracieuse manie de vouloir être seule à offrir sans la moindre pensée de réciprocité. Elle se fâchait même contre ceux qui prétendaient rendre présent contre présent, et lorsque des souverains lui adressaient des objets qu'elle ne pouvait pas refuser, elle était sérieusement mécontente. Catherine II et Marie-Thérèse lui avaient envoyé, l'une des fourrures, et l'autre un service de porcelaine : « Voilà de beaux présents, dit-elle, et dignes des impératrices qui me les font, mais dont je suis bien indigne, car je ne porte point de fourrures et jamais je ne me servirai de cette porcelaine. Je suis comme le coq de La Fontaine, qui trouve une perle. » Elle empêcha toujours Stanislas-Auguste de lui donner autre chose que son portrait : pendant son séjour à Varsovie, elle eut soin de prévenir ses libéralités, et elle écrivit à M. Schmidt, secrétaire du roi, une lettre fort explicite : « Vous m'avez dit hier quelques paroles bien légèrement touchées et bien voilées... qui m'ont fait penser que Sa Majesté voulait me faire un présent à mon départ. Je trouve tout simple que le roi ait ce projet ; il est de sa dignité de saisir toutes les occasions de donner des marques de sa bonté et de sa magnificence, mais j'ose dire que la visite que j'ai l'honneur de faire à Sa Majesté n'étant point dans l'ordre ordinaire, ce n'est pas par des présents que ce sentiment qui m'a conduite ici peut être satisfait... Je ne recevrai donc, Monsieur, aucun présent ; je me presse de vous le dire pour que vous vouliez bien en informer le roi. » En même temps, et c'est là où se retrouve son excellent cœur, elle appelle les bien-

faits de Stanislas-Auguste sur sa femme de chambre et sur le fidèle Nanteuil, son vieux domestique : « Je serai très-touchée, dit-elle, si le roi veut bien leur donner une marque de sa bonté. » C'est ainsi qu'elle pensait toujours aux autres, et cherchait son bonheur dans la joie de ceux dont elle était entourée. Est-ce un raffinement de personnalité, comme on l'a dit? J'en doute fort, et il faut bien reconnaître, en tout cas, qu'il n'y a pas en ce monde beaucoup de ces raffinés-là.

J'ai dit qu'elle n'avait pas un esprit supérieur : il faut bien que je m'explique. Elle ne ressemblait en rien à une femme auteur, soit dans son langage, soit dans son style, et d'autre part, ses lettres ne rappellent à aucun degré celles de madame de Sévigné ou de madame du Deffand. Mais elle n'en avait pas moins une intelligence des plus aimables, souvent du trait, une certaine profondeur de réflexion qui venait de son expérience du monde, un tact difficile à déjouer, une grande facilité à trouver le mot juste, le coup de pinceau décisif. Sa gaieté naturelle, qui venait de sa bonne conscience et de l'ordre qu'elle avait mis dans sa vie, donnait un charme réel à ces qualités très-solides, très-sérieuses, et parfois très-brillantes. Est-il besoin de rappeler ici l'opinion de ses contemporains, qui sont unanimes à vanter la finesse et la douceur de sa conversation? Les gens du monde ne l'estimaient pas moins que les gens de lettres, et n'y prenaient pas moins de plaisir. Elle-même, avec cette sincérité de ton qui n'a rien de la pose, racontait au roi de Pologne ses petits succès : « Je suis si gaie, lui disait-elle, qu'un troupeau de jeunes dames de vingt ans viennent me voir quand elles veulent se divertir. Je les fais pâmer de rire. Madame d'Égmont est à leur tête. Elles me demandent souvent des petits soupers. Je les gronde sur l'usage qu'elles font de leur jeunesse, et je les prêche pour se procurer une vieil-

lesse saine et gaie telle qu'est la mienne. » Voilà un joli tableau : il semble qu'on voit madame Geoffrin au milieu de cet essaim de jeunes femmes rieuses, dans cet appartement d'un charmant style, rempli de meubles de Boule, de statues, de tableaux de prix. C'est alors, sans doute, qu'à travers la causerie à bâtons rompus qu'elle remplissait de mots heureux, elle plaçait quelque une de ses maximes favorites, dont ses amis ont recueilli les principales : « L'économie est la source de l'indépendance et de la liberté; » ou bien : « Il faut faire commodément ce qu'on veut faire tous les jours; » ou bien encore : « Si vous trouvez des gens qui me haïssent, gardez-vous de leur dire le peu de bien que vous pensez de moi; ils m'en haïraient davantage. » Peut-être ajoutait-elle, en manière de sermon, à ces jeunes étourdies : « Il y a trois choses que les femmes de Paris jettent par la fenêtre : leur temps, leur santé et leur argent. »

On ne cite d'elle aucun mot méchant. La médisance n'a jamais été une des ressources de son esprit ; elle n'en avait pas besoin, et la critique n'était point dans les allures de sa nature indulgente. Tout au plus a-t-on conservé le souvenir de quelques vivacités, comme celle-ci que je trouve dans la correspondance de Grimm : « M. de Coigny, étant un jour à diner chez elle, faisait des contes qui n'en finissaient point. On apporta un aloyau, et il tira pour en servir un petit couteau de sa poche tout en continuant ses contes. Madame Geoffrin, impatientée, lui dit : Monsieur le comte, il faut avoir de grands couteaux et de petits contes. » Le seul trait un peu aigu qu'on rapporte d'elle est son mot sur l'abbé Trublet qu'on vantait fort devant elle : « Lui, un homme d'esprit ! C'est un sôt frotté d'esprit ». En général, si elle aimait parfois à gronder ses amis, c'était d'une façon toute bienveillante et dont, loin de lui garder rancune, on était plutôt heureux :

elle disait plaisamment alors « qu'elle n'avait jamais corrigé personne et qu'elle ne grondait que pour son plaisir. » Morellet ajoute que l'ami grondé en riait le premier et l'en aimait davantage.

Ses lettres au Roi ne sont pas d'ordinaire sur le ton badin. La gravité des circonstances, contre lesquelles Stanislas-Auguste luttait avec tant de courage, ne permettait guère des plaisanteries qui auraient pu, au moment où la lettre fût arrivée à son adresse, se trouver fort inopportunes ; cependant, il lui arrive quelquefois, dans les rares éclaircies de cette sombre période politique, de laisser s'échapper de sa plume quelques anecdotes assez gaies ou quelques saillies finement contées : pour n'en rappeler qu'un seul exemple qui montre en même temps combien elle était pénétrée du sentiment des justes convenances, voyez avec quelle grâce elle se dégage de la promesse qu'elle avait faite au Roi de lui offrir son portrait en pied : « Voici ce que madame Geoffrin, demeurant rue Saint-Honoré, répond au sujet de son portrait. Elle convient qu'étant à Varsovie, dans un de ces moments où elle était transportée d'amour pour son Roi, elle lui promit de lui envoyer l'original de son portrait peint par Nattier ; mais à son retour chez elle, étant un peu plus de sang-froid, elle a trouvé que c'était une impertinence à elle d'envoyer son portrait en Pologne. Il est très-grand, elle est peinte en belle dame, cela lui a paru ridicule à envoyer. Il faut que je fasse un petit conte à Votre Majesté. Nous avons un libertin, bel esprit, nommé Desbarreaux, qui, par parenthèse, a fait un beau sonnet quand il fut converti. Avant de l'être, il imagina de manger une omelette au lard un Vendredi-Saint avec des libertins de ses amis. Pendant qu'ils mangeaient l'omelette, il survint un orage et un grand coup de tonnerre. Desbarreaux fut aba-sourdi. Il ouvrit la fenêtre, et en jetant l'omelette il dit :

Voilà bien du bruit pour une omelette au lard ! Or cela est devenu un proverbe chez nous. Et quand une chose ne répond pas à une autre, on dit : Voilà bien du bruit pour une omelette au lard ! Quand on verrait mon grand et beau portrait à votre cour, y tenant beaucoup de place, on dirait : Voilà bien du bruit pour une omelette au lard ! Et je serais l'omelette au lard. Nous avons encore un proverbe qui dit : qu'il vaut mieux se dédire que de se détruire. Je me dédis donc : je ne peux pas me résoudre à me donner un aussi grand ridicule. »

N'est-ce pas là une charmante lettre ? Je ne puis résister, pour bien faire connaître la grâce de sa façon de dire, à en citer une autre, déjà publiée par Grimm, mais qui trouve sa place ici. Elle est adressée au baron de Breteuil, le célèbre diplomate, un de ses amis les plus dévoués : elle montre toute la délicatesse de sa plume, et bien que le sujet en soit fort menu, — il s'agit de la mauvaise écriture du baron, — l'on verra combien elle savait tirer parti, par son style léger, des choses les plus insignifiantes en elles-mêmes : « En voyant le griffonnage, plus griffonnage qu'on ne peut dire, de mon délicieux voisin, j'ai dit : On voit bien la peine qu'il s'est donnée pour que cela fût parfait en son genre. On m'avait annoncé ce chef-d'œuvre en m'apprenant que vous aviez fait tailler une plume pour vous surpasser. Hélas ! il ne fallait pas vous donner tant de peine ; la patte du premier chat qui serait tombée sous la vôtre était tout juste ce qu'il fallait. Pour donner à cette belle pièce toute la célébrité qu'elle mérite, je l'ai étendue sur une table et j'ai crié : Accourez tous, princes et princesses, palatins et palatines, castellans et castellanes, starostes et starostines, enfin, peuples, accourez ; voilà un hiéroglyphe à expliquer et dix ducats à gagner. Tous les États sont arrivés et mes ducats me sont restés. Je n'avais pour toute ressource que les sorciers ;

mais ceux de ce siècle le sont si peu que j'aurais encore perdu mon temps. Tout simplement je me suis adressée à mon cœur; ce cœur si clairvoyant, qui sent si finement tout ce qui est fait pour le toucher, a deviné tout de suite que ce qui était inlisible pour les yeux, était très-lisible pour lui. Il m'a assuré que ces pieds de mouche exprimaient des témoignages très-tendres de l'amitié de mon délicieux voisin. J'ai chargé ce bon déchiffreur de vous répondre d'un parfait retour de ma part. »

III

La vie de madame Geoffrin s'écoulait ainsi très-paisible et très-heureuse, lorsque l'avènement de Stanislas-Auguste au trône de Pologne vint lui causer l'émotion la plus forte qu'elle eût assurément ressentie encore. Ce jeune Roi, elle l'avait vu débiter dans le monde. C'était un hôte de son salon, bien qu'il n'y eût passé que quelques mois. Il lui était resté cher malgré la distance et les événements. Il semblait à madame Geoffrin que ce fût un des siens qui venait d'être appelé à cette haute fortune et de devenir un personnage historique. Le nouveau souverain lui avait conservé une affection filiale : nous avons cité plus haut la lettre affectueuse qu'il lui écrivit le lendemain de son élection. Quelque chose se remua en elle à la nouvelle de ce fait considérable; elle commença dès lors avec lui une correspondance plus suivie, pleine de tendresse toute maternelle; ses lettres avec leurs élans affectueux, leur sollicitude passionnée, leurs susceptibilités orageuses, leurs entretiens variés, forment une œuvre tout à fait exceptionnelle, également curieuse par la vivacité du sentiment et par la familiarité du dialogue, et surtout par l'étrange communication d'idées qui se trouvait éta-

blie et qui dura jusqu'à la mort de madame Geoffrin, entre le prince placé dans une situation si dramatique et une simple bourgeoise de Paris.

Madame Geoffrin exprime d'abord sa satisfaction personnelle en des termes où je ne retrouve pas sa mesure accoutumée : « Mon cher fils, mon cher Roi, mon cher Stanislas-Auguste ! lui écrit-elle le 24 octobre 1764, vous voilà trois personnes en une seule. Vous êtes ma Trinité. Imaginez, s'il vous est possible, mon transport de joie à la réception de cette divine lettre datée du 9 septembre. Je vous ai cru notre bon Henri IV, et moi je me suis vûe Sully. » Tout cela est un peu forcé, mais indiquait assez bien le fond de la pensée de madame Geoffrin ; dès ce jour, en effet, il y eut de sa part une sorte de mainmise sur le roi de Pologne, qui se trouva devenir, pour toutes ses affaires particulières et parfois même politiques en France, le bien et la chose de sa vieille amie ; elle y apportait sans doute beaucoup de discrétion et d'esprit de conduite ; mais il était évident qu'à ses yeux tout ce qui concernait Stanislas-Auguste était de son ressort et qu'elle avait droit d'être la première informée de ses préoccupations ; elle entendait, en un mot, être sa correspondante à Paris, sa confidente la plus intime ; enfin, dans toute l'acception du terme, l'amie du Roi, la personne auprès de qui la bonne compagnie prenait les nouvelles les plus sûres de ce qui se passait en Pologne, à laquelle on attribuait une haute influence à Varsovie, à qui les Polonais de distinction, voyageurs en France, s'empressaient de présenter leurs hommages. Cette situation flattait infiniment l'amour-propre de madame Geoffrin, et sans avoir la prétention de jouer un rôle politique, qui n'était point d'ailleurs à sa portée, elle n'était pas fâchée peut-être qu'on la crût fort avant dans les secrets du nouveau Roi. On peut dire que cet évé-

ment était devenu le grand intérêt de sa vie : le courrier de Pologne était la grosse affaire de sa quinzaine, et lorsqu'elle écrivait au Roi, en le félicitant de son élection, qu'elle l'irait peut-être admirer « comme un autre Salomon, » elle pressentait évidemment déjà ce voyage, ce fameux voyage à Varsovie, qui devait être l'étonnement des contemporains et l'unique aventure, en tout bien tout honneur s'entend, de cette reine de Saba de la rue Saint-Honoré.

Nous reviendrons tout à l'heure sur cette excursion qui eût paru assez naturelle aujourd'hui, mais qui sembla, en ce temps où les bourgeois de Paris vivaient si sédentaires, une fantaisie des plus excentriques. Au moment où nous sommes, il fallait laisser le Roi s'installer dans sa souveraineté, et le règne, dès le début, s'annonçait comme fort orageux. Bien que l'élection eût été enlevée avec assez d'entrain, Stanislas-Auguste était en présence d'une double difficulté : d'abord l'hostilité persévérante de ses adversaires personnels, au premier rang desquels étaient, comme nous l'avons dit plus haut, deux hommes redoutables, le comte Branicki, grand général de la couronne, qui ne pouvait pas lui pardonner la diminution des prérogatives de sa charge, décidée par la diète de convocation, et le prince Radziwill, dépouillé par cette même diète du palatinat de Wilna, déclaré rebelle et momentanément exilé. La haute naissance de ce seigneur, aussi bien que son immense fortune et son ambition, l'avaient placé trop près du trône pour qu'il lui fût possible de plier devant un maître, la veille encore son égal. Autour de ces éminents personnages se groupaient une multitude de mécontents, séditieux par tradition de famille autant que par instinct de race, et qui, suivant avec tout l'entraînement d'un faux patriotisme les déplorables précédents de l'histoire de leur pays, étaient prêts à saisir le prétexte de l'ingérence russe dans les affaires pour former ces confédérations

tumultueuses qui aboutissaient inévitablement à la guerre civile.

En second lieu, cet état de choses se compliquait de l'urgence d'une réforme dans la constitution de l'État. Au milieu de grandes puissances établies sur la base d'une autorité vigoureusement centralisée, une nation qui considérait l'anarchie comme un élément de liberté et même comme une condition permanente et légale de sa vie était condamnée à disparaître. Tandis que tous les États européens s'inspiraient des principes d'ordre intérieur qui sont le fondement de la civilisation moderne, la Pologne avait conservé, avec un soin jaloux, les idées et les mœurs du moyen âge sans comprendre que les armées particulières de sa féodalité turbulente, ce profond dédain des règles administratives, ces désordres, tolérables dans l'enfance des sociétés, n'étaient plus en rapport avec les formes politiques que l'esprit nouveau s'appliquait à faire prévaloir dans le monde. Elle se fiait à son courage, à son intelligence, à ses vertus chevaleresques et ne voyait point que la discipline, l'esprit de suite, les combinaisons d'une politique habile ont aisément raison des qualités les plus brillantes; elle se complaisait dans les souvenirs de son histoire, mais ces souvenirs ne sont qu'un leurre pour les peuples qui s'immobilisent dans le passé; il faut, pour qu'une nation fasse de grandes choses, qu'elle se maintienne en harmonie avec l'état général de la civilisation, et, dès qu'elle est en retard par un point quelconque sur les peuples qui l'entourent, son génie même lui est inutile et ses souvenirs sont fallacieux. L'idéal de la Pologne, cette démagogie aristocratique livrée à toute l'impétuosité de ses instincts, à toutes les audaces de l'ambition et de l'orgueil, avait eu autrefois ses jours de grandeur avant que les puissantes monarchies se fussent organisées; mais depuis que les diverses races du continent, sous l'in-

fluence de causes différentes, s'étaient groupées autour de souverainetés énergiques et solidement constituées, cette nation était devenue inférieure à tous ses voisins et ne pouvait plus se maintenir sur les mêmes bases.

Stanislas-Auguste était convaincu de ces vérités aussi bien que ses deux oncles, les princes Czartoryski, qui exerçaient sur l'esprit du nouveau prince, en même temps que sur les opinions d'un grand nombre de leurs compatriotes, une très-grande et très-légitime autorité. Beaucoup d'hommes éclairés, dont les réflexions et surtout les voyages en France et en Angleterre avaient développé l'intelligence et singulièrement élargi les idées politiques, appréciaient la nécessité absolue d'importantes réformes et comprenaient que, si la Pologne voulait vivre, il fallait qu'elle modifiât profondément son ancienne constitution. Dès avant l'élection du Roi, dans la diète de convocation, ces projets patriotiques s'étaient fait jour ; le pouvoir des grands généraux de la couronne et de Lithuane, qui constituait une force indépendante du gouvernement, avait été supprimé par cette assemblée, et les armées de la république étaient désormais soumises à un conseil de guerre dont les grands généraux avaient conservé seulement la présidence. Stanislas-Auguste explique très-nettement les motifs de cette décision dans une de ses premières lettres à madame Geoffrin : « Une longue et fâcheuse expérience, lui dit-il, a prouvé à la nation d'un côté qu'il était incompatible avec la nature d'un gouvernement libre et sensé qu'un seul homme eût un aussi grand pouvoir, et, de l'autre, on a vu, par les exemples du passé, que, quand le roi de Pologne savait s'attacher ce connétable unique, il pouvait opprimer la liberté sans opposition, au lieu qu'il lui sera bien plus difficile de corrompre tout le conseil de guerre... » Cette dernière considération était de peu d'importance, la Pologne n'ayant pas à redouter

alors les excès de l'autorité royale ; la vraie raison de la réforme, c'était l'impossibilité de faire coexister le gouvernement avec une charge qui remettait à un autre qu'au souverain la direction des forces militaires de l'État. Un second changement, plus important encore, s'il était possible, et décrété également en partie par la diète de convocation, était l'atténuation du *liberum veto*. Nous n'avons pas à démontrer ici l'absurdité de cet ancien usage qui subordonnait à l'opposition capricieuse ou vénale d'un seul nonce les décisions des assemblées de la nation. La diète, en plusieurs circonstances, s'en tint à la pluralité des voix et décida même qu'à l'avenir les mesures d'État seraient proposées au commencement des diètes sous la forme judiciaire, qui n'exigeait point l'unanimité des suffrages. Si ce progrès sensible, favorisé par le groupe politique que dirigeaient alors le futur souverain de la Pologne et les princes Czartoryski, eût été étendu successivement à tous les objets soumis aux assemblées de la nation, il eût été le point de départ d'améliorations capitales dont l'action eût peut-être évité au pays ses infortunes suprêmes.

Malheureusement ces changements rencontraient des ennemis passionnés. Nous avons indiqué plus haut le grand général Branicki, le prince Radziwill et avec eux beaucoup de patriotes polonais qui, à leur suite, s'étaient mis en révolte ouverte contre le nouveau Roi. Mais les plus redoutables étaient les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Vainement la diète de convocation, frappée de la nécessité de se concilier des voisins aussi dangereux, avait reconnu solennellement à Catherine et à Frédéric II, jusqu'alors désignés par les souverains polonais sous les noms de grande-duchesse de Moscovie et de margrave de Brandebourg, les titres d'Impératrice et de Roi. La Russie et la Prusse avaient été au fond assez peu touchées d'une concession de protocole que la Pologne affaiblie ne

pouvait pas leur refuser ; sans que leurs plans fussent encore bien définis, elles s'étaient accoutumées à considérer ce pays comme une proie éventuelle, et elles étaient surtout résolues à ne point souffrir qu'il se donnât un gouvernement stable et réparât ses forces à l'abri de meilleures institutions. Leur politique était donc d'y perpétuer le désordre, et c'est pourquoi, en même temps qu'elles y maintenaient des troupes dont la présence était un constant prétexte de récriminations et de troubles, elles imposaient à la diète de 1766 le rétablissement du *liberum veto* et soulevaient la grave question des dissidents.

Le Roi avait, dans cette situation complexe, un rôle bien difficile à tenir. D'un côté, les cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, en se déclarant pour sa candidature, avaient entraîné les suffrages des nonces, et il semblait qu'il fût obligé par la reconnaissance à seconder leur politique. Il était par cette considération suspect au patriotisme ombrageux des Polonais, et ses ennemis, qui d'ailleurs ne se faisaient pas faute à l'occasion de faire appel à l'étranger, affectaient de le regarder comme inféodé à la Prusse et surtout à la Russie. Il avait ainsi tous les désavantages d'une complicité apparente dont il n'entendait point recueillir les bénéfices, mais que sa nature hésitante et timide ne lui permettait pas de répudier ouvertement. D'autre part, il avait trop de clairvoyance et de patriotisme pour ne pas apercevoir les tendances des deux cours et les périls que leur intervention faisait courir à l'indépendance et à la dignité de son pays. Sans doute il ne soupçonnait point la pensée d'un partage, et il avait même conservé un souvenir trop affectueux à la Czarine pour supposer qu'elle l'eût élevé pour faire de lui l'instrument docile d'une politique funeste à la Pologne ; mais il souffrait dans toutes les fibres de son légitime orgueil de l'attitude arrogante du ministre de Cathe-

rine II à Varsovie, le prince Repnin, qui ne lui ménageait point les humiliations et ne cachait pas l'intention de dominer dans ses conseils. Enfin, il entendait maintenir les réformes décidées par la diète de convocation, et il ne pouvait voir sans indignation que les cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg eussent la prétention de les détruire en s'appuyant sur ses adversaires. Ces derniers lui reprochaient d'être l'agent de la Russie, tandis qu'eux-mêmes, par leur opposition, favorisaient les plans de Catherine II. Patriotes en paroles, et Russes en action, ils avaient l'avantage d'être soutenus par l'impératrice et le roi de Prusse, en même temps que leurs déclamations contre l'ingérence étrangère leur assuraient une incontestable popularité. Stanislas-Auguste, au contraire, qui représentait en réalité des idées opposées à celles de la Prusse et de la Russie, mais que ses antécédents et sa situation forçaient à des ménagements de forme, était accusé de funestes complaisances par un peuple qui interprétait mal sa véritable pensée, et d'ingratitude par les deux cours qui lui avaient donné la couronne. Ce fut au milieu de cette confusion que Catherine et Frédéric soulevèrent, dans la diète de 1766, la question des dissidents, l'un des plus terribles pièges qui aient jamais été tendus à un prince et à une nation.

Les lois de la Pologne, entièrement favorables aux catholiques, n'étaient plus en rapport avec les idées du temps, et les dissidents, — c'est-à-dire les protestants et les grecs non-unis, — réclamaient depuis longtemps, et avec raison, contre une législation qui les écartait de la plupart des emplois de l'État, et ne leur laissait point la pleine liberté de leur culte. Depuis le commencement du siècle, les règlements antérieurs avaient été successivement aggravés : en 1717, les quatre chanceliers avaient reçu l'ordre de ne plus sceller des brevets militaires pour

les protestants; la diète de 1733 avait prononcé contre tous les dissidents l'exclusion des charges et dignités de la couronne, des nonciatures, députations et starosties; enfin, la constitution de 1736 avait approuvé cette décision, et l'avait revêtue du caractère de loi fondamentale. Il y avait donc sur ce point des modifications à apporter à la constitution de l'État, mais l'intolérance de la majorité des catholiques polonais s'opposait à tout, et l'on ne pouvait agir que progressivement, avec beaucoup de modération et de prudence. On ne devait d'ailleurs avoir aucun doute sur les intentions d'un prince aussi libéral que Stanislas-Auguste, qui appréciait les inconvénients de la situation et désirait y porter remède. Imbu des principes tolérants de la philosophie du dix-huitième siècle, désireux d'obtenir l'approbation des écrivains de la France et de l'Angleterre, le roi était disposé en faveur des dissidents, et il leur eût certainement assuré peu à peu de sérieux avantages, s'ils se fussent confiés à son intelligence et à sa justice. Ceux-ci, toutefois, préférèrent suivre une autre voie et l'emporter de haute lutte. Soit par une fâcheuse inspiration personnelle, soit à la suite de suggestions habilement présentées, ils sollicitèrent le concours de la Prusse et de la Russie, et fournirent ainsi aux deux cabinets le prétexte d'une intervention nouvelle dans les affaires de la Pologne.

Catherine et Frédéric n'avaient garde de laisser échapper l'occasion qui leur était offerte : en prenant la défense des dissidents, ils se posaient en champions de la liberté religieuse; ils mettaient de leur côté l'opinion publique de l'Europe dirigée par leurs amis de l'Encyclopédie, et ils entreprenaient en même temps une campagne politique qui leur assurait une puissante influence en Pologne, quelle que fût l'issue de leurs réclamations. De longue date, ils avaient compris le parti qu'ils pourraient tirer

de cette question brûlante, et, dès le mois de mars 1764, dans le traité conclu entre les deux Cabinets, en vue de l'élection de Stanislas Poniatowski, ils s'étaient engagés à protéger les dissidents contre l'Église dominante. Lorsque ces derniers présentèrent leurs requêtes au gouvernement polonais, à la fin de 1765, ils étaient certains à l'avance de l'appui de la Czarine et du roi de Prusse. Catherine II s'empessa, en effet, de les soutenir; elle demanda pour eux le libre exercice de leur religion, et l'accession à toutes les charges de la République. Frédéric II s'exprima dans le même sens, et l'affaire fut portée immédiatement devant la diète de 1766.

Le succès de cette politique était inévitable dans toutes les hypothèses : si la diète consentait à y accéder, elle consacrait par son assentiment le droit d'intervention des deux cours, et celles-ci, devenant officiellement les protectrices des dissidents, se constituaient ainsi une puissante clientèle; si la diète refusait de donner suite à leurs demandes, elle leur fournissait un grief dont les deux cabinets ne pouvaient manquer de se prévaloir. Cette proposition, ainsi que le fait remarquer Frédéric II dans ses Mémoires, fut donc « la semence de tous les troubles et des guerres qui s'ensuivirent. » Nous verrons plus loin les conséquences de ces habiles combinaisons. Bornons-nous à rappeler, pour compléter cette rapide esquisse de la situation de la Pologne au moment de l'élection de Stanislas-Auguste, que le pays se trouvait complètement isolé en Europe. La France seule eût pu apporter quelque contrepoids à l'action des cabinets de Prusse et de Russie, mais la cour de Versailles, on s'en souvient, avait vu de très-mauvais œil l'élévation du comte Poniatowski au trône; son ambassadeur, le marquis de Paulmy, avait été rappelé pendant l'inter règne, et s'était séparé, en fort mauvais termes, du prince primat, chef

du gouvernement jusqu'à l'élection d'un nouveau souverain. Il n'y avait donc à espérer d'elle aucun secours : épuisée d'ailleurs par les tristes résultats de la guerre de sept ans, elle voyait fort diminuée son influence en Europe et ne regrettait point d'avoir le prétexte d'un mécontentement pour rester étrangère à des circonstances qu'elle n'aurait pu dominer. Elle se plaisait à donner à son impuissance les apparences de la rancune. Quant à l'Autriche, l'étroite alliance de la Prusse et de la Russie intimidait sa politique, et, selon les expressions de Frédéric II, « les hasards auxquels elle s'exposait étant plus considérables que les avantages qu'elle pouvait se procurer, elle prit le parti de demeurer tranquille spectatrice des événements. »

Stanislas-Auguste montait donc sur le trône en des conjonctures bien difficiles. Les deux premières années de son règne, de septembre 1764 au mois d'octobre 1766, furent cependant assez calmes. Ses adversaires se recueillaient en attendant la diète qui devait déchaîner tous les orages et commencer les suprêmes épreuves de la liberté polonaise. La correspondance du roi et de madame Geofrin, pendant cette courte période, est donc plutôt intime que politique : elle est remplie de causeries affectueuses et de petits incidents personnels aux deux interlocuteurs. Çà et là, cependant, on y relève quelques allusions aux difficultés de l'avenir : le Roi s'y montre mécontent et inquiet de l'attitude hostile de la cour de France qui refusait de le reconnaître ; il se méfie surtout de la question des dissidents et prévoit que l'intolérance de ses sujets catholiques pourra amener un jour des complications graves. Lorsque, à la diète d'élection, il avait laissé voir, à l'égard des dissidents, les sentiments de bienveillance que nous avons indiqués, il s'était heurté contre une indignation de mauvais augure : « A la plus légère tentative en faveur des *non-catholiques*, écrit-il à son amie, le 22 décembre 1764, il s'est

élevé un cri de fanatisme que j'aurais pu combattre, mais que j'ai mieux aimé paraître respecter pour l'étouffer plus vite. » D'autre part, il commence à ressentir les soucis de la royauté, il pressent de graves obstacles, encore mal définis, mais déjà menaçants; il a l'impression de sa faiblesse réelle et n'en parle pas sans impatience : « Toujours traversé, dit-il le 25 mai 1765, ou par les préjugés ou par la mauvaise volonté et des nationaux et des étrangers : tel bien que j'imagine, le manque de pouvoir, — et comme roi borné par une liberté jalouse et comme chef d'une nation désarmée, — m'empêche à tout moment de l'exécuter. » Il comprend le double péril que la licence du peuple polonais et les interventions du dehors font courir à sa situation. « Il me semble à moi, dit-il encore, que j'ai épousé Xantippe, et que ce n'est qu'à force de patience et d'adresse que je viendrai à bout de ma république, » et plus loin, tournant les yeux vers l'autre danger, qu'il ne se dissimule pas davantage, il ajoute : « Jugez quel je suis, surtout lorsqu'un voisin puissant se plaît à me faire sentir qu'il ne m'a aidé à devenir ce que je suis que parce qu'il s'est bien promis de m'empêcher de tout son pouvoir à parvenir au pouvoir, de l'empêcher, lui, de nous faire les passe-droits et les torts les plus outrageants. » De son côté, madame Geoffrin cherche à combattre les dispositions du roi à la mélancolie, lui fait espérer la prochaine reconnaissance du gouvernement français, lui raconte les avances qu'elle fait en sa faveur à des personnages influents, entre autres à M. de Sainte-Foix, premier commis des affaires étrangères, et à M. de Breteuil que le roi avait connu jadis à Saint-Pétersbourg, s'efforce de combattre les réminiscences romanesques de Stanislas-Auguste et le souvenir qu'il avait conservé à la Czarine, enfin le met particulièrement en garde contre le roi de Prusse qu'elle ne peut souffrir,

et dont elle trace, dans sa lettre du 19 août 1765, un portrait, injuste et violent en quelques points, assez exact par certains côtés, et affectant la forme de l'invective. « Il est pour moi un homme rare, mais je ne le vois ni grand homme ni homme vertueux. Il a de l'esprit, des talents et des parties dans l'esprit, mais il n'a ni sentiment dans son cœur ni vertu dans son âme... Il a gagné des batailles, mais où sont ses actions d'humanité, de justice, de noblesse, de générosité? A-t-il eu des amis? a-t-il rendu ses peuples heureux? Rien de tout cela : c'est tout le contraire ; de plus, il a la basse jalousie des sots. Cependant il n'est pas sot, mais il est jaloux. Il a la prétention au grand esprit comme aurait un petit bel esprit. » Et elle ajoute, ce qui ne fait pas l'éloge de sa perspicacité politique : « Dans cinquante ans, on ne parlera plus du roi de Prusse. »

Mais la grande affaire de ces premières années de la correspondance, c'est l'événement capital de la vie de madame Geoffrin, ce voyage à Varsovie qui a été un incident considérable en Europe, qui a stupéfié ses amis et dont la postérité a gardé le souvenir. C'est dans la lettre de félicitations qu'elle adresse à Stanislas-Auguste, le 24 octobre 1764, que je trouve la première pensée de ce voyage. « Mon cœur s'élançait vers vous, dit-elle, et mon corps a envie de le suivre... Pourquoi n'irais-je pas vous admirer?... Je ne veux point voir cela comme impossible. » Le projet n'en vient donc pas du Roi, comme on l'a dit, pas plus que ce dernier ne lui avait écrit : « Maman, votre fils est Roi ; » ou bien, selon la citation du baron de Gleichen : « Ma chère maman, je règne, ne me grondez pas. » Stanislas-Auguste n'a jamais tracé les mots qu'on lui prête, et quant au voyage, nous ne trouvons, dans sa correspondance des premiers jours du règne, que ces deux lignes, assez banales d'ailleurs, aux-

quelles il n'attachait aucune importance, et qu'il ne prévoyait certes pas devoir être prises au sérieux par madame Geoffrin : « Ne vous verrai-je donc jamais ? ne jouirai-je donc plus de la douceur, de la sagesse de vos avis ? » Madame Geoffrin a donc formé toute seule le projet d'aller en Pologne, qui n'était pas en ce temps-là aussi naturel qu'elle se plaît à le dire plus tard. Elle écrivait de Varsovie à Marmontel, le 30 juin 1766 : « Quand j'ai résolu mon voyage, il m'a paru la chose du monde la plus simple, et la suite nécessaire d'une amitié qui occupe mon cœur depuis quinze ans. » Il n'en est pas moins vrai que depuis le mois d'octobre 1764, où madame Geoffrin y songea pour la première fois, jusqu'au mois de mai 1766, où elle se mit en route, il s'était écoulé dix-huit mois en pourparlers, ce qui ne semble pas indiquer une chose très-facile à décider et à faire.

Stanislas-Auguste ne paraît avoir attaché quelque importance aux vagues allusions de madame Geoffrin, qu'à la suite d'une lettre du 7 février 1765, que nous n'avons point, malheureusement, et dans laquelle son amie s'exprimait à cet égard en termes beaucoup plus clairs : « Se pourrait-il bien, lui répond le Roi, dès le 6 mars, que vous pensiez à réaliser votre voyage de Pologne ? » et il ajoute, avec la bonne grâce la plus affectueuse : « Ah ! ma chère maman, se pourrait-il ? se pourrait-il ? Mais savez-vous bien que je voudrais déjà ne m'occuper qu'à faire en sorte qu'il y eût des beaux chemins, des beaux ponts, des bons gîtes, enfin tout ce qu'il faudrait pour que vous ne disiez point : Ah ! le vilain royaume que le royaume de mon fils ! »

Les choses étant sur ce ton, madame Geoffrin fait son plan, et elle écrit par le courrier suivant : « Oui, mon cher fils, j'ai le projet très-formé d'aller vous voir l'année prochaine. Je partirai de Paris le 1^{er} avril 1766, et j'irai,

doucement, tant que terre me pourra porter, jusqu'au pied de votre trône, et là je mourrai dans vos bras, de joie, de plaisir et d'amour. » Laissons de côté l'emphase un peu ridicule de ce langage, qu'on excuse d'ailleurs en pensant que madame Geoffrin avait alors plus de soixante-cinq ans ; voici l'affaire réglée, et il ne s'agit plus que d'en organiser les préparatifs. On n'allait pas aisément à Varsovie en 1766, et madame Geoffrin, âgée, accoutumée, quoi qu'elle en dise, à tous les raffinements du luxe contemporain, ignorant absolument l'art de voyager, n'étant guère sortie de Paris ou de sa banlieue, ne pouvait aller si loin que dans des conditions exceptionnelles. Néanmoins, cet ordre de difficultés ne l'effraye guère, et si la sollicitude du roi est en éveil sur ce point, c'est plutôt un autre genre d'obstacles qui inquiète madame Geoffrin : elle craint que « les entours » du souverain, ses parents, ses amis, la cour de Varsovie enfin, ne voient ce voyage de mauvais œil. « Je ne peux pas deviner, écrit-elle le 7 mai 1765, comment ils prendront mon arrivée ; » et elle exige de Stanislas-Auguste, sur ce point, la plus grande franchise : « Il faut que Votre Majesté, avec la vérité qui doit habiter dans le cœur des rois, me dise ce qu'elle pense et ce qu'elle peut prévoir. »

Le Roi, d'après le ton de ses réponses, semble avoir été assez combattu ; d'un côté il désirait très-sincèrement revoir sa vieille amie, et il était vivement touché de l'empressement qu'elle lui avait marqué ; de l'autre, il craignait non-seulement les fatigues d'un voyage aussi pénible pour une femme de cet âge, mais encore le triste spectacle que devait lui présenter l'état de la Pologne. « Oh ! si j'avais franchi de certains pas, lui écrit-il le 25 mai 1765, si j'étais plus à mon aise sur quelques articles essentiels, je pourrais me dire avec plaisir : Je vais recevoir et placer maman de manière à ne pas lui faire regretter

sa course. » Ce sentiment délicat se comprend sans peine, mais le Roi eut peur que madame Geoffrin ne se méprit sur sa pensée, et peu de jours après, revenant sur le même sujet, il insistait avec énergie pour lui demander de venir, en s'efforçant de calmer les inquiétudes qu'elle avait manifestées, et il ajoutait : « Je vous souhaite et vous désire passionnément, » et encore « vous me ferez plaisir et très-grand plaisir. » Quant aux entours que redoutait madame Geoffrin, il s'attache à la rassurer : « Il n'y en a aucun (je vous garantis cela solennellement) qui puisse vous causer le moindre désagrément. Vous trouverez dans mes frères de fort honnêtes gens, fort droits et fort attachés à moi, par principes et par inclination... Mes vieux oncles ont presque autant envie de vous voir que moi. Toutes les jeunes femmes qui m'appartiennent s'empresseront d'être bien avec vous. »

Les chemins étaient donc ouverts, et le 24 juin 1765, madame Geoffrin annonçait son voyage, décidé pour l'année suivante. On a prétendu qu'il y avait peut-être à cette excursion un motif de politique secrète : nous devons dire que nous n'avons point trouvé la moindre trace de cet ordre d'idées dans la correspondance ; le caractère bien connu de madame Geoffrin ne permet pas de supposer qu'elle eût cherché sur ce point à tromper le roi, et aucune allusion, si lointaine qu'elle fût, ne laisse penser que le voyage eût une autre cause que l'amitié. Madame Geoffrin indique même, avec beaucoup de finesse psychologique, l'objet qui l'avait déterminé : elle sentait que bientôt, et par la force des choses, sa correspondance avec le roi cesserait d'avoir le moindre intérêt, si rien ne venait la renouveler. « Notre commerce se serait refroidi et éloigné insensiblement de part et d'autre, sans nous en douter. Vous ne m'auriez plus parlé des choses dont je n'aurais eu nulle idée, et moi, de mon côté, qui ne veux

pas être une rabâcheuse, je n'aurais pas voulu vous répéter ces maximes communes qui ne peuvent devenir des conseils étant hors de portée de la chose en question.» Madame Geoffrin tenait beaucoup au contraire à être toujours à portée, et la curiosité d'une part, l'affection de l'autre, activant son désir de conserver une influence sérieuse sur l'esprit du Roi, elle prit son parti et fit connaître sa décision à Varsovie en même temps qu'à ses amis de Paris.

Un incident toutefois faillit rompre tous ses projets, et même, — ce qui lui eût été beaucoup plus rude, — la brouiller avec le Roi. L'amitié de madame Geoffrin, comme tous les sentiments très-vifs, était assez jalouse, et s'alarmait aisément à la moindre apparence d'une dissimulation. On est étonné de rencontrer une telle susceptibilité chez une personne aussi calme; mais Stanislas-Auguste prenait soin de ménager, autant que possible, par l'exactitude de ses lettres, par les expressions affectueuses qu'il prodigue, ce défaut qu'il connaissait bien. Il se trouva néanmoins que deux personnages subalternes, par de sots bavardages, faillirent donner un brusque dénoûment à des relations aussi assidûment suivies, et cela au moment où l'accord était établi pour le voyage, où la joie du Roi se traduisait par des appels réitérés et les paroles les plus tendres. Un M. de la Marche, qui avait mené une vie assez aventureuse et avait cherché fortune dans les principales cours de l'Europe, s'était présenté, en revenant de Pologne, au ministère des affaires étrangères, comme chargé par le gouvernement polonais d'une mission en France. D'après ses explications, Stanislas-Auguste l'aurait envoyé à Paris pour y nouer des relations mystérieuses avec le cabinet de Versailles, au moyen d'un chiffre qui devait assurer le secret de la correspondance. M. de Sainte-Foix, premier commis des affaires étrangères, assez intrigué par ces ouvertures inattendues, était venu sur-

le-champ demander à madame Geoffrin, que l'on savait mieux au courant que personne des affaires du roi de Pologne, ce qu'il fallait penser de M. de la Marche. On devine avec quelle douloureuse surprise madame Geoffrin reçut cette confiance. Le Roi, qui se trouvait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans les plus mauvais termes avec le cabinet de Versailles, dont il attendait toujours la reconnaissance, avait essayé d'entrer en rapports avec le ministère sans dire un seul mot de ses intentions à sa fidèle correspondante ! Il avait fait choix d'un agent secret en cachant à son amie l'objet de la mission et jusqu'au nom du messenger ! Sans doute madame Geoffrin était en droit d'être piquée de ce manque de confiance, et, sans avoir la prétention de connaître toutes les résolutions du gouvernement de Pologne, elle ne pouvait apprendre sans chagrin que Stanislas-Auguste lui eût fait mystère d'une tentative de réconciliation avec la cour de France. Mais il faut ajouter que cet incident lui était d'autant plus désagréable qu'elle l'avait appris par M. de Sainte-Foix, et qu'aux yeux de tout le monde à Paris, elle paraissait ainsi exclue des confidences du Roi. Son amour-propre ici souffrait autant que son amitié. Aussi prit-elle sur-le-champ la plume, et elle écrivit à Stanislas-Auguste, le 21 décembre 1765, une lettre assez rude, où elle lui exposait l'affaire et se plaignait avec beaucoup d'amertume d'un procédé qui semblait démentir ce qu'elle disait elle-même à tout le monde, ce qu'elle avait dit, notamment à M. de Sainte-Foix, des sentiments affectueux et surtout de la confiance que le roi ne cessait de lui témoigner.

En même temps, et avant que Stanislas-Auguste eût reçu cette épître, une autre personne, par quelques paroles indiscretes, acheva d'exaspérer madame Geoffrin. Elle avait envoyé et recommandé au Roi quelques mois auparavant un architecte français nommé Louis, homme de

talent et dont le prince s'était utilement servi pour les embellissements de son palais. Il est assez difficile de savoir au juste, — car plusieurs lettres manquent à cette date de la correspondance, — quels avaient été les discours de cet artiste à son retour en France; mais il est vraisemblable qu'il s'était donné comme chargé par lui de quelque mission politique. La Pologne n'ayant pas de ministre à Paris, on supposait volontiers que Stanislas-Auguste y envoyait des agents secrets, et Louis avait fait ou laissé croire que des affaires sérieuses se traitaient par son entremise. Madame Geoffrin, que l'incident de M. de la Marche avait déjà mise en éveil, s'irrita plus violemment encore des prétentions de Louis, d'autant mieux que ce dernier, mécontent sans doute de les voir rebutées, se répandit en observations blessantes sur elle-même en se représentant comme le confident et l'ami du Roi. Bien que madame Geoffrin s'amusât dans son salon à faire l'éloge de l'ingratitude, elle paraît y avoir été fort sensible, car elle oublie, en parlant de ce malheureux Louis, sa modération accoutumée, et ne le désigne dans ses lettres au Roi que par les noms les plus méprisants : « J'ennuierai Votre Majesté peut-être jusqu'à l'impatience; pour moi, je suis bien sûre que cela me ferait cet effet si je reparlais de cette *espèce*. J'ai vidé mon sac dans les premiers moments de ma colère, et je ne le remplirai plus de cette *ordure*. » Tout cela est singulièrement forcé et un peu puéril.

Le Roi montra en cette circonstance la plus grande douceur et une patience exceptionnelle chez les hommes de son rang. Peu de souverains eussent supporté le ton aigre que madame Geoffrin s'était crue autorisée à prendre, les allusions qu'elle prodiguait sous forme de maximes philosophiques, ses affectations de respect et ses phrases cérémonieuses qui ressemblaient fort à l'ironie et au persiflage. Stanislas-Auguste sut n'y voir que la véritable

émotion d'une âme blessée, et il fournit sur La Marche aussi bien que sur Louis les explications les plus gracieuses. Louis s'était tout à fait mépris sur le sens des politesses du Roi : « Il a la tête un peu tournée parce que je l'ai peut-être un peu trop bien traité... Cet homme était-il fait pour m'attirer de votre part un désagrément un peu sensible? » Quant à La Marche, ce personnage s'était mis en rapport avec le *stolnik*, ou grand maître d'hôtel de la couronne ; le comte Moczynski avait cru être utile à son maître en confiant un chiffre à un Français qui retournait à Paris et qui prétendait être en mesure d'adresser des informations intéressantes. Il n'y avait rien autre chose en cette affaire, et, ces détails une fois donnés, le Roi n'a plus d'autre pensée que d'apaiser madame Geoffrin. Il est vraiment touchant de l'entendre insister de plus en plus sur le prochain voyage et dire, avec l'accent de l'amitié la plus sincère et la plus délicate : « Il suffit presque que vous me trouviez des torts pour que je m'en croie. » Ses lettres à cet instant sont des chefs-d'œuvre de sentiment, et il était impossible de mettre fin à cette petite querelle avec plus de grâce et de bienveillance. Madame Geoffrin avait elle-même trop d'esprit et en même temps trop d'affection pour le Roi, elle tenait trop à demeurer sa confidente pour ne pas se rendre sur-le-champ à ses instantes prières. Elle se hâta donc de clore l'incident et de se déclarer pleinement satisfaite. Le voyage, un moment remis en question, fut résolu d'une manière irrévocable. Madame Geoffrin donna ordre à son carrossier de presser l'achèvement de sa berline de voyage, et, à la fin de juin 1766, elle se mit en route.

Dans les premiers mois de cette année, le roi, ayant enfin été reconnu par le cabinet de Versailles, avait envoyé son chambellan, le comte de Loyko, faire part de son avènement à Louis XV. Ce gentilhomme fut reçu en audience

solennelle le 1^{er} avril 1766 et remit ses lettres de créance. Son retour en Pologne coïncidait avec le départ de madame Geoffrin, qu'il eut mission d'accompagner jusqu'à Vienne. Elle devait trouver là un officier polonais, le capitaine Bachone, envoyé au-devant d'elle par le Roi, et qui était chargé de la conduire à Varsovie : « Le capitaine Bachone, écrivait Stanislas-Auguste, est muni de tout ce qu'il faut pour rendre votre voyage depuis Vienne jusqu'ici le moins désagréable que possible. Vous aurez lit, meubles, cuisinier, argenterie, etc., etc.; vous trouverez vos gîtes arrangés; le susdit capitaine ira à cheval, à pied, en voiture, partout où il faudra. Les mauvais pas, les mauvais ponts vous seront épargnés ou seront réparés autant que possible... et Loyko ordonnera à Bachone toutes les emplettes à faire à Vienne dont vos gens ou vous-même pourriez avoir besoin. » Madame Geoffrin partait donc, escortée comme une princesse du sang, et son voyage eut lieu avec une solennité qui fixa l'attention de l'Europe entière. Elle-même a raconté dans une lettre à l'un de ses amis, M. Bautin, receveur général des finances à Paris ¹, les épisodes de son passage à travers l'Allemagne, l'aimable réception du margrave de Durlach et surtout les ovations dont elle fut l'objet à Vienne. L'Empereur, l'Impératrice, la haute aristocratie autrichienne l'accueillirent comme une célébrité de premier ordre, et il y a lieu de penser, d'après un mot d'une lettre précédente de Stanislas-Auguste, que la Czarine avait le vif désir de recevoir à son tour l'amie des encyclopédistes, la femme qui personnifiait en quelque sorte aux yeux des souverains lettrés de ce temps la civilisation mondaine et philosophique de la France. Mais Saint-Pétersbourg était bien loin pour la voyageuse; elle se contenta de Varsovie.

¹ Souvenirs du baron de Gleichen.

IV

Nous avons peu de choses nouvelles à dire de son séjour auprès du Roi. Les lettres de ses commensaux de Paris vinrent la trouver en Pologne; Voltaire lui recommanda les intérêts des Sirven et l'entretint de l'exécution du chevalier de La Barre; Marmontel lui parla de *Bélisaire*. Stanislas-Auguste la reçut comme une mère, avec toute la joie et toute la tendresse imaginables. Il ne paraît point cependant que ce séjour à Varsovie, qui se prolongea jusqu'au 13 septembre, ait été en définitive aussi agréable à madame Geoffrin qu'elle l'avait supposé. La réalité des choses est toujours inférieure aux espérances que l'on a conçues. Bien qu'en revenant à Paris madame Geoffrin ait affecté le plus grand enthousiasme, sa correspondance subséquente montre clairement que sa joie n'avait pas été sans mélange. Un billet que le Roi lui adressa à Varsovie même indique qu'il y avait eu entre eux quelques difficultés assez sérieuses et que la voyageuse craignait d'être restée trop longtemps en Pologne. « Non, lui dit Stanislas-Auguste, je vous le jure en honneur, actuellement que nos âmes et nos esprits se sont replacés à leur vraie place l'un pour l'autre, passer ma vie avec vous ferait mon bonheur. » L'excellent prince était de très-bonne foi quand il traçait ces lignes, et cependant il est incontestable qu'il n'aurait pu vivre bien longtemps en paix avec madame Geoffrin. La vivacité même de leur affection mutuelle amenait des susceptibilités fréquentes; nous en avons déjà indiqué une, nous en rencontrerons d'autres, et il y avait eu certainement à Varsovie quelques orages. Nous n'en voulons d'autre preuve d'ailleurs que la lettre même écrite par madame Geoffrin dès son arrivée à Vienne en revenant de Pologne; on y sent, à travers l'effusion d'une véri-

table reconnaissance et d'une amitié toujours tendre, une sorte de rancune ou plutôt de tristesse qui ne devait point s'effacer. Le Roi s'était laissé aller à tutoyer madame Geoffrin dans un passage affectueux de sa lettre précédente; celle-ci relève cette petite licence avec une profonde mélancolie : « Il y a un *tu* dans la lettre de Votre Majesté qui m'aurait fait mourir de joie et d'amour il y a quelques mois; mais j'ai trouvé une si grande différence entre les lettres et les actions que je regarde ce *tu* comme une illusion de Satan... Hélas! je n'ai rien de plus raisonnable à faire que de me garantir de vos enchantements et de me rappeler ce que j'ai souffert. » Et plus loin : « Tous mes mécontentements n'ont point influé sur mes anciens sentiments. Non, rien ne pourra les détruire. Cependant, j'ai tout vu, tout su et tout senti. » Le voyage avait donc été une déception qu'il a fallu beaucoup de temps pour atténuer et dont l'impression ne fut jamais complètement détruite. C'était bien la peine de l'aller chercher si loin!

Madame Geoffrin, partie de Varsovie, ainsi que nous l'avons dit, le 13 septembre, passa la fin de ce mois et une partie d'octobre à Vienne, au milieu des adulations de la cour impériale : elle était à Strasbourg le 22 octobre, et, peu de jours après, à Paris. Elle laissait le roi en présence des redoutables difficultés que nous avons précédemment exposées. La diète de 1766, qui eut lieu du 6 octobre au 19 novembre, accusa plus nettement que jamais les éléments de discorde qui fermentaient dans la nation : la Prusse y obtint le rétablissement du *liberum veto*; les catholiques persistèrent dans leur opposition aux désirs des dissidents et ne leur accordèrent que d'insignifiants avantages; ceux-ci, de plus en plus mécontents, montrèrent des dispositions fort menaçantes; les deux partis accusèrent également le roi de tiédeur pour leur cause : les

troupes russes pénétrèrent plus avant dans les provinces polonaises, et le roi, compromis par elles, impopulaire pour les dissidents aussi bien que pour les catholiques, sentait son impuissance s'accroître en même temps que le péril. De quelque côté qu'il se tournât, il ne rencontrait que des obstacles, et la plupart des mesures qu'il avait prises au début du règne étaient menacées de ruine. Vainement il avait dit aux envoyés de Prusse et de Russie, dans un moment de découragement absolu : « Otez-moi cette couronne que vous m'avez procurée, mais épargnez à ma nation le malheur et l'outrage de la priver de ce qui lui ôtera jusqu'à l'espoir d'une consistance nationale. » Repnin et Benoît répondirent en annonçant l'arrivée de nouvelles troupes étrangères. Stanislas-Auguste devait céder, et il savait qu'en se décidant à ne point opposer une résistance impossible il soulevait] contre lui les imprécations du parti libéral. Il préféra, selon sa forte expression, « sacrifier l'honneur au devoir, » et il se soumit, puisque ses adversaires, Russes, patriotes, dissidents, divisés entre eux sur la plupart des questions saillantes, se réunissaient dès qu'il s'agissait de l'attaquer. Son émotion fut tellement grande au milieu de ces discussions dont il se voyait le point de mire, et dont il pressentait la funeste issue pour sa patrie, qu'il faillit se trouver mal dans une séance. « Cela me fit tant de peine, écrit-il à son amie, et me remua si fort qu'il me prit un tremblement dans tout le corps avec une suffocation. » Rulhière, qui rapporte ce détail, en parle fort légèrement. Stanislas-Auguste, dit-il, « s'évanouit de rage » en voyant rétablir le *liberum veto*. C'était plutôt de chagrin, et assurément cette douleur était bien respectable : on ne devait que trop éprouver plus tard les résultats de cette décision imposée par les armées étrangères. Le roi ne se faisait pas d'illusion sur ce point, et sa clairvoyance,

ses efforts pour atténuer les exigences de la Russie et de la Prusse sont un honneur pour lui devant la postérité. Seul en ce moment il jouait un rôle patriotique; tandis que les patriotes s'entendaient avec les cabinets coalisés pour obtenir le *liberum veto*, tandis que les dissidents formaient la même alliance pour conquérir des privilèges, Stanislas-Auguste résistait autant que possible aux influences étrangères; il était dans le vrai en luttant contre les patriotes, contre les Russes et les Prussiens, pour maintenir le système de la pluralité des voix, en condamnant les exagérations des dissidents et l'intolérance du parti catholique. Il voulait une solution vraiment utile à son pays, des réformes mesurées, une organisation politique régulière et l'indépendance de la Pologne. S'il eût été le maître, il eût sauvé ce malheureux État que les passions violentes allaient jeter dans une irrémédiable anarchie, et qui devait accuser plus tard son souverain des maux que ce dernier s'était efforcé de prévenir.

Les événements se précipitaient. Le Roi cherchait parfois à s'en distraire en s'occupant de bâtiments et d'œuvres d'art, mais chaque jour de mauvaises nouvelles le ramenaient à la sombre réalité. Il apprenait tantôt que les troupes étrangères avaient fait quelque progrès, tantôt que des confédérations se formaient sur divers points du territoire. L'invasion et l'insurrection le menaçaient tout ensemble, avec ce singulier raffinement dans les rigueurs de la destinée que l'insurrection réunissait contre lui les catholiques et les dissidents, et que l'invasion affectait de le vouloir défendre contre ses sujets rebelles. Tandis que les étrangers donnaient à son autorité une fâcheuse couleur par leur concours intéressé, les confédérés prenaient l'aspect d'un parti national. Ainsi la monstrueuse coalition des dissidents et des catholiques, des patriotes affolés et des seigneurs que l'élection de Poniatowski et les déci-

sions de la diète de convocation avaient éloignés des affaires, se dressait contre le gouvernement du Roi, qu'elle prétendait ouvertement chasser du trône. En même temps, les étrangers, qui ne voulaient point laisser renverser un prince élevé par leur influence, et dont ils n'avaient rien à craindre, puisqu'il ne trouvait de point d'appui nulle part, prenaient le rôle de défenseurs de l'ordre public et des droits de la monarchie. Ils saisissaient un nouveau prétexte d'ingérence dans les affaires polonaises, et le désordre des idées n'avait d'égal que le désordre matériel.

Stanislas-Auguste était dans une de ces situations où rien de bien n'est possible parce que la force manque, et d'ailleurs, il faut bien le dire, il n'était pas homme à accomplir des miracles. Son esprit agréable et distingué, son instruction étendue, son excellent naturel, son patient courage, son ardent désir du bien et du juste l'eussent rendu propre à gouverner son pays dans des circonstances même difficiles, mais non pas dans la situation désespérée où se débattait la Pologne. C'est avec raison que M. de Ségur, dans son *Tableau politique de l'Europe*, a dit de lui : « Son sort, pendant tout son règne, fut d'être tyrannisé par son peuple ou par ses voisins. Comme il avait peu d'énergie et beaucoup de lumières, son esprit clairvoyant ne lui servit jamais qu'à prévoir ses malheurs sans pouvoir l'en garantir. » Il souffrait, en effet, profondément, mais il avait peu d'initiative personnelle et se réfugiait dans le sentiment de son droit. Lorsqu'il écrivait à madame Geoffrin : « Il me reste cette conviction intérieure, qu'aucune force humaine ne peut m'ôter : J'ai fait et voulu le bien public de tout mon pouvoir, » et lorsqu'il se consolait ainsi des malheurs dont ses adversaires lui imposaient la responsabilité, il indiquait à la fois la noblesse de son cœur et l'impuissance de sa volonté. Peut-être, après tout, devait-il être ainsi, et je

crois volontiers que les grands hommes n'apparaissent jamais qu'aux époques où il leur est possible de faire de grandes choses. Il y a des désordres politiques qu'un caractère supérieur et un vaste génie peuvent réprimer, mais encore faut-il qu'il y ait des ressources dans le pays qu'il s'agit de sauver et que les circonstances viennent en aide à l'énergie d'un individu. Il faut aussi et surtout que le prince ou le chef improvisé de l'État aient en main des forces avec lesquelles ils soient en mesure de dominer la situation. Stanislas-Auguste était dépourvu de tous moyens d'action : il ne disposait que d'une armée insignifiante, et il avait contre lui tous les mécontents du royaume ; l'appui des troupes étrangères, en le maintenant matériellement sur le trône, était une cause de faiblesse morale plus redoutable peut-être que l'isolement, et l'on peut dire à sa louange qu'aujourd'hui même, à la distance d'un siècle, on ne voit point comment il aurait pu sauver la Pologne des étreintes d'une oligarchie sauvage, d'un catholicisme intolérant, de l'esprit dissident surexcité à l'extrême et des ambitions de ses voisins.

Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire complète des événements, et nous nous bornerons à en rappeler les principaux traits. Les confédérations se multipliaient dans le royaume et se transformaient en insurrection légale non-seulement contre le souverain, mais contre le véritable progrès représenté par Stanislas-Auguste. Le mouvement de réaction contre les sages réformes qui avaient signalé les premiers temps du règne était si nettement accentué que les confédérés choisirent pour leur maréchal ce même prince Radziwill que la diète de convocation en 1764 avait privé de ses biens et de ses charges pour résistance ouverte à l'autorité suprême. Or, le maréchal de la confédération, en vertu de ces funestes usages qui rendaient impossible tout gouvernement sérieux, était investi de prérogatives

qui le plaçaient de droit au premier rang de l'État. Il recevait le serment des ministres et des grands officiers de la couronne et prenait ainsi de fait le pouvoir exécutif. Ces mœurs politiques sont tellement étranges qu'il faut les voir décrites dans les documents contemporains avec une placide indifférence pour croire qu'un peuple les eût conservées à la fin du dix-huitième siècle. Il faut bien reconnaître toutefois que telle était l'organisation de la Pologne, et que l'insurrection était un épisode des plus naturels, prévu, réglé et approuvé par la constitution du pays : « Les mécontents qu'on appelle ici confédérés, écrit le Roi à son amie, ont transféré leur conseil et leur maréchal ici, et ils prennent aujourd'hui les serments des deux commissions du trésor et de la guerre. » Ainsi, ces agglomérations de rebelles, formées d'hommes dirigés par les principes les plus disparates, étaient en droit de créer un État dans l'État, d'élire un chef, de rassembler des troupes et d'envoyer leur maréchal siéger à Varsovie auprès du roi, prendre part au gouvernement et dicter sa volonté aux conseillers de la couronne ! Cet incident était extrêmement pénible sans doute à Stanislas-Auguste, mais il fallait bien qu'il subit les lois du pays et qu'il s'armât de patience. Plus d'une fois il avait été tenté d'abdiquer, comprenant bien le péril d'une pareille organisation politique et le rôle humiliant auquel il était réduit, mais il pensait et avec raison « qu'il était de son devoir de ne quitter le gouvernail qu'avec la vie. » Son caractère le portait d'ailleurs à l'espérance, et c'était de bonne foi qu'il écrivait à madame Geoffrin : « A vous, qui êtes ma bonne maman et qui souffrez de mes maux, je dis : Ayez courage, car j'en ai. J'arriverai au port avec peine, sans doute, et non sans perte, mais j'arriverai, le cœur me le dit, et le devoir m'ordonne de ne pas lâcher prise. Mon désespoir serait une lâcheté et un plus grand mal pour l'État. » Il était

dans le vrai, non pas en espérant, car il n'y avait pas d'issue à sa situation politique, mais en regardant sa présence au pouvoir comme absolument nécessaire. Selon l'expression d'un récent historien, M. Jobez, qui rend pleine justice aux efforts de ce malheureux prince : « Il restait le seul pouvoir qui eût chance de sauver ce pays infortuné¹. »

Ce fut dans cet état de choses que s'ouvrit la diète le 5 octobre 1767. Stanislas-Auguste prévoyait que la session ne serait qu'une douloureuse crise : « Après-demain commence une diète, et quelle diète ! toutes les autres n'étaient rien en comparaison... Il n'y a point de mal que je ne me représente comme possible ; » et, quelques jours plus tard, il s'écria : « Oh ! c'est une terrible diète ! » La lutte engagée en effet entre les catholiques et les dissidents était arrivée au paroxysme, chaque parti réclamant au roi un concours qu'il ne pouvait et ne devait accorder exclusivement à aucun d'eux. Le tumulte en vint à ce point qu'il fallut plusieurs fois suspendre la délibération. Enfin, devant ce spectacle qui attestait une fois de plus les discordes d'un pays dont les impuissantes colères s'exhalèrent en imprécations vaines et en inimitiés individuelles, le gouvernement russe intervint par un coup d'État qui eût révélé aux Polonais la profondeur de l'abîme, s'ils eussent été capables d'en sortir. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, les principaux nonces du parti catholique furent enlevés et dirigés vers la Sibérie. Un tel acte de violence terrifia l'assemblée ; malgré des protestations isolées, elle consentit à en passer par toutes les exigences des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin, accorda aux dissidents ce que Catherine II réclamait en leur faveur, affirma de nouveau le *liberum veto*, enfin détruisit le peu de bien que le

¹ *Histoire de Louis XV*, t. VI, p. 479.

nouveau Roi et les princes Czartoryski avaient organisé avec tant de peine. De ce jour, moralement, la Pologne était condamnée.

Cette nation à laquelle on peut appliquer si justement un mot de Tacite, « ne pouvait supporter ni la liberté ni la servitude. » L'affront qu'elle venait de subir révolta son courage, et une nouvelle confédération, mieux définie que les précédentes, se forma dès que la diète se fut séparée. Connue dans l'histoire sous le nom de confédération de Bar, cette levée de boucliers contre la Russie a été le dernier effort de la Pologne indépendante. Les confédérés avaient inscrit sur leurs drapeaux : *Pro religione et libertate*. Et ces mots résumaient en effet la pensée générale qui avait inspiré leur initiative. On ne saurait donc les confondre avec les rebelles dont les tentatives coupables avaient abouti aux scènes de la diète de 1767, et l'on ne peut même se défendre d'une vive sympathie pour leur entreprise désespérée. Mais, au point où en étaient venues les affaires, une lutte commencée dans des conditions aussi fâcheuses était souverainement impolitique, et, en définitive, elle n'a eu pour résultat que de précipiter le démembrement de la Pologne. Hostile à la personne du Roi, dirigée par des hommes qu'il considérait comme ses ennemis, la confédération de Bar prit le caractère d'une insurrection contre la couronne, et Stanislas-Auguste s'y montra immédiatement contraire : « Ce qui me donne le plus de regret, écrivait-il à madame Geoffrin le 7 mai 1768, c'est la perte de tant de braves gens que quelques chefs hypocrites séduisent et ne savent pas mener, de sorte qu'ils deviennent les victimes de leur crédulité, tandis que, réservés à de meilleures occasions, ils pourraient faire la gloire et l'utilité de l'État qu'ils ne servent qu'à dévaster aujourd'hui. » Dès les premiers jours, l'antagonisme du roi et des confédérés se manifesta d'une

manière évidente, et c'est encore une question historique de savoir qui des deux avait raison.

La Pologne avait à choisir entre deux politiques, celle de l'enthousiasme et de la guerre, celle du bon sens et de la paix. Étant donné le caractère de la nation, la première devait nécessairement la séduire ; elle était noble, généreuse, héroïque : le pays avait été provoqué de la façon la plus audacieuse, son territoire était occupé sans déclaration d'hostilités par les troupes d'une puissance voisine, une pression constante était exercée depuis longtemps sur sa politique, enfin ses députés avaient été arrachés à leur siège par les ordres d'un souverain étranger. Bien que ces incidents fussent la conséquence logique et nécessaire de ses fautes ; bien qu'en Pologne une telle intervention ne fût point chose nouvelle et que les partis eussent même, en diverses circonstances, exploité cette situation au profit de leurs intérêts, il n'en est pas moins vrai qu'il y avait là un ensemble de faits qui justifiaient complètement la résistance à main armée. Mais, d'un autre côté, il n'était pas moins évident que cette résistance était vaine, que les forces des confédérés, quelque grand que fût leur courage, étaient hors d'état de résister à la puissance russe, et que si l'on pouvait, en surexcitant les colères d'un peuple impatient et belliqueux, prolonger pendant plusieurs années une lutte inégale, le résultat ne pouvait pas répondre aux espérances du patriotisme polonais. Les confédérés se dissimulaient à eux-mêmes ces rudes vérités avec des phrases éloquentes : le sentiment religieux dominait les uns, les instincts belliqueux exaltaient les autres, un patriotisme passionné les entraînait tous. La légitimité de leur cause les aveuglait. L'histoire respecte ces erreurs, mais elle en constate avec impartialité la poétique noblesse, en même temps que les funestes effets.

Stanislas-Auguste s'était placé à un point de vue tout

contraire. Son patriotisme, très-sérieux, mais beaucoup moins susceptible que celui des confédérés, ne troublait point sa froide appréciation des choses. Son naturel résigné le portait aisément à accepter les maux qu'il se sentait incapable de dominer. Sa timidité native s'arrangeait assez bien des impossibilités de l'audace, et il se trouvait ainsi prédisposé à examiner justement les chances de l'entreprise où se lançait avec tant d'empportement et d'imprévoyance une partie considérable de la nation. Il ne se fit illusion ni sur lui-même ni sur les ressources de son pays; il sentit que sa popularité, déjà bien compromise, subirait un échec irrémédiable peut-être s'il s'écartait de la Confédération, mais, en même temps, il la regardait comme tellement inutile et à tel point funeste qu'il n'hésita pas à se déclarer contre elle. Un grand nombre de ses compatriotes lui ont reproché cette décision et l'ont attribuée à ses sympathies pour la Russie : nous croyons cette appréciation inexacte. Le Roi avait souffert de la violence et de l'orgueil des diplomates accrédités auprès de lui par les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin, et qui le traitaient à la manière des proconsuls romains parlant aux rois de Cappadoce ou de Bithynie; il ne supportait qu'avec indignation ces procédés impérieux, et s'il eût vu un moyen raisonnable d'échapper à la tutelle de la Czarine et du roi de Prusse, il l'eût assurément saisi avec joie; mais il connaissait mieux que personne les forces de ses voisins et la faiblesse de son pays, et c'est dans cette conviction bien arrêtée qu'il faut chercher les motifs de son attitude systématiquement hostile à la confédération de Bar. Sa position personnelle n'en était pas moins devenue absolument fautive, car en se déclarant contraire aux confédérés, il associait sa fortune à celle des armes étrangères. On voit dans quelle épouvantable confusion se trouvait la Pologne au milieu de ses discordes, et à quel

degré d'abaissement elle en était venue. On se demande où était la patrie et s'il fallait la voir autour du souverain volontairement ou non allié des Russes, ou bien dans le camp d'une insurrection stérile, qui ensanglantait le sol du pays, au nom de l'indépendance sans doute, mais en même temps au nom des principes d'intolérance et d'anarchie, et dont les efforts ne devaient qu'accélérer le redoutable dénoûment. Stanislas-Auguste n'avait le choix qu'entre deux résolutions également terribles : en se plaçant à la tête des confédérés, où il n'eût joué d'ailleurs d'autre rôle que celui de Henri III se déclarant chef de la Ligue, il eût anéanti de ses propres mains l'apparence de gouvernement qui maintenait encore le nom de Pologne, et la royauté, seule image subsistante de l'unité du pays, eût été définitivement vaincue en même temps que l'insurrection : en rompant avec les confédérés, il devenait forcément le client des Russes. N'était-il pas en droit de s'écrier, dans ses douloureuses confidences à son amie : « C'est une difficile et triste commission que d'être roi de Pologne. » Et ailleurs : « Le triste rôle que le mien ! » Et, plus tard : « Heureux ceux qui sont morts ! »

On connaît les événements qui ont suivi, les horreurs de cette guerre, les massacres de l'Ukraine, les vicissitudes d'une lutte où les confédérés, sans cesse vaincus, rachetaient leur imprévoyance à force de courage, et ont obtenu, à défaut de la victoire qui devait inévitablement leur échapper, du moins cette admiration que l'on ne saurait refuser à l'héroïsme persévérant. Quant au malheureux prince que sa destinée avait condamné à assister à de pareils désastres, la tristesse profonde dont ses lettres à madame Geoffrin renouvellent sans cesse le témoignage, atteste tout ce qu'il a souffert. Du moins s'efforçait-il, autant que possible, de dégager sa cause de celle des Russes et de demeurer exclu-

sivement, en présence des partis en armes, le représentant de la république polonaise. Son rôle, comme il le dit lui-même avec justesse, « ne pouvait être *entier* sur rien » ; mais c'était le fait des circonstances et non pas de sa volonté. Il entendait rester, pour ceux qu'il considérait comme des rebelles, et que la Russie affectait de pourchasser en son nom, un Roi indulgent, un protecteur, un refuge assuré. Dans une lettre à madame Geoffrin, où il résume les motifs de sa conduite avec autant d'élévation d'âme que de sincérité, il explique les sentiments dont il est animé à leur égard et ses efforts pour adoucir, autant qu'il est en lui, les rigueurs de la lutte où ils sont engagés. On y sent une inépuisable générosité de cœur et un patriotisme vraiment ému : il est l'avocat de ses concitoyens auprès du vainqueur, et aucune considération ne l'empêche d'intervenir en faveur de ceux qui ne sont à ses yeux que des frères égarés. Il faut citer tout ce passage pour faire bien apprécier la sollicitude constante de Stanislas-Auguste envers des sujets qui le méconnaissent et dont il comprend et excuse l'erreur : « Quand je parle pour les confédérés, dit-il le 3 mars 1770, quand je demande à la Russie de se désister de la garantie et de se relâcher sur l'article des dissidents, elle me répond de façon à me faire sentir que ses troupes sont maîtresses de mon pays et de ma résidence, et que, si elle m'abandonne, je cesserai bientôt d'être ce que je suis. Cela ne me fait point changer de langage, et cependant j'ai la douleur de voir les confédérés publier tous les jours des écrits affreux contre moi, tandis qu'ils enlèvent mes revenus et qu'ils pillent quiconque me reste encore attaché... Quand mes gens font sur eux des prisonniers, ils les relâchent d'abord sans rien leur prendre ; aux officiers on rend même leurs chevaux... Toutes les fois que les Russes font des prisonniers sur les confédérés, je m'emploie à obtenir leur liberté, ou du moins l'adoucis-

ment de leur sort... Les Russes ont beau me dire : « Vous parlez pour ceux qui veulent vous détrôner », je répons : « A mon égard, ils pèchent par ignorance, mais leurs motifs, du moins chez la plupart, ont le patriotisme et l'indépendance nationale pour objet : ils sont Polonais, donc je dois tâcher de les secourir comme je le fais. » Ma conduite est invariable là-dessus... Il est possible qu'elle amène ma perte finale, mais j'aime mieux espérer que ma sincérité constante, que mon patriotisme réel me feront enfin rendre justice peu à peu, et je conclus toujours par dire : Patience et courage. » On voit par cette lettre intime l'âme du roi à découvert ; il n'y a rien à ajouter à ces nobles paroles, qui expriment si fidèlement sa pensée et que ne saurait oublier la postérité.

V

On devine combien madame Geoffrin devait souffrir de ces lugubres événements. Elle ne s'occupait guère de politique et se rendait compte fort incomplètement des affaires polonaises, mais elle en savait assez pour comprendre que la situation était fort grave et pour ressentir le contre-coup des peines qui agitaient le Roi. Elle cherche à le distraire, autant que possible, en ces sombres années, par des conversations relatives surtout à des œuvres d'art, à des cadeaux qu'elle lui envoie avec sa libéralité accoutumée, par de réflexions philosophiques et parfois même par des petites susceptibilités, moins graves que l'affaire La Marche, mais qu'elle ne lui épargne point quand elle croit qu'il y a lieu. On sait qu'elle était grondeuse de son naturel envers ses meilleurs amis ; en 1768 notamment, elle paraît s'être laissée aller à cette inclination dans une lettre perdue, que le Roi appelait « la terrible lettre », où elle adressait à Stanislas-Auguste d'assez sérieuses plaintes sur

des griefs qui remontaient au voyage de Pologne. « Il y avait longtemps, dit-elle quelque temps après, que mon cœur était trop plein. Je n'ai pas pu le contenir plus longtemps ; il s'est répandu. » Le Roi avait, de son côté, mal pris ces observations, et il s'ensuivit une correspondance assez froide et assez gourmée pendant quelques jours ; madame Geoffrin crut même devoir renvoyer à Stanislas-Auguste toutes les lettres qu'elle avait reçues de lui, et qui se sont retrouvées ainsi, sauf quelques lacunes, dans les archives de la famille Poniatowski. Le mécontentement réciproque, si l'on en juge par les intervalles de la correspondance, dura assez longtemps, mais finit par s'effacer peu à peu, et madame Geoffrin reprit son ton accoutumé, sous une forme toutefois plus solennelle que par le passé.

Quoi qu'il en soit de ces querelles, dont la cause exacte est bien difficile à définir, mais qui avaient leur point de départ dans des bavardages ou peut-être des manéges de l'entourage royal, il est certain que le Roi avait en madame Geoffrin une amie très-sincère, un cœur qui battait à l'unisson du sien et qui reflétait exactement ses tristesses et ses espérances. C'est avec raison qu'elle disait à Stanislas-Auguste : « Vous ne serez jamais mieux aimé que par moi », et qu'elle l'assurait de la persévérance de son affection, en dépit des difficultés qui s'étaient produites à deux reprises. « Mon sentiment pour Votre Majesté, lui disait-elle avec raison, a toujours subsisté, malgré les secousses que la vérité et la franchise y ont données, et il subsistera jusqu'à ma fin. »

Aussi combien elle est troublée des mauvaises nouvelles qui viennent à chaque instant de Pologne ! « Je vois avec bien de la douleur, écrit-elle le 18 septembre 1769, la continuation des orages » ; et plus tard, le 1^{er} janvier 1770 : « Il y a bien des Polonais ici ! je ne les vois pas sans un

serrement de cœur; je n'ose leur faire de questions dans la crainte d'apprendre de nouveaux malheurs. » A mesure que les circonstances se développent, ses inquiétudes redoublent : « Je n'entends pas prononcer, dit-elle, le nom de la Pologne sans un frémissement. » Le Roi connaissait bien la sensibilité de son amie sur tout ce qui touchait à ses affaires, et il n'osait pas insister trop vivement sur ce point de peur de l'affliger. Cette réserve même augmentait la sollicitude de madame Geoffrin. « Votre Majesté finit sa lettre en me disant qu'elle ne veut rien dire davantage, de peur de me serrer le cœur : il est entre deux planches. » Avec quelle sincère compassion elle lui écrit, le 26 mars 1770 : « On vous a fait un fatal présent en vous donnant une couronne. Je crois qu'on ne vous l'a donnée que pour vous rendre le plus malheureux de tous les princes. » Cette préoccupation constante a même changé son caractère : « Toutes mes idées étaient gaies, dit-elle, et même souvent comiques; mais cette gaieté intérieure m'a quittée en quittant la Pologne... J'avoue à Votre Majesté que l'occupation où je suis continuellement de votre situation a rempli mon imagination de noir. » A tant de maux qui déchiraient la Pologne, la peste est venue se joindre. Nouveau souci pour madame Geoffrin... « Imaginez, s'il vous est possible, l'agitation où cela me met. » Les malheurs politiques dominent cependant tous les autres : « Mes yeux se sont remplis de larmes quand, à la fin de votre lettre, Votre Majesté me dit : « C'est un torrent de peines contre lequel il faut que je nage : je le fais et je le ferai tant que je pourrai... » mais le pourrez-vous encore longtemps? » On voit combien est fidèle, constante et empressée cette amitié qui s'émeut de toutes choses, et à laquelle le roi répond par la plus délicate et la plus respectueuse tendresse. Le spectacle d'un sentiment réciproque aussi ferme et aussi pur donne un

attrait particulier à leur correspondance ; je ne crois pas en effet, qu'il y ait beaucoup d'exemples d'une affection pareille entre deux personnes de rang aussi disproportionné, séparées par de telles distances, préoccupées d'objets si différents et continuant un échange d'idées aussi désintéressé avec autant de persévérance.

Un événement dramatique vint, au milieu de ces troubles, émouvoir l'Europe entière. L'exaspération des confédérés était à son comble : ils étaient évidemment hors d'état de continuer la lutte ; la France, dont ils avaient imploré le secours, ne leur avait envoyé que des troupes d'aventuriers et quelques officiers de fortune, en secret et en trop petit nombre pour les servir ; la Turquie, leur alliée, avait peine à se défendre elle-même contre les armées russes ; la Saxe, dont ils avaient également imploré l'aide, en lui promettant le trône pour un prince de sa maison royale, avait repoussé leurs avances, et les avait même dénoncées à la cour de Berlin. L'argent et les hommes faisaient défaut à l'insurrection, qui d'ailleurs avait excité les passions révolutionnaires en décrétant la déchéance de Stanislas-Auguste. Quelques-uns de ses chefs, dans des actes publics qu'ils désavouèrent plus tard, avaient même conseillé ouvertement le régicide. Ces revers, ces provocations criminelles, enflammèrent à la fin un certain nombre de fanatiques. Furent-ils poussés ou non par les chefs de la Confédération ? C'est un point demeuré obscur ; ces derniers se sont toujours défendus de toute participation à l'attentat. Quoi qu'il en soit, le 3 novembre 1771, au moment où Stanislas-Auguste quittait, vers neuf heures du soir, le palais de son oncle, le prince Czartoryski, sa voiture fut assaillie par des hommes armés, qui tuèrent l'un de ses gardes, dispersèrent les autres et l'emmenèrent, seul, à pied, après l'avoir blessé, hors de la ville, au milieu d'une forêt d'où ils pensaient gagner le camp des confé-

dérés. Obligés par divers incidents, et notamment par la crainte du cordon de troupes russes qui entourait la ville, de quitter momentanément leur prisonnier, ils le laissèrent aux mains d'un des leurs, chargé de veiller sur lui. Le Roi, par son éloquence émouvante, parvint à toucher le cœur de cet homme, et à lui persuader de le rendre libre. Avant le jour, il rentra à Varsovie, au milieu des acclamations de la foule, qui ne pouvait considérer sans émotion le prince, dont les blessures et les habits en désordre attestaient suffisamment les dangers qu'il avait courus.

L'indignation fut générale dans le pays et dans toutes les Cours. Le Roi eut un regain de popularité en Pologne, et les souverains étrangers s'empressèrent de lui faire parvenir leurs compliments officiels. A Paris, notamment, où madame Geoffrin avait entretenu les souvenirs qu'avait laissés jadis le comte Poniatowski, les sympathies de la société furent des plus vives. Il est inutile de dire quelle avait été la consternation de madame Geoffrin à la nouvelle de cet événement, et quelle fut sa joie en recevant les quelques lignes par lesquelles le roi la rassura sur les suites de l'attentat : « Je les ai lues et relues, dit-elle, et fait lire et relire à tous ceux et celles que j'ai vus. » Et plus loin : « Je finis en me prosternant aux pieds de Votre Majesté ; j'embrasse ses genoux, et j'arrose ses mains de mes larmes de joie, en les baisant de tout mon cœur. » C'est avec raison, d'ailleurs, qu'elle vanta l'attitude du roi en cette conjoncture : Stanislas-Auguste avait gardé la plus grande dignité, et il devait, sinon la vie (car il est vraisemblable que les conjurés ne voulaient point le tuer), mais au moins la liberté à son sang-froid et à son courage. Il eut depuis le mérite de ne s'exagérer ni les avantages qu'il y avait lieu d'attendre de la réprobation universelle manifestée contre les auteurs du crime, ni les périls ultérieurs dont il pourrait être menacé.

Le seul sentiment qu'il laissa voir fut une nouvelle confiance dans la protection divine : « Puisque Dieu m'a sauvé par une espèce de miracle, écrit-il à son amie, il est visible qu'il veut encore m'employer à quelque chose ici-bas. » Cette pensée était digne de son caractère élevé ; mais les événements devaient cruellement démentir ses nobles espérances.

La Pologne touchait au premier épisode de sa ruine : la Confédération de Bar allait être définitivement vaincue, après quatre années de lutte, qui avaient réduit le pays aux plus douloureuses extrémités. Épuisé de sang et d'argent, dépeuplé, démoralisé, complètement inerte sous les pieds du vainqueur, le royaume ne pouvait opposer aucune résistance aux résolutions qui seraient prises par les cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, auxquels celui de Vienne s'était uni depuis quelque temps. Le roi pressentait l'existence de projets formidables, et c'était l'âme navrée de ces événements qu'il écrivait, le 8 août 1772 : « L'armée autrichienne occupe déjà presque le quart de la Pologne et paraît vouloir le garder. Les Prussiens continuent à maltraiter la partie qu'ils tiennent d'une façon qui n'a point d'exemple, je crois, dans l'histoire. Les Russes commencent à parler aussi de nous ôter la moitié de la Lithuanie. » Les soupçons du roi devaient être promptement confirmés par la sinistre réalité. Dès le 17 février de cette même année, la Russie et la Prusse s'étaient mises d'accord ; le 4 mars, l'Autriche était entrée dans l'alliance, et trois jours avant la date de la lettre que nous venons de citer, le 5 août 1772, les trois Cours avaient signé à Saint-Pétersbourg le premier traité de partage.

« L'orage qui grondait sur ma tête depuis six mois vient de fondre », écrivait Stanislas-Auguste à madame Geoffrin, le 19 septembre suivant ; le roi de Prusse a fait

occuper, le 13 de ce mois, toute la Prusse polonaise, excepté les villes de Dantzig et de Thorn; son ministre et celui de Russie ont remis hier aux miens un papier par lequel ils m'annoncent que la Cour de Vienne va en faire autant, de commun accord avec eux. Le ministre de celle-ci n'est pas encore ici, mais doit arriver aujourd'hui ou demain. » Le démembrement de la Pologne était décidé; rien ne pouvait plus arrêter le cours de sa lugubre destinée. Le roi a du moins l'honneur d'avoir lutté jusqu'au bout : en même temps qu'il sollicitait l'intervention des puissances, il résistait, au sein de la diète, aux demandes des trois Cours. « Mais, hélas ! s'écriait-il, après avoir assisté aux séances où les nonces furent forcés de confirmer eux-mêmes la ruine de leur patrie, à quoi tout cela sert-il, quand on n'a pas soi-même ni argent ni armée ? » La partie, en effet, était perdue, et madame Geoffrin, atterrée par ces derniers désastres, disait avec raison : « Il n'y a ni conseils, ni avis, ni consolations à donner à Votre Majesté. »

VI

L'intérêt politique de la correspondance s'arrête à cette date. Désormais, elle a pour objet beaucoup moins les affaires de l'État, que les incidents journaliers de la société contemporaine, les faits personnels, les nouvelles du monde et des amis communs. Stanislas-Auguste revient cependant quelquefois sur un sujet qui lui tenait particulièrement au cœur, les calomnies que beaucoup de ses compatriotes se plaisaient à répandre contre lui. Les vaincus consentent rarement à s'avouer qu'ils sont la cause de leurs désastres, et ils aiment à rejeter sur leurs gouvernements la responsabilité des maux dont ils sont accablés. C'est

par l'intempérance de leurs accusations vaines que les partis se consolent de leur stérilité; mais l'histoire n'est pas dupe de ces injustices, et, s'il faut une victime aux peuples qui souffrent, la postérité n'accepte pas les jugements précipités de la douleur et de la colère. Il est équitable d'examiner de près la prétendue innocence des nations qui succombent, et, en présence des excuses qu'elles se prodiguent à elles-mêmes, il convient de se défier souvent des hypocrisies de l'adversité. Stanislas-Auguste se sentait sous le coup des invectives farouches d'adversaires auxquels il fallait à tout prix un coupable, et qui s'attribuaient le mérite du patriotisme en faisant peser sur la tête de leur souverain les accusations les plus injustes. C'était à bon droit qu'il s'indignait de ces violences de langage et qu'il rappelait la série d'erreurs que ses ennemis avaient commises malgré lui, et dont ils prétendaient lui imputer les conséquences. En définitive, il avait fait tous ses efforts pour assurer à la Pologne un sage gouvernement; il avait usé ses forces, dès le début de son règne, pour dominer une oligarchie turbulente, pour faire pénétrer dans les lois le principe de la tolérance religieuse, pour abolir le système politique qui subordonnait les plus nécessaires mesures au caprice d'un seul; il n'avait cessé de travailler à l'extinction des discordes civiles. Sans doute, son avènement avait été amené par de fâcheuses interventions étrangères, et son élection avait été un triste symptôme de l'état où la Pologne se trouvait réduite. Mais il n'était pas responsable d'une situation qui datait de loin; les faits qui s'étaient produits alors, les intrigues et la prépondérance de puissances voisines étaient le résultat de circonstances qui avaient de profondes racines dans le passé, et la transmission des pouvoirs, depuis de longues années, s'effectuait au milieu de semblables manœuvres. Du moins avait-il eu la noble ambition de

rendre utile à son pays l'autorité qui lui avait été remise entre les mains, et si, plus tard, à la suite des fautes du parti contraire, — fautes habilement exploitées assurément par la Prusse et par la Russie, — il n'avait pas cru devoir engager une lutte dont l'issue ne pouvait être douteuse, s'il avait été plus prudent qu'héroïque, pouvait-on lui reprocher cette sagesse à l'heure même où les événements en démontraient si bien l'opportunité? Les confédérés, au contraire, s'étaient opposés systématiquement aux réformes les plus mesurées; les uns avaient prétendu maintenir, en religion et en politique, les lois d'un autre âge; les autres avaient voulu sur-le-champ obtenir l'égalité des droits que le libéralisme du gouvernement ne pouvait manquer de leur accorder dans l'avenir; tous avaient invoqué le concours des puissances voisines, et, après avoir amené les Prussiens et les Russes sur le territoire de la patrie, ils osaient accuser le roi de connivence avec les armées étrangères. Enfin, ils avaient précipité leur pays dans une guerre inégale, malgré les conseils du souverain. Pouvaient-ils sérieusement prétendre que Stanislas-Auguste fût coupable des événements, et le désigner comme le complice du démembrement de la Pologne? Et le roi n'était-il pas fondé à s'écrier: « Je voulais abattre l'idole funeste du *liberum veto*; ils l'ont rétabli avec éclat à l'aide des étrangers, qui, ne pouvant se refuser au mépris que méritaient de tels Polonais, les ont asservis, après avoir été appelés par eux! » Il faut donc reconnaître que les *mécontents*, les *dissidents*, les confédérés de Radom et de Bar ont été eux-mêmes les instruments de la ruine de leur pays, et que si le roi a été parfois timide, crédule, s'il n'a pas eu le secret de quelque grand élan ou de quelque profonde politique, ils ont paralysé ses efforts, rouvert l'arène des luttes civiles et fourni jusqu'au dernier moment à la Prusse et à la Russie

des prétextes pour les détruire. Ceci, c'est l'histoire, et aucune réclamation ne prévaudra contre elle.

Nous avons dit quelle était la douleur de madame Geoffrin. La nouvelle du partage mit le comble à sa tristesse. Ainsi ce règne, dont elle avait salué l'aurore avec tant d'enthousiasme, se continuait au milieu de pareils désastres. Ce prince, qu'elle était si fière d'appeler « son fils », semblait n'avoir été appelé au trône que pour subir les plus poignantes épreuves de la grandeur souveraine : « Votre état me met hors de moi-même », lui écrivait-elle le 7 novembre 1773, et, le 24 décembre suivant, elle ajoutait : « Je ne parlerai point à Votre Majesté de la nouvelle année : les vœux que j'ai faits pour elle depuis qu'il s'en est écoulé un grand nombre ont été si impuissants que toute espérance m'est ravie ! Pour moi, c'est une année de moins qui me reste à vivre, et voilà tout. »

Elle présentait ainsi sa fin prochaine et la voyait s'approcher avec une véritable philosophie. Dès le 24 février 1774, elle indiquait elle-même des symptômes alarmants : « Quand j'ai été en Pologne, j'avais soixante-sept ans, et si je ne m'étais jamais regardée au miroir, je ne m'en serais pas cru plus de quarante ; je ne me sentais rien de la vieillesse. Cet état de choses s'est soutenu jusqu'à soixantedix ans, mais, depuis cinq ans, le dépérissement est sensible pour moi ; pas encore beaucoup pour les autres, parce que je n'ai aucune infirmité, mais pour moi, je sens tous les jours ma tête s'affaiblir ; plus de mémoire et des étourdissements très-fréquents. » Ce n'étaient là encore que des indices intermittents, et sa correspondance, pendant les deux années qui suivirent, ne se ressent pas de ces symptômes de faiblesse. On l'y retrouve encore toute entière avec les sentiments d'un cœur que la mort seule pouvait glacer, avec ce vif esprit et cette verve de style qui ne languissait jamais. Il n'y avait plus rien à dire

de la Pologne mutilée, accablée par la torpeur qui suit les grandes crises politiques. Madame Geoffrin et le Roi s'entretenaient de la France, des espérances que faisait naître l'avènement de Louis XVI; Stanislas-Auguste, comme tous les contemporains, croyait au rajeunissement de la vieille monarchie; madame Geoffrin, moins disposée à bien augurer des choses, n'était pas aussi confiante; elle avait eu trop d'illusions sur les affaires de Pologne pour se laisser aller à l'enthousiasme: « Notre jeune roi est un parfait honnête homme, disait-elle le 25 mars 1776; nos ministres sont vertueux, ont beaucoup d'esprit et de lumières; ainsi il faut espérer que, quand l'expérience y sera jointe, tout ira bien. Dans ce moment-ci on détruit; il faut voir ce qu'on rétablira sur les ruines. » Les événements ont prouvé qu'elle n'avait pas tort de suspendre son jugement.

La lettre que nous venons de citer était presque la dernière qu'elle devait écrire. Elle fut frappée de paralysie à la fin de 1776, et, pendant tout le cours de l'année suivante, elle languit sur son lit de douleur. Sa fille, madame de la Ferté-Imbault, envoyait au roi des nouvelles de plus en plus inquiétantes. Un jour pourtant madame Geoffrin, dont la tendresse pour le roi de Pologne n'était pas affaiblie par tant de souffrances, voulut essayer de lui écrire; elle ne put que tracer d'une main tremblante ces mots à la fin d'une lettre de sa fille: « Je vous aime de tout mon cœur. » C'était le suprême adieu, qui résumait sa correspondance de treize années. Elle mourut peu de temps après, le 6 octobre 1777. Elle avait fait pendant cinquante ans, selon le mot de l'abbé Morellet, « le charme de la société. Elle avait été constamment, habituellement vertueuse et bienfaisante ». L'un de ses amis résumait l'impression du monde contemporain lorsqu'il s'écriait, en terminant son panégyrique: « Sa mémoire sera intéressante pour


tous ceux qui l'ont aimée. » D'Alembert ne pouvait parler d'elle sans une émotion profonde : « La plume me tombe des mains, dit-il en terminant la belle lettre qu'il a consacrée à sa mémoire, mes yeux se remplissent de larmes, et je ne vois plus ce que j'écris. » Stanislas-Auguste plus que tout autre avait été ému de la maladie de celle dont l'âme lui était si dévouée : « Vous faites trop de bien, vous rendez trop de gens heureux, lui écrivait-il peu de jours avant sa mort, pour que celui qui est la bonté même n'ait voulu vous conserver qu'à moitié. Du moins mon esprit raisonne d'après mon cœur, et celui-ci est rempli de vous. »

Il commençait, au moment où elle fermait les yeux, la seconde partie de son règne. Pendant cette période qui précédait les dernières crises où devait disparaître la Pologne, il eut du moins la satisfaction de provoquer, par son administration juste et sage, une prospérité relative dans son pays accablé. Ce fut un moment bien court, quelques années à peine, une halte au bord des abîmes ; Stanislas-Auguste conservera l'honneur d'avoir employé toutes les ressources de son intelligence et de son dévouement à cet essai de résurrection de sa patrie. Lassée de tant de discordes et complètement épuisée par la guerre, la Pologne sembla se ranimer un instant par l'étude des sciences et la culture des lettres ; des poètes illustres, des savants, des jurisconsultes, des historiens jetèrent un dernier rayon sur ses ruines. On eût dit que le génie polonais voulait profiter du répit accordé par la destinée à l'indépendance expirante pour entourer d'un éclat imprévu l'accalmie qui précédait sa mort. Le roi aimait à présider les assemblées littéraires des hommes éminents dont il encourageait les efforts ; il les réunissait chez lui à un jour fixe avec les étrangers et les artistes qui passaient à Varsovie. N'était-ce pas une réminiscence du salon de madame Geoffrin et n'a-t-il pas trouvé, dans ce dernier hommage rendu à sa

mémoire, les seules joies de son triste règne? Que de fois sans doute il a pensé à elle au milieu de ces fêtes intimes pareilles à celles qu'il avait vues à Paris dans sa jeunesse, et où avaient commencé entre eux ces relations familières dont nous avons suivi le cours. Ainsi le souvenir de son amie se trouvait attaché à la seule époque heureuse de sa vie agitée, à ces quelques années de travail et de repos que devait sitôt interrompre la catastrophe du dernier partage.

CHARLES DE MOÛY.

Février-mars 1875.



CORRESPONDANCE INÉDITE
DE
STANISLAS-AUGUSTE
PONIATOWSKI
ET DE
MADAME GEOFFRIN
1764-1777

NOMS

ATTRIBUÉS A QUELQUES PERSONNES
DANS CETTE CORRESPONDANCE

TÉLÉMAQUE, le Roi.

LA BOUSSOLE, l'Impératrice.

CICÉRON, le prince chancelier Czartoryski.

ATTICUS, le prince palatin de Russie, son frère.

ALCIBIADE, le prince Adam, son fils.

ASPASIE, sa sœur, la princesse Lubomirska.

MINET, Krasicki, évêque de Varsovie.

LE SPHINX, la princesse Sapieha, sœur de Branicki¹.

¹ Ces noms supposés ne paraissent point dans toute la première partie de la correspondance : la liste en fut remise par le roi Stanislas à madame Geoffrin, lors du voyage de cette dernière à Varsovie en 1766. On trouvera au surplus dans la correspondance divers autres pseudonymes qui ne sont point indiqués dans cette *clef* et qui ne peuvent être expliqués que par conjecture.

INDEX

CHAPTER I. THE HISTORY OF THE

CHAPTER II. THE HISTORY OF THE

CHAPTER III. THE HISTORY OF THE

CHAPTER IV. THE HISTORY OF THE

CHAPTER V. THE HISTORY OF THE

CHAPTER VI. THE HISTORY OF THE

CHAPTER VII. THE HISTORY OF THE

CHAPTER VIII. THE HISTORY OF THE

CHAPTER IX. THE HISTORY OF THE

CHAPTER X. THE HISTORY OF THE

CHAPTER XI. THE HISTORY OF THE

CHAPTER XII. THE HISTORY OF THE

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE
STANISLAS-AUGUSTE
PONIATOWSKI
ROI DE POLOGNE
ET DE
MADAME GEOFFRIN
1764-1777

I

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Détails sur la Diète d'élection. — Désir du Roi de se concilier la sympathie de la cour de Versailles.

Varsovie, ce 9 septembre 1764.

MA CHÈRE MAMAN,

Il me semble que j'ai encore plus de plaisir à vous appeler de ce nom depuis avant-hier. Dans toute notre histoire, il n'y a point d'exemple d'une élection aussi tranquille et aussi parfaitement unanime¹. Il n'y a pas eu un Russe de présent à cette élection, et les deux principaux de la maison Potocki (qui a été depuis quarante ans la rivale de la mienne) ont voté pour moi². Il

¹ Le récit de l'élection que nous avons donné dans l'introduction montre que cette affirmation était exacte, quoiqu'il faille tenir compte des motifs de cette unanimité.

² La famille Potocki n'en fut pas moins toujours hostile à Stanislas-

m'a bien valu d'être le fils de mon père et d'une mère Jagellon¹. La nation a bien voulu se souvenir de l'un et de l'autre en ma faveur. La tranquillité et la douceur de cette assemblée immense ont été si grandes, que toutes les principales dames du royaume ont été présentes au champ électoral², au milieu des escadrons de la noblesse, sans éprouver la moindre incommodité, et j'ai eu la satisfaction d'être proclamé par la bouche de toutes les femmes comme par celle de tous les hommes de ma nation présents à cette élection ; car le primat³, en passant devant leurs carrosses,

Auguste. Quatre jeunes gens de cette maison avaient voulu former dans les provinces méridionales une confédération contre le Roi au moment même de son élection. Ils furent faits prisonniers par les Russes. Plus tard, les Potocki prirent part à la confédération de Bar.

¹ Constance Czartoryska, mariée le 14 septembre 1720 à Stanislas, comte Poniatowski, dont elle eut sept enfants : 1^o deux filles : Louise, née en 1728, mariée au comte Zamoyski, palatin de Podolie et dont la fille épousa plus tard le grand maréchal de Pologne Mniszech ; Isabelle, née en 1730, mariée à Clément Branicki, grand-hetman de Pologne, dont elle n'eut point d'enfants ; 2^o cinq fils : Casimir, né en 1721, chambellan de Pologne, marié à Apollonie Ustrzycka ; il eut un fils dont nous parlerons plus bas ; François, né en 1723, mort curé de Cracovie ; Stanislas, né en 1732, roi de Pologne ; André, né en 1734, marié à Marie-Thérèse Kinska : il entra au service de l'Autriche et mourut, en 1773, laissant un fils qui fut le célèbre Joseph Poniatowski, maréchal de France, lequel ne s'est jamais marié ; Michel-Georges, né en 1736, primat de Pologne et de Lithuanie, mort en 1794 à Varsovie.

Le roi n'ayant pas eu d'enfants et la branche de son frère André s'étant éteinte dans la personne du maréchal Joseph Poniatowski, la famille s'est continuée exclusivement dans la branche du prince Casimir, frère aîné du Roi. Casimir eut pour fils unique Stanislas, né en 1754, mort en 1833. Les trois fils du prince Stanislas furent : 1^o le prince Charles, chef actuel de la famille, né en 1808, marié à Élise, marquise de Montecatini, dont il n'a pas eu d'enfants ; 2^o le prince Michel, né en 1815, mort sans postérité en 1864 ; 3^o le prince Joseph, sénateur de l'Empire français, né en 1816, mort à Londres en 1873. Son fils unique est le prince Stanislas Poniatowski, né en 1835, marié en 1856 à Louise, comtesse Le Hon, d'où : 1^o Catherine, née en 1857 ; Charles, né en 1862 ; et André, né en 1864.

² Le champ électoral était tracé par le maréchal de la diète. La noblesse s'y réunissait à cheval, les Polonais sur la rive gauche de la Vistule, les Lithuaniens sur la rive droite : au centre était la *Szopa*, construction légère où se réunissaient les sénateurs et les députés des palatinats. (Voyez, pour les détails, *Etat de la Pologne*. Amsterdam, 1770, p. 154 à 156.)

³ Uladislas Lubinski, archevêque de Gnesno et primat de Pologne.

leur a réellement fait la gentillesse de leur demander qui elles désiraient pour Roi. Que n'étiez-vous là? vous auriez nommé votre fils!

Ma chère maman, ne vous verrai-je donc jamais? Ne jouirai-je donc plus de la douceur, de la sagesse de vos avis? Car de là où vous êtes, vous pouvez me donner des maximes, mais le conseil est hors de portée.

Nommément, je désirerais beaucoup le vôtre sur tout ce qui peut me concilier une des choses que je désire le plus, et certainement plus que vous ne pensez même : c'est l'amitié du roi de France. Il est roi, roi de France, et il a un cœur; c'est plus qu'il n'en faut pour me faire souhaiter vivement d'être bien avec lui. Je suis extrêmement peiné de la tracasserie du primat avec M. de Paulmy¹, et d'autant plus que cela a occasionné l'éloignement d'ici de tous

C'était le primat qui, de concert avec le maréchal de la diète et en vertu de sa charge, recueillait les suffrages des nobles en passant devant leurs escadrons. La dignité primatiale appartenait au siège de Gnesno depuis 1417, et depuis 1749 le primat avait le privilège de se vêtir de rouge comme les cardinaux.

¹ Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, fils du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, et neveu du comte d'Argenson, ministre de la guerre. Né en 1722, il fut successivement ambassadeur en Suisse, secrétaire général du ministère de la guerre, ambassadeur à Varsovie en 1762, puis à Venise de 1766 à 1770. Il mourut en 1787, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'incident que rappelle le Roi avait été fort grave. Lorsque les ambassadeurs étrangers avaient quitté Varsovie, après la mort d'Auguste III, pour témoigner du mécontentement que les troubles de Pologne causaient à leurs cours, le marquis de Paulmy eut son audience de congé du primat, et dans son discours il déclara nettement qu'il devait se retirer « jusqu'à ce que le calme et le bon ordre fussent rétablis ». Le primat, piqué de l'expression, lui répondit avec aigreur : « Vous ne reconnaissez donc pas la République? » M. de Paulmy reprit froidement : « Je reconnais la République divisée. » La conversation continua quelques instants sur ce ton, et lorsque M. de Paulmy se retira, le primat, affectant de ne plus le regarder comme ambassadeur, lui dit : « Adieu, M. le marquis de Paulmy! » Ce dernier riposta par ces paroles : « Adieu, M. l'archevêque de Gnesno. » La cour de France avait fort mal pris cette altercation, et demanda formellement la réparation de ce qu'elle considérait comme une insulte, à l'époque où il fut question de reconnaître Stanislas-Auguste.

les ministres et employés de France. Dluski ¹ n'a pas été admis à paraître devant le roi très-chrétien. Ainsi, je n'ai personne par qui adresser ma lettre de notification. J'ai pris le parti de confier à mon frère ², qui est au service d'Autriche et qui part pour Vienne ce soir, ma lettre pour le roi de France, avec ordre de la remettre à Vienne au ministre de France qu'il y trouvera. J'espère qu'elle sera bien reçue et qu'on voudra bien y démêler ma pensée, car, autant qu'il est possible de faire entrer des choses dans un acte de pure formalité, autant j'y en ai mis dans cette lettre. Pour peu qu'on veuille être bien avec moi en France, je vous promets que, de grand cœur, je ferai la moitié du chemin ³.

Adieu, maman ; je ne puis vous écrire davantage aujourd'hui. Rempinski n'est pas encore de retour. J'attendrai son arrivée pour répondre à vos deux dernières lettres. Je suis très-aise de voir que Dluski vous revient.

II

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Refus de M. Hennin, ancien résident de France à Varsovie, de recevoir la lettre de Stanislas-Auguste à Louis XV. — Dispositions de la Prusse.

Varsovie, ce 3 octobre 1764.

La personne qui vous rendra cette lettre s'appelle madame Truet ⁴. Elle a été gouvernante d'enfants dans plu-

¹ Dluski, envoyé du roi à Paris.

² André Poniatowski, général au service d'Autriche. (Voyez la note généalogique à la page précédente.)

³ Nous avons exposé dans l'introduction pourquoi le gouvernement de Louis XV était peu disposé à répondre aux sentiments de Stanislas-Auguste. Nous indiquons quelques-uns de ces motifs dans une note de la lettre suivante.

⁴ En note, de la main de madame Geoffrin : « A la Ville de Strasbourg,

sieurs maisons en Pologne. Elle a enseigné le français dernièrement à ma nièce. A ce titre, elle m'a demandé absolument une lettre pour vous, ne voulant pas autrement partir pour la France où elle a affaire. Cela même lui a fait un mérite à mes yeux.

Je vous écris pour la troisième fois depuis mon élection, et à cause que c'est à vous que j'écris, je trouve que vous avez le plus grand tort du monde de ne m'avoir pas fait autant de réponses, quoiqu'il n'y ait pas encore quatre semaines d'écoulées depuis cet événement.

J'ai nouvelle de Vienne que M. Hennin¹, votre ci-devant résident d'ici, a refusé de recevoir ma lettre pour le roi de France que mon frère a voulu lui remettre², sous prétexte qu'il croyait qu'il y aurait des démarches préliminaires qu'il faudrait arranger premièrement dans l'affaire du primat. Mon frère lui a répondu (outre beaucoup d'autres raisons qui certainement doivent séparer entièrement l'affaire de mon élection de celle du primat) que si

rue Saint-Denis, au coin de la rue Greneta. » Cette lettre présente une particularité rappelée dans la correspondance postérieure : le cachet en est découpé. Nous verrons, en effet, plus loin, que madame Geoffrin renvoyait quelquefois son cachet au Roi pour lui permettre de juger si ses lettres avaient été décachetées à la poste. Cette lettre du 3 octobre, qu'une autre lettre perdue avait précédée, lui fut remise tardivement. Elle explique les motifs de ces lenteurs dans sa réponse en date du 9 novembre.

¹ M. Hennin (Pierre-Michel), né en 1728, était entré de bonne heure dans la diplomatie. Il accompagna M. de Broglie en Pologne en 1752, puis y fut envoyé comme secrétaire de la légation de France, dont le marquis de Paulmy était titulaire; il en fut rappelé après la mort d'Auguste III, la France n'ayant pas reconnu l'élection de Stanislas-Auguste. Après avoir séjourné quelque temps à Vienne, il fut nommé résident de France à Genève, puis en 1778 premier commis des affaires étrangères. Il demeura au ministère jusqu'en mars 1792, époque à laquelle il fut destitué par Dumouriez; il mourut en 1807. Auteur de plusieurs ouvrages de grammaire, de bibliographie et de littérature, M. Hennin était associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1785. Il avait été affilié sous Louis XV à la correspondance secrète de ce prince, en 1760, et de préférence au marquis de Paulmy, à la mission duquel il était attaché à Varsovie. (*Voyez Correspondance secrète de Louis XV*, I, 241.)

² Voyez la lettre précédente.

je devais m'en mêler, il fallait commencer par me reconnaître¹. Au reste, M. Hennin a pris copie de ma lettre apparemment pour l'envoyer au roi de France, lequel sait par conséquent qu'il ne tient qu'à lui d'avoir mon amitié. Sa conduite servira de règle à la mienne.

Adieu, maman, pour aujourd'hui. J'attends de vos lettres avec la plus grande impatience. Telle chose que votre cœur fasse, elle ne vous empêchera pas, j'espère, de m'aimer, non plus que rien ne m'empêchera jamais de vous aimer à tout jamais et de vous le dire avec autant de plaisir que je le sens.

Le roi de Prusse a essayé de vexer les frontières de Pologne, comme il a fait les années précédentes²; mais, voyant déjà que le roi de Pologne, aujourd'hui, prend plus vivement à cœur son honneur et le bien-être de ses sujets que son prédécesseur, il m'a déjà fait faire une réponse qui fait espérer des procédés plus équitables.

¹ La France tarda, en effet, beaucoup à reconnaître Stanislas. La dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, était fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne avant Stanislas, et il était pénible pour le cabinet de Versailles de voir écarter de la succession de Pologne la maison de Saxe; ensuite le duc de Choiseul n'avait pu voir sans déplaisir une élection accomplie par l'influence des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg; « il envisageait, dit Frédéric II dans ses *Mémoires*, l'élection d'un roi de Pologne sans le concours de son maître comme une avanie faite au royaume. » (*Mémoires de Frédéric II*, t. II, 324. Voyez aussi *Correspondance secrète de Louis XV*, I, p. 330 et 331.)

² La Prusse avait déjà fait, de concert avec la Russie, diverses démonstrations sur les frontières de la Pologne, en vue de favoriser l'élection de Stanislas convenue entre les deux cours par le traité secret du mois de mars 1764. Les mouvements indiqués ici par le Roi étaient motivés par la crainte du cabinet de Berlin que les conseillers de Stanislas, notamment ses oncles Michel-Frédéric et Alexandre-Auguste, ne parvinssent à abolir le *liberum veto*. Frédéric II fait allusion dans ses *Mémoires* à ces inquiétudes (t. II, p. 321).

III

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Explications sur diverses irrégularités de la correspondance. — Demande de bons avis. — Exposé des motifs qui ont fait diminuer les prérogatives du grand général de Pologne. — Mort du prince Iwan de Russie. — Observations sur le choix d'un lecteur.

Varsovie, ce 20 octobre 1764¹.

Ma chère maman, et vous la serez toujours, je réponds à vos deux lettres du 21 et du 24 septembre, que Dluski m'a remises². Voici la quatrième que je vous écris depuis le 7 de septembre. Ainsi je mérite de conserver le titre de votre fils. Vous auriez la première depuis longtemps si, par un malentendu, elle n'était revenue de Vienne ici. Le prince straznik³ l'a fait repartir en droiture pour Paris, dans une lettre à lui. J'ai écrit la seconde par la même voie que celle-ci⁴. Elle mettait entre vos mains 400 ducats, dont

¹ Il y a inclus dans cette lettre et dans plusieurs des suivantes, un petit papier carré de la main de madame Geoffrin qui la résume et qui montre le souci qu'elle prenait de la correspondance royale. Il est ainsi rédigé pour la lettre du 20 octobre :

Confirmation du droit de dire mon avis.

Aveu de l'engouement.

Justification de la mort du prince Iwan.

Le prix qu'il veut bien mettre à mon amitié.

C'était un sommaire pour ses réponses. A cette époque, on le sait, — et cela depuis que l'art épistolaire était en honneur chez nous, — on aimait répondre aux lettres article par article. Bussy Rabutin vantait ce système qui donne en effet tant de clarté et de suite aux correspondances.

² Lettres égarées, ainsi que la deuxième lettre du Roi dont il est question dans la phrase suivante.

³ Le straznik ou général de l'avant-garde. C'était un emploi purement militaire : il y avait un straznik de Pologne et un straznik de Lithuanie. (Voyez *État de la Pologne*, *loc. cit.*, p. 113.) Le straznik était alors le prince Lubomirski, gendre du prince Czartoryski et dont la femme est souvent citée dans la correspondance.

⁴ Cette seconde lettre était datée du 26 septembre ; madame Geoffrin en

vous disposerez à volonté pour le bien du petit peintre Kucharski, que vous ferez aller à Rome ou rester à Paris, comme vous le jugerez le mieux pour lui. Une Française, qui retourne dans son pays, vous porte la troisième¹. Je crois que la voie dont je me sers aujourd'hui est et sera désormais la meilleure. Nous en jugerons à l'essai.

Comme il convient à tous les débuts de règne d'assurer les anciens traités, je commence par vous autoriser de la manière la plus authentique, la plus solennelle, la plus immuable à me continuer vos avis sincères et dénués de toute enveloppe de compliments; à me dire tout net ce que vous trouverez à reprendre en moi, et à m'instruire de tout ce que l'on vous dira de moi. Je me réserve le droit de la justification quand je croirai en avoir une bonne. Je fais trop de cas de vous pour ne pas chercher à vous paraître le moins blâmable que possible. Je me réserve, en outre, le droit de ne pas me conformer exactement toujours à vos conseils, parce qu'il est impossible qu'à cette distance vous soyez toujours exactement instruite des faits; mais que cela ne vous dégoûte pas de me donner des conseils, car, pourtant, la plupart seront bons et suivis.

D'après ces principes, je vous dirai que vous faites fort bien de me prémunir contre un défaut que je me sens réellement, celui de m'engouer trop aisément. Quant à la vengeance, ce n'est pas mon défaut. On me connaît si bien là-dessus que, dans une harangue publique, on m'a dit précisément qu'on sait *que ce mot de Louis XII* (que vous me recommandez) *fait maxime chez moi*. Mais je suis

accuse réception le 14 octobre et le 9 novembre. Elle indiquait, ainsi que madame Geoffrin le rappelle le 24 octobre, les mêmes sentiments que la lettre du 9 septembre, et en outre elle servait de passe-port à une libéralité du roi envers un artiste polonais, Kucharski, dont il est souvent question dans la correspondance et dont Stanislas, malgré tous ses efforts, ne parvint pas à faire un maître. On verra plus tard qu'il y renonça et ne lui confia que des travaux secondaires.

¹ C'est la lettre précédente en date du 3 octobre.

bien aise de vous prévenir sur une chose qui, chez vous, en France, sera probablement rendue différemment de ce qu'elle est.

A la diète de convocation¹, on a transféré, par intérim, le commandement de l'armée du grand général Branicki² au père de la princesse straznik, et on a établi un nouveau département, sous le nom de conseil de guerre, dont les grands généraux désormais ne seront que les présidents, au lieu de maîtres absolus du militaire qu'ils étaient jusqu'ici, autant et plus que vos anciens connétables³. Une longue et fâcheuse expérience a prouvé à la nation, d'un côté, qu'il était incompatible avec la nature

¹ La diète de convocation était l'assemblée chargée de l'interrègne : elle était précédée des mêmes formalités que les diètes ordinaires, ouverte par le primat et les nonces y élaient leur maréchal, La discussion y roulait sur toutes les affaires du gouvernement, finances, affaires étrangères, intérieur, etc., et sur la réunion prochaine de la diète d'élection. Celle qui avait précédé l'élection de Stanislas-Auguste avait été particulièrement orageuse. On y avait notamment décidé la suppression de la charge de grand général de la couronne dont était investi le comte Branicki. Ses fonctions furent provisoirement conférées au prince Adam Czartoryski.

² Le comte Branicki, grand général du royaume de Pologne sous Auguste III, avait été sur le point d'être élu Roi en 1752 par l'influence de la France. Il fut l'objet de diverses mesures de rigueur sous le règne de Stanislas-Auguste, auquel il ne cessa de se montrer contraire, et mourut en 1774. Il était le beau-frère du Roi, ayant épousé sa sœur Isabelle. (Voyez la note de la lettre du 9 septembre 1764.)

³ Cette réforme entrainait dans les plans politiques des Czartoryski, tout-puissants alors et qui voulaient, en substituant des conseils aux grandes charges de la couronne, diminuer d'autant la puissance de la haute aristocratie dont Branicki était l'un des chefs les plus influents. Ils tenaient donc doublement à la mesure que le Roi s'efforce de justifier et qui les délivrait d'un redoutable adversaire en même temps qu'elle détruisait une autorité naturellement suspecte à celle du Roi. L'appréciation que fait le Roi de la charge de grand général est du reste très-exacte : le pouvoir du grand général était à peu près illimité, puisqu'il commandait en chef et sans contrôle l'armée de la République et nommait à tous les grades jusqu'à celui de colonel inclusivement. Les diètes de 1764, 1766 et 1768 restreignirent de plus en plus ses privilèges, établirent une commission des guerres revêtue de ses attributions et dont le grand général eut seulement la présidence. Jean Zamoyski, en 1581, a été le premier titulaire de cette charge dont les appointements étaient de 120,000 florins ou 72,000 livres.

d'un gouvernement libre et sensé qu'un seul homme eût un si grand pouvoir; et de l'autre, on a vu par les exemples du passé, que quand le roi de Pologne savait s'attacher ce connétable unique, il pouvait opprimer la liberté sans opposition, au lieu qu'il lui sera bien plus difficile de corrompre tout le conseil de guerre. Quoique candidat au trône, ces considérations m'ont déterminé à agir vivement moi-même à la diète de convocation, pour cette réforme, dont j'ai juré depuis le maintien dans la capitulation royale que la nation m'a présentée en m'élisant¹.

Or, on vous dira peut-être que tout cela ne s'est fait que par vengeance contre mon vieux beau-frère, le grand général Branicki, parce qu'il s'est porté pour candidat à la couronne. Il fait actuellement des tentatives pour obtenir qu'à la diète de couronnement il rentre dans toutes ses anciennes prérogatives. Je réponds à cela :

« La diminution des pouvoirs de cette charge était
« nécessaire depuis longtemps. Aucun changement consi-
« dérable ne se fait aisément dans une république. Il faut
« épier les occasions. On a saisi et dû saisir celle que le
« grand général a fournie lui-même, non pas en se portant

¹ Le Roi fait allusion aux *Pacta conventa* présentés par les diètes aux nouveaux souverains quelques jours après l'élection. On avait ajouté en 1764 plusieurs articles aux anciennes capitulations. L'intitulé des *Pacta conventa* de Stanislas-Auguste porte qu'ils ont été convenus entre « les États de la République de la cour de Pologne et du grand-duché de Lithuanie et les commissaires de S. M. Stanislas-Auguste, élu roi de Pologne, etc., etc. MM. Ignace Cetner, palatin de Bels; Joseph Podski, palatin de Plock; Michel, prince Czartoryski, grand chancelier de Lithuanie; Casimir Poniatowski, grand chambellan de la couronne, etc. » Ce document constitue l'ensemble des engagements pris par le Roi, engagements auxquels les circonstances l'ont bien souvent obligé de contrevenir. Quant aux grands généraux, ils n'y sont point désignés nommément, mais le dernier paragraphe que rappelle évidemment Stanislas-Auguste est ainsi conçu : « Nous observerons, maintiendrons et remplirons les constitutions de la dernière diète de convocation »; ce passage vise l'abolition des privilèges du grand général. (Voyez les *Pacta conventa* publiés dans l'*État de la Pologne*, déj. cit. p. 214.)

« pour candidat, mais en mésusant de sa charge, contre la
 « teneur de son serment, lorsqu'il a employé les troupes
 « de l'État à gêner la liberté des suffrages aux diétines de
 « l'hiver dernier ¹, ensuite en rassemblant ces mêmes
 « troupes au cœur du pays et autour de la capitale, lors-
 « qu'il devait les tenir sur les frontières; en dernier lieu,
 « en quittant Varsovie et la diète, dont il se déclarait
 « ennemi, et qui l'a traité comme tel ². Je deviendrais
 « inconséquent, ridicule et fautif si je rompais et la loi de
 « convocation et mon serment pour faire plaisir au grand
 « général, en gâtant un ouvrage utile au public, désiré
 « depuis si longtemps, et qui a réussi avec tant de peine,
 « et justement je donnerais sujet à penser que la ven-
 « geance, et non pas le bien public, m'a guidé, si je défai-
 « sais comme roi ce que j'ai fait comme particulier. »

Si je vous ennuie par ces détails, prenez-vous en à vous-

¹ Cette opinion était alors assez répandue et on la trouve indiquée en termes à peu près identiques dans la *déclaration* du comte Kayserling et du prince Repnin du 4 mai 1764 : « Les troupes de la République ont été employées dans les diétines, afin de gêner les suffrages libres d'une noblesse indépendante. »

Les diétines étaient les assemblées particulières des palatinats et des autres provinces, qui avaient la prérogative de nommer les nonces à la diète. Celles de 1764, qui avaient été réunies pour préparer la diète de convocation, furent très-tumultueuses, excepté celle de Varsovie : celle de Graudentz, entre autres, fut l'occasion d'un conflit entre les troupes polonaises et un corps d'armée russe qui avait des magasins dans cette ville. C'est sans doute à cet incident que se réfère Stanislas-Auguste : d'après le rapport du général russe, il ne fit avancer ses troupes à Graudentz que pour défendre ses magasins menacés par de nombreux régiments polonais qui s'y étaient rassemblés, et qui n'y étaient pas venus évidemment sans l'ordre de son commandant en chef de l'armée de la couronne ; cette assertion fut très-vivement discutée par les partisans de Branicki, désireux de rejeter sur l'intervention inopportune des Russes la rupture de la diète.

² Ces deux autres accusations sont plus précises que la précédente. Il est certain que, en effet, le grand général avait rassemblé de nombreuses troupes autour de Varsovie au moment de la diète de convocation ; ces forces occupèrent le voisinage de Kosiniec avec un train d'artillerie tiré des arsenaux de la capitale. Elles avaient été amenées évidemment pour protéger le parti opposé à l'élection de Stanislas-Auguste et qui désirait un

même. Une maman et une gouvernante doit s'assujettir aux discussions, et puis c'est que chez vous, en France, on se pique d'aimer le grand général, qu'on y regarde comme un grand homme. Je voudrais que vous le connussiez, et qu'on fût une fois conséquent à votre cour. Si (comme on le dit toujours de chez vous) on aime la Pologne et on désire qu'elle devienne quelque chose, il faut m'aider au lieu de me traverser.

J'apprends qu'un nommé Lanckoronski, castellan de Kijow, et cordon-bleu, se transporte en France. Il y jouera sûrement aussi l'*illustre persécuté*. Il est bon de vous dire que personne ne le persécute, et on ne lui disait mot. Mais j'ai appris qu'on a arrêté ici un intrigant étranger auquel ce Lanckoronski a proposé directement de faire venir en Pologne une armée turque pour augmenter les bonheurs de l'inter règne. Il se sent découvert; apparemment la peur lui a pris, et il se sauve. C'est, au reste, un grand menteur.

Voilà pour chez moi. Vous me demandez des nouvelles de plus loin¹. Il est prouvé qu'un désespéré nommé Mero-wiez, a voulu mettre le prince Iwan en liberté, croyant faire

prince de Saxe. Branicki avec le grand maréchal Malackowski et le général Mokranowski était à la tête de ce parti, et lorsque les scènes violentes qui eurent lieu dans les premières séances de la diète firent craindre la dissolution de l'assemblée, le grand général se retira de Varsovie, suivi de l'armée de la couronne et accompagné du prince Radziwill, se plaçant ainsi en insurrection contre la majorité de la diète. Il faut dire que, de son côté, le parti des Poniatowski était appuyé par les troupes russes qui occupaient certains postes de la capitale. On voit sans cesse, dans les divers documents de l'époque, les différentes factions faire valoir mutuellement les mêmes griefs. En réalité, à ce moment d'inter règne, aucun des partis n'avait une notion bien précise de ses véritables devoirs et on n'aspirait qu'à l'emporter par la violence. Le Roi est bien sévère pour son beau-frère, auquel il ne peut pardonner son opposition, mais qui n'en est pas moins une des grandes figures de ce temps.

¹ Ces mots « de plus loin », dans la correspondance, signifient la Russie.

² Iwan VI, fils d'Antoine-Ulric de Brunswick et de la princesse Anne de Russie, petite-nièce de Pierre le Grand, né en 1740, désigné par l'impératrice Anna Iwanowna comme son successeur, fut proclamé czar à l'âge

fortune. Les gardiens¹ de ce prince malheureux, ne pouvant plus empêcher qu'on l'enlevât, ont fait leur triste devoir en le tuant. Le procès de Merowiez a été instruit avec toute la solennité et la publicité possibles, et il a été décapité. L'impératrice n'a eu d'autre part à tout cela que d'avoir mitigé la sentence qui condamnait le coupable à être brûlé vif. Je n'ai pas vu l'impératrice depuis six ans, et j'ai bien peu d'espérance de la revoir jamais. C'est une privation très-douloureuse pour moi, mais sur laquelle il faut, comme sur tant d'autres choses, me faire un calus.

J'aime mieux savoir de vous à peu près quelles seraient les conditions que pourrait désirer le lecteur que vous avez en vue pour moi, que de lui en proposer¹. Je vous dirai en même temps que j'ai réponse de Suisse, de manière à me faire espérer contentement de ce côté-là². Si cependant votre proposé est un *sujet parfait*, comme vous dites, je lui donnerai place volontiers. Un homme pareil bien trouvé est un trésor. Si je ne vous puis avoir, au moins j'aurai cet homme de votre main. Voici ma réponse pour madame de la Vallière³ : j'avoue que sa lettre m'a flatté infiniment.

de trois mois, en 1741, sous la tutelle de Biren, duc de Courlande. Mais à la fin de cette même année, Elisabeth, fille de Pierre le Grand, ayant réussi à monter sur le trône, fit enfermer Iwan dans une étroite prison où il paraît avoir toujours ignoré son origine. Catherine II, à son avènement, le fit transférer à Schlüsselbourg et en 1764, un Cosaque de l'Ukraine, nommé Merowiez, ayant tenté de faire évader le jeune prince, ce dernier fut assassiné par ses geôliers. Catherine a toujours été soupçonnée d'avoir ordonné ce meurtre odieux que le roi Stanislas semble d'ailleurs juger bien froidement.

¹ Madame Geoffrin avait songé à placer un ami auprès du Roi comme lecteur : on verra plus loin (lettre du 24 octobre 1774) comment elle comprenait cette place et combien, en effet, il était difficile de rencontrer un titulaire qui en fût digne.

² Il s'agit probablement ici d'un sieur Schmit qui devint plus tard secrétaire du Roi et dont il est question à plusieurs reprises dans la correspondance.

³ Anne-Julie de Crussol-Uzès, née le 11 décembre 1713, mariée en 1742 à Louis-César de la Baume le Blanc de la Vallière, petit-neveu de made-

Adieu, maman, pour aujourd'hui. C'est assez bavardé; j'aurais bien encore mille choses à vous dire, mais, Dieu merci! ce n'est pas la dernière fois que je vous écris. Je vous prie d'être bien persuadée que je connais parfaitement l'avantage précieux, inestimable, d'être le seul roi de la terre qui puisse compter avec certitude avoir quelques amis de cœur, aussi éclairés, aussi sincères que tendres, et que le titre de votre fils bien-aimé flatte mon amour-propre à l'égal de tous ceux que je porte ¹.

Mille remerciements à madame de la Ferté-Imbault de son souvenir ².

IV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Félicitations sur son élection au trône. — Joie de madame Geoffrin en recevant l'assurance de l'amitié du roi. — Nouvelles du monde. — Choix d'un secrétaire.

Ce 24 octobre 1764.

Mon cher fils ³, mon cher roi, mon cher Stanislas-Auguste! vous voilà trois personnes en une seule; vous êtes ma Trinité!

moiselle de la Vallière. La princesse de Conti avait fait donation du duché au marquis de la Vallière, père de Louis-César, en 1723. Ce dernier, d'abord duc de Vaujours à brevet, avait hérité en 1739 du duché de la Vallière à la mort de son père. Il fut grand-fauconnier de France et gouverneur du Bourbonnais. De son mariage avec Anne-Julie de Crussol il n'eut qu'une fille qui épousa, en 1751, le duc de Châtillon.

¹ C'était un peu forcé. On verra que ce trait a particulièrement touché le cœur de madame Geoffrin.

² Madame de la Ferté-Imbault, fille de madame Geoffrin. (Voyez la note de la lettre du 10 décembre 1776.)

³ L'enthousiasme de cette lettre paraît un peu puéril; mais on poussait alors volontiers à l'extrême l'expression des sentiments. Puis l'amitié sincère du Roi devait exalter singulièrement l'amour-propre de madame Geoffrin.

Imaginez, s'il vous est possible, mon transport de joie à la réception de cette divine lettre datée du 9 ! Je vous ai cru *notre bon Henri IV*, et moi je me suis crue Sully.

Il en usait avec ses amis comme Votre Majesté en use avec moi. En vérité, je suis digne de conserver toute ma vie ce doux et précieux nom de votre maman ! J'ai répandu des larmes de tendresse en lisant le détail de votre élection. Hélas ! oui, si j'avais été là, j'aurais crié bien haut : Mon fils ! mon fils ! Et puis je serais tombée morte de joie.

Mon cœur s'élançe vers vous et mon corps a envie de le suivre. Tenez, mon cher fils, si vous êtes un aussi grand roi que je le désire et que je l'espère, pourquoi n'irais-je pas vous admirer comme un autre Salomon ? Je ne veux point voir cela comme impossible ¹. »

Votre Majesté a bien raison de dire que les conseils sur chaque chose sont hors de portée, et les maximes, même les plus belles, sont très-communes. Comme vous savez sûrement, en fait de maximes, tout ce que l'on peut savoir, il n'y a rien à vous dire, mais ce dont je suis très-sûre, c'est que vous ferez tout ce qu'il y aura de mieux à faire. Je vois, comme dans les poèmes épiques, l'avenir me passer devant les yeux. Je vois la Pologne renaître de ses cendres, et je la vois, comme la nouvelle Jérusalem, resplendissante ! O mon cher fils ! mon adorable roi ! quel transport ce sera pour moi de vous voir l'admiration de l'Europe ! L'expérience, les événements et le terme de l'ambition où toute ambition doit être terminée, tout cela, dis-je, aura fait l'effet du morceau de glace. Votre esprit aura désormais tout son jeu et tout son ressort, il ne sera plus agité par des passions non satisfaites et par des contradictions continuelles. Dans ce moment-ci il me revient

¹ Nous trouvons dans cette phrase la première pensée du voyage de madame Geoffrin à Varsovie, qui a fait tant de bruit en 1766 et dont il est si souvent question plus loin.

un tendre ressouvenir de notre cher palatin¹. Quelle joie il aurait de vous voir couronné! Combien sa longue et sage expérience vous aurait été utile! Mais vous avez tant d'esprit, vous avez l'âme si belle, le cœur si sensible! tout cela vous conduira bien. Mon cher fils, mon cher fils, vous m'êtes bien cher et le serez toujours!

Cette précieuse lettre du 9 septembre s'est fait attendre longtemps par le malentendu que vous m'avez mandé. Mon cœur, qui en soupirait, vous avait cependant déjà justifié; il me disait: Il faut qu'il soit Roi avant d'être ami. Vous avez plus fait, mon cher fils, que je ne devais l'espérer: vous avez été Roi et ami en même temps!

Votre seconde lettre du 26 septembre est arrivée beaucoup plus promptement; elle est du même ton que celle du 9, remplie d'esprit, de bonté, de tendresse et de cette sensibilité délicieuse qui fait le charme de l'amitié.

Votre Majesté me prie d'avoir toujours soin de sa tête et de son cœur. Mon cher fils, c'est à vous à présent à calmer ma tête et mon cœur. Il faut me rendre le morceau de glace que je vous avais donné. Quand je songe que mon cher fils, que j'ai vu bien jeune, que j'ai bien grondé, est Roi, et m'aimant autant qu'il faisait quand il n'était que mon fils, la tête me pète et mon cœur brûle. Mon cher fils, je vous répète ce que je viens déjà de vous dire: votre ambition est satisfaite, vos occupations fixées, rien ne peut plus vous égarer. Tenez-vous seulement en garde contre les flatteurs qui vont entourer votre trône.

Notre pauvre comte de Caylus² est toujours très-mal;

¹ Stanislas, comte Poniatowski, père du roi Stanislas, était né en 1678 et il avait été l'ami et le compagnon d'armes de Charles XII. Chargé depuis de nombreuses missions à la cour de France, il y avait laissé les meilleurs souvenirs. Il devint castellan de Cracovie et mourut en 1762.

² Le comte de Caylus, célèbre archéologue, fils de la marquise de Caylus, auteur des *Souvenirs*, et petit-neveu par sa mère de madame de Maintenon. Il se fit connaître par ses voyages en Grèce et en Turquie, par

c'est réellement une perte pour les arts et pour ses amis, et pour moi en particulier.

M. de Conflans¹... qui a une assez mauvaise tête, il y a peu de chose dedans, et beaucoup d'activité, il mâche toute la journée à vide.

Je reconnais bien votre cœur au bon procédé que vous avez pour²... Il a une belle figure leste dont son étourderie fait la plus grande partie³.

On lui a dit en France tout ce qu'il y avait à dire; mais il y a bien peu de gens à qui les conseils profitent.

Quand Votre Majesté m'a chargée, il y a quelque temps, de lui chercher un secrétaire, après m'avoir fait le détail de toutes les vertus, qualités et talents qu'Elle lui désirait, Elle a fini par me dire qu'elle le voulait tel qu'Elle en pût faire son ami : cette dernière qualité renferme toutes les autres.

Je crois bien que vous trouverez en Suisse des secrétaires tant que Votre Majesté en voudra; mais vous ne trouverez qu'à Paris des gens de lettres qui aient la connaissance du monde en général, des hommes en particulier et des choses. Je ne vous enverrai jamais un homme

ses travaux sur les antiquités égyptiennes, grecques et romaines. Né en 1692, il fut élu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1742, et mourut en 1765.

¹ ... Le manuscrit a une rature qui défigure cette phrase.

Plusieurs personnes portaient en ce moment le nom de comte et marquis de Conflans qui était l'un des titres de la maison de Brienne et appartenait notamment à la branche d'Armentières. Nous pensons qu'il s'agit soit du marquis de Conflans, né le 23 juin 1714, brigadier en 1734, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1746, chevalier de l'ordre en 1753, commandant des Trois-Évêchés et maréchal de France en 1768; soit de Louis-Gabriel d'Armentières, marquis de Conflans, fils du précédent, né en 1725, mestre de camp-lieutenant du régiment d'Orléans-cavalerie en 1752, maréchal de camp en 1770.

² Trois lignes raturées.

³ Ligne raturée, de sorte que la suite ne s'applique plus à la personne précédemment indiquée.

pour mettre dans un bureau, pour écrire des lettres, pour vous lire quelquefois et pour vous parler latin et grec quand Votre Majesté le lui ordonnera; si j'entreprenais de vous envoyer un secrétaire à ma façon, ce serait un homme absolument dévoué à Votre Majesté, qui serait logé dans l'intérieur de son palais, qui n'aurait rien à démêler avec personne, et qui par conséquent ne dépendrait ni directement ni indirectement que de Votre Majesté, et qui, au surplus, ne se mêlerait d'aucune affaire; la seule qui l'occuperait serait d'amuser Votre Majesté et de lui plaire.

Il faut du temps pour trouver cela, et tout autre qui ne sera pas cela ne vaudrait pas la peine de vous être envoyé, et je ne m'en rapporterais à personne pour le choix. Je peux dire et même affirmer que je connais très-bien les hommes.

Votre Majesté ne m'en dédira pas.

Vous m'assurez, mon cher fils, à la fin de votre lettre du 26 septembre, que le plaisir de m'écrire vous est très-sensible. Hélas! hélas! quel plaisir dois-je avoir, moi, quand Votre Majesté me dit des choses aussi touchantes? Mon cher fils, mon cher Roi, mon cher Stanislas-Auguste, ma trinité, je vous adore en vous embrassant. Il ne me reste plus rien à désirer que de vous voir marié et de vous voir des enfants qui, s'ils vous ressemblent, seront dignes d'être nés sur le trône.

V

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Ordre de la correspondance. — Réponses à divers points des lettres du Roi. — Le grand général Branicki. — Impression causée à Paris par la lettre de Stanislas-Auguste à Louis XV. — Restitution de ses biens au fils du comte de Brühl. — Bruits répandus en France sur les projets de mariage de Catherine II. — Revenus du Roi. — La princesse Lubomirska.

Ce 9 novembre 1764.

Mon cher, mon bien-aimé, mon adorable fils,

J'ai reçu, hier 8, la lettre dont Votre Majesté m'a honorée, du 20 octobre ; ainsi je vois qu'il faut trois semaines par la voie ordinaire, et qu'en six semaines on a réponse. Je vais m'arranger en conséquence, et me faire une loi de vous écrire tous les mois une fois, et ma lettre sera datée, autant que cela me sera possible, *le 7 du mois*. C'est une date bien mémorable pour moi¹.

Pour mettre bien de l'ordre dans mes affaires, par rapport à tout ce qui regarde Votre Majesté, je vais récapituler la date de vos précieuses lettres. La première, *du 9 septembre* ; la deuxième, *du 26 septembre* ; la troisième, celle *du 20 octobre*, que j'ai reçue hier.

La première est venue avec une lettre du straznik, les deux autres par le banquier Hummel, qui me paraît la meilleure voie. Je lui ai porté moi-même ma réponse à votre lettre du 26, et par l'arrangement qu'il fait, je vois

¹ 7 septembre, jour de l'élection de Stanislas.

² Nous avons donné celle du 9 septembre ; celle du 26 septembre paraît perdue ; nous donnons, en outre, une lettre du 3 octobre que madame Geoffrin n'avait pas encore reçue et celle du 20 octobre qu'elle cite.

que cela doit bien aller. Je vais vous renvoyer le cachet de votre dernière lettre, pour que vous jugiez vous-même si elle a été ouverte. Je n'ai point reçu la quatrième lettre, que vous me dites avoir remise à une Française.

J'ai dit tout ce que je pouvais vous dire pour le petit Kucharski¹. J'aurai pour lui tous les égards que mérite un homme qui a l'honneur d'être le protégé de Votre Majesté.

J'ai remis la lettre de Votre Majesté à madame la duchesse de la Vallière. Elle en a été enchantée. Elle m'en a fait la lecture : elle est charmante, cette lettre. Vous écrivez avec une grâce, un esprit et un naturel qui ne laisse rien à désirer, et qui ne peut être effacé par aucun de nos plus beaux esprits.

Par exemple, y a-t-il rien de plus délicieusement tourné que cette manière dont vous me renouvez la permission de vous continuer mes avis ?

Mon cher fils, vous êtes un adorable enfant ! et je suis persuadée que vous serez un grand et bon Roi.

Mon cher fils, tout ce que vous me dites au sujet du grand général Branicki est très-raisonnable. Je trouverai un moyen pour faire transpirer vos bonnes raisons à nos messieurs ; ils sont tous engoués de lui. Je pense bien, comme vous, que ce n'est pas grand'chose que ce grand général. Au reste, il faut que Votre Majesté prenne patience, par rapport aux préjugés de notre cour. Le droit de l'esprit fort sur l'esprit faible a toujours, tôt ou tard, son effet. On m'a dit que l'homme chargé de nos affaires², à Vienne, ayant refusé de recevoir la lettre par laquelle Votre Majesté notifiait son élection à notre cour, en avait demandé communication avant de s'en charger, que l'on lui en avait donné une copie, et cette copie a été envoyée ici et vue par

¹ Voyez sur cet artiste la lettre du Roi en date du 20 octobre 1764.

² M. Hennin. Voyez sur ce personnage la note de la lettre du 3 octobre 1764.

quelques personnes. Or, votre lettre a été trouvée parfaitement bien, et il y avait un post-scriptum que l'on a trouvé charmant : « *Le comte Poniatowski espère que le roi de France approuvera son élection.* » Cela a touché le cœur de tout le monde. Quand vous aurez un ministre ici, vous ferez très-bien d'écrire directement au Roi, il aime que l'on lui écrive et à écrire, et il écrit fort bien.

Hélas ! si les Rois faisaient leurs affaires eux-mêmes, elles seraient mieux faites qu'elles ne sont.

Je suis bien aise d'être au fait de votre *illustre persécuté*, Lanckoronski, qui n'est persécuté par personne. Je vous assure que je conteraï son histoire ; mais il faut que Votre Majesté la rende aussi, de son côté, la plus publique possible.

J'avais déjà répondu de votre clémence ; j'en étais sûre, mon cher fils ; je connais votre cœur, votre âme et votre esprit, comme je me connais moi-même, et quand je vous ai rappelé le mot de Louis XII, c'était dire que vous feriez comme lui.

Vous avez rendu des biens à un Brühl¹, ce qui a paru ici une très-belle action et qui a édifié. Ses pauvres enfants, en les supposant bons sujets, ne doivent pas être punis des folies de leur père ; mais il ne serait pas juste aussi de les récompenser comme si leur père avait fait le bonheur de la patrie ; il faut leur donner le nécessaire honnête pour

¹ Henri, comte de Brühl, né en 1700, avait été le ministre favori d'Auguste III, et pendant tout le règne de ce prince avait joui en Pologne d'une autorité sans limites. Son administration contribua à rendre impossible le séjour d'Auguste III en Pologne après la guerre de Sept ans. Il survécut peu d'ailleurs à ce prince et mourut le 28 octobre 1763. Stanislas-Auguste lui avait été personnellement contraire, et dans la diète de 1762, où il siégeait comme stolnick (grand maître d'hôtel de Lithuanie), il avait refusé de délibérer tant que le comte de Brühl serait présent. Il s'ensuivit une de ces scènes tumultueuses familières aux assemblées polonaises, où les sabres furent tirés et qui mit fin à la diète. Il s'agit ici du fils aîné de ce ministre, Frédéric-Louis, né en 1739. Il s'occupa particulièrement des arts méca-

leur donner l'émulation de mériter par eux-mêmes de faire oublier les torts de leur père. Votre Majesté est dans la bonne route sur tout.

Il faudra bien du temps aux pays lointains ¹ pour faire oublier les malheureuses circonstances dans lesquelles elle s'est trouvée, et qui ont été des partis forcés. Elle a bien des choses à faire, et il faut bien du temps pour les faire. J'avais bien affirmé que vous ne l'aviez pas vue, et j'affirme encore que vous ne l'épouserez pas, ce que beaucoup de gens ont dit en le désapprouvant. Voici comment on rendait cela vraisemblable; on disait : Elle n'est point affermie sur son trône; elle le cédera à son fils, et elle viendra épouser le roi de Pologne.

En laissant de côté les faits, on trouve qu'elle a fait des manifestes ridicules, surtout celui sur la mort d'Iwan : elle n'était point obligée de rien dire là-dessus ; le procès de Merowiez suffisait et rendait le fait simple et clair. Je crois la connaître fort bien, et je crois qu'elle

niques et servit pendant la guerre de Sept ans dans les armées saxonnes ; éloigné de Pologne après la mort de son père, il y revint peu après, y vécut avec le plus grand luxe dans les terres que le Roi lui avait rendues, mais sans prendre part aux affaires, et mourut à Berlin en 1793. Son frère, Charles-Adolphe, né en 1741, entra au service de France et se distingua sous les ordres de Chevert et du maréchal de Broglie. Rentré en 1762 dans l'armée saxonne, il y commanda un régiment de cavalerie. Il servit plus tard en Prusse où il fut nommé général et gouverneur des princes. Il mourut à Berlin en 1802.

¹ Ce paragraphe curieux se rapporte à la Russie et à l'impératrice Catherine désignée sous le mot « Elle ». Il indique les singuliers bavardages auxquels on se livrait en Europe sur les projets de la czarine. Les bruits auxquels madame Geoffrin fait allusion n'étaient pas nouveaux, d'ailleurs, dans les hautes sphères politiques. Louis XV avait déjà touché quelques mots à Tercier, dans la correspondance secrète, du mariage éventuel de Catherine II : « La religion, écrivait-il dès le 8 mai 1763, feroit, je croy, un grand obstacle pour que l'impératrice de Russie pût épouser un roi de Pologne. » Il n'était donc pas étrange qu'on ait pensé de nouveau à cette union lorsque Poniatowski fut sur le trône.

Madame Geoffrin, en parlant des « partis forcés » au lendemain du meurtre d'Iwan, n'est pas moins indulgente que le roi Stanislas dont nous avons souligné le jugement plus que froid sur ce sinistre incident.

aurait besoin d'un mentor. Je crains que son esprit et l'amour du bel esprit ne l'emportent quelquefois.

Comme les bonnes mères pensent à tout, il faut que Votre Majesté me permette de lui dire un mot de ses affaires pécuniaires. Dites-moi, si vous voulez me le dire, si votre république vous fait un état suffisant, non-seulement pour avoir la représentation comme Roi, mais comme un Roi bienfaisant ! Je sais comme votre âme est noble ; ce serait, pour Votre Majesté, une très-grande peine d'être resserrée dans des bornes trop étroites¹.

Mon cher fils, dans les trois lettres dont vous m'avez honorée, vous ne m'avez pas prononcé le nom de ma chère et belle princesse Lubomirska² ; cela fait que je ne sais que vous en dire. Dans le moment de votre élection, je lui ai écrit ; j'étais persuadée de sa joie, et je la partageais bien sincèrement. Elle peut avoir des moments de plaisir, même de bonheur, mais elle ne sera jamais heureuse : elle a une activité que rien ne peut remplir et une délicatesse dans le sentiment qui ne peut jamais être satisfaite. Elle vous aime tendrement ; ce sentiment seul peut lui donner quelque satisfaction.

Mon cher fils, je reviens à votre mariage ; il faut que vous me fassiez un article séparé là-dessus. Comme vous

¹ Les revenus affectés aux rois de Pologne étaient les salines de Cracovie, les mines d'Olkutz, 2 pour 0/0 sur la valeur des marchandises en douane, les starosties de Sandomir et de Sambor, le revenu de certains biens dits *économiques*, les douanes de Dantzic, Ellbingen et Plocko. Les rois de la maison de Saxe, étant fort riches, purent se passer des biens *économiques* de la couronne, mais Stanislas-Auguste n'ayant pas un patrimoine assez considérable, demanda en 1764 et 1766 une augmentation de la liste civile. Ses revenus, toutefois, d'après des évaluations faites en 1770, ne dépassaient pas trois millions de livres. (Voyez *État de la Pologne*, page 77.)

² La princesse Lubomirska, née Czartoryska, cousine du roi Stanislas-Auguste et femme du prince strasnik dont il a été question plus haut. Sa fille épousa le comte Stanislas Potocki. La princesse Lubomirska était sœur du prince Adam Czartoryski et portait le titre de princesse palatine de Lublin.

ne pouvez pas vous marier sans mon consentement, il faut que vous me confiez vos projets.

Il faut laisser dormir l'article du secrétaire. Il faut que vous ayez essayé de ceux que l'on vous enverra de Suisse. Vous pouvez avoir des entraves là-dessus, il faut céder d'abord.

Mon cher fils, vous finissez votre lettre d'une façon à me faire mourir de tendresse, de reconnaissance et d'amour-propre. Voilà vos paroles sacrées : « *Le titre de votre fils* »
« *bien-aimé flatte mon amour-propre à l'égal de tous ceux* »
« *que je porte.* »

Mon cher fils, j'oublie que vous êtes sur un trône ; je me jette dans vos bras et je vous serre dans les miens.

Ma fille est très-flattée de ce que Votre Majesté a bien voulu recevoir son hommage.

VI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Médaille frappée à l'occasion du couronnement. — Remerciments à madame Geoffrin d'une expression de sa dernière lettre. — Le peintre Kucharski.

Varsovie, ce 28 novembre 1764.

MA CHÈRE MAMAN,

Vous avez souhaité que je vous écrive après mon couronnement¹, comme j'ai fait après mon élection ; je me conforme à votre désir, et vous envoie ci-joint la médaille destinée à faire le monument de cette solennité. Elle a été

¹ Si l'on en croit le récit de Rulhière (*Histoire de l'anarchie de Pologne*), le Roi se serait fait quelque illusion sur la bonne impression que la cérémonie du couronnement avait faite au pays. Il y aurait paru dans un ap-

frappée en Angleterre. J'ai été obligé de m'adresser là parce qu'on aurait apparemment refusé d'y travailler en France tant que votre cour ne me reconnaît point. Si M. de Conflans écrit en France sur ces sortes de matières, il doit avoir mandé qu'il a vu tout ce qui peut faire croire que cet événement est agréable à la nation. Les fêtes finissent aujourd'hui et le travail leur succède. La diète commence dans quatre jours². Je vous écris aujourd'hui parce que peut-être de quelques semaines je ne pourrai. J'ai reçu, ma chère maman, votre lettre du 24 octobre, et j'en suis pénétré. J'ai senti la vérité de ces paroles : *Vos occupations sont fixées, rien ne peut plus vous égarer*. C'est certainement toujours un avantage essentiel que de savoir

pareil théâtral qui aurait déplu au public. Tandis que les rois ses prédécesseurs étaient revêtus en cette circonstance du costume national, Stanislas-Auguste aurait imaginé un costume de fantaisie assez bizarre. Il avait placé un casque sur ses longs et beaux cheveux noirs, qu'il avait conservés contrairement à l'usage qui exigeait la tête rasée ; il portait aux pieds des brodequins assez peu en harmonie avec sa culotte courte. Enfin, la malignité publique ne manqua pas de remarquer que le couronnement avait eu lieu le jour de sainte Catherine. Sur ce dernier point Rulhière est exact, mais quant au costume, le Roi ne paraît avoir rien changé à l'usage : d'après l'*État de la Pologne*, déjà cité, ouvrage imprimé en 1770, les souverains polonais devaient « paraître à cette fête en cuirasse et chaussés à la romaine. » Le livre intitulé *Fastes de la Pologne*, publié à la même époque, énumère les diverses pièces du costume des rois dont se revêtit Stanislas-Auguste dans cette cérémonie, « sçavoir les sandales, les gants, l'albe, le ceinturon, la tunicelle blanche, une chape de même couleur, l'ordre avec la chaîne d'or, le bonnet royal et la couronne, les deux glaives nus, le troisième avec le ceinturon et le fourreau et le globe d'or ; la cotte d'armes avait été placée sur le maître-autel de l'église Saint-Jean. » (Page 331.) Cependant je trouve dans un autre ouvrage contemporain la mention d'un casque surmonté d'un plumet blanc. (*Révolution de Pologne*, Varsovie, 1778, p. 112.)

¹ La diète du couronnement. Il était de règle en Pologne qu'elle fût ouverte par le Roi le lendemain de la cérémonie et qu'elle durât six semaines. L'usage ne fut pas suivi avec une exactitude rigoureuse. La diète ouverte seulement le 2 décembre était close le 22 du même mois. Dans cette assemblée le prince primat déposait les pouvoirs dont il avait joui pendant l'inter règne, et tous les grands officiers de la couronne prenaient serment de fidélité. On verra dans la lettre du Roi du 22 décembre que la diète de couronnement régla diverses autres affaires. Le Roi, dans

exactement le genre des choses qu'on a à faire. Ah ! ma chère maman, je sais bien ce que j'ai à faire, mais cela est terrible ! Patience, circonspection, courage ! et encore : patience et circonspection ! voilà ma devise. Je ne puis vous en dire davantage. J'écris par la poste. Mais vous m'entendez sûrement, de reste. Ne voilà-t-il pas qu'on m'interrompt.
 On vient de me faire perdre deux heures. La poste part. Adieu, maman ; je vous embrasse mille fois. Mon Dieu, si je pouvais vous parler !

P. S. — Je crois que je ferai revenir le petit Kucharski, le printemps prochain, pour voir un peu par moi-même si, en échauffant son génie par l'ambition de travailler sous les yeux de son maître, j'en pourrai déjà tirer quelque chose, ou s'il faut encore le laisser étudier. J'ai reçu un petit tableau à l'encre de Chine de lui où il y a du goût et de l'expression, mais beaucoup de manière dans le dessin. En attendant, je suis content du détail que vous m'avez marqué à son sujet. Excusez tout ce griffonnage. Réellement, je suis accablé aujourd'hui.

son discours d'ouverture, désigna les titulaires de trois importantes charges de l'État : le comte Zamoïski, palatin d'Inowroclaw, fut nommé grand chancelier de Pologne ; Stanislas-Auguste nomma également un vice-chancelier de Pologne et un vice-chancelier de Lithuanie. Enfin, la diète après, avoir réglé les affaires de divers palatinats, accorda le titre de prince héréditaire aux trois comtes Poniatowski, frères du Roi. Les autres questions pendantes furent renvoyées à la prochaine diète générale.

VII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Félicitations du baron de Breteuil. — Observations sur la forme que doit prendre la correspondance. — Conseils au Roi sur son mariage et sur son attitude à l'égard de la cour de Versailles. — Visite de l'abbé Haler et de madame Truet. — Portrait du Roi. — Éloge des lettres qu'il a adressées en France depuis son élection.

Ce 7 décembre 1764. Quantième mémorable !

Mon cher fils qui le serez toujours, puisque vous voulez bien m'assurer que je serai toujours votre maman.

Depuis l'élection de Votre Majesté, j'en ai reçu trois grandes lettres et une petite du 3 novembre, ce qui fait en tout quatre. Je n'ai point reçu celle que Votre Majesté me mandait avoir donnée à une Française. Je vous répète encore que je crois la voie de notre banquier M. Hummel fort bonne.

J'ai répondu très-exactement, et bien en détail, aux trois premières lettres dont Votre Majesté m'a honorée; je vais répondre à la dernière. Quand je l'ai reçue, je venais d'en recevoir une du baron de Breteuil¹ qui me faisait son compliment sur votre élection et qui partageait avec

¹ Louis-Auguste, baron de Breteuil, né en 1733, ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1760, à Stockholm en 1764, à la Haye en 1768, à Naples en 1771, et plus tard à Vienne sous Louis XV, ministre d'Etat sous Louis XVI, mort en 1807. Cet éminent diplomate a joué un rôle important dans les affaires politiques de l'Europe; il était affilié à la correspondance secrète de Louis XV depuis 1760 et il avait été notamment mêlé, pendant son ambassade à Saint-Pétersbourg en 1762, aux pourparlers diplomatiques qui faillirent amener le retour du comte Poniatowski à Saint-Pétersbourg en qualité de ministre du roi de Pologne. La grande-duchesse (depuis Catherine II) avait même adressé à cet égard des insinuations à M. de Breteuil dont les instructions étaient conformes au désir de la princesse. (Voyez les instructions remises par M. de Choiseul au baron

moi sa joie. Il vous est, je vous assure, très-tendrement attaché. Il sait combien vous avez d'esprit, il est capable d'en juger, il en a, et l'a très-aimable. Il connaît aussi très-bien votre cœur et votre âme, qui sont deux très-bonnes choses. Nous avons bien souvent, le baron et moi, parlé de vous, et nous ne vous désirons qu'un peu moins de chaleur dans la tête et moins de disposition à l'engouement. Et c'est cette sensibilité de votre âme et le besoin d'aimer qui vous portent à l'engouement, et votre ambition à la chaleur. Or, votre ambition doit être à présent satisfaite. Vous avez des occupations qui captiveront votre imagination, par conséquent votre sensibilité sera un peu amortie. Et, en vérité, mon cher prince, je vous vois un des meilleurs rois de l'Europe, du moins qui avez le plus tout ce qu'il faut pour l'être : beaucoup d'esprit, bien des vertus et bien des connaissances. Et vous avez été particulier, ce qui donne de grands avantages pour la connaissance des hommes et des affaires. Les rois nés sur le trône ne connaissent que les hommes dont ils sont entourés ; ils ne connaissent les affaires que par ces mêmes hommes, qui ne les leur montrent que comme cela convient à leurs intérêts. Vous serez, mon cher fils, le Henri IV de la Pologne. Il y a beaucoup à faire, mais vous êtes jeune ; quand on a bien du temps devant soi, on a le courage d'entreprendre.

Mon cher fils, il m'arrivera souvent, dans mes lettres, de vous répéter les mêmes choses. Premièrement parce

de Breteuil en date du 16 mars 1760. FLASSAN. *Histoire de la diplomatie*, VI, p. 216.) Cette négociation échoua par suite de la mauvaise volonté de l'impératrice Élisabeth, mais elle avait initié M. de Breteuil aux intrigues secrètes de la cour de Russie et il était demeuré dans les meilleurs termes avec le comte Poniatowski. Ce dernier avait même cherché à se concilier, par M. de Breteuil, la sympathie de la France pour son élection, et celui-ci n'avait jamais cessé de s'occuper des affaires de Pologne. Il était donc tout naturel qu'il félicitât le Roi au lendemain d'un événement aussi considérable.

que mon âme, ma tête et mon cœur sont remplis de ces mêmes choses; et, secondement, comme j'ai peu de mémoire, j'oublie que j'ai dit ce que je pense et sens toujours. Je vous demande donc pardon d'avance de tous les radotages que je vous ferai.

Par exemple, j'ai très-grande envie de savoir si vos finances personnelles sont en bon état. Je voulais vous en parler dans ma dernière lettre, et je ne me souviens pas si je vous en ai fait la question. Quand je prendrai la liberté de faire des questions à Votre Majesté, à quoi il ne lui conviendra de répondre, Elle n'y répondra rien, et j'entendrai bien ce que cela voudra dire.

Voilà mon traité fait avec Votre Majesté. Je lui demanderai tout ce que mon cœur désirera de savoir, et quand Elle ne me répondra pas, ce ne sera pas son cœur qui sera muet, ce sera sa prudence et sa politique. Voilà, mon cher fils, comme je prendrai toujours tout ce qui me viendra de votre part.

Je veux aussi vous parler de votre mariage, c'est une affaire bien essentielle pour vous. Une femme d'esprit et raisonnable contribuerait bien à vos succès. Je ne peux pas savoir s'il vous serait plus avantageux de faire une alliance étrangère que d'épouser une de vos sujettes? Il faut être vous pour savoir le parti à préférer; mais ce que je sais bien, c'est qu'il faut vous marier. Peut-être ferez-vous bien d'attendre quelque temps. Vous seul pouvez encore juger de cela.

Je reviens au baron. Il m'a montré, dans sa lettre, le plus grand désir d'être ambassadeur près de Votre Majesté. Je lui ai répondu que j'étais persuadé que vous en seriez fort aise et qu'il pouvait travailler en conséquence. Et réellement, c'est à lui à y travailler. De votre côté, par rapport à notre cour, restez tranquille. Vous avez fait toutes les démarches les plus honnêtes, il faut les laisser

venir ; ils ne se sont point opposés à votre élection¹ ; ils ne pouvaient pas y contribuer à cause de la dauphine². Je vous le répète, restez tranquille. Ne vous refusez point à tout ce qu'il faudra faire d'honnête et de raisonnable comme Roi ; mais il faut qu'ils se mettent bien dans la tête que vous n'êtes plus un particulier. Je vois que l'on commence à croire que vous serez un roi. Votre élection a fait une grande fermentation dans ce pays-ci ; vous y êtes fort connu, et il y a des gens qui vous connaissent bien.

J'en étais là quand on est venu m'annoncer l'abbé Halier. Il est venu pour avoir le plaisir de parler de Votre Majesté avec moi. Nous avons été transportés de joie ; nous parlions tous les deux ensemble ; enfin, nous avons fini par nous demander pourquoi nous n'irions pas vous rendre nos hommages. Nous avons fait des projets en conséquence ; nous avons trouvé tout facile : nous étions en ivresse d'amour pour vous ! Sentez bien le plaisir d'être aimé, mon cher enfant, pour vous-même ; peu de vos pareils ont goûté cette douceur. Je crois réellement que je mourrais de joie si je vous embrassais. Mon fils, mon roi ! quelle est la particulière qui peut dire cela ? Moi seule³ !

La grande cérémonie de votre couronnement doit être faite⁴. C'est un moment plus flatteur pour un roi électif que pour un roi héréditaire. Le premier dit : Ceci est mon ouvrage ; me voici le premier de ma nation, et

¹ On a vu néanmoins dans l'introduction que la cour de France y était contraire.

² La dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, fille d'Auguste III, électeur de Saxe, roi de Pologne, née à Dresde le 4 novembre 1731, mariée au dauphin fils de Louis XV le 9 février 1747, morte à Versailles le 13 mars 1767. Son mausolée, par Coustou, est à la cathédrale de Sens.

³ L'enthousiasme ici touche au ridicule, mais il faut remarquer, en même temps, combien, à travers cette phraséologie emphatique, madame Geoffrin montre de bon sens, de véritable et délicate amitié dans ses relations avec le Roi.

⁴ On a vu que le couronnement avait eu lieu le 25 novembre.

c'est moi qui me suis élevé à ce rang ! C'est un beau moment !

Me voilà encore interrompue¹. C'est madame Truet qui me remet votre lettre du 3 octobre. Elle m'a conté tous les incidents qui l'ont retardée ; cette femme est un peu bavarde. D'ailleurs, elle m'a paru une bonne femme, qui était fort attachée à Votre Majesté. Elle m'a dit que vous lui aviez donné votre portrait en pastel. J'irai le voir chez elle, et, si je le trouve bien, j'en ferai faire une copie. Vous êtes bien peint dans mon cœur et dans ma tête, mais je suis bien aise aussi de procurer à mes yeux le plaisir de vous voir partout où cela me sera possible.

Dans cette lettre du 3 octobre, je trouve que les raisons que monsieur votre frère a données au sieur Hennin, au sujet de l'affaire du primat, sont très-raisonnables ; que, comme comte de Poniatowski, ce n'est pas votre affaire que la dispute du primat et du Paulmy ; vous ne pouvez en faire la vôtre que comme roi de Pologne vis-à-vis le roi de France. Il faut donc, s'il veut traiter avec vous, qu'il vous reconnaisse. Il n'y a pas de réplique à cela.

Je vous ai déjà dit, à ce que je crois, que la copie de votre lettre pour le roi, envoyée ici, avait très-bien réussi en tout. Vous écrivez comme un ange, et d'autant mieux qu'il y a autant de sentiment que d'esprit. Toutes les lettres que vous avez écrites ici depuis votre élection ont été trouvées charmantes. Tous mes amis étaient très-empressés de voir la première lettre que Votre Majesté m'écrirait après son élection. Je leur ai lu la première page ; ils en ont tous été enchantés, mais la lettre n'est pas sortie de mes mains. Pour toutes celles qui l'ont suivie, je me contente de dire qu'elles sont toutes sur le même

¹ Ce paragraphe explique les retards de la lettre du Roi en date du 3 octobre.

ton, et je ne les montre plus. J'en ai communiqué seulement¹...

VIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Clôture de la diète de couronnement. — Projet de voyage du grand général. — La comtesse Branicka. — Difficulté de renouer des relations avec le cabinet de Versailles. — Décision de la diète pour les fils du comte Brühl. — Les dissidents. — La princesse Lubomirska. — Réflexions sur Catherine II. — Demande de conseils sur la question du mariage. — Portrait du Roi pour madame de la Vallière.

Varsovie, ce 22 décembre 1764.

Enfin, voilà ma diète finie²; j'ai un peu plus de temps, et tout de suite je vous écris, ma chère maman. Je réponds à votre lettre du 9 novembre, et je la suis de point en point.

Savez-vous bien que vous courez risque de voir, en France, ce grand général Branicki, dont on y est engoué, ou plutôt il court le risque de s'y faire voir. La diète de couronnement a confirmé tout ce que la précédente avait statué pour borner cette charge d'hetman ou grand géné-

¹ La lettre pourrait finir ainsi à la rigueur. Ces mots terminent, en effet, la moitié de la dernière ligne de la quatrième page. Il y avait cependant une suite qui s'est perdue et à laquelle le Roi fait allusion dans sa réponse en date du 9 janvier 1765. La lettre du Roi répond, en effet, presque article par article à celle de madame Geoffrin du 7 décembre, la dernière qu'il ait reçue au moment où il écrit. Or, il parle d'une anecdote et d'un souvenir de lord Stanley qui ne se trouvent pas dans les quatre pages que l'on vient de lire. La lettre du 7 décembre est donc incomplète. Madame Geoffrin avait en effet communiqué, ainsi qu'elle l'avoue, certains passages des lettres du Roi, entre autres le commencement de celle du 9 septembre qui est citée, inexactement d'ailleurs, dans plusieurs ouvrages du temps.

² Elle avait été ouverte le 2 du même mois. (Voyez la lettre du 28 novembre.)

ral, qui, chez nous, surpassait les pouvoirs de vos anciens connétables. Cela le met de mauvaise humeur, et, ne pouvant plus remuer ici (parce que tout le monde est content du nouvel arrangement), il a demandé aux États permission de voyager pour sa santé¹. S'il sort réellement du pays, ce dont je doute encore, je voudrais, à plusieurs égards, qu'il allât à Paris, mais j'en ai une raison particulière. Sa femme est ma sœur, et je voudrais que vous connussiez encore celle-là. Un bel esprit l'a comparée à Octavie, parce que son mari a visé à la couronne que je porte. Au moins, elle en a la douceur et la vertu. Malgré l'extrême tendresse qu'elle me porte, elle a fait tout ce qu'elle a pu pour son mari, qui l'a durement chagrinée, de toutes les façons, depuis quinze ans qu'ils sont mariés².

Selon votre conseil, je prends patience vis-à-vis des préjugés de votre cour, qui sont, en vérité, on ne peut plus mal fondés. Tant que Louis XV ne me reconnaît pas, je ne saurais lui envoyer de ministre ni lui écrire confidentiellement. Il faut, avant toutes choses, qu'il accepte la lettre de notification que mon frère avait été chargé de remettre, à Vienne, à celui qui y faisait alors les affaires de France. Je ferai l'un et l'autre avec grand plaisir dès qu'il m'en fournira le moyen.

Voici ce que j'ai fait au sujet des Brühl : j'ai fait consentir la diète à l'indigénat que j'ai accordé aux deux fils

¹ Le comte Branicki avait fait présenter au Roi, après son élection, une rétractation du manifeste qu'il avait publié contre la diète de convocation. Mais Stanislas-Auguste refusa de recevoir cet acte dont les termes et les conditions lui paraissaient inacceptables. Le grand général consentit à en envoyer un autre, mais qui n'était point plus précis ; dans cette situation il jugea préférable de demander à la diète la permission de voyager hors du royaume.

² Nous trouvons une mention flatteuse de la comtesse Branicka dans le *Voyage de William Coxe en Pologne, etc.*, publié à Genève en 1787. L'auteur avait été reçu par elle dans le magnifique palais des Branicki à Bia-

ainés du défunt favori d'Auguste III. De plus, j'ai rendu à l'ainé la charge de grand-maitre d'artillerie qu'il possédait, quoique abusivement, puisqu'il n'était pas Polonais; mais comme il s'était longtemps cru Polonais, et qu'il a demandé en grâce de conserver cette place, en renonçant plutôt à tout le reste des biens et honneurs dont le feu roi l'avait comblé lui et ses frères, et que, de plus, il avait donné beaucoup de soins et de dépenses à l'amélioration de cette partie de notre militaire, j'ai cru devoir condescendre à sa prière, après que mon ami Branicki ¹ (celui que vous avez connu en France et auquel je dois la défaite du parti du grand général avant l'élection), après, dis-je, que ce jeune homme, auquel j'avais promis la charge de Brühl, tandis qu'il était encore aussi contre moi, m'eût rendu ma parole par pure générosité et compassion pour Brühl. Cette action de Branicki est d'autant plus belle qu'il a refusé de grands avantages d'intérêt qui lui étaient offerts en dédommagement de l'artillerie. En outre, comme les Brühl perdent beaucoup en Saxe, et que, sur ce qui leur reste, ils sont obligés de donner à leurs deux cadets, qui ne sont pas naturalisés Polonais, je rends encore aux deux ainés une partie des bienfaits du feu roi, en Pologne, pour qu'ils aient de quoi se soutenir. Les deux cadets et Maurice, leur cousin, qui est riche par lui-même, votre protégé, n'ont pu être naturalisés, parce que ce nombreux public qui avait à décider de leur sort s'est indisposé de ne pas les voir solliciter cette faveur en personne, et tous ces gens-là ne connaissent pas,

lystok en Lithuanie, vaste édifice construit à l'italienne et qu'on avait appelé le *Versailles de la Pologne*. « La comtesse, dit-il, nous reçut avec toute la politesse imaginable. Ses manières aimables, son affabilité, sa conversation aisée et animée, nous persuadèrent toujours plus que la bonté et l'esprit sont des dons naturels à la famille de Poniatowski. » (I, p. 184.)

¹ Cousin du grand général et ami particulier du Roi, qui le chargea souvent de missions confidentielles.

comme moi, le mérite personnel de votre ami, ni même l'avantage qu'il y aurait d'ouvrir la porte à autant d'étrangers riches que possible. Oh! ma chère maman, les préjugés populaires sont une terrible chose! J'en ai surmonté quelques-uns à cette diète, mais j'ai été obligé d'en laisser subsister plusieurs, et tenez-moi compte de cela, car cela m'a fait faire bien du mauvais sang, mais la prudence l'a emporté. A la plus légère tentative en faveur des *non catholiques*, il s'est élevé un cri de fanatisme que j'aurais pu combattre, mais que j'ai mieux aimé paraître respecter pour l'étouffer plus vite, et je me suis ouvert une autre route plus longue et secrète, mais qui me mènera, à la fin, à pouvoir exercer du moins l'humanité envers les non conformistes de mon royaume. Ce qui leur a le plus nui et à moi, dans cette occasion, c'est que les dissidents (c'est ainsi qu'on nomme ici tout ce qui n'est pas catholique) ont semé des bruits comme si je voulais les éгалer tout à fait à la dominante, ce qui n'a jamais été et ne sera jamais mon idée, ni bien loin de là¹.

¹ Le Roi indique ici l'une des questions les plus graves de son règne, celle des dissidents, qui devait lui causer des difficultés redoutables. On voit, par l'indignation que souleva dans la diète de couronnement la seule crainte des intentions tolérantes du souverain, à quels préjugés se heurtait l'esprit conciliant de Stanislas-Auguste. Il ne faut pas oublier que la diète de convocation de 1733 avait exclu tous les dissidents des charges et dignités de l'État. La Constitution de 1736 avait consacré cette décision. Il était malaisé de maintenir un ordre de choses aussi peu en rapport avec les tendances de l'époque, et il eût été d'autant plus urgent de prendre sur-le-champ des mesures favorables aux dissidents, qu'on eût ainsi enlevé à la Russie et à la Prusse un prétexte d'ingérence dont elles ne tardèrent pas à se servir. Nous avons exposé dans l'introduction les phases de cette affaire, et nous avons vu avec quelle habileté, sous couleur de protéger les non catholiques contre le fanatisme orthodoxe des Polonais, Catherine et Frédéric II intervinrent dans la politique intérieure du royaume. Les Polonais, par leur antipathie mal dissimulée contre les schismatiques, avaient provoqué, malgré les efforts de Stanislas, le mécontentement des deux cours. Le Roi a le mérite d'avoir apprécié la situation et d'avoir compris, dès son avènement, les périls que l'emportement du parti catholique faisait courir à la Pologne.

Vous souhaitez de savoir si le roi de Pologne est bien riche? Il ne l'est pas, et tant s'en faut; mais, à l'aide de quelques petites choses que la nation lui a concédées, le Roi, à force de soin et en mettant beaucoup d'ordre dans ses affaires, trouvera, j'espère, le moyen de se soutenir avec quelque dignité¹. Telle chose qui arrive, le roi de Pologne donne et donnera sans bruit à ceux qui ont grand besoin. Cela n'est jamais perdu. C'est ma croyance.

Adieu, maman, pour aujourd'hui.

Ma cousine² vous a écrit le même jour que moi, le 26 septembre; je ne sais pourquoi vous n'auriez pas reçu sa lettre. Elle n'est pas heureuse assurément. Longtemps la cause de ses chagrins a été hors d'elle. Depuis un temps, elle y a ajouté une cause dont elle ne peut se prendre qu'à elle-même. Je la plains, car qui souffre est à plaindre, et je l'aime; mais je ne puis que lui donner tort souvent, en la plaignant beaucoup. Que ne pouvez-vous être ici? Vous comprendriez dans un quart d'heure ce qu'il faudrait de volumes pour vous être expliqué par écrit. Elle ne sait pas que je vous écris ceci, et, quand vous me parlez d'elle, que ce soit à part. Il peut même y avoir deux lardons, l'un dont je pourrai lui faire confidence, l'autre que je garderai pour moi tout seul. Ce que vous me direz sur le compte de mes sujets est et sera à jamais ignoré d'eux. Je vous promets cela, foi de Roi!

On a beaucoup d'esprit *là-bas*, *là-bas*³. Mais on court un peu trop après l'esprit. Cela est vrai. C'est le métal le plus riche, mais auquel il faut le creuset d'une main

¹ Nous avons indiqué dans une note précédente les revenus de Stanislas-Auguste.

² La princesse Lubomirska dont il est question plus haut.

³ Allusion au passage de la lettre de madame Geoffrin du 9 novembre 1764 relatif à la czarine : « Je crains que son esprit et l'amour du bel esprit ne l'emportent quelquefois. » *Là-bas*, *là-bas* est l'équivalent de *les pays lointains* précédemment indiqués et signifie « la Russie ».

habile guidée par un bon cœur et un bon esprit. On en convenait autrefois. Actuellement le sort, et peut-être le goût, ont changé bien des choses! Il y a des gens qui en pâttissent jusqu'au fond de l'âme, et qui concluent de là qu'il faut faire son devoir, profiter des circonstances pour faire autant de bien qu'on peut, et se résigner au reste à dire que le vrai bonheur, le bonheur parfait, n'est point de ce monde!

Ce que vous me dites sur l'engouement est admirable. Je suis à me repentir de celui que j'avais pris un peu pour M. de Conflans. Je l'ai comblé et fait combler de prévenances et de caresses, et il me revient qu'il tâche de me nuire en France, pour se donner l'air d'un homme qui pense à tout, et, au fond, parce qu'il prend ses notions sur la Pologne d'un fort méchant homme et de quelques autres personnes aimables, mais qui n'ont pas l'esprit juste, avec lesquelles il est particulièrement lié.

Dites-moi toujours la vérité toute nue, toute nue, et vous serez de nom et d'effet ma bonne maman, que j'aimerai de tout mon cœur, toute ma vie.

Il y a bien encore un article dans votre lettre, et sur lequel vous me demandez réponse en vertu des droits de mère¹. Mais vous êtes à cinq cents lieues, je suis Roi, et qui peut me garantir les hasards auxquels cette lettre peut être humainement exposée, telle sûre que doive me paraître la voie par laquelle je vous écris? Ah! que ne pouvez-vous venir me voir! Sans difficulté je vous dirais ce que je pense là-dessus. Mais écoutez. Supposez, vous, que je désire la chose en gros, et dites-moi vos idées. Celles-là ne décèlent pas les miennes, quand même votre lettre se perdrait; et, si elle me parvient, vos idées peuvent devenir des conseils fort utiles pour moi.

¹ Allusion au passage de la lettre de madame Geoffrin du 9 novembre relatif au mariage du Roi.

A propos de conseils, donnez-en, je vous prie, à Crempinski, qui le mettent à même de bien faire la commission de remettre de ma part mon portrait, ci-inclus, à madame de la Vallière. Comme je n'ai rien trouvé ici qui me satisfait pour le goût, je vous prie de choisir ou une boîte ou un souvenir, ou des bracelets, ou tel autre encadrement convenable, dans lequel il soit décent de présenter un portrait de roi à madame de la Vallière, et quand vous aurez trouvé ce qu'il faut, vous direz à Crempinski : Payez cela, mettez le portrait de votre maître dedans, et remettez-le ainsi à madame de la Vallière. En mettant jusqu'à cinq ou six cents louis à cette commission, je crois qu'elle pourra être très-noblement faite ; je crois même qu'on n'aura pas besoin d'aller si haut. Je me fais gloire devant vous de mon économie.

Le cachet de mon enveloppe, que vous m'avez renvoyé, m'a paru intact. Je vous recommande toujours le Crempinski, qui va former une troupe de théâtre.

IX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Résumé d'une lettre du Roi à M. de Breteuil relative aux dispositions de la France à son égard. — Réponse à divers passages de la lettre de madame Geoffrin du 7 décembre. — Commande de deux carrosses.

Varsovie, ce 9 janvier 1765.

Je réponds à votre lettre du 7 décembre ; ma dernière fut écrite le 22 décembre, et je la compte actuellement entre vos mains.

Vous avez très-bien répondu au baron de Breteuil. Je lui ai écrit à lui-même là-dessus, en lui disant : « Si votre cour me veut du bien, ou du moins si elle veut commen-

« cer à neuf avec moi, en se départissant de ses anciens
 « préjugés contre moi, arrivez et bien vite. Je vous souhaite,
 « dans ce cas, de préférence à tout autre. Si, au contraire,
 « le ministre de France doit être chargé de travailler sur
 « les anciennes idées ici, j'aime beaucoup mieux tout autre
 « que vous que j'aime et que j'ai raison d'aimer person-
 « nellement. Je veux pouvoir détester à mon aise le mi-
 « nistre, sans partage de sentiment pour l'homme; et, de
 « plus, je vous dirai que, dans ce dernier cas, vous y seriez
 « moins propre que tout autre. Vous êtes la droiture
 « même par caractère. Il vous coûtera plus qu'à un autre
 « de parler contre votre pensée. Vous verrez, car vous ne
 « pourrez vous empêcher de le voir, que je veux le bien
 « de mon pays de tout mon cœur et que j'y travaille de
 « tout mon pouvoir. Or, pour me faire le mal qui vous
 « sera prescrit, vous serez obligé de dire à mes sujets :
 « *Gardez-vous de votre Roi, il a de mauvais desseins, et il*
 « *remplit actuellement mal sa place.* Car c'est la seule ma-
 « nière dont vous pourrez me faire du mal, puisque l'ar-
 « gent même que vous répandriez ne pourrait venir qu'à
 « la suite de pareils propos. Or, je vous demande à vous-
 « même si vous aimeriez à les tenir pour nuire à votre
 « ancien et bon ami, tandis que rien ne serait plus facile
 « ni plus naturel, dans la bouche d'un ministre de France,
 « que de dire aux Polonais : *La France a dit de tout temps*
 « *qu'elle souhaitait le bien et l'élévation de la Pologne, parce*
 « *que, effectivement, elle y trouverait son compte. Vous avez*
 « *actuellement un roi qui s'applique à réaliser ce souhait;*
 « *moi, Français, je vous exhorte à seconder votre roi avec*
 « *zèle. Je pourrai même y contribuer de mon côté, parce que,*
 « *effectivement, nous désirons de vous voir redevenir une*
 « *nation figurante*¹. »

¹ Ce résumé de la lettre du Roi à M. de Breteuil montre, en même

Voilà ce que j'ai écrit à Breteuil dans la sincérité de mon cœur. Vous ferez de cela ce que vous jugerez à propos l'un et l'autre.

J'ai reçu enfin une lettre de reconnaissance du roi Stanislas de Lorraine¹, qui me fait dire en même temps que, pour sûr, la cour de France me reconnaîtra bientôt aussi. M. de Conflans me fait entendre, et je sais d'ailleurs aussi que probablement c'est le retour de M. du Châtelet² à Vienne qui déterminera cette affaire pour les deux cours. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'en serai fort aise.

Dans ma dernière, vous trouverez réponse à presque toutes les questions que me fait votre lettre du 7 décembre. Faites et répétez-moi les questions et donnez-moi toujours les conseils que vous voudrez. Je recevrai tout avec tendresse de votre part, et, pour les réponses, je les ferai ou me tairai selon les cas, en vertu de notre traité par lequel vous me promettez de voir que c'est ma prudence ou ma politique quelquefois, et jamais mon cœur qui sera muet à cet égard.

Par exemple, je ne puis vous dire si je me marierai et qui j'épouserai, mais j'aurai un très-grand plaisir à rece-

temps que ses bons sentiments à l'égard de ce diplomate, le mécontentement profond que les procédés du gouvernement français, non-seulement lors de l'élection mais surtout depuis lors, avaient laissé dans l'esprit de Stanislas-Auguste. Il était notamment blessé du refus de recevoir sa lettre et de reprendre avec lui les relations diplomatiques, et du dédain que lui avait témoigné personnellement Louis XV en refusant de lui faire épouser la fille du duc d'Orléans. Le Roi avait écrit à Tercier à la date du 30 août 1764 : « Si l'Impératrice en avait voulu pour le roi des Romains, j'aurais rompu par mon autorité le mariage du prince de Condé, mais pour M. Poniatowski je ne le ferai certainement pas. » (*Correspondance secrète*, I, p. 327.) Stanislas-Auguste ne connaissait point le texte de cette lettre, mais il n'en ignorait pas le sentiment.

¹ Stanislas Leczynski, ancien roi de Pologne, de 1704 à 1709, duc de Lorraine et de Bar en 1738, père de la reine de France, Marie Leczynska. Il était né en 1682 et mourut en 1766.

² Le comte du Châtelet, ambassadeur de France à Vienne à cette époque, puis en Angleterre en 1768.

voir de vous toutes les différentes idées, avis, conseils, divinations possibles sur cet article.

La visite de l'abbé Allaire¹ chez vous, et surtout ce qu'elle a produit, m'a fait très-grand plaisir ; mais ce plaisir n'a duré qu'un moment, et il a fait place au chagrin, d'autant plus vif de sentir qu'au vrai vous ne viendrez pas et que je ne vous verrai pas. Vous me trouverez ridicule et peut-être fou, mais je vous dirai que je compte pour sûr que, dans l'autre vie, vous serez une des bonnes âmes avec lesquelles on me mettra en société. Au moins cette espèce de ressource contre la privation présente, que l'amitié me présente aujourd'hui pour me consoler, est la même qu'un autre sentiment m'a fait envisager et employer souvent comme telle dans les jours où j'étais². ... Eh ! mon Dieu ! ... tout passe, tout s'éteint, et le besoin d'aimer reste. Heureux qui rencontre de la bonne nourriture ! J'avoue que j'ai été surpris de trouver ces mots : *S'il est devenu roi, c'est je ne sais pas trop comment*³. Je suis sûr que vous en aurez été fort surprise aussi, mais par un autre motif. Vous les aurez trouvés vides de sens et déplacés. Ils contiennent cependant une très-grande vérité, mais fort singulière. L'anecdote est des plus extraordinaires, peut-être unique ; vous la saurez un jour, mais je n'ose encore parler. Encore une fois, j'ai été surpris de voir cela écrit. J'avoue que je souhaiterais extrêmement de voir toute la lettre.

Extrêmement flatté de ce dont M. de Stanley vous a

¹ Madame Geoffrin écrit Haller.

² Le Roi veut dire « amoureux » et c'est à Catherine II qu'il fait allusion. On verra plus loin combien cette passion était restée vivace dans son cœur.

³ Ce paragraphe et le suivant font allusion à deux passages de la lettre de madame Geoffrin en date du 7 décembre 1764. Nous avons dit, dans la note de la page 132, que cette lettre est incomplète ; ces passages se trouvaient dans la feuille perdue, et la réponse du Roi sur ce point paraît faire allusion à quelque observation désobligeante de la czarine.

chargé pour moi ; je le suis doublement que cela ait passé par vous. J'aime qu'on sache que vous prenez tant d'intérêt à moi. Ma chère maman, je vous aime bien tendrement, bien véritablement, et je serais bien malheureux si vous ne m'aimiez pas autant que vous faites.

Je rouvre ma lettre, et c'est encore pour vous donner du tracas. Trouvez-moi ou commandez pour moi deux voitures : l'une, un vis-à-vis beau, brillant, leste, et qui n'ait pas le défaut de plusieurs de vos voitures modernes de France, qui ont mauvaise grâce parce que le cocher est trop près de la glace de devant ; l'autre, une voiture à quatre places, pour voyager dedans commodément ; j'y veux force boîtes et cachettes pour y mettre mille choses qu'on aime à avoir à la main en voyage (car j'irai de côté et d'autre dans mon pays). Il faut peu de dorures à une voiture comme cela ; il en faut cependant un peu, puisque c'est le carrosse du Roi. Faites-y mettre les armes. S'il vous faut un cartouche, je vous l'enverrai ; mais on connaît les armes du roi de Lorraine. Il n'y a qu'à mettre au milieu, au lieu de la tête de bœuf, un jeune taureau tout entier, rouge, sur un fond d'argent.

N. B. Je veux des lanternes au moyen desquelles je puisse lire dans ma voiture de voyage, sur laquelle je veux pouvoir mettre coffre et ballot au besoin, et rouler dedans en ville aussi, quand j'en aurai fantaisie. Je souhaite le dedans jaune, le vis-à-vis de même, en dedans et en dehors dans les couleurs les plus gaies et du plus beau vernis.

X

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Projets de voyage de madame Geoffrin. — Observations sur les préjugés des Polonais. — Affectueux souvenir que le Roi conserve à Catherine II. — Mécontentement de la politique française. — La princesse Lubomirska.

Varsovie, 6 mars 1765.

MA CHÈRE MAMAN,

Ceci répond à la vôtre du 7 février ¹. Se pourrait-il bien que vous pensiez à réaliser votre voyage de Pologne? Je ne me permets pas encore de le croire, de peur que cela ne me manque. Je voudrais même m'empêcher de le désirer trop fort; car, ordinairement, les choses qu'on désire ainsi tournent mal. Ah! ma chère maman! se pourrait-il? se pourrait-il? Mais savez-vous bien que je voudrais déjà ne m'occuper qu'à faire en sorte qu'il y eût de beaux chemins, de beaux ponts, de bons gîtes, enfin tout ce qu'il faudrait pour que vous ne dissiez point : *Ah! le vilain royaume que le royaume de mon fils!* Il serait sans doute moins vilain, si j'étais le maître d'y naturaliser par

¹ Nous n'avons point cette lettre du 7 février. D'après la réponse du Roi, on devine qu'il y était question du projet de voyage de madame Geoffrin en Pologne, qui tenait tant à cœur aux deux interlocuteurs. Ce voyage est l'épisode majeur de la première partie de la correspondance. On verra que pendant toute l'année 1765, il en est sans cesse question entre madame Geoffrin et le Roi. La délicate affection de Stanislas n'était pas sans inquiétude sur un aussi long et pénible voyage entrepris par une femme d'un âge avancé; le Roi désirait cependant beaucoup qu'elle vint à Varsovie. Celle-ci ne souhaitait pas moins de s'y rendre, et elle explique ses motifs dans une lettre qu'on lira plus loin, en date du 7 mai 1765, et qui est un vrai chef-d'œuvre de sensibilité fine et d'ingénieuse psychologie.

moi tout seul tout étranger qui aurait le mérite et la bonne volonté pour moi de votre petit Brühl¹.

La difficulté sur la naturalisation des étrangers, le mépris des roturiers et leur oppression, et l'intolérance catholique, sont les trois préjugés nationaux les plus forts que j'aie à combattre dans mes compatriotes, qui, foncièrement, sont bonnes gens, mais que l'éducation et l'ignorance rendent excessivement opiniâtres sur ces articles, et, pour les en guérir, il faut y aller doucement.

J'ai ri aux larmes de la bête qui remue toujours², et qui est allée se remuer là-bas, là-bas³ ! où je vous assure (croyez-moi, préjugé à part) qu'on⁴ était *bien bon*, et on le serait encore, si, comme vous disiez une fois, on avait un mentor. Et il était un temps où l'on en convenait ingénument en disant : *Je sens l'empire qu'a sur moi ce que j'aime. Que Dieu vous conserve toujours à moi : j'en vaudrai mieux*. Je lui ai entendu dire cela, et cela était bien exactement vrai. Si je vous parlais, je vous dirais des choses qui vous en convaincraient. Sa réputation m'est encore chère. J'aimerais presque mieux qu'elle n'eût des torts qu'avec moi, et point vis-à-vis du public. Quel regret de voir un bel ouvrage du Créateur se gâter, se détraquer ! Mais chut ! en voilà peut-être déjà trop ! Mais, de catastrophe, je crois qu'il n'y a plus à en craindre⁵.

¹ Allusion à un passage de sa lettre du 7 février. L'indigénat ne pouvait être accordé que par la diète.

² Autre allusion à la même lettre.

³ En Russie.

⁴ « On » signifie ici Catherine II. Le Roi rappelle un passage d'une lettre précédente de madame Geoffrin (celle du 9 novembre 1764), et l'on voit qu'avec l'émotion d'un cœur encore plein du souvenir de la czarine, il se complait à rappeler ses paroles d'autrefois, à la défendre, en un mot qu'il l'aime toujours. Madame Geoffrin comprend à merveille cet état de l'âme du Roi, et dans sa réponse elle montre qu'elle aperçoit bien les traces profondes que cet amour a laissées en lui.

⁵ Allusion aux bruits qui avaient couru sur l'ébranlement du trône de

J'attends avec impatience ce que vous me promettez sur l'article du mariage.

La politique, de votre côté, va toujours cahin caha encore. Vous vous renvoyez la balle avec l'Autriche. Elle dit que c'est vous qui l'empêchez de me reconnaître : vous dites ou vous faites entendre que c'est à Vienne que naissent les difficultés, et, de concert, vous tournez la tête à ces pauvres Turcs, à qui on fait des terreurs paniques sur je ne sais quel mal qui doit leur provenir d'ici, et qu'ils croient par intervalle, à cause de leur ignorance. En vérité, sauf respect, votre politique radote et la mienne attend.

Je n'ai point montré votre lettre, et on l'ignore ¹. Je crains bien que vous n'ayez raison sur l'impossibilité morale d'être heureuse. C'est bien dommage assurément. La première fois que vous m'écrirez, écrivez cependant quelque chose de montrable à son sujet.

Effectivement, celui ² qui vous craint comme le feu, parce qu'il ne vous comprend pas, n'est pas l'homme le plus intelligent de son siècle. Il est pourtant vrai qu'il a beaucoup d'envie de bien faire, et il m'est fort attaché, et, de plus, il y a quelques raisons particulières qui ne sont que des rabâcheries au fond trop longues pour être contées, mais qui m'ont mis dans le cas de l'envoyer plutôt qu'un autre. Les petites raisons quelquefois sont plus fortes que les rois mêmes. Les plus petites choses, dans les Cours, ont souvent de grandes queues.

Quand je serai dans le cas d'envoyer quelqu'un à votre Cour, je vous promets que ce sera un homme sage, et dont l'extérieur sera décent.

la czarine. Madame Geoffrin, dans sa lettre suivante, paraît considérer comme peu solide l'établissement politique de Catherine II.

¹ Il s'agit de la princesse Lubomirska.

² Crempinski, l'homme de confiance du Roi. Autre allusion à la lettre perdue du 7 février.

Je suis très-flatté et très-satisfait de la lettre que madame de La Vallière m'écrit sur mon portrait. La petite dame Sapieha, qui est revenue de France, ne tarit point sur les éloges qu'elle donne à madame de La Vallière. Cela a aidé à faire la paix de madame Sapieha avec moi.

Maman, je vous embrasse tendrement.

Ci-joint le feuillet des commissions.

Avez-vous reçu ma lettre du 9 février ¹?

XI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Démarches officieuses du baron de Gleichen. — Projet de voyage en Pologne. — Madame Geoffrin croit le trône de Catherine II peu solide. — Propos divers concernant la comtesse Branicka, M. Crempiuski, la princesse Sapieha.

A Paris, ce 7 avril 1765.

MON CHER FILS,

J'espère que vous aurez reçu ma réponse à la lettre de confiance dont Votre Majesté m'a honorée en date du 9 février ², par laquelle elle me chargeait de parler au baron de Gleichen ³. J'ai répondu à cette commission bien

¹ Madame Geoffrin l'avait reçue. Elle le dit dans sa lettre du 7 avril suivant, mais nous ne l'avons point retrouvée.

² Nous n'avons point la lettre du Roi du 9 février, non plus que la réponse de madame Geoffrin.

³ Le baron de Gleichen est un personnage diplomatique assez curieux. On a publié ses Mémoires il y a quelque temps, et il sera peut-être permis à l'éditeur de la correspondance de citer ici quelques lignes de l'article qu'il a publié dans le *Constitutionnel* du 16 octobre 1869 sur ce diplomate, « Allemand de race, Français de sympathie, » né à Bayreuth et ministre

exactement. Je ne vois point le baron que je ne lui demande où cela en est. Il m'assure que l'obstacle ne vient point du côté de la cour de Vienne, et qu'ici on tient toujours à cette réparation¹; au reste, mon cher fils, tenez-vous tranquille, il faudra bien que cela finisse.

Je vais répondre à la lettre de Votre Majesté du 6 mars, qui répondait à ma lettre du 7 février². Je vous ai envoyé beaucoup de griffonnages depuis. Il me paraît que nos lettres vont rondement à leur destination.

Oui, mon fils, j'ai le projet très-formé d'aller vous voir l'année prochaine. Je partirai de Paris le 1^{er} avril, et j'irai doucement tant que terre me pourra porter jusqu'au pied de votre trône, et là, je mourrai dans vos bras de joie, de plaisir et d'amour³! O mon cher fils! la façon dont vous me parlez de ce voyage augmente bien encore le désir que j'en ai. Combien le délice de causer avec vous renouvellera toutes mes idées! Comme vos conversations me les arrangeront dans la tête! Quel enchantement j'aurai de voir votre cœur rempli de toutes les vertus et de tous les sentiments qui font un grand roi et un parfait ami! Mon cher

de Danemark, son pays d'adoption, à Madrid, à Paris et à Naples. « Paris resta toute sa vie son objectif; il ne se plut vraiment que là au monde... et ce qu'il demanda sans cesse à la diplomatie, ce n'était pas la fortune ou la gloire, mais simplement un séjour à Paris parmi les philosophes et les grandes dames, dans ces salons où tout lui était familier, la langue, les idées, les anecdotes, les hommes, où il avait trouvé dès le début de sa carrière un accueil sympathique, dont il était devenu citoyen malgré son acte de naissance, et qui appréciaient en lui ce que Paris a aimé de tout temps, un étranger imbu de ses doctrines et sachant vivre de sa vie. »

¹ Il s'agissait de l'affaire du prince primat et du marquis de Paulmy que nous avons expliquée plus haut, et l'on verra plus loin que le baron de Gleichen s'entremettait officieusement, avec l'agrément de sa Cour, pour y mettre fin.

² Voyez la note de la lettre du 6 mars. Quant aux « griffonnages » dont parle madame Geoffrin, nous ne les avons pas retrouvés. Nous n'avons pas de lettres de madame Geoffrin entre celle du Roi, en date du 6 mars, et celle-ci.

³ Ces expressions forcées et emphatiques sont dans le goût du temps. Madame Geoffrin n'imitait point madame du Deffand et Stanislas n'était pas.

fil, je trouverai tous les chemins qui me conduiront à ce bonheur fort beaux ; je ne les jugerai tels qu'ils sont que quand je vous quitterai ; pour lors que je crois bien qu'ils me paraîtront bien laids. J'ai ri en lisant l'exclamation que vous prétendez que je ferai en disant : *Ah ! le vilain royaume, que le royaume de mon fils !* Sûrement, je ne le trouverai pas digne de vous.

Il y a, dans votre lettre, un article qui vous rend digne de tous les royaumes de la terre, c'est ce que Votre Majesté dit sur les trois préjugés de votre nation : l'intolérance catholique, le mépris des bourgeois et l'opposition à la naturalisation des étrangers, quelque mérite qu'ils puissent avoir.

Mon cher fils, vous êtes bien jeune ; petit à petit vous triompherez.

Mon cher fils, je ne me souviens plus de la plaisanterie que je vous ai faite *de la bête qui remue toujours* ; mais puisque cela vous a fait rire, j'en suis contente. La distance qu'il y a d'une réponse à la lettre est si longue, et il me passe tant de choses par la tête qu'il n'y a que les faits qui me restent. Les plaisanteries ou les tournures singulières s'effacent ; quand vous voudrez m'en parler, il faut me les rappeler bien clairement.

Je voudrais bien être éclaircie sur bien des faits au sujet

pour elle un Horace Walpole. Ce serait surfaire étrangement ces expressions que d'y voir la trace d'un autre sentiment que celui de l'amitié très-tendre, il est vrai, et très-dévouée qu'elle avait pour le roi de Pologne. On s'aperçoit bien qu'il n'y a rien de romanesque dans sa correspondance ; madame Geoffrin est une âme tranquille et nullement comparable avec la nature compliquée de madame du Deffand. Sceptique à la fois et ardente, douée d'un esprit sans pareil par sa profondeur limpide et sa précision redoutable, celle-ci était capable de remuer son siècle si elle n'eût été aveugle ; elle est la Sévigné de l'athéisme et de l'insensibilité. Madame Geoffrin était seulement une femme de beaucoup d'esprit, une bourgeoise aimant la société des gens de lettres et des grands seigneurs. Sa physiologie n'a aucun rapport avec celle de l'amie d'Horace Walpole.

de la grande dame¹ ; mais je crois bien que quand elle disait : *Je sens l'empire qu'a sur moi ce que j'aime*, elle le sentait réellement dans le moment, et que c'était sincèrement qu'elle désirait la conservation de celui qui régnait sur son cœur ; mais peut-être a-t-elle fait les mêmes vœux depuis pour d'autres objets. Je vois que vous vous intéressez toujours à son sort. Je reconnais votre âme et votre cœur à ces sentiments. Vous dites que vous ne craignez pas de révolution. Et moi, je ne vois pas comment ce château-là peut subsister. Si son fils meurt, qui prendra-t-elle pour successeur ? Et ce successeur, il faudra qu'elle le marie. Que penseront et que feront ces jeunes prétendants ? Si son fils vit, attendra-t-il patiemment que la place soit vacante ? Je le répète, je ne vois pas comment cela peut durer.

Mais laissons cela et parlons de vous.

Quoique cette lettre soit commencée le 7, elle ne partira cependant qu'aujourd'hui 12, parce que j'ai voulu voir le baron de Gleichen. Voici ce qu'il m'a dit : Qu'il avait reçu des lettres de sa Cour ; que l'on approuvait qu'il se mêlât de votre affaire ; que l'on trouvait que les premières démarches qu'il avait faites étaient très à propos ; qu'il fallait qu'il continuât, mais simplement comme médiateur et secrètement ; que sa Cour avait des raisons pour ne pas afficher sa médiation tout haut ; que, de votre côté, vous n'aviez rien à faire qu'à demander quelle espèce de satisfaction nous demandions. Cette démarche faite de votre part, pour lors il se chargeait de marchander et d'en tirer le meilleur parti.

Les mouvements du Turc, s'il est vrai qu'il en fasse, font grand'peur à Vienne, et je crois que cela les déterminera à nous presser.

¹ Catherine II.

Mon cher fils, je vous prie de dire à cette charmante princesse ¹, que j'adore, que j'aurai une grande joie de la voir. Vous et elle, mon cher fils, sont deux objets assez puissants pour me faire sortir de mon coin.

Ce que vous me dites sur le pauvre Crempinski est très-raisonnable. Il y a de très-grandes choses qui tiennent tellement à de très-petites qu'elles sont inséparables, et des petites qui tiennent à des grandes. Pourvu que l'on connaisse bien la valeur intrinsèque et la valeur relative des hommes et des choses, tout va bien ; or, il me paraît que vous connaissez votre homme.

Votre raccommodement avec la princesse Sapiieha a fait bruit ici. On dit, et c'est avec éloge, que vous êtes dans les grands principes de ne point vous faire de petits ennemis sans nécessité. Vous êtes comme l'époux du Cantique, l'odeur de vos parfums se répand partout. En vérité, la voix est universelle que vous êtes un grand Roi. Imaginez, s'il est possible, la joie que cela donne à mon cœur ! Oui, oui, j'irai comme la reine de Saba admirer votre sagesse. Puisque mon fils est roi, je peux bien me comparer à une reine.

J'ai encore cent mille chiffonnages à vous conter, mais ce sera pour une autre fois, car je veux que cette lettre parte aujourd'hui.

¹ La comtesse Branicka, que le Roi recommandait à madame Geoffrin dans sa lettre du 22 décembre 1764.

XII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Considérations sur le projet de voyage en Pologne. — Madame Geoffrin demande au Roi quelques explications qui lui sont nécessaires pour prendre une décision.

Ce 7 mai 1765.

MON CHER FILS ¹,

Il faut que je vous parle raisonnablement sur mon voyage de Pologne. J'en ai le désir et le projet, et l'exécution ne m'en paraît pas impossible. Premièrement, je me porte très-bien ; deuxièmement, je ne suis ni peureuse ni difficile sur les délicatesses des femmes ; troisièmement, je me suis arrangée pour que cette dépense ne me dérange point ; quatrièmement, et c'est ce qui me détermine, c'est qu'il me serait impossible d'entretenir avec vous un commerce de plusieurs années si mes idées sur votre esprit, sur son étendue, sur sa nature et sur ses facultés ne se renouvellaient plus ; de plus, sur votre caractère, les années et les circonstances y font toujours des changements ; votre cœur me paraît toujours le même par la tendre amitié dont vous me donnez tous les jours de nouvelles assurances,

¹ Tout le commencement de cette lettre est extrêmement remarquable par la finesse des aperçus et par la juste appréciation des sentiments. Madame Geoffrin y parle, d'inspiration et en bons termes, le langage de la vérité : elle comprenait la difficulté de se maintenir, dans sa correspondance, en harmonie avec le Roi si elle en restait toujours éloignée, et il y a beaucoup de science de la vie dans ses réflexions. On sent qu'elle connaît bien, en femme du monde, les vraies conditions d'un échange d'idées un peu prolongé, et qu'elle sent s'affaiblir au milieu des protestations ampoulées de son style, sinon son affection pour le Roi, du moins son entente intellectuelle avec lui, cet accord parfait non-seulement du cœur mais de l'esprit, indispensable dans toutes les amitiés.

mais ce sentiment s'affaiblira sans que Votre Majesté s'en doute, par la seule raison que le temps affaiblit tout, et que l'insipidité se mettra dans notre commerce quand tout ce que je vous dirai n'aura plus de rapport à tout ce que vous sentez et à tout ce qui vous entoure. De mon côté, quand je sentirai que je ne vous suis plus bonne à rien, je ne voudrai pas continuer à vous ennuyer, et j'ai encore le tact très-fin sur les impressions que je fais, soit sur le cœur, soit sur l'esprit des personnes avec qui je vis ; et je vis encore avec Votre Majesté, parce que toutes mes idées sur Elle me sont encore récentes ; mais, je le répète, cela s'affaiblira.

Il faut que Votre Majesté me parle avec franchise sur ce que je viens de prendre la liberté de lui dire. Quand je dis franchement, il faut que ce soit aussi franchement que si vous parliez tout seul, enfermé dans votre cabinet. Je ne peux pas m'offenser des obstacles que vous y trouverez, parce que vous les verrez, et j'ose même dire à Votre Majesté que mon cœur serait affligé si vous me laissiez faire un voyage où je n'aurais pas tous les agréments et les douceurs que l'amitié dont vous m'honorez doit me procurer. Je ne demande rien du côté de la vanité ; l'incognito est ce qu'il m'en faut : une petite chambre dans laquelle je serai enfermée, où Votre Majesté viendra me donner quelques moments de loisir. Je resterai deux ou trois mois au plus avec Votre Majesté, et je reviendrai, comme l'épouse du Cantique, embaumée de l'odeur de vos parfums¹. Quand vous m'aurez dit, mon cher fils, ce que vous pensez sur ce projet, pour lors, je vous ferai part des détails de l'exécution ; mais, je vous le répète, parce que je ne peux trop le répéter, mon cher fils, il faut que Votre Majesté,

¹ Madame Geoffrin se faisait de grandes illusions sur les résultats de ce voyage : on verra plus loin qu'il n'eut pas les suites qu'elle en espérait et qu'il faillit au contraire amener une rupture entre elle et le Roi.

avec la vérité qui doit habiter dans le cœur des rois, me dise ce qu'elle pense et ce qu'elle peut prévoir sur mon projet. Je ne dis pas à Votre Majesté que je fais un grand sacrifice en quittant ma maison, parce qu'on ne doit pas appeler sacrifice ce qu'on fait pour ce qu'on aime ; je lui dis simplement que c'est une offrande que je fais à l'amitié ; mais, je le dis encore, il faut que cette offrande soit agréable à la divinité et aux entours de la divinité, et Votre Majesté a beaucoup d'entours et de bien différentes espèces. Je vois tout cela d'ici, mais je ne peux pas deviner comment ils prendront mon arrivée¹. Franchise, franchise, franchise !

Je suis bien étonnée de n'avoir pas encore de réponse à la réponse que je vous ai faite de la part du baron de Gleichen.

XIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Démarches du Roi pour amener le cabinet de Versailles à le reconnaître. — Réflexions sur le projet de voyage de madame Geoffrin. — Le Roi craint que ce voyage ne soit pénible pour elle. — Arrogance du gouvernement russe à l'égard de la Pologne. — Oginski, palatin de Wilna. — L'architecte Louis.

Varsovie, ce 25 mai 1765.

Je réponds à la fois à vos trois lettres du 7, du 13 et du 29 avril². Je n'ai autre chose à dire au baron de Gleichen, sinon que je suis extrêmement reconnaissant

¹ C'était là, en effet, le point délicat, et l'événement prouva que madame Geoffrin avait deviné juste.

² Nous n'avons retrouvé que celle du 7 avril.

des soins qu'il donne à mes affaires, mais je ne vois autre chose à *faire* dans ce moment, vis-à-vis de la cour de France, que demander quelle est la cause des délais qu'elle apporte à ma reconnaissance et ce qu'elle désire de moi? J'ai fait la même question par le roi Stanislas de Lorraine¹, lequel me paraît de tout point qualifié pour moyenner ce rapprochement, sans discontinuer de travailler par Vienne. S'il s'agit d'une lettre à écrire par le primat, elle sera écrite, pourvu que je sache qu'elle sera acceptée et que la reconnaissance va avoir lieu incessamment.

Ma chère maman, je donnerais des trésors pour pouvoir passer chaque jour de ma vie une heure avec vous, et cependant je crains l'effet de la différence prodigieuse que vous trouverez entre ce qui vous entoure là où vous êtes, à ce que vous trouverez ici.

Oh! si j'avais déjà franchi de certains pas, si j'étais plus à mon aise sur quelques articles essentiels, je pourrais me dire avec plaisir : « Je vais recevoir et placer maman de
« manière à ne pas lui faire regretter sa course. Je vais lui
« procurer de l'amusement, et à moi le délice de jouir de
« sa société, de ses conseils, de sa tendresse; sa journée
« sera agréablement remplie et je serai heureux de son
« contentement. » Mais voici mes craintes². Vous trouverez votre fils très-occupé (ce n'est pas là le mal), mais presque toujours tristement occupé à faire les plans, les minutes, pour ainsi dire, de toutes choses, sans avoir

¹ Stanislas Leczinski était en effet indiqué, du moment qu'il consentait à s'en mêler, pour préparer la reconnaissance de Stanislas Poniatowski. Ancien roi de Pologne et beau-père du roi de France, il avait une autorité toute particulière pour recommander à Versailles la cause du prince élevé sur le trône où il avait passé lui-même un temps trop court et trop troublé pour lui avoir laissé beaucoup de regret.

² Ces observations qui, au premier abord, ont l'air de *défaites* et que madame Geoffrin n'a reçues qu'avec un certain étonnement, étaient cependant sincères sous la plume de Stanislas. Il s'inquiétait en réalité de savoir comment madame Geoffrin supporterait ce voyage, en un mot et pour user

presque jamais la satisfaction de réussir. Toujours traversé ou par les préjugés ou par la mauvaise volonté, et des nationaux et des étrangers, tel bien que j'imagine, le manque de pouvoir, et comme roi borné par une liberté jalouse, et comme chef d'une nation désarmée, m'empêche à tout moment d'exécuter. Pierre I^{er} avait un grand diamant brut à polir, mais il était parfaitement le maître du diamant et des outils qu'il employait à le brillanter. Il me semble à moi que j'ai épousé Xantippe, et que ce n'est qu'à force de patience et d'adresse que je viendrai à bout de ma république. Joignez à cela un tempérament mélancolique et très-sensible, et jugez quel je suis, surtout lorsqu'un voisin puissant se plaît à me faire sentir qu'il ne m'a aidé à devenir ce que je suis que parce qu'il s'est bien promis de m'empêcher de tout son pouvoir à parvenir au pouvoir de l'empêcher, lui, de nous faire les passe-droits et les torts les plus outrageants¹. Oh! si vous étiez établie de longue main ici, vous trouveriez tout naturel que je vinsse tous les jours chercher dans votre sein de l'adoucissement à mes peines! Mais vous ne trouverez sûrement pas votre compte à quitter la position fortunée dont vous jouissez pour ne recevoir ici que la tendresse et les plaintes de votre fils. Vous avez certainement beaucoup d'expérience, mais vous n'avez pas celle d'un déplacement aussi considérable; vous n'êtes, pour ainsi dire, jamais

d'une expression familière qui rend sa pensée, « si elle serait bien. » Lui-même se faisait une fête de la revoir et de retrouver une conversation qui l'avait charmé, mais il craignait qu'elle ne trouvât pas à sa Cour tous les agréments dont elle s'était flattée. Il est assez étrange que malgré les scrupules politiques de madame Geoffrin et les hésitations du Roi, ce voyage se soit effectué à la grande surprise, d'ailleurs, de l'Europe entière.

¹ Cette allusion à la conduite de la Russie montre que, malgré les souvenirs que Stanislas gardait à la femme dont il citait naguère les paroles affectueuses, il ne se trompait point, comme Roi, sur les ambitions de l'Impératrice. Ses paroles amères témoignent de l'impatience avec laquelle il supportait l'attitude de l'ambassadeur russe à Varsovie, le prince Repnin, dont il sera souvent question plus loin.

sortie de Paris, et vous viendriez tout d'un coup jusqu'en Pologne ! Non, je ne croirai que quand je verrai, et j'avoue que je crains presque autant que je désire de vous voir ici. Jugez si je vous aime !

Quand j'aurai le temps de faire faire avec soin mon portrait, bien peint et bien ressemblant, j'userai avec plaisir de la bonne volonté du sieur Marcenay, graveur. Mériter que mon image fasse pendant à celle de Henri IV est le comble de mon ambition, mais il y a loin d'ici !

La place que je vous ai dit avoir donnée à Oginski¹ (qui a été en France) est celle de palatin de Wilna, qui donne le premier rang et beaucoup de revenu dans la Lithuanie, où il est fort apparenté. Il est, de plus, marié à ma cousine, fille du prince grand chancelier de ce pays-là. Dans cette place (depuis les bornes qu'on y a mises par la dernière diète), on peut faire beaucoup de bien et peu de mal. Quant à ce qu'on vous a dit, que je l'ai mis à la tête de mon conseil de guerre, cela est vrai dans un sens et faux dans celui dans lequel on vous l'a fait envisager. Dans le conseil où il préside, il n'a qu'une voix, comme ses collègues. Il n'y présidera pas, du moment qu'un des deux hetmans, ou connétables, voudra y présider. Le militaire dont il est occupé n'est qu'une très-petite partie du total, et son emploi finit au mois d'octobre de l'année prochaine. Un concours de circonstances étrangères à lui, lui a donné cette présidence, qui est une chose très-distincte du palatinat de Wilna, que je lui ai donné à vie, qu'il n'a manqué

¹ Le comte Oginski, palatin de Wilna. Sa famille était alliée aux Pomiatowski. La première femme du comte Stanislas, père du Roi, Jasieniecka de Woyna, était veuve du porte-glaive de Lithuanie Oginski. Lui-même était gendre du prince Michel Czartoryski et par conséquent cousin du Roi. L'un des premiers actes de Stanislas-Auguste avait été de lui conférer le palatinat de Wilna enlevé au prince Radziwill à la suite de son opposition armée aux décisions de la Diète de convocation. Cette même année, le prince Radziwill ayant refusé de faire sa soumission, tous ses biens furent mis sous séquestre par le comte Oginski.

que d'un cheveu en 1762, sous le règne passé, parce que je fus obligé alors d'attaquer les Brühl : de façon que ce n'est presque qu'une restitution ¹.

Il est certain que je n'ai donné à Crempinski aucune commission d'orfèvrerie. De son chef, il a risqué de commander deux paires de flambeaux chez Germain ; la première est déjà ici. J'avoue que je n'aimerais pas des chandeliers dorés, et il ne me convient pas encore de me donner des chandeliers d'or.

Pareillement je n'ai pas commandé les vases de marbre blanc ornés de bronze doré. Je souscris pleinement à votre avis là-dessus ; cependant s'ils sont partis, ils seront payés, de même que les chandeliers.

Je ne réponds pas séparément au sieur Marcenay, mais je le ferai en lui envoyant mon portrait. Je ne réponds pas par écrit à M. Louis ², architecte, puisque je le verrai. Vos cinquante louis, pour son voyage, seront remboursés, et M. Louis sera content de moi. Dans un mois de séjour ici, il verra l'espèce de choses et de goût que je demande, — *goût* et ensuite il pourra m'être très-utile à Paris ³.

¹ Le Roi veut dire qu'Oginski eût été mis en possession du palatinat de Wilna par la diète de 1762, si cette assemblée n'avait pas été forcée de se dissoudre à la suite des scènes tumultueuses qui avaient suivi l'opposition du comte Poniatowski à l'admission du comte de Brühl, ministre d'Auguste III, comme nonce de Varsovie. Le prince Radzivil s'était, au contraire, signalé parmi les partisans du comte de Brühl, et ce ministre lui avait donné le palatinat de Wilna.

² Louis, architecte. On verra plus loin qu'il fut employé par le Roi à divers travaux et que ses imprudences de langage faillirent amener une brouille entre Stanislas et madame Geoffrin.

³ Le Roi avait le plus grand goût pour les arts, et il cherchait à se distraire des tristesses d'un pouvoir aussi pénible que le sien, en embellissant ses résidences et en faisant venir de Paris des tableaux et des statues.

XIV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Le Roi insiste pour le voyage de madame Geoffrin.

Varsovie, ce 1^{er} juin 1765.

Ceci fait réponse à la vôtre du 7 mai, dictée par la tendresse et la franchise ¹.

Vous serez logée au château où je demeure, de plain-pied avec moi. Il n'y aura que quelques chambres à passer. Vous dinerez et souperez chez vous quand vous voudrez, ou avec moi toutes les fois que je ne serai pas en représentation. Vous aurez une voiture à vos ordres. Vous ne verrez chez vous que qui vous voudrez, et vous voir sera une faveur. Vous serez dispensée une fois pour toutes de toutes les comparses publiques ². Quand je saurai si vous venez par Vienne, Dresde ou Berlin, j'enverrai au-devant de vous un homme qui saura le français, l'allemand et le polonais, pour avoir soin de vous depuis l'une de ces trois villes où il vous trouvera jusqu'à Varsovie, où je vous souhaite et vous désire passionnément, à présent que votre franchise et votre bon esprit m'ont mis à l'aise. Ainsi ne vous effarouchez point de tout ce que vous trouverez dans mes antécédentes au sujet de votre voyage, et venez, je vous en prie. Vous me ferez plaisir, et très-grand plai-

¹ La lettre de madame Geoffrin du 7 mai avait levé toutes les irrésolutions de Stanislas. Il avait reconnu une affection si vraie, si disposée à s'oublier elle-même, un désir si franc et si bien justifié de le revoir, qu'il ne pouvait point persister dans l'impression quelque peu morose et incertaine de sa lettre précédente. Celle-ci est une invitation très-nette, très-franche à laquelle madame Geoffrin ne pouvait manquer de se rendre.

² Le Roi emploie ici le mot « comparses » dans son vieux sens de cérémonies, entrée en scène.

sir. Il est sûr que, heureuse et bien placée cômme vous êtes, votre voyage pour venir me voir est une offrande extrêmement précieuse; croyez que j'en connais toute la valeur et que j'y mesure l'extrême affection que vous devez me porter. J'ai trouvé extrêmement raisonnable et bien senti ce que vous dites, que pour se juger juste après douze ans de séparation ¹ et un grand changement de situation, il faut se revoir. Eh bien, venez me voir; vous me verrez à jour, et je le souhaite, car étant ce que vous êtes, vous ne viendriez pas uniquement pour me flatter ou pour vous divertir. Votre voyage doit me devenir utile solidement autant qu'il me sera agréable. Quant à mes entours, il n'y en a aucun (je vous garantis cela solennellement) qui puisse vous causer le moindre désagrément. Vous trouverez dans mes frères ² de fort honnêtes gens, fort droits et fort attachés à moi par principes et par inclination, et je les aime comme ils m'aiment. Mes vieux oncles ³ ont presque autant envie de vous voir que moi. Toutes les jeunes femmes qui m'appartiennent s'empresseront d'être bien avec vous, et je vous promets que vous ne verrez habituellement que bonne compagnie et pas grande. Je me réserve tous les jours quelques moments (et ces moments seront quelquefois des heures) où nous nous dirons nous deux ce que nous pensons des personnes et des choses.

Adieu, maman; je vous répète que, très-franchement, très-sincèrement, tout compliment, toute gêne à part, je vous souhaite ici, et ne prévois que du contentement de votre venue.

¹ Stanislas avait quitté la France en 1753. Il y avait alors séjourné cinq mois.

² Voyez sur les quatre frères du Roi la note de la lettre du 9 septembre 1764.

³ Les princes Michel-Frédéric et Auguste-Alexandre Czartoryski. Ils exerçaient une grande influence sur l'esprit du Roi, s'il faut en croire les *Mémoires de Frédéric II* (t. II, p. 320).

XV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Voyage décidé. — M. de Sainte-Foy, premier commis des Affaires étrangères. — Le Roi sera bientôt reconnu par le cabinet de Versailles. — Le général de Monet. — Divers détails.

Ce 24 juin 1765.

MON ROI, MON FILS, MON CHER FILS!

J'ai reçu votre lettre du 25 mai, je viens de recevoir celle du 1^{er} juin; celle-ci aura le pas sur l'autre, je vais y répondre. Tout ce que vous disiez dans celle du 25, sur mon voyage en Pologne, était dicté par la prudence et l'amitié; je me serais soumise sans répliquer; mais ce que je vous ai dit serait arrivé; notre commerce se serait refroidi et éloigné insensiblement de part et d'autre sans nous en douter. Vous ne m'auriez plus parlé des choses dont je n'aurais eu nulle idée, et moi, de mon côté, qui ne veux pas être une rabâcheuse, je n'aurais pas voulu vous répéter ces maximes communes qui, comme vous me l'avez dit dans une de vos lettres, ne peuvent devenir des conseils, étant hors de portée de la chose en question.

Dans les objections que vous me faisiez sur mon voyage et les inconvénients que vous y trouviez, je voyais déjà que vous n'aviez pas ma tournure présente; vous me disiez, mon cher fils, que vous ne pourriez pas amuser votre maman. A mon âge, mon cher fils, on ne devient pas folle quand on ne l'a jamais été et que l'on a sa tête dans son entier. Or, il ne me faut ni amusement et encore moins des plaisirs; il faut que mon esprit soit occupé et mon

cœur rempli ; vos intérêts et vos affaires occupent mon esprit, et l'amitié dont vous m'honorez et celle que j'ai pour vous remplissent mon cœur ; mais il faut un peu de nourriture à ces sentiments, et c'est pour les alimenter pour le reste de ma vie que j'ai besoin de vous voir quelques moments. Je ne veux, en allant en Pologne, ni exciter ni satisfaire la curiosité de voir une très-petite particulière qui vient d'un bout à l'autre du monde voir un Roi. Je vous assure, mon cher fils, que je me cacherai le plus qu'il me sera possible ; ce n'est pas la curiosité qui me fera sortir de chez moi, mais bien un sentiment qui est plus fort que la mort : l'amitié la plus tendre et la plus vive. Je dirai comme Bérénice disait à Titus :

Je passerai mes jours, Seigneur, sans rien prétendre,
Que quelque heure à vous voir, le reste à vous attendre.

Je vous assure, mon cher fils, que je ne vous importunerai point ni personne de vos entours. Si on ne me trouve pas aimable, on me trouvera du moins bien commode à vivre.

Mon cher fils, je vous ai dit, à ce que je crois, que j'avais fait connaissance avec un nommé M. Sainte-Foy¹, premier commis des affaires étrangères et favori du ministre. Ce Sainte-Foy a une sorte d'esprit ; il est dans la bouteille à l'encre jusqu'au cou. Il est venu hier avec beaucoup d'empressement me dire que la minute de la lettre du primat au roi de France avait été trouvée très-bien ; que le Roi et ses ministres en étaient fort contents, et qu'il ne voyait plus d'obstacle à votre reconnaissance que quelques

¹ M. de Sainte-Foy, premier commis des affaires étrangères, avait succédé à Tercier en 1759, lorsque M. de Choiseul fit destituer ce dernier, agent principal, comme on sait, de la correspondance secrète de Louis XV. M. de Sainte-Foy fut plus tard surintendant de la maison du comte d'Artois.

chiffonnages de la part de Dresde, et que l'on avait écrit à cette Cour pour qu'ils ne fissent que des démarches raisonnables. Sans la Dauphine, tout aurait été fini il y a longtemps. Enfin, mon cher fils, je vois votre affaire en bon train; j'en suis enchantée. Cette connaissance que j'ai faite de M. de Sainte-Foy vous sera utile et commode. Ce sera une galanterie que je lui ferai quand je le chargerai de quelque chose de votre part. Comme une espèce de confiance, il m'a dit, sur le compte de Votre Majesté, des choses dont j'ai été touchée et contente. Je lui ai parlé du baron de Breteuil pour vous l'envoyer. Il est ami du baron, et il sait que le baron serait enchanté d'aller à votre Cour.

J'ai parlé à M. Sainte-Foy du Monet¹; il m'a confirmé ce que je vous en avais dit, et, de plus, il m'a dit que l'on ne faisait aucun cas de lui dans le ministère; qu'on l'avait cru d'abord bon à quelque chose en Pologne, parce qu'il en parlait beaucoup et se faisait de fête; mais qu'on était fort revenu de ses fanfaronnades, qu'il s'était retiré dans un village près de Paris où on le laisserait.

Questions sur mon voyage.

Premièrement, je supplie Votre Majesté de vouloir bien charger quelqu'un de s'informer du chemin le moins mauvais et de laquelle des trois villes où vous me dites que vous aurez la bonté de m'envoyer un conducteur, laquelle, dis-je, on me conseille de préférer? Secondement: Vos eaux à Varsovie sont-elles bonnes? Je ne bois que de l'eau, et j'en bois beaucoup en me couchant et en me levant. Quand j'ai de bonne eau, je ne demande rien autre chose.

Faites dire à mon ami Crempinski que j'avais raison de

¹ Le général de Monet, ancien agent de France à Varsovie. Il était affilié à la correspondance secrète de Louis XV.

lui dire que son ami Germain était une bête, un bavard, un menteur et un insolent ; il vient de faire banqueroute, et, au lieu d'être plaint, l'impudence avec laquelle il soutient cette aventure augmente le mépris que le public avait pour lui et l'aversion de tous ses égaux.

A propos d'artiste, un fabricant de Lyon m'a apporté l'échantillon d'un meuble qu'il fait pour Votre Majesté ; c'est la plus belle chose du monde : c'est un fond de jais blanc avec un ramage du plus beau dessin et des plus belles fleurs, d'un velours parfait pour la qualité. Il n'y a rien de si beau et de si parfait que cet échantillon ; mais cela coûtera, comme dit le proverbe, la rançon d'un Roi !

Votre voiture de campagne sera doublée de velours ciselé jaune. Je vais la faire avancer le plus qu'il sera possible. La caisse est faite. Voilà, ci-joint, des échantillons.

Vous aurez votre cachet à trois faces, comme vous le désirez. Je vous en manderai le prix ; l'ouvrier doit m'en apporter le devis avant de rien commencer.

Réponse sur l'article de votre monnaie, je vous en conjure ¹.

Il faut que je finisse comme j'ai commencé : mon Roi, mon fils, mon cher fils, vous êtes adorable ! La façon dont vous m'avez parlé de mon voyage m'a embaumé le cœur pour dix ans.

Je fais des informations pour le moulin économique ².

¹ Cette phrase se rapporte à un passage d'une lettre égarée. La question de la monnaie avait récemment occupé le gouvernement royal : il s'était répandu en Pologne une grande quantité de monnaie de mauvais aloi. Le public avait été prévenu de ne recevoir que les pièces ayant la valeur intrinsèque déterminée par le grand-trésorier de la couronne, et les commis des douanes eurent ordre de visiter toutes les voitures, même les chaises de poste, pour y confisquer les monnaies qui ne seraient pas conformes aux ordonnances. Le Roi faisait fabriquer des coins à Paris. (Voyez un passage de la lettre du 7 août suivant à ce sujet.)

² Le Roi avait demandé ce renseignement dans une lettre qui ne fait point partie de notre collection.

XVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Reproches affectueux du baron de Breteuil. — Le moulin économique. — Le prince Sulkowski à Compiègne. — Les diamants de madame de Pompadour. — Causeries diverses, notamment sur le projet de voyage.

Ce 7 août 1765.

Mon Dieu, mon cher fils, j'ai oublié de vous dire que j'ai reçu une lettre du baron de Breteuil, qui se plaint amèrement de Votre Majesté; il dit qu'il y a un siècle qu'il n'a reçu de marques de la continuation de vos bontés; il craint de les avoir perdues, il m'en paraît touché et inquiet. Rassurez son cœur alarmé. Mon Dieu! dans quel état serait le mien, si j'avais le moindre doute sur vos sentiments!

Voici un nommé Claudel, banquier, qui retourne à Varsovie: je vous envoie par lui un mémoire imprimé sur le moulin économique. Plus je me suis informée, et plus je vois que cette machine est très-connue. On conseille à Votre Majesté de faire venir tout simplement un meunier de ce pays-ci; il fera accommoder un moulin, il montrera à s'en servir, et puis cela se multipliera¹.

Le prince Sulkowski² s'est rencontré chez moi avec

¹ Le Roi était préoccupé d'importer en Pologne diverses inventions récentes: il ne cessa, d'ailleurs, pendant tout le cours de son règne, de propager les découvertes utiles, de créer de nouveaux établissements, en un mot, de rechercher les moyens d'améliorer la situation matérielle et morale du pays. Il avait un esprit ouvert, libéral et ami du progrès.

² Le prince Sulkowski, ancien favori d'Auguste III de Saxe et rival du comte Brühl qui parvint à le faire disgracier.

M. Hennin, qui a été longtemps à Varsovie; ils ont beaucoup causé ensemble sur la Pologne. Je vois avec douleur que c'est un bien mauvais gouvernement; j'y vois une grande impossibilité de le rendre meilleur. Hennin dit que c'est un excellent pays et qu'on ne peut conduire les Polonais qu'en les trompant, c'est-à-dire ne leur jamais présenter la chose que l'on veut faire sous sa vraie face.

J'ai soupiré quand j'ai entendu tout cela, et j'ai dit, dans mon cœur : mon pauvre enfant aura bien de la peine !

Je viens de voir une lettre du tuteur¹ des enfants Lowendahl, qui est transporté du bonheur et de l'honneur d'avoir été présenté à Votre Majesté. Tout ce qu'il dit de Votre Majesté, mon cœur en a tressailli de joie : c'est un délice d'entendre dire du bien de ce que l'on aime.

Mon cher fils, il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles; votre dernière lettre² est du 26 juin.

Je vous ai mandé que le prince Sulkowski avait été très-content d'un rendez-vous que je lui avais procuré avec M. de Sainte-Foy, que je vous ai dit être le premier commis des affaires étrangères et le favori du ministre. Ce M. Sainte-Foy est aimable : il a de l'esprit et est obligeant. Il a eu envie de faire connaissance avec moi; je m'y suis prêtée de bonne grâce, et même avec empressement; cela me paraissait nécessaire par rapport aux intérêts de Votre Majesté. Ce M. de Sainte-Foy est celui que je vous

¹ Il s'agit ici du tuteur des enfants mineurs du maréchal de Lowendahl, né à Hambourg en 1700 et successivement au service de l'Empire, du Danemark, du roi de Pologne Auguste III, enfin de la France. Il reçut de Louis XV, en 1743, le grade de lieutenant-général, prit part à la bataille de Fontenoy et enleva d'assaut Berg-op-Zoom en 1747. Nommé après ce brillant fait d'armes maréchal de France et chevalier de l'Ordre, il mourut en 1755, laissant une belle réputation militaire, mais une fortune très-compromise.

² Nous n'avons point cette lettre.

ai nommé, dans plusieurs de mes lettres à Votre Majesté, *ma nouvelle connaissance*; or, cette nouvelle connaissance a fait des merveilles pour le prince Sulkowski, il l'a fait venir à Compiègne ¹; le prince a vu le ministre, dont il a été très-content; il a été présenté à la Cour par l'introduit des ambassadeurs, qui est la grande présentation. Il a causé bien à son aise avec la nouvelle connaissance, dont le prince me mande qu'il est très-content. Il est parti de Compiègne pour Spa. Ma nouvelle connaissance m'a mandé, de son côté, que l'on était content du prince, et il m'a insinué qu'on le désirait pour ambassadeur. Je vous le dis parce que l'insinuation était très-claire. Le duc de Praslin le connaît, l'estime et l'aime. Le frère du prince, qui est ici, ne passe pas pour être aussi sensé que son frère. Le prince vous aura sûrement mandé le fond et les détails de toutes choses. Tout me paraît en bon train.

Je vous répète encore que vous êtes dans la plus haute estime ici; vous ne pouvez pas croire au point où cela est! Mais comme il faut que je me rengorge aussi un peu, je ne peux pas m'empêcher de vous dire que l'amitié tendre dont vous m'honorez et que vous me continuez avec tant de constance et de suite, vous fait beaucoup d'honneur. On dit : *Enfin, voilà donc un Roi capable d'amitié, et qui en connaît le prix.* Non, non, on ne fera plus le diable contre vous chez *ce Turc*; tout ira bien ².

Je fais travailler à force à votre voiture de voyage, je crois que vous en serez content. J'attends votre décision pour la doublure. Je vous ai envoyé des échantillons.

¹ La Cour était à Compiègne depuis le 1^{er} juillet.

² Allusion aux craintes que le gouvernement français avait cherché à inspirer à la diète, pour nuire au nouveau roi de Pologne. Le Roi s'en était montré ému dans sa lettre du 25 mai.

Je vous ai envoyé le détail des diamants de madame de Pompadour, mais je ne me souviens plus par qui¹ ?

Tout le monde, c'est-à-dire mes amis et mes sociétés, sont si admirateurs de votre amitié pour moi, qu'ils me disent tous qu'il faut absolument que j'aille vous voir. Je me redresse, je fais la petite bouche, et je réponds, en style d'oracle : Il n'y a rien d'impossible. Cette idée d'aller vous voir, mon cher fils, est si délicieuse pour moi, qu'il n'y a point de jours que je ne fasse quelques arrangements, quelques emplettes, quelques questions qui y aient rapport.

J'ai encore reçu une lettre délicieuse de là-bas, là-bas. Réellement, c'est une femme charmante².

N'oubliez pas, mon cher fils, de faire communiquer le mémoire du commerce au sieur Riancourt, quand il sera de retour; cela intéresse le sieur Hummel, qui est un bien honnête homme, qui a bien soin de nos lettres.

On travaille à vos coins de monnaie³.

Je ne répondrai pas encore aujourd'hui à l'article de vos projets de tableaux; je suis dans la douleur de la

¹ Madame de Pompadour était morte le 15 avril 1764 et M. de Marigny, son frère, vendit peu de temps après la plupart des objets qui avaient appartenu à sa sœur. « La vente dura un an; on y allait par curiosité comme à un spectacle. » (*Madame de Pompadour et la cour de Louis XV*, par EM. CAMPARDON. Plon, 1867, p. 309.) La marquise avait de fort beaux diamants. Louis XV lui donnait généralement des étrennes en pierreries, « tantôt des tablettes garnies de diamants portant au milieu les armes de France, tantôt le beau diamant de la feuë duchesse d'Orléans, magnifique joyau estimé quatre-vingt mille livres. » (*Ibid.*, p. 65.) Stanislas-Auguste désirait sans doute acheter quelques-uns de ces bijoux et en avait demandé le catalogue à madame Geoffrin.

² L'Impératrice de Russie. Le Roi répond à ce passage dans sa lettre du 31 août 1765. Madame Geoffrin était en correspondance avec Catherine II qui désirait vivement, comme on sait, se concilier en France les sympathies des personnes en possession d'une certaine influence sur l'opinion publique. Ses lettres doivent se trouver aux archives de Moscou.

³ Voyez la note de la lettre du 24 juin précédent sur les monnaies.

mort du pauvre Carle Vanloo ¹. C'est une furieuse perte pour les arts.

Je ne sais si je vous ai dit que j'avais reçu une lettre de ma belle princesse ². Elle aura une bonne part dans le plaisir que j'aurai d'aller en Pologne. Sa lettre est délicateuse.

Voilà un placet de mon libraire que je n'ai pas pu refuser. Je lui ai promis de l'envoyer à Votre Majesté.

Je suis dans ces moments-ci, mon cher fils, comme ces petits oiseaux qui s'essayent à voler. Il y a plus de dix ans que je n'ai découché de chez moi, et, depuis un mois, j'ai fait plus de cent lieues, en allant à dix, à quinze, à vingt lieues de Paris. Et tous mes amis, qui sont très-étonnés de mes courses, disent que c'est un essai pour un plus grand voyage. Je réponds : *Il n'y a rien d'impossible*. Il est vrai que mon objet est de me remettre en train d'aller.

Dans ce moment-ci, je vais aller passer quatre jours à Dampierre, chez les Chevreuse. Ils ne vous ont point oublié. Comme je suis pressée de beaucoup de chiffonnages ³

¹ Carle Vanloo était né à Nice en 1705. Il mourut à Paris en juillet 1765.

² La princesse Lubomirska.

³ La fin de cette lettre manque.

XVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Demande de documents pour l'oraison funèbre de Stanislas Leczynski.

(Orthographe conservée.)

A Paris, ce 13 aoust 1765.

SIRE,

Je prends la liberté de demander une grâce à Votre Majesté.

Je me prosterne comme suppliante.

Si Votre Majesté me refuse, je me souméterai sans répliquer

Si elle m'octroiez je me prosternerai de nouveau pour exprimer ma reconaissance.

Voici de quoi il est question.

Nôtre vieux Stanislasse ¹ sans va tout doucement. Une personne considérable dans l'Église qui a pour moi de lamitié, et que j'aime aussi, sera vraysemblablement chargé de faire son oraison funèbre.

Or on vouderoit n'être pas pris au dépourvu ; voici donc la faveur que j'ose demander à Vôtre Majesté. Je la supliee d'ordonner à ces secrétaire de ramasser tout se qui regarde la maison des Lecziński.. et l'historique de son

¹ Stanislas Leczynski. Il avait alors quatre-vingt-sept ans, ce qui explique la prévoyance du personnage qui se préparait de longue main à son oraison funèbre. Ses infirmités d'ailleurs annonçaient une fin prochaine. « Sa vue avait baissé ; il ne pouvait plus lire, à peine écrire. Démesurément engraisé, la marche lui était devenue presque impossible. » (Voyez, sur les dernières années de Stanislas, l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. D'HAUSSONVILLE.) On sait que sa mort fut hâtée par sa chute dans un brasier ardent. Il mourut le 23 février 1766.

élection et enfin les faits les plus importants de sa vie qui se sont passé en Pologne. Il fauderoit que cette recherche se fit le plus promptement possible.

Voilà mon cœur qui vouderoit jouire des droits que luy donne le titre glorieux dont Vôtre Majesté m'a honoré. Je le fais taire en luy disant dans ce moment-ci, il n'est pas question d'amour, il ne faut parler que de respects. C'est au roi que j'adresse une requête : dans quelques jours j'embrasserai mon fils.

XVIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Observations satiriques sur le roi de Prusse. — Madame Geoffrin passera par la Saxe pour se rendre en Pologne. — Quelques mots sur la situation politique en France.

Réponse à la lettre de Sa Majesté du 20 juillet ¹.

A Paris, ce 19 août 1765.

MON CHER FILS,

Je n'ai nulle envie, non, nulle envie de voir le roi de Prusse. Il est, pour moi, un homme rare, mais je ne le vois ni grand homme ni homme vertueux. Il a de l'esprit, des talents, et des parties dans l'esprit ; mais il n'a ni sen-

¹ Nous n'avons point cette lettre. Sans doute le Roi répondant à une question que madame Geoffrin lui avait posée le 24 juin 1765 au sujet de la ville où elle devait d'abord se diriger, lui avait indiqué éventuellement Berlin, et c'est là ce qui a donné lieu à cette charge à fond contre Frédéric II. Il est inutile de faire remarquer les inexactitudes historiques de ce jugement ou plutôt de cette invective immodérée qui se termine par un compliment puéril à l'adresse de Stanislas-Auguste.

timent dans son cœur ni vertu dans son âme. Les talents et les succès donnent de la célébrité ; il n'y a que les vertus qui donnent de la réputation. Dans cinquante ans, on ne parlera plus du roi de Prusse. Il a gagné des batailles, mais où sont ses actions d'humanité, de justice, de noblesse, de générosité ? A-t-il eu des amis ? A-t-il rendu ses peuples heureux ? Rien de tout cela, c'est tout le contraire ; de plus, il a la basse jalousie des sots. Cependant, il n'est pas sot, mais il est jaloux. Il a la prétention au grand esprit comme l'aurait un petit bel esprit. Cependant il a beaucoup d'esprit : il voudrait être poëte et il est Roi. Il est Roi et il vit comme un plat particulier qui se ferait un mérite et un état d'être sauvage. Il ne connaît point le charme de la société ; il n'a jamais senti les douceurs de l'amitié, il est Roi sans dignité. Enfin il n'a aucune vertu et beaucoup de vices, et c'est pour les cacher qu'il se cache. Sa figure, qui est fort vilaine, n'excite point ma curiosité ; elle ne serait pas plus satisfaite s'il me montrait son âme et son cœur. Je le répète donc, mon cher fils, je n'ai nulle envie de le voir. Quand je le compare à vous, je m'écrie : Quelle différence ! Je vous jure que je ne me glorifierais pas du doux nom de sa maman !

Mon cher fils, je suivrai votre conseil : j'irai par la Saxe, et je trouverai mon conducteur à Leipzick. La bonne eau est pour moi une chose très-précieuse, car j'en bois beaucoup. Je déciderai le jour de mon départ le 7 février, et je vous le manderai, mon cher fils. En vérité, je serai transportée de joie de vous voir face à face !

Ma nouvelle connaissance ¹ est fort dans vos intérêts. A son retour de Compiègne, je le verrai et nous parlerons de vous.

Je vous ai écrit le 7 de ce mois, et je vous ai fait des

¹ M. de Sainte-Foy.

détails. Je vous ai écrit le 13 une espèce de requête ; j'ai pris le ton qu'il me convenait quand je parle à un Roi à qui je prends la liberté de demander un service.

Tout paraît fort tranquille à notre Cour ; mais avec cette apparente tranquillité on ne peut répondre de rien : le calme et l'orage se succèdent souvent si rapidement que l'on ne peut prévoir ce qui peut arriver.

Votre voiture de campagne va aller bon train, puisque voilà la doublure décidée ; vos harnais vont partir ces jours-ci : ils sont magnifiques ! *Envoyez-moi une lettre de crédit d'environ 20,000 francs de notre monnaie.* Je vous rendrai compte incessamment de l'emploi de la première de 30,000 francs.

XIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Lettre du baron de Breteuil. — Réponse à divers détails des lettres précédentes. — Mélancolie du Roi. — L'architecte Louis. — La princesse Sapieha.

Ce 31 août 1765.

Je réponds, maman, à la vôtre du 7 courant. Je suis flatté que le baron de Breteuil se plaigne de moi, mais je vous assure que je n'ai reçu aucune de ses lettres auxquelles je n'aie répondu, et, occupé comme je le suis, je ne trouve guère que pour vous le temps d'écrire des lettres dont la raison principale et le fond soient purement le plaisir même et le sentiment de l'amitié, quoique j'en conserve beaucoup, et avec raison, pour le baron de Breteuil.

Trouvez-moi le meunier en question pour m'enseigner la différence du moulinage *par économie* d'avec celui à la

grosse, et puis je l'enseignerai aux autres. Le livre sur cette matière m'a été remis par Claudel.

Le sieur Mahon vient de parachever, à son plein contentement, la principale partie de ce qu'il avait à faire dans ce pays pour les Lowendahl. Quand il aura tout fini et gagné, comme je l'espère, je répondrai aux Turpin, car je veux que les choses précèdent les mots¹.

Sulkowski m'a rendu compte, de Spa, de tous les bons et loyaux offices que vous lui avez rendus en qualité de ma fidèle alliée. Je ne vous remercie plus, parce que je ne ferais que cela.

Votre pauvre enfant aura bien de la peine, comme bien vous dites ; mais je n'ai que trente-trois ans. Je peux compter, à vue de pays, sur trente années de vie ; on fait bien des choses dans trente ans, quand on se souvient bien fortement qu'il faut s'acquitter envers la fortune et ses électeurs ! Et quand vous serez ici une fois, je vous dirai comment je prétends faire.

Mais venez donc déjà, chère maman ; je vous embrasse d'avance mille fois. *Vos petits voyages ; rien n'est impossible, et les petits oiseaux qui s'essayent à voler*, tout cela m'a enchanté² ; je vous vois presque déjà. Louis³, dont je suis, en vérité, on ne saurait plus content, vous dira que vous serez logée commodément et abreuvée de très-bonne eau, légère, fraîche, claire : vous verrez dedans comme dans moi. Oui, maman, je demande à Dieu tous les jours de me conserver tel que je n'aie pas honte de vous⁴. Tenez, je m'examine tous les jours, si j'ai meilleure opi-

¹ Il est question, sans doute, ici des affaires embrouillées de la succession du maréchal de Lowendahl. (Voyez plus haut la note de la lettre du 7 août 1765.)

² Allusions à divers paragraphes de la lettre de madame Geoffrin du 7 août 1765.

³ L'architecte Louis.

⁴ Cette phrase ne doit pas être prise dans son sens littéral, qui serait un

nion de moi ou plus mauvaise des autres depuis un an, et je vous jure qu'il me paraît que je vois des mêmes yeux moi et les autres dont je voyais quand j'étais particulier. Il y a une chose que je vois venir et contre laquelle je tâche de me prémunir, c'est l'humeur que les contradictions des hommes et les circonstances et mon tempérament mélancolique, joints à un vide affreux dans le cœur, me donnent de plus en plus¹. Oh! maman, il est triste de sentir qu'on a le cœur usé et qu'on n'aimera plus avec cette plénitude de cœur, avec cette ivresse qui vous empêche d'apercevoir ni défaut ni indécence, ni dans l'idole ni dans son culte! Malheureusement, toutes les fois que j'essaye de répéter mon ancien rôle avec d'autres acteurs, il me reste toujours assez de sang froid pour voir dans tous les yeux ce que pensent les tiers, et toujours ils trouvent beaucoup à redire. Mais comme il est très-vrai que l'amitié gagne aux dépens de l'amour, maman prendra ce qui aurait été pour *là-bas*, *là-bas*²! Vous avez raison, c'est une femme charmante! mais il y a loin d'ici à *là-bas*, *là-bas*!

Hélas! oui, je sais bien que Vanloo est mort, et par conséquent mon César aussi³! Cependant Louis me console; il dit qu'il y aura encore moyen, et je vous dirai une bonne chose, c'est qu'il a trouvé un moyen de rendre ces tableaux plus larges, et par conséquent plus faciles à composer. Oh! M. Louis est un excellent homme. Il a l'imagination la plus noble et la plus sage, et quoiqu'il en

manque de tact dont le Roi n'était pas capable, et de plus une expression peu compréhensible. Stanislas veut dire « que je n'ai pas de honte à avoir devant vous. » Sa plume a devancé et travesti sa pensée.

¹ Cette phrase et la suivante montrent de nouveau combien grand avait été l'amour de Stanislas pour la czarine. Le Roi ne pouvait se consoler des déceptions qu'il avait subies et dont il comprenait bien toute l'étendue.

² C'est-à-dire qu'il donne à madame Geoffrin l'affection et la confiance qu'il aurait eues pour l'Impératrice. On sait que *là-bas*, *là-bas*, signifie la czarine. (Voyez la lettre de madame Geoffrin du 7 août 1765.)

³ Tableau commandé par le Roi à Carle Vanloo.

Vendredi 7 Septembre 1765.

Il y a aujourd'hui un lieu que je suis Roy. Eh bien je l'ai juré, qu'il n'y a de plaisir à l'être, que quand on procure aux gens ce qu'ils desirent — plus vite et mieux que d'autres. Je reçois votre Lettre du 13. Aout ce matin. Tout de suite je mets mes Scribes et mes Legistes en mouvement, et voila qu'on m'apporte déjà tout plein, de papiers et de bouquins, sur la Genealogie et la personne de Stanislas Leszczyński Roy de Pologne Duc de Lorraine. Je viens d'ordonner, qu'on me fasse de tout cela des Extraits Français qui vous seront remis par Louis qui part dans le cours de l'autre semaine. J'y ajouterai quelques anecdotes que j'ai eues de feu mon Pere sur ce Prince. De façon que votre Ami ne sera point pris au depourvu, et il m'en aura obligation. Je suis très flatté de penser, que je peux être utile à quelqu'un en France. Maman, c'est un plaisir que je vous dois; a tant d'autres. Mon Cœur en est rempli; et mon Esprit s'en souvient sans en être chargé.

sache réellement plus que d'autres, il accepte les idées des autres quand on lui en fournit d'heureuses. Il part dans dix jours, mais il sera très-occupé pour moi à Paris.

Je m'étonne que vous soyez encore à me demander ma décision sur la voiture; il y a un siècle que je vous ai mandé que je souhaite *un velours jaune pâle de soie pour doubler mon carrosse de voyage.*

Je ne sais quand la dame Sapieha arrivera à Paris, mais je sais qu'elle recherchera extrêmement votre bienveillance; accordez-la-lui, et même vos conseils dans quelques cas pressants, je vous prie; mais vous pourrez faire le tout sans vous gêner ni vous mettre en grande fréquentation avec elle. C'est un beau visage, une bonne femme, mais bien vive.

XX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Le Roi, conformément au désir de madame Geoffrin, a fait réunir les notices qu'elle lui a demandées sur Stanislas Leczynski.

Varsovie, ce 7 septembre 1765.

Il y a aujourd'hui un an que je suis Roi. Eh bien, je vous jure qu'il n'y a de plaisir à l'être que quand on procure aux gens ce qu'ils désirent plus vite et mieux que d'autres. Je reçois ce matin votre lettre du 13 août; tout de suite je mets mes scribes et mes légistes en mouvement, et voilà qu'on m'apporte déjà tout plein de paperasses et de bouquins sur la généalogie et la personne de Stanislas Leczynski, roi de Pologne, duc de Lorraine. Je viens

d'ordonner qu'on me fasse de tout cela des extraits français qui vous seront remis par Louis, qui part dans le cours de l'autre semaine. J'y ajouterai quelques anecdotes que je tiens de feu mon père sur ce prince. De façon que votre ami ne sera pas pris au dépourvu, et il m'aura obligation. Je suis très-flatté de penser que je peux être utile à quelqu'un en France. Maman, c'est un plaisir que je vous dois; autant d'ajouté à tant d'autres! Mon cœur en est rempli, et mon esprit s'en souvient sans en être chargé.

XXI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Éloge de l'architecte Louis. — Arrangements pour le voyage de madame Geoffrin. — Paroles affectueuses. — Espoir de la prochaine reconnaissance de la France. — M. de Breteuil et le comte Panin.

Varsovie, ce 15 septembre 1765.

MA CHÈRE MAMAN,

Le sieur Louis, architecte, vous porte cette lettre. Vous me l'avez recommandé, et aujourd'hui c'est moi qui vous le recommande. Tout le bien qui pourra lui arriver me fera plaisir à savoir, parce qu'il me montre la plus grande envie d'employer pour moi tout le génie qu'il a, et ce génie me paraît noble, fécond et sage. Il m'a rectifié le goût sur plusieurs articles; mais aussi il a fait qu'on aura encore beaucoup plus de peine désormais à me satisfaire. Je serai certainement tenté souvent de dire : *J'ai vu mieux que ça; Louis ferait ça tout autrement.* Il va être mon bureau d'adresses à Paris pour tout ce qui regarde les arts, et confirmez-le, je vous prie, dans l'intention qu'il m'a

témoignée de revenir ici. Il vous dira qu'il n'est point impossible du tout de faire une très-belle chose de mon château, et il vous le prouvera par ses dessins. Il vous porte deux mille ducats espèces qui font un peu plus que les vingt mille francs de France que vous me demandez dans votre lettre du 19 août. Vous m'en tiendrez compte, ainsi que des trente mille francs qui les ont précédés.

Je suis charmé de savoir que vous me manderez le jour de votre départ pour Varsovie le 7 février. Mandez-moi dans la même lettre chez quel banquier, à Leipzig, mon homme, votre conducteur, doit demander de vos nouvelles. Il sera sûrement à Leipzig avant vous, mais il pourrait ne vous pas trouver d'abord à Leipzig, au lieu que, quand il saura chez qui demander après vous, je lui ordonnerai d'y demander après vous tous les jours, et, dès le moment qu'il vous aura trouvée, tenez-vous consignée entre ses mains, comme une princesse qui vient de loin pour épouser l'héritier d'une couronne se remet au plénipotentiaire, et ce plénipotentiaire sera probablement un Français de quarante ans, habitué dans ce pays depuis plusieurs années et qui en sait la langue. Il vous remettra à Leipzig ma lettre de créance, et vous serez gîtée, nourrie et servie, de poste en poste, sans que vous ayez le moindre souci pour tout cela jusqu'à Varsovie.

Louis vous porte toutes les paperasses destinées à l'oraison funèbre dont vous m'avez parlé. Dans le paquet de ces paperasses, il y en a un à part, coté A, qui contient vos lettres de là-bas, là-bas¹.

J'ai reçu l'empreinte du sceau de la connétablie de France. Cela est parfait et me fait bien augurer de mon coin.

¹ Les lettres que madame Geoffrin avait reçues de la Czarine et qu'elle avait communiquées à Stanislas-Auguste.

Je n'ai jamais reçu le mémoire des diamants de madame de Pompadour.

Mandez-moi au vrai si Louis est content de moi? Je vous assure que je le suis fort de lui. Il ne vous dira rien de ma cousine, la princesse Straznik, qui s'est trouvée partie pour la campagne avant l'arrivée ici de Louis, et il a trouvé Varsovie extrêmement désert, car c'est le moment où tout le monde va, chacun dans sa province, à cause des diétines.

Il y a un article de votre lettre du 19 août qui m'a beaucoup flatté, mais auquel je ne répondrai que quand je vous parlerai face à face. Faites donc que ce moment vienne pour sûr. J'ai manqué un bonheur essentiel dans la vie sur lequel j'ai compté pour sûr pendant quatre ans¹; ne me faites pas éprouver un second chagrin qui ferait bien autant de mal à mon âme, quoiqu'il en affecterait une autre partie. Ce que vous m'avez promis est même plus rare et par conséquent plus précieux à certains égards. Ce que l'amitié seule vous engage à faire n'a, pour ainsi dire, pas d'exemple, car vous venez de Paris en Pologne uniquement pour pouvoir m'aimer aussi vivement et encore plus utilement peut-être que vous n'avez fait jusqu'ici, et cela prouve que le sentiment même de l'amitié que vous me portez est un plaisir pour vous. Ma chère maman, il n'y a personne ici qui, plus ou moins, n'ait quelque intérêt produit par quelque passion selon laquelle il parle et agit à mon égard; vous seule, descendant comme d'une planète, viendrez, verrez et me parlerez sans partialité aucune. Oh! venez, venez, venez, ma chère maman!

Je ne vous parle pas politique dans cette lettre, car je

¹ Le Roi fait sans doute allusion à son désir de retourner à Saint-Pétersbourg comme ministre de Pologne. On a vu plus haut les circonstances qui avaient fait échouer ce projet.

crois que la reconnaissance¹ sera arrivée de chez vous avant que Louis arrive à Paris, et alors nous verrons ce qu'il y aura à dire. Elle a bien assez traîné, cette éternelle reconnaissance, grâce à la Dauphine, dont l'influence dans les affaires est pourtant réelle et m'étonne, tandis que Louis XV se porte bien encore.

Voici quelque chose qui est bien pour vous toute seule et pour votre prudence. Serait-il vrai que Breteuil a agi (même de Suède) directement contre la personne du premier ministre de Russie nommé Panin²? J'aimerais bien que cela ne fût pas.

XXII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Compliments affectueux au Roi. — Observations sur sa mélancolie. — Remerciements pour les documents sur Stanislas Leczinski. — Le marquis de Puisieux.

Ce 7 octobre 1765.

Si vous vivez âge d'homme, votre pays s'en trouvera bien pour lui; si le contraire arrive, tant pis pour lui, il ne retrouvera jamais un Roi comme vous.

¹ La reconnaissance officielle du cabinet de Versailles. On s'en préoccupait sérieusement en France, mais elle devait tarder plus longtemps que le Roi ne l'avait pensé.

² Nikita Ivanovitch, comte Panin, né en 1718, premier ministre de Catherine II. On connaît le rôle politique considérable joué par cet homme d'État qui mourut en 1783. Il avait été l'un des agents de la révolution qui mit Catherine sur le trône, et il avait contribué à l'élection de Stanislas-Auguste. (Voyez *Mémoires de Frédéric II*, t. II, p. 318 et 319.) Plus tard, tout en se montrant d'abord peu favorable au démembrement de la Pologne, il conduisit les négociations du premier partage, mais à la date de cette lettre, Stanislas-Auguste pouvait le considérer encore comme animé d'assez bonnes dispositions à son égard et s'inquiéter des menées du baron de Breteuil contre la personne du favori de l'Impératrice.

Je suis enchantée quand vous me parlez de mon voyage avec plaisir; je vous assure que j'en ai beaucoup à m'en occuper. Louis arrangera mes idées sur le voyage.

Je vous demande de fixer ma route; je n'ai de point de vue que Varsovie; ce qui m'y conduit m'est indifférent.

Hélas! mon cher fils, c'est à moi à prier Dieu que de près, comme de loin, vous me trouviez digne de la tendre amitié que vous avez pour moi et de la confiance dont vous m'honorez!

Je crois bien que vous voyez les choses et les gens à peu près du même œil dont vous les voyiez et jugiez étant particulier; cependant, mon cher fils, il n'est pas possible que le trône n'y mette quelques nuances de différence? Je vous sais bien bon gré de sentir tous les inconvénients de l'humeur; elle rend injuste et fait presque toujours prendre des partis dont on se repent. Il est bien beau à un Roi de faire les réflexions que vous faites et d'être en garde contre l'humeur, pendant que vous êtes entouré de choses qui vous en donnent! En vérité, je vous vois de mon coin comme si j'étais dans le coin de votre cabinet.

Je sens bien que le vide du cœur est un vide bien plus grand pour vous que pour tout autre; mais, mon cher fils, songez que si les objets qui l'ont si longtemps et si totalement occupé, si, dis-je, ces engagements avaient subsisté jusqu'à présent, vous ne seriez pas ce que vous êtes. Mais il y aurait trop de choses à dire sur tout cela; on n'en peut parler qu'en causant et non en écrivant.

Mon cher ami, vous me faites un beau présent en me donnant tout ce que vous aviez donné là-bas, là-bas¹. Je vois bien, mon cher fils, et je souris en écrivant cela,

¹ Voyez la lettre précédente du Roi où il prétend transporter à madame Geoffrin son affection pour Catherine II. Madame Geoffrin répond à ces phrases un peu ampoulées avec beaucoup de grâce et d'esprit.

que vous mourrez de faim. Allons, allons, soyez bien amoureux de moi, mais ne le soyez guère des autres; c'est une passion bien dangereuse pour un Roi; amusez-vous-en, mais ne vous en occupez pas. Elle vous a rendu un grand service. Quel rôle auriez-vous joué devant ou après le grand événement? Voilà le cas où on peut dire : tout est bien.

Il est vrai qu'elle a beaucoup d'esprit et qu'elle est charmante; mais, mais, il y a bien des mais, mon cher fils! Je vois avec douleur que votre plaie n'est pas encore guérie!

Je ne me sens aucun attrait pour votre dame Sapieha; je crains les mauvaises têtes comme le feu, je me doute que c'est du même acabit que le cadet Sulkowski¹. Je le vois avec politesse, parce qu'il a l'honneur d'être votre sujet; j'en userai de même avec l'autre, mais mon cœur ni mon âme n'y seront pour rien.

Avez-vous reçu quelques livres que je vous avais envoyés dans des ballots de M. de Ménichek²? Avez-vous reçu un petit cahier écrit à la main d'un homme de mes amis? Avez-vous reçu le mémoire des diamants de madame de Pompadour?

Il y a bien longtemps que je n'ai rien dit à ma belle princesse; dites-lui, je vous en conjure, pour moi des choses bien tendres. Je sais que sa santé est toujours misérable, cela fait que je n'ose lui en parler. Je voudrais bien qu'elle fût aussi heureuse qu'elle le mérite, et de toutes les manières possibles.

Voilà une lettre que je reçois dans le moment de Louis, datée du 11 septembre, de Varsovie. Il me dit que

¹ Voyez, sur le prince Sulkowski, la lettre du 7 août 1765.

² Il faut lire M. Mniszech. Le grand-maréchal de Pologne Mniszech avait épousé Ursule Zamoyska, fille de Louise Poniatowska, sœur aînée du Roi. Leur fils Charles eut deux enfants, les comtes Georges et André. Le chef actuel de cette famille, le comte Léon, est le fils d'André Mniszech.

Votre Majesté a reçu, le 9, la nouvelle de la reconnaissance de Vienne et de la France¹. Enfin, voilà donc une affaire finie! Le pauvre Louis en est transporté de joie; sûrement, il deviendra fou d'amour pour Votre Majesté.

Je suis bien soulagée que cette affaire soit finie. Votre Majesté ne m'avait pas dit qu'elle était reconnue par les Turcs. Je savais qu'on avait envoyé un courrier, mais je ne savais pas que cela fût fait.

Mon cher fils, mon cher Roi, j'ai reçu votre lettre datée du 7 septembre; je l'ai lue en versant des larmes de joie, d'amour et de reconnaissance. Premièrement, ce 7 septembre me donne un mouvement dans le cœur que je ne puis exprimer. Secondement, la grâce et la promptitude avec lesquelles vous satisfaites à mon désir, les choses obligeantes que vous me dites, ce sentiment qui ne vous fait sentir le prix de la royauté que quand vous pouvez obliger mieux et plus promptement qu'un particulier, comme vous exprimez cela, mon cher fils! C'est bien en homme qui sent ce qu'il dit. Si vous vivez àge d'homme, vous serez l'admiration et l'amour de votre siècle?

Comme je vous fais des adorations tant que je peux, j'ai envoyé à M. le marquis de Puyieux² un extrait de la lettre de Votre Majesté dans laquelle vous me dites que la principale partie des affaires des enfants Lowendahl est finie. Vous mettez tant de grâce et de bonté dans tout ce que vous faites et dites, que je crois qu'il vaut mieux montrer vos propres paroles que de vous faire parler. Voici la réponse que j'ai reçue du marquis de Puyieux, de sa

¹ Cette nouvelle était prématurée en ce qui concerne la France. Louis XV écrivait à Tercier le 11 décembre 1765: « L'Impératrice a déjà reconnu le roy de Pologne, et dès que l'homme qui doit venir sera arrivé, nous le reconnaitrons aussy. » (*Correspondance secrète de Louis XV*, I, 348.) La reconnaissance officielle du gouvernement français n'eut lieu que l'année suivante.

² Brulart de Sillery, marquis de Puyieux, ministre des Affaires étrangères du 3 janvier 1747 au mois de septembre 1751.

terre de Sillery : « Ce mot *du respectable prince m'a été au cœur.* » Je vous envoie cette lettre pour que vous me disiez pour lui un petit mot que je puisse lui montrer. Il a été longtemps ministre des affaires étrangères ; cela fournit de petites louanges sur son administration et de petits regrets, comme Roi, de ce que vous n'avez plus à faire à lui ; mais bien peu de choses sur tout cela, il ne faut pas que cela ait l'air d'avoir été mendié. Mais, hélas ! je dis là bien des paroles inutiles : mon cher fils, Roi, sait mieux que moi la mesure des choses !

Il faut que je vous rabâche encore sur cette lettre du 7 septembre : celui que les papiers¹ que j'ai pris la liberté de vous demander intéresse a lu cette précieuse lettre : il a fait des cris d'admiration et une exclamation, en disant : « Vous êtes heureuse entre toutes les femmes d'avoir un ami, Roi, et un tel Roi pour ami ! » Il est sûr que je n'ai pas ma pareille dans tout le monde entier. Mais, aussi, il n'y a aucun Roi aimé comme vous l'êtes !

XXIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Confidences de M. de La Marche à M. de Sainte-Foy. — Mécontentement de madame Geoffrin. — Reproches qu'elle adresse au Roi sur le peu de confiance qu'il lui aurait témoignée en cette circonstance. — Mort du Dauphin.

A Paris, ce 21 décembre 1765.

Un homme¹ a été à Fontainebleau trouver la personne

¹ Les papiers relatifs à Stanislas Leczinski. (Voyez la lettre de madame Geoffrin du 13 août et la réponse du Roi du 7 septembre 1765.)

² Cette lettre est le début d'un incident curieux de la correspondance, une querelle sérieuse entre madame Geoffrin et le Roi, la première ombre dans leur amitié. Madame Geoffrin avait été profondément blessée de la

que je nomme *ma nouvelle connaissance*¹ et lui a dit qu'il était chargé de votre part de proposer à notre ministre d'avoir avec lui une correspondance secrète. On lui a demandé qui il était. Il a répondu qu'il se nommait *M. de La Marche*², qu'il était officier dans les troupes de votre République; qu'il était l'ami intime du *stolnik* de la couronne, et que le *stolnik* était le favori et le confident de Votre Majesté³; que vous étiez las d'être sous la tutelle de deux femmes et de deux oncles; que vous étiez résolu à vous faire d'autres appuis; que vous désiriez d'être en correspondance secrète avec le ministère de France.

On lui a demandé quelle sorte de créance on pouvait prendre en lui. Il a montré un chiffre et votre portrait avec quelques mots de votre main qui disaient que vous ne vouliez pas laisser partir *M. de La Marche* sans lui donner une marque de bonté, et que vous lui donniez votre portrait. On lui a demandé s'il n'avait pas de lettre de créance. Il a dit que non, mais que sa mission serait remplie si l'on voulait bien prendre le chiffre dont il était chargé.

Ma nouvelle connaissance a rendu compte de cela au ministre, qui a dit qu'il fallait prendre le chiffre et attendre

confiance que Stanislas aurait témoignée, sans l'en prévenir, à la personne qu'elle désigne. Le Roi se justifie aisément, du reste, comme on le verra dans sa correspondance de janvier 1766; mais la fierté un peu ombrageuse de madame Geoffrin est fort bien placée et ne saurait déplaire.

¹ *M. de Sainte-Foy*. Il était à Fontainebleau avec la Cour. Louis XV avait été à Choisy en quittant Compiègne et de là à Fontainebleau.

² *Ignace de La Marche-Courmont*, né en 1728, mort à l'île Bourbon en 1768 après une vie fort aventureuse. Chambellan du margrave de Bayreuth, puis capitaine au service de France, il fit de nombreux voyages en Italie, en Allemagne et en Pologne où il cherchait fortune. Il s'était efforcé, pendant son séjour à Varsovie, de se préparer un rôle politique et même de s'assurer la situation d'agent du Roi à Paris.

³ Stanislas-Auguste avait possédé avant son élection la charge de *stolnik* ou grand-maitre d'hôtel de Lithuanie. Le *stolnik* de la couronne était le comte *Moczynski*: son rôle dans cette affaire est expliqué dans la lettre du Roi du 18 janvier suivant.

de nouveaux éclaircissements. Ma nouvelle connaissance m'a confié tout cela en me demandant ce que c'était que ce *M. de La Marche*, et pourquoi ce n'était pas moi qui étais chargée du chiffre. A cela j'ai répondu que je ne connaissais pas *M. de La Marche*, et que, pour le chiffre, j'ignorais parfaitement cette démarche de Votre Majesté. On a été très-étonné que je ne fusse au fait de rien ; on a même cru un moment que je dissimulais ; mais j'ai affirmé mon ignorance sur cette affaire d'une façon si franche, que l'on m'a crue sincère. Mais la surprise en a augmenté, et on m'a dit que, comme on s'intéressait à vous, que l'on prenait la liberté de vous donner avis de ne pas mettre votre confiance en tant de différentes personnes.

J'oubliais de vous dire que *M. de La Marche*, avant de montrer le chiffre dont il était chargé, avait fait un long prologue sur la reconnaissance que Votre Majesté avait des services que ma nouvelle connaissance vous avait rendus, dont vous demandiez la continuation.

Cela a encore été un nouvel étonnement pour mon ami ; il a été très-surpris que l'expression des sentiments dont Votre Majesté l'honorait lui fût exprimée par une autre personne que par moi.

Moi qui ai recherché sa connaissance pour les intérêts de Votre Majesté ; moi qui suis la première personne qui lui en ai parlé ; moi qui lui ai fait la peinture de votre cœur, de votre âme et de votre esprit d'une façon à l'intéresser pour Votre Majesté ; moi qui l'ai assuré qu'il pourrait croire aveuglément tout ce que je lui dirais de votre part et qu'il ne verrait jamais ni fausseté ni détours dans les démarches de Votre Majesté ; qu'il n'y verrait que la prudence que la politique exige, et que moi, ayant l'honneur d'être l'interprète des sentiments de Votre Majesté, il pouvait être sûr que la vérité habiterait toujours sur mes

lèvres¹ !... J'ose assurer que toutes les personnes avec qui j'ai eu quelques affaires à traiter en sont bien persuadées.

Vous croirez peut-être, mon cher fils, qu'il y a de ma part un petit sentiment de jalousie contre les personnes avec qui vous partagez la confiance dont vous m'honorez quelquefois. Je vous jure que jamais la jalousie n'est entrée dans mon cœur, et que la personne qui serait plus digne que moi de votre confiance, de votre amitié et qui pourrait vous être plus utile que moi me serait bien chère ! Mais je crois que c'est moi qui excite de la jalousie dans vos entours, et crains bien qu'à la fin ils ne parviennent à détruire cette tendre et sincère amitié dont vous m'avez honorée. Si ce malheur m'arrive, j'en soupirerai tout bas, mais je ne m'en plaindrai pas ; je rentrerai dans ma

¹ L'émotion de madame Geoffrin était très-vive assurément en écrivant, car cette phrase pathétique n'est pas terminée. Les déclarations de M. de La Marche devaient, en effet, lui être extrêmement pénibles. Qu'on se représente la situation exceptionnelle que l'amitié du Roi, sa correspondance assidue et les témoignages réitérés de sa confiance avaient faite à madame Geoffrin non-seulement dans son entourage, mais encore parmi les hommes politiques du temps, et l'on appréciera aisément combien une tentative de Stanislas-Auguste pour entrer dans une négociation secrète avec le cabinet de Versailles, en dehors d'elle, devait lui paraître un procédé blessant. Elle se trouvait ainsi sensiblement diminuée aux yeux du premier commis des Affaires étrangères qui la considérait jusque-là comme la plus intime confidente du roi de Pologne, et il semblait qu'ayant été écartée de pourparlers aussi importants, elle ne pouvait plus passer pour une amie sérieuse mais seulement pour une correspondante agréable dont on redoutait les indiscretions. Madame Geoffrin ne recherchait aucun rôle politique et toutes ses lettres montrent qu'elle ne désirait pas être immiscée aux affaires de la Pologne ; mais elle devait trouver singulier que le Roi lui eût caché une négociation avec la Cour de France et avec le haut fonctionnaire dont elle-même, avec tant de zèle, lui avait ménagé la bienveillance. Sa susceptibilité en cette circonstance était donc assez naturelle, surtout à la veille d'un voyage aussi extraordinaire à cette époque, et qui ne pouvait être expliqué dans l'opinion générale que par une amitié mutuelle absolument dévouée et sans réticences. Madame Geoffrin était fondée à voir dans cet incident, jusqu'à ce que le Roi se fût justifié, une marque de méfiance bien peu conforme aux sentiments affectueux que Stanislas-Auguste ne cessait de lui exprimer.

coquille. Comme votre gloire m'est aussi précieuse que ma vie, je trouverai des moyens de justifier votre changement, de façon que cela ne dérange pas la haute opinion que votre attachement pour moi avait donnée de votre cœur. Mon cher fils, je vous conjure de ne vous point contraindre. S'il convient à la situation présente de vos affaires de me sacrifier¹, j'y consens. Je le répète, votre bonheur et votre gloire me sont aussi précieux que ma vie.

Je n'ose faire aucune question aux Polonais ni aux Polonaises qui sont ici; ils se déchirent tous les uns les autres et se vantent tous de vous être fort attachés, de vous avoir rendu de grands services et de vous en rendre journellement. Cette multiplicité de gens obligeants en diminue beaucoup la valeur, et on trouve que vous avez beaucoup trop de gens qui se disent vos amis. Ce M. de La Marche, en augmentant le nombre, n'en augmentera pas le prix. Si ses démarches sont devinées par les ministres de Russie et de Vienne, voyez l'effet que cela fera pour vos intérêts. Cette démarche devait être, de vos démarches, la plus ignorée, et par conséquent ne passer que par des gens qui ne pussent jamais être soupçonnés. Je vous conjure de me répondre clairement sur tout cela. Croyez que les demi-confidences sont très-offensantes pour ceux à qui on les fait et très-dangereuses pour ceux qui les font.

¹ Le Roi relèvera dans sa réponse cette dernière expression; il la prend au sérieux avec une candeur qui l'honore, mais nous ne pouvons nous empêcher de la trouver un peu arrogante. Madame Geoffrin, qui avait raison au fond, force un peu la note et s'exalte en écrivant. Son imagination se monte à mesure que les griefs dont elle se plaint se trouvent formulés d'une manière plus précise, et son langage, d'abord contenu, s'accroît de plus en plus pour arriver à une véhémence exagérée. On trouve, en la lisant, qu'il eût été plus opportun et plus digne même, de se borner à exposer les faits avec une certaine inquiétude et d'attendre, avant d'aller plus loin, les explications du Roi. Mais l'amitié de madame Geoffrin était très-passionnée, et, de plus, son amour-propre se trouvait en jeu dans cette affaire. Ainsi s'expliquent la vivacité, parfois même l'aigreur, de ses observations.

Si vous m'avez dit : J'envoie à Paris un homme qui vous communiquera des choses importantes; que vous m'eussiez dit qui était cet homme, j'aurais agi de concert avec lui, et je peux dire que je lui aurais rendu service.

Votre Majesté me disait, dans votre dernière lettre du 23 novembre¹, que j'avais raison de dire que la politique était une effroyable et exécrationnable chose; que vous éprouviez dans ce moment des contradictions qui vous la faisaient détester, et puis vous me faisiez entendre, du mieux qu'il vous était possible, l'affaire du Sulkowski, que je n'aurais cependant pas comprise si je n'avais pas su d'ailleurs sa révocation. Vous me disiez, de plus, que vous désiriez que vos amis vous devinassent sur les choses que vous ne pouviez pas leur dire. Cela me fait repenser à une chose à quoi je ne pensais plus, c'est à ce que vous m'avez dit dans une lettre du 18 septembre².

Voici vos paroles : « Ce que je vais vous dire est pour
« vous toute seule; on vous remettra peut-être un billet
« daté d'aujourd'hui 18 septembre, et que j'ai signé S. R.
« Si ce billet vous est remis, je vous prie de faire tout ce
« qui est énoncé et ce qu'on vous expliquera encore mieux
« de bouche. Peut-être aussi que ce billet ne vous sera
« jamais présenté; dans ce cas, mettez cela au nombre des
« choses entièrement oubliées et dont il ne faut jamais
« faire mention³. » Je vous avais parfaitement obéi; mais l'affaire de M. de La Marche me l'a rappelé, et je ne doute pas à présent que ce ne soit la même chose. Je crois que

¹ Cette lettre manque, et nous devons le regretter d'après les allusions qui suivent. Le Roi y indiquait un état d'esprit fort troublé et assez naturel, d'ailleurs, en présence des difficultés politiques qui commençaient à se produire et qui se développèrent l'année suivante.

² Nous n'avons pas cette lettre, mais le passage cité par madame Geoffrin semble indiquer que le Roi poursuivait des démarches secrètes auprès de la Cour de France.

³ Le Roi reviendra plus loin sur ce billet mystérieux.

ce monsieur a mieux aimé se faire de fête en allant directement que de passer par moi ; il a eu tort.

Mon cher fils, mon Roi, parlez-moi, je vous en conjure, naturellement sur tout cela.

Je ne comprends pas comment la peur que vos lettres ne soient ouvertes vous inquiète si fort. Premièrement, je risque plus que vous. Votre Majesté est bien la maîtresse de parler des affaires qui lui sont personnelles à qui il lui plait ; à moi, il ne me serait pas permis de parler contre mon Roi et son gouvernement ; mais comme je ne pense rien de condamnable, je ne dis ni n'écris rien qui le soit. Pour vous, mon cher fils, il me semble que votre secret aurait été plus en sûreté dans une lettre adressée à moi que confié à M. de La Marche. Enfin, il ne faut pas rabâcher trop longtemps sur les choses où il n'y a plus de remède. Tout ce que je vais vous répéter, c'est de n'avoir pas plusieurs personnes dans votre confiance intime ; ils se découvrent les uns et les autres, ce qui arrive toujours ; ils ne se trouvent plus engagés au secret ; l'un dit : c'est l'autre qui l'a dit, et, de plus, ils ne se trouvent plus flattés de la confiance, la voyant multipliée.

Le Dauphin est mort hier avec un courage incroyable et par conséquent bien admirable ¹.

¹ Louis, dauphin de France, fils unique de Louis XV et de Marie Leczinska et père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Il était né le 4 septembre 1729, avait épousé d'abord l'infante Marie-Thérèse d'Espagne le 23 février 1745 ; veuf le 22 juillet 1746 de cette princesse, dont il n'avait pas eu d'enfants, il se maria le 9 février 1747 avec la princesse Marie-Josèphe de Saxe, et mourut d'une maladie de poitrine le 20 décembre 1765.

XXIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réponse froide et presque ironique à une lettre du Roi qui paraît avoir aggravé le mécontentement de madame Geoffrin. — Le prince Sulkowski. — M. Gurowski. — Le baron de Gleichen.

A Paris, ce 24 décembre 1765.

SIRE,

On m'annonça hier au soir un courrier de Votre Majesté, je courus au-devant de lui avec empressement et battements de cœur ; il me remit une lettre de Votre Majesté¹. J'avais du monde à souper, je fus bien impatiente de voir partir ma compagnie pour lire cette lettre à l'aise, comptant qu'une lettre venue par un courrier me dirait quelque chose.

Je vis dans les premières lignes que Votre Majesté avait beaucoup d'affaires : je le savais.

Vous me paraissiez impatient de savoir quels titres notre cour donnerait au primat ; Votre Majesté a dû recevoir une lettre de moi qui répond à cet article².

¹ Nous n'avons pas la lettre du Roi qui paraît avoir de nouveau blessé madame Geoffrin. Il n'en existe pas dans notre collection depuis le 15 septembre 1765 jusqu'au 1^{er} janvier 1766. On remarquera que madame Geoffrin s'exprime sur le ton le plus cérémonieux avec une affectation évidente. Son irritation s'était accrue et elle prend de travers tout ce que le Roi lui écrivait dans cette lettre antérieure à celle où elle exposait ses griefs.

² La Cour de France se préparait à répondre à la lettre d'explications que le prince-primat lui avait adressée à la suite de l'affaire de M. de Paulmy, dont il avait été question dans plusieurs lettres précédentes. Nous n'avons point la réponse que madame Geoffrin avait adressée au Roi sur la question d'étiquette qu'elle indique. Le protocole du primat était d'ailleurs parfaitement déterminé : le roi de Pologne devait l'appeler : *Reve-*

Votre Majesté me dit ensuite que c'est le futur beau-père de Sulkowski qui s'est opposé à sa mission en France. Quand Votre Majesté l'a nommé, elle savait, et lui aussi, qu'il devait se marier¹. Votre Majesté verra, dans une de mes lettres antérieures à celle-ci, que je sais très-bien la raison qui l'empêche de venir. Votre Majesté a oublié qu'elle me l'avait fait entendre dans sa lettre du 25 novembre, où Votre Majesté me disait très-clairement qu'elle éprouvait des contradictions dans ses projets et dans ses arrangements qui lui étaient fort douloureux et qu'elle était forcée de céder.

Votre Majesté est étonnée que M. Gurowki² m'ait plu. Je répons à cela qu'il m'a plu au premier coup d'œil par les mêmes choses que Votre Majesté lui accorde, *qui est de l'esprit*. Il m'a avoué, avec l'air de la bonne foi, qu'il avait été très-attaché à la cour de Saxe, qu'il en avait reçu beaucoup de bienfaits, mais que, sans manquer à la reconnaissance qu'il devait à la maison de Saxe, il était très-attaché à votre personne. J'ai cru cela parce que cela m'a paru vraisemblable; malgré cela, j'ai été aux informations. Ayant appris qu'il n'était pas agréable à Votre Majesté, j'ai reculé doucement, et ce que Votre Majesté me dit me fera reculer encore.

rendissimus in Christo pater; les princes étrangers : *Reverendissimus et illustrissimus*. (*État de la Pologne*, déj. cit. p. 91.) La lettre du primat avait été envoyée récemment, mais Louis XV en connaissait depuis longtemps les termes. Il écrivait, dès le 30 juin 1765, à Tercier : « Nous sommes assurés de la lettre du primat, en ayant vu la copie. » (*Correspondance secrète*, I, p. 342.)

¹ Le prince Sulkowski a épousé depuis la fille du comte Mniszech, parente du Roi et sœur des deux jeunes comtes Mniszech dont il est question plus loin dans la correspondance. (Voyez notamment lettre du 7 décembre 1766.)

² Rulhière parle du comte Gurowski avec la plus grande sévérité, mais il faut se défier des informations de Rulhière qui sont très-souvent inexactes. On voit que l'impression de madame Geoffrin avait au contraire été favorable à ce gentilhomme.

J'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté, dans ma dernière lettre, que les Polonais et les Polonaises qui sont ici me paraissent des gens en qui on ne pouvait prendre aucune confiance.

Votre Majesté me dit qu'elle a une niche pour le baron de Gleichen, mais que ce n'est qu'en ma présence qu'elle achèvera de la construire; et vous avez la bonté de me dire que c'est pour assurer mon voyage en Pologne que vous remettez à me dire vos projets sur lui, parce que Votre Majesté voit, dit-elle, *que la niche et le baron me tiennent au cœur*. Oui, sans doute, j'aurais désiré, pour le bonheur de Votre Majesté et celui du baron, qu'il pût vous être attaché; mais je vois qu'avec vos entours et la nécessité où vous me paraissez être de multiplier votre confiance, le baron ne serait point heureux parce qu'il ne serait d'aucune utilité à Votre Majesté.

Votre Majesté sait bien que le seul but de mon voyage en Pologne était de voir sa personne et de lui renouveler l'hommage de mon cœur en présence du sien. Votre Majesté me doit la justice de croire que quand j'ai formé ce projet, il n'était pas question du baron.

M. de Paulmy n'est pas mort ni n'a été malade.

XXV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN.

Souhais de nouvel an. — L'architecte Louis. — Fausse interprétation de la bienveillance que le Roi lui avait témoignée. — Madame Geoffrin doit se mettre en garde des bavardages qu'elle entend sur les affaires de Pologne.

Le premier jour de l'an 1766¹.

Bonjour, bon an, ma chère maman! Conservez longtemps la santé, le bon esprit et l'agréable situation dont vous avez joui jusqu'ici. Je ne puis vous souhaiter mieux, fussé-je le destin en personne. S'il y a mieux à avoir pour vous, et que je puisse en disposer, dites et vous l'aurez.

Quant aux souhaits que je fais pour moi, dans le cours de cette année, votre arrivée auprès de moi est une des principales choses que je souhaite et que je me promets. Comptez que j'ai bien et bien regardé autour de moi, s'il n'y a point quelque écueil à craindre pour vous, et je vous assure très-positivement que *non*. Tout ce que j'imagine qui pourrait arriver, c'est que de *là-bas, là-bas*² on pourra peut-être concevoir quelque jalousie sur ce que vous ferez pour moi, et peut-être vous insinuera-t-on qu'on voudrait bien que vous fissiez encore quatre cents lieues de plus. Mais encore c'est une idée purement à moi, et qui peut-être n'existe que dans ma tête.

Sur Sulkowski l'aîné et sur ma prétendue passion pour

¹ Le tour libre et dégagé de cette lettre contraste avec le ton qu'avait pris madame Geoffrin : c'est que le Roi n'avait pas encore reçu les lettres froides et compassées des 21 et 24 décembre 1765.

² A Saint-Petersbourg.

la chasse, j'ai déjà répondu dans mes précédentes, ainsi je ne répéterai point ici ¹.

Voici ma réponse sur Louis ² :

Je n'ai jamais envisagé en lui plus que vous n'avez prétendu que j'y voie. S'il a diné souvent avec moi, cela signifie beaucoup moins que cela ne paraît peut-être de loin. Peintres, prédicateurs, gens en *us* de toutes les façons, se trouvent tous les jours dans le même cas, lorsque je mange dans mon cabinet sans appareil, et cela me sert de délassément au sortir et à la reprise du conseil ou du travail, et j'ai souvent dit à Louis, avec vérité, que c'était l'espèce de récréation que j'aimais le mieux. Au reste, telle antipathie que j'aie pour les mômeries d'étiquette, je sais qu'il en faut de temps en temps, et je suis bien aise de vous dire que je m'y comporte très-gravement. Si l'occasion s'en présente pendant votre séjour ici, vous en jugerez.

J'ai ri de la question qu'on vous a faite, si Louis était mon ministre ³. Il est certain qu'il n'a autre charge de ma part que d'exécuter les plans et projets dont il m'a laissé les croquis et dont il doit m'envoyer les dessins et modèles détaillés et finis avec soin avant que de faire exécuter en nature. Sur quelques articles, je lui ai déjà écrit; sur les autres, je lui écrirai successivement, et, de plus, comme je vous l'ai

¹ Allusion à divers paragraphes de lettres perdues.

² Entre la dernière lettre de madame Geoffrin, où il soit question de Louis, et cette réponse du Roi, se place une lettre perdue dans laquelle madame Geoffrin prenait à partie l'architecte. On verra que cette affaire devint assez grosse; bien qu'il soit difficile de comprendre les vrais motifs de la colère de madame Geoffrin, il semble que Louis aura été imprudent ou présomptueux dans son langage. Celle-ci le prit en haine d'autant plus peut-être que Stanislas-Auguste paraissait en faire grand cas, et l'on verra que les bavardages de Louis devinrent un des principaux éléments de sa querelle avec le Roi de Pologne.

³ Le Roi n'étant pas représenté à Paris, diverses personnes passaient pour être ses agents occultes. M. de La Marche avait voulu jouer ce rôle; Louis, auquel le Roi avait, comme on l'a vu, témoigné beaucoup de

déjà mandé, je lui ai envoyé 2,500 ducats afin qu'il n'ait rien à prendre sur les 2,000 ducats qui sont chez vous, puisque les commissions dont vous voulez bien prendre soin sont très-distinctes des siennes, lesquelles, pour être bien faites, demandent un homme tout entier, qui réponde de tout en dirigeant le tout.

Je vous ai donné, et je soutiens ma parole royale de vous garder fidèlement le secret sur les choses sur lesquelles vous me le demandez, et je vous fais part que je viens de brûler, sans les avoir montrées à personne, les trois petites notes qui étaient dans votre lettre du 7 décembre dernier ¹.

A la liaison de madame Sapieha avec madame Turpin ², il y a cette raison qu'elles sont cousines germaines. On ne peut pourtant pas se renier, surtout en pays étranger, où l'on est toujours trop heureux de s'attraper à quelqu'un. Au reste, tâchez de vous conserver la tête franche le plus que possible sur tout ce qui regarde la Pologne, jusqu'à ce que vous y veniez. Je ne puis vous tout dire d'avance, mais il arrive aux personnes les plus aimables de faire des contes, ou par inexactitude ou par folie ou par quelque intérêt.

J'attends votre lettre du 7 février, qui doit décider le départ de l'homme que je destine à devenir votre guide depuis Leipzig ³.

Adieu pour aujourd'hui. Voilà les compliments et les complimenteurs qui m'arrivent à la file.

bienvveillance, s'était laissé aller sans doute à exagérer la faveur dont il avait été l'objet à Varsovie, et l'on avait cru qu'il était chargé d'une mission politique. Madame Geoffrin ne lui pardonnait pas d'avoir provoqué en quelque sorte ces bavardages par quelques propos maladroits.

¹ Nous n'avons point cette lettre.

² Il s'agit ici vraisemblablement de la femme du comte Turpin de Crissé, né en 1715, lieutenant général en 1780, mort durant l'émigration et qui a écrit d'intéressants ouvrages sur l'art militaire.

³ Voyez, sur ce guide, la note 1 de la lettre du 2 juin 1766.

XXVI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Étonnement douloureux du Roi en recevant la lettre du 24 décembre précédent. — Explications affectueuses. — Protestations de dévouement et d'amitié.

Ce 15 janvier 1766.

J'ai reçu presque en même temps deux de vos lettres, bien différentes l'une de l'autre ¹. Je réponds d'abord avec plaisir à la première du 12 décembre, que votre conducteur vous attendra à Francfort, au terme marqué de la mi-avril, comme vous le souhaitez, pourvu que vous m'envoyiez l'adresse du banquier ou de l'auberge où il doit demander de vos nouvelles ; ce guide sera instruit et pourvu de façon que j'espère vous préserver de toute incommodité et accident possible dans la traversée de Francfort ici. Mais la ferez-vous bien sûrement, cette traversée ? Votre lettre du 24 décembre (qui commence par *Sire*) me dit que le but de votre voyage en Pologne *était*, etc., etc. Ce *était*, précédé du *Sire* et suivi de *Vous me devez la justice de croire que, quand j'ai formé ce projet*, il n'était pas question du baron, tout cela a vivement blessé mon cœur. Vous m'ôtez à la fois la certitude d'une très-grande satisfaction que vous m'aviez promise ; vous paraissez donner à une expression d'amitié pour vous, que j'ai employée au sujet du baron,

¹ Le Roi n'avait pas encore la lettre du 21 décembre relative à M. de la Marche. Il n'y répond que le 18 janvier. Mais il venait de recevoir celle du 24 décembre particulièrement aigre sous sa forme cérémonieuse, et une autre du 12 du même mois que nous ne possédons pas.

un sens qui n'a jamais été le mien, et vous me parlez d'un style de cérémonie qui est une offense pour ma tendresse ; et pourquoi tout cela, je vous le demande ? Est-ce à cause de ce malheureux Louis ¹ ? Eh ! mon Dieu ! maman ! cet homme était-il fait pour m'attirer de votre part un désagrément aussi sensible ? Louis dit des folies et me prête des phrases et des idées que je n'ai jamais eues (et notamment celle de *la bague*). Eh bien, Louis a la tête un peu tournée parce que je l'ai peut-être un peu trop bien traité ! Eh bien, il n'y a qu'à le laisser un peu à lui-même, sa tête se refroidira et se remettra à sa place, car il sent déjà tout ce qu'il perd en perdant vos bontés. Au reste, si vous aviez pu voir de vos yeux le local du bâtiment dont il s'agit et entendre par vous-même les détails, trop volumineux pour être écrits, de mes raisons pour chaque pièce, assurément que je me serais trouvé heureux que vous eussiez bien voulu vous charger de gouverner Louis dans cette entreprise. Mais, faute de toutes ces notions minutieuses, il serait nécessairement arrivé que souvent les choses n'auraient pas répondu à mes idées, parce qu'à la moindre objection que vous auriez faite, Louis aurait eu un prétexte pour dire que, n'ayant pas les mains libres, il ne peut pas répondre de l'effet de mes volontés, but pour lequel j'ai exigé que Louis ne fasse rien exécuter sans m'en avoir préalablement envoyé des dessins. Mais n'importe, vis-à-vis d'une maman chérie, il suffit presque qu'elle me trouve des torts pour que je m'en croie. C'est donc ce maudit *conflit* qui a tout gâté ; ce maudit mot, je le déteste,

¹ Ce passage se rapporte à une lettre que nous n'avons pas et où, comme nous l'avons rappelé, madame Geoffrin parlait de l'architecte Louis. Le sens des détails de la réponse du Roi nous échappe, mais pour le fond, nous ne pouvons que nous en référer, sur ce point, à la note de la lettre précédente. Dans toute cette petite querelle, les torts sont du côté de madame Geoffrin. Sa susceptibilité met en lumière la douceur du Roi et l'affection qu'il avait pour elle.

je le renie, je l'exclurais volontiers de la langue désormais. Mais ne me le reprochez plus; qu'il ne soit plus un mur entre vous et moi, et rendez-moi la certitude de vous voir, de vous entendre, de vous serrer dans mes bras, certitude qu'il me serait d'autant plus douloureux de perdre, que je ne l'aurais jamais espérée seulement si vous-même ne me l'aviez offerte.

Sur Kucharski, sur les gondoles, voitures, etc., etc., je souscris tout uniment à tout ce que vous ferez et voudrez, car il m'est impossible d'avoir goût ni volonté aucune sur rien, tandis que je suis dans l'inquiétude et l'impatience sur ce que vous me répondrez à l'essentiel de cette lettre. Je vous ai toujours regardée ici, et je vous attendais comme une rosée douce destinée par le ciel à me consoler dans mes peines. Croyez, maman, que j'ai d'orages tout ce que j'en puis porter; et quand je vous vois de l'humeur, cela m'affecte autant l'esprit et beaucoup plus le cœur que quand j'en vois à un de mes voisins.

Maman, je suis votre fils, ne m'affligez pas cruellement.

XXVII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Explications au sujet de M. de la Marche. — Moszynski, stolnik de la couronne. — Polonais voyageant en France. — Poninski. — Pressante invitation de réaliser le voyage projeté.

Ce 18 janvier 1766.

Je me presse, ma chère maman, de répondre à votre lettre du 21 décembre¹ pour détruire toutes les impres-

¹ Le Roi tient enfin le corps du délit. Il ne pouvait comprendre que bien imparfaitement la colère de madame Geoffrin tant qu'il n'avait pas entre les mains la lettre du 21 décembre. Les expressions de sa réponse

sions que ce M. de La Marche a pu faire à la Cour de France et chez vous. On est bien malheureux de rencontrer de ces faux officieux, à qui on ne saurait quelquefois se dispenser de marquer quelque bienveillance, et qui ensuite s'en prévalent au loin pour composer des romans.

Voici la vérité des faits exacte : Ce La Marche, trouvant ici dans le comte Moszynski¹, *stolnik* de la couronne, un fort bon humain et qui aime fort les étrangers, s'est attaché à lui et, avec lui, a suivi le grand général Branicki pendant l'interrègne, après lequel fini, ma sœur, m'ayant beaucoup recommandé Moszynski, La Marche, qui avait, en attendant, attrapé du grand général une patente d'officier de la république², est revenu aussi à Varsovie. Voyant que Moszynski me parlait souvent du théâtre dont il est chargé (à peu près comme les quatre premiers gentilshommes le sont en France³) et de beaucoup d'autres choses, parce qu'il a toutes sortes de connaissances et qu'il est fort allant et fort serviable, La Marche, dis-je, crut que Moszynski pourrait aussi me parler politique et me fit dire par lui qu'il avait des connexions merveilleuses à la Cour de France, qu'il m'y rendrait les plus grands services, pourvu qu'il eût de ma part un chiffre et une lettre de créance. J'ai refusé constamment l'un et l'autre, et, à la fin, La Marche est parti avec une boîte ornée de mon chiffre, que je lui ai fait donner par Moszynski, parce que

sont vraiment touchantes et témoignent de sa tendresse et de son respect pour sa vieille amie. Il est impossible de montrer plus d'affection et de condescendance. Les détails qu'il donne sur La Marche font assez bien connaître le type d'un de ces personnages qui essayaient alors, dans les cours lointaines, de faire fortune par des intrigues politiques.

¹ Le comte Moszynski, grand maître d'hôtel de la couronne.

² On sait que les grands généraux avaient droit de conférer les grades militaires jusqu'à celui de colonel. Ce privilège fut restreint à la suite de la Diète de convocation. (Voyez les notes précédentes à ce sujet.)

³ Les premiers gentilshommes de la chambre avaient la surintendance des théâtres en France.

je l'ai vu s'employer avec zèle et courage à éteindre le feu dans deux incendies qu'il y a eu à Varsovie. Il n'a jamais eu ni portrait ni un mot d'écriture de ma part. Mais il se trouve que Moszynski a donné un chiffre de lui à La Marche, croyant que cela pourrait me devenir utile et puis me donner plus de confiance pour La Marche. Moszynski cependant me jure à présent n'avoir reçu aucune lettre chiffrée de France de La Marche et ne lui avoir pas écrit une seule fois depuis qu'il est parti d'ici. Ce n'est donc que le chiffre de Moczynski que La Marche a pu produire. Tout le reste de ce qu'il a dit est pure folie de sa part, et je vous jure que je n'ai absolument envoyé personne en France pour aucune démarche, ni intrigue, ni correspondance qui aient la moindre relation à la politique. Eh, mon Dieu ! je sais trop combien rarement les petites voies sont utiles ! De plus, je vous prie de croire que ni Moszynski ni personne ne peut s'appeler mon favori ; là-dessus, comme sur mille autres choses, vous serez en état de dire hardiment à Paris : *Je ne crois pas une telle chose, elle est impossible*, ou bien : *elle est apparente, elle est possible*, à mon sujet, quand vous m'aurez vu pendant deux mois, comme vous le promettez dans votre avant-dernière lettre. Ainsi cela fait encore une raison de plus qui me fait désirer ardemment de voir réaliser votre voyage.

Quant au billet signé S. R. ¹, dont je vous ai parlé dans ma lettre du 18 septembre, cela ne regardait ni La Marche ni la politique, c'était tout autre chose, et je crois que vous n'en entendrez plus jamais parler. Quant aux Polonais et aux Polonaises que vous avez vus à Paris, voici ce qui m'a empêché de vous écrire à leur sujet. J'ai pensé : si j'écris en faveur de quelqu'un à ma chère maman, il faut qu'il en vaille beaucoup la peine, car elle fera beaucoup pour lui

¹ Voyez la note de la lettre du 21 décembre.

en ma faveur ; s'il s'en trouve parmi eux dont j'aie à me plaindre, mais qui soient aimables et pour qui d'autres aient écrit à maman, ma vengeance serait trop dure, car maman les traiterait bien mal si j'écrivais contre eux, et on est bien malheureux d'être maltraité par elle ! J'ai mieux aimé n'en rien dire du tout, d'autant plus que, comptant toujours sur votre voyage de Pologne, je me suis réservé à ce temps-là à vous donner la vraie valeur de tout ce qui est relatif à moi. Il y en a dont vous avez pris trop mauvaise opinion aussi. Ce Poninski, qui est à Paris¹, n'est pas brillant, mais c'est un bon sujet auquel, par la bizarrerie des circonstances, je n'ai pu encore faire du bien, mais je lui en ferai. Je le répète, la politique est une exécration pour quiconque a un cœur, et ce qu'elle a de plus mauvais, c'est qu'il est souvent impossible de mander à ses meilleurs amis les raisons de bien des choses où l'on paraît avoir grand tort, quoique cela n'est point.

Encore une fois, venez me voir, venez me voir, et vous serez du moins en état de dire ensuite, quand il y aura quelque disparate à mon sujet : *Sûrement, il y a quelque incident là-dessous qui ne provient pas de lui*, et ne me faites plus cette horrible proposition de « vous sacrifier¹ ».

¹ « Ce » Poninski, auquel le Roi marque s'intéresser, était sans doute de la famille du prêtre polonais Lodzia Poninski, référendaire du royaume, palatin de Posnanie, mort en 1742.

² Voyez la lettre de madame Geoffrin du 21 décembre 1765.

XXVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Lettre d'introduction pour M. de Loyko, chambellan du Roi.

Varsovie, ce 24 janvier 1766.

MA CHÈRE MAMAN,

Celui qui vous remettra cette lettre est mon chambellan, M. de Loyko, mon envoyé en France, pour y annoncer mon avènement¹. Quoique cela ne fasse qu'une commission de compliment, j'ai choisi un homme de confiance, sage, rempli de probité, instruit et fort en état de vous entendre et de vous répondre. Il n'est pas destiné à faire du bruit ou de l'éclat, ce n'en est pas le moment, mais questionnez-le, et je vous dis que vous pourrez prendre confiance en ce qu'il vous dira ; car il y a plusieurs choses sur lesquelles je l'ai instruit moi-même. Il y en a beaucoup d'autres qui me sont personnelles, sur lesquelles je ne lui ai pas parlé expressément, mais qu'il peut vous

¹ Le Roi ayant été reconnu par le cabinet de Versailles, au commencement de janvier, avait envoyé son chambellan pour faire part de son avènement. La *Gazette de France* annonce ainsi la présentation de ce personnage à la date du 4^{er} avril 1766 : « Hier, le comte de Loyko, envoyé extraordinaire du roi de Pologne, eut une audience publique du Roi dans laquelle, après avoir remis ses lettres de créance, il fit part à Sa Majesté de l'élection du Roi son maître et de son avènement au trône de Pologne. Le comte de Loyko fut conduit à cette audience ainsi qu'à celles de la famille royale par le sieur de la Live, introducteur des ambassadeurs. » M. de Loyko eut son audience de congé le 6 mai 1766, et le 14 mai ordre fut envoyé à M. de Conflans, ministre de France à Berlin, de se rendre à Varsovie pour complimenter le Roi sur son avènement et lui remettre une lettre de Sa Majesté très-chrétienne. M. de Conflans remit cette lettre à Stanislas-Auguste, en audience solennelle, le dimanche 22 juin suivant.

apprendre, parce qu'il a de bons yeux, qu'il vit assez près de moi, et qu'il sait que j'ai de la confiance en vous. Je m'en repose assez sur ce qu'il vous dira, sauf à rectifier à votre arrivée ici ce sur quoi il aura pu se tromper. Je vous prie, maman, de le bien traiter, de lui faire voir, et la compagnie la plus distinguée, et vos savants et vos artistes. Je vous promets que vous le trouverez très-digne de tout cela, quoiqu'il n'ait jamais été en France ni en Italie.

Je finis en vous embrassant mille fois.

XXIX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Étiquette du primat. — Considérations sur le voyage projeté. — M. de Montalembert. — Dettes du prince Sulkowski et du comte Branicki. — Réflexions générales sur la confiance et l'amitié. — Tableaux commandés à Boucher et à Vien. — L'affaire de la Marche et la conduite du comte Moczynski.

Ce 29 janvier 1766.

J'ai l'honneur de répondre à deux lettres de Votre Majesté, l'une du 25 décembre et l'autre du 1^{er} janvier 1766¹.

Dans celle du 25 décembre, Votre Majesté me dit qu'elle répond à deux des miennes, l'une du 7 et l'autre du 27 novembre.

Votre Majesté n'est pas contente de la réponse du ministre des Affaires étrangères au sujet du titre d'Altesse

¹ Madame Geoffrin n'avait pas encore les lettres du Roi du 15 et du 18 janvier où se trouvent expliqués les faits dont elle s'était montrée blessée. Aussi est-elle encore sur le ton froid. Nous n'avons pas la lettre du Roi du 25 décembre, non plus que celles de madame Geoffrin du 7 et du 27 novembre.

que vous désirez qui soit donné au primat ¹. Comme cette affaire se traite à Vienne, par le ministre de Sardaigne et M. le marquis du Chatelet, notre ambassadeur, et que, de plus, le prince, votre frère, qui est à Vienne ², doit avoir réponse à tout, je n'ai plus rien à dire sur cette affaire, n'étant pas pressée de me fourrer où je ne puis rien. Tout ce que je puis dire à Votre Majesté, c'est que l'on est étonné ici du retardement de l'arrivée de votre ministre.

Votre Majesté, dans cette lettre du 25 décembre, me rassure sur la santé du prince grand chambellan ³ et sur mes inquiétudes sur votre goût pour la chasse, et elle me donne de très-bonnes raisons pour se livrer quelquefois à ce plaisir. Votre Majesté me parle ensuite de l'incrédulité des princes, ses frères, sur mon voyage à Varsovie. Je répons à cela que j'ai le désir de le faire, ce voyage, et le projet, qu'en conséquence j'en ai demandé la permission au ministre des Affaires étrangères ⁴, qui me l'a donnée de la meilleure grâce du monde. Je fais faire une voiture de voyage et tous les petits chiffonnages nécessaires pour se déplacer. Je vous ai dit, dans une de mes dernières lettres, que je comptais de partir, si je partais, du 1^{er} au 15 mai, que je vous demandais de m'envoyer l'homme que vous vouliez bien m'envoyer à Leipsick, de me l'envoyer jusqu'à Francfort. On m'a fait peur des chemins depuis Francfort jusqu'à Leipsick.

¹ Sur l'étiquette du primat, voyez la note de la lettre du 24 décembre 1765.

² Le prince André Poniatowski. (Voyez la note de la lettre du 9 septembre 1764.)

³ Casimir Poniatowski, frère aîné du Roi, grand chambellan de Pologne. (Voyez la note de la lettre du 9 septembre 1764.)

⁴ César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, né en 1712, ministre des Affaires étrangères depuis le mois d'octobre 1761. Il avait succédé dans ce département à son cousin le duc de Choiseul qui le reprit en avril 1766. Le duc de Praslin passa à la marine et garda ce portefeuille jusqu'en décembre 1770. Disgracié à cette époque en même temps que M. de Choiseul, il rentra dans la vie privée, et mourut en 1785.

Je suis très-commode en voyage, je n'ai point de peur des mauvais chemins, parce que je pense en les voyant que d'autres que moi y ont passé; la seule chose que je craigne, c'est de m'égarer. Quand je serai une fois entre les mains de votre monsieur, je fermerai les yeux et ne penserai plus à rien qu'au délice que j'aurai de voir Votre Majesté. Mon voyage dépend donc d'Elle.

Je suis très-persuadée que Votre Majesté a désiré bien sincèrement de me voir; Elle me l'a dit d'une façon si tendre et si touchante qu'il ne m'est pas permis de douter que ce ne fût le langage de votre cœur. Vous y avez mis, de plus, toutes les grâces possibles en mettant un très-grand prix à mon déplacement. Vous m'avez rassurée sur la crainte que j'avais de n'être pas agréable à tous vos entours; je m'en remets absolument, je ne dis plus à votre cœur, car il pourrait se tromper, mais c'est à votre conscience royale que j'en appelle, pour savoir si vous souhaitez mon arrivée en Pologne aussi sincèrement que vous la souhaitiez il y a trois ou quatre mois, et si vous êtes persuadé que je serai vue de bon œil, non-seulement de vos entours de famille, mais aussi de vos entours courtisans. Si j'étais aussi bien reçue que j'ai eu lieu de m'en flatter il y a quelque temps, je ferais un voyage fort agréable, mais le contraire me le rendrait douloureux et serait rendu ridicule.

Votre Majesté, à la manière des rois, ne répond point quand il ne lui convient point de répondre; mais sur mon voyage, je supplie Votre Majesté de vouloir bien me répondre bien clairement et positivement: il s'agit de la démarche la plus importante que je puisse jamais faire pendant le reste de ma vie.

M. de Montalembert ¹ dit qu'il va partir pour Varsovie,

¹ Marc-René, marquis de Montalembert, né en 1714, s'est fait particulièrement connaître par ses travaux scientifiques et notamment par ses études sur les fortifications. Après plusieurs campagnes en Allemagne il

et que c'est Votre Majesté qui l'invite à aller le trouver. Je crois avoir dit à Votre Majesté, sur un petit morceau de papier ¹, sur quel ton il était ici, l'opinion que l'on en avait et ce qu'il y faisait. Il n'y a rien de personnel de lui à moi ; il n'est jamais venu chez moi, je l'ai rencontré deux ou trois fois dans des maisons où il faisait poser des poêles ², je crois même avoir diné une fois ou deux avec lui dans une de ces maisons, mais sans lui parler ; mais il y a longtemps que je n'en ai entendu parler, et comme à votre avènement à la couronne il s'est beaucoup vanté de l'amitié dont Votre Majesté l'honorait, j'ai fait des informations plus particulières, et dans le temps je les ai communiquées à Votre Majesté, me faisant une loi et un devoir de lui dire toujours la vérité, ce que je ferai toujours jusqu'à ce qu'elle révoque l'ordre qu'elle m'a donné dans la deuxième lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire après son élection, de lui parler toujours avec la plus grande franchise.

Dans la lettre du 1^{er} janvier 1766, dont Votre Majesté m'a honorée, Elle a la bonté de me faire des souhaits dont je suis aussi touchée que reconnaissante. Pour moi, le seul que je fais, c'est que Votre Majesté daigne me conserver l'amitié et les bontés dont Elle m'a honorée jusque aujourd'hui ; mon respectueux et tendre attachement m'en rend digne.

Ce que vous daignez me dire sur mon voyage est bien touchant pour mon cœur et bien flatteur pour mon amour-propre. Votre Majesté sera étonnée qu'après toutes les

fut attaché aux états-majors des armées de Suède et de Russie pendant la guerre de Sept ans, parvint au grade de général et mourut en 1800. Il était de l'Académie des sciences.

¹ Sans doute une des notes brûlées que le Roi rappelle dans sa lettre du 1^{er} janvier 1766.

² Le marquis de Montalembert s'était, en effet, occupé de l'industrie des poêles : on a de lui un livre in-4^o intitulé *Cheminée-poêle ou Poêle français*, Paris, 1766.

assurances qu'Elle veut bien me donner qu'Elle ne voit autour d'Elle aucun inconvénient pour moi ; Elle sera, dis-je, bien étonnée, et peut-être offensée, que j'ose encore avoir des doutes et que je lui demande de nouvelles assurances. Mais il faut qu'Elle me pardonne mes craintes. Je le répète, il est question d'une démarche bien importante pour moi, mais j'assure Votre Majesté que si Elle veut bien encore une fois me rassurer sur toutes mes craintes, je partirai comme si j'allais à Chaillot, qui est le village le plus proche de Paris.

Le Sulkowski a quitté Paris assez brusquement. Je ne sais pas s'il a payé ses dettes avant de partir.

A propos de dettes, voilà un petit mémoire de l'année 1761, que M. le comte Branicki ¹ a oublié de payer. Le bourrelier qui a fait les harnais que Votre Majesté a reçus ayant écrit plusieurs fois à Crempinski sans avoir eu de réponse, m'a apporté son mémoire. Je prends la liberté de le mettre sous le couvert de Votre Majesté pour être sûre qu'il sera remis à M. le comte Branicki.

Votre Majesté m'assure qu'Elle a brûlé toutes les petites notes que mon attachement pour Elle et pour la vérité m'ont dictées. J'espère qu'Elle aura bien voulu en user de même de toutes celles que je lui ai écrites depuis qu'Elle est sur le trône. Comme Votre Majesté m'a dit dans une de ses lettres que je ne pouvais que lui donner des avis et des maximes, *les conseils étant hors de portée*, ce sont les propres paroles de Sa Majesté, je vais donc prendre la liberté de lui dire une maxime : il n'y a point d'amitié sans confiance, et la confiance, quand elle est partagée entre plusieurs, cesse d'être une confiance, elle n'est plus d'aucune utilité à la personne qui la multi-

¹ Il s'agit ici non pas du grand général, beau-frère du Roi, mais du jeune comte Branicki, l'un des favoris de Stanislas-Auguste, qui avait voyagé en France en 1761.

plie et devient offensante pour ceux entre qui on l'a partagée.

Sur l'article de Louis, j'aurais trop de choses à répliquer, j'ennuierais Votre Majesté peut-être jusqu'à l'impatience ; pour moi, je suis bien sûre que cela me ferait cet effet, si je reparlais de cette espèce ; j'ai vidé mon sac dans les premiers moments de ma colère, et je ne le remplirai plus de cette ordure¹. Mais je demande pour dernière grâce à Votre Majesté de me laisser la disposition en entier des deux tableaux qui seront faits par Boucher et par Vien. Ce sont deux hommes que j'aime et estime de tout mon cœur, autant par l'honnêteté de leur âme que par leur talent. Fiez-vous à moi pour l'exécution de ces deux tableaux, c'est un sacrifice que je demande à Votre Majesté en faveur de l'ancienne amitié dont Elle m'a honorée. Je supplie Votre Majesté de trouver bon qu'ils ne vous envoient pas de dessins de leur idée, il faut laisser leur imagination à l'aise ; s'ils étaient obligés de suivre exactement le dessin qu'ils auraient envoyé à Votre Majesté, ils croiraient faire une copie ; je me joins à eux pour supplier Votre Majesté de leur laisser la bride sur le cou. Ces deux hommes sont amis, ce qui est rare à trouver chez les artistes, ils seront d'accord pour que leurs compositions aillent bien ensemble.

J'en étais là quand on m'annonce le sieur Hummel, qui me présente une lettre de Votre Majesté. Je vais la déca-cheter bien vite.

Continuation du 29 janvier. Réponse à la lettre de Votre Majesté du 18 janvier.

Je la remercie de tout mon cœur de s'être pressée de

¹ Il fallait que madame Geoffrin, ordinairement très-bienveillante, fût bien irritée contre l'architecte Louis, pour qu'elle en vint à de pareilles expressions. On verra, au surplus, dans la lettre suivante, les motifs réels de cette inimitié.

m'éclaircir l'histoire de ce M. de La Marche. Cela m'avait bien mis du noir dans la tête et du refroidissement dans le cœur. Je parle avec franchise à Votre Majesté ; quand Elle ne trouvera plus bon cette franchise, je resterai muette. Je lui dirai donc, avec cette franchise, que voilà mon amour pour Votre Majesté rallumé plus vivement que jamais, et mes entrailles de mère tout en mouvement.

L'histoire de ce La Marche est bien extraordinaire. Comment est-il possible qu'un homme de cette espèce ait l'audace de dire qu'il peut être utile à Votre Majesté dans ce pays-ci ? Comment M. le comte Moszynski a-t-il pu, sans votre participation, envoyer un tel homme à la cour de France pour négocier avec les ministres avec un chiffre qui n'est pas le vôtre ? Et que cet homme ait parlé comme instruit des détails de votre famille et de ceux de votre politique, cela est incroyable, mais cela est vrai, puisque Votre Majesté me le dit. Mais il n'est pas vrai, comme on vous l'a dit, que ce La Marche n'ait pas reçu de lettre de M. Moszynski depuis qu'il est ici ; je suis très-sûre qu'il en a reçu plusieurs et qu'il continue à rester ici en faisant des emplettes qu'il dit être pour Votre Majesté. Il me semble que l'ambassade du sieur La Marche ayant aussi mal réussi, M. Moszynski n'avait rien de plus pressé que de le rappeler, au lieu que restant sur le pavé de Paris et parlant sans cesse de Votre Majesté, on est étonné.

On est dans le même étonnement de l'empressement que M. de Montalembert assure que Votre Majesté lui témoigne de le voir arriver à Varsovie. Permettez-moi de vous dire encore franchement la vérité sur cet homme. Je vous assure que Paris ne le regrettera pas, et je ne suis pas étonnée qu'il soit bien aise de quitter ce pays-ci.

Je communiquerai de votre lettre du 18 ce qu'il conviendra qui soit vu par M. de Praslin, et ensuite j'y ré-

pondrai en détail. Mais je suis pressée que vous sachiez que j'ai reçu cette lettre du 18, et que j'en suis fort contente¹.

XXX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réception de la lettre du Roi en date du 15 janvier. — Joie qu'elle a causée à madame Geoffrin. — Plan définitif du voyage en Pologne. — Violentes invectives contre l'architecte Louis et M. de La Marche.

Ce 3 février 1766.

Mon cher fils, mon adorable enfant, mon Roi, je suis à vos genoux² !

Votre lettre du 15 janvier, en me faisant pleurer, m'a mis bien de la douceur dans l'âme ! Me voilà donc sûre que mon cher fils m'aime toujours et qu'il sera très-réellement bien aise de me voir. Mon impatience de l'embrasser en est bien augmentée. Je viens d'envoyer chez mon sellier pour faire avancer ma voiture. Oui, mon cher fils, j'irai vous adorer.

Voici ma marche. Je partirai entre le 1^{er} et le 15 mai. Je mets six semaines pour mon voyage, car je mets toujours la bonne mesure à tout. J'arriverai donc à la fin de juin à Varsovie ; j'y resterai juillet et août et j'en repartirai le 1^{er} de septembre. Je vous manderai, dans le courant de ce

¹ Madame Geoffrin avait encore quelque doute sur la véracité du Roi : non-seulement le style de sa réponse laisse voir une certaine hésitation à accepter les excuses qui lui sont données, mais encore elle n'eût pas envoyé la première partie de sa lettre si elle eût été pleinement persuadée par les dénégations de Stanislas-Auguste. Cette susceptibilité dure un peu trop longtemps.

² La lettre du Roi du 15 janvier, si profondément affectueuse, a produit son effet et tout nuage est dissipé.

mois, le nom du banquier de Francfort où je descendrai ; on aura chez lui de mes nouvelles. Hummel lui mandera le jour que je serai partie de Paris, et moi-même, pendant ma route, j'écrirai au banquier de Francfort ma marche. Ainsi la personne que vous voudrez bien m'envoyer jusqu'à Francfort sera au fait de mon arrivée. Je ne peux assez vous remercier, mon cher fils, de la complaisance que vous voulez bien avoir d'envoyer au-devant de moi jusqu'à Francfort. Voilà tout dit sur mon voyage, que je regarde à présent comme immuable. Mais, mon cher fils, il faut qu'en convenant que la colère s'était emparée de moi, il faut que vous me permettiez de justifier ce mouvement. Je n'ai pas douté que ce faquin de Louis ne fût un sujet de rupture entre Votre Majesté et moi. Comment pouvais-je penser de sang-froid qu'un gredin à qui je fais la fortune en l'envoyant près de Votre Majesté revint comblé de vos bontés avec une insolence et une ingratitude qui n'a point d'exemple ou *plutôt qui en a beaucoup* ? L'insolence et l'ingratitude sont deux vices bien communs ; mais quand on les éprouve, il est difficile d'être insensible. Si j'avais été à portée de causer, dans les commencements du retour de ce faquin, avec Votre Majesté, ma colère ne se serait pas accumulée et par conséquent n'aurait pas fermenté, mais comme je ne pouvais pas croire que sa bêtise mit la bride sur le cou à son insolence et à son ingratitude, je croyais que son propre intérêt le ferait rentrer en lui-même. J'étais donc résolue, en lui fermant ma porte, de fermer aussi ma bouche et de ne pas prononcer son nom ; mais quand j'ai su que la sienne était sans cesse ouverte pour dire des impertinences en disant qu'il était dans la plus grande intimité avec Votre Majesté ; que vous n'aviez pas pu vous passer de lui un seul instant pendant son séjour à votre Cour ; qu'il était de tous vos plaisirs et dans votre plus intime confiance, enfin cent mille bêtises et impertinences

pareilles; qu'il n'avait plus aucun besoin de moi auprès de Votre Majesté; qu'il aurait tous ses pouvoirs directement, et que je n'étais fâchée contre lui que par jalousie¹. Et ces propos sont répétés par M. de La Marche, qui est ami intime de Louis. L'autre jour il a dit, devant quelqu'un qui est très-honnête homme, que je voulais que Louis mit des glaces partout, parce que j'avais un intérêt dans la manufacture des glaces². Il serait difficile de garder son sang-froid quand on sait que de telles espèces tiennent de tels propos! A propos de glaces, je n'ai pas voulu parler à Votre Majesté d'un petit modèle d'un cabinet que Louis m'a montré pour me faire apparemment tomber d'admiration. Voici ce que je lui dis: Premièrement, que cela ressemblait à un petit paradis de religieuse ou à une curiosité que l'on montre aux petits enfants; deuxièmement, qu'il avait un papillotage de petits ornements multipliés qui rendait ce cabinet ridicule; qu'étant destiné à cette tapisserie à fond de jais, qu'il fallait que tous les ornements lui fussent soumis; qu'il fallait que les bordures qui entouraient cette tapisserie ne fussent que des moulures simples et dorées d'un bel or; troisièmement, que les petites glaces qui étaient dans les pans coupés et renfoncés étaient ridicules, étant coupées par la moitié par un tableau; que ces petites glaces avaient l'air de quatre petites fenêtres; qu'il n'y avait rien de si vilain qu'une glace coupée par un tableau; que les glaces étant faites pour grandir à l'œil la chambre et multiplier les objets, il fallait que l'on y pût voir la chambre dans son entier jusqu'au plafond; que tous ces petits morceaux de glace étroits, qu'il plaçait dans

¹ La colère de madame Geoffrin, un peu outrée dans la forme, était cependant assez légitime, s'il était vrai que Louis eût parlé avec autant d'impudence et surtout que M. de La Marche eût tenu le propos qu'elle rappelle un peu plus loin.

² La fortune de madame Geoffrin consistait, en grande partie, dans ses intérêts dans la manufacture de Saint-Gobain.

l'embrasure des croisées et des pans coupés étaient inutiles, puisqu'ils ne représentaient rien ; qu'enfin ce grand tableau de la reine future, plaqué sur cette tapisserie de jais, était ridicule. Je lui dis qu'il fallait qu'il se connût bien peu en tableaux pour ne pas savoir qu'aucun coloris de tableau, fût-ce celui du Titien, ne soutiendrait une tapisserie à fond de jais blanc couverte de fleurs dont les couleurs sont de la plus grande vivacité. Je lui dis que, si Votre Majesté voulait avoir un cabinet de tableaux et de portraits, il fallait qu'il fût tapissé simplement d'une étoffe unie cramoisie ou verte. Et c'est de là que ce gremlin a conclu que je voulais, comme M. Josse, orfèvre, dans la comédie, que l'on mit, dans votre palais, des glaces partout. Je vous avoue qu'étant accoutumée à être très-considerée par les artistes les plus célèbres et même quelquefois consultée par eux, j'ai souffert, dis-je, impatiemment l'insolence de ces propos ¹.

Mais je vais laisser là toutes ces ordures et ne plus penser qu'aux paroles d'or dont la lettre du 15 janvier est remplie. Mon cher fils, si vous saviez ce que j'ai souffert en pensant qu'une espèce telle qu'est Louis pouvait peut-être vous refroidir pour moi, et que le moindre refroidissement de votre part serait une rupture ! Je sentais que je ne pourrais pas souffrir la moindre altération à ces sentiments dont vous m'honorez, qui font ma gloire et mon bonheur. Je jouis à présent avec délice de la certitude que vous me donnez que j'occupe toujours une place dans votre cœur. Et je vis dans l'espérance de vous embrasser dans ce mois de juin. Et nous parlerons du baron ².

¹ Il y a dans tout ce débordement de fureur contre l'architecte Louis, un peu d'exagération et surtout un manque de tact qui étonne. On ne comprend guère que madame Geoffrin se donne tant de mal et use tant d'encre pour se défendre contre les bavardages maladroits d'un personnage aussi peu important. Ce plaidoyer si long est au fond bien puéril.

² De Breteuil.

Non, mon cher fils, je ne vous affligerai plus, mais je vous aimerai bien; vous méritez d'être adoré. Mon cher fils! mon cher fils! de vous avoir écrit deux ou trois lettres sans vous avoir donné ce doux nom m'en donne une si grande faim que, depuis cette lettre divine du 15 janvier, je répète tout bas ce doux nom sans cesse.

XXXI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Réponse par articles à la lettre du 29 janvier. — Insistance pour le voyage.
Tableaux commandés à Vien et à Boucher.

Ce 22 février 1766.

Je réponds à la vôtre du 29 janvier, et j'y réponds avec bien de la joie puisque enfin vous êtes contente, comme vous me le dites, de ma lettre du 18. Je réponds par article à la vôtre.

Premièrement, tout ce qui regarde le primat et mon envoyé est terminé, puisque Poninski, de la part du primat, et Loyko, de la mienne, sont déjà par delà Leipzig¹.

Je vous répète le plus positivement, le plus solennellement que je puis, et *sur ma conscience royale* (puisque c'est cette formule que vous exigez), que vous serez agréable et très-agréable, non-seulement à moi, mais aussi à tous mes entours sans exception, et que cela est aussi vrai aujourd'hui que cela l'était il y a quelques mois.

Je ne conçois pas d'où vous peuvent venir vos nouvelles

¹ Poninski apportait la lettre du primat, et M. de Loyko venait notifier l'avènement du Roi.

craintes, et j'avoue que, si vous m'en témoignez encore, je commencerai à croire que vous êtes au regret du projet que vous aviez formé de venir, et, dans ce cas, moi-même je serai plus inquiet que réjoui de votre venue; mais ce serait aussi une des plus cruelles amertumes de ma vie. J'espère encore que vous me l'épargnerez en bannissant désormais toute crainte et tout soupçon, et en venant tout bonnement à Varsovie comme si vous alliez à Chaillot¹.

Si enfin vous vous déterminez à venir, comme je le désire et vous le demande du meilleur de mon cœur, j'ai quelque idée que vous viendrez peut-être en compagnie avec M. de Loyko; je ne le prétends pas; je ne veux là-dessus que ce que vous voudrez. Je vous enverrai le guide que je vous ai promis à Francfort, dès que vous m'aurez écrit définitivement que vous le voulez à tel jour, à telle auberge ou à tel banquier à Francfort. Mais quand vous aurez une fois fait connaissance avec Loyko, je suis fort trompé si vous ne vous déterminez à faire route avec lui; car il me paraît que cet homme réussira auprès de vous, et il est d'ailleurs ni trop lambin ni trop pressé, et il aime fort ses aises; au moyen de quoi cela fait, selon moi, un excellent conducteur de voyage, ayant d'ailleurs un caractère fort aimable. Encore un coup, venez, venez donc et n'ayez plus de ces étranges craintes qui, en vérité, ne sont pas fondées.

Je n'ai pas aujourd'hui Branicki sous la main, mais, dès que je lui aurai parlé, je vous répondrai pour le bourellier.

Nous discuterons la maxime sur la confiance quand vous serez ici, car je ne vois pas bien sur quoi vous l'appliquez²!

¹ Il est impossible de montrer une amitié plus délicate et d'inviter chez soi avec plus de bonhomie et de dignité. Madame Geoffrin, après cette lettre, n'avait plus qu'à partir.

² Il s'agit de la réflexion à l'adresse du Roi relative à la confiance partagée. (Voyez la lettre de madame Geoffrin en date du 29 janvier 1766.)

Je suis charmé que vous me disiez que vous ne me parlerez plus de Louis ¹.

Pour vous marquer combien je désire de vous contenter en tout, je veux bien ne plus exiger de dessins de Boucher et de Vien, puisque cela vous fait plaisir, mais comptez que vous êtes peut-être la seule au monde pour qui j'aurais cette complaisance, car jamais on n'a commandé de grandes compositions de peinture (quand on s'en soucie et qu'on croit s'y connaître un peu) sans esquisses. Ces esquisses ne font pas, je le sais, une loi rigoureuse aux artistes, mais il y a quelquefois des choses dans la composition ou dans le costume qui peuvent s'éloigner extrêmement de la pensée de celui qui demande les tableaux. Ceux-ci ne me sont rien moins qu'indifférents. Je voudrais, s'il était possible, qu'au premier coup d'œil le spectateur fût frappé des idées de justice, d'émulation, de magnanimité et de concorde que ces tableaux sont destinés à faire naître ². Mais soit, vous le voulez ainsi, eh bien, Boucher et Vien seront dispensés de l'esquisse. Ma foi est aveugle, et je recevrai les tableaux de votre main tels qu'ils soient. Je vous prie de croire que c'est un sacrifice très-pénible que je vous fais.

L'histoire de La Marche est exactement telle que je vous l'ai mandée. Il se peut que Moszynski lui ait écrit plus qu'il ne me l'avoue, et ce qui me le ferait soupçonner à présent, c'est que Moszynski m'a dit que, par La Marche, il pourrait peut-être avoir ici Lorthior pour médailleur à ma Monnaie, chose qu'effectivement je désirerais beaucoup,

Cette allusion à La Marche et à Louis était écrite avant que madame Geofrin eût reçu les lettres contenant la justification du Roi.

¹ Elle s'était vantée au delà de ses forces, ainsi qu'on a pu en juger par la lettre précédente. Mais le Roi, en se montrant « charmé » qu'elle n'insistât pas davantage, comprenait à merveille ce qui valait le mieux.

² Le Roi avait commandé quatre tableaux historiques représentant chacun une scène exprimant l'une de ces quatre idées. On verra dans la lettre suivante le sujet, destiné à Vien, et qui devait figurer l'émulation.

d'après l'échantillon de son ouvrage que vous m'avez envoyé.

Je hais les caquets, ainsi je ne vous dirai presque rien sur Montalembert ; mais quand une fois je vous tiendrai ici, je vous parlerai sur ce qui le regarde, et j'espère que vous ne me donnerez pas de tort. Ma chère maman, venez voir votre enfant, et j'ose croire que vous l'aimerez pour le présent et pour toute la vie. Cet espoir importe à la douceur de ma vie.

XXXII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Désir de madame Geoffrin de voyager en compagnie de M. de Loyko. —
Sujet de tableau destiné à Vien. — Lorthior graveur en médailles. —
M. de Montalembert.

Ce 13 mars 1766.

Mon très-cher, très-aimable et très-adorable fils, j'ai reçu hier votre délicieuse et tendre lettre du 22 février. Je me presse d'y répondre.

M. de Loyko vous rendra compte de ses affaires ; ainsi je ne vous en dirai rien. Mais ce que je veux vous dire, c'est que Votre Majesté et moi faisons la preuve d'un proverbe que nous avons, que *les beaux esprits se rencontrent*. J'avais déjà pensé et proposé à M. de Loyko de faire route ensemble. Il ne m'avait objecté que quelques séjours qu'il était obligé de faire dans la route. A quoi j'avais répondu que je les ferais aussi ; car j'ai bien senti que c'était pour moi une chose très-heureuse que de faire ce voyage avec lui, et que cela même vous débarrasserait de l'envoi de votre homme à Francfort. Écrivez, je vous en prie, à M. de

Loyko sur cela. Je lui ai montré votre lettre, et il a bien ri de son portrait : *Ni pressé, ni lambin, aimant ses aises ; un caractère fort doux et fort aimable.* Il a dit : *Mon Roi me connaît.* Vous pouvez l'assurer que je ne suis d'aucune incommodité en voyage, et je vous promets que je ne vous démentirai pas. Il m'a paru accepter la chose de bonne grâce ; mais quand vous en aurez dit un mot sérieusement, sans cependant le contraindre, je suis persuadée que nous partirons ensemble. Au reste, mon cher fils, toutes les petites inquiétudes que j'ai eues, et dont je vois bien que je vous ai impatienté, me sont venues de la part des Polonais et des Polonaises qui sont ici, qui, n'ayant pas d'envie que j'aïlle en Pologne, m'ont fait insinuer par mes entours (car chacun en a) que je ferais un voyage fort désagréable. Je ne l'ai pas cru ; mais j'avais besoin, pour ces mêmes entours, de pouvoir les assurer du contraire. Je n'ai jamais imaginé que Votre Majesté risquerait de me faire essayer des dégoûts dans sa Cour ; mais enfin, tout est dit sur cela. Je suis bien sûre d'être bien heureuse à Varsovie, et je le serai aussi en voyage, si je fais le mien avec M. de Loyko.

Mon cher fils, je suis dans l'admiration de votre complaisance au sujet de vos tableaux ; je sens la grandeur du sacrifice, d'autant mieux que ce serait pour moi le plus grand que je pourrais faire ; mais il ne faut pas abuser de votre douceur pour moi ; je vous porterai une petite esquisse de Vien coloriée et je tâcherai d'obtenir de Boucher un dessin.

Voilà la consultation que j'ai fait faire à l'Académie des belles-lettres sur le sujet destiné pour Vien : « César, débarquant en Espagne, étant à Cadix entra dans le temple d'Hercule ; il y trouva la statue d'Alexandre, qui le fit gémir de n'être pas encore aussi grand que lui. » Les temples font toujours un bel effet dans les tableaux en les

enrichissant, et, comme vos tableaux sont en hauteur, l'architecture remplira l'espace.

Tout ce que vous dites là-dessus est très-raisonnable, mais nos peintres ne se gouvernent pas comme on voudrait ; je suis devenue leur amie parce que je les vois souvent, les fais beaucoup travailler, les caresse et les loue et les paye très-bien. Je vous promets de faire l'impossible pour que votre confiance en moi ne soit pas tout à fait aveugle.

Dans le cas où vous m'enverriez votre homme à Francfort, voilà le nom du banquier : M. Jean-Jacques Perret, banquier à Francfort. Je compte partir du 1^{er} au 15 mai.

M. La Marche a encore fait des siennes auprès du sieur Lorthior. Il a été lui faire des propositions en lui disant que le traitement de cet homme que je vous ai promis de ne plus nommer¹ serait la règle du sien. Ce Lorthior est jeune, il a de l'esprit, une très-mauvaise tête, un peu libertin, habile dans son art, petit-maitre, courant sans cesse les rues en cabriolet. Il s'est échauffé la tête sur tous les avantages et honneurs dont il serait comblé à Varsovie. Voilà une lettre qu'il m'a écrite que je vous envoie pour ne pas vous en dire davantage. Comme il connaît ce La Marche, il n'a pas voulu se fier à toutes les belles paroles qu'il lui a dites, il ne veut compter que sur ce que je lui dirai, et je ne lui dirai que ce que Votre Majesté me dira.

Je n'aime pas plus que Votre Majesté les caquets ; ainsi j'attendrai volontiers nos tête-à-tête sur le compte de Montalembert. Je voulais seulement que vous fussiez instruit de l'opinion que l'on a ici.

¹ M. Louis.

XXXIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Dernières recommandations pour le voyage. — Madame de Salmour. —
Joie de la prochaine arrivée de madame Geoffrin.

Ce 26 avril 1766.

MA CHÈRE MAMAN,

Je réponds à la fois à vos deux lettres du 20 mars et du 7 avril¹. La première m'inquiétait parce que, sur vos lettres antécédentes, j'avais déjà défait l'arrangement de votre conducteur; la seconde me donne un grand contentement, puisque vous voilà définitivement déterminée à cheminer avec Loyko. Vous ne sauriez mieux faire. Vous trouverez à Vienne, chez madame de Salmour², non-seulement de mes nouvelles, mais tout ce qui vous sera nécessaire pour faire une route commode de Vienne jusqu'ici avec un guide qui aura bien soin de vous. Si même, par quelque cas imprévu, madame de Salmour, par maladie ou autrement, vous manquait à Vienne, j'y ai un frère³ et d'autres gens qui tous, au besoin, seront à vous. Loyko ne séjournera certainement pas longtemps à Vienne; mais, en tout cas, vous serez en état de venir seule si vous le voulez; mais, à vue de pays, il me paraît que vous ne vous séparerez guère jusqu'à Varsovie.

En calculant votre marche, je vous vois arriver ici à la

¹ Nous n'avons aucune de ces deux lettres. La dernière de madame Geoffrin est du 13 mars.

² Madame de Salmour, dame de la cour de Vienne. Elle est citée dans la correspondance du prince Xavier de Saxe, en 1762.

³ Le prince André Poniatowski. (Voyez la note de la lettre du 9 septembre 1764.)

Saint-Jean. Si vous ne sentez comme je voudrais abrégier cet intervalle, vous n'avez jamais connu mon cœur.

Puisque vous voulez que Kucharski reste encore à Paris jusqu'au bout de l'année, j'y consens. Votre témoignage seul est d'un grand poids chez moi. Mais je suis charmé d'apprendre que Loyko aussi soit content des projets de Boucher et de Vien, car Loyko voit communément des mêmes yeux que moi. Ma voiture jaune, déjà embarquée, me fait grand plaisir. Je compte qu'avant de partir vous aurez donné vos derniers ordres pour les deux gondoles que je vous ai demandées pour ma chasse.

Voici donc la dernière lettre que vous recevrez de moi à Paris, puisque vous partez le 15 de mai¹.

Arrivez, arrivez, arrivez, je vous attends à bras ouverts.

XXXIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Éloge du cœur du Roi. — Satisfaction de voyager avec M. de Loyko. —
Derniers compliments.

Ce 18 mai 1766.

Cette lettre ne sera portée chez le sieur Hummel que le lendemain de mon départ².

Mon cher et royal fils, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a honorée, du 26 avril. Après m'avoir dit les choses du monde les plus flatteuses sur mon voyage et les

¹ Le Roi écrivit encore une fois le 2 juin.

² Cette note de madame Geoffrin était placée en tête de sa lettre, pour que le Roi en la recevant pût être certain du jour exact de son départ.

plus tendres, vous me dites, comme une espèce d'exclamation, *que je n'ai jamais connu votre cœur*. Si je ne le connaissais pas, irais-je le chercher à cinq cents lieues de chez moi? Je ne parle point de ce que je quitte, parce que tout ce que je quitte n'est rien auprès de ce que je vais chercher, et ce n'est pas votre couronne qui en fait la valeur à mes yeux, mais cette âme et ce cœur sans pairs! Oui, c'est à cette âme et à ce cœur que je vais rendre mes plus tendres et mes plus respectueux hommages. Mon cher fils, mon impatience augmente à tous les instants. Mes yeux sont remplis de larmes dans cet instant en pensant à ce moment bien heureux où je verrai mon cher fils face à face.

Je suis très-contente de faire le voyage avec M. de Loyko. Tout ce que Votre Majesté m'en a dit et tout ce que je vois me donne pour lui beaucoup d'estime et beaucoup d'amitié; nous ferons très-bon ménage certainement pendant le chemin. Mon cher fils, je vous rends mille et mille grâces de tous les détails dans lesquels Votre Majesté daigne entrer pour me rendre mon voyage plus commode et plus sûr! Je vous dirai aussi, à mon tour, que vous ne connaissez pas mon cœur si vous n'imaginez pas ma sensibilité et ma reconnaissance!

Vos voitures sont commandées.

XXXV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Le capitaine Bachone envoyé pour conduire madame Geoffrin de Vienne à Varsovie. — Nouvelle expression de la joie du Roi en attendant la voyageuse.

Ce 2 juin 1766.

MA CHÈRE MAMAN,

Le capitaine Bachone est muni de tout ce qu'il faut pour rendre votre voyage depuis Vienne jusqu'ici le moins désagréable que possible¹. Vous aurez lit, meubles, cuisinier, argenterie, etc., etc. Vous trouverez vos gîtes arrangés; le susdit capitaine ira à cheval, à pied, en voiture, partout où il faudra. Les mauvais ponts, les mauvais pas vous seront épargnés ou seront réparés autant que possible. Loyko ne vous quittera que le moins possible; à Vienne, madame de Salmour fera pour vous et de vous tout ce que vous voudrez et rien de plus que ce que vous voudrez. Mon frère s'en serait également chargé si son emploi ne l'appelait actuellement hors de Vienne. J'ai recommandé à Bachone d'avoir bien soin de vos femmes et de vos

¹ Le capitaine Bachone était le guide que le Roi annonçait à madame Geoffrin dans sa lettre du 1^{er} janvier 1766. Elle se félicite du concours que Bachone lui a prêté en cette circonstance dans sa lettre à M. Bontin, receveur général des finances à Paris, en date du 12 juin 1766, et citée par le baron de Gleichen dans ses *Mémoires*, page 105 et suivantes. « C'est un gentilhomme, dit-elle, qui a le titre de capitaine. Il parle toutes les langues; il est très-entendu; il a sa suite, des meubles pour meubler les auberges où je coucherai, vaisselle d'argent, cuisiniers, provisions et généralement tout ce qu'il est possible d'imaginer pour rendre mon voyage très-commode. » On voit que le Roi ne se vantait pas mal à propos de tous les soins qu'il avait pris.

gens aussi, et Loyko ordonnera à Bachone toutes les emplettes à faire à Vienne dont encore vos gens ou vous-même pourriez avoir besoin.

Ma chère maman, je vais donc enfin avoir réellement la singulière satisfaction de vous voir en chair et en os, de vous toucher de mes mains, de vous embrasser effectivement. Je vous dis que, quatre jours après que vous serez arrivée ici, je croirai encore que c'est de la féerie !

Ma chère maman, je ne vous dis plus rien ; seulement, arrivez, arrivez, arrivez !

Montalembert est parti ; Conflans va venir, mais tous ces gens-là sont des étrangers. Vous êtes ma chère maman, et c'est bien autre chose ¹.

¹ Enfin, ce voyage tant annoncé, tant désiré de part et d'autre, qui avait si fortement agité la petite cour de madame Geoffrin, et qui, en ce temps où l'on voyageait si peu, parut si singulier non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, ce voyage était commencé. Le chambellan du Roi, M. de Loyko, venu à Paris pour les affaires de son maître, ramenait madame Geoffrin jusqu'à Vienne : un guide spécial, muni de tout ce qui pouvait rendre moins difficile un aussi long parcours, attendait la voyageuse en cette capitale pour la conduire à Varsovie. La route fut en effet aussi agréable que possible. Madame Geoffrin trouva notamment à Vienne l'accueil le plus flatteur dans la haute société autrichienne : Marie-Thérèse lui témoigna la plus vive sympathie, et il est inutile de dire avec quelle joie elle fut reçue en Pologne. Il en fut toutefois de cet incident comme de beaucoup de choses en ce monde dont on a trop espéré d'avance. Madame Geoffrin ne fut certainement pas aussi satisfaite de son séjour à Varsovie qu'elle avait supposé l'être, et l'on verra dans la suite de sa correspondance que, sans avoir eu à proprement parler de déception, elle attendait mieux de son hôte. On remarquera, en plus d'un passage de ses lettres suivantes, la trace de ce sentiment qui ne fut pas sans laisser en elle une amertume très-sensible. Nous donnons ci-après les quelques documents originaux qui se rapportent au temps du voyage, quelques billets de madame Geoffrin et du Roi, deux lettres de Voltaire dont nous avons l'autographe et qui, du reste, ont été publiées, une lettre de Marmontel et la réponse de madame Geoffrin d'après une copie du temps.

La correspondance, proprement dite, ne reprend que le 14 septembre 1766.

XXXVI

BILLETS ÉCRITS PENDANT LE SÉJOUR DE MADAME GEOFFRIN
EN POLOGNEI. LE ROI A MADAME GEOFFRIN¹

Allusion à quelques mécontentements réciproques. — Le Roi exprime le désir de voir prolonger le séjour de madame Geoffrin.

Dans la plus grande sincérité de mon cœur, je vous dis et je vous assure en honneur que, quand vous demeureriez jusqu'au trois ou quatrième jour de la diète commencée, c'est-à-dire jusqu'au 8 ou 9 d'octobre, non-seulement j'en serais véritablement bien aise pour moi, parce que je jouirais de l'agrément de votre société et de la douceur de votre amitié (et l'un et l'autre est parfait pour moi, actuellement que les orages sont passés), mais même j'oserais vous assurer que vous vous amuseriez et même que vous apprendriez *utilement pour moi* bien des choses, et que vous ne seriez exposée à aucun des inconvénients que vous craignez à l'approche de cette cohue. Si l'hiver, et un voyage d'hiver, n'était pas une chose dont je ne veux pas charger ma conscience, je dis même que, quand vous auriez une fois vu les trois premiers jours de la diète, vous verriez qu'on peut avec agrément, dans la position où vous êtes, rester ici tout le temps de la diète.

¹ On s'explique assez peu que le Roi ait eu à écrire à madame Geoffrin, pendant son séjour à Varsovie, puisqu'elle habitait le palais. Mais il est certain, d'après plusieurs expressions de ce billet, qu'il y avait eu encore quelques difficultés ou plutôt quelques nuages dans cette amitié réciproque d'autant plus susceptible qu'elle était plus vive et plus délicate. Le Roi jugeait sans doute nécessaire une explication par écrit à la suite de « orages » auxquels il fait allusion.

Si j'avais à vous garder rancune sur quelque chose, ce serait de ce mot : Il me semble *que je suis restée assez longtemps à votre Cour*. Non, maman, je vous le jure en honneur. Actuellement que nos âmes et nos esprits se sont replacés à leur vraie place l'un pour l'autre, passer ma vie avec vous ferait mon bonheur. Il n'y a pas un mot de compliment à cela.

II¹.

Copie d'un billet que le Roi de Pologne a écrit au baron de Breteuil au bas d'une lettre de madame Geoffrin pendant son séjour à Varsovie.

Le Roi m'ordonne de lui donner ma plume.

Je la prends pour vous assurer que, si je ne vous écris pas souvent, cela ne signifie pas la moindre diminution d'amitié. Madame Geoffrin vous dit une très-grande vérité, que ce que j'ai une fois aimé, je l'aime toujours, surtout quand ce que j'ai aimé ressemble à elle et à vous.

Je dis encore comme elle (car il est difficile de mieux dire) : *Politique, politique, ce sont les profondeurs de Satan !* pour lesquelles, en vérité, nous n'étions pas faits ni vous ni moi ; mais puisque la destinée ne nous a pas mis dans son conseil, mais dans ses voies, il faut bien les suivre bon gré malgré. Nous garderons cependant toujours notre probité personnelle. Nous serons nous deux moins malfaisants que d'autres ne le seraient à nos places, et cela fait que, si jamais il plaît à cette même destinée de nous faire rencontrer sur le même sentier, nous n'aurons pas honte

¹ Cette note est écrite de la main de madame Geoffrin sur la copie qu'elle a également faite elle-même. Ce *post-scriptum* du Roi, si honorable pour son caractère, indique la familiarité de ses rapports avec M. de Breteuil, alors ministre de France à Stockholm.

l'un de l'autre. Ajoutez à cela la convenance d'humeur et de caractère, et cela pourra faire un jour (quand il plaira à Dieu, car il faut dire comme cela) comme le fer et l'aimant.

Mon cher baron, si vous trouvez tout cela mystique, c'est madame Geoffrin qui m'a mis, avec ses Prophètes et sa Bible, dans le style allégorique, et vous savez aussi bien que moi que les impressions qu'elle fait ne s'effacent point.

III. MADAME GEOFFRIN A M. SCHMIDT, SECRÉTAIRE DU ROI¹

Elle ne veut recevoir aucun présent du Roi avant son départ.

L'attachement, monsieur, que vous avez pour la personne du Roi, le soin que vous prenez de ses intérêts, le désir que vous avez qu'il soit heureux sont des sentiments qui nous sont communs. Je crois que vous les avez vus dans mon cœur comme je les ai vus dans le vôtre. Cette conformité doit nous unir et nous doit donner, l'un pour l'autre, de l'amitié et de la confiance. Cela est déjà établi de mon côté, monsieur, je vais vous le prouver.

Vous m'avez dit hier quelques paroles bien légèrement touchées et bien voilées en me parlant de la jolie lanterne que Sa Majesté avait fait mettre dans mon cabinet et en me proposant d'aller dans les garde-meubles du Roi y voir des vases de porcelaine; tout cela, rassemblé dans ma tête, m'a fait penser que Sa Majesté voulait me faire un

¹ M. Schmidt était le secrétaire particulier et l'intendant de la maison du Roi. La lettre que madame Geoffrin lui adresse constate la haute dignité personnelle qu'elle tenait à garder dans ses relations avec le prince, son généreux désintéressement, et sa reconnaissance des soins qui lui étaient rendus par les deux serviteurs sur lesquels elle appelle les bontés de Stanislas-Auguste. On retrouvera Schmidt dans la correspondance lors d'un voyage qu'il fit à Paris pour sa santé. Il mourut peu de temps après, fort regretté de son maître.

présent à mon départ. Je trouve tout simple que le Roi ait ce projet ; il est de sa dignité de saisir toutes les occasions de donner des marques de sa bonté et de sa magnificence ; mais j'ose dire que la visite que j'ai l'honneur de faire à Sa Majesté n'étant pas dans l'ordre ordinaire, ce n'est pas par des présents que ce sentiment qui m'a conduit ici peut être satisfait. Je vous dirai naturellement, monsieur, que les idées romanesques sur la singularité de mon voyage ont été, dans mon pays, à un tel point, qu'aucun présent, quel qu'il puisse être, ne paraîtrait pouvoir le payer aux yeux de mes compatriotes. Je ne recevrai donc, monsieur, aucun présent ; je me presse de vous le dire pour que vous vouliez bien en informer le Roi en lui disant qu'en refusant ses présents je recevrai avec beaucoup de reconnaissance les soins qu'il daignera prendre et les ordres qu'il voudra bien donner pour que je retourne sans aucun des accidens que l'on peut prévoir dans ma patrie.

Je serai aussi très-touchée s'il veut bien donner une marque de sa bonté royale à deux de mes gens, savoir : à ma femme de chambre et à Nanteuil ; il était déjà à mon service quand le Roi a été à Paris. Ces deux domestiques ont partagé les fatigues du voyage avec beaucoup de zèle. Nanteuil a pensé être écrasé plusieurs fois sous mon carrosse. Je payerai très-bien leur attachement pour moi, mais rien de ce que je pourrai leur donner ne les touchera ni ne les flattera autant qu'une marque de bonté de la part de Sa Majesté.

Vous voyez, monsieur, que la franchise avec laquelle je vous montre tous mes sentiments doit ôter, au refus que je fais des présents du Roi, l'air de hauteur qui serait une très-grande impertinence de ma part vis-à-vis de Sa Majesté.

Ce jeudi au soir, 24 juillet, dans mon cabinet à Varsovie.

XXXVII

VOLTAIRE A MADAME GEOFFRIN¹

Il lui recommande les intérêts des Sirven.

(Orthographe conservée.)

Au château de Ferney, par Genève, 3 juillet 1766.

Vous êtes, madame, avec un Roy qui seul de tous les rois doit sa couronne à son mérite. Votre voiage vous fait honneur à tout deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à Sa Majesté et à vous, madame, qu'en vous proposant une bonne action. Daignez lire et faire lire au Roy le petit écrit ci-joint.

Ceux qui secourent les Sirven et qui prennent en main leur cause ont besoin d'être apuiez par des noms respectez et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain ; c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, madame. Nous vous devons l'honneur et le plaisir de voir un bon et grand Roy secourir la vertu contre un juge de village et contribuer à extirper la plus horrible superstition.

J'ay l'honneur d'être, avec respect, madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

¹ Cette lettre de Voltaire à madame Geoffrin, pendant son séjour à Varsovie, témoigne de l'ardeur qu'il apportait dans l'affaire Sirven et de son désir de concilier à ses protégés les plus hautes sympathies. Elle a été publiée, pour la première fois, dans l'*Éloge de madame Geoffrin*, par MORELLET, 1812, page 38. Nous la publions sur l'autographe.

XXXVIII

MADAME GEOFFRIN A VOLTAIRE

Envoi d'un billet du Roi sur la lettre de Voltaire. — Éloge du Roi. —
Compliments à Voltaire.

Le 25 juillet 1766 à Varsovie.

Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre, monsieur, je l'ai envoyée au Roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majesté me fit l'honneur de m'envoyer sur-le-champ¹ le billet suivant :

« J'ai cru voir, dans la lettre que Voltaire vous écrit, la
» Raison qui s'adresse à l'Amitié en faveur de la Justice.
» Quand je ferai une statue de l'Amitié, je lui donnerai vos
» traits. Cette Divinité est mère de la Bienfaisance; vous
» êtes la mienne depuis longtemps, et votre fils ne vous
» refuserait pas, quand même ce que Voltaire me demande
» ne m'honorerait pas autant. »

Comme c'est à vous, monsieur, que je dois ce billet, je vous en fais l'hommage et le sacrifice.

Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure.

Sa Majesté me la lut, et comme le Roi lit aussi parfaitement que vous écrivez, monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse.

Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux

¹ Nous donnons la réponse de madame Geoffrin à Voltaire sur une copie du temps jointe à la correspondance autographe. On voit par les éloges que madame Geoffrin prodigue à Voltaire, qu'elle agissait envers lui comme envers les artistes dont elle a parlé précédemment et qu'elle ne lui ménageait pas l'encens. Cette lettre a été publiée à la suite de celle de Voltaire dans l'ouvrage de Morellet cité plus haut.

pour qui vous vous intéressez. Elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

Le Roi a soupiré, monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissez regretter de n'avoir pas pu m'accompagner.

Vous avez vu des rois. Eh bien, l'âme, le cœur, l'esprit et les agréments de celui-ci auraient été pour votre philosophie et pour votre humanité un spectacle intéressant, touchant, agréable et peut-être nouveau.

Je payerais bien cher le plaisir que j'ai eu de revoir un Roi qui était celui de mon cœur avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne remue mon cœur bien plus vivement que ne faisait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent et assez fort pour me faire entreprendre un très-grand voyage. Cette douce nourriture que je suis venue chercher pour mon sentiment va se changer en amertume pour le reste de ma vie quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *Jamais* !

Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du Roi. J'y joindrai le denier de la veuve. Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets ; que votre humanité et votre zèle m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, l'étendue de votre génie et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration. La réunion de ces sentiments me rend digne, monsieur, de vous louer et de vous respecter.

Sa Majesté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire¹. Par ce sacrifice que je fais au Roi

¹ C'est ainsi que l'autographe de Voltaire appartient à notre collection.

et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux.

XXXIX

MARMONTEL À MADAME GEOFFRIN¹

L'abbé de Saint-Pierre. — Compliments à madame Geoffrin. — Le *Bélisaire*. — Concours de poésie à l'Académie française. — Hume et Rousseau.

Ce 4 juillet 1766.

MADAME,

Quand l'abbé de Saint-Pierre² forma le plan de sa Paix universelle, il espéra sans doute qu'un jour la Vérité voyagerait dans les Cours de l'Europe; que les souverains, épris de sa candeur, de sa noble franchise, de son aimable simplicité s'empresseraient de l'accueillir, et qu'ils se plaindraient à l'entendre; qu'elle les inviterait à prendre enfin pitié de l'humanité gémissante, à étouffer le germe de leurs querelles frivoles et meurtrières, à détester une ambition dont leurs sujets sont les victimes, à cesser enfin

¹ Nous n'avons pas l'autographe de cette lettre, non plus que de la suivante, mais seulement une copie du temps, écrite de la même main que la copie de la lettre de madame Geoffrin à Voltaire. L'authenticité de l'une et de l'autre n'est pas moins incontestable: elle se trouvaient toutes deux à leurs dates parmi les autographes que nous publions. Marmontel était l'un des plus intimes amis de madame Geoffrin: il a tracé d'elle un agréable portrait dans son livre intitulé « *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants* ». Nous en avons cité quelques passages dans l'introduction.

² L'abbé de Saint-Pierre, moraliste français, né en 1658, mort en 1743. Il s'est rendu célèbre par son livre intitulé *Projet de paix perpétuelle* publié en 1713. Nommé à l'Académie française en 1695, il en fut exclu en 1718 à la suite des jugements sévères qu'il avait portés sur Louis XIV. Néanmoins son fauteuil demeura vacant jusqu'à sa mort.

d'égorger des peuples dont ils sont les pères et à ne plus se disputer que la gloire de les rendre heureux.

Le bon abbé supposait que non-seulement il y aurait des souverains assez bons pour se laisser toucher, persuader par elle, mais que ces souverains se trouveraient dans les régions mêmes d'où partent depuis tant de siècles les fléaux de l'humanité et à la source de ces ravages qui ont désolé l'univers. Comme il y avait peu d'apparence qu'on vit jamais ces circonstances réunies, on regardait ce plan de pacification comme le rêve d'un homme de bien. On commence à croire qu'il se réalise, et les honneurs que vous avez reçus dans les Cours du Nord sont pris pour un heureux présage. Et d'où naîtrait pour vous, madame, cet enthousiasme universel, si ce n'est de l'amour qu'on a pour la vertu simple et modeste? Vous aimez les lettres et les arts, vous en faites vos plaisirs; mais ce goût, tout louable qu'il est, n'attire point les hommages. Les charmes de votre société, les agréments que vous y répandez sont connus de vos amis, mais ils touchent peu les monarques. Votre âme seule vous a rendue célèbre et respectable aux nations. Son activité bienfaisante, sa sensibilité, sa droiture, le sentiment délicat dont elle est douée pour saisir en toutes choses le vrai, le juste et l'honnête, voilà ce qu'on chérit, ce qu'on révère en vous. Les souverains ne se disputent les avantages de vous avoir pour amie que parce qu'ils trouvent en vous la vertu et la vérité ornée des grâces de la nature ¹.

Vous jouissez dans ce moment de la douce familiarité d'un grand Roi et de sa confiance intime; son âme s'épanche dans la vôtre; il goûte avec vous les délices de la

¹ On voit que madame Geoffrin et ses amis pratiquaient largement le système de l'admiration mutuelle. Le pathos de Marmontel et les louanges de Voltaire n'étaient que la restitution ou le revenu, si l'on veut, des compliments dont madame Geoffrin flattait leur vanité.

pure et tendre amitié ; il se voit aimé pour lui-même, et vous trouvez dans son bonheur la récompense digne du sacrifice courageux que vous lui avez fait de votre repos. En arrivant dans sa Cour, vous l'avez trouvé juste et bon ; vous le laisserez meilleur encore s'il est possible. Si quelque'un des prestiges de la grandeur l'avait séduit, vous l'en détromperez ; s'il manquait à tant de vertus qu'il annonce, quelque nuance de sentiment ou quelque trait de lumière, il les puisera dans le cœur ou dans l'esprit de son amie ; et l'empressement sans exemple qu'il a eu à vous posséder n'eût-il pour lui d'autre utilité que de prouver que son âme ne s'est point refroidie sur le trône, ce ne serait point le trait le moins glorieux de sa vie et de l'histoire de l'humanité. Vous traitez tout cela de songe ; heureusement ce n'en est pas un, et les peuples qui en sont témoins doivent s'en applaudir encore plus que vous-même ; il n'en fallait pas moins pour nous consoler de votre absence, et si les rois qui vous traitent si bien savaient de quels amis ils vous ont séparée, ils ne croiraient jamais pouvoir en faire assez. Je ne vous dirai que deux mots de moi. Je suis occupé de *Bélisaire*¹ ; l'esquisse en est déjà tracée. Je l'ai lue à l'Académie dans la séance que le prince héréditaire de Brunswick a honorée de sa présence. Le caractère du vieux général de Justinien a paru le toucher vivement, et la vertu de mon héros a fait couler des larmes. J'espère qu'à votre retour ma besogne sera bien avancée, et votre suffrage, si elle en est digne, sera pour moi un plein succès.

Nous commençâmes hier l'examen des pièces présentées pour le prix de poésie ; il y en a quarante-neuf ; presque

¹ Le *Bélisaire* de Marmontel parut en 1767. Il obtint alors un grand succès bien oublié aujourd'hui. C'est une œuvre médiocre et emphatique : il fallait, s'il a fait pleurer comme le raconte complaisamment Marmontel, que les académiciens eussent les larmes bien faciles.

tous les sujets sont philosophiques et intéressants. Je ne puis pas vous dire encore s'ils sont bien ou mal traités ; on voit seulement par les titres que la Poésie commence à rougir d'être frivole et qu'elle aspire à l'honneur d'être utile.

Mademoiselle Clairon a joué, sur le théâtre de madame de Villeroi, le rôle d'Ariane pour le prince héréditaire ; elle s'est surpassée elle-même ; le prince est dans le ravissement ; voilà tout ce que je sais de nouveau ; je n'ose faire des vœux pour votre prompt retour, mais j'en fais de très-ardents pour votre santé.

Je suis, avec respect, etc., etc.

M. le baron d'Holbach vient de recevoir une lettre de M. Hume qui débute ainsi ¹ : *Rousseau est le plus noir et le plus infâme scélérat qu'il y ait au monde. J'ai reçu l'aspic dans mon sein...* Il ne s'explique pas davantage, mais il annonce que ses sujets de plaintes contre Rousseau vont être imprimés et publiés.

XL

MADAME GEOFFRIN A MARMONTEL ²

Remerciements des éloges de Marmontel. — Explications sur les motifs du voyage en Pologne. — Querelle de Hume et de Rousseau.

Varsovie, 30 juillet 1766.

Je remercie mon aimable voisin de son obligeant et tendre souvenir. Votre lettre est charmante, mais elle

¹ Les démêlés de Hume et de Rousseau sont connus. On sait que l'éminent historien anglais s'était particulièrement lié avec Rousseau en 1763 lorsqu'il vint en France comme secrétaire d'ambassade : il avait conseillé alors à l'auteur d'*Émile*, qui craignait des persécutions à la suite de la publication de ce livre, un séjour en Angleterre. Ce fut là qu'éclata entre eux une rupture qui fit beaucoup de bruit dans le monde, et dont Marmontel informe aussitôt madame Geoffrin.

² Cette lettre a été publiée par fragments dans l'ouvrage de Morellet déjà cité.

n'est, ainsi que vous le convenez vous-même que l'on disait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, que le rêve d'un bon voisin, d'un tendre ami, d'un cœur sensible, d'un esprit poétique, d'une âme remplie d'humanité et d'une philosophie douce qui vous fait voir tout en beau et croire que tout deviendra bon. Mon sentiment me ferait désirer qu'il en fût ainsi ; mais mon expérience et mes réflexions m'ont persuadé que les hommes ont été, sont et seront toujours les mêmes. Tout ce qui a l'apparence de la singularité les révolte d'abord ou leur plaît quelques moments. Le mot d'amitié, dont les effets sont agréables, les fera toujours souhaiter de rencontrer ce sentiment sans se soucier de le sentir :

La Fontaine a dit :

Qu'un ami véritable est une douce chose !

Tout le monde désire donc d'avoir un ami sans penser si l'on en mérite. L'amour-propre dispense de cet examen.

Je ne veux point me tourmenter de l'effet que fait mon voyage. Quand je l'ai résolu, il m'a paru la chose du monde la plus simple et la suite nécessaire d'une amitié qui occupe mon cœur depuis quinze ans. J'ai connu le père du roi de Pologne en France, où il fit deux voyages assez consécutifs¹. Nous eûmes une liaison tendre et suivie ; il ne passait pas de jour sans me voir. Il me dit qu'il voulait que je fusse la mère de ses enfants ; je lui jurai d'en remplir tous les devoirs. J'ai accompli mon engagement : j'en ai vu cinq à Paris.

Celui qui est resté le plus longtemps et à qui je me suis le plus tendrement attachée est devenu roi. Il n'a pas cessé, pendant son séjour à Paris, de me donner à tous les

¹ Le comte Stanislas Poniatowski avait été chargé de plusieurs missions politiques en France par Auguste III.

instants des marques de son amitié et de sa confiance ; depuis, il n'y a eu aucune interruption dans les témoignages de son sentiment.

A son avènement à la couronne, j'ai pensé, et je l'aurais trouvé dans l'ordre des choses, que notre commerce allait finir ; mais j'ai été trompée d'une façon bien touchante pour mon cœur puisque son affection a redoublé. Je ne pouvais plus nourrir mon sentiment de l'espérance de le revoir qu'en venant le chercher. Je suis partie, et je suis très-satisfaite de mon voyage.

Pour ce qui est de mes petits succès de passage¹, je les dois à deux sentiments : la reconnaissance et la curiosité.

Les effets de la reconnaissance sont touchants pour ceux qui les éprouvent et très-satisfaisants pour ceux qui les exercent. Pour celui de la curiosité, il est si commun et si naturel qu'il n'y a rien à en dire. J'avais très-bien reçu chez moi plusieurs seigneurs allemands ; ils ont été très-aises de me bien recevoir chez eux, et je peux dire qu'ils m'ont rendu au centuple les politesses qu'ils avaient reçues de moi. Je dois dire aussi qu'ils y ont joint une expression de sentiment qui fait honneur à leur cœur et qui a touché le mien, de sorte que c'est moi qui suis à présent leur redevable. La façon dont j'ai été accueillie par les personnes dont j'étais connue a donné envie de me voir à celles qui ne me connaissaient pas. J'ai cherché, de mon côté, à ne pas déplaire, et je n'ai pas employé plus d'art que celui que vous me connaissez. Il a réussi, on a paru content de moi.

Leurs Majestés impériales ont bien senti qu'elles ne perdraient rien de leur dignité en recevant avec bonté une particulière étrangère qui ne faisait que passer ; elles m'ont très-bien traitée.

¹ C'est-à-dire les marques de respect et d'affection qu'elle avait reçues en route de la part de diverses personnes.

Voilà tout simplement, mon cher voisin, le fait qui fait tant de tapage à Paris et que votre imagination poétique et philosophique vous fait envisager comme le signe d'une révolution prochaine dans les idées et dans les têtes.

Non, mon voisin, non, pas un mot de tout cela ; il n'arrivera rien de tout ce que vous pensez. Toutes choses resteront dans l'état où je les ai trouvées, et vous retrouverez aussi mon cœur tel que vous le connaissez, très-sensible à l'amitié. Celle dont je goûte les douceurs près d'un Roi charmant et sensible rendra en moi ce sentiment plus vif ; l'exercice que j'en fais journellement me met en haleine ; je vais vous aimer tous à la folie ; ce sera pour mon cœur un besoin ; avant mon voyage, ce n'était qu'un plaisir.

Mon voisin, je suis enchantée de vos succès à l'Académie, je les troquerais volontiers pour les miens ; mais je ne troquerais pour rien au monde la connaissance profonde que j'ai des hommes. Ce que vous m'apprenez de Rousseau me confirme que ma science est parfaite. Tout le monde sait la répugnance que j'ai toujours eue pour lui. J'ai dit que c'était un très-bel esprit et une âme très-noire.

Je dis mille et mille choses tendres à mon cher baron d'Holbach et à la belle baronne ainsi qu'à vous. Ils font partie du troupeau que mon cœur a choisi et chérit.

Il ne faut plus m'écrire.

XLI

VOLTAIRE A MADAME GEOFFRIN¹

Récit de la condamnation du chevalier de La Barre. — Opinion du roi de Prusse à ce sujet.

A Ferney, par Genève, 26 août 1766.

La même raison, madame, qui m'empêche de faire le même voyage que vous est cause que je n'ai pas répondu sur-le-champ à la lettre dont vous m'honorez en date du 25 juillet.

Je ne vous ai connue, madame, que par les sentiments les plus nobles et par les actions les plus généreuses. Vous méritez bien l'amitié d'un Roi qui est digne de l'être. Votre voyage doit être, en France, une grande époque pour tous ceux qui pensent. Vous êtes témoin de tout ce que fait un Roi philosophe pour le bonheur de sa patrie. Nous avons à Paris des opéra comiques, mais la sagesse est dans le Nord ; et, avec toute notre gaïeté frivole, il y a chez nous plus d'atrocités que chez aucun peuple. Vous avez peut-être entendu parler de cinq jeunes gens de très-bonnes familles que la Grand'Chambre de Paris, à la pluralité de quinze voix contre dix, a condamnés à expirer dans les flammes après avoir eu la langue arrachée et le poing coupé². Le plus âgé de ces jeunes gens avait vingt et un ans et le plus jeune quinze. Leur crime était de n'avoir pas

¹ Original non signé. Orthographe conservée. Cette lettre ne trouva plus madame Geoffrin à Varsovie, et la copie en fut renvoyée par le Roi à la destinataire. Ce fut à Vienne que madame Geoffrin reçut cette copie : on verra qu'elle en fut assez peu satisfaite.

² Voltaire fait allusion à l'affaire du chevalier de La Barre, condamné par le tribunal d'Abbeville à être brûlé vif avec un de ses amis, le jeune d'Étallende, pour diverses manifestations impies. Cet horrible jugement fut révisé par le parlement de Paris, qui ordonna la décapitation préalable du chevalier de La Barre. M. d'Étallende avait pu fuir et se réfugia en

ôté leur chapeau devant une procession de capucins, d'avoir chanté deux chansons faites il y a quatre-vingts ans et d'avoir tenu des discours impies. A quel supplice les aurait-on donc condamnés s'ils avaient tué leurs pères et leurs mères? Et comment la pluralité de cinq voix suffit-elle pour faire périr des citoyens dans le plus horrible des supplices?

On m'a envoyé l'interrogatoire de ces infortunés; leur crime consiste uniquement dans ce que je vous ai exposé. Le roi de Prusse m'a mandé que, s'il s'était commis un pareil délit dans ses États, il aurait condamné les délinquants à harranguer les capucins chapeau bas et à chanter des psaumes au lieu des chansons ordurières qu'on leur reprochait. Huit avocats ont fait en vain un excellent mémoire en faveur de ces malheureux jeunes gens. On a prétendu que le parlement de Paris devait donner un exemple de son zèle pour la religion dans le temps où vingt mandemens d'évêques l'accusent de sacrifier la religion à sa haine contre le clergé.

Il est vrai qu'il n'y a eu qu'un jeune homme d'exécuté, parce que les autres sont en fuite. Ce jeune homme était petit-fils d'un lieutenant général des armées du Roi; il n'avait jamais commis que cette faute; il est mort avec le courage de Socrate, sans aucune faiblesse et sans aucune ostentation, et il est à croire que s'il eût vécu, il serait devenu un excellent officier général.

Voilà où nous en sommes! On parle deux jours de ces horreurs et ensuite on les oublie pour jamais.

J'implore votre protection, madame, auprès de Sa Majesté. Je vous supplie de lui présenter ma lettre.

Agrérez mon très-sincère respect.

Prusse. Voltaire se fit une arme terrible de cette exécution dans sa polémique contre le catholicisme. Ce fut avec l'affaire Sirven et l'affaire Calas, un des plus grands scandales du dix-huitième siècle.

XLII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN¹

Tristesse du Roi après le départ de madame Geoffrin. — Envoi d'une copie de la lettre de Voltaire du 26 août. — Regret de ne pouvoir rendre à madame Geoffrin la visite qu'il a reçue.

Varsovie, ce 14 septembre 1766.

Vous êtes partie, ma sœur est partie ! J'ai trouvé, en m'éveillant, mon château et ma journée vides ; je suis resté seul, bien seul, muet, le cœur serré et triste. Les objets indifférents deviennent odieux quand ils se présentent pour remplacer ce qui intéressait vivement. J'étais dans cet état de langueur et d'inertie quand on m'a remis une lettre adressée à vous, mais sur l'enveloppe de laquelle il était dit que le Roi l'ouvrirait si madame Geoffrin était partie. C'est Voltaire qui vous écrit la lettre dont vous trouverez ci-joint la copie avec ce qui était dedans². Les quatre lignes de Sirven m'ont touché, et l'idée d'envoyer une estafette à Vienne pour vous y trouver, et que cela me

¹ Le départ de madame Geoffrin avait eu lieu, d'après cette lettre, le 13 septembre 1766. Elle était partie de Paris vers le milieu de juin. Son séjour en Pologne avait donc été d'un peu plus de deux mois. Elle arriva à Vienne le 20 et y fit, comme on verra, un assez long séjour : elle écrivait au Roi, de cette ville, le 24 septembre et le 3 octobre. Elle était à Strasbourg le 22 octobre et à Paris au commencement de novembre, après une absence de quatre mois et demi.

² Cette lettre dont le Roi avait gardé l'original qui appartient à notre collection, est la précédente datée du 26 août. Il n'y est pas question, il est vrai, des Sirven, mais elle contenait un paquet où le billet de Sirven, dont parle le Roi, se trouvait inclus. Il n'y a pas à douter, d'ailleurs, qu'il ne s'agisse de la même lettre, madame Geoffrin le disant expressément dans la réponse qu'elle adresse au Roi le 24 septembre de Vienne, et où elle parle de Voltaire sur un ton assez peu révérencieux pour le seigneur de Ferney.

vaudra une réponse de vous par mon homme qui vous y accompagne et par lequel vous pouvez m'écrire à votre aise, tout cela m'a remis en action, et l'action est le meilleur remède ou du moins l'unique palliatif contre la grande tristesse.

Aspasie¹ est intervenue ici ; j'ai cessé d'écrire pour l'écouter. Télémaque est content d'elle ; elle fera ce qu'elle pourra pour qu'il ait lieu de l'être d'Atticus et de Cicéron, mais ils voient eux-mêmes qu'il est plus aisé de gâter que de raccommo-der. Au moins cela servira-t-il de preuves à l'avenir qu'il faut de meilleurs raisons qu'ils n'en ont eu pour se déterminer à gâter. *Courage et patience!* Quand vous verrez cette devise sur un bouclier, vous pourrez dire : Mon chevalier est ici, mon fils est ici. Ah Dieu! quelle serait ma joie si je pouvais te rendre la visite que tu m'as faite, ma chère maman² ! Et qu'il fût aussi beau à moi de quitter mon diable de pays pour aller chez vous qu'il l'est à vous d'être venue ici !

Fanchon a reçu une lettre de votre fille qui prouve bien tout le bien que vous avez dit de moi. Ma chère maman, vous m'aimez bien, j'en suis sûr ; je n'en douterai jamais, soyez sûre de cela ! La manière dont vous m'aimez vous est particulière, et je n'en retrouverai jamais de pareille.

Adieu pour aujourd'hui. On ne m'amuse pas, mais on m'occupe terriblement !

¹ Voyez la clef placée en tête du volume. Elle avait été concertée entre le Roi et madame Geoffrin pendant le séjour de celle-ci à Varsovie, car on ne trouve ces pseudonymes dans aucune des lettres précédentes. On sait qu'Aspasie était la princesse Lubomirska ; Télémaque, le Roi ; Atticus, le prince Czartoryski, palatin de Russie, et Cicéron, le prince Czartoryski, chancelier de Pologne, tous deux oncles du Roi.

² Cette phrase est jusqu'à présent la seule où le tutoiement soit employé. On verra dans la lettre suivante que madame Geoffrin fut ravie de cette forme familière que le Roi emploie de nouveau dans sa lettre du 5 octobre suivant.

XLIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Observations critiques sur la lettre de Voltaire. — Allusion aux déceptions et aux tristesses que madame Geoffrin a rencontrées à Varsovie. — Le danseur Binetti. — Visite à l'impératrice Marie-Thérèse. — Le prince Kaunitz.

A Vienne, ce 24 septembre 1766.

En arrivant ici samedi matin 20, je comptais que le courrier de Votre Majesté repartirait au plus tard le lundi 22, et, en conséquence, je me pressai d'écrire quelques mots; mais m'ayant dit qu'il ne comptait repartir que le mercredi, j'ai pris sur moi de retarder son départ jusqu'au vendredi 26, et voici pourquoi : je dois voir cette après-midi l'Impératrice; or, je serai bien aise de rendre compte à Votre Majesté de ma visite. Je vais toujours d'avance avancer cette lettre. On m'a remis ici celle dont Votre Majesté m'a honorée datée du 14.

La lettre de Voltaire m'a paru plate et commune et ne répondant en rien ni au billet de Votre Majesté ni à ce que je lui disais. Quand il a une fois quelque chose dans sa tête, il est hors de lui. Le jugement d'Abbeville le rendre fou. Il est sûr qu'il est cruel et que la réparation que le roi de Prusse aurait faite aurait suffi. Je crois avoir oublié d'avoir montré à Votre Majesté une exclamation de Voltaire contre nous autres Français, qu'un de mes amis m'a mandée quelques jours avant mon départ. En voici l'extrait¹ :

Votre Majesté me dit bien froidement qu'elle est con-

¹ Cet extrait était en annexe, mais nous ne l'avons pas retrouvé.

tente d'Aspasie. Cette Aspasie cependant est la seule chose de tout ce qui vous entoure qui puisse convenir à votre cœur et à votre esprit; n'en déplaise à vos entours, pas un d'eux ne peut la remplacer; cependant je vois avec douleur que le travail en-dessous et continuel n'a que trop opéré! Il est si aisé de détruire! Mais ils ne pensent pas que quand ils vous auront tout ôté, ils ne seront pas capables de rien remplacer. Ce n'est pas que le N^o 1¹ ne se croie tous les talents nécessaires pour cela et qu'il ne travaille jour et nuit comme la taupe en-dessous. En-dessus, il n'aurait pas si beau jeu!

Il y a un *tu* dans la lettre de Votre Majesté qui m'aurait fait mourir de joie et d'amour il y a quelques mois; mais j'ai trouvé une si grande différence entre les lettres et les actions que je regarde ce *tu* comme une illusion de Satan. Cependant j'ai versé des larmes en le lisant, et j'en répands encore dans ce moment en le répétant. Mais, hélas! je n'ai rien de plus raisonnable à faire que de me garantir de vos enchantements et de me rappeler ce que j'ai souffert².

Votre Majesté ne me dit pas si Aspasie lui a parlé de ma lettre.

Je remercie Fanchon de vous avoir montré la lettre de ma fille puisque cela a confirmé à Votre Majesté que tous

¹ La clef n'indique pas ce que signifie le n^o 1, mais il est vraisemblable qu'il s'agit de l'un des princes Czartoryski; Stanislas-Auguste, dans sa lettre précédente, fait allusion au mécontentement que lui avait causé la conduite de ses deux oncles.

² On voit que si madame Geoffrin emportait de Pologne les mêmes sentiments pour le roi, divers incidents l'avaient froissée; d'après les lettres de Stanislas-Auguste elle s'était flattée d'un tout autre réception et d'un plus agréable séjour. C'est à ce désappointement qu'elle fait allusion plus haut en écrivant: « J'ai trouvé une si grande différence entre les lettres et les actions, » et plus bas lorsqu'elle parle de « ses mécontentements ». On verra, dans sa réponse du roi en date du 5 octobre, que madame Geoffrin s'était mêlée à divers incidents assez pénibles pour lui, et qu'elle avait été notamment en opposition avec les princes Czartoryski. C'est eux qu'elle désigne sous le nom de « les entours » et dont elle regrette l'influence sur l'esprit du Roi.

mes mécontentements n'ont point influé sur mes anciens sentiments. Non, rien ne pourra les détruire ! Cependant j'ai tout vu, tout su et tout senti ! La douleur que j'ai éprouvée en quittant Votre Majesté est un sûr garant que ma tendresse et mon attachement dureront autant que ma vie !

Voilà une lettre ci-jointe que j'ai trouvée ici ; je la confie à Votre Majesté.

On fait grand cas ici du prince général¹. Je trouve qu'il fait très-bien d'y rester ; il est utile ici à Votre Majesté ; à votre Cour, il ne serait bon à rien ; ses talents militaires ne seraient point exercés, et sa franchise, sa vérité et sa fermeté déplairaient aux taupes, ce qui augmenterait leur travail en-dessous ; or, ils sont assez occupés ; ils ont de quoi vivre.

Il y a ici un danseur nommé Binetti qui se plaint bien hautement des procédés que l'on a eus pour lui à Varsovie. Il a fait un portrait effroyable des mœurs, et il justifie ce qu'il dit en disant qu'après un engagement signé avec lui, on l'a renvoyé sans le payer et en gardant sa femme et son enfant ; il redemande l'un et l'autre, et cela me paraît juste. Sa clabauderie fait un mauvais effet. Il est venu me trouver et m'a conté toute son affaire. Il m'a lu plusieurs lettres de Moszynski. En vérité, toutes ces tracasseries sont pitoyables, et l'on commet la dignité de Votre Majesté. Voilà un extrait d'un très-grand mémoire dont le prince général, frère de Votre Majesté, a le double. Pour moi, sans entrer dans les détails de ce vilain taudis, je trouve qu'en renvoyant le mari, il fallait lui rendre sa femme et son enfant.

¹ Le prince général André Poniatowski, frère du Roi.

Ce 25 septembre.

J'ai vu l'Impératrice¹ ; elle m'a reçue avec une bonté incroyable ; elle m'a menée dans son cabinet, m'a fait asseoir vis-à-vis d'elle, et cela pendant près d'une heure ; elle m'a parlé de mon voyage ; elle m'a demandé votre portrait, elle l'a trouvé très-joli ; mais je l'ai assurée que Votre Majesté était beaucoup plus jolie encore, et puis j'ai fait l'énumération des agréments de votre personne et de votre esprit, et je n'ai pas oublié la bonté et la droiture de votre cœur ; enfin, j'ai beaucoup parlé de Votre Majesté avec ce sentiment qui m'est nécessaire pour vivre. Elle a la plus belle main du monde ainsi que Votre Majesté ; je l'ai tenue dans les miennes pendant toute la visite, et je l'ai baisée et rebaisée presque autant de fois, pendant une heure ; que j'ai baisé celle de Votre Majesté pendant mon séjour à votre Cour. Je lui ai parlé du prince général ; elle m'en a dit des biens infinis ; elle m'a dit qu'elle l'estimait et l'aimait beaucoup, et qu'elle ne vous le pardonnerait jamais si vous le lui ôtiez ; qu'elle vous le prêterait tant que vous en auriez besoin, mais qu'elle ne voulait pas vous

¹ Madame Geoffrin avait été reçue par Marie-Thérèse une première fois, lorsqu'elle se rendait à Varsovie. Elle a raconté cette entrevue dans une lettre qu'elle écrivait de Vienne à l'un de ses amis, M. Bautin, receveur des finances à Paris, et qui se trouve dans les *Mémoires du baron de Gleichen*, pages 105 et suivantes. « Hier, j'ai vu l'impératrice douairière régnante et toute la famille royale à Schoenbrunn. L'Impératrice m'a parlé avec une bonté et une grâce inexprimables ; elle m'a nommé toutes les archiduchesses, l'une après l'autre, et les jeunes archiducs. C'est la plus belle chose que cette famille qu'il soit possible d'imaginer. Il y a la fille de l'Empereur, arrière-petite-fille du roi de France ; elle a douze ans ; elle est belle comme un ange. L'Impératrice m'a recommandé d'écrire en France que je l'avais vue, cette petite, et que je la trouvais belle. En quittant l'impératrice, elle m'a donné sa main à baiser, et comme je lui ai demandé la permission à mon retour de lui présenter mes respectueux hommages, elle m'a dit : « Je serais jalouse, si vous retourniez par un autre chemin. » La jeune archiduchesse dont parle ici madame Geoffrin était Marie-Antoinette, alors âgée d'environ onze ans, et que Marie-Thérèse désirait vivement marier au dauphin de France.

le rendre. Elle m'a aussi parlé de madame la grande générale¹ avec beaucoup d'éloges. Je lui ai montré aussi son portrait, et j'ai eu un grand plaisir à faire l'éloge de son cœur, de son âme, de son esprit et de son caractère.

L'Empereur doit revenir dans deux jours ; l'Impératrice m'a dit qu'elle me l'enverrait chez madame de Paar, où je vais tous les soirs, pour que je le visse tout à mon aise.

Le prince Kaunitz² est comme il a toujours été. Je dîne tous les jours chez lui ou avec lui ; il me nomme sa bonne amie, cela me donne bon air ; mais je ne suis plus à Varsovie !

XLIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Détails sur le séjour de madame Geoffrin à Vienne. — Son entretien avec l'empereur François. — La princesse Radziwill. — La princesse Lubomirska.

A Vienne, ce 3 octobre 1766.

J'ai été bien étonnée quand on m'a annoncé mademoiselle Renauld ; elle va à Varsovie. Je n'entends pas prononcer ce nom de sang-froid. Quoique j'aie eu l'honneur

¹ La comtesse Branicka.

² Le prince de Kaunitz, chancelier de l'Empire, né en 1710. Ambassadeur à Paris après le traité d'Aix-la-Chapelle, puis premier ministre, il fut le négociateur de l'alliance austro-française conclue sous les auspices de madame de Pompadour. Il mourut en 1794. Il avait témoigné la plus vive sympathie à madame Geoffrin lors de son premier séjour à Vienne. Celle-ci raconte dans la lettre à M. Bautin que nous avons citée plus haut, que le prince de Kaunitz avait donné ordre aux postes de l'avertir de son arrivée. Elle passait toutes ses soirées chez le prince pendant tout le temps qu'elle resta à Vienne : « J'ai la distinction, dit-elle, dont tout le monde me fait de grands compliments, que le prince de Kaunitz est assis à côté de moi et qu'il me parle avec beaucoup d'intimité ; et là on me fait des présentations sans fin. » Elle était fort étonnée en même temps que ravie

d'écrire fort longuement à Votre Majesté par le renvoi de son courrier, je ne peux pas laisser partir une personne qui va à Varsovie sans renouveler à Votre Majesté mon tendre et respectueux dévouement.

Je ne quitterai Vienne que dans trois ou quatre jours ; les engagements se sont succédé de façon que je n'ai pas encore eu un moment de libre ¹. On a voulu que j'attendisse le retour de l'Empereur. J'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté que j'avais été fort à mon aise avec l'Impératrice ; je lui représentai que je n'avais point vu l'Empereur ; que j'avais été si surprise de le voir tout d'un coup à la portière du carrosse au Prater que je n'avais pas osé le regarder ². Sa Majesté Impériale me dit qu'elle me l'enverrait chez madame la comtesse de Paar, où je vais tous les jours, et que là je le verrais bien commodément. Le surlendemain de son arrivée, l'Empereur y est venu ; il était

de ces honneurs, et dit un soir au prince : « La reine de Trébizonde ne pouvait pas être mieux reçue que moi. » M. de Kaunitz lui répondit : « Personne ne peut être vu ici avec plus d'estime et de considération que vous ; vous êtes respectée plus que vous ne pourrez jamais vous l'imaginer. »

¹ Il en avait été de même lors du premier passage de madame Geoffrin. « Dès le lendemain de mon arrivée, dit-elle dans la lettre que nous avons citée, ma chambre n'a pas été ouverte qu'elle a été remplie de valets de chambre et de pages pour me complimenter, savoir de mes nouvelles et me prier à dîner ; et à onze heures, les ambassadeurs de toutes les cours et tous les seigneurs que j'ai reçus chez moi depuis bien des années et dont je ne me souvenais plus, sont venus me voir, avec des expressions de reconnaissance et de sentiment dont j'ai été confondue. La princesse Kinsky s'est tellement emparée de moi que nous ne nous quittons pas d'un seul instant... Le prince Galitzin est venu chez moi le soir même de mon arrivée... Enfin je suis comblée et accablée de ses attentions. »

² Madame Geoffrin a raconté dans sa lettre à M. Bantín cet incident de son premier séjour à Vienne : « Le lendemain de mon arrivée, la princesse Kinsky avec le prince Galitzin m'ont menée promener à une promenade publique, qui est comme sont les Champs-Élysées. L'empereur y était, avec une des archiduchesses, en calèche ; il venait à notre rencontre ; je le vis autant qu'il m'était possible en passant ; il me regarda et fit des mines à madame de Kinsky ; après trente pas, le carrosse s'arrêta et on cria : « Voilà l'empereur qui revient. » Je me mis sur le devant du carrosse pour le voir mieux ; sa calèche s'arrêta. Il sauta en bas, et vint à la

six heures et demie ; il y est resté jusqu'à huit heures, toujours causant ; il m'a beaucoup parlé de Votre Majesté et du prince général. Tout ce que j'en entends dire augmente à tous les moments le regret que j'ai de ne l'avoir pas vu ; il est le seul de votre auguste famille dont je n'aie pas l'honneur d'être connue ; cette exception est affligeante pour moi. J'ai vu, entre les mains d'un jeune officier polonais qui est venu plusieurs fois me faire des offres de la part du prince général, une lettre du prince par laquelle il lui ordonne de me faire traiter dans sa maison comme *sa femme* ! Ce sont les propres paroles du prince. Votre Majesté croira facilement combien cela a augmenté mes regrets, ma sensibilité et ma reconnaissance.

J'ai vu ici une princesse Radziwill, belle-mère du mauvais sujet¹ ; elle est bien belle et bien aimable.

Je dine demain chez la princesse Lubomirska² Elle est fort aimée ici ; c'est une femme qui paraît d'un excellent caractère. Elle ne dit pas un mot de français, mais l'entend ; nous nous parlons par signes. Elle a une fille qui est la comtesse Esterhazy, qui est de très-bon air et de bon ton. On m'a conté l'histoire de la mère et de la fille ;

portière du carrosse et me dit « que, comme il partait la nuit pour aller à un camp, il avait été très-empressé de me connaître ». Il me dit « que le roi de Pologne était bien heureux d'avoir une amie comme moi ». Je fus confondue et n'ai jamais été si bête ; enfin je lui dis : « Comment est-il possible que Votre Majesté Impériale sache que je suis au monde ? » Il m'a dit « qu'il me connaissait très-bien et qu'il savait tout ce que j'avais quitté en quittant ma maison. » Enfin il me parla comme s'il avait été à nos petits soupers de mercredi. Je voulus me jeter en bas du carrosse pour me prosterner, il m'en empêcha avec une grâce infinie. »

¹ Le prince Charles Radziwill était l'un des plus redoutables adversaires du Roi. Il avait protesté, de concert avec le comte Branicki, contre les décrets de la diète de convocation ; ses biens avaient été mis sous séquestre ainsi que nous l'avons rappelé dans une note précédente, et il avait perdu le rang de palatin de Wilna. Il fut le chef de la première confédération formée contre Stanislas-Auguste.

² Il y avait plusieurs princes Lubomirski, et il ne faut pas confondre la princesse dont parle ici madame Geoffrin avec la cousine du Roi dont il est si souvent question dans la correspondance.

celle-ci est parfaitement bien logée et meublée à la française : des entre-sol, de petits cabinets, des boudoirs, enfin tout ce qu'il y a de plus élégant. J'ai été hier dîner à Schœnbrunn, chez madame de Salmour, qui m'a beaucoup parlé de Votre Majesté et de la Pologne. Elle est fort aimée de M. Canal; il était du dîner.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien me donner ou me faire donner de ses nouvelles à Strasbourg. *Je dis me faire donner*, parce que Votre Majesté, étant en plein dans son effroyable diète, n'a pas un moment à elle.

Mon Dieu ! je vois d'ici que Votre Majesté a bien mauvais visage ! Mais sa main est toujours belle, je La supplie de me la laisser baiser.

XLV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Ouverture de la diète. — Inquiétudes du Roi. — Reproches qu'il adresse à madame Geoffrin sur sa lettre du 24 septembre. — Binetti.

Varsovie, ce 5 octobre 1766.

Ma chère maman ! ah ! ma chère maman ! Vous êtes déjà bien loin d'ici ! Tant pis pour moi, mais tant mieux pour vous ! Vous ne soutiendriez pas mes peines en les voyant de près ; elles se suivent et varient d'heure en heure.

¹ Nous avons indiqué, dans une note de la lettre du 22 décembre 1764, dans quel esprit intolérant la diète de couronnement avait accueilli les prétentions des dissidents. Ceux-ci avaient, depuis lors, fait de nombreuses démarches pour obtenir des réformes en leur faveur, et ils avaient aisément intéressé à leur cause les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin, qui voyaient dans cette question un motif de s'immiscer de nouveau dans les affaires de Pologne. Les cabinets de Londres et de Copenhague, dans une pensée de prosélytisme religieux, s'adjoignirent à la

N'importe, toujours courage et patience ! Demain la diète commence ; je vous écris celle-ci pour prendre congé de vous ; pendant ces six semaines, il ne me sera pas possible de vous écrire ; Minet¹ vous écrira de temps à autre. Je me

Russie et à la Prusse, et dès l'ouverture de la diète de 1766 qui eut lieu le 6 octobre à Varsovie, les quatre puissances présentèrent des mémoires pour appeler l'attention de l'assemblée sur la situation des dissidents. Des débats très-orageux s'ensuivirent, et le Roi fut même obligé de se retirer de l'une des séances où le tumulte avait pris des proportions incompatibles avec la présence du souverain. En même temps les Russes, pour exercer une pression sur la diète, faisaient avancer des troupes jusqu'aux environs de la capitale. Le parti catholique, représenté notamment par l'évêque de Cracovie, Gaëtan Soltyk, s'opposa toutefois avec la plus grande énergie aux conclusions présentées par le prince Reppin, ambassadeur de Russie, et par M. Gédéon Benoit, ministre de Prusse, appuyées par M. Wroughton, ministre d'Angleterre, et par M. de Saint-Saphorin, envoyé du Danemark. La conduite prudente du Roi, au milieu des passions surexcitées, réussit à ajourner les troubles, et la diète se termina par l'adoption de plusieurs articles favorables, il est vrai, aux dissidents, mais qui ne leur accordaient point l'assimilation aux catholiques, objet spécial de leurs réclamations. Le prince Reppin n'insista point, se réservant de reprendre la discussion dans les diètes subséquentes, mais il parvint à faire adopter par l'assemblée une loi qui rétablissait le *liberum veto* pour les impôts, l'augmentation de l'armée et toute matière d'État, aboli en 1764. Tels furent les principaux résultats de la diète de 1766. Le Roi se montra avec raison très-préoccupé de ces événements, qui devaient amener nécessairement de nouveaux troubles ; les dissidents n'avaient pas, en définitive, obtenu la satisfaction qu'ils désiraient, et le rétablissement du *liberum veto* ne pouvait manquer de rendre impossible toute amélioration dans le gouvernement. Stanislas-Auguste, dont l'esprit très-libéral ne pouvait point s'associer aux restrictions du parti catholique et qui, d'autre part, comprenait tout le péril du *liberum veto*, perdit beaucoup de sa popularité au milieu de ces débats tumultueux. Les catholiques le trouvaient trop tolérant et les dissidents se plaignaient qu'il ne les eût point assez vigoureusement soutenus. La Russie et la Prusse, qui avaient prêté un secours si énergique à son élection, prétendaient qu'il en avait perdu le souvenir et s'était montré fort tiède pour leurs réclamations ; d'autre part, les patriotes polonais, qui eussent voulu le voir partager leurs préjugés contre les dissidents, l'accusaient d'être l'instrument des deux grandes cours. C'est de cette diète de 1766, dont le Roi présentait la gravité, que commencèrent toutes les difficultés du règne : elle fut le début des calomnies qui lui ont été si amères et qui ont si longtemps pesé sur sa mémoire. On verra quelles furent, en 1767, les suites des résolutions prises dans cette assemblée qui se termina le 29 novembre.

¹ Minet, d'après la clef, signifie Mgr Krasicki, évêque de Warmie, puis archevêque de Gnesne. Il fut un des écrivains les plus distingués de la Pologne. On a de lui plusieurs poèmes, des contes et des ouvrages histo-

presse de vous dire que le billet de votre lettre du 24 septembre que vous avez voulu qui fût vu *du second*¹ a été vu de lui et ensuite brûlé incontinent, et que personne autre n'a vu votre lettre à moi ni ne verra vos lettres puisque vous le voulez ainsi.

Vous dites que je vous dis *bien froidement* que je suis content d'Aspasie. Ne grondez pas contre les entours ni contre les *taupes*. Elles sont beaucoup moins méchantes que vous ne vous les figurez. Aspasie continue de bien faire et moi de l'aimer, et cela est bien comme cela; il faut que je me tiennne la tête toujours la plus froide que possible en tout, c'est le premier de mes soins. Mon cœur n'iroit que trop vite si je le laissais aller. Ma position et les imperfections respectives de tous ceux à qui j'ai à faire font qu'il ne faut pas que je me livre à rien ni à personne sans aucune réserve. C'est la situation la plus contraire à ma nature, qui est foncièrement composée de goûts fort vifs et d'une grande ouverture; mais il y a deux personnes, qui sont *Raison* et *Expérience*, qui me tirent à tout moment, comme les deux chevaliers du Tasse, de l'île et des bras d'Armide. Quand je dis *Armide*, ce n'est personne en particulier, mais c'est tout ce qui me plaît beaucoup.

Pourquoi y a-t-il tant de *Majesté* dans votre lettre du 24 septembre? Est-ce pour me punir ou pour m'affliger? Je n'ai pas mérité le premier; le second serait une barbarie. Et souvenez-vous et souviens-toi que *tu* m'as promis que rien de mauvais, rien de rongéant ne me viendrait plus de *toi*, car *tu* sais, *tu* l'as vu, que le mal qui me vient

riques. Né en 1735, mort à Berlin en 1801. L'évêché de Warmie était un des plus considérables de la Pologne en ce qu'il constituait une sorte d'État indépendant. L'évêque portait le titre de prince du Saint-Empire en vertu d'un privilège de l'empereur Charles IV, et y exerçait tous les droits de la souveraineté.

¹ Cette allusion est incompréhensible, le billet de madame Geoffrin ayant été brûlé.

de toi est un mal plus cuisant pour mon âme que les maux ordinaires. Pourquoi me dites-vous : *J'ai trouvé une si grande différence entre les lettres et les actions!*... Cela est bien injuste. Souvenez-vous qu'il n'y aurait jamais eu de nuage entre nous si on ne vous avait poussée contre moi en vous armant de tout ce qui pouvait et devait blesser le plus ma sensibilité. Vous en êtes convenue; vous m'avez demandé de ne m'en pas souvenir; pourquoi vous-même ne rappelez-vous cela, et d'un ton surtout qui paraît désigner que vous me croyez des torts envers vous¹? Non, je n'en ai jamais eu. J'ose dire cela devant Dieu, et, dans ce moment où je cours les plus grands risques, où je touche peut-être à quelque catastrophe, où je croyais que rien ne pouvait distraire mon attention des objets terribles qui m'occupent, je ressens un reproche injuste de votre part aussi vivement que si je ne faisais autre chose que passer ma vie avec vous. Je sais bien, malgré tout cela, que vous m'aimez; mais vous me faites souvent cruellement et injustement souffrir! Oh! si je ne vous aimais pas, moi, je ne souffrirais pas de cela! Ne le faites plus, je vous en conjure.

Binetti est un fou noir qui se plaint à tort; il a été plus que payé de ce qu'on lui devait, et il a été fort aise d'avoir de l'argent pour quitter cette chère épouse qu'il n'aimait point du tout et dont, au reste, je ne me soucie point, moi, personnellement. S'il faisait effectivement quelque tentative à la Cour de France, faites sentir, par vos amis, que ce n'est pas là de quoi il convient qu'elle me parle.

Je vous donne ma parole royale et d'homme d'honneur que je ne montrerai vos lettres ni intéressantes ni indiffé-

¹ Le Roi était tout à fait en droit de s'impatienter un peu d'une susceptibilité fort intempestive et que madame Geoffrin aurait dû lui épargner au moment où elle quittait Varsovie et où il était violemment préoccupé par les perspectives de la diète.

rentes à personne. Êtes-vous contente? Soyez-le donc de moi si vous voulez que j'aie du moins une douceur dans l'âme! *Le second ne*¹.

XLVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Madame Geoffrin comprend les inquiétudes du Roi au moment de l'ouverture de la diète. — Paroles de sympathie.

A Strasbourg, ce 22 octobre 1766.

J'avais une grande impatience d'arriver ici dans l'espérance d'y trouver une lettre de Votre Majesté, et je l'ai trouvée datée du 5 octobre.

Je me sou mets à n'en plus recevoir d'ici à longtemps. Comme celles que je recevrais pendant cette maudite diète ne seraient que la peinture d'une âme bien agitée, elles feraient bien du mal à la mienne. Mais Votre Majesté n'oubliera pas d'ordonner au *Minet* de m'écrire quelquefois; car, malgré la devise de Votre Majesté : *Patience et courage*, quelquefois l'une échappe et l'autre manque. A la fin de votre lettre, Votre Majesté me parle d'un presentiment qui lui donne des idées agréables², je désire bien que Votre Majesté les conserve et qu'elle se souvienne quelquefois d'une personne qui lui est tendrement attachée pour le reste de sa vie.

Votre portrait fait l'admiration de tout le monde.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien me donner sa belle main à baiser. Hélas! ce n'est plus pour moi qu'un plaisir en idée! Mais je l'ai goûté bien réellement pendant mon séjour à³.....

¹ Lettre inachevée. Il y avait une troisième page perdue.

² Ce passage se trouvait dans la partie perdue de la lettre du 5 octobre.

³ La lettre se termine sur cette réticence.

XLVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI¹

Portraits du Roi. — Envoi d'une copie de l'École d'Athènes que madame Geoffrin offre à Sa Majesté. — MM. de Muiszech, beaux-frères du prince Sulkowski.

A Paris, ce 7 décembre 1766.

Le portrait de Votre Majesté, après avoir fait le tour de Paris et en avoir fait l'admiration, est allé faire le même effet à Versailles. M. de Saint-Florentin² me demanda de la part de notre Roi des nouvelles de la santé de Votre Majesté; on lui avait dit que vous étiez fort malade. Je l'ai fait assurer du contraire. On m'a demandé votre portrait, je l'ai donné; le Roi l'a montré à tous ses courtisans pour savoir si ceux qui vous avaient vu en France vous reconnaissaient. Il n'y a eu qu'une voix, qu'il était très-ressemblant et que vous étiez un très-beau Roi. Il est vrai que ce portrait est charmant, et il faut dire aussi, à l'honneur de Grandisse, qu'il a été trouvé très-bien peint par mes artistes du lundi.

Celui qu'il m'a renvoyé depuis mon départ, qui est en face³, est moins ressemblant et moins agréable, mais enfin il vous représente, par conséquent il m'est cher. Si Votre Majesté m'envoie jamais son portrait en grand, je la supplie de vouloir bien qu'il soit habillé avec l'habit-uniforme que Votre Majesté met les jours de gala, et qui

¹ Cette lettre est la première que madame Geoffrin ait écrite au Roi depuis son retour à Paris.

² Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin, né en 1705, ministre de la maison du Roi pendant près d'un demi-siècle, créé duc en 1770, mort en 1777.

³ Madame Geoffrin veut dire « de face ».

lui sied si bien. La cuirasse et les brassards sont effroyables par la roideur que cela met dans la taille.

R
J'ai fait emballer hier l'*École d'Athènes*. J'ai revu ce tableau avec un très-grand plaisir; je l'ai trouvé plus beau depuis que Votre Majesté m'a permis de le lui offrir, qu'il ne me le paraissait quand il m'appartenait; je crois que Votre Majesté en sera content. S'il réussit aussi bien que je l'espère, j'en conterai l'historique à Votre Majesté, elle verra que ce tableau devait m'être cher, et, par conséquent, elle me saura quelque gré du sacrifice qui n'aura cependant de valeur que celle que Votre Majesté mettra au tableau.

J'ai encore bien des petites offrandes à faire à Votre Majesté, mais je n'ai pas encore eu le temps de me reconnaître. Je n'ai pas trouvé une diète chez moi, mais j'y ai trouvé bien des affaires qui, relativement à ma petite existence, m'ont occupée et tourmentée. Je ne suis pas encore au courant, je ne serai à mon aise que quand je pourrai employer mes moments à renouveler à Votre Majesté l'hommage de mon cœur. Je baise la belle main de Votre Majesté bien tendrement.

J'ai dans ce moment-ci le délicieux plaisir de témoigner à deux de vos sujets combien tout ce qui vous appartient m'est cher, et que vous êtes mon Roi ainsi qu'à eux : ce sont MM. de Mniszech ¹. Ils n'ont point eu près de moi ni la recommandation de madame leur mère ni celle du prince Sulkowski, leur beau-frère : on m'a annoncé des Polonais, je les ai reçus comme des compatriotes. Ils sont aimables; le cadet est très-bien de sa figure. Ils ont un gouverneur qui est un homme de mérite.

Je rebaïse encore avec délice la belle main de mon Roi.

¹ M. de Mniszech. (Voyez la note de la lettre du 24 décembre 1765.)

XLVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN ¹

Fin de la diète. — Considérations sur les travaux de l'assemblée. — Pression exercée par les représentants de la Russie et de la Prusse. — Douleur du Roi. — L'évêque de Cracovie.

Varsovie, ce 10 décembre 1766.

MA CHÈRE MAMAN,

Me voilà enfin rendu à la possibilité de vous écrire et de vous dire que je vous aime et que je vous embrasse mille fois. Ma diète, qui ne devait durer que six semaines en a duré huit ², et jugez si nous y avons eu de l'occupation, puisque, outre de fréquentes séances qui ne finissaient qu'à minuit, la dernière a duré dix-huit heures de suite, depuis trois heures après midi jusqu'à neuf heures du lendemain ³! Notez que chacun des membres de la diète peut faire des absences pour se rafraîchir; il n'y a que le maréchal de la diète et le Roi dont la moindre

¹ Cette lettre est d'une grande importance historique. Elle fait connaître les vrais sentiments du Roi dans les deux questions qui avaient agité la diète de 1766, celle des dissidents et celle du *liberum veto*. Elle montre quels ont été les mobiles vraiment patriotiques de la conduite qu'il a tenue, et qui a semblé, par l'effet de sa modération même, équivoque aux deux partis en présence.

² Du 6 octobre au 29 novembre.

³ Ce fut dans cette mémorable séance du 29 novembre, qu'après des débats qui durèrent en effet dix-huit heures, fut définitivement adoptée une résolution qui ajournait la prise en considération des mémoires présentés par les quatre cabinets de Berlin, de Copenhague, de Londres et de Saint-Pétersbourg, en faveur des dissidents. La diète se bornait à déclarer que les dissidents seraient maintenus dans les droits et prérogatives que leur accordaient les lois du pays et en particulier la constitution de 1717. Quant à leurs griefs, le collège des évêques s'engageait à les examiner en témoignant le désir de « terminer cette affaire d'une manière conforme à la justice et à la charité fraternelle ». C'était une véritable fin de non-recevoir : le Roi en pressentait tous les périls, et les événements de l'année suivante ont démontré la justesse de ses prévisions.

absence suspend l'activité de l'Assemblée. Le maréchal de la diète s'est évanoui de lassitude à huit heures du matin. J'ai tenu bon jusqu'à la fin. Et ce qui fait que je ne vous ai pas écrit d'abord, c'est qu'il m'est resté à moi trois queues d'affaires à rédiger en vertu de ce qui s'est statué en pleins États.

Vous avez très-bien jugé que je n'ai pas toujours eu bon visage souvent ; que mon âme a été très-agitée, et que la *Patience* a été prête à *échapper* souvent, ainsi que le *Courage de manquer*. Le travail ne coûte pas quand il est heureux ; mais faites le plus de bien que vous pouvez aux gens, dépouillez-vous en leur faveur, donnez-leur des conseils qui leur procureraient ce qu'ils aiment le mieux, et voyez-les vous soupçonner, vous contrarier et se faire un mal dont votre administration sera la date ¹, voilà ce qui désole, voilà ce que j'ai éprouvé à la première moitié de cette diète. A force de soins, en parlant à propos, et par les preuves prises dans les faits, j'ai réussi cependant à convertir en ma faveur le plus grand nombre des Sarmates ², qui, par sarmatisme seulement, avaient apporté à cette diète des défiances et des projets d'opposition soufflée d'ailleurs, même en partie, par qui vous savez ; et cette consolation me reste que tous ces gens-là feront trompette et bouche-vérité pour moi dans tout le pays au sujet de ce qui s'est passé dans la seconde moitié de cette diète. Il faut vous dire que les diètes de 1764 avaient fait de grands progrès pour étendre le pouvoir de la pluralité des voix dans notre gouvernement ³. La Russie et le roi de Prusse ont demandé à celle-ci

¹ Nous avons indiqué cette tendance contraire au *liberum veto* dans les notes de 1764.

² Ce mot était un pressentiment qui témoigne de la perspicacité politique du Roi. Il sentait combien l'obstination de la diète, dans l'affaire des dissidents, compliquerait les relations de la Pologne avec la Prusse et la Russie.

³ Le Roi désigne sous ce nom le parti libéral à outrance.

que nommément l'augmentation des impôts et celle des troupes, avec toutes les autres matières principales soient remises sous la décision de l'unanimité¹. J'ai dit : « Otez-moi « cette couronne que vous m'avez procurée, mais épargnez à ma nation le malheur et l'outrage de la priver « de ce qui lui ôtera jusqu'à l'espoir d'une consistance « nationale. » Reprin et Benoît² m'ont répondu : *Les souverains se respectent trop pour se permettre d'attenter les uns aux autres; personnellement on ne vous fera rien, mais 40,000 Russes et 20,000 Prussiens, tout prêts sur vos frontières, vont entrer immédiatement dans votre pays*

¹ La résistance du Roi en cette circonstance honore son caractère et montre combien il sentait vivement la gravité de sa situation. Il n'était pas, comme on l'a dit, l'instrument de la politique étrangère, mais il se trouvait et avec raison sans force pour s'y opposer. Le mémoire présenté par le ministre de Prusse, en date du 11 novembre 1766, était trop significatif pour qu'il fût possible d'hésiter. La diète y recevait l'injonction d'accorder sans délai cette demande si juste et si salutaire, afin de ne pas s'exposer à tous les maux qui ne peuvent que résulter du contraire.

² Nicolas Vassilievitch, prince Reprin, l'un des plus illustres hommes d'Etat et hommes de guerre de la Russie et l'un de ceux qui ont eu la plus grande part dans les affaires de Pologne à la fin du dix-huitième siècle. Né en 1734, fils du prince Reprin l'un des principaux généraux de Pierre le Grand, neveu du comte Panin, il fit ses premières armes dans les troupes françaises pendant la guerre de Sept ans. Chargé, en 1764, par Catherine II d'appuyer l'élection de Stanislas-Auguste, puis ambassadeur à Varsovie, il prétendit prendre la haute main dans le gouvernement de Pologne et y fut l'agent principal de la politique de l'Impératrice : il ne tarda pas à se brouiller avec le Roi qui voyait en lui son plus redoutable adversaire et se révoltait contre le rôle que le cabinet de Saint-Pétersbourg voulait lui imposer. Après avoir résidé en Pologne pendant plusieurs années, Reprin y était tellement haï des divers partis que Catherine dut le rappeler. Il eut alors successivement plusieurs commandements militaires, et se distingua particulièrement dans les campagnes de 1789, 90 et 91 contre les Turcs. Disgracié un moment par l'influence de Potemkin, il fut nommé, en 1792, gouverneur général de la Lithuanie et peu après chargé du commandement de l'armée russe en Pologne lors du dernier démembrement. Remplacé dans ce poste par Souwaroff, il accepta le titre de ministre de Russie à Varsovie, et par une singulière combinaison de la politique, Stanislas-Auguste signa son abdication en 1794 sous la pression du même homme d'Etat qui l'avait fait élire. Reprin fut élevé depuis par Paul I^{er} au rang de feld-maréchal et mourut à Moscou en 1801.

Le chevalier Gédéon de Benoît était ministre de Prusse en Pologne.

et le mettront à feu et à sang. C'est ce que nous avons ordre de vous déclarer très-positivement, si vous ne rétablissez dans votre diète les droits de l'unanimité et si vous ne cassez la confédération ¹.

Je n'avais point d'armée à opposer à cette demande. La peur avait gagné les plus riches, et je ne pouvais charger ma conscience du malheur de tant de gens. J'ai été dans le cas singulier, mais bien horrible, de sacrifier l'honneur au devoir. Je dois témoignage à beaucoup de mes compatriotes, qui, sachant ce qui les attendait, étaient prêts à en courir les risques, et m'ont offert de voter négativement aux demandes russes et prussiennes, si je le voulais. Je leur ai dit : « Je vous remercie, mais je « vous refuse, puisque vous en porteriez la peine plus que « moi ². »

Dans l'affaire des dissidents, l'Impératrice a demandé trop, et la diète a trop refusé. Il y a déjà des troupes russes au cœur du pays, en conséquence. S'il en viendra davantage, si elles agiront bien hostilement, c'est encore ce que j'ignore. Je suis Roi malheureusement, et ne puis cesser de l'être. Mais comme le véritable courage ne doit pas se permettre le désespoir, je me dis : J'ai fait ce que j'ai pu pour sauver à l'État son plus grand malheur. Ma nation est convaincue de cela, elle sera contente de plusieurs autres choses faites à cette diète. Les Cadets et la Monnaie sont fixés ³. J'ai prouvé que j'ai fait présent à

¹ La confédération générale qui avait été formée à Kalitz, au moment de l'élection, n'avait pas encore été dissoute. Nous expliquerons le mécanisme des confédérations et leur importance dans les affaires de Pologne, lorsqu'il sera question des grandes confédérations des années suivantes.

² Ce passage est très-intéressant pour l'histoire. Il montre sous l'empire de quels nobles sentiments Stanislas-Auguste a dû céder à la demande de la Prusse et de la Russie. Il est évident que la lutte était impossible et n'aurait fait que précipiter le partage.

³ Les premiers actes de Stanislas-Auguste avaient été la création d'une école militaire de cadets et d'un hôtel des monnaies. La diète avait confirmé ces institutions éminemment utiles. Nous avons rappelé plus haut combien il était nécessaire de régler l'état des monnaies polonaises.

l'État de trois millions depuis mon élection. J'ai refusé de fort gros présents que la diète a voulu me faire. J'ai prouvé, malgré les malicieuses imputations de l'évêque de Cracovie ¹, que j'ai plus sacrifié au catholicisme que lui, puisque, durant la diète, j'ai écrit à l'Impératrice que je ne pouvais pas acquiescer à tout ce qu'elle demandait pour les dissidents, et qui n'allait pas à moins qu'à les admettre à la législation ou du moins aux magistratures. Me charger de cela eût été me faire passer aux yeux de ma nation pour traître à la religion et à l'État. Mais aussi l'évêque de Cracovie, croyant me faire pièce, a porté si loin ses premiers projets contre les dissidents que lorsque ensuite il s'est lié secrètement avec la Russie contre moi dans l'affaire de la pluralité, il n'a pas pu lui-même refroidir le zèle outré qu'il avait échauffé par ses premiers discours; au contraire, ce zèle a tourné contre lui. On lui a reproché de l'hypocrisie publiquement, et il a été contraint, pour se soustraire à l'infamie, de maintenir ses premiers propos en fait de religion, au risque de s'en faire punir ensuite par cette même Russie qu'il a servie dans l'autre affaire.

Minet ² vous a écrit par mon ordre dans le cours de la diète.

¹ Gaëtan Solik, évêque de Cracovie. Il était un des plus violents contre les dissidents qu'il accusait avec raison, d'ailleurs, de s'appuyer sur l'étranger; mais, s'il fallait en croire la fin de ce paragraphe, lui-même n'aurait pas été moins disposé à user des mêmes moyens lorsqu'il les jugeait utiles à ses projets. Il a laissé toutefois une réputation de patriotisme et de courage motivée surtout par sa conduite à la diète de l'année suivante où il défendit énergiquement l'indépendance nationale de concert avec ses collègues, Zaluski, évêque de Kiïov, et Krasinski, évêque de Kamieniec.

² Krasicki, évêque de Warmie. (Voyez plus haut, note de la lettre du 5 octobre 1766.)

XLIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Évanouissement du Roi à la diète de 1766. — Le tableau de l'école d'Athènes. — Observations sur une toile de Carle Vanloo. — Divers tableaux achetés par le Roi. — L'évêque de Warmie. — Tribunal propre du Roi.

Varsovie, ce 7 janvier 1767.

La question que M. de Saint-Florentin vous a faite, maman, sur ma santé aura été occasionnée par une incommodité qui m'obligea réellement, vers le commencement de la diète, à en interrompre une séance. J'allai me remettre un peu dans mon cabinet, après quoi je voulus retourner au Sénat pour pousser à terme une affaire entamée alors (et qui aurait prévenu l'effet de ce renversement de la pluralité, dont la Russie et la Prusse ont été causes à la fin de la diète). Mais Alcibiade¹ s'y opposa, disant qu'au besoin il parlerait lui-même contre mon sentiment. Cela me fit tant de peine et me remua si fort qu'il me prit un tremblement dans tout le corps, avec une suffocation qui aurait effrayé tout médecin moins habitué que Reyman aux maux de nerfs. Cela se passa au bout d'une heure, mais cela fit beaucoup de bruit. Alcibiade m'a beaucoup demandé pardon depuis, mais il a agi pendant toute la diète en conséquence de ce qu'il m'avait annoncé, disant : *Qu'il me fâchait pour me servir*. Comme ses intentions à lui étaient sincères et pures, je ne lui ai pas gardé rancune.

Grandis² se grandit sur sa chaise depuis que je lui ai

¹ Le prince Adam Czartoryski.

² Peintre qui avait fait le portrait envoyé par le Roi à madame Geoffrin.

dit l'approbation de votre *lundi*¹. Vous aurez un portrait de moi en huile, dans l'uniforme qui vous a tant plu. Puisse tout vous plaire de moi toujours!

Maman, votre *École d'Athènes*² sera reçue avec transport. Il est dit que c'est vous qui me ferez des présents à moi. Vous avez prononcé et je me soumetts³. Ainsi je vis dans la douce attente des dons que votre cœur me destine.

Je veux savoir toutes les anecdotes de votre *École d'Athènes*. Elle ira avec moi à la campagne et dans tout voyage un peu considérable que je ferai. Elle aura une caisse faite exprès, fixée et munie contre les accidents. En ville, elle occupera la place d'honneur dans le cabinet de mon grand appartement, que je ne veux meubler que de tableaux⁴.

Croiriez-vous que j'ai trouvé ici un Carle Vanloo original admirable, mais si admirable qu'il enchante jusqu'aux gens qui n'ont pas témoigné dans toute leur vie le moindre goût pour la peinture? Il est gravé par Littret⁵, sous le titre : *Concert du grand Sultan*. Mais, selon moi, l'intention du peintre était de représenter un riche vieillard levantin-grec et chrétien qui donne à sa jeune femme un concert exécuté par des Européens, auquel assistent quelques Turcs. Ce tableau, qui a deux pieds dix pouces

¹ Jour de réception de madame Geoffrin.

² Voyez la lettre du 7 décembre 1766.

³ Allusion à la lettre de madame Geoffrin à Schmitt au sujet des présents que le Roi avait l'intention de lui faire (24 juillet 1766).

⁴ Le Roi avait un goût particulier pour les arts. On a vu les commandes qu'il avait faites à de grands artistes français, Boucher, Vien, etc. : il avait appelé auprès de lui un architecte français. Il est souvent question dans la correspondance des statues, des tableaux et des bustes qu'il achète et que madame Geoffrin lui envoie.

⁵ Littret de Montigny (Claude-Antoine), graveur français, mort à Rouen en 1775. Ses principales estampes sont d'après les tableaux de Vanloo. L'éditeur de la correspondance a vainement demandé cette gravure au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, de sorte qu'il n'a pu juger de l'exactitude de l'opinion que le Roi développe sur le tableau de Vanloo.

de largeur sur deux pieds trois pouces de haut, a, dit-on, un pendant dont le sujet est une peinture et dont je voudrais bien savoir des nouvelles. L'estampe de celui-ci devient insupportable à côté du tableau; entre autres le graveur a totalement manqué la jeune femme, qui, dans le tableau, est d'une beauté ravissante. On donnerait cette figure à Marianne, femme d'Hérode. On la voit regarder son mari avec douceur et attention, mais cela est joint à une mélancolie si majestueuse dans toute cette figure qu'on ne peut s'empêcher de lui porter respect et intérêt. Le vieillard est très-beau aussi dans son genre. Ce tableau, qui est du plus fini, n'est cependant rien moins que léché, et il plaît également de loin et de près. J'ai trouvé en même temps deux Van Huysum ¹ parfaits, et il me vient un Rembrandt de Vienne et deux morceaux de Bruxelles qu'on me dit très-bons. Je me souviens que vous m'avez promis un ou deux Vernet bien bons, biens bons. Et voilà comme petit à petit l'oiseau fait son nid. Il viendra bien quelque chose d'Italie aussi. Je suis charmé que les Mniszech aient accès chez vous. Ils sont, ainsi que leur gouverneur, précisément ce que vous en dites. Cela fera des sujets dont je me servirai utilement.

Le *Minet* ² est évêque et sénateur en plein; son vieux est mort à point nommé avec les bulles du coadjuteur arrivant de Rome. Il est actuellement un homme riche ³, à la fortune duquel le public applaudit. Vous savez qu'il a

¹ Van Huysum (Jean), célèbre peintre de fleurs et de fruits, né à Amsterdam en 1682, mort en 1749.

² Krasicki, évêque de Warmie. (Voyez lettres du 5 octobre précédent.) Il était d'abord coadjuteur de cet évêché dont le titulaire venait de mourir, lui laissant son siège et le titre de sénateur de Pologne appartenant de droit à l'évêque de Warmie, en même temps que la présidence du sénat de la Prusse polonaise.

³ L'évêché de Warmie donnait de très-beaux revenus, mais il était astreint au payement de 29,209 florins par an pour l'entretien de l'armée de la couronne.

un beau visage, et ce visage est content, et c'est moi qui l'ai rendu tel. Jugez si j'aime à le voir!

Adieu, maman, pour cette fois, je vous embrasse mille fois. Je vous quitte pour aller juger des procès; car c'est, ne vous en déplaît, une des parties de mon rôle. Henri III s'est sauvé d'ici, entre autres raisons, parce que, disait-il, on faisait de lui un premier président ¹.

L

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Mademoiselle Clairon désire venir jouer à Varsovie. — Envoi d'une copie de la lettre qu'elle écrit à ce sujet au prince Repnin.

A Paris, ce 15 janvier 1767.

J'ai promis à mon Roi de ne jamais lui rien dire qui puisse lui déplaire, je tiendrai parole. Voici une petite affaire dont je vais avoir l'honneur d'entretenir Votre Majesté, qui du moins ne l'ennuiera pas, quand même elle ne réussirait pas.

Mademoiselle Clairon ² m'a dit qu'elle désirait aller passer un mois ou deux en Pologne, et qu'elle ne ferait d'autres conditions que d'être défrayée pendant son séjour et son voyage payé. Elle m'a montré une lettre

¹ La justice en Pologne se rendait au moyen de plusieurs cours (tribunal de la couronne, grand tribunal de Lithuanie, chambre des comptes, tribunal de la diète, tribunal des jugements assessoriaux, tribunal des référendaires, des grands maréchaux, justices terrestres, justices des starostes, des villes, des vice-palatins, etc.). Le Roi y demeurait étranger, mais il existait aussi un tribunal propre du Roi, ou des relations, que le Roi pouvait assembler et qu'il présidait avec l'assistance du primat, des ministres d'État, des sénateurs, etc. Le ressort de cette autorité judiciaire comprenait les causes relatives à des privilèges, les causes des villes, celles de Livonie et les appels du conseil de Courlande. C'est à une session de ce tribunal que Stanislas-Auguste fait allusion.

² Claire-Josèphe Legris de la Jude, dite mademoiselle Clairon, célèbre tragédienne, née en 1723, morte à Paris en 1803.

qu'elle écrivait en conséquence de ce projet au prince Repnin. Comme cette lettre explique très-bien les intentions de mademoiselle Clairon, je l'ai priée de m'en donner une copie pour l'envoyer à Votre Majesté, afin qu'elle fût préparée à la proposition que vraisemblablement le prince Repnin lui fera. Je vous supplie de ne point faire connaître que vous avez eu la copie de la lettre qui lui a été écrite. Mon Roi pourra seulement dire que je lui avais écrit deux mots sur le projet de mademoiselle Clairon.

Je dis bien doucement, et sans me plaindre, à mon Roi que la dernière lettre dont il m'a honorée est datée du 5 octobre 1766 ¹. Quelle joie j'aurais de revoir ces caractères si chers à mon cœur!

ANNEXE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Copie de la lettre adressée par mademoiselle Clairon au prince Repnin.

J'ai des propositions à faire à Votre Excellence. Vous allez peut-être me croire folle, il me semble pourtant que je ne le suis pas; jugez-en. A Paris, vous m'avez témoigné de l'amitié ², et j'en ai pris beaucoup pour vous; les bontés que vous avez eues pour Marsan, et que je m'approprie toutes, me sont on ne peut pas plus chères, je meurs d'envie de vous en rendre grâce. Vous ne pouvez pas venir ici, moi je puis aller où vous êtes : cela vous conviendrait-il?

¹ Nous avons donné cette lettre. Le Roi en avait écrit depuis trois autres, le 10, le 24 décembre 1766 et le 7 janvier 1767, mais le 15 janvier 1767 madame Geoffrin ne les avait pas encore reçues. Elle accuse réception le 7 février de la lettre du 7 janvier et dans une lettre du 13 février qui manque à la collection mais à laquelle le Roi fait allusion le 11 mars, elle indique avoir enfin reçu celles du 10 et du 24 décembre en retard sur la suivante. Nous n'avons point celle du 24 décembre.

² Le prince Repnin avait servi dans l'armée française pendant la guerre de Sept ans et avait fait plusieurs séjours à Paris à cette époque.

Je ne vous cacherais rien. Par tout ce que j'en entends dire, le roi de Pologne excite ma curiosité; je voudrais être à portée de l'admirer d'après ce que j'en verrais moi-même. Je n'arrange pas bien mes idées sur un être galant, populaire, compatissant, grand, bon ami et Roi! Il faut voir ce composé-là pour le bien concevoir. Il aime les talents, dit-on, et ne dédaigne pas de les accueillir. Si le spectacle l'amuse ¹, pourquoi n'irais-je pas lui jouer quelques rôles? C'est un moyen de le voir. Ma principale étude fut de tout temps de chercher à connaître le genre humain; si le sien offre un si beau modèle, j'en profiterai pour devenir encore meilleure. Vous voyez qu'il n'est point d'état exempt d'ambition, mais vous devez convenir que plus l'espace qu'on occupe est petit, plus il est naturel de chercher à l'agrandir. Maîtresse à présent de mes vœux, je ne m'occupe que de plaisir et de gloire; si je parvenais à intéresser le roi de Pologne, d'après tout ce qu'on en publie, j'aurais amplement l'une et l'autre. Vous croyez bien qu'à mon âge ² on n'a pas de projets indiscrets, et, je vous le jure, je n'en ai pas, l'intérêt même n'entre pour rien dans ma démarche. Ma fortune est médiocre, ma raison la rend suffisante, je me borne à désirer que mon voyage ne me coûte rien, et je ferai ce voyage très-bourgeoisement. C'est à Votre Excellence à me décider sur ce que je dois faire : je puis disposer de trois mois, donner une douzaine de représentations, etc., etc.

¹ Le Roi aimait, en effet, beaucoup le théâtre comme toutes les distractions littéraires.

² Mademoiselle Clairon avait alors 44 ans.

LI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Mgr Durini, nonce apostolique à Varsovie.

A Paris, ce 24 janvier 1767.

Votre Majesté sera bien étonnée que Mgr Durini, désigné par sa cour pour résider à la vôtre en qualité de nonce, désire ma protection près de Votre Majesté pour être bien reçu à Varsovie; et, en vérité, j'aurai l'audace de lui donner une lettre pour Votre Majesté¹. J'espère que mon Roi voudra bien faire connaître à Mgr Durini qu'il m'honore toujours de ses bontés en m'avouant pour sa sujette la plus attachée, en lui parlant quelquefois de moi.

Mais non, je ne lui donnerai point de lettre; en y réfléchissant, cela serait par trop impertinent à moi. Mgr Durini, nonce, n'a besoin que de son nom et de sa dignité pour être très-bien reçu. Je viens d'écrire à l'abbé de Véri, auditeur de rote², qui me demandait cette recommandation, que Mgr le nonce n'en avait pas besoin, et que c'était à moi à le supplier de vouloir bien prononcer quelquefois mon nom devant Votre Majesté.

Mon Roi, je vous demande si vous êtes résolu de ne plus m'écrire? La réponse de Votre Majesté à cette ques-

¹ Mgr Ange Durini, archevêque d'Ancyre et nonce apostolique à Varsovie. Ce fut lui qui formula et signa la protestation du 30 janvier 1768 contre les avantages accordés aux dissidents par la diète de 1767. (Voyez le texte de ce document dans le *Manifeste de la République confédérée*, in-4°, 1770.)

² L'abbé de Véry fut auditeur de rote, de 1763 à 1772. Il succéda à l'abbé de Canillac et il fut remplacé par l'abbé de Lattier de Bayane, mort cardinal en 1818.

tion est un moment décisif pour moi. Je désire la réponse et la crains ¹.

Je supplie au moins Votre Majesté de vouloir bien me faire répondre, si elle ne voulait pas en prendre la peine, sur la proposition de mademoiselle Clairon.

LII

GRIMM AU ROI DE POLOGNE

Envoi de la correspondance manuscrite à Stanislas-Auguste.

SIRE,

En osant porter ces feuilles au pied du trône de Votre Majesté, je sens toute ma témérité ². Comment un travail dont le principal mérite consiste dans la célérité, et qui, par conséquent, ne peut être susceptible d'aucun soin, d'aucun degré de perfection, serait-il digne des regards d'un monarque qui doit à d'éminents talents ce que les autres princes ne doivent qu'à un hasard aveugle, et qui, à l'exemple de ces illustres chefs de la république, dans les beaux jours de Rome, a cultivé avec un égal bonheur et les lettres et la science de l'État? L'indulgence de Votre Majesté peut seule me rassurer et me soutenir. Je n'y ai aucun titre, mais elle fut toujours le partage des grands cœurs, et ceux qui s'y confient n'ont jamais été déçus dans leur espérance.

Je suis avec le plus profond respect, sire, de Votre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur,

Paris, 1^{er} février 1767.

GRIMM.

¹ Madame Geoffrin n'avait toujours pas reçu la lettre du Roi en date du 10 décembre 1766.

² Le Roi avait exprimé le désir de recevoir la correspondance manuscrite que Grimm envoyait à cette époque à divers souverains de l'Europe. Le prix en était assez élevé. On verra plus loin que madame Geoffrin donne à ce sujet au Roi des détails précis. Nous donnons la lettre de Grimm sur l'autographe.

LIII

NOTE DE MADAME GEOFFRIN SUR L'ENVOI DE LA
CORRESPONDANCE DE GRIMM

NOTE SUR M. GRIMM POUR LES PETITES NOUVELLES

Votre Majesté voudra bien se rappeler qu'elle a dit : que les feuilles de M. Grimm lui seraient agréables, et qu'elle lui donnerait quarante ducats par an, ce qui fait quatre cents francs de notre monnaie.

Voici le premier paquet. J'y joins la lettre que Grimm m'a écrite en me l'envoyant. Votre Majesté verra qu'il est très-important pour lui que ces feuilles ne soient pas copiées. On garde à Grimm une grande fidélité dans les cours d'Allemagne où il les envoie. J'ose même dire à Votre Majesté que cela pourrait me commettre, ayant passé par mes mains.

LIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réponse à divers articles des lettres du Roi. — Le tableau de Vanloo. — Les comtes Mniszech. — Mgr Krasicki. — Nouveau conte de Marmon-
tel. — M. Gratian d'Espelette.

Ce 7 février 1767.

Enfin, le voilà donc arrivé ce bonheur si attendu, et sur lequel je n'osais plus compter! Voilà une lettre de mon Roi! Voilà ces caractères agréables à mes yeux et si touchants pour mon cœur; je baise et baise mille fois cette main qui les a tracés!

Je viens de recevoir dans l'instant la lettre de Votre

Majesté du 7 janvier. Elle a été bien longtemps en chemin, et il y avait longtemps que la diète était finie. Mais je ne veux pas diminuer le plaisir de la jouissance présente, en me rappelant combien il y a que je l'attends.

La peinture que Votre Majesté me fait de l'état où vous avez été le jour que vous fûtes obligé d'interrompre la diète, m'a fait frissonner, et le propos d'Alcibiade m'a anéantie. Comment est-il possible que l'on ait l'inhumanité de le tenir en face! Je vois mon Roi trembler de la tête aux pieds! Quel état! Que serais-je devenue si j'en avais été témoin? Et puis, je vois mon Roi qui pardonne, et qui croit que le mal que l'on lui fait, physique et moral, est pour son plus grand bien. Je le souhaite de tout mon cœur, mais la douleur du moment était bien vive.

Je remercie mon Roi du portrait qu'il me promet, mais s'il n'est pas ressemblant et charmant comme l'est mon Roi, je ne veux point du portrait.

Je ne vous dirai rien sur l'*École d'Athènes* qu'elle ne soit arrivée et qu'elle n'ait réussi. Je suis fâchée que vous en ayez une assez haute idée pour faire le projet de ne pas la perdre de vue. Que vous la placiez à votre campagne, dans votre cabinet, j'en serai bien aise, parce qu'il me paraît que c'est le lieu que vous habiterez le plus; mais pour qu'elle vous suive dans vos voyages, cela serait difficile et embarrassant. Mais il faut qu'elle arrive à bon port et qu'elle vous plaise, voilà ce que je désire. Le titre glorieux que vous m'avez donné et que vous me continuez me donne le droit de vous faire des offrandes. Je ferai des informations sur le tableau que vous avez de Carle Vanloo, et sur son pendant. Je n'oublierai point les tableaux de Vernet, mais cela ne peut pas être prompt, car il est accablé d'ouvrage.

Votre Majesté me doit des réponses positives sur les tableaux projetés et sur Kukarski dont Vien est très-content.

Plus je vois les Mniszech et plus je les trouve aimables et intéressants. Tout le monde en est enchanté. Je leur ai fait part du petit article de votre lettre qui les regardait; ils vinrent chez moi dans l'instant que je venais de recevoir la lettre de Votre Majesté.

Je le crois bien que *Minet* est content, et plus beau que jamais! Dieu, en faisant des hommes, a fait bien des malheureux! Et vous, mon Roi, en faisant un *Minet* mitré, vous avez fait un homme plus heureux que vous. La bonté de votre cœur vous fait de votre ouvrage un grand bonheur. Vous mériteriez bien d'avoir celui que vous procurez aux autres.

Mon Roi me doit bien des petites réponses à beaucoup de petites questions que je lui ai faites dans les lettres que je lui ai écrites depuis mon retour chez moi. Si Votre Majesté veut bien les parcourir et y répondre par article, je lui en serai très-obligée.

Grandis peut toujours *se grandir sur sa chaise*, car le portrait de Votre Majesté fait toujours l'admiration de ceux qui le voient, et mon bonheur par sa possession.

Si Votre Majesté voulait bien me dire un petit mot d'*Aspasie*¹, du *Scribe*, du *Sphinx*, du *Bon Diable*, de madame Homiserka, de mon petit Joseph, je lui en serais très-obligée.

Je baise la belle main de mon Roi avec toute la tendresse de mon cœur.

En relisant la lettre de mon Roi, je vois un petit mot bien précieux pour mon cœur : *Puisse tout vous plaire de moi toujours!* Hélas! comment pourriez-vous cesser de m'être cher quand vous me dites de ces choses-là, puisque vous me l'êtes quand même vous ne me dites rien?

J'ai dit à Marmontel que Votre Majesté aimait ses

¹ La princesse Lubomirska. La clef n'indique pas qui est le *Scribe* et le *Bon Diable*. Le *Sphinx* est la princesse Sapieha, sœur du comte Branicki.

Contes¹, et qu'elle se délassait quelquefois en les lisant, et qu'elle les lisait sublimement. Il vient d'en faire un nouveau dont il m'a donné un exemplaire pour le présenter à Votre Majesté. Je vais chercher une occasion pour vous le faire parvenir le plus tôt possible.

J'ai vu dans notre Almanach royal, au bas de la liste des ministres étrangers qui sont dans notre cour, *M. Gratian d'Espelette, chargé des affaires du Roi de Pologne*. Je demande à Votre Majesté ce que c'est que cet homme, et de quoi il est chargé²?

LV

MARMONTEL AU ROI³

Envoi de *Bélisaire* au roi de Pologne.

(Orthographe conservée.)

SIRE,

La plus tendre et la plus digne amie qu'un bon Roi puisse avoir au monde, madame Geoffrin, m'a rempli de joye et d'émulation lorsqu'elle a bien voulu m'apprendre que Votre Majesté se délassoit quelquefois à parcourir les faibles esquisses que j'ai tracées de nos mœurs. Puis-je espérer, sire, que Votre Majesté daignera lire, avec la même indulgence, le nouvel ouvrage que je mets à ses

¹ Marmontel avait publié la série de ses *Contes moraux*, l'un de ses ouvrages les plus connus et qui forment quatre volumes de ses œuvres. Il donnait en ce moment *Bélisaire* que madame Geoffrin désigne assez singulièrement sous le nom de *Conte*, et qu'il envoyait au Roi en l'accompagnant d'une lettre que nous publions ci-après sur l'autographe.

² Madame Geoffrin avait mal lu l'*Almanach royal*. On y trouve cité, en effet, dans la liste des ministres de France à l'étranger, M. Gratian d'Espelette, *chargé des affaires du Roi non pas de Pologne, mais à Bologne*.

³ Bien que cette lettre de Marmontel soit du 6 février, nous avons dû la donner après celle de madame Geoffrin du 7, qui l'annonce.

piés? J'ai pour principe que la véritable grandeur est simple, et voulant rendre cette vérité sensible, j'ai essayé de peindre un héros dans toute la simplicité et la candeur de la nature. C'est de ce caractère, Sire, que j'atens le succès de mon ouvrage auprès de Votre Majesté. Les récits attendrissans que j'ai le bonheur d'entendre tous les jours des vertus nobles et modestes d'un Roi que la grandeur suprême n'a pu éblouir un moment, m'assurent qu'il sera touché de voir dans le vieux Bélisaire l'ingénuité d'un enfant. Mon sujet exigeoit de moi des lumières que l'étude seule ne donne pas, et cette partie de mon ouvrage vous paroitra foible sans doute. Mais pour les choses de sentiment et de magnanimité, je suis sûr qu'une âme si tendre et si élevée en sera émue. Il n'est pas possible qu'en tâchant d'exprimer ce que l'héroïsme a de plus pur, de plus généreux et de plus sublime, je n'aye pas atteint quelquefois l'endroit sensible du cœur d'un sage et d'un héros.

Je suis avec le plus profond respect, sire,

de Votre Majesté,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

Paris, 6 février 1767.

MARONTEL.

LVI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

La princesse Lubomirska. — Résolution du Roi de patienter avec ses adversaires. — Tristes perspectives de la nouvelle année. — Le prince Replin et mademoiselle Clairon. — Lettre de M. de Breteuil.

Ce 11 mars 1767.

Non, maman, non, vous ne pouvez pas non plus imaginer la joie que j'ai eue en recevant votre lettre du 13 février¹ de me voir pleinement justifié à vos yeux, puisque enfin, Dieu merci, mes lettres du 10 et du 24 décembre vous sont parvenues². Non, non, il est de certains torts que je n'aurai jamais vis-à-vis de personne, mais surtout pas vis-à-vis de vous. D'ailleurs, je suis fort aise que vous sachiez tout ce que je vous mandais dans ces deux lettres. Malgré tout le passé, j'aime toujours tendrement Aspasia. Mais plus je l'aime et plus je suis peiné de l'extrême ennui qui la poursuit à un point qu'elle en est réellement très-malheureuse, et désire continuellement de changer de place, sans réussir, je crois, à trouver le contentement nulle part. Les petites choses ne suffisent pas à son esprit, et elle n'a pas assez de nerf ni d'application pour suivre les grandes comme il faut. Elle veut se trouver au mois de mai prochain là où elle a été l'année passée. Au reste, ces certaines fentes qu'elle seule recollait ci-devant se recollent à présent en grande partie d'elles-mêmes³; et

¹ Cette lettre manque.

² Voyez la note de la lettre du 15 janvier 1767.

³ Le Roi fait allusion à ses discussions avec les princes Czartoryski que la princesse Lubomirska, sœur du prince Adam, s'efforçait d'apaiser. Tout ce passage assez obscur et d'un style fort embrouillé, signifie que le Roi a fait certaines concessions de nature à satisfaire l'amour-propre de ses oncles et en général de ses adversaires pour être libre d'agir au mieux de l'intérêt public.

cela, parce que les grands maux communs éteignent ou assoupissent du moins toujours les divisions particulières, et parce que Télémaque ¹ s'est dit : S'il est des gens qui désapprouvent et contrecarrent tout ce dont ils ne sont pas les auteurs, mais dont les lumières et les moyens peuvent être d'une utilité supérieure, il faut sacrifier la gloire et satisfaire leur amour-propre exclusif, pourvu que le bien se fasse. Cela mêlé à certains traits de fermeté de temps en temps (dans le goût de celui dont je vous ai rendu compte dans ma lettre du 10 décembre), et joint à un air d'indifférence, même pour les choses que Télémaque souhaite vivement, facilite la manœuvre du courrant, amortit les chaleurs de contention, et diminue ces tracasseries journalières qui usent l'âme et le corps.

Ma chère maman, vous êtes à cinq cents lieues de moi, mais l'amitié, ce besoin de l'âme, me rapproche de vous, et fait que je vous écris comme si je vous parlais.

L'article des verres m'a touché, flatté et amusé. Je remercie Marianne et Nanteuil ² de leur bon cœur. Je prétends bien que tout m'aime chez vous.

Vous voyez que j'avais raison de dire : Ne vous pressez jamais de me condamner, patience, et je me justifierai. Patience et courage, oui, c'est toujours mon mot. Voici la tempête qui approche, et elle sera noire ³. D'un mo-

¹ Le Roi.

² Les domestiques de madame Geoffrin. Cette phrase se rapporte à un passage d'une lettre perdue.

³ A la suite des décisions de la diète de l'année précédente, la Russie et la Prusse avaient manifesté l'intention de maintenir les prétentions qu'elles avaient émises en faveur des dissidents. Ceux-ci, se sentant soutenus de la sorte, formaient le 10 mars 1767 une confédération à Slulk et le 20 mars une autre à Thorn et dont les chefs étaient Goltz et Grabovski. Peu après, les catholiques mécontents en constituaient un grand nombre d'autres, notamment vingt-quatre en Lithuanie, lesquelles se fondirent en une confédération générale dont le prince Charles-Stanislas Radziwill fut déclaré maréchal : en même temps les Russes envahissaient le territoire. Ils se trouvèrent à Radom le 24 mai 1767, lieu où toutes les

ment à l'autre, j'attends la nouvelle que les troupes russes entrent de tous côtés dans mon pays. Je ne vous dirai pas ce que je ferai, cela est impossible, vous êtes trop loin; seulement je vous dirai que je tâche de me conserver la tête bien froide, et que je me dis cinquante fois par jour, de peur de l'oublier, que courir la gloire est une sottise. Faire le bien, aller au bien : voilà ce qu'il faut, n'importe ce qu'on dira aujourd'hui. La gloire viendra après, quand le plus grand bien ou du moins le moindre mal possible sera fait.

Lorsque le prince Replin me pressait de lui donner ma réponse pour la Clairon¹, je lui ai dit : « Faites-la, « vous, mon prince; vous savez mieux que moi si dans « trois mois d'ici je serai à même de l'entendre. En cas « de malheur pour moi, vous aurez soin d'elle et vous en « répondrez, puisqu'elle s'est adressée à vous. Voir et « entendre la Clairon à Varsovie est une de ces choses « uniques dans la vie, que je désire assurément au possible; mais je ne voudrais pas la tromper. » Replin m'a très-fort assuré que je ne la tromperais point.

Puisque vous jugez qu'il vaut mieux ne pas donner ma lettre à M. de Marigny², je me sou mets à votre décision quoique j'eusse été bien aise de lier commerce avec lui,

confédérations catholiques particulières étaient rassemblées, et Replin les força, sous la menace de ses batteries, à signer un acte favorable aux dissidents et au protectorat de la Russie. La confédération générale, qui comprenait tous les mécontents politiques empressés de saisir tous les prétextes de lutte civile, se trouva ainsi réunie à celle des dissidents : le grand hetman Branicki y accéda avec les adversaires des réformes de 1764 et l'on convint d'insister pour la réunion d'une nouvelle diète en 1767. Le Roi y consentit.

¹ Sur le désir manifesté par mademoiselle Clairon de venir donner des représentations à Varsovie, voyez la lettre du 15 janvier 1767.

² Abel-François Poisson, marquis de Marigny, frère de madame de Pompadour, directeur général des bâtiments et des beaux-arts, né en 1727, mort en 1781. Instruit, zélé, véritablement ami des arts, il justifia son élévation par son mérite. Les lettres où il était question de lui entre madame Geoffrin et le Roi ont été perdues.

car ce que vous m'en avez dit m'en a donné fort bonne opinion.

J'ai réitéré à Louis et à Hummel les ordres que je leur avais donnés dès le 24 décembre, parce que j'ai cru mes premières lettres à eux perdues comme celles que je vous avais écrites à vous. Tant que je n'ai pas réponse d'eux, je ne puis leur donner de nouveaux ordres sur rien. Au reste, j'entre très-bien dans tout ce que vous me dites sur Louis qu'il faut brider sans le décourager tout à fait ¹.

Tinette ², le Sphinx, le Bon Diable, tout cela est toujours très-bon chacun dans son genre, et tout cela se concilie actuellement assez bien. Oh! la patience est une belle chose! cela mène loin.

Breteuil m'écrit une bien bonne lettre en réponse à l'apostille que j'avais mise dans la vôtre. Je vous charge de lui dire mille amitiés de ma part. J'ai plaisir à penser que vous parlerez de moi *quelquefois*, mais j'en ai beaucoup plus à sentir que *vous m'aimez toujours*.

¹ Madame Geoffrin s'était sans doute radoucie sur le compte de l'architecte Louis, qu'elle traitait avec tant de violence dans ses lettres précédentes.

² Aucune indication dans la clef sur ce pseudonyme.

LVII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN¹

Le Roi renonce à faire venir mademoiselle Clairon à Varsovie.

Ce 20 mars 1767.

MA CHÈRE MAMAN,

Je vous envoie ceci par estafette, pour que vous avertissiez de ma part au plus tôt mademoiselle Clairon de ne plus songer au voyage de Varsovie pour cette année. Je ne puis assez vous dire combien je regrette le plaisir que je m'étais promis de la voir et de l'entendre ici. Mais voici ce qui m'en prive : dès que j'ai vu que les choses tournaient de façon à produire du trouble ici², j'ai d'abord songé à renvoyer tout mon théâtre. Mais on m'a dit : « Cela annoncera trop tôt votre opinion sur les affaires, et la connaissance de cette opinion mettra les esprits trop en mouvement avant le temps. » J'ai cédé à cette représentation surtout lorsque j'ai su que mademoiselle Clairon avait envie de venir ici, et vous m'avouerez que la tentation ne pouvait être plus forte ! Mais ces jours-ci il m'est revenu de différents côtés que ce même public, qui s'amuse de mon spectacle, me blâme cependant du soin et de l'argent que j'y mets dans ce moment de crise. Il est certain que l'épargne de mon théâtre ne

¹ Cette lettre a été imprimée dans le volume intitulé *Éloges de madame Geoffrin*. Paris, 1812, page 140.

² Allusion aux confédérations indiquées dans la note de la lettre précédente. Le pays était en proie à une agitation qui ne permettait au Roi aucune distraction. On verra plus bas que l'opinion était justement sévère pour les divertissements de la cour, peu séants, en effet, au milieu d'une crise politique aussi redoutable.

me donnera pas une armée; il est certain que le renvoi subit de ce théâtre va me coûter même assez considérablement; il est certain que je me prive d'un délassement que j'aime, mais surtout il est certain que je me prive de mademoiselle Clairon. Mais n'importe. Il faut obéir à la voix du peuple, quand il s'agit de lui prouver qu'on sent et qu'on partage sa peine. Il faut que chacun s'exécute dans des temps de malheur, et j'en donne volontiers l'exemple.

Maman, je vous embrasse mille fois. Faites mes excuses à mademoiselle Clairon pour cette fois. Mais si le calme revient ici après l'orage, son arrivée à Varsovie en sera, j'espère, une des plus belles preuves. La colombe alors apportera le rameau d'olivier ¹.

LVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Correspondance du Roi avec M. de Marigny. — Résolution que prend le Roi de s'affranchir d'influences qui le compromettent. — Le jeune comte Rzewuski. — Nouvelles de famille.

22 avril 1767.

MA CHÈRE MAMAN,

Le pauvre Schmidt ² est bien malade depuis Pâques, et voilà ce qui fait que je vous réponds pour lui, comme il vous a plusieurs fois répondu pour moi.

Premièrement, la réponse de M. de Marigny m'a fait grand plaisir, et sa lettre à vous, avec ses observations

¹ Cette lettre et les suivantes sont fermées d'un nouveau cachet. Jusqu'alors le cachet du Roi représentait une tête casquée : désormais il représente une figure allégorique de l'amitié avec ce vers en exergue :

« Idole d'un cœur juste et passion du sage. »

² Secrétaire du Roi. (Voyez la lettre du 24 juillet 1766.)

sur les projets de Louis, m'a fait encore plus de plaisir, parce qu'elle ouvre un commerce de franchise entre nous dont j'envisage toute l'utilité ¹. Ma réponse, ci-jointe, que je vous prie de remettre au marquis de Marigny, fait preuve que les conseils qu'il voudra me donner ne seront point du tout perdus. J'aimerais beaucoup qu'il numérotât ses articles, et que, quand il voudra bien m'en envoyer, son papier soit daté afin que j'y réponde de même.

Mademoiselle Clairon sait à l'heure qu'il est qu'elle ne viendra pas cet été à Varsovie; mais, comme je vous l'ai mandé dans mes précédentes, je ne perds point du tout l'espérance de la voir ici quand il fera beau.

Atticus et Cicéron ², se voyant dans l'embarras entre la *Boussole* ³ et la *Place* ⁴, ont voulu mettre Télémaque dans l'embarras à leur place par des conseils qui l'auraient perdu auprès de l'une ou de l'autre, en cachant les vraies sources du conseil. Télémaque sur cela s'est dit : Servir l'opinion publique est une espèce de devoir; mais servir le vrai bien de l'État est un devoir bien plus sacré. Quand on peut les concilier, on est heureux; quand on ne le peut pas, il faut s'en tenir au dernier. Télémaque, qui, en renonçant jusqu'ici toujours à son propre avis, a vu par expérience qu'il eût mieux fait plusieurs fois de le suivre, se détermine, par nécessité, pour éviter des pièges qu'on lui tend, à suivre quelquefois désormais ses propres lumières, et déjà il commence à s'en bien trouver.

Votre petit Rzewuski ⁵ de Strasbourg verra bientôt

¹ On a vu plus haut que le Roi désirait entrer en rapport avec M. de Marigny.

² Les princes Czartoryski.

³ L'impératrice de Russie.

⁴ La clef ne révèle pas ce pseudonyme qui signifie sans doute le parti catholique. Le Roi commençait à se lasser de la tutelle de ses oncles qui ne savaient plus quel parti prendre dans les graves difficultés de la situation.

⁵ Ce jeune homme était le fils de Wenceslas Rzewuski, général de la

son frère aîné (celui qui était mon ministre en Russie), qui va le chercher pour le tirer de l'aventure où sa jeunesse l'a embarqué. Cet enfant est aimable, brave et spirituel, mais ses parents ont eu tort de lui donner, pour gouverneur, un moine faible. J'espère que son frère, qu'il aime et qu'il respecte, le ramènera.

La grande maréchale, ma cousine, part dans peu pour Spa. Puisse-t-elle y trouver le soulagement qu'elle y cherche. La palatine de Polock Sapieha n'est point morte, mais elle ne vient que de guérir d'une maladie qui a pensé la faire mourir. Son rétablissement me fait grand plaisir.

Adieu, maman, je vous embrasse mille fois.

LIX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Madame Geoffrin prie le Roi de ne point lui écrire lorsqu'il est souffrant.
— Statues de madame de Pompadour. — M. de Marigny. — Observations sur les niches des statues. — Buste de Henri IV.

A Paris, ce 27 avril.

J'ai reçu hier la lettre de Votre Majesté du 11 de ce mois. Mon Roi répond à mes deux lettres du 13 et du 27 mars ¹, et daigne me faire des excuses d'avoir laissé passer deux ordinaires sans m'écrire ². Je supplie mon Roi de se mettre fort à son aise avec moi, et de ne m'écrire que quand cela ne lui sera d'aucune importunité. A pré-

couronne, l'un des adversaires de la Russie et qui en 1767, ayant pris part aux protestations de la diète, fut emprisonné par ordre du prince Repnin.

¹ Nous n'avons ni la lettre du Roi en date du 11 avril, ni celles de madame Geoffrin du 13 et du 27 mars.

² Le Roi n'était cependant pas en retard envers madame Geoffrin : il avait écrit le 11 et le 20 mars.

sent que je suis rassurée sur tout ce que je pouvais craindre, et que M. Schmidt veut bien me donner des nouvelles de Votre Majesté très-régulièrement, je suis tranquille.

Votre Majesté, en me disant au commencement de sa lettre qu'elle avait mal à la tête, m'a ôté tout le plaisir que j'ai toujours quand je reçois ses lettres. Je vous en conjure, au nom des bontés et de l'amitié dont vous m'honorez, de ne point m'écrire quand vous n'êtes pas à votre aise soit au moral, soit au physique. Je vous répète que votre silence, quelque long qu'il soit, ne peut plus me donner d'inquiétude, moyennant l'exactitude de M. Schmidt.

Au sujet des statues dont vous me parlez, je vous dirai qu'il n'y a jamais eu que deux statues de madame de Pompadour : l'une, représentant l'*Amitié*, par Pigalle ¹. Cette statue était dans le jardin de l'hôtel de madame de Pompadour, M. de Marigny l'a fait vendre à l'inventaire, et c'est Pigalle lui-même qui l'a rachetée; l'autre est une *Diane* que M. Bouret, fermier général ², a fait faire par un de nos jeunes sculpteurs, qui est dans un pavillon que M. Bouret a fait bâtir dans la forêt de Sénart pour reposer

¹ Pigalle (Jean-Baptiste), sculpteur français, né en 1714. Il était resté peu connu et fort pauvre jusqu'au moment où madame de Pompadour lui commanda sa statue en pied, et le groupe de l'Amour et l'Amitié. Membre de l'Académie des beaux-arts, il mourut en 1785. M. de Marigny l'avait fait décorer de l'ordre de Saint-Michel. C'est sans doute au groupe de l'Amour et l'Amitié que madame Geoffrin fait allusion. Il était au château de Bellevue et appartient actuellement au ministère des Affaires étrangères. (Voyez *Madame de Pompadour*, par ÉMILE CAMPARDON.)

² Bouret (Etienné-Michel), fermier général, né en 1710, trésorier général de la maison du Roi en 1738. Il amassa une fortune colossale que Voltaire a évaluée à plus de quarante millions, et devint célèbre par ses dépenses, ses constructions et la multitude d'objets d'art, notamment de statues, dont il remplissait ses divers châteaux. Il eut l'honneur de recevoir Louis XV en 1758 dans sa terre de Croix-Fontaine, située près de la forêt de Sénart, et qu'il avait ornée avec tout le faste imaginable. Des spéculations malheureuses détruisirent sa fortune et il mourut insolvable en 1777. On crut qu'il avait hâté sa fin. (Voyez, sur Bouret, une étude de MM. Pierre Clément et Alfred Lemoine, publiée en 1872, chez Didier.)

le Roi quand il y chasse, et sûrement cette statue n'est pas à vendre. Je m'informerai du sort de celle que Pigalle a achetée. Les statues de marbre sont fort chères, M. de Marigny est économe, il n'a gardé des effets de la succession de sa sœur que ce qui était à bon marché. Vous savez bien qu'il a vendu tous les diamants. Il vient de se marier ¹, il en a racheté de plus médiocres.

Si Votre Majesté désire d'ornez sa galerie de statues ², elle aura sûrement pensé à faire mettre des piliers de pierre sous les places destinées pour les statues, cela fait des masses très-pesantes. Il me semble que des bustes sur des gaines sont un bel ornement dans une galerie. On ne met des statues dans les appartements que dans des niches; quand elles ne sont pas nichées, elles tiennent bien de la place et sont toujours hors-d'œuvre. Nous avons un proverbe qui dit : Que chaque saint doit avoir sa niche. On dit aussi de quelqu'un qui est bien où il est : *Il est dans sa niche*. En général, il n'y a que dans les jardins où on place des statues isolées; dans la galerie de Versailles toutes les statues sont dans des niches; dans les vestibules, dans les péristyles, dans les monuments publics, dans les façades de palais ou d'église toutes les statues sont toujours dans des niches.

Si Votre Majesté se détermine pour des bustes, je lui

¹ Ce mariage ne fut pas heureux : il se termina par une séparation à l'amiable. Madame de Marigny avait quitté son mari pour vivre publiquement avec M. de Rohan, depuis cardinal et dont il sera question plus loin dans la correspondance. Elle l'accompagnait partout déguisée en abbé. On la disait fille naturelle de Louis XV. (Voyez *Madame de Pompadour*, par EM. CAMPARDON, p. 310. Plon.)

² Le Roi s'occupait en ce moment de faire placer des œuvres d'art dans son palais de Varsovie, et notamment dans la galerie où il donnait ses audiences. Il y mit plus tard quatre bustes de marbre, ceux de la reine d'Angleterre, de Jean Sobieski, de l'impératrice de Russie et de Henri IV. On verra plus loin que ce dernier buste lui fut envoyé par madame Geofrin. (Voyez, sur le palais de Stanislas-Auguste, le *Voyage au nord de l'Europe*, par W. COXE. Genève, 1787.)

en ferai faire; on en trouverait de tout faits à bon marché; j'en sais un de Henri IV qui est commencé et qui sera très-beau et très-ressemblant; il est fait d'après un portrait original peint par le fameux Porbus¹ peu de temps avant la mort de Henri IV; cela ira à cent louis qui font deux mille quatre cents francs. Je le faisais faire pour l'envoyer en Angleterre, j'en referai faire un autre et j'enverrai celui-ci à Votre Majesté, si cela lui convient.

Je baise tendrement les mains de Votre Majesté et j'attends ses ordres.

Cela aurait été par trop indécent de mettre la tête de madame de Pompadour sur la Vénus de Médicis² et sur celle aux belles fesses. Les personnes qui ont dit cela à Votre Majesté n'y ont pas pensé.

LX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Le Roi essaye de justifier le temps qu'il donne aux bâtiments et aux œuvres d'art. — Comparaison de l'incendie. — L'évêque de Warmie. — Buste de Voltaire.

Ce 13 mai 1767.

Ceci répond à votre lettre du 7 avril à moi et du 19 avril à Schmidt³.

Plus j'ai renoncé à la Clairon avec peine à présent, plus j'aurai de plaisir à me dédommager de ce sacrifice quand il fera beau. Et il faut bien qu'il fasse beau un jour. Vous paraissez étonnée de la liberté d'esprit avec

¹ Porbus (François dit le Jeune), né à Anvers en 1570, mort à Paris en 1622. Ce grand artiste a exécuté deux portraits de Henri IV qui appartiennent au musée du Louvre.

² Allusion à un passage d'une lettre perdue.

³ La lettre du 7 avril est perdue.

laquelle je m'occupe et vous parle dans mes lettres de mes bâtimens, au milieu du trouble qui m'environne¹. Je crois que je vous expliquerai cela. S'il vous arrivait de voir d'une demi-lieue l'incendie d'une ville ou d'un grand édifice où demeureraient des gens qui vous intéressent, pour peu que ces gens aient quelque présence d'esprit, pour peu que l'incendie n'ait pas éclaté comme une mine, mais en gagnant de proche en proche, il y a à parier que ces malheureux incendiés auront plus de sang-froid que vous parce qu'ils verront précisément le vrai degré de leur malheur, au lieu que votre amitié craindra toujours le pire possible; au milieu des flammes, il est des routes où l'on ne brûle point encore et par lesquelles il peut venir, il vient enfin de l'eau. A la distance où vous êtes, vous ne pouvez pas savoir seulement si vos amis ont des puits.

Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que je n'ai pas mis ni fait mettre le feu. Mais je fais le possible pour qu'au moins tout ne brûle pas; et, pour cela, il ne faut ni colère ni frayeur; mais il faut toujours courir au plus pressé, abandonner le moins nécessaire, sauver le plus précieux, et surtout il faut de l'eau. Elle est douce, insinuante, et, à la fin, presque toujours plus forte que le terrible feu. L'eau ne serait-elle pas l'emblème de la patience coura-

¹ Il faut reconnaître qu'il y avait quelque fondement dans les observations de madame Geoffrin, et les explications que donne le Roi sont plus ingénieuses que justes. L'état des affaires de Pologne ne permettait guère, en effet, l'attention que Stanislas-Auguste donnait à ses bâtimens et aux objets d'art dont il voulait les orner. On voudrait lui voir plus de prévoyance et par conséquent plus d'émotion. Il était honnête, prudent; il aimait sa patrie et il eût voulu la voir libre et heureuse, mais il cherchait trop à se distraire de difficultés qui eussent exigé son attention exclusive. On ne comprend pas trop qu'il se préoccupât de ces petites choses dans la terrible situation où s'était placée par ses propres fautes la Pologne. Nous avons indiqué plus haut les confédérations qui se formaient de toutes parts: en ce même mois de mai 1767 ce mouvement était dans sa force; le cabinet de Saint-Petersbourg s'y mêlait avec activité; les élections pour la nouvelle diète se préparaient dans les diétines, et, à l'exaltation des esprits, il était aisé de prévoir que les plus gros événemens allaient suivre.

geuse qui dit : « Le devoir de ma place que je ne puis « quitter, me montre mon but; j'y vise, j'y tends, j'y « coule par toutes les routes, par tous les canaux que le « sort me laisse à mesure qu'il m'en ôte; s'il me les ferme « tous, au moins ce sera sa faute et pas la mienne. » En attendant, comme on ne fait rien sans tête, et qu'on la perd, si on ne se la rafraîchit au milieu des plus grands chagrins par quelque divertissement, je cherche le mien dans mes bâtiments, dans mes tableaux, estampes et autres choses de ce genre. D'ailleurs mon château de Varsovie, brûlé en partie, tombe de vétusté en beaucoup d'endroits, et demande absolument des réparations qui m'obligeront à changer de demeure. Cela me rend l'habitation d'Ujazdon et son achèvement indispensable. Je me promets toujours que ce sera encore cette année, au pis ce sera l'année prochaine.

La princesse grande maréchale ¹ n'ira pas à Spa si sa grossesse se trouve constatée. C'est une chose qu'elle croit toujours le plus tard qu'elle peut.

Minet est allé hier faire la retraite du rat dans son fromage. J'ai grand peur que ce *Minet* si aimable, si spirituel, si appliqué, et qui me doit tant, ne devienne un fainéant qui ne se soucie plus de rien ni de personne que de ses plaisirs et de sa paresse. Je suis fâché de voir de grands indices qui annoncent cela.

J'ai trouvé dans le numéro 7 des *Nouvelles littéraires* manuscrites que vous m'avez procurées ², que le sieur Simon, habile mouleur, fait à un louis pièce des copies en plâtre d'un buste parfait de Voltaire dont l'original est en ivoire d'un ouvrier de Saint-Claude, en Franche-Comté. Envoyez-moi une de ces copies en plâtre, je vous prie.

¹ La princesse Lubomirska, désignée ailleurs sous le nom d'*Aspasie*.

² C'était le recueil de Grimm cité plus haut.

Adieu, maman, je ne suis assurément ni gai, ni content, mais je lutte contre ma peine de toutes mes forces, et, quand je vous écris, je me donne un plaisir qui me donne des forces.

LXI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Confédération des mécontents. — Observations du Roi sur sa situation. —
Le peintre Kucharski. — Tableau de la mort de Pompée.

Ce 6 juin 1767.

Pour répondre au petit mot de politique qui est dans votre lettre du 7 mai ¹, je vous dirai, maman, que ceux qui disent que je suis loin de mon bonheur ont bien raison, puisque le dehors et le dedans s'opposent au bien que je voudrais faire à mon pays ². La confédération des prétendus mécontents est presque achevée dans tout le royaume ³. Ils seraient bien embarrassés ou bien honteux, si on les obligeait devant un tribunal exact à énoncer précisément de quoi ils sont mécontents. Mais comme

¹ Nous n'avons point cette lettre.

² Ce mot exprime bien la vraie pensée de Stanislas. En présence des confédérations hostiles d'une part, et, de l'autre, de l'ingérence étrangère, « le dedans et le dehors », il ne prend parti ni pour ceux-ci ni pour celle-là. Il ne savait où trouver un point d'appui solide et se contentait d'une politique passive qu'il confondait volontiers avec la sagesse et la modération. Il avait la conscience de vouloir le bien de son pays, mais s'il n'avait pas assez de génie pour concevoir un plan de conduite efficace, il faut bien reconnaître qu'il avait en main peu de ressources pour l'exécuter.

³ Au moment où les *confédérations* vont prendre une influence de plus en plus grande sur les affaires dont nous suivons le cours, il est opportun d'expliquer le sens de cette expression dans la langue politique du pays. Les confédérations ou associations de citoyens et surtout de nobles Polonais étaient, en quelque sorte, un élément régulier de la constitution oligarchique de Pologne. Elles représentaient la curieuse organisation de l'anarchie légale, et elles étaient considérées comme une forme toute naturelle de la liberté. On avait si peu l'idée du vrai caractère des institutions

il faut chercher le bien dans le mal même, le fruit que j'espère, moi, retirer de cette fièvre de l'État quand une fois elle sera passée, est que la légèreté du plus grand nombre, la perversité des chefs, l'ingratitude noire de plusieurs d'entre eux, et les preuves de vertu et de sagesse des bons citoyens qui se sont montrés tels dans cette occasion, me donneront du moins l'avantage d'apprécier au juste la vraie valeur des gens à qui j'aurai à faire désor-

constitutionnelles, que l'on confondait sous le même nom de confédération la réunion légitime des citoyens formée par le consentement du sénat et de l'ordre équestre dans quelque grande circonstance, telle par exemple que l'élection d'un roi, avec une agglomération de forces combinée par des mécontents pour entreprendre une guerre civile. Il y avait donc trois sortes de confédérations : les unes attachées au gouvernement, comme celle dont nous venons de parler; les autres opposées et qui concentraient les ressources des ennemis du pouvoir en vue de le contraindre à quelque mesure ou même de le renverser; d'autres enfin, qualifiées ouvertement de « révoltes » ou *Rokosz* et qui mettaient en armes tous ceux qui y prenaient part. Ces trois genres de confédérations avaient les mêmes règles précises, une légalité *sui generis* : toutes, même la dernière, étaient autorisées par les lois : la constitution de 1609 avait formellement légitimé la confédération dite *Rokosz* en se bornant à déterminer les circonstances qui pouvaient y donner lieu, telles que l'infraction du gouvernement aux lois du pays, aux *Pacta conventa* ou même la résistance du Roi aux représentations du sénat et de l'ordre équestre. Cette classification des motifs de l'insurrection était entrée dans le droit public de la Pologne. Il en était de même des procédés constitutionnels de la confédération : toute réunion ainsi formée élisait un maréchal ou chef suprême parmi les nonces ou députés confédérés : l'autorité de ce chef était une véritable dictature : non-seulement il avait droit de vie et de mort sur ses adhérents, mais encore il les représentait légalement devant le Roi qui était obligé de l'écouter en toute affaire relative à l'objet de la confédération et de descendre autant que possible à ses vœux. Le maréchal constituait ainsi un État dans l'État, recevait les ambassadeurs, dirigeait les tribunaux, disposait des revenus ecclésiastiques ou séculiers. Cette monstrueuse institution a été la cause majeure de la ruine de la Pologne. La guerre civile se trouvait ainsi organisée au gré de tous les mécontents et elle avait perdu l'aspect d'un crime pour revêtir celui d'une résistance parfaitement régulière et prévue par les lois. La notion de l'ordre était pervertie, et les Polonais en arrivaient à faire servir les lois elles-mêmes, la constitution et les mœurs, à la destruction de toute autorité et à la ruine de la patrie. Ils ne comprenaient même plus la gravité de l'insurrection puisqu'elle était acceptée d'avance par les institutions politiques, considérée comme un droit et presque comme un devoir et n'avait besoin d'invoquer aucune excuse pour se faire absurde.

mais. Tout règne a sa crise comme tout homme a la petite vérole, on en est plus ou moins marqué; je le serai beaucoup de celle-ci, mais aussi, une fois réchappé, la vie en est plus sûre. La peine, l'inquiétude, le dépit, le silence même, quelquefois plus dur que tout le reste, il me faut éprouver amplement et pratiquer tout cela. Mais au moins la véritable honte n'est attachée qu'à la faute, et je n'en ai pas d'autre que d'avoir voulu le bien.

Mais parlons d'autre chose.

Puisque Kucharski est fait de manière que ni Paris ni Rome ne le feront devenir plus qu'il n'est, renvoyez-le-moi plus tôt que plus tard. Les jolies petites choses qu'il sait faire, il les fera; les grandes, belles, qu'il ne sait pas faire, d'autres les feront.

Il me paraît qu'à force de subtiliser, vos illustres se sont rendu le sujet de la tête de Pompée plus difficile qu'il n'est ¹. Pourquoi supposer la nécessité de deux barques où il n'en faut qu'une? Pourquoi ne pas mettre Théodotus avec sa suite à terre et César sur sa chaloupe, dont la flotte remplirait le lointain? Mon dessin et mon explication raisonnée rendaient tout cela, ce me semble, assez clair et facile. Mais enfin, si tant est qu'aucun habile peintre ne veuille pas s'en charger à Paris, je tâcherai de le faire faire ailleurs. Mandez-moi seulement laquelle des quatre places on laisse à ce tableau pour que je sache dire au peintre dans quel jour il sera placé, de même que la grandeur des figures employées dans les autres, et la mesure et la forme exactes de la toile.

Il se trouve actuellement un homme à moi, nommé Bakalowicz ².....

¹ Il s'agit d'un des quatre grands tableaux commandés par le Roi à Paris et dont il a été plusieurs fois question dans les lettres précédentes.

² La fin de cette lettre a été perdue.

LXII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Mademoiselle Clairon. — L'évêque de Warmie et son caractère. — Bustes de Voltaire et de Henri IV. — Portrait de madame Geoffrin par Nattier. — Desbarreaux et l'omelette au lard.

A Paris, ce 7 juin 1767.

(Réponse aux lettres de Sa Majesté du 13 mai, du 16 mai et du 20 juin¹.)

Votre Majesté dans celle du 13 me paraît avoir un grand regret d'avoir renvoyé à un autre temps le voyage de la Clairon. J'ai agi en conscience et de bonne foi pour arranger le premier projet. Mais je dis de bonne foi à Votre Majesté que c'est une chose très-coûteuse que de mettre cette demoiselle en mouvement, malgré ses sentiments de désintéressement, et que je ne me mêlerai en aucune façon d'un autre voyage, s'il en est encore question. Ce n'est pas que je ne sois très-bien avec elle, mais comme les intérêts de Votre Majesté me sont plus chers que les siens, je laisserai sur la conscience des autres tout ce qui altérera vos finances. M. le prince Repnin est des amis de la Clairon, il sera fort convenable que les arrangements passent par lui.

La comparaison que Votre Majesté fait dans sa lettre du 13, des inquiétudes de mon esprit sur l'état actuel de la Pologne, la comparaison, dis-je, de l'incendie d'une maison, vu de loin, est très-juste. Je suis fort aise d'apprendre qu'il y a des faux-fuyants par où les incendiés se

¹ Nous avons donné la lettre du 13 mai. Celles du 16 mai et du 20 juin manquent.

tireront d'affaire. Comme Votre Majesté continue à me rassurer en m'assurant qu'il viendra de l'eau, je désire que toutes les cataractes du ciel s'ouvrent.

Je comprends fort bien que l'amusement de votre campagne est nécessaire pour votre délassement.

Votre Majesté me disait que l'on croyait la grande maréchale grosse; mais dans votre dernière lettre, vous me dites qu'elle est partie pour les eaux, elle n'est donc pas grosse. On me mande de Spa que la princesse Poniatowska¹ y est déjà. Elle y va donc tous les ans? Votre Majesté me parle de *Minet* d'une façon qui ne me surprend pas; je l'ai vu au bout de huit jours tel qu'elle le voit à présent. Si mes portraits avaient mieux réussi près de Votre Majesté, je vous aurais fait le sien, tel que vous le voyez. J'ai dit d'une femme très-aimable, qui a beaucoup d'esprit, et qui met dans la société beaucoup de grâce, mais qui ne se soucie ni des choses ni des personnes; qu'elle était une rente viagère, qui mettait dans la vie de l'aisance, mais dont le fonds était perdu. Je le lui ai dit à elle-même, elle en a ri, et a trouvé la comparaison charmante: son indifférence va jusque-là. En croyant le *Minet* rente viagère, je ne crois pas cependant qu'il manque jamais à Votre Majesté. Pour sur son travail, je ne crois pas qu'il faille y compter. Sa société vous sera toujours fort agréable, et je sais même que c'est son projet: il veut avoir une très-bonne maison dont Votre Majesté disposera.

J'ai parlé à l'auteur des *Nouvelles*²: sur le manquement de quelques numéros; il m'a dit que tout se retrouverait à la fin; mais que, comme il travaille à tous ses articles séparément, il n'observe pas d'ordre en les écrivant, et, quand il est pressé, il envoie celui qui est fait, mais il n'y

¹ L'une des belles-sœurs du Roi.

² Grimm.

aura rien de perdu. Votre Majesté aura le buste de Voltaire, non en plâtre, car ils sont effroyables, mais en ivoire ou en biscuit de porcelaine de France. On dit que l'on en va faire. Votre Majesté aura aussi le buste de Henri IV, qui sera fort beau.

Me voilà à la lettre du 16, dans laquelle Votre Majesté me fait part du procédé de Montalembert. Vous êtes Roi, je ne suis pas Reine, ainsi il faut obéir à l'ordre de Votre Majesté en ne lui rappelant rien de tout ce que j'avais pris la liberté de lui dire ¹.

J'ai répondu amplement à M. Schmidt sur cette affaire, et je lui ai bien expliqué la marche que je comptais suivre. A chaque pas j'en rendrai compte.

Je réponds à la lettre du 20. Les mannequins sont commandés ². Je ferai de mon mieux pour les quatre tableaux. Je vais m'informer des *Vénus* chez Pigalle.

Je remercie tendrement et respectueusement Votre Majesté sur la galanterie qu'elle veut bien me dire au sujet de la tête qu'elle voudrait mettre sur la statue de l'Amitié. *Helas! à quoi vous sert mon amitié?*

Je me soumetts à l'opinion de Votre Majesté sur les statues sans niches. Mais la mienne subsiste, qu'une statue sans niche dans un appartement a l'air d'être dans un atelier, à moins qu'elle ne soit placée dans le fond de l'appartement ou d'une galerie, et, qu'en y entrant, on la voie en face; mais, vue de profil, elle ne fait pas un bon effet. Je remplirai les intentions de Votre Majesté au sujet des belles antiquités dont j'entendrai parler.

Voici ce que madame Geoffrin, demeurant rue Saint-Honoré, répond au sujet de son portrait. Elle convient qu'étant à Varsovie, dans un de ces moments où elle était

¹ Voyez, sur M. de Montalembert, les lettres précédentes de madame Geoffrin en date des 29 janvier et 13 mars 1766.

² Pour « commandés ».

transportée d'amour pour son Roi, elle lui promet de lui envoyer l'original de son portrait peint par Nattier¹; mais à son retour chez elle, étant un peu plus de sang-froid, elle a trouvé que c'était une impertinence à elle d'envoyer son portrait en Pologne. Il est très-grand, elle est peinte en belle dame, cela lui a paru ridicule à envoyer. Il faut que je fasse un petit conte à Votre Majesté. Nous avons un libertin, bel esprit, nommé Desbarreaux², qui, par parenthèse, *a fait un beau sonnet quand il fut converti*. Avant de l'être, il imagina de manger une omelette au lard un vendredi saint avec des libertins de ses amis. Pendant qu'ils mangeaient l'omelette, il survint un orage et un grand coup de tonnerre. Desbarreaux fut abasourdi; il ouvrit la fenêtre, et, en jetant l'omelette, il dit : Voilà bien du bruit pour une omelette au lard! Or cela est devenu un proverbe chez nous. Et quand une chose ne répond pas à une chose, on dit : Voilà bien du bruit pour une omelette au lard! Quand on verrait mon grand et beau portrait à votre cour, y tenant beaucoup de place, on dirait : Voilà bien du bruit pour une omelette au lard! *Et je serais l'omelette au lard*. Nous avons encore un proverbe qui dit : Qu'il vaut mieux se dédire que de se détruire. Je me dédis donc, je ne peux pas me résoudre à me donner un aussi grand ridicule.

Oui, la famille du jeune Rzewuski peut se flatter, à juste titre, qu'il leur donnera bien du chagrin, c'est une

¹ Nattier (Jean-Marc), célèbre peintre de portraits, né en 1685, mort en 1766.

² Jacques Vallée des Barreaux, né en 1602, mort en 1673. Il s'était fait une sorte de réputation comme épicurien et philosophe; le sonnet auquel madame Geoffrin fait allusion est fort connu : il commence par ce vers :

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité..

On prétend que Desbarreaux, qui l'avait composé étant malade, le désavoua lorsqu'il fut rétabli.

terrible tête; mais aussi lui avait-on donné un pauvre gouverneur.

Je baise les belles mains de mon Roi, et je le remercie de m'avoir renouvelée dans le souvenir de cette divine grande générale¹. Patience et courage, c'est une belle devise, et dont Votre Majesté fait un bon usage.

LXIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Triste situation du Roi. — Motifs de son courage et de sa patience. — La princesse Lubomirska. — Maladie de Schmidt.

Ce 13 juin 1767.

MA CHÈRE MAMAN,

Il me paraît que je vois dans votre lettre du 25 mai² une petite teinte sombre. Maman, ne vous laissez pas aller à cela. Il n'y a presque pas d'heure dans la journée depuis trois semaines où je ne reçoive quelque nouvelle désagréable et, qui pis est, où l'on ne me demande conseil et décision sur des choses où le oui et le non sont presque également mal pour moi³. Eh bien, je vous jure que je suis rarement autant affecté que vous m'avez vu souvent

¹ La comtesse Branicka, sœur du Roi.

² Lettre perdue.

³ Les confédérations de Thorn et de Lithuanie réunissaient des adhérents de plus en plus nombreux : un écrivain contemporain a pu dire « que l'histoire ne fournit point d'exemple de la célérité avec laquelle les confédérations particulières croissaient et se succédaient ». Les dissidents réclamaient leurs droits aux dignités de l'État, les mécontents prétendaient faire rappeler les lois sur l'autorité des grands généraux de la couronne, portées comme nous l'avons dit en 1764, et sur les attributions des commissions du trésor et de la guerre. Toutes les petites confédérations locales tendaient à se fondre dans une confédération générale dite de Radom, qui peu après nomma pour son maréchal le plus redoutable ennemi du

l'être l'année passée. D'abord je regarde cela comme une grâce d'en haut. Apparemment Dieu a eu la bonté de dire : *Puisque je lui envoie de la peine et de l'embaras, il faut lui envoyer de la force à proportion.* Et puis il me reste toujours cette conviction intérieure qu'aucune force humaine ne peut m'ôter : j'ai fait et voulu le bien public de tout mon pouvoir : si la perversité ou l'absurdité de ceux dont j'ai voulu le bien les fait agir contre moi, c'est une chose si étrange, mais si connue, que toutes les prétendues plaintes ne sauraient nuire à mon honneur. Ma sûreté personnelle dépend d'autres sources ; je la crois hors d'atteinte ; mais ce n'est pas ce dont je suis le plus inquiet. Risquer de voir détruit ce qu'on a élevé pour l'avantage présent et futur de l'État, cela afflige la vertu et l'amour-propre. Mais au bout de tout cela je dis toujours : *Courage et Espérance.* Ayez-en aussi. Ainsi-soit-il. Et parlons d'autre chose¹.

Ce que vous me dites sur *Aspasie* m'a extrêmement rémué. S'il est vrai que, malgré les plus grands rapports,

Roi, le prince Charles Radziwill. Le Roi devait, ainsi qu'il le dit, recevoir sans cesse des nouvelles de plus en plus pénibles. Les confédérés de Thorn avaient fait leur manifeste le 24 mars ; peu après les villes de Thorn, Dantzig et Elbing accédèrent à la confédération ; les députés faisaient entendre au Roi, le 28 avril, des discours où les réclamations les plus menaçantes se dissimulaient sous les formes d'un respect fallacieux. En même temps les dissidents demandaient le concours du roi de Suède ; les États de Courlande déclaraient s'associer à la confédération. Les mécontents à leur tour publiaient un manifeste ; peu après paraissait l'acte de la confédération du grand-duché de Lithuanie. Le roi de Suède enfin, répondant au vœu des dissidents, adressait au gouvernement polonais une véritable injonction en leur faveur sans cacher son intention de s'entendre, au besoin, avec la cour de Russie, « sur les moyens les plus propres dont les deux États jugeraient pouvoir se servir pour conserver la vigueur et l'honneur des traités qui subsistent entre eux et la république de Pologne. » La guerre civile et la guerre étrangère étaient imminentes. (Voyez, pour les documents cités plus haut, *Révolutions de Pologne*, 1778, Varsovie, pages 453 à 492.)

¹ Ces plaintes sont touchantes. On y sent une sincérité réelle, et elles honorent le caractère du Roi.

malgré la plus forte attraction, on se manque, cela prouve bien que celui qui gouverne le sort se plaît à se jouer de nos aventures et de nos affections. Le bonheur, je dis le vrai bonheur, n'est si rare que parce que les places et les personnes qui semblent faites les unes pour les autres ne se rencontrent point ou trop tard. Je vous ai fait les compliments les plus tendres de ma sœur lorsqu'elle était ici; elle m'avouera sûrement de ceux que je vous réitère aujourd'hui de sa part. Ma dernière lettre à vous était du 6 du courant. Si vous ne la recevez pas avant la fin du mois, mandez-le-moi, pour que je vous répète ce qu'elle contenait.

Le bon Schmidt a été encore un peu malade. Vous avez bien raison de croire que je suis toujours fort inquiet quand il a du mal. C'est un bien honnête homme, et qui m'est bien utile. Je voudrais que tous ceux qui me doivent de l'attachement en eussent autant pour moi que Schmidt et sa femme, et ces deux autres *Mies*, ainsi nommées par vous¹. Vous nommez très-bien. Je répète volontiers après vous. Adieu pour aujourd'hui. Je vous embrasse mille fois.

¹ Le sens de cette allusion nous échappe. Il était sans doute indiqué dans une lettre perdue.

LXIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Allusion à des réflexions politiques de madame Geoffrin qui n'avaient point plu au Roi. — La princesse Lubomirska. — Sentiments de Schmidt envers le Roi.

A Paris, ce 12 juillet 1767.

Il y a bien longtemps que je n'ai présenté mes tendres hommages à mon Roi¹; il a tant d'affaires et si importantes qui remplissent son temps, qu'il n'aura pas eu celui de s'en apercevoir. Pour moi, j'ai bien senti que cela me manquait; mille occupations qui n'ont pas de noms aussi imposants que les vôtres, mais qui font écouler le temps avec la même rapidité, ne m'ont pas laissé un moment. J'ai compté aussi que toutes mes lettres écrites à M. Schmidt seraient communiquées à mon Roi; qu'il y verrait mon attention pour ce qui le touche et l'exactitude avec laquelle j'ai rendu compte de mes démarches. Je crois les avoir dirigées avec toute la prudence dont j'étais capable. Je ne me permettrai plus de dire le plus petit mot de politique à mon Roi; il voit de loin que j'ai du noir, cela lui en donne contre moi. Ce n'est pas là mon but. Je n'ai que celui de lui plaire et de lui donner à tous les instants de ma vie des preuves de ma tendresse et de mon inviolable attachement. Mon Roi me donne pour exemple son courage et sa force, qu'il reconnaît tenir de Dieu; mais Dieu qui ne prodigue pas ses faveurs, les garde pour les Rois. Votre Majesté a besoin de courage et de force pour soutenir les adversités et pour dissiper les troubles, dont son trône est

¹ Madame Geoffrin oublie qu'elle avait écrit le 28 juin. Nous n'avons pas cette lettre dont le Roi accuse réception le 1^{er} août suivant.

environné, Dieu les lui donne. Moi qui ne peux contribuer en rien à diminuer vos peines, il me laisse abandonnée à mes sentiments, je suis touchée et affligée, je reste plongée dans ma faiblesse. Je vais dire comme mon Roi, parlons d'autre chose.

Je ne comprends pas, si Aspasia¹ est grosse, comment elle est allée aux eaux. Je comprends bien, avec les sentiments et les passions que je lui connais, que le séjour de Varsovie doit lui être insupportable ; mais aussi c'est beaucoup risquer, je le répète, si elle est grosse que de faire un grand voyage.

Dans votre lettre du 13 juin, à laquelle je réponds dans ce moment, Votre Majesté était inquiète d'une lettre du 6 ; je l'ai reçue dans son temps, j'y ai répondu et j'ai encore répété à M. Schmidt que je l'avais reçue. M. Schmidt ne m'a point parlé de sa petite rechute dans toutes ses lettres, cela me fait croire qu'il n'en a pas eu d'inquiétude. Ce serait pour Votre Majesté une très-grande perte. Vous avez trois *Mies* dans des genres différents qui vous sont d'autant plus nécessaires qu'ils se ressemblent le moins ; il n'y a que dans le parfait dévouement qu'ils ont tous les trois pour Votre Majesté qu'ils se ressemblent parfaitement. Je suis bien digne d'être une quatrième *Mie*.

J'ai reçu une lettre du *Minet* dont je suis très-contente. En *Minet* prudent, il ne me dit pas un mot des choses présentes.

Je baise tendrement les belles mains de Votre Majesté, je les ai toujours présentes.

Comment va le Bon Diable ? Elle aurait besoin des eaux.

¹ La princesse Lubomirska. (Voyez à ce sujet les lettres du 13 mai et du 7 juin précédents.)

LXV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Le maréchal de la Confédération à Varsovie. — Sentiments courageux et patriotiques du roi.

Ce 1^{er} août 1767.

MA CHÈRE MAMAN,

Je dois répondre à deux de vos lettres : l'une du 28 juin¹, l'autre du 12 juillet. A toute autre qu'à vous, je n'écrirais pas aujourd'hui ; mais j'aime à penser et à sentir que je fais exception en votre faveur. C'est un jour de crise pour la Pologne. Les mécontents, qu'on appelle ici confédérés, ont transféré leur conseil et leur maréchal ici, et ils prennent aujourd'hui les serments des deux commissions du trésor et de la guerre². Le prince palatin de Rus-

¹ Lettre égarée.

² Nous avons expliqué plus haut le mécanisme des confédérations et les pouvoirs extraordinaires dont le maréchal était investi. Le prince Radziwill, élu maréchal de la confédération générale, avait pris sur-le-champ le faste et l'appareil d'un souverain : il se trouvait, en effet, revêtu d'une autorité absolue, en vertu de son nouveau titre, et, tout en prescrivant aux confédérés un serment de fidélité au Roi, il était, en réalité, plus maître de l'État que Stanislas-Auguste, et cela en vertu de lois bien définies. Il se rendit donc à Varsovie, escorté de deux cents soldats qui campaient vis-à-vis de son hôtel, et le roi dut lui donner audience. Le prince Radziwill exigea ensuite, en vertu de sa charge, des commissions de la guerre et du trésor, le serment d'être « fidèles au royaume et aux états confédérés, d'appuyer et de maintenir le libre exercice de la religion catholique, ainsi que l'égalité et les prérogatives des autres commissions, de ne donner aucun soupçon par correspondance de lettres, enfin de ne jamais se décharger des obligations que leur emploi leur imposait. » Quelques-uns des membres de ces commissions donnèrent leur démission.

Le mouvement fédératif se continuait, en même temps, en Pologne : les petites villes avaient publié leur manifeste ; les confédérés de Wielles se réunirent à la confédération générale, qui envoya des députés à Catherine II pour lui demander de continuer aux confédérés sa protection ; les petites diètes se réunirent, et nul ne put être élu nonce s'il n'avait accédé

sie¹ a résigné la place de Président qu'il occupait dans la dernière. Je ne quitte pas la mienne parce qu'il est de mon devoir de ne quitter le gouvernail qu'avec la vie, tel pénible et tel amer que soit cet emploi. A vous, qui êtes ma bonne maman, et qui souffrez de mes maux, je dis : Ayez courage, car j'en ai. J'arriverai au port avec peine, sans doute, et non sans perte ; mais j'arriverai, le cœur me le dit, et le devoir m'ordonne de ne pas lâcher prise. Mon désespoir serait une lâcheté et un plus grand mal pour l'État².

Aspasie grosse a fait une promenade et revient dans peu. Je sais bien qu'Ansart s'est adressé à vous.

LXVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réflexions sur l'état des affaires de Pologne. — Solidité de l'affection de madame Geoffrin. — Tableaux et statues commandés par le Roi. — Pigalle propose d'envoyer au Roi un sculpteur nommé Le Brun.

A Paris, ce 3 août 1767.

Je remercie Votre Majesté de la peine qu'elle a bien voulu prendre de répondre dans sa lettre du 4 juillet³ à des questions que j'avais faites à M. Schmidt dans mes lettres du 7 et 14 juin.

J'invoque toujours les cataractes et attends leurs effets

à l'association. Les députés de la confédération allèrent haranguer le Roi, qui dut leur répondre qu'il aurait égard à leurs demandes. L'insurrection légale triomphait sur toute la ligne.

¹ Le prince Czartoryski, oncle du Roi.

² Ces sentiments de courage et de persévérante confiance dans l'avenir rachètent, devant la postérité, les incertitudes et les timidités que certains compatriotes du roi lui ont reprochées avec une sévérité excessive.

³ Lettre égarée.

avec beaucoup d'impatience¹. *Télémaque*² me paraît comme les trois jeunes Hébreux que Nabuchodonosor fit jeter dans une fournaise parce qu'ils avaient refusé d'adorer sa statue, qui, au lieu de flammes, y trouvèrent une douce rosée, de façon qu'ils se trouvèrent comme le poisson dans l'eau.

Les rentes viagères sont bien agréables pour le journalier³. La brièveté de la vie doit faire regarder le journalier comme un objet considérable. J'ose dire que je suis une rente foncière pour Votre Majesté. Ma solidité lui a été fort peu utile, et elle lui a été bien souvent importune et même fatigante par sa sévérité.

M. Schmidt remettra à Votre Majesté la réponse aux deux notes sur l'Encyclopédie, et une note sur Kucharski.

Votre tableau de la tête de Pompée est presque fini, il sera exposé au Salon; j'en suis assez contente⁴. Je crois que celui de César et de la statue d'Alexandre le sera aussi.

J'ai parlé à Pigalle; il n'est pas pressé de se défaire de ses statues. Il les fait mouler pour en garder des plâtres; dans quelques jours il en enverra un dessin à Votre Majesté⁵.

Le buste de Henri IV est fini, et il est parfaitement bien.

¹ Madame Geoffrin fait allusion à une expression de la lettre de Stanislas-Auguste, en date du 13 mai 1767, et qu'elle avait déjà rappelée dans la lettre du 7 juin suivant: « Comme Votre Majesté continue à me rassurer en m'assurant qu'il viendra de l'eau, je désire que toutes les cataractes du ciel s'ouvrent. »

² Le Roi. Il y a quelque ironie dans la phrase suivante. Madame Geoffrin voyait les affaires de Pologne très en noir, et on sent parfois qu'elle n'admet pas sans une certaine impatience les paroles rassurantes de Stanislas-Auguste.

³ Allusion à une comparaison de la lettre du 7 juin 1767.

⁴ Malgré les menaces de sa lettre du 6 juin précédent, le Roi ne s'était pas décidé à retirer sa commande à l'artiste qu'il avait chargé du tableau de la mort de Pompée. On a vu que le tableau de César et de la statue d'Alexandre était l'œuvre de Vien.

⁵ V. la lettre du 7 juin 1767.

Je l'enverrai à Votre Majesté avec ses carrosses, qui vont être aussi finis; j'espère que j'aurai été plus heureuse cette fois-ci que je ne l'ai été aux deux autres voitures.

Pigalle dit que si Votre Majesté veut avoir un sculpteur, Elle ne peut pas mieux faire que de s'attacher le sieur Le Brun. Il fait très-grand cas de son talent, et que pour le personnel, il n'y a rien à désirer.

Je baise les belles mains de mon Roi avec toute la tendresse de mon cœur.

LXVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Prière de ne point se fatiguer, dans les circonstances présentes, à suivre la correspondance. — Le colonel Lee.

Ce 22 août 1767.

(Réponse à la lettre du 1^{er} août.)

Quand Votre Majesté me dit en m'écrivant qu'à toute autre qu'à moi elle n'écrirait pas, parce qu'elle n'en a pas le loisir, je suis bien touchée et bien reconnaissante de la préférence qu'elle me donne; mais je regarderais comme une marque de l'amitié dont elle m'honore de ne point prendre sur ses affaires ni sur son repos des moments pour me les donner, qui lui sont précieux; ses affaires sont indispensables, et le repos et la dissipation absolument nécessaires à sa santé. Pendant tout le temps de crise où vous allez être¹, M. Schmidt me donnera des

¹ A la suite de la confédération générale, une diète extraordinaire avait été convoquée pour le 5 octobre. Nous en suivrons plus loin le développement. Les diétines préparatoires furent très-orageuses: on en vint aux mains,

nouvelles de mon Roi; il lui fera passer des assurances de mon tendre et inviolable attachement. Tout ce que je demande à Votre Majesté, c'est de vouloir bien me faire répondre en forme de mémoire aux questions que j'ai pris la liberté de lui faire.

Le colonel Lee¹ est retourné à Londres. Il se fait un plaisir d'aller à Varsovie le plus tôt qu'il lui sera possible; il est bien sincèrement attaché à Votre Majesté.

Je baise ses belles mains que je vois toujours en esprit.

LXVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Nouvelles de famille. — Sentiments du Roi avant la diète. — Le colonel Lee. — Envoi d'une lettre pour Marmontel.

Ce 26 août 1767.

MA CHÈRE MAMAN,

Je réponds à la fois à vos deux lettres du 26 juillet² et du 3 d'août, et j'y réponds dans l'ordre des questions.

D'abord, je ne sais plus ce que fera ma cousine la maréchale³; elle est grosse, elle ne veut pas revenir accoucher ici; son père et son mari veulent qu'elle accouche à Strasbourg. Elle ferait mieux d'aller pour cela à Paris; mais finalement, je ne sais pas ce qu'elle fera.

notamment dans celles de Kaminiec et de Graudentz; l'on voyait déjà se dessiner l'antagonisme des dissidents et des catholiques, coalisés un instant pour la confédération, mais dont le profond dissentiment devait si violemment agiter la diète.

¹ Lee (Charles), officier général anglais, né en 1730. Il embrassa la cause de l'indépendance américaine, disputa vainement le premier rang à Washington, et mourut en 1781.

² Lettre égarée.

³ La princesse Lubomirska. V. plus haut.

Ma belle-sœur de Vienne¹ doit avoir déjà repassé la mer d'Angleterre, et n'ira point à Paris, et vous direz : *Voilà un voyage de moins*, et je dirai : Amen.

Tout en recommandant à la continuation de vos saintes prières l'arrivée des cataractes², je vous dirai qu'il commence à faire déjà une petite pluie³. Cela n'empêche pas que je n'aie encore bien chaud, et que je ne prévoie encore de grandes chaleurs dans six semaines. Cela ne finira pas tout à fait aussi bien que la fournaise de Babylone pour les trois jeunes hommes; mais toujours pour que j'en sois moins incommodé, je tâche qu'il fasse le moins chaud que possible dans ma tête.

Le hasard m'a fourni très à propos l'occasion de faire un sermon (mais point aigre) à *Minet* et qui a fait quelque effet, parce qu'il a vu en même temps que la voix publique était contre lui.

Je n'aurais pas cherché le colonel Lee à Paris, mais puisqu'il y est, il vous amuse sans daute. C'est vraiment un original, il a de l'esprit, et je crois tout de bon qu'il m'aime beaucoup. C'est d'ailleurs un fort honnête homme. Je vous dirai une curiosité à son sujet. On prétend qu'il ressemble extrêmement de visage à Cromwell.

Voici mon billet pour Marmontel. Si vous le trouvez bien, vous le lui rendrez après l'avoir cacheté avec un oubli. S'il ne vous convient pas, supprimez-le.

Vous n'êtes pas une rente viagère, vous. Il y a un mot de vous, comme en passant, dans votre lettre à Schmidt, mais qui m'a pénétré le cœur. Il est bien noble à vous, et il fait bien sentir à *Télémaque* l'amertume de sa situation.

¹ Marie-Thérèse Kinska, mariée en 1760 au prince André Poniatowski, général au service de l'empire et mère de l'illustre Joseph Poniatowski, né en 1763, maréchal de France, et tué au passage de l'Elster, en 1813.

² V. la lettre du 3 août 1767.

³ Le Roi se faisait quelque illusion sur la diète convoquée pour le 5 octobre.

Ce n'est pas des remerciements que vous voulez, mais encore une fois, vous êtes bien noble, et *Télémaque* bien malheureux dans ce moment! Si comme il a tout lieu de l'espérer, il sera mieux bientôt, c'est alors qu'il épanchera son cœur.

LXIX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Sentiments affectueux. — Explication du Roi avec l'évêque de Warmie. — La princesse Lubomirska à Strasbourg. — Le peintre Kukoski.

A Paris, ce 14 septembre 1767.

(Réponse à la lettre de Sa Majesté du 26 août.)

Je crois que quand mon Roi s'est mis à son bureau pour m'écrire cette lettre il avait l'âme assez tranquille, et cela a porté aussi le calme dans la mienne. Premièrement. Il me paraît que votre espérance sur l'arrivée des catactes se fortifie. Mes prières redoubleront.

Deuxièmement. Votre Majesté me rend justice en me disant que je ne suis pas une rente viagère. Non, assurément, jamais Votre Majesté ne sera aimée comme elle l'a été et comme elle l'est; mais je le dirais vainement si Votre Majesté ne le sentait pas. Mais je n'avais rien à désirer du cœur de mon Roi dans le moment qu'il m'a écrit. Vous me parlez de la noblesse du mien; s'il n'avait pas tous les sentiments dont un cœur honnête peut être rempli, il ne serait pas digne de vous aimer. Je le répète à Votre Majesté, vous ne serez jamais mieux aimé que par moi. Je voudrais bien savoir quel est le mot qui était dans ma lettre à M. Schmidt, qui a fait une sensation à Votre Majesté. Je ne peux pas craindre que cela ait déplu à mon Roi, car cela m'a valu des choses bien touchantes de sa part. J'at-

tends l'épanchement de cœur que Votre Majesté me promet; mais je l'attendrai en silence.

Je suis bien aise que Votre Majesté ait une petite explication avec *Minet*. Il a beaucoup d'esprit, et l'esprit très-agréable; il aime Votre Majesté et sait tout ce qu'il lui doit, mais quelquefois il ne le sent pas assez. Ce n'est pas ce que l'on sait qui nous fait agir, c'est ce que l'on sent. Or le défaut de *Minet* est d'être personnel; mais, je le répète, il aime foncièrement Votre Majesté. Vos paroles, qui auront été douces et salées, auront ranimé ses sentiments et fait sentir ses torts.

Madame Franck, qui est la femme d'un fameux banquier de Strasbourg¹, me mande l'arrivée de la grande maréchale. Je ne comprends rien au projet de ses parents de la faire accoucher à Strasbourg. Il me semble qu'elle serait mieux à Paris, et moins chèrement; elle vivrait à Paris comme elle voudrait; à Strasbourg, elle sera obligée à une grande représentation. Il faudrait que ses parents se tinssent pour dit que le séjour de Varsovie lui est insupportable, et Votre Majesté doit bien savoir pourquoi. Elle me fait grande pitié : elle a beaucoup d'esprit, des qualités et des vertus; mais beaucoup trop de sentiment, et surtout des sensations trop délicates et trop fines. Elle est fort à plaindre.

J'avouerai à Votre Majesté que je suis bien aise que la dame de Vienne retourne chez elle².

Je donnerai à Marmontel le billet de Votre Majesté. Il n'est pas dans ce moment à Paris. Je rendrai compte à Votre Majesté de celui de Diderot.

¹ M. Franck était, à cette époque, le banquier des principales cours de l'Allemagne, et notamment du prince Xavier de Saxe, avec lequel il était en correspondance suivie. Madame Franck, née de Turkheim, continua de diriger la maison de banque après la mort de son mari arrivée en 1789.

² La princesse André Poniatowska.

Je continuerai encore à Kucharski, jusqu'au dernier décembre de cette année, la charité de Votre Majesté, parce que, en arrivant de Pologne, en conséquence de la carte blanche que vous m'aviez donnée, je lui avais promis de payer sa pension l'année 1767 ; mais j'ai fait dire à la personne où il est que je ne payerais plus rien passé le dernier décembre de cette année.

LXX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Etat moral de la princesse Lubomirska. — Madame Geoffrin lui a conseillé de venir à Paris. — Le buste de Henri IV. — Observation sur les amis et les ennemis.

A Paris, ce 20 septembre 1767.

(Réponse à la lettre de Sa Majesté du 29 août¹.)

Il me semble que j'ai répondu trop succinctement à la lettre de Votre Majesté du 26 août; elle était remplie de choses si honnêtes et si touchantes pour mon sentiment que je ne puis trop en marquer à mon Roi ma reconnaissance. Je vous renouvelle donc les assurances de ma sensibilité et de ma reconnaissance.

Dans ma réponse à cette lettre, je vous disais combien j'étais inquiète de l'état de la santé et de la tête de la grande maréchale. Depuis qu'elle est à Strasbourg, elle m'a envoyé une estafette; dans la lettre dont il était porteur, elle me fait une peinture si vive de l'abîme de douleur dans lequel elle est plongée, que je n'ai pas balancé un instant, en lui renvoyant son courrier, de lui mander d'arriver à Paris. Je la soignerai de mon mieux et lui cal-

¹ Lettre égarée.

merai la tête, si cela est possible. J'avais bien le projet, si elle était restée à Strasbourg, d'aller passer quinze jours avec elle; mais j'ai senti, par sa lettre, que ce serait bien peu de chose pour son état, qu'il lui fallait un soin journalier. Votre Majesté se doit quelques *mea culpa* sur cet état. Enfin si elle a tort, elle est à plaindre; et si elle a raison, elle est bien malheureuse! Dans tous les cas, elle est digne de pitié. Je viens d'écrire au grand maréchal pour me justifier du conseil que j'ai donné à la princesse de venir à Paris; sur la peinture qu'elle me fait de son état, il était impossible de la laisser abandonnée à Strasbourg à elle-même. J'espère que Votre Majesté voudra bien approuver le parti que j'ai pris de lui conseiller de venir à Paris. J'avais envie, pour me justifier, d'envoyer la lettre que j'ai reçue de Strasbourg; mais indépendamment que ç'aurait été manquer à sa confiance, il m'est nécessaire d'avoir entre mes mains de quoi justifier mon conseil. Réellement on n'a pas l'idée de l'état de l'âme de cette malheureuse princesse! Je l'attends à tout moment.

Le buste de Henri IV est parti avec vos deux voitures. Il y a dans le coffre d'une des voitures un petit buste de Voltaire en ivoire, qui est très-joli. Il revient avec les petits frais à 102 francs. Votre baiser sur le buste de Henri IV ranimera ses cendres. Vous avez beaucoup de rapport avec lui. *Je vous dis en passant qu'il était économe*¹. Il est vrai que le bon succès de ce buste m'a fait grand plaisir. Votre Majesté me promet que, dans quelques mois, elle trouvera le moyen de rassurer mon amitié

¹ Ce conseil de madame Geoffrin était fort sage. Le Roi avait, en effet, des goûts de faste et de dépense que la correspondance indique suffisamment. Madame Geoffrin, tout en étant fort généreuse et bienfaisante, avait beaucoup d'ordre, et se plaisait à recommander à ses amis de régler leurs dépenses comme elle avait réglé les siennes. Elle avait fait graver sur ses jetons cette maxime: « L'économie est la source de l'indépendance et de la liberté. » (V. son Éloge, par Morellet, *déj. cit.*, p. 18).

alarmée. Il est sûr que vous avez bien tourmenté mon cœur depuis le premier moment où il s'est intéressé à vous. Votre Majesté s'écrie : *Oh! que les amis, les vrais amis sont bien clair-semés!* Et moi je dis que les personnes qui méritent de vrais amis sont aussi rares. Votre Majesté a grande raison quand elle dit que les ennemis implacables sont rares aussi; l'intérêt réunit souvent les hommes, comme ce n'est souvent que l'intérêt qui les sépare.

Ma réponse aux gens à la bougie était faite en recevant leur mémoire¹.

J'ai envoyé la lettre de Votre Majesté au colonel Lee, en Angleterre, où il est retourné.

Je baise et baiserais éternellement vos belles mains.

LXXI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Émotion du Roi au moment où la diète va s'ouvrir. — La princesse Lubomirska et la princesse Poniatowska vont se rendre à Paris.

Ce 3 octobre 1767.

MA CHÈRE MAMAN,

Après-demain commence ma diète, et quelle diète². Toutes les autres n'étaient rien en comparaison. Comme c'est à vous que j'écris, et que je sais bien que votre sin-

¹ Allusion à un passage de la lettre perdue, en date du 29 août 1767.

² La vague espérance que le Roi avait manifestée dans sa lettre du 26 août s'était dissipée : il voyait la profondeur de l'abîme ouvert devant son pays. La diète, qui devait amener la déportation de deux évêques et soulever de terribles orages, s'ouvrait sous les plus sombres auspices. Les troupes russes occupaient le territoire, et l'exaspération des partis était à son comble. On était à la veille de la crise qui allait préparer le premier démembrement.

cère amitié s'intéresse réellement à l'état de mon âme, je vous dirai que pour n'être étonné de rien, il n'y a point de mal que je ne me représente comme possible. Et pour me conserver la tête froide, je me dis cinquante fois par jour la maxime de Fontenelle : Il ne faut pas se presser de se réjouir ni de s'affliger. Cela n'empêche pas que l'on ne soit souvent un peu réjoui et beaucoup affligé. Mais, du moins, grâce à la maxime, on l'est moins, et cela épargne bien des fautes. Adieu donc, maman, pour quelques semaines. Schmidt vous écrira toujours, et quand je verrai de votre écriture, croyez que ce sera toujours un bon moment pour moi. Si vous étiez dévote, je vous dirais : Priez pour moi. Ma prière continuelle consiste en trois mots : sagesse, force et santé!

A propos de cela, ma cousine la maréchale et ma belle-sœur de Vienne tomberont pourtant à la fin à Paris, je crois : la première, pour y accoucher; la seconde, uniquement pour y voir une sœur malade, qui y est déjà parce que les médecins de Vienne n'ont pu l'aider. Ma belle-sœur restera très-peu de temps à Paris et n'y verra personne, ou presque personne, hors vous. Je le veux ainsi, car cela convient ainsi dans le moment présent.

Adieu encore une fois. Je vous embrasse mille fois.

LXXII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Recommandation de la princesse Lubomirska. — Commencement de la diète.

Ce 7 octobre 1767.

Quoique je vous aie dit, il y a quelques jours, ma chère maman, que je ne pourrais pas vous écrire de quelque temps, à cause des embarras de cette terrible diète que

j'ai sur les bras; mais je ne puis tenir à ce que vous me dites dans vos deux lettres du 14 et du 20 septembre, sur ma cousine la princesse maréchale. Son état de souffrance me pénètre le cœur, car je sais combien le sien est susceptible de douleur, et il est très-vrai que ce n'est pas sur la cause mais sur la mesure de l'affliction qu'on doit juger le malheur des gens. Ma chère maman, non-seulement j'approuve ce que vous avez fait et me mandez vouloir faire pour cette affligée, mais je vous prie, et le plus instamment du monde : soignez, choyez-la de votre mieux, tâchez de répandre quelque consolation dans son âme; enfin, faites tout ce que la bonté de votre cœur et la sagesse de votre esprit pourront vous suggérer. Tout ce que vous ferez pour son soulagement sera fait comme pour moi-même.

Adieu, adieu, on m'interrompt. Oh! c'est une terrible diète¹!

¹ La diète s'était ouverte le 5 octobre, et, dès le début, il fut aisé d'en prévoir les redoutables conséquences. D'une part, les troupes russes étaient entrées de toutes parts en Pologne; de l'autre, les deux confédérations réunies sous le titre de confédération générale, la confédération des États ou des mécontents et celle des dissidents, apportaient dans la discussion des tendances tout à fait opposées et qui devaient amener les plus graves conflits. Leur union momentanée reposait sur une équivoque, et il était incompréhensible que des hommes aussi ardemment catholiques, aussi intolérants même que l'évêque de Cracovie, par exemple, le célèbre Gaëtan Soltyk, pussent s'être confédérés avec les protestants et grecs non unis auxquels s'intéressaient si vivement les puissances hérétiques ou schismatiques, et que l'impératrice de Russie, en particulier, était si décidée à défendre. Le prince Charles Radziwill, nommé maréchal général de ces confédérations réunies, était, avant tout, un « mécontent », et il avait bien des raisons de l'être. Nous avons vu précédemment qu'il avait été persécuté, à la suite de son opposition aux actes de la diète de convocation, privé de ses biens, chassé de Pologne, déclaré ennemi de la patrie; il cherchait uniquement à se venger du Roi, et s'embarassait peu, au fond, des principes plus ou moins dissonants des confédérés. Il s'imaginait pouvoir les mettre d'accord, uniquement dans une pensée d'opposition, sans comprendre que les sentiments d'une haine commune, suffisants pour renverser, ne sont pas une force pour construire. Aussi crut-il, dans son premier discours, tout concilier en proposant la nomination d'une

LXXIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réponse à divers articles d'une lettre précédente du Roi. — Les princesses Lubomirska et Poniatowska. — Le bailli de Fleury. — Réflexions philosophiques. — La comtesse d'Egmont.

A Paris, ce 6 décembre 1767.

Quand je dirai à Votre Majesté que c'est faute de temps que je n'ai pas encore répondu à la lettre dont Votre Ma-

commission, qui s'entendrait avec le prince Repnin pour sauvegarder les intérêts des dissidents. Il s'imaginait ainsi satisfaire d'un côté les mécontents, dont la Russie avait appuyé les demandes, et, de l'autre, les dissidents qui devaient avoir la plus grande confiance dans les sentiments de l'ambassadeur de la Czarine. Il avait compté sans les passions religieuses du parti catholique, qui s'était confédéré dans un but absolument contraire à celui des dissidents, et dont la sincérité, la foi et les colères, surexcitées d'ailleurs par le nonce du Saint-Père, trouvèrent dans l'évêque de Cracovie, un éloquent interprète. Ce dernier prononça, en réponse, un discours violent où, sans repousser l'idée d'une commission, il déclara que la diète devait décider, en dernier ressort, et à l'unanimité des suffrages, dans toute question religieuse. C'était ajourner indéfiniment une solution; l'orateur, se laissant emporter par son zèle, ne craignit pas de mettre en avant la personne du Roi, et adjura Stanislas-Auguste de « donner des preuves non verbales, mais réelles, qu'il était un monarque catholique ». En même temps, il fut donné lecture à la diète d'un bref du pape, absolument contraire aux dissidents, et l'émotion fut si vive que le Roi dut suspendre la délibération. Il ne parvint pas, toutefois, à calmer les esprits : les séances devinrent de plus en plus orageuses, et le cabinet de Saint-Petersbourg crut devoir intervenir par un coup d'État. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, les évêques de Cracovie et de Kiovie, le comte Rzewuski et quelques autres nonces furent enlevés par ordre du prince Repnin, et emmenés prisonniers en Russie. L'indignation de la diète fut grande en apprenant un acte qui attestait d'une façon éclatante la servitude réelle que dissimulaient les apparences d'un gouvernement libre, et la situation déplorable où l'anarchie avait réduit la Pologne. Nous n'insisterons pas sur les tumultueuses discussions qui suivirent, non plus que sur les déclarations explicatives présentées par le prince Repnin. Qu'il nous suffise de rappeler que le Roi, les maréchaux et la majorité de la diète durent en passer par les volontés de la Russie, et nommer des commissions chargées de s'entendre avec l'ambassadeur russe et les ministres des puissances protes-

jesté m'a honorée le 11 novembre¹, elle se moquera de mes occupations. Elles ne peuvent pas, sans doute, se comparer à celles de Votre Majesté ; vous avez celles d'un Roi bien agité, bien tourmenté qui voudrait le bien et que l'on contredit ; et moi, j'ai celles d'une très-petite particulière qui a celles de tous ses amis. Les heures différemment employées passent également.

Je voulais causer à mon aise avec mon Roi, et répondre aux questions qu'il daigne me faire avec la franchise de mon caractère et la confiance que méritent les bontés dont il m'honore. Je vais commencer par répondre aux articles de la lettre du 11 novembre, de Votre Majesté, qui ne me sont pas personnels.

La princesse, votre belle-sœur, est partie. Elle a très-bien réussi ici : elle a été trouvée très-aimable, ainsi que la comtesse, sa sœur.

La princesse, votre cousine, se porte beaucoup mieux, et sa tête est très-bien remise depuis que les princes, père et mari, lui ont mandé qu'elle pouvait rester à Paris cet hiver. Et les hivers sont fort longs à Paris.

J'avais déjà dit, au bailli de Fleury², à peu près ce que Votre Majesté me charge de lui dire, mais il me dit à cela

tantes ou schismatiques, sur la question des dissidents, aussi bien que sur les autres difficultés politiques. La diète s'ajourna pendant ces conférences, d'où sortirent enfin, après divers incidents, interruptions et reprises des délibérations, une série d'articles admettant les dissidents à tous les honneurs, charges, dignités et prérogatives des catholiques, leur accordant une juridiction particulière, la restitution de tous les biens confisqués sur eux, affirmant de nouveau le *liberum veto* et les privilèges des villes, et attribuant la possession exclusive des charges de la couronne à la noblesse. Ces articles durent être portés à la diète, qui se réunit de nouveau au commencement de 1768. Nous verrons plus loin l'issue de ces graves événements.

¹ Lettre égarée.

² Le bailli ou plutôt le commandeur de Fleury (Jean-André-Hercule de Rosset de Ceilhes), né le 26 août 1726, chevalier de Malte, le 16 septembre 1731, enseigne de vaisseau en 1741, capitaine dans le régiment de Royal-Pologne, le 22 août 1743, colonel d'infanterie en 1744, prit une

que l'Ordre modérait ses prétentions et se prêterait à tous les arrangements que l'on proposerait. C'est une affaire de discussion politique; si l'Impératrice dit : Non, tout sera dit. Les demandeurs sont toujours moins intéressants que les défenseurs.

Je suis fort impatiente que Votre Majesté ait reçu ses voitures, et je serais bien flattée si la galerie du Luxembourg lui fait un petit plaisir¹. M. Soufflot, architecte de Sainte-Geneviève², m'en a promis un plan que j'enverrai avec les mannequins mâles et femelles.

Les cataractes et les aqueducs seront bien reçus par Votre Majesté³. Je partagerai de tout mon cœur sa satisfaction. Si Votre Majesté en fait arriver de petits conduits jusqu'à Paris, cela rafraîchira bien des pauvres ouvriers qui languissent.

Me voici à ce qui me regarde, et dont Votre Majesté veut bien s'occuper. Je commence par lui dire qu'elle ne pourra jamais me faire de questions à quoi je ne veuille pas répondre. Mon cœur sera toujours ouvert à Votre Majesté toutes les fois qu'elle fera *toc toc* à la porte. J'ai fait, à l'âge de vingt ans, des plans pour les différents âges de ma vie. Je les ai suivis, et je m'en suis bien trouvée. Il n'y a eu que le voyage de Pologne qui a fait dans ma vie un incident extraordinaire, parce que je ne pouvais pas prévoir ce que mon extrême amitié pour Votre Majesté, et

part considérable à la guerre de sept ans, fut créé maréchal de camp en 1761. Il était commandeur de l'ordre de Malte, et devint lieutenant général en 1780.

¹ Madame Geoffrin avait envoyé au Roi la série des gravures de l'histoire de Henri IV, d'après les tableaux de Rubens. Cette précieuse collection, dessinée par Nattier et publiée en 1710 à Paris, est gravée par Ede- linck, Audran, Loir, Picard et Duchange.

² Soufflot (Jacques-Germain), né en 1714, mort en 1781 : il avait commencé la construction de Sainte-Geneviève en 1757.

³ Allusion à des paiements que le Roi allait recevoir. Madame Geoffrin en profite pour demander quelques sommes pour les ouvriers et les artistes employés par Stanislas-Auguste à Paris.

les circonstances exigeraient de mon sentiment. J'ai fait ce voyage dans le commencement de ma vieillesse, je n'aurais pas pu le faire dans ma jeunesse, ni même sur la fin de ma jeunesse, il aurait eu l'air indécent ou au moins romanesque. Il a très-bien réussi pour moi. J'ai vu mon Roi, j'ai vu ses entours, enfin j'ai bien vu ce que j'ai vu, et je suis contente d'avoir eu le courage d'avoir entrepris ce voyage, et le bonheur de l'avoir fait sans aucun accident. En arrivant chez moi j'ai repris mon genre de vie, et ce genre de vie me conduira jusqu'à soixante-dix ans, qui seront accomplis dans deux ans. Pour lors, je commencerai à rompre tous les attachements de mon cœur, et puis, je le fermerai hermétiquement, de façon qu'il n'y puisse plus rien entrer. Je veux que ma mort physique soit aussi douce qu'il soit possible, et pour cela, il ne faut point avoir de déchirures à faire, et je n'en peux jamais avoir que par mon cœur. Ma petite philosophie m'a fait donner à toutes les choses agréables qui m'entourent leur juste valeur, je les quitterai, comme dit La Fontaine :

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie, ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte, et qu'on fit son paquet.

Et encore le même La Fontaine qui dit :

Que la mort, pour le sage, est la fin d'un beau jour.

J'assure Votre Majesté que je vois l'époque de ma mort morale très-gaiement. J'ai l'esprit comme je l'avais à Varsovie quand mon Roi était de bonne humeur et que je n'étais occupée que du plaisir de lui plaire. Je suis si gaie qu'un troupeau de jeunes dames de vingt ans viennent me voir quand elles veulent se divertir. Je les fais pâmer de rire. Madame d'Egmont est à leur tête¹. Elles me deman-

¹ Sophie-Jeanne, fille du maréchal duc de Richelieu et d'Élisabeth.

dent souvent des petits soupers. Je les gronde sur l'usage qu'elles font de leur jeunesse, et je les prêche pour se procurer une vieillesse saine et gaie, telle qu'est la mienne; car je me porte parfaitement bien; mais je sens le besoin d'un calme que je ne peux me procurer qu'en fermant mon cœur. Je compte faire encore, avant ma petite mort, un voyage en Angleterre le printemps prochain; j'y ai des personnes que j'aime tendrement et dont je suis bien aimée¹. J'irai leur dire le dernier adieu.

Voilà la réponse à la bonté que mon Roi avait de vouloir connaître l'état de mon âme. Mais les bontés et l'amitié dont mon Roi m'a honorée sont tellement gravées dans mon cœur que le souvenir m'en sera précieux jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Je baise les belles mains de Votre Majesté. Je suis encore bien sensible à ce plaisir.

LXXIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Compliments de bonne année. — Le prince de Courlande. — Tableau de Boucher.

A Paris, ce 27 décembre 1767.

Tous les vœux que j'ai faits pour Votre Majesté depuis qu'elle est montée sur le trône, ont été si impuissants que

Sophie de Lorraine-Guise, née le 1^{er} mars 1740. Elle avait épousé, le 10 février 1756, Casimir Pignatelli, marquis de Renty, duc de Bisaccia, marquis de Pignatelli et comte d'Egmont, né le 6 novembre 1727, mestre de camp de cavalerie en 1744, lieutenant général en 1762, grand d'Espagne. Il descendait, par sa grand'mère, Marie d'Egmont, de l'illustre maison des comtes d'Egmont de Hollande, au nom et aux armes de laquelle son père avait été substitué. La comtesse d'Egmont mourut jeune et sans enfants.

¹ Hume, Gibbon, lord Shelburne, lord Derby, Horace Walpole, etc.

je crains bien que ceux que je fais pour la nouvelle année ne le soient aussi. Il n'y a que le respect qui me fasse remplir ce devoir que mon cœur trouve bien inutile. Ce 7 du mois, qui m'avait d'abord paru si heureux ¹, me paraît à présent le jour de tous les jours le plus malencontreux, aussi je ne le célèbre plus. Votre courage, vos vertus et vos qualités vous feront peut-être un jour vaincre tout ce qui s'oppose à la grandeur de votre royaume, au bonheur de vos peuples et à votre gloire ; mais je ne le verrai pas, je n'y serai plus ! Pendant ce qui me reste de vie, je ne vous verrai que tourmenté : cela me dégoûte, mon Roi, des vœux et des prières. J'ai pourtant eu un petit plaisir il y a quelques jours, et je les saisis très-avidement quand ils se présentent, c'est le prince de Courlande ² qui m'a fait l'honneur de me venir voir. Votre Majesté ne peut pas imaginer le sentiment que j'éprouve quand je revois quelqu'un que j'ai vu à Varsovie ! C'est un très-bon homme. Au lieu de s'apercevoir de ce qui lui manque d'usage du monde, il lui faut savoir grand gré de ce qu'il en a. Élevé dans le fond de la Sibérie, je ne peux pas comprendre comment il est aussi bien qu'il est. Il aime Votre Majesté tendrement ; il ne m'en a parlé que les larmes aux yeux. Vous croyez bien, mon Roi, que les miens ne sont pas restés secs.

Je baise les belles mains de Votre Majesté avec toute la tendresse de mon cœur, et je lui renouvelle les assurances

¹ Le 7 septembre 1764, jour de l'élection du Roi.

² Le prince de Courlande, second fils du fameux Biren, duc de Courlande, favori de l'impératrice Anne Ivanowna. Biren, né en 1687, mort en 1772 avait gouverné la Russie comme régent à la mort de l'impératrice Anne : renversé du pouvoir l'année suivante, il fut envoyé en Sibérie d'où il revint peu de temps après. Rétabli par Catherine II dans le duché de Courlande, il remit le pouvoir, en 1766, à son fils Pierre. Ce dernier fut dépossédé, quatre ans après, par Catherine II, qui réunit le duché de Courlande à la Russie. On verra plus loin que le prince Pierre de Courlande était un assez triste personnage.

d'un attachement qui durera jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Je ne me souviens pas si j'ai mandé à M. Schmidt que Voltaire ait reçu la lettre de Votre Majesté. En tous cas, si je l'ai dit, je le répète.

Il y a trois tableaux de Votre Majesté de faits ; ils ne pourront partir qu'au printemps. Celui de Boucher n'est qu'ébauché. Boucher est vieux et infirme¹ ; il va doucement, mais il va encore bien.

LXXV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Réponse aux réflexions philosophiques de madame Geoffrin. — Lord Stanley. — La comtesse d'Egmont.

Le 1^{er} de janvier 1768.

Bonjour et bon an, ma chère maman ; puissiez-vous faire longtemps encore le charme de votre société et la gloire de vos amis ! Plus ma position rend le premier de ces souhaits malheureusement désintéressé, moins je quitterai ma part du second, et, certainement, je ne négligerai jamais la permission que vous m'accordez de faire *toc toc* à la porte de votre cœur, quand je voudrai. Cet endroit de votre lettre m'a beaucoup attendri. Le reste m'a donné ce recueillement respectueux qu'inspire la peinture d'une résolution forte exécutée avec calme. Vous parlez du même ton de votre voyage d'Angleterre, et de cet autre, auquel vos amis ne sauraient penser aussi tranquillement que vous. Si je me laissais aller, ma lettre deviendrait autre chose, mais ce n'est ni des éloges, ni des élégies que

¹ Boucher mourut peu après, en 1770.

vous cherchez. Vous dites vos volontés à vos amis, à vos enfants, c'est à nous à soumettre jusqu'à notre affliction à votre courage. Permettez que je vous demande qui sont ceux que vous allez voir en Angleterre. Si ce sont des gens que je connais, que j'aime, il me paraît que je les en aimerai davantage. Comme apparemment M. Stanley sera du nombre, je vous prie de lui dire que je n'oublierai jamais l'accueil si prévenant que j'ai reçu de lui, sans même lui avoir été adressé. Mais il avait su comment vous m'aviez traité à Paris, et cela a fait mieux qu'une lettre pour moi¹.

Cette madame d'Egmont, dont j'ai tant ouï parler, qui va souper chez vous, que vous préchez si gaiement, eh bien, c'est un regret de plus! C'est encore une de ces choses qui devaient exister de mon temps et que je ne devais pas voir. Vous trouverez mon envie singulière, mais je ne puis m'empêcher de vous demander son portrait, ou peint, ou sculpté, cela m'est égal, pourvu qu'il ressemble, quoique, telle que je me la figure, elle doit être en tous sens difficile à saisir. Vous savez combien j'aime les arts; mais de combien²

¹ Le Roi avait fait un voyage en Angleterre, dans sa jeunesse, quelque temps après son séjour à Paris.

² La seconde feuille de cette lettre est perdue.

LXXVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Paroles d'amitié. — Le buste de la comtesse d'Egmont, par Lemoine. —
Nouvelles de la princesse Lubomirska.

A Paris, ce 8 février 1768.

Votre Majesté m'a honorée d'une lettre datée du 1^{er} janvier, délicieuse ! Non-seulement mon roi m'y donne de nouvelles assurances de la continuation de ses bontés et de son amitié ; mais il veut bien approuver mes arrangements de vieillesse, et son approbation est dictée avec une élégance et une grâce inexprimables.

Non, personne n'écrit comme Votre Majesté, et personne ne peut mieux le sentir que moi. Puisque mon *toc toc* a touché le cœur de mon Roi, il doit être sûr de l'effet qu'il fera toujours sur le mien. Mon cœur ne mourra que le dernier chez moi, il n'a encore que vingt ans, et ce n'est qu'à force de raison, de sagesse et de réflexion que je me persuade que je suis plus vieille que lui, et qu'il ne faut pas me laisser conduire par lui ; il me ferait peut-être encore retourner en Pologne.

J'ai été bien touchée de la mort du pauvre Riancourt ; c'est une grande perte pour le cher Schmidt. Connaissant les sentiments de Votre Majesté pour cet honnête homme, je ne dis point : *Que va-t-il devenir ?*

Quand je serai prête à partir pour l'Angleterre, je demanderai à Votre Majesté ses ordres.

La figure de madame d'Egmont est charmante, mais son grand charme est quand elle parle, ce qu'elle fait avec une grâce qu'on ne peut rendre ni en peinture, ni

en sculpture. Elle a été peinte plusieurs fois, mais aucun portrait ne la rend bien. Lemoine¹, fameux sculpteur, a commencé son buste; s'il réussit, je pourrai vous en envoyer un plâtre, et je dirai à madame d'Egmont le désir de Votre Majesté qui, sûrement, la flattera. Le goût que Votre Majesté a pour les arts lui sera toujours une grande ressource pour le consoler de l'ennui du trône.

Les mannequins que Votre Majesté m'a demandés il y a plusieurs mois sont enfin finis. Je les ai fait examiner par un peintre, qui les a trouvés très-bien faits. J'ai mandé à Votre Majesté qu'ils étaient de 1,000 francs pièce, ce qui fait 2,000 francs, sans compter l'emballage et les droits. Quand Votre Majesté pourra faire couler quelques ruisseaux pour arroser les artistes que Louis a employés, cela leur fera du bien; ils sont bien altérés.

Si j'osais, je supplierais Votre Majesté de me renouveler quelquefois dans le souvenir de la princesse, sa belle-sœur. Elle est très-aimable; elle a laissé ici des impressions très-favorables².

Il y a si longtemps que l'on parle de toutes les dames polonaises qui doivent venir à Paris, et qui n'arrivent point, que l'on commence à croire qu'elles ne viendront pas.

Madame votre cousine va mieux, sans être absolument guérie. Elle se baigne, se rafraîchit et s'amuse. Voilà les seuls remèdes qu'il lui faut. J'ai l'honneur de la voir très-souvent; elle loge dans mon quartier.

Je baise tendrement les mains de Votre Majesté.

Je ne peux pas m'empêcher de marquer mon étonne-

¹ Il y eut, au dix-huitième siècle, deux sculpteurs célèbres de ce nom, le père et le fils; c'est du fils qu'il est ici question. Né en 1704, Jean-Baptiste Lemoine eut une carrière fort brillante et une réputation très-supérieure à son mérite. Louis XV, dont il fit la statue, le combla de bienfaits. Lemoine mourut en 1778. Ses principaux ouvrages sont le tombeau de Mignard et le mausolée du cardinal Fleury.

² La princesse André Poniatowska avait passé l'année précédente, comme on l'a vu, quelques semaines à Paris.

ment sur ce que personne ne me parle de l'arrivée des carrosses, des glaces, du buste de Henri IV, de celui de Voltaire, en ivoire, et de plusieurs autres choses.

LXXVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Le prince de Courlande à la Bastille. — Remise d'une lettre du Roi par un jeune Anglais. — Éloge du style du Roi. — Prochain voyage de Schmidt à Paris. — Madame de Choiseul. — Conseils d'économie. — Le prince François Sulkowski.

A Paris, ce 10 mars 1768.

Je supplie Votre Majesté de me permettre de commencer ma lettre par lui parler du prince de Courlande¹. Il m'a envoyé un homme à lui pour me prier d'implorer l'humanité de Votre Majesté pour qu'elle veuille bien s'intéresser pour lui près de sa famille, pour qu'on le tire de la Bastille, dont il ne peut sortir qu'il n'ait payé ses dettes. Ses parents auront l'âme aussi basse que l'est la sienne, s'ils le laissent périr en prison. Il serait de la bonté et de grandeur de l'Impératrice de venir à son secours, si ses parents l'abandonnent. Il aurait fallu que son père le fit enfermer chez lui, connaissant sa bêtise et ses mauvaises qualités, mais il ne faut pas pour la dignité du prince le laisser vivre déshonoré dans un pays étranger. Il m'a dit que son frère aîné n'avait point d'enfants, il est donc présomptif héritier du duché de Courlande. *Je le redis encore* : ses parents seraient aussi méprisables que lui, s'ils ne le tirent pas d'ici.

Il y avait déjà quelque temps qu'un jeune Anglais s'annonça chez moi, de la part de Votre Majesté ; elle doit

¹ V. la note de la lettre du 27 décembre 1767.

imaginer comme je le reçus ! Mais ne me souvenant point que Votre Majesté m'en eût parlé ni écrit, j'ai fait des informations, elles ont été à son avantage ; on m'en a dit beaucoup de bien. Il m'a enfin remis la lettre de Votre Majesté du 17 février ¹, j'augmenterai d'égards pour lui.

Mais il faut que Votre Majesté me permette de lui répéter ce que j'ai eu l'honneur de lui dire tant de fois : que personne au monde n'a écrit ni ne peut écrire mieux qu'elle. La fin de cette lettre de recommandation est charmante ; c'est bien à moi de dire : *Heureux celui qui vous voit, c'est ce que dira toujours celle qui vous a vu.* Non, personne n'a, comme Votre Majesté, cette galanterie et cette tournure fine de la langue française ; Voltaire n'aurait pas dit cela, car ce n'est pas son sublime que le style épistolaire ².

Le pauvre Schmidt vient de m'écrire que Votre Majesté lui avait permis d'aller aux eaux et de commencer par Paris. Il est pénétré de reconnaissance. Je reconnais en tout la bonté et l'humanité de Votre Majesté. C'est un de vos plus fidèles sujets.

Je n'ai point encore de nouvelles du paquet que j'ai envoyé à M. de Choiseul. J'y ai joint la feuille détachée de la main de Votre Majesté. Je me suis acquittée de la commission de Votre Majesté pour madame la duchesse de La Vallière. Il est vrai que madame de Choiseul ³ a été étonnée de n'avoir pas vu la princesse Poniatowska.

J'aime l'usage fréquent que Votre Majesté fait de l'eau du fleuve Léthé ; moi, qui bois beaucoup d'eau, je bois

¹ Cette lettre est égarée.

² Madame Geoffrin, malgré les compliments qu'elle adressait à Voltaire, ne l'aimait pas au fond ; à plusieurs reprises, elle parle de lui sur un ton assez aigre, et le juge, comme ici, tout à fait à faux.

³ Voyez, sur madame de Choiseul, l'excellente étude intitulée : *la Duchesse de Choiseul et son temps*, par M. J. Grasset, président de la cour d'appel de Montpellier. Paris, Didier, 1874.

aussi quelquefois de celle-là. Je suis bien flattée, et encore plus touchée, que Votre Majesté se ressouvienne de ma maxime sur l'économie. Quand Votre Majesté l'aura mise en pratique, elle verra de quelle douceur elle est pour l'âme, le cœur, et même pour le corps. Quand on a l'esprit tranquille, on s'en porte mieux.

Les deux princesses polonaises sont fort honnêtement ensemble ; je les vois l'une et l'autre avec les préférences que madame votre cousine mérite à bien des titres. Le prince François Sulkowski¹ est aussi ici ; il m'a paru avoir les gestes un peu moins d'un petit-maitre qu'il ne les avait à son dernier voyage.

J'adresserai dorénavant mes lettres à M. Kavas. Je commence par celle-ci.

Je baise bien tendrement les belles mains de Votre Majesté. *Heureux qui les baise, c'est ce que dira toujours celle qui les a tant baisées.*

LXXVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Prochain paiement des dettes du Roi en France. — Formation de la confédération de Bar. — Appréciation du Roi sur l'origine du mouvement. — Mission du comte Mokranowski.

Ce 9 avril 1768^a.

MA CHÈRE, MA BONNE MAMAN,

Il y a un siècle que je ne vous ai écrit, car, de moi à vous, six semaines font un siècle. Mais j'ai voulu attendre

¹ Voyez, sur le prince Sulkowski, les lettres du 7 août et du 24 décembre 1765.

² Nous avons indiqué, dans la note de la lettre du 7 octobre précédent, que la diète avait dû se réunir pour examiner les termes de la convention

à pouvoir vous dire avec certitude que Schmidt va porter à Paris tout ce qu'il faut pour satisfaire les ouvriers dont la longue attente m'a fait, je vous assure, pour le moins autant souffrir qu'eux. Il est certain que tout le remue-ménage qui se fait ici depuis un an m'a mis, à tous égards, dans de cruels embarras. Ma monnaie, si excellemment bonne, décréditée pendant toutel'année passée, une partie de mes domaines saisis, le reste de mon revenu faisant face à des incidents tous les jours nouveaux, voilà amplement de quoi s'arriérer. Malgré tout cela, je fais un effort, et Schmidt payera ou assurera tout ce que j' dois à Paris. Il part dans dix jours, et il sera à Paris à la mi-mai au plus tard pour y rester un mois.

J'ai agi pour le Biren de la Bastille auprès de ceux de Courlande¹. Le frère² promet déjà que les dettes du prisonnier seront payées. Vous avez sans doute qu'avec la diète tout le grabuge était fini en Pologne le 5 de mars. Point du tout; voilà une nouvelle confédération qui commence en Podolie³, dans le voisinage des Turcs et

conclue entre sa commission et les représentants des puissances non orthodoxes sur les affaires des dissidents, et sur diverses questions de politique intérieure. Ces arrangements rencontrèrent la plus vive opposition de la part du parti catholique, soutenu par le nonce du pape; mais le gouvernement russe réussit à dominer l'opinion contraire par la nouvelle arrestation de plusieurs évêques et nonces. Les débats, extrêmement violents, qui suivirent, n'amènèrent d'autre résultat qu'un certain nombre de protestations; des troupes russes, de plus en plus nombreuses, occupèrent la Pologne et notamment la capitale, et la diète se trouva contrainte de ratifier le traité signé par sa commission. Elle se sépara le 5 mars, et l'on crut un instant que l'irritation des esprits allait se calmer. Mais déjà, au moment où Stanislas-Auguste écrivait, une nouvelle confédération, célèbre dans l'histoire sous le nom de confédération de Bar, commençait à se former. Nous en avons indiqué les caractères dans l'introduction.

¹ Voyez, sur le prince de Courlande, les notes de lettres précédentes.

² Pierre, duc de Courlande, fils aîné de Biren, avait succédé à son père. Il fut dépossédé par la Russie en 1770.

³ La confédération de Bar, ainsi nommée de la ville où se trouvait son quartier général, avait désigné le staroste Krasinski, frère de l'évêque de Kaminiéc, pour son maréchal. Son premier acte fut la prise du château de Bar : elle attaqua ensuite les troupes de la couronne, en Podolie. Le résultat

des Tartares, qu'elle prétend armer pour la religion catholique, contre ce qui vient d'être stipulé à la diète en faveur des dissidents. Mais le sang musulman refuse de couler pour la croix, et les princes chrétiens ne veulent pas non plus quereller la Russie pour cette confédération¹ à laquelle j'ai envoyé votre ami, Mokranowski², pour faire sentir aux chefs qu'ils feront certainement leur propre malheur, s'ils s'obstinent, et, peut-être, celui de tout le pays, s'ils réussissent à y mettre en action l'inquiétude des mécontents, parmi lesquels, pour la plupart, les petits le sont pour cause de religion, et les grands, par l'espérance de pêcher encore en eau trouble. A vue de pays, cette étincelle ne produira pas d'incendie³. Il est cependant très-fâcheux de vivre toujours la pompe à la

de ces événements fut d'empêcher le départ des forces russes qui se préparaient à évacuer au moins une partie du territoire polonais. Plusieurs confédérations alliées à celle de Bar, et qui se fondirent bientôt avec elle, se formèrent immédiatement sur plusieurs points du royaume, notamment à Kalisz et à Lublin. Les troupes royales envoyées contre elles passèrent presque toutes de leur côté, de sorte que l'armée russe dut se charger seule de les réduire. La lutte se généralisa bientôt : elle devait durer cinq années.

¹ Allusion aux démarches de l'évêque de Kaminiéc, Adam Krasinski, qui, sous un déguisement, avait échappé à l'armée russe, s'était rendu successivement en Turquie, puis à Dresde, à Vienne, à Versailles pour y solliciter le concours des puissances.

² La famille Mokranowski était à la tête du parti français. C'était André Mokranowski qui avait proposé la couronne de Pologne, en 1745, au prince de Conti. Il est souvent question, dans la correspondance secrète de Louis XV, de ses démarches à Versailles et des projets qu'il présentait à M. de Choiseul pour la défense de la Pologne. C'est pourquoi le Roi le désigne à madame Geoffrin sous le nom de « votre ami ». Il est douteux, d'ailleurs, que ce personnage, qui avait été très-opposé, lors de la diète de convocation de 1764, à l'élection de Stanislas-Auguste, et qui était un adversaire passionné de l'influence russe, ait compris cette mission dans le sens indiqué par le Roi. On voit même, dans la correspondance secrète de Louis XV, II, p. 464, que les démarches des confédérés de Bar étaient « secondées secrètement par le général Mokranowski. »

³ Ce jugement, qui paraît si singulier quand on songe à « l'incendie » qu'alluma au contraire la confédération de Bar, montre une fois de plus combien le Roi s'aveuglait, à cette époque, sur le caractère réel des affaires polonaises.

main et de marcher toujours sur de la cendre chaude. Mais il est vrai qu'on s'accoutume à tout et qu'avec de la *patience et du courage*, et un but fixe et honnête, à la fin on vient à bout de gens légers, imprudents et mauvais; et le cœur me dit qu'avant de mourir je verrai pourtant des jours tranquilles, et que je ferai du bien solide à mon pays, mais qui ne m'en tiendra grand compte que quand je n'y serai plus.

En attendant, comme il faut se soutenir le corps et l'âme, je fais flèche de tout bois pour me donner du contentement. J'en ai un très-grand (et qui serait tel pour moi dans les meilleurs temps), c'est de vous voir contente de moi. Aussi je vous remercie, maman, du meilleur de mon cœur pour vos deux dernières lettres : elles m'ont touché et flatté beaucoup, beaucoup.

LXXXIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN.

Inquiétudes croissantes. — Observations sur les confédérés. — Tristesse du Roi.

Ce 1^{er} mai 1768.

MA CHÈRE MAMAN,

Quoique rien ne soit débrouillé ici (au contraire, l'embarras devient tous les jours plus grand), je vous prie cependant de ne pas vous inquiéter trop sur mon compte. J'ai de la peine, mais je me soutiens. Ce qui est irréparable et ce qui me donne le plus de regret, c'est la perte de tant de braves gens, que quelques chefs hypocrites séduisent et ne savent pas mener, de sorte qu'ils deviennent les victimes de leur crédulité, tandis que réservés à de

meilleures occasions, ils pourraient faire la gloire et l'utilité de l'État qu'ils ne servent qu'à dévaster aujourd'hui. Oh! maman, c'est une difficile et triste commission que d'être roi de Pologne! Mais patience; le bon temps viendra. En attendant, je plâtre comme je puis¹. Le bon Schmidt doit être bien heureux à l'heure qu'il est, il est déjà entre vos mains².

Maman, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

LXXX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

M. Schmidt à Paris. — Arrivée à Dantzig des objets destinés au Roi. — La confédération et l'impératrice de Russie. — La princesse Sapieha.

A Paris, ce 2 mai 1768.

Votre Majesté doit imaginer le plaisir délicieux que je sentirai en voyant le bon Schmidt! Je m'entretiendrai de mon Roi avec un homme qui lui est tendrement attaché et qui connaît son âme et son cœur. Je saurai des nouvelles de votre santé; enfin je parlerai de Votre Majesté tant que je voudrai, je croirai être encore à Varsovie. Quand je l'ai quittée, je ne comptais pas revoir jamais M. Schmidt; non-seulement je le reverrai, mais je le reverrai chez moi.

¹ Il est regrettable que le Roi n'ait pas indiqué sur quoi se fondaient ses espérances. Il était alors impossible d'en conserver: la résistance et le système de « plâtrage » dont parle Stanislas-Auguste étaient également impuissants à sauver la Pologne. L'un était la convulsion, l'autre l'engourdissement: tous deux l'agonie.

² M. Schmidt, le secrétaire intime du Roi, était parti pour la France où il allait consulter les médecins pour sa santé. Il mourut peu après son retour en Pologne.

Je comprends bien que Votre Majesté a été bien dérangée dans ses finances¹, et je suis bien sûre que les gémissements de tous les ouvriers vous ont fait beaucoup de peine. J'ose dire à Votre Majesté qu'il ne faudrait pas qu'elle recommençât d'autres dépenses que toutes les anciennes ne soient payées. M. Schmidt arrangera tout cela.

Enfin l'emballeur qui emballe tous les effets de Votre Majesté, qui est un parfait honnête homme et très-entendu dans son métier, a reçu des nouvelles que le vaisseau qui était chargé des carrosses et autres effets pour Votre Majesté était arrivé en très-bon état à Dantzick, et j'espère que tout cela sera bientôt à Varsovie. J'ai bien de l'impatience de savoir si Votre Majesté sera contente.

Le courrier que le prince de Courlande avait envoyé à sa famille est de retour, mais il n'a point encore apporté ce qu'il faut pour délivrer le prisonnier.

La nouvelle confédération a fait un très-grand effet ici. Mokranowski y fera le bien qu'on y pourra faire; mais c'est à la Boussole² à frapper les grands coups. Je n'ai pas entendu parler d'elle depuis mon départ pour la Pologne. Elle s'est non-seulement plainte de ce que je n'avais pas été jusqu'en Russie, mais même de ce que je ne lui avais pas parlé de mon projet d'aller en Pologne. Je n'avais garde; car si je lui en eusse parlé, elle n'aurait pas pu, vu le ton d'amitié où nous étions ensemble, manquer de m'inviter vivement à aller la voir, quand même elle ne l'aurait pas véritablement désiré. Les choses se sont passées comme je le voulais, et je prends sa bouderie comme une chose obligeante. Quand Votre Majesté sera contente

¹ Allusion à la lettre du Roi en date du 9 avril 1768.

² L'impératrice de Russie. On voit par ce mot de madame Geoffrin que le gouvernement du Roi n'avait plus d'espoir que dans la Russie pour vaincre la confédération.

d'elle, je le serai beaucoup aussi. Elle ne peut me faire de peine et de plaisir que relativement à Votre Majesté. On dit que le prince et la princesse Adam¹ viennent ici, mais j'en doute.

J'ai appris que la comtesse Sapieha avait le titre de princesse. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien que mon compliment passe par vous. J'ai eu bien sujet de me louer de ses bontés pendant mon séjour à Varsovie ; le souvenir m'en est cher.

Je baise les belles mains de Votre Majesté avec toute la tendresse de mon cœur.

Quand je dis que j'ai appris le titre de princesse de la comtesse Sapieha, c'est que je ne l'ai su que dans la conversation, car je ne lis jamais les gazettes, et on m'a dit qu'il y avait longtemps que cela y était.

LXXXI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Nouvelles du Roi transmises par M. Schmidt. — Joie de madame Geoffrin en recevant le portrait du Roi. — Le prince de Courlande. — Recommandation pour un jeune médecin.

A Paris, ce 13 mai 1768.

La lettre du 26 avril², dont Votre Majesté m'a honorée m'annonçait l'arrivée de M. Schmidt si prochaine que j'ai voulu l'attendre pour répondre à Votre Majesté. Il est arrivé précisément le 11. Je l'ai trouvé en très-bonne santé, le mouvement du voyage lui a fait beaucoup de

¹ Adam Czartoryski.

² Lettre égarée.

bien. Votre Majesté imagine bien le plaisir que j'ai eu de le voir et de lui parler de vous. Il m'a assurée que vous vous portiez parfaitement bien ; l'état de votre santé a été ma première question, et ce qui me l'a confirmé c'est le beau portrait qu'il m'a donné de votre part. Il est charmant, et ne me laisse rien à y désirer ; moi qui connais les changements qu'une inquiétude, qu'une mauvaise nuit fait sur le visage de Votre Majesté, les jours qu'elle a donnés à son peintre, je suis sûre qu'elle avait l'âme tranquille et qu'elle avait bien digéré. Je ne crois pas qu'il soit possible de faire de vous un portrait plus ressemblant et plus beau. Marianne et Nanteuil en ont pleuré de joie. La mienne, Sire, et ma reconnaissance ne peuvent s'exprimer. C'est le plus beau présent que vous pouviez jamais me faire, qui me fût plus cher et plus agréable. Me voilà en votre présence pour le reste de ma vie !

Je n'ai pas encore pu faire des questions bien détaillées sur les choses les plus importantes, mais en gros, j'ai vu que la réunion¹ était impossible, et c'est un grand malheur pour Votre Majesté et pour eux. Dans les derniers jours de mon séjour à Varsovie, je vis avec douleur que le rapprochement des esprits et des cœurs était impossible et j'en prévis les tristes suites. Comme Votre Majesté a prévu toutes mes questions faites à M. Schmidt, Elle sait les réponses qu'il m'a faites, et Elle doit deviner ou plutôt être sûre des impressions douloureuses et tendres qu'elles m'ont faites. Enfin je vais avoir, du moins pendant quelque temps, la consolation de m'entretenir de Votre Majesté tous les jours avec intérêt, avec un homme qui a les mêmes sentiments que moi pour Votre Majesté.

Voilà un Mémoire ci-joint que le malheureux prince de Courlande vient de m'envoyer pour vous le faire parvenir.

¹ La réunion de la confédération au gouvernement.

Il est sûr que notre gouvernement se lasse de le garder à la Bastille, où il coûte par jour 3 louis, ce qui fait environ 7 ducats. On le remettra entre les mains de ses créanciers, qui le mettront dans les prisons ordinaires où il sera bien malheureux.

Je prends la liberté de joindre aussi ma recommandation à celle que M. Schmidt a déjà faite à Votre Majesté en faveur d'un petit médecin qui est parent et ami d'une madame Franck, de Strasbourg¹, dont j'ai reçu mille services en allant et en revenant de Pologne. Elle désire que ce jeune médecin soit en état de faire un mariage, à quoi elle prend un grand intérêt.

LXXXII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

La princesse Sapieha. — Départ du prince Adam Czartoryski. —
Les Russes et la confédération. — Les Potocki.

Ce 21 mai 1768.

MA CHÈRE MAMAN,

Je réponds sur-le-champ à votre lettre du 2 mai. J'envie bien sincèrement à Schmidt le plaisir qu'il a d'être avec vous, c'est-à-dire je voudrais qu'il l'eût et moi aussi, car je lui veux trop de bien pour m'en souhaiter à son détriment. Je suis sûr que tous les ouvriers qui ont travaillé pour moi aiment déjà beaucoup notre bon Schmidt. Quand il s'agit de faire plaisir aux gens, il faut l'employer, lui ; il aime ça mieux que si c'était pour lui-même.

¹ Femme du banquier de Strasbourg dont il a été question dans une lettre précédente. Elle recommandait au Roi le docteur Boeckler qui devait épouser sa fille. (Voyez lettre du 1^{er} juin suivant.)

Dans peu de jours. j'espère de recevoir ici les carrosses, et surtout le buste de Henri IV. Tout cela est déjà sur la Vistule. Le Henri IV sera placé vis-à-vis d'un Voltaire que j'ai de la main de Weltschaffer, mais sans préjudice de celui que vous m'envoyez¹. Plus je suis tracassé par les grandes affaires, et plus je sens le vrai besoin que j'ai de toutes ces choses-là pour me récréer et me soutenir l'esprit, d'autant plus qu'à mesure que j'approche des quarante ans, cela remplace petit à petit *les bons diables* et les *petites*, et leurs semblables, qui s'écartent toutes les unes après les autres. Le Sphinx² tient encore invinciblement; c'est un excellent ami, chaud, intelligent, actif, qui a été et qui sera utile en cent occasions à Télémaque³, et qui en est extrêmement estimé; mais il veut recevoir autant qu'il donne, et n'a pu se faire raison jusqu'ici malgré ce qu'il voit et s'entend dire clairement et positivement tous les jours depuis trois ans. Car enfin, on ne saurait donner ce que l'on n'a pas; et tromper est impossible en certaine matière, quand même on le voudrait pour obliger. Je dirai au Sphinx tout ce dont vous me chargez pour lui, et il le mérite; mais il ne saura pas tout ce que je vous dis d'ailleurs sur son sujet⁴.

Le prince Adam assure que dans quatre jours il ne sera plus à Varsovie. Quand il sera réellement parti, je vous le manderai, car il part [pour] longtemps.

¹ Le Roi paraît avoir changé d'avis plus tard au sujet de ce buste. L'auteur anglais du *Voyage au nord de l'Europe*, publié quelques années plus tard, indique les trois bustes d'Elisabeth, de Sobieski et de Catherine II, comme pendants de celui de Henri IV dans le palais de Stanislas-Auguste.

² La princesse Sapieha. (Voyez la lettre du 2 mai 1768.)

³ Le Roi.

⁴ Tout ce passage assez énigmatique semble indiquer d'abord que le Roi s'éloigne de plus en plus des désordres de la jeunesse, et laisse penser, d'autre part, qu'il ne peut répondre à la passion que la princesse Sapieha aurait pour lui.

J'ai eu des assurances répétées de la part du duc de Courlande lui-même qu'il a déjà envoyé à Paris ce qu'il faut pour payer les dettes de son fils et le tirer de prison.

Mokranowski a eu ordre de revenir, les confédérés ayant différé pendant plus d'un mois de l'admettre, dans l'espérance de devenir en attendant les maîtres, à l'aide des secours étrangers, dont ils se voient entièrement déshabillés aujourd'hui¹. Ils ont fait cependant des progrès assez marqués, une partie considérable des troupes de la République s'étant jointe à eux. Mais comme les chefs ne savent pas faire la guerre, le courage des petits, qu'ils ont excité par les noms de Religion et de Liberté, en fait autant de victimes perdues pour l'État. Les Russes les ont déjà battus trois fois depuis peu². Et dernièrement le poderany Potoki a pensé être pris³. C'est surtout depuis

¹ Le Roi fait allusion à la réponse des confédérés de Podolie au général Mokranowski. Il leur avait demandé un passe-port, et leur maréchal lui fit dire qu'il pouvait venir le prendre lui-même. Quant aux secours étrangers, la confédération ou plutôt les confédérations, — car il s'en formait de tous côtés dans le royaume, — ne pouvaient pas, il est vrai, y compter directement, mais en réalité la Turquie, tout en se défendant de soutenir les confédérés, leur devait prêter bientôt après l'aide la plus efficace par la déclaration de guerre qu'elle adressa à la Russie. On verra plus loin que la France, sans appuyer officiellement les confédérés, leur fit passer secrètement des troupes et des subsides. Il est vrai que la cour de Saxe, sollicitée par eux, leur opposa un refus qu'elle fit valoir avec soin à Saint-Pétersbourg et à Varsovie. (Voyez *Révolutions de Pologne*, II, p. 12.)

² Les confédérés, en effet, n'avaient pas été heureux dans les premiers engagements. Après avoir manqué l'enlèvement projeté du prince Repnin et du prince-primat, il s'étaient laissé surprendre à Radzomin par le général Solतिकoff, puis le colonel Weismann avait défait et poursuivi le comte Potocki jusqu'en Moldavie. Les confédérations se multipliaient malgré ces échecs, et peu de temps après tout le pays était en armes.

³ François Potocki, palatin de Kiiovie, l'un des chefs de la confédération de Bar. Il s'était réfugié à grand peine avec sa famille en Moldavie où les troupes russes l'avaient poursuivi. Cet incident donna lieu à une difficulté diplomatique entre la Turquie et le cabinet de Saint-Pétersbourg, et fut l'un des prétextes mis en avant par la Porte pour déclarer la guerre à Catherine II.

« La mère et les frères de ce Potocki qui est à Paris, et lui-même (j'entends celui qui passe pour sage), ont été bénéficiés beaucoup par moi, et même par mon frère aîné à ses propres dépens. Sa mère et ses frères

que des personnes de cette famille ont levé le masque que le nombre des confédérés a grossi, sans se souvenir que ces mêmes Potocki ont appelé les Russes, il y a un an, pour établir non-seulement les dissidents, mais encore la garantie russe contre la pluralité, lorsqu'ils ont espéré par là me renverser¹. Ils voudraient me punir aujourd'hui de ce qu'ils ont fait eux-mêmes l'année passée. Les Potocki, enragés de n'avoir pu se défaire de moi par les Russes, malgré ce qu'ils ont fait pour eux, ont cru que les Saxons (qui regrettent toujours cette couronne de Pologne), et l'Autriche et Berlin, et surtout les Turcs par différents motifs, se réuniraient en leur faveur contre la Russie. On dit que le résident de France, en Crimée, leur a donné des espérances de ce côté-là.

Tout mon soin actuel est de faire finir cette guerre civile le plus tôt et le plus *doucement* que possible, et pour que *doucement* devienne possible, il faut que j'y emploie directement quelques-uns de mes plus proches. Ah! maman, le triste rôle que le mien! N'importe, il faut le faire!

emploient argent et troupes actuellement dans cette confédération ». (Note du Roi en marge de l'autographe.)

¹ Cette accusation était pleinement justifiée, et nous avons vu que les dissidents avaient en effet ouvertement fait appel à l'intervention étrangère.

LXXXIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Etat de santé de M. Schmidt. — Le peintre Bacciarelli. — Les bustes de Henri IV et de Voltaire. — Maux de nerfs du Roi. — Départ du prince Adam Czartoryski.

Ce 1^{er} juin 1768.

MA CHÈRE MAMAN,

Je vous remercie avec tendresse de la joie que vous me témoignez dans votre lettre du 13, sur l'arrivée du bon Schmidt. Je sens tout ce qu'il y a pour moi là-dedans ; aussi Schmidt est-il chargé de vous embrasser tous les jours pour moi. Ne vous fiez pas, je vous prie, à l'air de santé qu'il vous a apporté ; il est comme ça souvent, la veille de quelque accès violent. Il faut absolument qu'il fasse des remèdes. M. Poissonnier¹ décidera s'il les fera à Paris ou à Spa. J'ai dit votre petit mot à madame Schmidt, qui en a été extrêmement flattée, et qui dit : que dès qu'elle ne gouverne pas son mari, il faut que ce soit vous, et que c'est ce qui la tranquillise.

Malgré ma scrupuleuse exactitude à ne montrer vos lettres à personne, comme vous l'avez souhaité, je n'ai pu me résoudre à priver Bacciarelli² de la consolation de lire

¹ Deux frères de ce nom avaient, au dix-huitième siècle, une grande réputation médicale. L'aîné, Pierre-Isaac, né en 1720, associé libre de l'Académie des sciences, premier médecin des armées, mort en 1798. Le second, dont il est vraisemblablement question ici, Poissonnier des Perrières, fut membre de la Société royale de médecine, et médecin consultant du Roi.

² C'était le peintre qui avait fait le portrait du Roi cité dans la lettre du 13 mai 1768. Bacciarelli était un des artistes les plus distingués de la Pologne : Stanislas-Auguste le protégeait particulièrement et lui fit exécuter, dans la salle de marbre du palais de Varsovie, les portraits de tous les rois de Pologne par ordre chronologique. (*Voyage au nord de l'Europe*, I, page 132.)

de ses yeux ce que vous m'écrivez sur le portrait que Schmidt vous a porté de ma part. Jamais encore je n'ai vu d'artiste plus comblé, plus extasié, plus confondu de joie, de reconnaissance, d'humilité; enfin il est tout hors de lui, la tête lui tourne pour vous. *Me voilà en votre présence pour le reste de ma vie.* Combien cela dit au peintre, et combien à l'original du portrait! Ma chère maman, vous avez réellement une tendresse pour moi qui vous fait parler et agir tout autrement que tout le monde. J'ai bien de la peine dans mon lot, mais aussi voilà des choses qui sont comme du baume pour mon cœur et pour mon esprit. Vous avez comme moi le goût des belles choses, et votre cœur l'emploie toujours d'une façon qui flatte si fort le mien! Quels présents vous m'avez faits! Il est enfin arrivé, ce beau Henri IV; j'en suis enchanté, à la vérité. Je le trouve plus beau, plus fini que je me l'imaginai, et vous savez combien j'imagine! Il semble qu'il va dire tout bonnement quelque belle et grande chose; oh! il est admirable! Et il est arrivé sans le moindre accident. J'ai des médailles de lui dont le profil est si exactement celui de ce buste que Bacciarelli et Le Brun¹ en ont été étonnés, et en face, un enfant qui aurait vu quelque portrait de lui le reconnaîtrait. L'ensemble de ce buste est imposant, et pourtant il y a un air de gaieté dans les traits quand on les examine. Il sera placé, vis-à-vis de son chantre Voltaire, dans mon cabinet. Je n'y changerai que le pied que je donnerai en marbre aussi, mais d'une couleur obscure, en gravant dessus en lettres dorées : Henri IV. C'est Le Brun qui fera ça. Je l'ai depuis huit jours; c'est un garçon fort sage, fort modeste, extrêmement appliqué, et qui, par les essais qu'il a déjà faits en terre, me promet beaucoup

¹ Sculpteur français recommandé au Roi par Pigalle. (Voyez la lettre du 3 août 1767.)

de satisfaction. Nommez-moi, je vous prie, celui qui a fait le buste de Henri IV.

J'en viens à présent au petit Voltaire qui est venu avec Henri IV. Figurez-vous combien je me suis amusé à le comparer au grand buste que j'en avais, et j'y ai trouvé, à mon grand contentement, dix ans de plus sur l'ivoire, mais absolument les mêmes traits, le même fond de physionomie, et cela prouve bien la ressemblance de tous deux. C'est un charmant petit bijou. La galerie du Luxembourg est venue tout à point pour relever encore le mérite du buste de Henri IV, puisqu'on en retrouve les traits dans toutes ces estampes qui sont de la plus belle épreuve, malgré la diversité des attitudes. Enfin, il n'y a qu'une reine ou vous qui fassiez des présents comme cela ; encore faudrait-il que ce fût une reine qui me connût et m'aimât beaucoup. Vous dites que j'avais l'âme tranquille et que j'avais bien digéré les jours que j'ai donnés à mon peintre. Premièrement, c'était pour vous ; ainsi je choisisais les meilleurs jours, et puis je vous dirai que plus mes affaires sont devenues épineuses depuis que vous m'avez quitté, et plus je me suis fait une étude de me durcir l'âme contre les événements. De plus, je donne un soin très-attentif à ma santé, parce qu'elle est délicate, et qu'au bout du compte, l'esprit ne peut rien quand le corps souffre trop, et cela est vrai, surtout avec ces maudits maux de nerfs, particulièrement quand ils portent à la tête. Et puis, ce qui m'a rongé toujours le plus, c'étaient les mauvais procédés des gens que j'aimais le plus. Enfin l'habitude de ce mal-là m'y rend moins sensible, et, pour le reste de mes embarras, comme mon cœur n'en est pas autant blessé, mon esprit les envisage comme la loi du sort, comme des leçons pour l'avenir, et j'y cherche toujours quelque débouché, et, parfois, j'en trouve. Mon but ne change jamais : c'est toujours le plus grand bien ou le moindre mal de

l'État; mais les moyens, et surtout les apparences varient infiniment. Je ne vous dis pas les nouvelles, car Schmidt vous les dira et vous les expliquera.

Adieu, maman; je vous embrasse mille fois.

Ci-joint réponse pour le prince de Courlande. Quand cette mauvaise année sera passée, je mettrai Boeckler¹ en état d'épouser mademoiselle Franck. Le prince Adam est enfin parti mercredi passé, avec sa femme, pour Spa et Paris. La belle veuve² l'a suivi avant-hier.

LXXXIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Le peintre Bacciarelli. — Le jeune sculpteur du buste de Henri IV. — Nouvelles de M. Schmidt. — Dispositions du Roi à l'engouement.

A Paris, ce 19 juin 1768.

(Réponse à la lettre de Votre Majesté du 1^{er} juin.)

Quand Votre Majesté pourra rendre quelqu'un d'heureux en lui montrant mes lettres, je trouverai que Votre Majesté fait très-bien de les communiquer. La description qu'elle a bien voulu me faire de la joie de Bacciarelli, en voyant de ses yeux les louanges que l'on a données, non-seulement à la ressemblance de Votre Majesté, mais encore au talent du peintre, m'a fait autant de plaisir qu'il en a senti.

¹ Le docteur Boeckler était vraisemblablement le fils de Jean-Philippe Boeckler, professeur de chimie et de botanique à Strasbourg. Mademoiselle Franck était la fille du banquier de cette ville dont il a été question plus haut. (Voyez la lettre du 13 mai précédent.)

² La princesse Lubomirska.

A la façon dont il a reçu l'approbation qu'il méritait, j'ai reconnu le maintien modeste et doux que je lui avais trouvé à Vienne, et la docilité et la politesse avec lesquelles il écouta mes sentiments sur un grand tableau qu'il faisait alors d'une partie de la famille impériale; la gêne qu'on lui avait imposée sur ce tableau augmentait le mérite qu'il avait eu dans l'exécution. Il était très-bien composé. Ce peintre a une couleur agréable. J'espère qu'il sera content des deux mannequins que je vous ai envoyés.

Je suis aussi contente des louanges que Votre Majesté donne au buste de Henri IV que Bacciarelli l'a été. Le nom de l'artiste n'augmenterait rien au contentement de Votre Majesté; c'est un jeune homme que je fais travailler sous mes yeux: si M. Le Brun, à qui je fais mille compliments sur le bonheur qu'il a d'être sous les yeux de Votre Majesté, si, dis-je, il avait jamais besoin d'un garçon d'atelier, je lui enverrais ce jeune homme; je suis aussi persuadée qu'il serait aussi content de son caractère que de son talent. Je pourrais, si je voulais lui montrer la lettre de Votre Majesté, le faire mourir de joie ou le rendre fou, mais je m'en garderai bien. Je me contenterai de lui dire que Votre Majesté a été contente de son ouvrage, et pas un mot de plus. Je connais le régime dont il faut nourrir les têtes des jeunes gens; il faut les encourager et non pas les gâter. Enfin, mon petit sculpteur sera au service de M. Le Brun, si jamais il en a besoin.

La santé du bon Schmidt est réellement très-bonne, il a le meilleur visage du monde. Il observe exactement le régime qui lui est imposé par M. Poissonnier: il ne boit ni vin ni café; il prend des bouillons et une tisane. Il a fait une consultation; on regarde comme inutile le voyage des eaux; tant mieux, je jouirai plus longtemps de lui, c'est-à-dire de Votre Majesté; car, en vérité, en le voyant tous

les jours dans ma chambre, je crois être à Varsovie; et, en regardant votre portrait, je crois vous voir entrer dans ce cabinet. Je suis bien enchantée de la bonne santé de Votre Majesté, et de l'attention qu'elle a à la conserver. *Patience et courage*, il me paraît que Votre Majesté pratique exactement cette maxime. Alternativement on voit dans les gazettes les dissidents et les Russes battus; mes vœux sont pour les succès de ces derniers.

Votre Majesté a fait bien des ingrats; cela est presque inévitable quand on a beaucoup de bienfaits à sa disposition, et que l'on n'est pas à portée de connaître les personnes à qui on les donne; et que de plus, on est un peu sujet à *l'engouement*. Ce mot m'est échappé, je me prosterne aux pieds de Votre Majesté. Je n'ose pas, après avoir laissé échapper ce mot, demander à baiser la main de Votre Majesté.

Je supplie Votre Majesté de me permettre de mettre dans ce paquet un petit mot pour Le Brun.

LXXXV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Reconnaissance du Roi pour les sentiments affectueux de madame Geoffrin.
— Révolte des paysans de l'Ukraine. — Confédération de Cracovie. —
Nouvelles intimes.

Ce 6 juillet 1768.

(*Réponse à la vôtre du 16 juin*¹.)

Oui, ma chère maman, le bon et très-bon Schmidt me rend compte de tout ce que vous dites et faites ensemble

¹ Lettre égarée. La lettre précédente est du 19 juin.

à mon sujet, et je trouve que c'est très-bien dit et très-bien fait. Il m'est impossible d'écrire à part aujourd'hui à Schmidt, j'ai trop à faire. Vous pouvez être certaine que je garderai la lettre du vilain où il avouait sa vilénie¹. Je sens trop, d'après ce que vous me dites, combien il pourrait sans cela dire des choses fausses, mais apparentes à mon désavantage. Il y a des passages dans votre lettre qui m'ont fait pleurer. C'est en vérité une chose bien extraordinaire que réellement, et point pour dire de belles phrases, vous, demeurant à cinq cents lieues de moi, ne m'ayant vu que cinq mois, il y a quinze ans, et deux mois il y a deux ans, vous ayez une affection si vraie, si vive et si constante pour moi, comme si j'étais, en effet, quelque chose qui vous appartint ou qui vous eût fait quelque grand bien. Encore cela m'étonnerait moins si vous n'aviez pas tant de gens et tant de choses à aimer outre moi, ou si vous n'étiez pas à tous égards dans une position si heureuse. *Aussi ne puis-je vous dire, vous exprimer à quel point mon cœur est pénétré de vous, de votre amitié, et combien quelquefois, et, par exemple, dans ce moment où je vous écris, je souhaiterais causer avec vous. Il me semble quelquefois que je vous vois, et qu'en laissant titre et passions à la porte, nous nous mettons à jaser à l'aise en nommant chaque chose par son nom, et en nous moquant de toutes ces importantes misères qu'il faut respecter.* J'ai trente-six ans et demi de baptistère, mais j'en ai déjà plus de quarante de bien des façons. Je vous assure que vous me trouveriez souvent bien raisonnable. Galanterie, politique, etc., etc., tout serait jugé entre nous, je vous assure, avec équité et souvent avec gaieté, malgré les malheurs affreux du temps. En voici un nouveau, mais qui est effroyable. Quelques fanatiques ont menacé les paysans de

¹ Allusion à un passage de la lettre du 16 juin.

notre Ukraine de toutes sortes de maux s'ils ne promettaient de cesser d'être grecs non unis pour devenir grecs unis, c'est-à-dire s'ils ne cessaient d'expliquer la Trinité comme on l'explique à Pétersbourg, pour l'expliquer à la façon romaine. Jugez si ces malheureux paysans y entendent quelque chose ! mais cela a suffi pour les faire révolter ; et ce n'est pas un jeu qu'une révolte de ces gens-là ! Ils sont très-nombreux, armés, et toujours atroces quand ils se révoltent ; ils massacrent actuellement leurs maîtres, avec femmes et enfants, tout prêtre catholique et juif. Il y a déjà des milliers d'hommes égorgés¹. Cette révolte gagne comme un feu d'artifice, parce que le fanatisme grec en eux est joint au désir de l'indépendance. C'est une race cosaque, ennemie des Polonais depuis les

¹ Le Roi fait ici allusion à la révolte des paysans grecs non unis de l'Ukraine qui se produisit à la faveur du trouble général de l'État. Les rebelles se livrèrent, ainsi que le Roi l'indique, aux excès les plus horribles, aidés d'un parti considérable de Cosaques Zaporoges, et massacrèrent une foule de gentilhommes catholiques, de grecs unis, de prêtres et de juifs. Le gouverneur de Palawocs put s'enfuir à temps en Wolhynie, mais l'évêque des grecs unis fut égorgé. Les juifs surtout furent l'objet de la rage de ces furieux, qui n'épargnaient ni les femmes, ni les enfants, et promènèrent à travers l'Ukraine le meurtre et l'incendie pendant plusieurs semaines. Il est assez difficile de déterminer exactement quels furent les véritables instigateurs de ces horribles désordres ; plusieurs historiens ont accusé la Russie de les avoir fomentés et d'avoir lancé les Cosaques Zaporoges sur l'Ukraine, mais on ne saurait croire à cette assertion lorsqu'on réfléchit que ce fut l'armée russe, commandée par le général Apraxin, qui apaisa la sédition et procéda au châtement des coupables avec une inflexible sévérité. D'autres ont avancé que les confédérés de Bar ont pris parti pour les révoltés (voyez *Révolutions de Pologne*, II, p. 31) ; mais les violences commises par les paysans de l'Ukraine sur les terres d'un des chefs de la confédération, le comte Potocki, dont ils ruinèrent dix bourgs et cent trente villages, ne permettent guère de s'arrêter à cette opinion. Il faut voir plutôt dans ces douloureux événements l'effet naturel des troubles politiques, de la surexcitation générale amenée par les malheurs du pays, par les discussions religieuses et par les haines que les paysans de ces contrées avaient accumulées, de longue date, contre leurs seigneurs et contre les juifs, agents et intendants de la noblesse polonaise. Quant aux Cosaques, ainsi que le Roi le fait remarquer, ils avaient déjà, en 1648, à la mort d'Uladislas et au moment de l'avènement de Jean-Casimir, ravagé la Pologne sous la conduite de Bogdan Chmielnicki.

guerres semblables sous le règne de Jean Casimir, au siècle passé. Les moyens d'arrêter ce torrent sont très-difficiles à trouver. J'en suis extrêmement occupé. C'est le fanatisme grec et serf qui combat le fer et la flamme à la main contre le fanatisme catholique et noble. Mais en voilà assez. Je voudrais vous mander quelque chose de moins triste ; mais tel est mon sort, que faire ? Il faut le supporter et bander les plaies à mesure qu'il s'en forme, tant qu'il y a de la charpie. Toujours est-il vrai que sans la confédération de Bar ce nouveau malheur ne serait pas arrivé. Cette confédération de Bar est presque détruite, mais elle repousse de nouveaux bourgeons dans d'autres endroits¹. Dans la ville de Cracovie² et dans une partie du palatinat de Russie, elle vient de se produire. O Dieu ! pourquoi la nation m'a-t-elle méconnu ! A présent elle m'a mis presque dans l'impossibilité de la tirer de l'abîme où elle s'est jetée. Eh ! mais, quittons cet horrible sujet.

Tinette³ est toujours bonne et vous aime beaucoup ; le Sphinx a toujours le même mérite et les mêmes torts. Le premier lui donne toute la reconnaissance la plus tendre de Télémaque. Les torts seront, je crois, éternels, puisqu'ils durent encore et deviennent plus forts malgré tous les caustiques employés à sa guérison. Je ne m'étonne pas que

¹ « Tout le royaume, dit un écrivain contemporain, était dans la désolation. Il n'y avait plus de sûreté sur les grands chemins ; les bandits ravageaient tout ce qui se trouvait à leur rencontre et les passants étaient insultés et pillés... Combien de villes et de villages furent totalement ruinés dans les provinces et dans les districts où ces confédérations se répandirent ? Tous les environs de Bar et de Braclaw, en Podolie, le palatinat de Kiovie, la Wolhinie, la Pocutie, la Russie rouge et la petite Russie, le district de Kalisch, ceux de Posnanie et de Wiclow, dans la grande Pologne, les palatinats de Sandomir, de Siradie, de Rawa et de Cracovie, n'offraient plus que les plus tristes spectacles. » (*Révolutions de Pologne*, II, p. 36 et 37.) L'anarchie était à son comble.

² La ville de Cracovie s'était confédérée à son tour. Les Russes mirent le siège devant cette place qui se défendit avec acharnement, mais qui fut enlevée par le général Apraxin le 20 août 1768.

³ Ce pseudonyme n'est pas indiqué par la clef.

vous vous souveniez désagréablement des froideurs de la Petite ¹; mais j'en sais une raison qui la disculperait à vos yeux mêmes, s'il m'était possible de vous la dire. Mais, croyez-moi, je vous dis la vérité par justice seule et sans aucun intérêt, car la Petite et le Bon Diable ont pris les mêmes chemins. Je ne vous demande pas d'aimer la Petite, car cela ne se donne pas, mais elle serait trop à plaindre aussi si vous lui marquiez trop d'éloignement. Vous êtes généreuse *e tanto basta*.

Dites-moi une bonne fois, que fait Aspasia ²? Comment est-elle? en dedans et en dehors, car on me dit si fort le blanc et le noir là-dessus, que je ne sais plus qu'en croire, et elle ne cessera jamais de m'intéresser.

Adieu; je vous embrasse mille fois.

LXXXVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI³

Madame Geoffrin renvoie au Roi toute sa correspondance.
Mécontentement réciproque.

A Paris, ce septembre 1768.

M. Schmidt ³, que je vois partir avec regret, remettra à Votre Majesté un portefeuille dont voici la clef. Votre Majesté y trouvera toute la correspondance dont elle m'a ho-

¹ La Petite, pseudonyme que la clef n'explique pas. Il s'agit sans doute d'une maîtresse du Roi.

² La princesse Lubomirska. Elle était à Paris en ce moment.

³ Nous n'avons point de lettre du Roi depuis celle du 6 juillet 1768 jusqu'au 30 août 1769, et il est difficile d'expliquer les causes précises du refroidissement très-marqué de la correspondance. Le ton cérémonieux employé par madame Geoffrin dans la lettre qu'on va lire, le renvoi des lettres

norée depuis qu'elle est montée sur le trône jusqu'à ce moment¹.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien être persuadée qu'il n'y a point d'humeur ni d'aigreur dans ce sacrifice. Je le fais uniquement aux égards et au profond respect que je dois à Votre Majesté. Voici les raisons qui me déterminent : ma fin s'approche, et, d'un moment à l'autre, je peux me trouver au dernier. Il serait de la dernière indécence que les preuves de l'amitié, de la confiance et de la familiarité de Votre Majesté tombassent en d'autres mains que les miennes et pussent être rendues publiques. J'aurais pu les brûler, mais je n'en ai pas eu la force : il m'est moins cruel de les remettre entre les mains qui m'ont tracé ces sacrés caractères. Votre Majesté est absolument la maîtresse de faire de mes lettres ce qu'elle en jugera à propos. Je ne veux les revoir jamais ni même en entendre parler.

M. Schmidt m'a communiqué quelques lignes d'une lettre de Votre Majesté, dans laquelle elle paraît être offensée de ma dernière. Il y avait longtemps que mon cœur était trop plein, je n'ai pas pu le contenir plus longtemps, il s'est répandu ; mais au moins dans son débordement, il ne lui est pas échappé un seul fait qui ne soit vrai.

Le temps qui détruit tout effacera bientôt de l'esprit de Votre Majesté les idées désagréables que cette lettre y a

du Roi, sont les indices de quelque nouvelle susceptibilité réciproque amenée par une lettre de madame Geoffrin de juillet ou d'août, qui nous manque, et à laquelle elle fait allusion. Dans cette lettre, selon son expression, « son cœur trop plein depuis longtemps s'était répandu », mais elle n'explique pas l'objet de son mécontentement, qui paraît dater de son voyage en Pologne, bien que depuis deux années elle eût paru dans les termes les plus affectueux avec Stanislas-Auguste. Le Roi avait manifesté à Schmidt à quel point il avait été froissé par cette « terrible lettre ». (Voyez lettre du 30 octobre 1768.)

¹ Cette phrase explique comment la correspondance presque entière du Roi s'est retrouvée dans les papiers de la famille Poniatowska.

fait naître, et comme Votre Majesté assure M. Schmidt qu'elle aime toujours ce qu'elle a une fois aimé, elle me conservera donc ses bontés, dont je serai digne jusqu'à mon dernier soupir par mon respect, mon attachement et la plus tendre amitié.

LXXXVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI¹

Considérations générales sur les causes de son mécontentement.

A Paris, ce 30 octobre 1768.

SIRE,

J'ai cru que les motifs qui m'ont déterminée à remettre entre les mains de Votre Majesté les témoignages de son amitié et de sa confiance étaient raisonnables, prudents et respectueux. J'ai eu l'honneur de mander à Votre Majesté, et j'ai celui de lui répéter qu'il n'était pas convenable que l'on trouvât dans mes papiers les lettres de Votre Majesté. Je me porte fort bien, mais, dans ma soixante-dixième année, je ne suis pas sûre d'un moment. Votre Majesté n'a pas lu ma lettre², car il me semble que toutes mes raisons y étaient expliquées bien clairement, et avec vé-

¹ Cette lettre, remplie des expressions les plus amères sous une forme respectueuse, montre quelles traces profondes avait laissées dans l'âme de madame Geoffrin les déceptions qu'elle paraît avoir éprouvées et qu'elle avait violemment reprochées au Roi. La correspondance se ralentit à partir de cette date. Nous n'avons point de lettres jusqu'au 7 août de l'année 1769. Quelques-unes ont peut-être été perdues, mais il est certain que l'échange d'idées n'a plus été aussi fréquent que par le passé. On en jugera par les lettres qui vont suivre, beaucoup plus espacées que les précédentes. Le ton n'y est d'ailleurs plus le même. Aux épanchements, aux confidences, aux témoignages excessifs de l'amitié, succèdent sans transition les phrases pompeuses et compassées.

² Le Roi avait répondu à la lettre précédente, mais cette réponse ne nous est point parvenue.

rité, je peux dire qu'elle habite sur mes lèvres parce qu'elle est dans mon cœur. Il sera toujours rempli pour Votre Majesté du plus tendre et du plus respectueux attachement.

Je me crois plus philosophe que Socrate. La mort était pour lui un objet sur lequel il faisait de fort beaux discours; pour moi, elle n'est que la cessation d'être, et je la vois sans peine. Je fais mes préparatifs comme j'ai fait mes paquets pour mon voyage en Pologne, gaiement. Je désire que mes amis m'aient pendant que je vis, mais je ne désire point de leur laisser des regrets. Je ne dois pas craindre à présent d'en laisser à Votre Majesté. Je la supplie de me conserver le reste de ma vie les bontés et l'amitié dont elle m'a honorée, et que vous daigniez m'assurer que vous ne pouvez cesser d'avoir pour moi. Je compte sur votre parole royale, et je jure à Votre Majesté un attachement inviolable.

La lettre que Votre Majesté appelle la terrible lettre était absolument nécessaire au soulagement de mon cœur; depuis mon retour de Pologne j'avais fait mon possible pour le contenir, mais il était si plein qu'il s'est répandu: à présent, il est net, il n'y entrera plus d'amertume, il aimera Votre Majesté doucement, il s'intéressera à tout ce qui la touchera; il se réjouira des choses qui lui seront agréables, il s'affligera des choses qui l'affecteront, mais il n'aura plus d'aigreur, parce que à présent tout est dit. Mais je ne cesserai de sentir jusqu'au dernier soupir de ma vie, le plus tendre et le plus respectueux attachement pour Votre Majesté.

LXXXVIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Remerciement des nouvelles que le Roi a envoyées à madame Geoffrin. —
Le castellan Byrzinski. — Rappel du prince Repnin.

A Paris, ce 7 août 1769¹.

Je remercie très-humblement Votre Majesté de la lettre dont elle m'a honorée, datée du 22 juillet, que j'ai reçue hier 6. Il m'est sûrement plus glorieux et plus agréable de savoir des nouvelles de Votre Majesté par elle-même que

¹ Il y a dans nos autographes une lacune de neuf mois qui s'explique aisément par les lettres précédentes. Le Roi semble, d'après les premières lignes de la présente lettre, n'avoir repris que le 22 juillet la correspondance interrompue en octobre de l'année précédente. Malheureusement, sa lettre du 22 juillet a été perdue. Il s'est fait, durant cet intervalle, un certain apaisement dans l'esprit de Stanislas-Auguste et de madame Geoffrin, mais on ne retrouve plus désormais dans leur langage l'intimité d'autrefois.

Dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la dernière lettre et celle-ci, la situation de la Pologne n'avait fait que s'aggraver encore. On avait essayé vainement de réunir une diète générale : la plupart des diètes préparatoires s'étaient rompues au milieu du plus grand désordre. De nouveaux soulèvements avaient eu lieu en Lithuanie, où les paysans grecs avaient renouvelé les massacres de l'Ukraine : dans cette dernière province, les Cosaques Zaporoges avaient reparu, brûlant trois villes et cinquante villages. La Lithuanie formait trois nouvelles confédérations : le prince Martin Lubomirski excitait, par un manifeste affiché aux portes des églises de Cracovie, la nation à une révolte générale, et les confédérés de Bar déclaraient hautement leur intention de renverser Stanislas-Auguste. En même temps les Turcs, sollicités depuis longtemps par les rebelles polonais, déclarèrent la guerre à la Russie le 30 octobre 1768, firent enfermer l'ambassadeur russe Plaskow au château des Sept-Tours, et les troupes russes ayant dû se rendre aux frontières pour y combattre les armées ottomanes, le désordre ne fit que s'accroître en Pologne : le pays se dépeupla de plus en plus : un grand nombre de familles nobles cherchèrent un asile à l'étranger. Bien qu'en détail les confédérés fussent généralement battus, ils ne cessaient point la lutte ; ils conservaient même une supériorité relative dans plusieurs provinces, et se reformaient à mesure qu'ils étaient

par tout autre, et puisqu'elle veut bien me faire cette faveur, je la recevrai avec la plus vive reconnaissance.

L'assurance que vous me donnez, Sire, de votre bonne santé me fait un très-grand plaisir et me surprend. Votre courage est au-dessus de l'humanité, et je crois que c'est à ce courage, plutôt qu'au régime prescrit par votre médecin, que vous la devez.

Je suis bien aise que Bœckler remplace dignement Herrenschild¹.

Il me paraît que la prudence ne vous abandonne point, et c'est un grand bonheur pour Votre Majesté. Pour moi, j'avoue que je ne vois pas comment cela finira. Mais comme Votre Majesté a les yeux dessus, elle voit mieux que moi. J'espère que quand elle verra quelque chose de bon elle voudra bien m'en faire part, et qu'elle voudra bien être persuadée du tendre et sincère intérêt que je prendrai toute ma vie à sa personne et à son royaume. Je recevrai très-bien le gendre et le fils du ministre² qui m'a sacrifié sa moustache, mais je crois qu'il l'aura laissé revenir, et je le lui pardonne. Si ces messieurs que Votre Majesté me recommande ressemblent au castellan Byrzinski³, ils me rappelleront un homme bien estimable

dispersés. Les soldats de la couronne envoyés contre eux tournaient souvent avant de combattre. Les confédérés tentèrent même plusieurs fois de s'emparer de Varsovie, et le Roi fut obligé de les prier de ne pas dévaster les salines qui formaient un des plus importants revenus de l'État. Il ne savait comment mettre un terme à une situation aussi désastreuse : il invoquait inutilement l'intervention des puissances et demandait le retrait des troupes russes ; mais il devenait de plus en plus évident que la Pologne, transformée en un vaste champ de bataille où les partis s'entre-déchiraient et où les armées russes agissaient comme sur leur propre territoire, ne pouvait longtemps subsister.

¹ Le docteur Boeckler était devenu le médecin ordinaire du Roi. (Voyez à son sujet les lettres du 13 mai et du 1^{er} juin 1768.)

² Voyez dans les lettres précédentes. Il s'agit du vice-chancelier de Lithuanie.

³ Byrzinski, castellan de Smolensk, fut envoyé par le Roi à Londres et dans les Pays-Bas en même temps que d'autres ministres allaient solliciter

et bien aimable. Est-il de retour près de Votre Majesté? Il lui est bien attaché. Je ne peux pas m'empêcher de dire à Votre Majesté que j'ai été bien aise du rappel du¹ Êtes-vous content de celui qui l'a remplacé? On m'a dit qu'il était venu dans de bonnes dispositions, et particulièrement pour Votre Majesté.

Je lui présente mes tendres et respectueux hommages, et lui demande sa belle main à baiser.

J'ai eu du plaisir de voir ce pauvre Labrie²; il aime Votre Majesté à la folie, c'est un bon garçon. Il m'a confirmé la bonne santé de Votre Majesté et la tranquillité qui règne sur votre auguste visage.

« Ma devise ne change point non plus que mon cœur,
« qui n'a jamais cessé de vous chérir. »

Ce sont les dernières paroles de la lettre de Votre Majesté; je me prosterne pour les adorer, ou plutôt celui qui les a écrites.

la médiation des cours garantes de la paix de Carlowitz en vue de préparer la pacification de la Pologne. Ces démarches furent inutiles et aucune des puissances ne voulut intervenir au milieu d'affaires si difficiles et si embrouillées.

¹ Le prince Repnin, qui venait d'être remplacé dans le poste de ministre russe à Varsovie par le prince Wolkonski, qui eut à son tour pour successeur, en 1771, le baron de Saldern dont il sera question plus loin et qui eut tant d'influence sur les destinées de la Pologne. Le départ du prince Repnin était un grand événement à Varsovie : par ses manières hautaines, Repnin accentuait trop vivement l'intervention russe et s'était rendu également odieux au Roi et aux confédérés.

² Domestique du Roi.

LXXXIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN¹

Bonne santé du Roi. — Nouvelles de la guerre civile et étrangère. —
Le nouvel ambassadeur de Russie.

Ce 30 août 1769.

Ceci fait réponse à la vôtre du 7 août.

Je suis quelquefois aussi étonné que vous de ce que ma santé se soutient. Il est vrai que je n'ai jamais cru que ma santé résistât comme elle fait à tout ce que j'ai eu à souffrir depuis deux ans. Mais plus j'en suis étonné, et plus je me persuade que cela n'arrive pas sans but, qu'apparemment je suis destiné à durer, à revoir un meilleur temps, et à faire encore quelque bien. La santé donne l'espérance, et l'espérance réciproquement donne la santé, et cela suffit pour soutenir ma devise. Au reste, je ne suis pas plus à mon aise que je ne l'étais lorsque je vous écrivis ma dernière lettre. Au contraire, l'orage du côté des Turcs devient plus menaçant et plus voisin. Il y en a actuellement d'entrés en Pologne². Le mouvement qui paraissait sur le point de devenir très-fort et très-grand en Li-

¹ Nous donnons cette lettre, ainsi que les suivantes, sur le brouillon autographe du Roi, n'ayant pas en main la copie envoyée à madame Geoffrin. Cette dernière ayant rendu au Roi, en septembre 1768, toutes les lettres (copies autographes) que celui-ci lui avait adressées, elles se sont retrouvées dans les papiers de la famille Poniatowski, et nous avons été ainsi en mesure de publier jusqu'ici la lettre même expédiée à madame Geoffrin. Depuis lors, celle-ci ayant conservé les copies autographes, nous n'avons que le brouillon des lettres suivantes. Ce premier jet, surchargé de ratures, est parfois d'une lecture difficile.

² Les Turcs avaient également déclaré la guerre aux Polonais qui seraient alliés aux Russes. C'était prendre ouvertement parti pour les confédérés.

thuanie s'est assoupi. Imaginez-vous que ma sœur¹, cette sœur que vous aimez tant, a été témoin d'une bataille qui se donnait à côté de son jardin. Il y a eu de ses domestiques de tués. Je croyais vous avoir dit que Burzynski est revenu ici et que j'en suis fort content. Vous le serez, j'espère, de MM. Chreptowicz et Przedziecki autant que vous l'avez été de lui ; c'est le même genre. La moustache du chancelier de Lithuanie est restée à la mesure où vous l'avez mise². Le bon goût est une sorte de sagesse aux règles de laquelle tout bon esprit se plie à la fin, quand une fois les préjugés ou l'habitude sont vaincus. Il est certain que l'ambassadeur actuel de Russie en Pologne est un homme très-différent du prince Repnin, et qu'il rencontre autant de difficulté à remplir sa tâche que son prédécesseur y trouvait de facilité en débutant ici.

Si vous n'étiez pas si loin, ou s'il y avait moins de curieux sur les chemins, je vous dirais bien des choses qu'il faut que j'avale. Il faut que je finisse ; mais ce qui ne finira pas c'est la tendre amitié et la considération que je vous porte.

¹ Madame Branicka, veuve du grand général.

² Voyez la lettre précédente.

XC

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Tristesse que cause à madame Geoffrin l'état des affaires du Roi. — Persévérance de son amitié malgré les incidents qui l'ont troublée. — M. Burzynski. — L'évêque de Warmie a quitté Paris.

A Paris, le 18 septembre 1769.

SIRE,

J'ai reçu, le 15 septembre, la lettre dont Votre Majesté m'a honorée, datée du 30 août; ainsi elle est arrivée dans son temps et en très-bon état. Le cachet était bien dans son entier.

C'est un miracle que la continuation de la bonne santé de Votre Majesté, et son courage est encore aussi surprenant. Je vois avec bien de la douleur, je vous assure, la continuation des orages. Je ne sais pas si Votre Majesté entrevoit comment cela pourra finir; mais, pour moi, j'ai la tête dans le sac. Cela a été un spectacle bien affreux pour madame la grande générale, que cette bataille qui s'est donnée sous ses yeux! L'espérance que Votre Majesté paraît avoir m'en donne et j'y joins la foi en vos paroles : Patience et courage!

On ne croyait pas que les Turcs fissent un aussi grand progrès. La politique est une science noire et profonde, où on ne voit pas ce qui se passe quand on n'est pas dans le fond de l'abîme.

Il est bien fâcheux que votre ambassadeur ne trouve pas autant de facilité à faire le bien que l'autre en trouvait à faire le mal. Le mal va tout seul. Je suis bien étonnée que M. Burzynski ne m'ait pas appris lui-même son arrivée à

Varsovie ; mais je ne le suis pas que Votre Majesté soit contente de lui ; il m'a montré, pour Elle, le plus grand attachement et beaucoup d'intelligence. Je n'ai point encore vu les personnes que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'adresser. Je les attends avec impatience.

L'évêque de Warmie¹ est parti de Paris il y a trois jours.

Votre Majesté finit sa lettre par m'assurer que l'amitié si précieuse pour moi, et dont celle dont je suis remplie me rend digne, ne finira pas ; je le désire. Je supplie Votre Majesté de se rappeler que je suis sa plus ancienne amie. Quand j'ai eu l'honneur de connaître Votre Majesté pour la première fois, elle n'était pas d'âge à avoir pu encore s'attacher des personnes par le pur sentiment d'amitié. Quand on est jeune, le plaisir, les passions et les mêmes goûts forment les liaisons et les désunissent. Mon sentiment et mon attachement pour Votre Majesté n'avaient aucun de ces motifs ; aussi a-t-il subsisté. Aussi a-t-il toujours subsisté malgré les secousses que la vérité et la franchise y ont données, et il subsistera jusqu'à ma fin.

Je baise respectueusement et tendrement les belles mains de Votre Majesté.

¹ Mgr Krasinski, longtemps désigné sous le nom de *Minet* dans la correspondance.

XCI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Confiance du Roi dans l'amitié de madame Geoffrin. — Confidences sur ses sentiments et ses espérances. — Situation politique. — Réunion du sénat. — Envoi d'un ministre auprès de Catherine II et à Londres. — Nouvelles de la guerre.

Ce 7 octobre 1769.

Je viens de recevoir votre lettre du 18 septembre, et j'y répons sur l'heure, parce qu'elle m'a fait grand plaisir. Les motifs de votre amitié, le souvenir du temps où j'ai été connu de vous pour la première fois, que vous retracez si bien et d'une manière si touchante, me font distinguer le sentiment que vous me conservez, l'intérêt que vous prenez à moi de mille autres. Il est si rare d'être véritablement amie ! Et je vous crois si véritablement la mienne que je vous porterai reconnaissance, amour et respect, pour cela seul et sans changer jamais là-dessus. Vous auriez beau dire ou faire les choses les plus désagréables ou les plus injustes à mon égard, je dirais toujours : les nuages et les bourrasques passeront ; le soleil reparaitra, car il existe toujours, il est toujours chaud et lumineux ; quand même il est couvert du voile le plus épais, l'on sait qu'il reparaitra, car enfin il l'a fait mille autres fois pour que la terre en reçoive les rayons. Votre terre, ce sont vos amis. Et vos amis, j'entends ceux pour qui vous êtes réellement faite. Ceux à qui vous reviendrez toujours tôt ou tard, sont les bonnes gens, oui, les bonnes gens. On a beau jouer sur le mot, je soutiens que je suis bon, moi, et c'est parce que je le suis, que je crois toujours qu'à la fin celui qui m'a fait tel et qui m'a donné quelques qualités pro-

près au travail et même à de certaines positions où je ne me suis pas encore trouvé, apparemment les fera encore arriver ces positions pour que j'y fasse alors quelque bien que je n'ai pas fait jusqu'ici, en partie faute de moyens, en partie parce que j'ai commis des fautes dont je me souviens si fort que je ne crois pas que j'y retombe. Je suis d'âge à pouvoir encore profiter de mes propres fautes. Vous direz : tout cela est fort bon ; mais il faut que la fortune, que les événements viennent à l'aide de tout cela. Sans doute, et c'est encore sur quoi le passé m'instruit et m'encourage. Ma destinée a été constamment telle : dans chaque différente scène de ma vie toujours, d'abord quelques succès brillants et inattendus, et qui venaient tout seuls, mais courts ; puis des revers longs et pénibles qui m'amenaient au bord du précipice, qui me faisaient réfléchir et lutter contre la difficulté ; et puis Dieu changeait la scène, ou par quelque expédient qu'il m'inspirait, ou par quelque circonstance qu'il produisait tout à fait sans moi, et puis je marchais dans un nouveau chemin. J'ai des témoins que, dans ma première enfance, j'ai toujours eu le sentiment d'une grande élévation. J'ai dit également, en devenant Roi : Vous verrez que bientôt j'aurai de terribles revers. Tout ce que j'aurai entrepris sera endommagé et à demi détruit ; mais je survivrai, je rebâtirai, je surnagerai à la fin, et je sens encore la même espérance dans mon cœur, quoique je sois actuellement dans les plus extrêmes embarras. Tous ceux dont je vous ai parlé dans mes précédentes ont empiré naturellement par le temps même de leur durée¹. Je suis, en vérité, extrêmement mal, mais je dis : c'est à présent à Dieu à me tirer d'af-

¹ La confédération de Bar subsistait malgré de grands revers, et il fallait la présence des troupes russes, stationnées près de Varsovie, pour empêcher sa jonction avec l'armée nationale. On verra plus loin que la situation personnelle de Stanislas, matériellement défendu par l'armée de

faire; en attendant faisons notre devoir. Et je viens de le faire. Je viens de signer le résultat d'un conseil du Sénat, qui destine une mission solennelle pour aller porter plainte à l'Impératrice de Russie contre tout ce qui s'est fait ici, malgré moi, depuis deux ans et demi, par celui qui agissait ici en son nom¹, et qui, apparemment, l'aura mal informée². Je ne dois point supposer que l'Impératrice puisse s'offenser contre moi de cette démarche; mais si cela arrive, je souffrirai pour ces mêmes confédérés, dont je voudrais empêcher la destruction, tandis qu'ils ne sont occupés qu'à ruiner mes domaines, à enlever mes revenus, et qu'il y en a quelques-uns qui attendent à ma couronne et même à ma vie; car le vertige du fanatisme a déjà produit ici aussi des conspirateurs qui ont juré ma mort³. Je connais les noms de plusieurs et j'ai lu leur serment. Mais, n'importe; courage et patience, et tout cela finira bien. Je ne suis pas le seul à qui nos malheurs aient fait leçon.

Les Turcs ont été battus par les Russes et par les éléments sur le Dniestr, de façon à ne pouvoir pas de sitôt menacer la Pologne de leur irruption. C'est, en attendant,

Catherine II, devenait de plus en plus critique, et, malgré l'espérance qu'il affectait, il sentait combien ce secours étranger était en définitive menaçant pour sa couronne. On aperçoit aisément le trouble de sa pensée dans les phrases embarrassées et obscures de cette lettre qui montre, d'ailleurs, combien était grand son désir de bien faire et quelle était au fond la noblesse, la générosité, la bonté native de son cœur.

¹ Le prince Repnin.

² Cette démarche était très-noble, mais elle n'était pas tout à fait sincère. Il est certain que Stanislas s'appuyait sur la Russie depuis le début de la confédération de Bar. Il en souffrait, mais il n'y avait pour lui d'autre moyen de lutter contre les diverses confédérations très-hostiles, d'ailleurs, à sa personne et à ses vues politiques. Il avait assemblé le sénat à Varsovie pour délibérer sur les affaires publiques, et le résultat de la discussion fut l'envoi de divers ministres auprès des cours européennes. Ce fut le comte Oginski, porte-glaive de Lithuanie, qui fut chargé de se rendre en Russie. Burzynski fut envoyé à Londres.

³ Le Roi ne se trompait point. Il devait voir plus clairement encore l'année suivante que la confédération avait pour but de le renverser.

un très-grand malheur d'épargné à la Pologne. L'Angleterre ayant été médiatrice de la dernière paix des Turcs avec la Pologne, j'envoie Burzynski à Londres pour que les Anglais expliquent aux Turcs qu'ils nous attribuent à faux la rupture de cette paix. On m'a interrompu; la poste part.

Adieu, maman¹, j'ai laissé courir ma plume, je vous ai parlé avec ouverture, parce que vous avez remué mon cœur et parce que je vous connais prudente.

XCII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Véritable amitié de madame Geoffrin pour le Roi. — Observations sur l'entourage de Stanislas-Auguste. — Eloge de la bonté et du courage du Roi. — Ozarowski.

A Paris, ce 30 octobre 1769.

SIRE,

J'ai l'honneur de répondre à la lettre de Votre Majesté du 7 octobre. Le contentement qu'elle me témoigne de la mienne du 18 septembre, et qu'elle me prouve en y ayant répondu sur-le-champ, et en finissant par me rendre ce *titre*, ce *nom* si cher et si doux à mon cœur, m'a comblée. Votre Majesté rend justice à la tendre amitié qui m'attache à elle. Oui, Sire, les vrais amis sont rares, et Votre Majesté en fait la triste preuve; mais les vrais amis veulent être distingués et ménagés. Et presque toujours les

¹ C'était la première fois depuis longtemps que le Roi appelait ainsi madame Geoffrin. On verra dans la lettre suivante combien elle en fut touchée.

rois ont des entours dont les intérêts s'opposent aux succès des vrais amis.

Votre Majesté sentira à présent la suite et la solidité de mes sentiments pour Elle, parce que je ne suis plus à portée de l'éclairer sur les choix qu'elle pourrait faire pour approcher ou pour éloigner d'Elle. Mais, Sire, c'est le malheur commun à tous les rois, il faut bien que vous le subissiez. Il est sûr que si j'étais encore à Varsovie, tout ce qui s'est passé se passerait encore, parce que vos entours auraient le même intérêt à éloigner, non-seulement ma personne, mais aussi à détruire votre amitié pour moi en donnant de fausses couleurs à la mienne. Dans l'éloignement où nous sommes, Sire, vous verrez très-clairement qu'aucune vue particulière ne conduit mon sentiment. Il est épuré de toute matière grossière, l'amitié seule m'a conduite à votre cour, où j'ai bien vu ce que je ne pouvais pas voir d'aussi loin que je suis; mais j'ai si bien vu, que je vois à présent, d'où je suis, tout ce qui s'y passe.

Si Votre Majesté avait communiqué à quelqu'un ma lettre ¹ avant d'y avoir répondu, on aurait détruit l'impression qu'elle lui avait faite; mais, Sire, je vous le répète, vous êtes, comme tous les rois, entourés par les circonstances, et vous n'êtes pas le maître du choix. Mais, heureusement, votre cœur n'est pas gâté, l'amitié aura toujours de grands droits sur lui, et il vous fera sentir que jamais vous n'avez eu ni n'aurez de cœur tel que le mien qui vous soit attaché plus tendrement et plus immuablement. La lettre de Votre Majesté me prouve qu'Elle en était pénétrée quand Elle l'a écrite. Votre Majesté se sert d'une comparaison que je vais lui appliquer à plus juste titre. Oui, Sire, c'est votre sentiment pour moi

¹ La lettre du 18 septembre dont les sentiments affectueux avaient touché le Roi.

qui est le soleil dont les nuages, qui ont quelquefois passé dessus n'ont pu éteindre la chaleur. J'ai retrouvé dans votre lettre les mêmes expressions qui étaient dans la première dont vous m'honorâtes le lendemain de votre élection. Oui, j'aime les bonnes gens, et Votre Majesté est le meilleur de tous les hommes, et vous *êtes trop le meilleur*, et vous resterez toujours tel. Il faudrait que celui qui vous a fait ainsi vous récompensât en vous donnant des sujets qui fussent dignes de vous. Votre patience et votre courage me pénètrent d'admiration et de respect.

J'ai bien de l'impatience de savoir les succès de l'assemblée du sénat et des envoyés dans les cours étrangères.

Il vient de partir de Paris tout à l'heure un Polonais dont j'ai été bien contente, parce que je lui ai vu un grand attachement pour Votre Majesté, du mérite, de l'esprit et de la vertu. Réellement, il m'a parlé de son Roi d'une façon touchante. Il se nomme Ozarowski, il est oncle maternel de la Palatine Sapiéha¹. Il présentera à Votre Majesté mes tendres et respectueux hommages.

Je lui baise ses belles mains en les appuyant sur mon cœur.

¹ Ozarowski (Pierre), Polonais du parti russe. Il fut plus tard grand général de Pologne, prit part en 1792 à la confédération de Targowitz. A la suite de l'insurrection de 1794 contre la Russie, il fut fait prisonnier par les insurgés, condamné à mort et exécuté.

XCIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Souhaits de bonne année. — Mort de M. Schmidt.

A Paris, ce 1^{er} janvier 1770.

SIRE,

Si les vœux les plus tendres et les plus sincères étaient exaucés, Votre Majesté jouirait de tout le bonheur qu'elle mérite; mais, hélas! l'impuissance de mes souhaits me réduit aux soupirs! Une étoile aussi brillante devait-elle s'éclipser sitôt? Il y a cinq ans que vous êtes sur le trône et à peine en avez-vous joui une année tranquillement. Pendant mon séjour à votre cour, j'ai vu l'orage se former. Puis-je avoir la douceur de le voir finir avant de mourir? Il y a bien des Polonais ici. Je ne les vois pas sans un serrement de cœur. Je n'ose leur faire des questions dans la crainte d'apprendre de nouveaux malheurs!

Votre Majesté m'avait promis de me faire donner de ses nouvelles tous les mois; elle m'avait même flattée que ce serait souvent par elle-même. J'ai tout perdu à la mort du pauvre Schmidt¹.

Je supplie Votre Majesté de me donner ses belles mains à baiser et de les appuyer sur mon cœur.

Le pauvre Schmidt m'envoyait tous les ans, depuis mon retour de Pologne, un petit almanach, cela me fait plaisir.

¹ Schmidt était mort, vers la fin de l'année 1769, de la maladie pour laquelle il était venu consulter M. Poissonnier à Paris.

XCIV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Envoi de l'*Almanach de Pologne*. — Le Roi espère dominer les événements.

20 janvier 1770.

Si j'avais su plus tôt qu'un almanach de Varsovie puisse vous faire plaisir, il y a trois semaines que vous l'auriez, car de contribuer à ce qui vous donne du contentement, en sera toujours un pour moi. Pauvre Schmidt n'y est plus! C'est donc moi qui vous envoie un almanach de Varsovie, où vous trouverez tous les principaux emplois et employés de Pologne, qui est, je crois, ce que vous désirez y trouver.

Puissent vos souhaits s'accomplir! Puissiez-vous avoir la satisfaction de voir, dans cette année, celui qui vous a tant de fois appelée sa bonne maman, devenir moins malheureux! Depuis quatre ans ma dose de peine pourrait bien être remplie, du moins j'aime à le croire, et je tâche par là de soutenir mon courage, ma patience et ma santé.

Je fais ce que je crois devoir faire, souvent avec risque pour moi, et même pour ceux qui m'en tiennent le moins de compte, qui me veulent ou me font même le plus de mal. Ou je surmonterai le mal et la malignité, ou j'y succomberai avec la tranquillité de l'innocence¹. Si le malheur est mon lot, je voudrais, du moins, qu'il ne vint pas du côté où je l'ai le moins mérité².

¹ Tout ce passage est honorable pour le Roi. Il montre qu'au milieu des incertitudes de sa politique, Stanislas-Auguste était de bonne foi et croyait sincèrement suivre la voie la plus avantageuse à son pays.

² Il est difficile de fixer le sens de cette phrase ambiguë. Le Roi veut-il

Adieu, maman, pour cette fois. Je ne veux pas allonger cette triste lettre, vous n'avez pas besoin que je vous serre le cœur.

XCV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Douleur que cause à madame Geoffrin l'état de la Pologne.
Causerie affectueuse.

A Paris, ce 5 février 1770.

J'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a honorée très-exactement, datée du 30 décembre dernier¹, par laquelle Elle daigne me souhaiter des bonheurs. Hélas ! puis-je en avoir quand Votre Majesté en est privée aussi totalement qu'Elle l'est ?

Il ne vous reste, Sire, absolument que votre courage et votre santé ; Dieu vous les conserve ! Je n'ose faire des questions à tous les Polonais qui sont ici, dans la crainte d'apprendre de nouveaux malheurs². Je suis bien aise de

parler ici de la Russie ? Nous pensons plutôt qu'il fait allusion à ses propres sujets dont il avait toujours voulu le bien et dont les principaux chefs l'attaquaient, en ce moment même, avec tant de violence.

Toute l'année de 1770 se passa, d'ailleurs, sans aucun événement décisif. Les confédérés, assez peu d'accord entre eux et souvent même engagés dans des luttes intestines, parcouraient le pays ruiné sans parvenir à dominer la situation, mais aussi sans subir de graves échecs. Leur exaspération fut toutefois assez grande pour qu'ils en vinsent à déclarer la déchéance du Roi. A tous les malheurs de la Pologne vint s'ajouter la peste qui exerça de cruels ravages. Nous en reparlerons plus loin.

¹ Lettre égarée.

² Cette pensée était familière, en ce moment, à madame Geoffrin qui l'avait déjà exprimée dans sa lettre précédente presque dans les mêmes termes.

savoir M. Ozarowski ¹ arrivé sans accident. C'est un sujet fidèle près de Votre Majesté.

Votre Majesté ne peut pas comprendre l'état où je suis à votre sujet; je n'entends pas prononcer le nom de la Pologne sans frémissement. Mais enfin Votre Majesté a du courage et de la santé, je n'espère plus qu'en cela. Quand j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, je ne lui dis que ce que je pense et ce que je sens, mais je ne me souviens pas au bout de quelque temps de la façon dont je me suis exprimée. Je ne me rappelle pas ce que j'ai dit à Votre Majesté dans mes lettres du 16 *septembre* et du 30 *octobre* ². Votre Majesté appuie, dans la sienne du 30 décembre, sur ce qu'Elle ne les a montrées à personne, et sur ce qu'Elle a été cependant longtemps à y répondre. Votre Majesté veut que *j'en devine la raison* et que j'en convienne une bonne fois ³. Je conviendrai de tout ce que Votre Majesté voudra me prescrire, mais comme je ne me souviens plus de quoi il est question, je me soumetts aveuglément à ce qu'il lui plaît de m'ordonner. Je ne peux être comparée au soleil que par la chaleur vive, tendre, dont mon cœur brûlera tant que je vivrai pour Votre Majesté. Pour les taches, j'en ai beaucoup, mais elles sont en superficie et ne touchent point au fond. Je serai toujours pour Votre Majesté ce que je lui ai été dès les premiers moments que je l'ai connue.

Votre Majesté me dit des choses si touchantes, dans sa lettre du 30 décembre, sur le cas qu'Elle veut bien faire de mon amitié et de mon attachement pour Elle, que mon

¹ Voyez, sur Ozarowski, la note de la lettre du 30 octobre 1769.

² Madame Geoffrin veut dire du 18 septembre; il n'y a point de lettre du 16 septembre.

³ Le Roi faisait sans doute allusion aux expressions un peu vives dont s'était servie madame Geoffrin au sujet de ses « entours » qui sont en opposition, dit-elle, avec les vrais amis. Il n'aimait pas qu'elle revint sur ces défiances, assez justifiées d'ailleurs, et qui, depuis le voyage de madame Geoffrin, avaient singulièrement troublé leur amitié.

sentiment se rallume plus vivement que jamais, et, par conséquent, me rend plus malheureuse. Oui, Sire, mon attachement pour vous, et j'ose dire, mes entrailles sont déchirées, et, après Votre Majesté, je puis dire que personne ne sent vos malheurs plus vivement que moi.

Je renvoie à Votre Majesté son cachet, pour lui faire voir que sa lettre n'a point été décachetée.

Je suis prosternée aux pieds de Votre Majesté, je les embrasse, et je lui jure, de nouveau, l'amitié la plus tendre et la plus fidèle.

XCVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Tristesse sympathique que la dernière lettre du Roi a causée
à madame Geoffrin.

A Paris, ce 11 février 1770.

SIRE,

Jamais je n'ai eu le cœur plus serré que par votre lettre du 20 janvier. Votre Majesté me dit des choses plus tendres qu'Elle ne m'en a dit depuis longtemps; Elle me parle de la tendresse de son cœur pour moi; Elle me rappelle encore ce nom si précieux que je ne puis entendre prononcer par mon Roi sans répandre des larmes; et Votre Majesté finit sa lettre en me disant qu'Elle ne veut pas m'en dire davantage de peur de me serrer le cœur: Il est entre deux planches. Qu'est-ce qui pourrait me toucher, m'affliger davantage que de voir vos malheurs augmenter tous les jours de plus en plus depuis quatre ans? Votre courage, votre patience et votre santé ne vous ayant pas encore manqué, je ne perds pas toute espérance, mais

j'avoue à Votre Majesté, en poussant des soupirs, qu'elle est bien faible; vos malheurs venant du côté d'où vous ne les avez point mérités, que Votre Majesté en peut-elle attendre?

Je baise tendrement et respectueusement les belles mains de Votre Majesté.

Hélas! le pauvre Schmidt est bien heureux d'être mort; il n'aurait jamais pu soutenir les malheurs de Votre Majesté et la désolation de la Pologne.

J'ai reçu l'almanach, dont je fais mes remerciements à Votre Majesté.

XCVII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Résumé des événements des dernières années. — Explication de la conduite du Roi.

Ce 3 mars 1770.

Ceci répond à la vôtre du 5 février ¹.

Oui, ma bonne maman, j'ai encore du courage et de la santé. Tant que cela durera, je vous le manderai. Mon étrange situation est si remplie de contradictions qu'elle

¹ Le Roi veut dire du 11 et non du 5 février. Nous n'avons point l'autographe de cette lettre si importante qui est un document historique d'une haute valeur, un véritable plaidoyer. Nous la donnons, d'après une copie du temps qui se trouve à sa date, dans la correspondance autographe. L'authenticité de cette pièce ne peut, d'ailleurs, être contestée. Le brouillon ne s'est pas retrouvé dans les papiers de la famille, mais il était joint à la copie ainsi que l'atteste la note placée en tête de cette dernière et qui est ainsi conçue : « Copie au net de la lettre ci-incluse. » Nous devons, toutefois, ajouter que cette copie ne nous semble pas irréprochable : il y a quelques mots sur lesquels nous conservons quelques doutes et qui ont été mal lus. Mais l'ensemble du texte est évidemment exact.

paraît inexplicable pour qui n'en a pu suivre le fil. J'essayerai cependant de vous en faire un précis sur lequel, comme sur un fond, il vous sera plus aisé d'ajouter la suite des événements particuliers. Depuis 1765, la Russie n'a cessé de me demander d'améliorer le sort des dissidents. J'ai répondu constamment que, jusqu'à un certain point, et surtout dans l'état bourgeois (?), cela serait bon. La Russie, qui paraissait pendant quelque temps agréer ce milieu¹ (?), a demandé tout d'un coup une égalité parfaite avec les catholiques pour les dissidents, et nommément qu'ils fussent admis à la législature. Cela a révolté la Diète de 1766. Les Polonais ont refusé *tout*, et par conséquent *trop*. Ce trop a piqué l'Impératrice; elle a dit: « Je veux tout, et puis tout. » Elle a voulu cependant pouvoir dire à l'Europe que la nation polonaise elle-même l'a invitée à employer en Pologne son armée, pour procurer aux dissidents cette égalité parfaite. Pour que cela devint possible, il fallut engager quelques chefs à entraîner la multitude. Ces chefs sentaient bien le danger d'un ouvrage aussi contraire à l'opinion et à l'inclination générale de la nation. Ces chefs suggérèrent donc à la Russie que le seul moyen de faire regarder au gros de la petite noblesse, comme un bien pour elle, la venue ici des troupes russes, c'était de leur parler fort peu des dissidents, mais de leur dire que la Russie ferait abolir toutes les nouveautés qui avaient été introduites ici depuis la mort du feu roi. Or, ces nouveautés tendaient principalement à diminuer l'abus du *liberum veto*. La petite noblesse fut prise à cet appât et donna tête baissée dans le début de la Confédération de 1767, qui ne put cependant commencer que par la force; mais qui, une fois faite, devint l'instrument de la Russie. Vous me demanderez à quel appât la Russie avait donc

¹ Le Roi veut dire « ce moyen terme ».

pris les chefs? Je vous répondrai : Qu'il y en a parmi eux qui espérèrent que, l'électeur de Saxe devenant roi à ma place, ils régneraient sous son nom. D'autres, fâchés qu'on leur eût ôté le pouvoir d'être nuisibles, comptèrent rentrer par ces troubles dans leurs anciens pouvoirs. Mais à peine cette Confédération de 1767, à laquelle la corruption des grands et l'aveuglement des petits¹... eut produit enfin, à l'aide de tout ce qui s'est fait ici, ce fameux traité par lequel la Russie devenait garante que les dissidents seraient égaux aux catholiques, en Pologne, et qu'il ne serait pas permis à la Pologne d'augmenter ses revenus et ses troupes que par unanimité, à peine, dis-je, cela fût-il fait que la nation voulut le renverser. Les chefs qui l'avaient entraînée, pour se disculper devant elle, lui dirent que j'étais, moi, l'auteur de tout le mal, et cette nation le crut, parce qu'elle m'avait vu, en 1766, m'opposer à la loi de proscription que l'évêque de Cracovie proposa contre quiconque oserait jamais proposer seulement la moindre amélioration en faveur des dissidents. Tous ceux qui souhaitent un Roi saxon ont soufflé sur ce feu, à la lueur duquel on a suscité les Turcs.

Les Polonais confédérés ont pris les armes contre les Russes. Ceux-ci les qualifiaient non-seulement d'ennemis, mais de rebelles à l'autorité législative de la Diète de 1768, et se regardant, par ce traité, comme alliés de la République, ils les traitent comme tels et exercent souvent contre eux, et dans le pays, des vengeances extrêmes.

Quand je parle pour les confédérés, quand je demande à la Russie de se désister de la garantie, et de se relâcher sur l'article des dissidents, elle me répond de façon à me faire sentir que ses troupes sont maîtresses de mon pays et de ma résidence, et que si elle m'abandonne, je cesserai

¹ Phrase inachevée ou plutôt altérée par le copiste.

bientôt d'être ce que je suis. Cela ne me fait point changer de langage, et cependant j'ai la douleur de voir les confédérés publier tous les jours des écrits affreux contre moi, tandis qu'ils enlèvent mes revenus et qu'ils pillent quiconque me reste encore attaché, et qu'ils semblent ne prendre cela que pour les Russes, qui les en dépouillent successivement après des défaites continuelles. Quelquefois les confédérés attaquent même le peu de troupes qui me restent et qui défendent le reste de mes revenus. Quand mes gens font sur eux des prisonniers, ils les relâchent d'abord sans leur rien prendre ; aux officiers, on rend même leurs chevaux ; c'est ce que vient de faire, il y a trois jours, Branicki que vous connaissez, à vingt lieues d'ici¹.

Toutes les fois que les Russes font des prisonniers sur les confédérés, je m'emploie à obtenir leur liberté, ou du moins l'adoucissement de leur sort. Les Russes ont beau me dire : « Vous parlez pour ceux qui veulent vous dé-
« trôner. » Je réponds : « A mon égard, ils pèchent par
« ignorance ; mais leurs motifs, du moins pour la plu-
« part, ont le patriotisme et l'indépendance nationale
« pour objet ; ils sont Polonais, donc je dois tâcher de les
« secourir comme je fais. »

Ma conduite est invariable là-dessus, ainsi que sur tous les autres articles où le plus grand bien du pays, ou du moins le moindre mal, fait ma règle envers tous les acteurs les plus ou les moins puissants de cette scène. Il est possible que cette conduite amène ma perte finale, mais j'aime mieux espérer que ma sincérité constante, que mon

¹ Le comte Branicki, neveu du grand général et fidèle ami de Stanislas-Auguste, commandait en Lithuanie un corps de troupes royales qui était chargé de veiller à la sûreté des revenus de la couronne. Il fut attaqué par des partis de confédérés qu'il repoussa et leur fit de nombreux prisonniers qu'il rendit à la liberté sur parole. Il poussa même la générosité jusqu'à leur racheter les chevaux qu'il croyait utile de conserver.

patriotisme réel me feront enfin rendre justice peu à peu, et je conclus toujours par dire : *Patience et Courage!* Ce qui me contraint le plus, c'est que mon rôle ne peut être entier sur rien¹. Il me fâche beaucoup dans ce moment qu'il me soit impossible de risquer de vous en dire davantage pour vous convaincre par mille circonstances et par mille entours à quel point cela est malheureusement vrai.

Je mets au nombre de mes consolations qu'une âme aussi honnête que la vôtre me conserve son amitié et son estime².

XCVIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Tristesses et inquiétudes.

A Paris, ce 26 mars 1770.

Quand je suis quelque temps sans recevoir des nouvelles de Votre Majesté par Elle-même, je suis inquiète et affligée; et, quand j'en reçois, je suis pénétrée de douleur. Votre dernière, datée du 3 mars, m'a outrée. Vous

¹ Ce mot est très-juste et peint à merveille sa situation.

² Ce résumé est exact, mais ce qui nous frappe particulièrement dans cette lettre, c'est le noble langage de Stanislas-Auguste. Il prouve que si, dans des circonstances aussi graves, il n'a pas toujours su être à la hauteur des événements, il a du moins conservé un véritable patriotisme. Réduit à paraître l'instrument de la Russie, à l'être même souvent malgré lui, en présence de complications supérieures peut-être à la force humaine, il a souffert de ses propres incertitudes autant que des malheurs de son pays. On a voulu le représenter comme le servile agent du cabinet de Saint-Pétersbourg; il est clair qu'il n'en est rien et que s'il a parfois marché de concert avec les Russes, il n'a jamais agi que dans la pensée d'éviter des malheurs plus grands à la Pologne et est toujours demeuré sincèrement attaché à sa patrie.

avez daigné me tracer un tableau de votre conduite; il paraît que vous ne pouviez pas en avoir une autre; celle que l'on a avec vous est bien cruelle! On vous a fait un fatal présent en vous donnant une couronne. Je crois qu'on ne vous l'a donnée que pour vous rendre le plus malheureux de tous les princes. Vos malheurs ont commencé dès le premier moment. La loi imposée de ne vous procurer aucun secours étranger et de ne vous permettre pas la plus petite alliance, était bien un moyen sûr d'être seule la maîtresse de votre sort et de vous en faire un bien malheureux! Elle ¹ a rempli ses vues. Que deviendrez-vous? La patience et le courage ont des bornes. Que deviendrez-vous? que deviendrez-vous? J'ai arrosé votre lettre de mes larmes, et mes yeux en sont remplis en écrivant celle-ci.

Je baise tendrement vos belles mains. Je n'ai pas le courage de vous en dire davantage aujourd'hui.

XCIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Injustices dont le Roi est victime. — Il persévère dans sa patience.

Ce 9 mai 1770.

Je suis tourmenté en tous sens; on est injuste à mon égard de tous côtés. Cependant je me soutiens, et je dis encore : Patience et courage! Je vous mande cela, et ne vous mande que cela, parce que je n'ai aujourd'hui que cela de bon à dire à votre cœur : conservez-le-moi ².

¹ Catherine II.

² Ce billet laconique montre combien était grand en ce moment l'abattement du Roi. Les confédérés de Bar venaient, en effet, de déclarer l'interrègne et de décréter la déchéance de Stanislas-Auguste (9 avril 1770).

C

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Courte maladie de madame Geoffrin. — Vœux qu'elle forme pour le Roi.

A Paris, ce 13 mai 1770.

SIRE,

Vous n'avez pas voulu me permettre d'avoir une correspondance directe avec votre secrétaire pour savoir des nouvelles de Votre Majesté aussi souvent que je l'aurais désiré. Elle avait eu la bonté de me promettre de m'en donner elle-même; mais il y a bien longtemps que je suis privée de cette douceur¹; j'aurais dû me rappeler dans l'honneur de votre souvenir; mais, hélas! je ne l'ai pas pu! J'ai été malade depuis deux mois d'une maladie qui n'était pas dangereuse, mais qui m'avait mise dans un tel degré de faiblesse que je n'aurais pas pu tenir une plume : c'était ce qu'on appelle une coqueluche, c'est-à-dire une toux continuelle jour et nuit; enfin cela est fort diminué depuis huit jours, je commence à dormir. Me flattant toujours des bontés de Votre Majesté, je n'ai pas voulu lui faire savoir mon incommodité; nous sommes trop éloignés pour savoir les maladies; il ne faut apprendre que la mort ou la guérison. Je sais que votre situation est toujours à peu près la même, et j'en gémis! Je suis dans l'admiration du courage de Votre Majesté, et je lui en souhaite la continuation, en lui renouvelant

¹ Madame Geoffrin n'avait pas encore reçu le billet du 9 mai. La dernière lettre qu'elle eût du Roi, à la date de la sienne, était celle du 3 mars. Il en avait écrit une autre à laquelle il fait allusion le 2 juin suivant, mais qui s'est perdue en route selon toute apparence, car madame Geoffrin n'en accuse pas réception.

l'hommage de mon cœur et celui de tous mes sentiments. Je supplie Votre Majesté de me donner vos belles mains à baiser.

CI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Accusé de réception de la lettre du 9 mai. — Demande de nouvelles.

A Paris, ce 31 mai 1770.

Il n'y avait que très-peu de jours que j'avais osé me plaindre à Votre Majesté de son long silence lorsque j'ai reçu son billet du 9 mai. Combien il est triste et douloureux, ce billet! et combien il m'a percé le cœur! J'y ai encore trouvé les mots de *patience et courage*; mais si la situation cruelle où vous êtes dure, ils vous abandonneront. Si mon cœur et ma personne pouvaient vous être bons à quelque chose, hélas! tout cela est bien à vous! Mais ce sont des paroles et des vœux inutiles! je ne peux vous être bonne à rien! Je soupire et je vous aime. Mais je supplie Votre Majesté, quelque peu de choses qu'Elle ait à me dire, et quelque tristes qu'elles puissent être, de me dire un mot au moins une fois par mois.

CII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Vœux pour la santé de madame Geoffrin. — Rôle que le Roi doit jouer.

Ce 2 juin 1770.

Je vous remercie du meilleur de mon cœur et de m'avoir écrit le 13 mai, et de ne m'avoir appris votre maladie qu'en me disant qu'elle est presque passée. Puisse-t-elle ne jamais revenir! Puisse votre esprit sain résider encore longtemps dans un corps sain! Premièrement pour que vous soyez exempte de peines, et puis pour le bonheur de ceux à qui le sort et vous permettent de vous voir et de vous approcher. Ce ne sera plus pour moi, hélas! Mon Dieu! sur combien de choses suis-je réduit à dire la même chose! Pourquoi faut-il avoir connu, imaginé, désiré comme possibles tant de choses auxquelles on se croyait des droits? Tout supporter, et ne rien regretter; s'attendre à tout, et cependant ne rien négliger par découragement comme si l'on y tenait par goût: voilà mes devoirs et le rôle que le sort me prescrit. Il faut bien le jouer, et c'est ce que je tâche de faire, en ménageant ma santé avec le plus grand soin, et en tâchant d'égayer mon esprit le plus qu'il m'est possible. Ma dose de mal s'épuisera peut-être à la fin! N'ayez pas de mal, vous, et ce sera autant de rabattu sur ma part. Quand je vous sais malade ou triste, je souffre; quand vous êtes gaie et bien portante, je dis: c'est bien fait, c'est juste. Mais ce n'est pas moi qui vous vois ni vous entends! Allons, passons là-dessus. Depuis ma grande lettre du 3 mars, dont vous m'avez accusé réception, je vous en ai écrit deux: une

très-courte, une autre un peu plus longue, voici la troisième. Entre les raisons que j'ai de souhaiter d'être plus heureux, j'ai celle que ce vous serait une satisfaction de l'apprendre.

CIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Le Roi espère des jours meilleurs pour son pays. — Ses efforts pour réagir contre la tristesse.

Ce 27 juin 1770.

Je reçois votre lettre du 31 mai. Vous ne m'y dites rien de votre santé. Je veux expliquer cela en bien, car je ne veux pas croire ce mal de plus pour moi. Dites-moi cependant que vous vous portez bien, une notion positive rassure davantage.

Les deux mots : patience et courage y sont encore ; je me suis fait un devoir de ne m'en point départir tant que je vivrai, et vous verrez que ma fin sera moins malheureuse que ma position présente. Je sens cela dans le fond de mon cœur. Non, non, il n'est pas possible que Dieu m'ait fait avec si peu de fiel, et tant de désir d'être utile, pour que cela reste inutile à mes contemporains et à la postérité. Je n'aurai pas des jours brillants, mais je les préparerai, et il viendra du grain sur la terre dont on me couvrira ; et je ne cesserai jamais de travailler ; et je tâcherai toujours d'être le moins triste que possible. Je me fais une étude de chasser cette rouille de tristesse qui mangerait une âme de fer si on ne la chasse de force.

CIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Nouvelles de la santé de madame Geoffrin. — Bruits de pourparlers
à Vienne en vue de la paix.

A Paris, ce 16 juillet 1770.

J'ai su par M. Grimm que Votre Majesté avait daigné s'informer à lui de ma santé, et votre bonté, sur ce sujet, m'est confirmée par la lettre dont vous m'avez honorée, datée du 27 juin. Je prie Votre Majesté d'être persuadée que je me porte très-bien ; tout le monde est étonné de la facilité avec laquelle je me suis rétablie ; je n'ai fait aucun remède, qu'une grande diète et beaucoup d'eau chaude. Hélas ! je voudrais bien que vos affaires pussent se rétablir aussi facilement ! J'espère que votre patience et votre courage ne vous abandonneront point et que cela vous conduira au port. Je voudrais bien avoir cette consolation avant de mourir, et pouvoir chanter : *Nunc dimittis servum tuum, Domine*. On dit ici que l'on travaille à Vienne à la pacification¹. L'espérance me soutient ; mais je ne croirai à la paix que quand je la verrai signée. Votre Majesté peut être persuadée qu'Elle n'a aucun de ses sujets qui lui soit plus tendrement et plus solidement attaché que moi. Vos peines font les miennes, je m'en occupe sans cesse.

Je baise tendrement et respectueusement les belles mains de Votre Majesté.

¹ Des pourparlers avaient lieu, en effet, entre les cours d'Autriche, de Prusse et de Russie, en vue d'amener la pacification de la Pologne. Mais on sait quel était le véritable sens de ces négociations. La cour de Vienne ne montrait guère, d'ailleurs, de sympathie aux Polonais : ses troupes s'établissaient dans quelques villages de la starostie de Nowytyary et s'emparaient de Cracovie.

CV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Indisposition du Roi. — Intérêt qu'on porte en Pologne à ce qui se fait et se dit à Paris.

Ce 4 août 1770.

Je vous remercie sur-le-champ du plaisir que m'a donné la vôtre du 16 juillet, en m'assurant de votre rétablissement prompt et entier. Puissiez-vous avoir encore longtemps à vous louer autant de l'eau chaude et du régime. Le dernier ne m'a pas empêché d'être fort incommodé cette semaine. Tous les jours des tourments nouveaux; des chaleurs affreuses et subites après trois mois de pluie, et toujours beaucoup de travail ingrat, tout cela use l'âme et le corps. Il faut cependant tâcher de n'y pas succomber, et l'essentiel pour cela est de s'égayer l'esprit autant que possible. Ma chère maman, heureux qui jouit de la gaieté et des saillies qui rendent votre esprit si agréable. Je suis tenté de vous prier d'en mettre par étincelles dans les lettres que votre amitié m'écrit. Vous allez me dire que cela ne vient qu'à propos de ce qui arrive journellement, et que l'à-propos est perdu à cinq cents lieues, et qu'à cette distance on ne connaît ni les gens ni les choses qui occasionnent les saillies. Eh bien, Paris fait exception à cette règle partout, mais surtout ici. Vous savez combien de personnes ici connaissent Paris, et combien elles le connaissent! Beaucoup de gens, qui même n'y ont jamais été, prennent part à ce qui s'y dit et à ce qui s'y fait comme si elles en étaient. Au reste, ma chère maman, vous savez ma manière de demander vis-à-vis de vous; je ne sais point exiger, mais je sais devoir, et j'aime à vous devoir.

CVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Elle n'a plus sa gaieté d'autrefois. — Troubles en France. — Il faut que la santé du Roi se soutienne au milieu de tant d'épreuves. — Demandes de nouvelles.

A Paris, ce 25 août 1770.

J'ai l'honneur de répondre à la lettre de Votre Majesté du 4 août.

Je suis touchée et flattée que Votre Majesté daigne se ressouvenir de la gaieté de mon esprit; je n'ai jamais eu celle du corps; je n'ai jamais ri, et le rire des autres ne me faisait aucun plaisir; mais toutes mes idées étaient gaies et même souvent comiques; mais cette gaieté intérieure m'a quittée en quittant la Pologne. Il y a encore des moments où on me ranime, mais je retombe sur-le-champ. J'avais vu à Varsovie le germe de tous vos malheurs. J'ai vu quelquefois à Votre Majesté des rayons d'espérances, mais elles n'ont pas été réalisées, et j'avoue à Votre Majesté que l'occupation où je suis continuellement de votre situation a rempli mon imagination de noir; et, depuis quelque temps, il s'y est joint nos propres malheurs : le mauvais état de nos finances, la fermentation d'une grande et belle province ¹, le mécontentement de tous nos parlements ², tout cela fait des visages et des conversations fort tristes. J'ai donc dit adieu à ma

¹ La Bretagne agitée depuis plusieurs années par l'affaire La Chalotais.

² La magistrature était émue par l'attitude du gouvernement dans la querelle du parlement de Rennes et du duc d'Aiguillon. Le parlement de Paris notamment avait pris parti contre le duc d'Aiguillon. L'opinion publique se préoccupait vivement de cette résistance qui devait amener l'hiver suivant la suppression des parlements.

gaieté; si elle se commandait, je lui ordonnerais, de la part de Votre Majesté, de reparaitre au moins quand je prends la plume pour causer avec Votre Majesté. Mais, hélas! comme dit fort bien Votre Majesté, cela ne se commande pas, et surtout à la distance où nous sommes. Et réellement il n'y a pas le mot pour rire à tout ce qui se passe chez vous comme chez nous. Votre Majesté a la bonté de prendre un tendre intérêt à ma meilleure santé, mais je crains pour la vôtre. Votre Majesté me mande qu'elle a été dérangée, cela m'a paru un miracle qu'elle se soit soutenue. Votre courage résiste à vos calamités, il ne tiendrait pas contre une mauvaise santé; le physique est notre maître. Conservez-vous donc, et faites céder vos affaires à quelques amusements. Votre Majesté a besoin de dissipation. Comment Votre Majesté est-elle avec Aspasia, Atticus, Alcibiade, ce bon Sphinx, le Bon Diable, que l'on m'a dit être bien délabré, et enfin toute la liste que vous m'aviez donnée en partant? Je n'ai pas entendu dire un mot, depuis mon départ, du prince-abbé¹, et toutes les personnes à qui j'en ai demandé ne m'en ont rien dit. Je voudrais bien aussi savoir des nouvelles de cette respectable et aimable grande générale. Vient-elle encore de temps en temps vous voir? On m'avait dit que son mari menaçait ruine². Sire, tout ce qui vous touche m'est toujours présent, et Votre Majesté remplit mon cœur.

¹ Frère du Roi.

² Le grand général Branicki mourut à Bialystock, en Lithuanie, le 9 octobre 1771.

CVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Demande d'informations sur les événements de la guerre entre les Turcs et les Russes. — Madame Geoffrin ne lit pas les gazettes. — Le comte Chreptowicz. — La peste en Pologne. — Szimanowski. — Le comte Prebendowski. — Le comte Wielhorski.

A Paris, ce 1^{er} octobre 1770.

SIRE,

Je supplie Votre Majesté de me donner des nouvelles de sa santé physique et morale, et de vouloir bien me dire si les désavantages des Turcs, premièrement, sont aussi considérables que quelques-uns le disent, et s'ils ont été véritablement bien battus sur mer et sur terre ¹; secondement, qu'est-ce que cela opérera? Votre Majesté me dira de lire les gazettes, mais je la supplie de ne me rien ordonner là-dessus, car les gazettes et les raisonnements politiques sont, pour moi, des brouillards épais où je ne vois, n'entends, ni ne distingue rien. Je n'écoute que des personnes instruites, désintéressées et impartiales. Votre Majesté me demandera où je les trouve? Je lui répondrai, nulle part; c'est pourquoi je ne sais rien, et c'est pourquoi je prends la liberté de faire des questions à Votre Majesté. Vous êtes plus proche des Turcs que nous. Vous avez un grand intérêt à être instruit et des moyens pour l'être, et je ne vois aucun inconvénient à dire des faits. Voilà pourquoi je prends la liberté d'en demander à Votre Majesté. Je la supplie aussi de vouloir bien me faire

¹ Ces nouvelles étaient exactes. La campagne de 1769 avait coûté aux Turcs Choczim, la Moldavie et une partie de la Valachie; celle de 1770 fut encore plus désastreuse.

savoir si M. le comte Chreptowicz, gendre du chancelier Przedziecki est à Varsovie ¹. Je n'ai point eu de ses nouvelles, depuis le 5 août, de Vienne. Il m'avait promis de m'écrire ce qu'il deviendrait; il n'en a rien fait; j'en suis très-inquiète. Je le suis aussi beaucoup des bruits qui courent que la peste a gagné vos frontières ². Imaginez, s'il vous est possible, l'agitation où cela me met. A qui m'adresser pour savoir la vérité? Ce comte Chreptowicz vous est bien attaché; c'est un bien honnête homme, et qui a bien du mérite, et qui réellement aime Votre Majesté tendrement : cela m'attache beaucoup à lui. Il y a aussi un jeune homme qui m'a été recommandé par Burzynski, qui se nomme Szimanowski ³. Il a un extérieur très-honnête, il a de l'esprit, et est fort attaché à Votre Majesté. Il y a aussi le comte Prebendowski et son beau-frère. Les deux femmes de ces deux messieurs sont sœurs. J'ai le bonheur de parler de Votre Majesté avec tous ces Polonais : ils me paraissent tous vous être véritablement attachés. Il y a encore ici un comte Wielhorski, dont le titre est maître d'hôtel de la couronne ⁴. Sa femme est

¹ Un membre de cette famille, Charles Littawor Chreptowicz, s'était fait remarquer à la diète de 1767 par l'énergie de ses protestations contre l'enlèvement des évêques et des nonces et contre les procédés du prince Repuin. (Voyez le texte de sa protestation dans l'ouvrage intitulé : *Manifeste de la République confédérée de Pologne*, in-4^o, Varsovie, 1770.) Nous ne savons si ce personnage est celui dont madame Geoffrin demande des nouvelles.

² La peste s'était déclarée dans quelques villages situés sur la frontière de Turquie et elle se propagea rapidement dans les provinces voisines, notamment en Podolie, en Wolhynie et dans l'Ukraine. Les ravages du fléau y furent terribles, et l'on évalua alors les victimes au chiffre vraisemblablement exagéré de 250,000 personnes. Le roi de Prusse et l'Empereur en profitèrent pour faire avancer des troupes sur les frontières polonaises sous prétexte de former un cordon sanitaire.

³ Szimanowski (Joseph), poète polonais, mort en 1801, auteur de diverses pièces et traductions publiées dans le recueil intitulé : *Choix d'auteurs polonais*, Varsovie, 1803-1805.

⁴ Le comte Wielhorski a marqué dans la dernière période de l'histoire de Pologne par son opposition au gouvernement de Stanislas-Auguste. Il

sœur du comte Oginski. Il m'avait fait demander à venir chez moi; mais, sachant qu'il était ici de la part des confédérés, je lui ai fait dire que nos sentiments étaient trop différents pour avoir une liaison.

Sire, je demande à Votre Majesté ses belles mains, et je les baise avec respect et amour.

CVIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

La princesse Lubomirska. — Le prince-abbé. — La princesse Sapieha. —
La peste de Pologne.

A Paris, ce 22 octobre 1770.

J'ai l'honneur de répondre à la lettre dont Votre Majesté m'a honorée du 19 septembre ¹. J'ai lu cette lettre sans avoir soupiré. J'y ai trouvé répété : *Patience et courage*, et cela m'en a inspiré. Votre Majesté a eu la bonté de répondre d'une façon très-agréable à toutes les questions que j'avais pris la liberté de lui faire. Cela m'enhardira à lui en faire de nouvelles. Avant les questions, il faut que je dise ce que je pense des réponses que Votre Majesté a daigné me faire. Pour le *pot fêlé*, oui. Il est vrai que les pots fêlés durent longtemps. Je désire que non-seulement celui-ci dure longtemps, mais aussi qu'il se raccommode entièrement, et, pour cela faire, il faudrait le remettre à la fonte et lui donner une forme nouvelle; et, en attendant, le pot fêlé fera bien de se récréer.

était au nombre des huit nonces qui, à la diète de 1767, ne dépendaient ni du Roi ni des Czartoryski. Il y représentait la province de Wolhynie. Il fit partie plus tard de la confédération de Bar.

¹ Lettre égarée.

Aspasie a un fond d'attachement pour Télémaque, et lui pour elle; mais je sens fort bien que les secousses qu'il y a eu à leurs sentiments rendent impossibles l'union et la confiance parfaites des cœurs. Elle est née malheureuse, tous les avantages qu'elle a reçus de la nature ne feront jamais son bonheur ni celui de ses entours. Je désirerais seulement de savoir le point où en étaient Télémaque et elle, et je vois que c'est la seule manière dont ils peuvent être ensemble. De même qu'avec Atticus et Cicéron, il y a un vieux levain qui ne s'use point et qui se régénérera toujours; mais comme on m'avait assurée que cela était très-bien, je désirais ce miracle sans l'espérer. Et je vois, par ce que Télémaque me dit, que les choses en resteront au point où elles sont.

Je vois que mon prince-abbé est toujours le même : la sagesse de son caractère est inaltérable, ainsi que madame la grande générale. Mais son mari n'est-il pas de la plus grande vieillesse? Ne jouira-t-elle jamais de sa liberté? Il est vrai que l'engourdissement dans lequel elle vit et la gêne ôtent l'action à ses vertus, à ses sentiments. Votre Majesté n'a personne à aimer qui le mérite mieux qu'elle. Oui, le bon Sphinx est une bonne créature; malheureusement pour elle, elle ne connaît qu'un sentiment qui ne doit être, dans les femmes raisonnables, qu'un sentiment de passage, qui ne doit tout au plus remplir que dix ou douze ans de la vie, à qui doit succéder celui de l'amitié, qui nous peut conduire jusqu'au tombeau. Pour le pauvre Bon Diable, elle a le revers de ses folies : une mauvaise santé et point de considération. J'aime à la folie le mot de *rapetassée*.

Je suis un peu tranquillisée sur mes inquiétudes sur la peste. Je serais bien alarmée, je ne dis pas pour moi, mais pour Votre Majesté, si je voyais vos lettres trempées dans le vinaigre.

Ce que me dit Votre Majesté de cette horrible folie de sucer les dents des morts pestiférés fait dresser les cheveux à la tête, et faire en même temps de tristes réflexions. Il n'y a pas de sortes de folies et de cruautés dont les hommes ne soient capables.

J'ai fait copier cet article de la lettre de Votre Majesté, et je l'ai fait envoyer à Voltaire. Puisque Votre Majesté me permet les questions, en ayant bien voulu y répondre, je lui demande ce que sont devenus la belle Humieska, le petit Joseph et Tracer, et la pauvre Schmidt. Elle m'écrit quelquefois. Je regretterai toute ma vie son mari. Je n'ai jamais connu un plus honnête homme. Comme il vous était attaché! Votre Majesté n'en retrouvera jamais un pareil.

Madame votre sœur l'aînée et votre charmante nièce; elle doit être bien grande et, par conséquent, perfectionnée dans tous les talents qu'elle cultivait.

Je ne me souviens pas si j'avais parlé à Votre Majesté, l'année passée, de Pilmand? Il avait fait un voyage ¹...

CIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Défaite des armées turques. — Curiosité politique de madame Geoffrin. — Détails sur la peste.

Ce 14 novembre 1770.

Si ma lettre du 19 septembre vous est parvenue, elle a répondu d'avance aux questions que vous me faites dans la vôtre du 1^{er} octobre. Mais comme dans ce temps de trou-

¹ La fin de cette lettre manque.

bles les lettres se perdent fréquemment ou retardent par divers accidens, je vous répète donc pour ôter tout doute, que les Turcs sont battus, et très-battus réellement, certainement, indubitablement, par terre et par mer, et que vous pouvez y ajouter pleine et entière confiance. Je vous avoue que, quoique je n'aie guère envie de rire depuis longtemps, je n'ai pu m'en empêcher en voyant, et votre curiosité politique si nouvelle pour moi, et vos précautions contre toute surprise en matière si grave. Mais après avoir ri, et après vous avoir bien assuré que les Turcs sont chassés au delà du Danube et que leur flotte est brûlée, il faut revenir à vous dire que c'est à la vérité un grand mal de moins pour nous que la présence d'une armée musulmane dans notre pays; mais que nous y avons tous les malheurs de la guerre la plus destructive : la disette et la peste. Que faut-il de plus pour être bien malheureux. Je vous ai déjà écrit que si la peste s'approche de Varsovie, mes lettres seront parfumées et aspergées de vinaigre, pour vous préserver de toute inquiétude. Jusqu'à présent, elle ne ravage que la partie méridionale de la Pologne. Elle n'est pas maligne et pourrait être arrêtée dans sa marche si nous ¹.....

¹ La fin de cette lettre manque.

CX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Les princes Czartoryski. — Diminution de la peste. — Souvenir de M. Schmidt. — Portrait du Roi. — Le comte Rzewuski.

A Paris, ce 17 décembre 1770.

SIRE,

J'ai reçu très-exactement la lettre de Votre Majesté du 24 novembre¹. Je rends de nouvelles grâces à Votre Majesté de sa bonté à me répondre à toutes les questions que je prends la liberté de lui faire. Je ne suis pas étonnée qu'il reste toujours un peu de *vieux* levain dans l'âme de Cicéron, car il y était profondément enraciné; il l'était moins, je crois, dans celle d'Atticus, que j'imagine être plus susceptible de sentiments, et qui vous a beaucoup aimé dans des temps où vous n'étiez pas ce que vous êtes, mais où vous étiez bien plus heureux. L'espérance que la gelée vous donne pour la diminution de la peste, m'en donne aussi. C'est un fléau de moins; mais hélas! il en reste encore beaucoup trop! Le portrait de la dame coquette est parfait; et sa figure fera effet longtemps avec l'art et les ménagements qu'elle observe; mais tout cela est-il en pure perte²? N'a-t-elle plus d'amants? Cela est-il tout à fait fini avec M. Branicki? On m'avait dit que le petit Joseph était grandi et vieilli³. Comme cela pouvait être, je le craignais, mais je suis rassurée par ce que

¹ Lettre égarée.

² Il s'agit sans doute ici de la princesse Sapieha. Dans sa lettre précédente, madame Geoffrin fait allusion aux sentiments passionnés de cette dame, à un âge où il est plus sage de se borner à l'amitié.

³ Joseph était un nain appartenant à une dame de la cour de Pologne, probablement la princesse Sapieha. (Voyez la lettre du 3 février suivant.)

Votre Majesté m'en dit. Il est sûr qu'il aurait été un bijou précieux pour moi quand je suis revenue de Pologne ; mais quatre ans de plus ont amorti mes désirs. Hélas ! il me reste si peu de jours à jouir ! Ce n'est pas cependant cette fin prochaine qui m'attriste ; ce sont vos malheurs et les nôtres ; nous en avons aussi, mais assurément pas comparables aux vôtres.

Mon Dieu ! que l'état de la pauvre Schmidt me fait de pitié ! La perte de son mari est irréparable pour Votre Majesté comme pour elle ! Je n'ai point connu un meilleur et un plus honnête homme, plus attaché à son Roi et meilleur mari. Plus elle aura besoin de Votre Majesté et mieux elle vous trouvera. Je reconnais à vos bontés pour elle votre cœur et votre âme.

Quel charmant portrait Votre Majesté me fait de votre charmante nièce ! Elle promettait tout cela. La situation du royaume ne permet pas de penser à son mariage. Si celui qui la possédera sent son bonheur, il sera bien heureux !

On a bâti à Versailles un Hôtel des affaires étrangères, où il y a une galerie où sont tous les portraits des monarques régnants¹. On est venu, il y a quelques jours, me demander le portrait de Votre Majesté pour en faire une copie, je n'ai pu le refuser, mais je me suis senti un petit déchirement de cette séparation ; heureusement, elle n'a pas été longue. Je l'ai vu revenir avec bien du plaisir. Il vous ressemble parfaitement, et il est beau. Votre Majesté finit sa lettre d'une façon qui m'a fait du bien au cœur,

¹ Le nouvel hôtel des affaires étrangères de Versailles, destiné surtout au dépôt des archives, avait été commencé en 1761, par l'ordre du duc de Choiseul. Il contenait de nombreux tableaux, non-seulement les portraits des rois, mais ceux des ministres des affaires étrangères, des plus illustres négociateurs, etc. (Voyez, sur ce sujet, le curieux livre de M. Baschet, intitulé : *Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères*, Plon, p. 328 et suiv.)

vous me dites : *Je vous aime bien, ma devise tient; je me porte bien. Adieu, maman.* Et moi, je dis : Je vous adore, et je baise vos belles mains de tout mon cœur.

Je ne me souviens pas si j'ai parlé, dans mes dernières lettres, du comte Riwuski¹? Il a été assez longtemps ici; il y avait fort bien réussi; il y avait fait une grande quantité de connaissances, il allait beaucoup chez les princes; il est parti sans rien dire à personne. Je le voyais quelquefois, il ne m'a jamais parlé de Votre Majesté.

CXI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Le comte de Saint-Florentin créé duc de la Vrillière. — Troubles en France. — La duchesse de la Vallière. — Madame de la Ferté Imbault. — M. de Burigny. — La statue de Voltaire. — Questions relatives à diverses personnes de la cour de Pologne.

A Paris, ce 3 février 1771.

SIRE,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 9 janvier 1771, dans laquelle vous voulez bien me dire que vous avez reçu mes deux dernières : l'une du 10, et l'autre du 17 décembre².

Je commence par dire à Votre Majesté que le duc de la Vrillière n'est autre chose que le comte de Saint-Florentin, qui est ministre depuis qu'il est au monde³. Son père et ses grands-pères l'étaient sous le nom de marquis de la Vrillière, qui est leur nom de maison. A soixante et tant

¹ Madame Geoffrin veut dire sans doute le comte Rzewuski, lequel fut depuis grand maréchal de la couronne. (Voyez la lettre du 22 avril 1767).

² La lettre du Roi du 9 janvier est perdue. Nous avons donné celle de madame Geoffrin en date du 17 décembre; celle du 10 décembre manque.

³ Le comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, né en 1705, occupa, en effet, divers départements ministériels pendant

d'années, veuf et sans enfant, il a demandé, pour récompense de ses services, d'être fait duc, et il l'est, sous le nom de duc de la Vrillière. Comme il est resté ministre avec les mêmes départements qu'il avait, il travaille avec le Roi, comme il faisait étant le comte de Saint-Florentin.

Nos malheurs consistent :

1° En une disette de blé depuis deux ans, qui répand une misère affreuse dans toutes nos provinces et dans le peuple de Paris, ce qui fait, pour ceux qui l'habitent, un spectacle effroyable¹ ;

2° Deux partis qui subsistent à la Cour et dans le gouvernement depuis deux ans, qui, n'ayant pour objet que des haines particulières, sacrifient, chacun de leur côté, le bien général² ;

3° Nos finances dans le plus grand désordre, personne n'est payé³.

52 ans. Il fut créé duc en 1770, sous le titre de duc de la Vrillière, et mourut en 1777. Il était, ainsi que le fait remarquer madame Geoffrin, d'une famille dont plusieurs membres ont été ministres. Leur nom patronymique était Phélypeaux : Paul Phélypeaux, comte de Pontchartrain, fut secrétaire d'État sous Louis XIII ; son petit-fils fut chancelier de France sous Louis XIV ; le comte de Maurepas, ministre sous Louis XV et Louis XVI, était le dernier de cette branche. Le père du comte de Saint-Florentin, cousin des précédents, connu sous le nom de marquis de la Vrillière, était fils du secrétaire d'État Châteauneuf ; il fut, en 1715, ministre de la maison du Roi, et mourut en 1725.

¹ La cherté des grains, survenue depuis 1767, après une série de mauvaises récoltes, avait donné lieu à la polémique la plus violente pour et contre la liberté d'importation et d'exportation. A la suite d'émeutes en Normandie, et en présence de la répugnance marquée avec laquelle l'opinion publique envisageait la liberté du commerce des grains établie par l'édit de 1764, et défendue par Turgot et Morellet, le gouvernement la suspendit en juillet 1770. Cette mesure n'amena point la fin de la disette : la polémique continua avec plus d'aigreur que jamais, et bientôt le public, ne sachant à qui se plaindre d'une situation aussi désastreuse, se persuada que le Roi spéculait sur les grains, et crut à l'existence d'une combinaison connue sous le nom de « pacte de famine ».

² Ces deux partis étaient celui des parlements et celui de la Cour. Nous avons rappelé, dans une note précédente, le point de départ de cette triste querelle. (Voyez note de la lettre du 25 août 1770.)

³ La situation financière était des plus graves. L'abbé Terray, qui avait

L'exil de notre Parlement est la suite de nos haines intestines, ainsi que celui des ministres. Comme tous les membres du Parlement tiennent par des liens de parenté ou par ceux de la société à tout Paris, la désolation est générale¹.

Nous avons encore eu des inondations dans une grande partie de nos provinces, qui les ont ruinées. Pendant ces crises, nous avons encore la crainte de la guerre; la paix est heureusement signée². Voilà un grand mal de moins, mais il nous en reste suffisamment pour être fort tristes. Il y a encore des millions de détails qu'il serait inutile à faire à Votre Majesté. Je la supplie même que ceux que je viens de lui faire soient pour Elle seule. Ce que Votre Majesté me dit ne retourne jamais à Varsovie, et ce que j'ai écrit à Varsovie est souvent revenu à Paris.

Madame la duchesse de la Vallière tombe dans la caducité; elle est d'une surdité terrible. Sa figure s'était soutenue d'une façon incroyable; il y a trois ans qu'elle était encore charmante, mais elle est à présent détruite: à cinquante-sept ans, on ne se rétablit pas. Ma fille³ est du même âge, mais elle se porte à merveille; elle est fort agissante et fort gaie. Elle est sourde aussi, mais elle n'en est pas plus triste. Elle demeure avec moi, elle est fort

succédé au contrôle général à MM. de Laverdy et d'Invaux, par la protection du chancelier Maupeou, n'avait pu réaliser les retranchements de dépense et les accroissements de recettes qu'il avait annoncés, et en mars 1770, il avait dû suspendre le paiement des assignations ou rescriptions. Depuis lors il accumulait les mesures fiscales les unes sur les autres, sans parvenir à diminuer la dette publique.

¹ L'exil des parlements et leur remplacement par le parlement désigné par le nom du chancelier Maupeou, avait jeté le plus grand trouble dans l'État. On sait que cet exil dura jusqu'à l'avènement de Louis XVI (1774).

² Madame Geoffrin fait allusion au différend qui s'était élevé entre l'Espagne et la cour de Londres au sujet des îles Malouines. On avait pu craindre un moment une guerre avec l'Angleterre. La chute de M. de Choiseul et l'arrangement conclu avec les deux puissances en cause, avaient écarté ce péril.

³ La marquise de la Ferté Imbault.

bien logée, et de façon que nous ne nous incommodons ni l'une ni l'autre. Son ménage est séparé du mien, nous avons chacune nos amis et notre société séparée, et nous nous réunissons quand cela nous convient. L'ami Burigny¹ est toujours grondé, et il s'en porte fort bien ; mais comme je l'aime autant que je le gronde, voyant qu'il devenait vieux, et qu'il avait besoin d'être soigné, je lui ai donné un joli petit appartement chez moi.

Personne ne sait ni ne peut savoir où l'on mettra la statue de Voltaire². C'est une folie et une ivresse d'une douzaine de ses fanatiques qui ont imaginé ce projet. Ces fanatiques ont échauffé d'autres têtes et piqué l'amour-propre des princes et personnages considérables, et il y a beaucoup d'argent tout prêt pour payer cette folie. Quand on m'a demandé ce que j'en pensais, j'ai dit tout franchement que je ne donnerais pas un louis ; que s'il n'avait été question que d'un buste ou d'un médaillon, j'aurais trouvé très-raisonnable de conserver la mémoire d'un homme rare par son prodigieux esprit et l'étendue de ses talents, dans tous les genres, que cela méritait le buste ou le médaillon : mais que la statue en pied ne devait être

¹ Jean Levesque de Burigny, littérateur, né en 1692 ; il a écrit un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de théologie, notamment, en 1720, un *Traité de l'autorité du pape* et un *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, publié sous le nom du savant Fréret. Burigny jouissait d'une certaine renommée d'érudition, et, en 1756, il entra à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était le commensal de madame Geoffrin, à laquelle il survécut de plusieurs années. Il mourut en 1785, âgé de 94 ans.

² Il s'agissait de la statue de Voltaire, commandée à Pigalle, et qui devait être payée par une souscription. Grimm raconte, dans sa Correspondance (mai 1770), que l'idée d'élever une statue à Voltaire fut émise et accueillie avec enthousiasme dans un diner chez madame Necker. Une souscription fut organisée sur-le-champ : aucune offrande ne devait être inférieure à deux louis. Il fut de mode de souscrire : des souverains étrangers, parmi lesquels le roi de Danemark, envoyèrent d'assez fortes sommes. La plupart des gens de lettres tinrent à honneur d'apporter leur obole, et Jean-Jacques Rousseau, quels que fussent alors ses dissentiments avec le patriarche de Ferney, fit tenir sa souscription à madame Necker.

érigée qu'à la vertu et aux grands hommes qui ont été utiles à leur patrie par des actions glorieuses et par le sacrifice de leur vie ; en un mot, que la vue d'un monument considérable peut inspirer à un jeune homme le profond respect, l'admiration et le désir de ressembler à celui qu'il représente. Votre Majesté sait l'effet que fit à César la vue de la statue d'Alexandre ¹. Mais quand on verra la statue de Voltaire, elle donnera envie de relire ses ouvrages, mais non pas d'en faire ; elle n'en inspirera pas même le regret. Cette statue ne peut pas être placée à l'Académie française, ce serait une offense pour ses prédécesseurs, ses contemporains et ses successeurs ; il en serait de même pour la Comédie française ; on ne la mettra pas sur le Pont-Neuf, à côté de Henri IV, ni dans une place publique ; on ne sait donc pas où on la mettra ; mais comme cela ne sera pas fait de longtemps, on aura le temps d'y penser.

Les larmes me sont venues aux yeux quand j'ai lu ce que Votre Majesté me dit : Que quoique vous n'ayez pas sujet d'être content de la France ², que, cependant, vous l'aimez, et que vous l'aimez à cause de moi. Et elles ont coulé de nouveau quand vous me reprochez d'avoir blessé et affligé un ami sensible et malheureux. Je me suis donné un grand coup sur la poitrine, en me trouvant indigne de vos bontés. Je suis aux genoux de Votre Majesté.

Madame la comtesse Wielhorska ³ est morte d'une façon très-prompte. On dit qu'elle était d'une grandeur gigan-

¹ Ce fait historique était le sujet d'un des tableaux commandés par le Roi à des artistes français.

² La France appuyait secrètement la confédération de Bar, et avait envoyé l'année précédente Dumouriez auprès d'elle, avec la mission d'organiser, s'il était possible, les forces préparées pour la résistance.

³ La comtesse Wielhorska était femme du comte Wielhorski dont il est question plusieurs fois dans la correspondance, et qui s'était montré particulièrement hostile au Roi dans les diètes précédentes. Il avait été, en 1767, l'agent des mécontents auprès de Catherine II, et, en 1768, en

tesque et qu'elle ressemblait à son frère parfaitement. Je ne l'ai jamais rencontrée. Ce que Votre Majesté me dit de la dame au nain¹ me fait pitié. Il est malheureux de ressentir des désirs qu'on ne peut plus inspirer. Il faut que les femmes, pour avoir une vieillesse respectable, ferment leur cœur à l'amour de bonne heure. Pour lors, elles trouvent [ouvert] à l'amitié celui des autres. Mais qu'est devenu le frère de cette belle dame? Il a quitté Paris très-brusquement². Je demande aussi à Votre Majesté ce que sont devenus Loyko³, et ce bon et estimable kavas⁴ qui a eu pour moi tant de bontés? Est-il toujours bien attaché à Votre Majesté et logé dans son palais? Il y a bien longtemps que je n'ai rien dit à mon cher fils, le prince abbé. Mon Dieu! que j'aurais de plaisir de l'embrasser! Il me rappelle aussi le père Silwiski qui l'avait accompagné à Paris, et le père Konarski⁵, ami de cette adorable grande générale, à qui je n'ose rien dire de peur de l'importuner, mais qui remplit bien mon cœur.

En voilà bien assez pour aujourd'hui. Je suis restée aux pieds de Votre Majesté.

Il y a ici un Suédois décoré de votre ordre⁶ qui a été à

pleine diète, invité au silence par le prince Lubomirski au moment où le Roi allait parler, il avait répondu : « Le Roi est au-dessus de moi, mais je représente la République qui est au-dessus du Roi », et il continua son discours.

¹ Joseph. (Voyez la lettre précédente.)

² Le comte Rzewuski. (Voyez la lettre du 17 décembre précédent.)

³ On se souvient que M. de Loyko, chambellan du Roi, avait été chargé d'accompagner madame Geoffrin dans son voyage à Varsovie.

⁴ Les kavas sont des gardes militaires en Orient. Madame Geoffrin désigne sous ce nom le capitaine Bachone, que le Roi avait envoyé au-devant d'elle à Vienne, et qui avait pris soin d'elle jusqu'en Pologne. (Voyez les lettres de l'année 1766.)

⁵ Konarski (Stanislas), religieux piariste, né en 1700, mort en 1775. Après de longs voyages en Italie et en France, Konarski consacra sa vie à l'instruction publique en Pologne. Il contribua à la fondation de plusieurs collèges et écrivit divers ouvrages de poésie et de littérature pédagogique.

⁶ L'ordre de Stanislas, fondé par le Roi en 1765. « Les insignes de cet ordre sont un ruban ponceau, bordé de blanc, auquel pend une croix d'or

Varsovie ministre de sa Cour. Il me parle de vous avec un grand plaisir; il est bien attaché à Votre Majesté. C'est un homme d'une belle figure.

CXII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN¹

La comtesse. Wielhorska. — Appréciation de la conduite des confédérés.
— Subsidés qu'ils reçoivent de la France.

2 mars 1771.

Je vous remercie, maman, de la manière dont vous avez répondu à toutes mes questions, dans votre lettre du 3 février. Je suis charmé d'apprendre que madame de la Ferté Imbault conserve sa santé et sa gaieté. Je vous prie de lui en faire compliment de ma part. Jamais personne n'a autant désiré d'aller en France que cette madame Wielhorska, et voilà qu'elle y meurt! A propos de cela, vous savez que M. Wielhorski, son mari, qui a parlé contre moi à Paris, est le même qui est allé parler contre moi à Moscou, en 1767, et que c'est lui qui a demandé publiquement alors à l'Impératrice pour la garantie et les dissidents, au nom des confédérés d'alors, les mêmes choses dont il se plaint actuellement à Paris, et dont lui et ses conjoints veulent depuis trois ans me rendre, moi, responsable¹. Je ne sais

émaillée en rouge : sur chaque face de la médaille paraît l'aigle blanc de Pologne dont le milieu, décoré d'une croix verte, représente l'effigie du patron de l'ordre en habits pontificaux, et, de l'autre, le nom du Roi en chiffres. » (*Révolution de Pologne*, I, p. 125.) Cet ordre devint un ordre russe depuis le dernier partage.

¹ Les mécontents de 1767 s'étaient, en effet, unis aux dissidents pour faire échec à Stanislas-Auguste, mais cette coalition ne résista pas au succès des dissidents, et dès que les mécontents virent que le résultat de leur opposition avait été uniquement le traité conclu en faveur de leurs

si, dans l'histoire, il existe un autre exemple d'une injustice pareille. Les confédérés viennent de se porter à cet excès, qu'ils ont déposé à plusieurs greffes un acte par lequel non-seulement ils déclarent le trône vacant, mais ils ordonnent à tous et un chacun le meurtre du roi régnant¹. Cela est fait depuis plusieurs semaines. Les confédérés se vantent actuellement, et on me le mande de deux autres sources, que la France donne actuellement 6,000 ducats par mois, c'est-à-dire près d'un million argent de France, par an, à ces Messieurs². Je ne sais si je dois cela

anciens alliés, ils se tournèrent immédiatement contre ces derniers et formèrent la confédération de Bar et les autres réunions analogues. Le Roi est dans le vrai en qualifiant sévèrement la coalition de 1767; il faut, toutefois, reconnaître que si les confédérés contre lesquels il poursuivait la lutte étaient coupables envers leur prince, ils trouvaient bien des excuses dans les institutions mal définies qui autorisaient, en quelque sorte, la guerre civile. Le plus grand malheur de la situation était dans cette confusion de faits et d'idées qui avait amené le gouvernement de droit à être défendu par les Russes, et l'insurrection à revêtir, pour beaucoup de gens parfaitement sincères et souvent héroïques, le caractère d'un acte patriotique. La Pologne en réalité ne pouvait plus être indépendante : il faut attribuer sa perte beaucoup plutôt à ses discordes qu'à l'ambition de ses voisins.

¹ La confédération avait proclamé à Varna l'interrègne (9 avril 1770), et le 14 mai suivant, cette résolution fut confirmée par le manifeste de Paç. Le grand-conseil des confédérés décréta alors la déchéance de Stanislas-Auguste.

² Cette information était exacte. (Voyez *Histoire de la Pologne*, par CHEVÉ, II, 186.) Dès la fin de 1768, le cabinet de Versailles avait pensé à envoyer des secours et des subsides aux confédérés, et le chevalier de Taulés, ancien officier devenu diplomate, avait été chargé de remettre des fonds aux chefs de l'insurrection. Mais après avoir fait campagne quelque temps avec les confédérés, il jugea que leurs troupes mal disciplinées n'avaient aucune chance de succès et il rapporta l'argent au duc de Choiseul. Le cabinet de Versailles ne fut pas toutefois découragé, et en juillet 1770 le duc de Choiseul envoya un officier, alors obscur et qui devint depuis bien célèbre, le colonel Dumouriez, auprès du conseil général de la confédération de Pologne. Ce nouvel agent ne tarda pas, surtout après la chute du duc de Choiseul en décembre 1770, à forcer le caractère de sa mission, voulut se donner des pouvoirs excessifs, n'obtint, d'ailleurs, aucun succès sérieux et quitta la Pologne en 1771. Les confédérés prièrent alors le duc d'Aiguillon, qui avait été nommé ministre des affaires étrangères le 6 juin 1771, de nommer un successeur à Dumouriez, et à la fin de juillet le cabinet de Versailles, déférant à ce désir, fit partir pour la Pologne un officier supérieur qui

à M. de Choiseul ou à ses successeurs. On nous fait mille contes sur les raisons de la chute de M. de Choiseul. Vous ne m'en dites rien.

Vous me demandez des nouvelles du frère de la dame au nain, il est actuellement à Vienne; j'ignore!¹...

CXIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Douleur que causent à madame Geoffrin les malheurs du Roi. —
Affaire des parlements.

A Paris, ce 17 mars 1771.

SIRE,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honorée, datée du 20 février², elle m'a percé le cœur. Je vois que votre santé qui avait résisté commence à se déranger; que la patience, qui est la suite de la douceur de votre caractère, vous reste seule; et que le courage cède au malheur continu et continuel. Mes yeux se sont remplis de larmes, quand à la fin de votre lettre, Votre Majesté me dit, après m'avoir fait une description de tous vos différents malheurs : « C'est un torrent de peines contre lequel il faut que je nage; je le fais et je le ferai tant que je pourrai. » Mais

s'était distingué dans plusieurs campagnes, notamment en Corse, l'année précédente, et avait été élevé au grade de maréchal de camp, le baron de Vioménil. Ce général emmenait avec lui plusieurs officiers français et apportait des sommes assez fortes aux confédérés. On verra plus loin qu'il prit une part fort active aux événements. Il ne quitta la Pologne qu'après le premier partage. (Voyez, à ce sujet, les *Lettres du baron de Vioménil*, Paris, 1808.)

¹ La fin de la lettre manque.

² Lettre égarée.

le pourrez-vous encore longtemps? Je conjure Votre Majesté de me faire donner de ses nouvelles, si Elle ne pouvait pas m'en donner elle-même. Il ne m'est pas possible de rester dans l'incertitude sur votre état physique et moral.

Votre Majesté a bien de la bonté de penser à nos peines quand Elle en est elle-même accablée! Nous sommes dans une situation bien triste, mais elle n'est pas comparable à la vôtre. Est-il possible que je n'aurai pas, avant de mourir, la consolation de vous voir tranquille?

On ne peut encore rien dire sur les parlements. Tout est en mouvement, et rien ne se décide, parce qu'il est bien difficile de changer aussi brusquement les lois et la constitution d'un État.

C'est bien tristement que je baise les mains de Votre Majesté et que je les presse sur mon cœur.

CXIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Mort de la palatine de Russie. — Le prince Radziwill. — Les princes Sulkowski. — La princesse Sanguska et M. de Conflans. — Madame Lullie. — Le vice-chancelier de Lithuanie et M. Chreptowicz. — La comtesse de Provence. — Voltaire et sa statue. — Les parlements.

A Paris, ce 24 juin 1771.

J'ai l'honneur de répondre à la lettre de Votre Majesté, du 5 juin¹, et je commence par lui faire mon compliment sur la mort de madame la palatine de Russie, que j'ai apprise par une lettre du grand maréchal, datée du 25 mai².

¹ Lettre égarée.

² La princesse Lubomirska, princesse palatine de Russie; le prince Lubomirski était grand maréchal de la couronne.

J'ai été étonnée que Votre Majesté ne m'ait parlé de cette mort bien antérieure à sa lettre. Je crois que le palatin y était préparé depuis longtemps; cependant cela lui fera un vide dans sa maison. L'abbé Gourelle y est-il toujours?

Je remercie Votre Majesté de la bonté avec laquelle Elle répond à mes questions. La liberté que je prends de lui en faire, doit lui prouver combien je m'occupe de la Pologne et combien toutes les personnes que j'ai vues à Varsovie me sont présentes. J'ose partager la reconnaissance de madame la vice-chancelière Borch. C'est une femme aimable et qui vous est bien attachée. Ce sequestre levé, le ton général de votre lettre, tout ce que l'on me dit être dans les gazettes, tout cela, dis-je, me donne l'espérance d'une prompte pacification. Mon Dieu! quelle joie j'aurais avant de mourir, si je laissais Votre Majesté tranquille! Oui, assurément, je connais ce vilain prince de Radziwill, palatin de Vilna¹, j'en ai tant entendu parler pendant mon séjour à Varsovie, et de plus, j'ai beaucoup vu sa femme ici. Qu'est-elle devenue? Elle était allée courir après le prince François Sulkowski. Et que sont devenus tous ces Sulkowski²? C'était une terrible et plate espèce que ce François. Il avait un bavardage éloquent qui imposait. Je pense, comme Votre Majesté, sur le compte de la princesse Sanguska. Elle a de l'esprit et est d'une société char-

¹ Le prince Radziwill, palatin de Vilna, l'un des chefs de l'opposition dite « républicaine ». Il avait été dépouillé de ses biens par le gouverneur de Lithuanie. Sa femme et sa sœur l'accompagnaient dans ses campagnes. Ce fut dans un de ces combats qu'un jeune gentilhomme polonais, nommé Morawski, séduisit par son brillant courage la sœur du prince qui l'épousa huit jours après.

² Voyez, sur les Sulkowski, les notes précédentes de l'année 1765. Les deux frères avaient accédé à la confédération. L'un d'eux même avait dévasté les terres de ses voisins avec les troupes de sa famille, en 1768, et, après plusieurs échecs, s'était retiré vers les frontières de Silésie. En 1769, les deux frères Sulkowski se montrèrent moins empressés et se dispensèrent même de se réunir à la confédération de la Grande-Pologne, dirigée par Maluzenski, en fournissant soixante hommes et quatre pièces de canon. (*Révolution de Pologne*, II, p. 69 et 109.)

mante. Je suis bien fâchée pour l'amour d'elle, qu'elle ne soit pas restée attachée à Votre Majesté. Pendant mon séjour à Varsovie, elle me paraissait très-bien avec Votre Majesté. Elle avait laissé bien de la liberté à sa fille avec M. de Conflans ¹, et je crois qu'ils en avaient usé, au moins ils en avaient l'air.

Tous les Polonais qui ne sont pas comtes font fort bien d'en prendre le titre quand ils sont en France. On le leur donnerait quand même ils ne le prendraient pas. On est dans l'habitude de donner des titres aux étrangers. Un Anglais est toujours un milord; un Polonais, comte ou prince; un Allemand, baron, et ainsi des autres.

Je n'ose pas vous parler de la pauvre Schmidt. Je la crois bien malheureuse, et bien peu capable de gouverner ses affaires.

Et la dame Lullie, qu'est-elle devenue? Je crois qu'il y a longtemps que les chaînes qui l'attachaient au prince grand chambellan ² sont rompues. Elle avait une petite maison que j'aimais bien.

C'est de tout mon cœur que je fais mon compliment au vice-chancelier de Lithuanie sur le mariage de la princesse, sa fille ³. Je prie aussi M. son fils, et M. Chreptowicz, son gendre, de vouloir bien recevoir les assurances de la part que je prends à tout ce qui les touche. Je n'oublierai jamais le sacrifice de la moustache, je m'en vante.

La comtesse de Provence ⁴ est fort laide et sans grâces;

¹ Sur M. de Conflans, voyez la note de la lettre du 28 octobre 1764.

² Frère aîné du Roi. Il a été plusieurs fois question de madame Lullie dans les lettres précédentes.

³ Voyez, sur le vice-chancelier de Lithuanie, M. Przozdzycki, les lettres précédentes, et sur M. Chreptowicz, la note de la lettre du 1^{er} octobre 1770.

⁴ Marie-Joséphine-Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, avait épousé le 14 mai 1771 le comte de Provence (depuis Louis XVIII); elle mourut pendant l'émigration.

la dauphine¹ est jolie et remplie de grâces et d'agrément. On trouve la comtesse de Provence raisonnable, bonne et honnête. Les deux belles-sœurs vivent très-bien ensemble.

Non, Voltaire ne reviendra pas à Paris, et il ne le doit pas souhaiter. Il est bien vieux et a bien des ennemis à Paris. On est fort refroidi sur sa statue; cependant il y a beaucoup plus d'argent qu'il n'en faut déposé chez le notaire².

Les affaires de notre parlement sont toujours dans le même état. L'ancien est exilé, et le nouveau, encore bien nouveau³. Le Roi ne voit plus les princes, il n'y a que le comte de La Marche, fils de M. le prince de Conti, qui aille à la Cour⁴. Les différents partis sont toujours subsistants; il serait bien à souhaiter que la paix descendit

¹ Marie-Antoinette.

² On pouvait croire, en effet, au moment où écrivait madame Geoffrin, que Voltaire était dans l'intention de ne jamais revoir Paris. Il était fixé à Ferney depuis 1758, et la polémique religieuse était alors dans toute sa violence. On sait qu'il ne revint à Paris qu'en février 1778 pour y faire représenter sa tragédie d'*Irène*: il y fut l'objet d'ovations enthousiastes et y mourut le 30 mai suivant.

³ Le nouveau parlement ou parlement Maupeou, installé au commencement de 1771, était de moitié moins nombreux que l'ancien et le chancelier avait eu cependant beaucoup de peine à le constituer. Un petit nombre d'anciens magistrats consentirent à y siéger et le gouvernement dut remplir les vides par des avocats et des abbés qui n'avaient aucune autorité. Le lendemain même du jour où Louis XV tint son premier lit de justice devant ce nouveau corps, le parquet en masse donna sa démission (1⁴ avril 1771); le Châtelet, le bureau des finances et plusieurs autres juridictions suivirent cet exemple. Les parlements de province ayant été également supprimés peu de temps après et remplacés, les uns par des conseils supérieurs, les autres par des parlements composés à l'aide des mêmes procédés que ceux de Paris, l'agitation s'étendit à toute la France. Cette magistrature devint immédiatement très-impopulaire. M. de Maupeou persista néanmoins dans sa décision, mais à la mort de Louis XV l'ancien ordre de choses fut rétabli.

⁴ Les princes du sang avaient tous pris le parti des parlements. Le comte de La Marche, fils du prince de Conti, accompagna seul le Roi au lit de justice du 13 avril. Ce prince, né en 1734, ne suivit pas la famille royale dans l'émigration: expulsé de France, après une longue détention, en 1794, il se retira à Barcelone où il mourut le 10 mars 1814.

du ciel. Oui, il y a beaucoup de pères et d'enfants qui sont d'avis contraire.

Nos gens d'esprit ne se mêlent de rien, ils sont tranquilles ; les gens raisonnables en font autant. Il est bien honnête à Votre Majesté de craindre pour notre Roi les excès auxquels les confédérés se sont portés contre vous.

La fin de votre lettre achève de me donner l'espérance que vos maux vont finir. Votre Majesté me parle de l'espérance de pacifier son pays comme une chose prochaine ¹. Et vous m'embrassez avec un air de joie que je vois d'ici sur le visage de Votre Majesté. Je voudrais qu'Elle vit de même sur le mien l'amour, l'espérance, le respect avec lesquels je lui baise ses belles mains.

Je supplie Votre Majesté, lorsqu'Elle cachette ses lettres, de vouloir bien faire attention de ne pas mettre le cachet sur l'écriture ; je n'aime pas à perdre un seul mot de tout ce que ses lettres contiennent.

¹ Le Roi avait évidemment été rassuré, ainsi que beaucoup de gens en Pologne, par les déclarations pacifiques que multipliait en ce moment le gouvernement russe. En mai 1771, le nouvel ambassadeur de Catherine II, M. de Saldern, insistait, en effet, sur les intentions bienveillantes de sa souveraine qui, disait-il dans un document officiel, « n'a jamais rien fait ni souhaité qui puisse nuire à l'indépendance de la République. » Il invitait en même temps à la confiance et à la soumission « ceux qui se sont laissé entraîner à la séduction et à l'erreur sur ses sentiments et ses actions au point de prendre les armes pour se précautionner contre des terreurs imaginaires. » Ces paroles flattaient trop bien les espérances de Stanislas-Auguste pour ne pas avoir été accueillies par lui avec la plus vive satisfaction. Il devait avoir à cœur de démontrer qu'en se séparant des confédérés, il n'avait point compromis la cause de l'indépendance polonaise et que l'on n'avait rien à craindre de la Russie.

CXV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

La succession de M. de Mairan. — Achat de la bibliothèque de ce savant par le comte Wielhorski. — M. Bernardi. — M. de Vioménil en Pologne. — M. de Breteuil nommé ambassadeur à Londres. — Le chevalier de la Cardelle. — L'évêque de Warmie.

A Paris, le 15 septembre 1771.

(Réponse à la lettre du 28 août.)

Il est bien simple que je mette beaucoup d'ordre dans la correspondance dont Votre Majesté m'honore.

J'ai reçu sa lettre du 27 juillet, et j'y ai répondu. Il n'y a eu absolument que celle du 4 mai de perdue¹.

Je suis bien aise que madame Lullie soit contente de moi, et bien touchée que Votre Majesté daigne m'en remercier. C'est à moi à être obligée à la personne qui a confirmé Votre Majesté dans la bonne opinion qu'Elle a de moi en lui disant que j'avais fait un bon usage de la succession de M. de Mairan².

Je n'avais pas parlé de sa mort à Votre Majesté, parce qu'elle m'a fort affligée, et que je ne parle que le moins qu'il m'est possible des choses dont je suis fort affectée. Je ne prononce pas encore son nom sans émotion; je

¹ Les trois lettres du Roi du 4 mai, du 27 juillet et du 28 août sont égarées. Nous n'avons aucune lettre de Stanislas-Auguste du 2 mars au 23 octobre.

² Jean-Jacques Dortons de Mairan, littérateur et savant, né en 1678, membre de l'Académie des sciences. Ses principaux ouvrages sont les *Lettres d'un missionnaire à Pékin*, et ses *Éloges des membres de l'Académie des sciences*. Il a publié en outre différents traités scientifiques et s'est particulièrement distingué par son procédé pour le jaugeage des vaisseaux. Il était des amis les plus chers de madame Geoffrin, à laquelle il avait légué ses biens. Il s'était éteint à quatre-vingt-treize ans, au commencement de 1771. Madame Geoffrin, constituée sa légataire universelle, s'em-

l'aimais tendrement, et il m'a donné des marques de son amitié bien touchantes.

Je crois avoir dit à Votre Majesté que le marché de la bibliothèque avait été conclu sans que je susse le nom de la personne¹. Je l'ai appris par une lettre très-polie du comte de Wielhorski. Je lui ai répondu sur le même ton; il a répliqué, j'en suis restée là. Il m'est venu faire une visite qui a été reçue froidement de mon côté; vraisemblablement cela n'ira pas plus loin. Je traite de tous les détails du marché avec un nommé Bernhardy, gouverneur de ses enfants². J'ai vu son fils aîné dans la bibliothèque, qui est grand et bien fait. Mais je pense comme Votre Majesté sur l'achat de ces livres, ils ne pouvaient convenir qu'à des savants, très-savants. Ce Bernhardy m'a dit que le comte avait vendu ses diamants pour faire cette emplette, et qu'il substituerait ses livres à perpétuité. C'est une manie de vanité *savante*. Je sais qu'il aime beaucoup beaucoup la musique. Dans ses deux lettres il m'a dit quelques mots de ses sentiments républicains; je n'ai point répondu à cela. Tous les détails que Votre Majesté

pressa de demander à la famille de M. de Mairan si elle avait quelque objection contre ce testament. Sur sa réponse négative, elle distribua toute la succession, qui était de plus de cinquante mille écus, aux parents ou amis du défunt et aux pauvres. Quand ce fut terminé, elle s'écria : « Enfin, Dieu soit loué, j'ai achevé de donner ce matin ce qui me restait de la succession de ce pauvre Mairan. Cet argent m'embarrassait. » (Voyez *Éloge de madame Geoffrin*, déj. cit., p. 37.)

¹ Il s'agit de la bibliothèque de M. de Mairan, achetée par le comte Wielhorski. Il a été question plus haut de ce personnage et de l'opposition qu'il n'a cessé de faire à Stanislas-Auguste. Son attitude explique la froideur que madame Geoffrin lui a toujours témoignée.

² Le comte Wielhorski n'avait point paru dans cette affaire, se méfiant sans doute du peu de bonne volonté qu'il aurait trouvée chez madame Geoffrin. Tout avait été traité par M. Bernhardy ou Bernardi. Peut-être ce Bernardi est-il le même que le jurisconsulte de ce nom, né en 1751, plus tard député au conseil des Cinq-Cents, chef de division au ministère de la justice sous l'Empire, auteur de plusieurs commentaires sur le droit civil et de divers autres ouvrages de jurisprudence. Bernardi fut membre de l'Institut en 1812 et mourut en 1824.

a bien voulu me faire me confirment dans le dessein que j'ai de le voir fort peu et de ne jamais lui parler des affaires de la Pologne.

Oui, assurément, je distingue et sens très-finement toutes les nuances de vos lettres. Celle-ci, du 28 août, à quoi je réponds, me donne un rayon d'espérance auquel je me livre d'autant mieux que vous m'assurez que votre devise se soutient encore, c'est-à-dire qu'elle vous soutient encore.

Je ne connais pas ce M. de Vieuxmesnil¹, et ai vu peu de personnes dont il fût connu. J'ignore ce qu'il va faire chez vous. Je n'avais jamais entendu parler de M. Dumouriez, je m'en informerai². M. de Choiseul avait nommé le baron de Breteuil à l'ambassade de Vienne, ses équipages y étaient arrivés et sa maison établie. M. le duc d'Aiguillon y a nommé le prince Louis de Rohan. Et on dit que le baron pourra bien aller en Angleterre³. Puisque vous me permettez, Sire, de vous donner des commissions, je vous supplie de faire dire à madame la chance-

¹ Antoine-Charles du Houx, baron de Vioménil, né en 1728 en Lorraine. Il avait fait plusieurs campagnes en Flandre, en Hanovre et en Corse, lorsqu'il fut envoyé en Pologne succéder à Dumouriez, ainsi que nous l'avons dit dans la note de la lettre du 2 mars 1771. Il s'y distingua par la surprise du château de Cracovie dans la nuit du 2 au 3 février 1772. La ville et la forteresse étaient occupées par plusieurs milliers de Russes : M. de Vioménil, avec une troupe relativement peu nombreuse, passa par un égout, s'empara du château et parvint à s'y maintenir, avec l'aide de plusieurs officiers français, MM. de Choisy, de Galibert et Kellermann, pendant un temps assez long et malgré un siège en règle. Il ne rendit la place, faute de secours, que le 24 avril suivant et subit une assez longue captivité en Russie. Il prit part ensuite à l'expédition conduite par Rochambeau en Amérique pour y soutenir la cause de l'indépendance. De retour en France, il fut nommé lieutenant général, puis gouverneur de la Rochelle. Constamment opposé à la Révolution française, il reçut, le 10 août 1792, en défendant les Tuileries, une blessure dont il mourut peu de temps après.

² Dumouriez était alors, en effet, complètement inconnu.

³ M. de Breteuil fut en effet désigné, en novembre 1771, pour l'ambassade d'Angleterre. (Voyez la lettre de Louis XV dans la *Correspondance secrète*, I, 429.)

lière Borch que j'ai reçu sa dernière lettre, dont je suis enchantée. Je suis bien contente que la pauvre Schmidt ait enfin affermé sa starostie¹. Vous m'assurez qu'elle en sera bien payée, voilà l'essentiel pour elle. Je vais prendre la liberté, avec la permission de Votre Majesté, de mettre ici un petit billet pour elle.

Il a passé hier chez moi un M. le chevalier de la Cardelle qui s'est dit arrivant de Pologne, et qu'il avait à me parler. Je n'étais pas chez moi; on lui a dit que je rentrerais sur les sept heures du soir, il a dit qu'il reviendrait; il n'est pas revenu. Il a dit qu'il partait le lendemain pour l'Angleterre. J'ai fait demander à madame Lullie si elle le connaissait, elle m'a fait dire qu'elle n'en avait jamais entendu parler.

Je baise tendrement et respectueusement les belles mains de Votre Majesté. Votre Majesté, qui a de la peine à croire le mal, doute de celui que lui a fait l'évêque de Warmie². Je conjure Votre Majesté de me dire de quoi il est question. Ses affaires sont difficiles à raccommo-der, celui qui l'a entrepris sera bien habile, et l'évêque bien docile, s'il y parvient.

¹ Les starosties étaient des fiefs dépendant de la couronne de Pologne. Les rois en cédaient la jouissance aux personnes qu'ils voulaient gratifier. Stanislas-Auguste en avait donné une à madame Schmidt en reconnaissance des services de son mari.

² Mgr Krasicki, dont il a été souvent question dans la correspondance sous le nom de *Minet*.

CXVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

M. de la Cardelle. — Le prince Stanislas Poniatowski, neveu du Roi.

A Paris, ce 30 septembre 1771.

Celle-ci n'est point une réponse, je n'ai point encore reçu de lettre de Votre Majesté depuis celle du 28 août, à quoi j'ai répondu. C'est une agacerie.

Je commence par dire à Votre Majesté que ce chevalier de la Cardelle était un aventurier. Il est revenu chez moi ; je ne l'avais pas vu la première fois ; mais pour la seconde ayant vu qu'il ne savait ce qu'il disait, qu'il se coupait dans toutes ses réponses, qu'il était tout nu et ayant la plus mauvaise mine du monde, je lui ai fait fermer ma porte.

Il n'en est pas ainsi du jeune prince, votre neveu ; il est beau et bien fait, il soutiendra la réputation de la beauté des Polonais¹. Madame Lullie m'a assuré qu'il était très-bon sujet. Voilà l'essentiel. Il est parti pour l'Angleterre. Il y trouvera Burzynski, qui y est très-bien établi et fort aimé.

Je n'aurai pas l'honneur ni le plaisir de causer plus longtemps aujourd'hui avec Votre Majesté. Je lui baise tendrement et respectueusement ses belles mains.

¹ Stanislas Poniatowski, fils du prince Casimir, frère aîné du Roi. Je trouve dans les *Souvenirs inédits* de ce prince, qui font partie des archives de la famille, une note sur son voyage à Paris : il ne paraît pas que madame Geoffrin ait fait sur lui une impression très-favorable : « Je passai par Paris, dit-il, pour aller en Angleterre. J'y vis madame Geoffrin qui, s'étant déclarée à toute l'Europe l'amie du Roi, dans un entretien qu'elle eut avec moi, se permit de blâmer dans sa conduite des choses qui ne me paraissaient pas devoir l'être, et je crus [bon] de lui en faire l'observation. Cela l'étonna de la part d'un jeune homme qu'elle comptait gouverner, et dans le second voyage que je fis à Paris, elle resta aimable avec moi et plus discrète dans ses discours. »

CXVII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Révolte du comte Oginski. — Tableau de la situation politique du pays. —
Le Roi persiste à espérer des temps meilleurs.

Ce 23 octobre 1771.

L'agacerie de votre lettre du 30 septembre m'est fort agréable et j'y réponds avec bien du plaisir; mais en recevant ma lettre du 9 octobre ¹, vous verrez que je n'ai point attendu cette agacerie, et si j'ai été un peu plus longtemps que de coutume sans vous écrire, c'est que j'ai voulu avoir à vous mander que j'étais du moins hors de ce surcroît d'embarras que la démarche du grand général Oginski, du 6 septembre, m'avait donné ². A la vérité, le mal qu'il comptait me faire n'aura plus lieu, mais en revanche, tous les malheureux que sa mauvaise conduite a rendus tels en les exposant à la poursuite de ceux qu'ils ont attaqués, me retombent sur le corps pour les aider à sortir des misères

¹ Lettre égarée.

² A la suite d'une correspondance des plus acerbes avec le baron de Saldern, ambassadeur de Russie, le comte Oginski, grand général de Lithuanie, qui s'était rendu si célèbre par la construction du canal réunissant les rivières du Niémen et de Przipiecz, et qui jusqu'alors n'avait pas pris part directement à la confédération, s'en déclara le partisan. Il fit publier, au commencement de septembre 1771, un manifeste par lequel il reconnaissait Krasinski et Paç comme maréchaux de la confédération générale de la Pologne. Cette démarche ne lui fut point favorable : ses troupes furent surprises par les Russes et il dut se réfugier à Kœnigsberg; son lieutenant, le général Bielack, ne fut pas plus heureux, et après avoir écrit au Roi une lettre insolente, il fut battu à son tour, près de Bielsk, par le colonel Drewitz. Cet échec força quelque temps les confédérés à l'inaction. On verra plus loin qu'ils essayèrent un autre moyen, moins honorable que la guerre, pour en venir au renversement de Stanislas-Auguste. (Voyez, pour les documents relatifs à la détermination prise par le comte Oginski et à son entreprise, les pièces justificatives 29, 30, 32 et 34 des *Révolutions de Pologne*, II, p. 424 à 440.)

où ils se sont jetés. Je le fais, et le ferai toujours dans des cas pareils qui reviennent à tous moments depuis trois ans. Je ne leur avais fait aucun mal, bien au contraire. On a commencé, d'un certain côté, par leur faire accroire, en 1767, que j'avais l'intention de leur en faire. Et ils ont crié au danger. Sur quoi on leur a dit : Demandez-nous notre secours, notre garantie¹. Et ils l'ont demandée; et quand cette garantie est venue, ils ont senti que c'était un joug, et ils ont crié d'un autre côté, contre leur propre ouvrage. Et de cet autre côté, on leur a dit : C'est votre Roi qui vous a fait faire cette sottise, il faut vous défaire de ce Roi. Et ils ont voulu s'en défaire. Et pour s'en défaire, ils se sont élevés contre ceux qu'ils avaient appelés les premiers. Et ces premiers appelés ont dit : Puisqu'une fois vous nous avez fait venir, nous vous battons pour vouloir nous chasser. Et quand ils les battent et les prennent, les prisonniers se retournent vers moi et me disent : Sauvez-nous. Je fais ce que je peux pour les sauver, et quand je parle pour cela à ceux qui les ont pris, ceux-ci me disent : Avez-vous oublié que ceux-là ont été contre vous? Avez-vous oublié qu'ils pillent vos revenus et ceux de l'État au point que vous manquez de tout? Avez-vous oublié qu'ils ont déclaré, par écrit, que de vous tuer sera une action méritoire? Cela, il faut l'oublier, car ils ne savaient ce qu'ils faisaient; et ce ne sont pas eux qui sont fautifs mais ceux qui les soufflent, qui les effrayent par des calomnies et des mensonges atroces. Voilà, en abrégé, le tableau de ma vie depuis quatre ans! Je les ai passés dans la tristesse, et qui pis est dans l'inquiétude. Il m'en est venu déjà beaucoup de cheveux gris, et le bel âge de ma vie

¹ Allusion à la politique russe. Les confédérés devaient en effet s'en prendre à eux-mêmes de leur situation. Ils avaient demandé la garantie de la Russie, en 1767, et provoqué ainsi l'intervention qu'ils étaient depuis lors réduits à combattre.

s'est écoulé. Dans trois mois, j'aurai quarante ans : mon midi est passé, je n'ai plus qu'un beau soir à espérer pour toute consolation. Mais cette lampe d'espérance n'est pas éteinte en moi, Dieu merci ! Il me reste même encore le désir de travailler, selon mes possibilités et selon les circonstances, à faire le bien qui est le devoir et le but de ma place. Dieu seul sait si cette espérance est fondée ; mais puisqu'il l'entretient au fond de mon cœur, il veut apparemment soutenir mon courage, et il ne fait jamais rien inutilement. Mais telle chose qui arrive, je puis dire hardiment, et j'espère que je pourrai le dire jusqu'à la fin : je n'ai jamais voulu le mal, j'ai toujours voulu le bien.

En voilà bien assez pour aujourd'hui. Trouvez-vous que j'aie assez répondu à votre agacerie ?

CXVIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réponse au sujet du comte Oginski. — L'évêque de Warmie. —
Mort du grand général Branicki.

A Paris, ce 27 octobre 1771.

(Réponse à la dernière lettre de Votre Majesté, du 9 octobre, qui répondait à deux des miennes, une du 28 août et une du 15 septembre¹.)

Je commence par faire à Votre Majesté mon compliment de tout mon cœur sur la culbute du Oginski². Il n'y a point de punition que ne mérite son ingratitude envers Votre Majesté de qui il tient tout ce qu'il a, et

¹ Nous avons donné la lettre du 15 septembre. Celle du 28 août est perdue.

² Voyez la note de la lettre précédente.

qui l'a fait tout ce qu'il est¹. S'il revient à Paris, je ferai aussi ma petite justice en ne le voyant pas; mais je ne crois pas qu'il ose venir ici. Le projet d'attenter à votre vie m'a fait trembler. L'ingratitude de l'évêque de Warmie est aussi effroyable que celle d'Oginski. Qu'est-ce que c'était que l'abbé Krasicki? Votre Majesté me permettra de lui dire que l'ingratitude est un vice bien commun en Pologne, et, en général, à l'humanité. Mais ce qui le rend plus commun chez vous, c'est que vous ne pouvez pas ôter vos bienfaits ni punir les ingrats.

J'ai appris la mort du grand général, votre beau-frère². Votre Majesté n'y perd rien; mais je suis bien impatiente de savoir le sort de la princesse grande générale. Je supplie Votre Majesté de m'en faire, dans la lettre qui répondra à celle-ci, un détail bien détaillé. C'est une princesse adorable et que j'adore.

Je n'ai plus entendu parler de Gardel ou de la Gardelle, ce qui me prouve que c'était un aventurier.

Votre Majesté finit par son cri de guerre : Patience et courage! Ces deux mots m'en donnent.

Je baise tendrement et respectueusement les belles mains de Votre Majesté qui doivent être encore embellies, car on m'a dit que Votre Majesté était engraisée. Nous avons un proverbe qui dit : Que l'on engraisse souvent du mal avoir. Ce n'est pas assurément de plaisir et de bien-être que Votre Majesté est engraisée!

A peine ma dernière lettre était-elle partie que je me suis souvenue du nom de Thomatis³. Votre Majesté veut-

¹ Cette observation était fort exagérée. Le comte Oginski avait reçu, en effet, du Roi le palatinat de Wilna lorsque cette charge fut enlevée au prince Radziwill, mais il était lui-même un fort grand seigneur et jouissait d'une immense fortune.

² Le grand général Branicki était mort dans ses propriétés de Lithuanie à Bialystok le 9 octobre 1771.

³ Allusion à un passage d'une lettre perdue.

elle bien me permettre de mettre ici un petit billet pour madame la grande générale?

CXIX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Éloges de la grandeur d'âme et de la générosité du Roi envers ses ennemis.
L'évêque de Wilna.

A Paris, ce 17 novembre 1771.

(Réponse à la lettre de Sa Majesté du 23 octobre.)

Le détail que Votre Majesté a bien voulu me faire dans cette dernière lettre me perce le cœur. Je vois votre courage, mais je ne le comprends pas. Je vous ai déjà dit cela plusieurs fois, et, depuis peu, dans ma réponse à votre lettre du 9 octobre.

Mais je ne puis assez dire à Votre Majesté que sa bonté, sa générosité envers ses ennemis me sont un grand sujet d'admiration. Je connais la bonté de votre cœur; mais je vois que je n'en connaissais pas les bornes, c'est-à-dire que je ne savais pas qu'elle n'en avait pas. Je ne suis pas étonnée que vos beaux cheveux grisonnent; la tête qui les porte est remplie de choses qui ne leur sont pas saines. Il n'y a personne dans quelque état que ce puisse être, depuis le sceptre jusqu'à la houlette, qui soit dans une situation plus terrible que l'est la vôtre.

L'évêque de Wilna¹ est à Paris, où il compte passer du temps. Il m'a amené deux enfants, une nièce et un neveu, dont il m'a demandé en grâce de vouloir bien me charger. J'ai mis la fille au couvent, et le garçon au collège. L'é-

¹ Mgr Massalski. (Voyez, à son sujet, la note de la lettre du 13 janvier 1772.)

vêque m'a demandé un rendez-vous pour me parler d'affaires. Je rendrai compte à Votre Majesté de notre conversation.

Je baise tendrement et respectueusement les belles mains de Votre Majesté, et je pleure sur ses cheveux gris.

Je suis bien impatiente de savoir le parti que prend la grande générale.

CXX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN¹

Attentat du 3 novembre.

9 novembre.

C'est bien à présent que je dis : Patience et courage ! Et j'y ajoute la plus grande espérance que tout ira mieux désormais et pour mon pays et pour moi². Ma convales-

¹ Cette lettre aurait dû être classée avant la précédente, mais l'importance de l'événement qu'elle annonce nous a engagé à ne point interrompre la série des documents qui s'y rapportent. Nous n'avons pas l'original de ce billet écrit par le Roi à madame Geoffrin six jours après l'attentat du 3 novembre qu'on trouvera raconté plus loin. Nous donnons ces quelques lignes d'après une copie placée à la suite d'un récit de cet événement écrit par l'abbé Beaudeau, attaché à l'évêque de Wilna, et dont madame Geoffrin avait fait faire un grand nombre de copies dont elle a envoyé une au Roi. (Voyez la lettre du 13 janvier 1772.)

² Les confédérés de Bar étaient dans une situation presque désespérée. D'une part la fortune de la guerre leur était défavorable, de l'autre les déclarations pacifiques de la Russie avaient éloigné d'eux beaucoup d'esprits timides qui acceptaient volontiers l'espérance d'une solution diplomatique des difficultés présentes. Le Roi était de ces derniers et il était d'autant fondé à regarder comme fatale au pays cette lutte imprudente que ce grand effort pouvait lui paraître au moins inutile en présence du traité signé par la cour de Vienne avec la Porte le 6 juillet de cette même année et dans lequel l'Autriche se déclarait garante de l'indépendance et de l'intégrité du territoire polonais. Dans cette situation qui

cence va aussi bien que peuvent le désirer ceux qui me souhaitent aussi véritablement du bien que vous. On ne me permet pas d'écrire beaucoup, c'est pourquoi je finis en vous embrassant.

ne leur laissait aucune espèce de succès s'ils ne suppléaient à leur insuffisance par quelque coup d'audace, les confédérés comprirent qu'il était indispensable pour eux de perdre le caractère de rebelles qui leur était en quelque sorte imposé par l'opposition de Stanislas-Auguste et qu'ils étaient perdus si le Roi persévérait dans la même attitude. Ils résolurent donc de supprimer violemment l'obstacle. Beaucoup d'entre eux avaient pensé à un assassinat et l'on a vu que le Roi fait souvent allusion aux dangers personnels dont il était environné. Ces dangers étaient réels, bien que le noble caractère d'un grand nombre de confédérés préservât le Roi d'une condamnation en quelque sorte officielle, mais il y avait tout à craindre d'un conspirateur isolé, d'autant plus qu'en prononçant la déchéance de Stanislas-Auguste, la confédération semblait avoir invité à frapper un adversaire qui n'était plus défendu par le prestige de la royauté. Aucune tentative de régicide ne se produisit toutefois et ce fut un autre plan qui séduisit les ennemis du Roi. Trois jeunes hommes, Lukawski, Strawinski et Zakrzewski, dont le dernier fut plus tard membre du gouvernement choisi par Kosciuszko en 1794, formèrent le projet d'enlever Stanislas-Auguste et de l'amener à Czenstochowa parmi les confédérés. Ils communiquèrent leurs intentions au chef de la confédération, Pulaski, dont les trois fils et le neveu combattaient depuis plusieurs années avec le plus brillant courage, et celui-ci leur accorda son assentiment, mais sous la condition expresse que la vie du Roi serait respectée. Après avoir prêté serment de ne point menacer les jours du prince, Strawinski se rendit à Varsovie avec les compagnons en petit nombre qui devaient le seconder dans son entreprise. Dans la soirée du 3 novembre, le Roi revenait en voiture de chez son oncle le grand-chancelier Michel Czartoryski : ce fut l'instant choisi par les conjurés : ils attaquèrent le cortège, peu considérable d'ailleurs, qui entourait le carrosse royal, tuèrent un des heyduques qui défendaient leur maître; mais dans le tumulte qui s'ensuivit, ils prirent l'aide de camp du Roi pour Stanislas-Auguste et profitant de cette méprise, celui-ci put retourner rapidement à pied vers la porte du palais du grand-chancelier. Reconnu en cet instant même, il fut saisi, malgré sa résistance, légèrement blessé à la tête et aux jambes et entraîné hors de Varsovie. Il semblait que le complot eût réussi, mais en traversant la forêt de Biéłany, les conjurés furent rencontrés par des patrouilles de Cosaques, et pendant que les principaux d'entre eux, séparés du Roi au milieu des ténèbres, avaient affaire à l'une de ces petites troupes, Stanislas-Auguste se trouva seul avec Kuzma Kosinski préposé à sa garde. Son éloquence naturelle, ses instances réitérées émuèrent Kosinski, et troublèrent à tel point son imagination, effrayée d'ailleurs par le désarroi de l'entreprise, qu'il se jeta aux pieds du prince, implora son pardon et s'enfuit avec lui jusqu'au moulin de Mariemont, où le général Coccei, colonel des gardes du Roi, prévenu par un billet, put le rejoindre et le ramener la même nuit dans la capitale. On dit que le grand-chancelier, en apprenant

CXXI¹

Détails sur l'attentat commis contre la personne du roi de Pologne
extraits de diverses lettres de Varsovie.

Les confédérés s'étant mis dans la tête qu'ils feraient une action méritoire de conduire le Roi mort ou vif à leur chef, vingt hommes de la division du nommé Pulawski sont entrés séparément à Varsovie le 1^{er} et le 2 novembre, dans le dessein de l'enlever ou de l'assassiner. On assure qu'ils avaient commencé par se confesser, communier, et faire serment d'exécuter leur projet au risque de leur propre vie.

Le 3 novembre, entre neuf et dix heures du soir, le Roi, revenant de chez le prince chancelier, son oncle, ces vingt hommes réunis ont attaqué son escorte; ils ont tiré plusieurs coups de fusil, blessé quelques personnes de la suite, et même effleuré d'une balle la tête du Roi. Ses heyduques ont voulu se mettre en défense : l'un a été

le danger que courait son neveu, montra peu d'inquiétude; l'ambassadeur russe, M. de Saldern; observa également le plus grand calme; mais le Roi, indigné de cette tentative où il avait cru voir des projets de régicide, fit instruire le procès des conjurés. L'instruction judiciaire n'eut pas de suite immédiate, mais reprise en 1773, elle amena la condamnation à mort de Lukawski, de Strawinski et de plusieurs autres personnes qui avaient pris part à l'attentat. Lukawski déclara au cours du procès qu'il avait voulu seulement délivrer le roi du joug des Russes et donner à la confédération une nouvelle force par la présence de Stanislas-Auguste. Ce n'était pas tout-à-fait exact, mais il est avéré que les conjurés n'en voulaient pas à la vie du Roi, qu'ils auraient aisément pu tuer, s'ils l'avaient voulu, pendant qu'il était entre leurs mains. Il est assez naturel toutefois que Stanislas-Auguste ait cru le contraire, et l'on s'explique sans peine les lettres qu'il écrivit en ce sens à divers souverains de l'Europe, notamment au roi de France.

¹ Cette note est le récit de l'abbé Baudeau, auquel madame Geoffrin fait allusion dans sa lettre du 13 janvier suivant.

grièvement blessé et mis hors de combat ; l'autre, tué de plusieurs coups de sabre sur le corps même du Roi qu'il couvrait du sien ¹.

On a tiré le Roi par force de son carrosse ; la plupart des confédérés criaient : Tue ! tue ! Un d'eux lui a donné sur la tête un coup de sabre qui lui a fait une blessure. On l'a fait monter sur un mauvais cheval et fuir au galop avec ses ravisseurs.

Une voiture les attendait du côté du bois de Marimont, et Pulawski s'avancait avec sa troupe de ce côté pour le recevoir des mains des conjurés, mort ou vif, comme ils le lui avaient promis.

Pour quitter Varsovie, il a fallu sauter un fossé de quinze pieds de large, le mauvais cheval a tombé, les confédérés ont fait relever le Roi à coups de plat de sabre dont il a le corps tout meurtri.

Les assassins se sont égarés dans l'obscurité de la nuit. Le mauvais cheval qu'on avait donné au Roi s'étant abattu plusieurs fois, ce prince, outre les mauvais traitements qu'il a essuyés en ces occasions, a perdu sa pelisse et déchiré ses bas, ses souliers et ses habits. On l'a contraint de suivre à pied ses ravisseurs qui étaient à cheval.

Au bruit qu'a fait entendre un piquet de troupes russes, les vingt confédérés ont délibéré de tuer le Roi et de s'enfuir, mais leur capitaine, nommé Kosinski ², leur a per-

¹ Cet heyduque se nommait Butzau. Le Roi le fit enterrer avec pompe et fit élever sur sa tombe une pyramide où fut gravée l'inscription suivante : « Ci-gît Georges-Henri Butzau, qui mourut glorieusement le 3 novembre 1771, percé de plusieurs coups, pendant qu'il s'efforçait de faire de son corps un bouclier contre les traits que des scélérats parricides destinaient au roi Stanislas-Auguste. Le Roi, pleurant la mort d'un sujet fidèle, a érigé ce monument pour que sa vertu fût honorée et que celle des autres eût un modèle. » (*Voyez Voyage au nord de l'Europe*, 1, 37.) La mère et la femme de Butzau reçurent une pension du Roi.

² Kosinski n'était pas le chef des conjurés, mais il était resté seul auprès de lui lorsque le passage de plusieurs pelotons de troupes russes dans la forêt fit s'enfuir ceux qui gardaient le prisonnier.

suadé de le laisser entre ses mains, en répétant le serment de le livrer mort ou vif à Pulawski. Les dix-neuf assassins l'ont cru et se sont dispersés.

Kosinski seul a conduit le Roi à pied sans vouloir le laisser reposer; mais enfin il s'est arrêté, l'a fait asseoir, s'est mis à côté de lui, et, après quelque temps, a parlé au prince, qui, jusque-là, n'avait pas dit un seul mot.

Voici comment on rapporte leur conversation : — Cependant vous êtes mon Roi. — Oui, je le suis, et un bon Roi; car je désire le bien de ma patrie, et je ne veux de mal à personne, pas même à toi et à tes camarades. A ces mots, Kosinski s'est levé et s'est jeté à ses pieds. Délivrez-moi, lui a dit le Roi. — Je ne le puis, j'ai fait serment de vous livrer mort ou vif à Pulawski. — Mais tu m'avais fait auparavant serment de fidélité. — Cela est vrai. Me pardonneriez-vous? — Oui. — Où faut-il vous conduire? — Dans un moulin qui est ici près.

Aussitôt ils ont marché vers la cabane du meunier; ils ont frappé. L'homme ne voulait pas ouvrir. — C'est un seigneur de la cour qui s'est échappé des mains des brigands. — Point de réponse. Le Roi s'est nommé et on l'a reçu.

Pendant que le meunier allait avertir à Varsovie M. Coccei, commandant des gardes du Roi, Sa Majesté s'est endormie. Kosinski, le sabre à la main, a fait sentinelle à sa porte.

Cependant la ville de Varsovie était tout en tumulte. Le jeune prince Czartoriski, général de Podolie, a rassemblé tout ce qu'il a pu de gens d'exécution, il a embrassé sa femme et sa famille en leur disant : Adieu, je cours chercher le Roi, je le délivrerai ou je partagerai son sort quel qu'il soit.

A la nouvelle de sa délivrance, la joie a été universelle, les gardes commandés par M. Coccei ont couru, quoique a diéd, avec tant de vitesse que le cheval de leur chef ne

pouvait les suivre. Un grand nombre d'officiers et de soldats, quoique non commandés, ont couru avec le même empressement.

Les habitants de la ville sont sortis en foule au-devant du Roi avec des flambeaux et des acclamations. Il est rentré vers les cinq heures du matin. Tout le monde fondait en larmes en voyant ce prince les cheveux épars et ensanglantés, les habits déchirés, les jambes et les pieds presque nus.

Le premier soin du Roi, en rentrant au palais, a été de faire venir la famille du pauvre heyduque tué en le couvrant de son corps; il n'a pas voulu être pansé avant d'avoir rempli ce devoir.

Il a ordonné que toutes les portes fussent ouvertes et que tout le monde pût le voir. On a sonné pendant la matinée dans toutes les églises, et chanté partout le *Te Deum* avec une grande affluence.

Lorsqu'on a conduit devant le tribunal du prince maréchal le carrosse du Roi, les blessés et le cadavre du mort, le peuple s'est attroupe; il a crié : Aux armes ! et se préparait à forcer les maisons de quelques personnes soupçonnées de favoriser les confédérés. On a réussi à l'apaiser; cependant plusieurs nobles et bourgeois se sont armés et font volontairement des gardes et patrouilles.

On veille avec grand soin sur la personne de Kosinski dans le palais du Roi.

On a fait venir le meunier pour qu'il choisisse sa récompense. Il a demandé et obtenu la propriété d'un moulin sur la rivière. Souviens-toi, lui a dit le Roi, de ne jamais refuser ta porte aux malheureux ¹.

¹ Kosinski, après l'exécution des deux principaux chefs de la conjuration, Lukawski et Strawinski, reçut ordre de quitter la Pologne et se retira à Sinigaglia, où il vécut d'une pension que lui accorda Stanislas-Auguste. (*Voyage au nord de l'Europe*, I, 34.)

La blessure du Roi s'est trouvée légère; ses meurtrissures et contusions ne font craindre aucune mauvaise suite. Il a gardé en tout beaucoup d'égalité d'âme.

Pulawski, en s'avancant vers le rendez-vous, a été attaqué par le lieutenant-colonel Lang, qui l'a battu et dispersé les confédérés.

CXXII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Profonde émotion de madame Geoffrin à la nouvelle de l'attentat.

A Paris, ce 29 novembre 1771.

Non, non jamais Votre Majesté ne m'a donné une plus forte preuve de ses bontés et de son amitié, et de la parfaite confiance qu'Elle a dans la mienne, que par ces quatre lignes de sa main du 9 novembre. Je les ai lues et relues, et fait lire et relire à tous ceux et celles que j'ai vus. Votre Majesté ne peut pas imaginer l'intérêt que l'on a pris à sa terrible aventure : tout Paris et tous mes amis; madame la duchesse de la Vallière veut que je vous la nomme particulièrement.

J'espère que Votre Majesté voudra bien continuer à me donner ou à me faire donner de ses nouvelles, et puis quelques détails sur un malheur qui devient un prodige de bonheur. Comment est-il possible que vous soyez échappé des mains de ces monstres, et que ce coup à la tête n'ait pas été dangereux? J'ai fait un grand cri de joie en voyant votre écriture sur le dessus de votre lettre. Cela fait des mouvements que l'on ne peut pas rendre, non plus que la consternation où j'ai été. Comme il ne faut pas que Votre Majesté écrive longtemps, il ne faut pas

non plus qu'Elle lise beaucoup. Je finis donc en me prosternant à ses pieds, j'embrasse ses genoux et j'arrose ses mains de mes larmes de joie en les baisant de tout mon cœur.

Je me flatte que Votre Majesté sera parfaitement rétablie quand Elle recevra cette lettre.

Et vos beaux cheveux, ne serez-vous point obligé de les faire couper?

CXXIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Éloge de l'attitude du Roi au milieu des conjurés.

A Paris, ce 9 décembre 1771.

SIRE,

Je n'ai pas eu de nouvelles de Votre Majesté directes, depuis votre lettre du 9 novembre; mais j'en ai su par madame Lullie¹. Elle m'a assuré que votre santé était très-bonne. Je suis donc tranquille dans ce moment sur votre vie, mais dois-je l'être sur votre sûreté? Prenez-vous, ou plutôt, prend-on toutes les précautions nécessaires pour vous préserver d'un malheur aussi effroyable que celui qui vous est arrivé? Je frémis quand j'y pense! Et j'y pense sans cesse! Votre danger me saisit, et votre courage m'étonne. Votre Majesté n'a dit que quelques mots, mais Elle a dit ce qu'il fallait dire. Mais quelles étaient ses pensées, je ne dis pas des premiers moments, mais seule dans le bois, à côté de cet homme maître de votre vie? Votre tranquillité, votre sang-froid, votre cou-

¹ Madame Lullie avait reçu de Varsovie des nouvelles conformes aux récits officiels qui ne parvinrent que plus tard à madame Geoffrin.

rage, votre humanité, tout cela fait un sujet d'admiration. non-seulement pour moi, mais pour tout le monde. Les démonstrations de joie de la ville de Varsovie vous ont dû donner des sentiments bien doux, et presque consoler du malheur qui vous les a fait éprouver. La vie est bien amère! Il y a quelques instants de douceur. Celui où je vous ai su hors de danger a été un moment bien heureux; mais la crainte est venue se remparer de moi.

J'embrasse les genoux de Votre Majesté, et je lui baise tendrement ses belles mains.

Il faut que Votre Majesté me permette de dire un petit mot d'amour à mon cher fils, le prince-abbé. Je connais ses sentiments pour Votre Majesté, je le vois dans le premier moment du malheur et dans celui où Votre Majesté rentre dans son palais.

O mon cher enfant! comme j'aurais partagé tous vos sentiments, et comme je les partage encore! Madame Lullie m'a fait plusieurs fois des amitiés de votre part. Je ne sais pas si elle vous a bien exprimé ma sensibilité et ma reconnaissance. Soyez persuadé que vous me serez cher jusqu'à mon dernier soupir.

Mon cher fils, je vous conjure de présenter mes tendres et respectueux hommages à cette adorable grande générale.

CXXIV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Nouvelles de sa santé. — Témoignage de sympathie de la cour de Vienne.
— Tristesse du Roi. — Embarras financiers de la grande générale.

Ce 18 décembre 1771.

Je réponds à vos lettres du 17 et du 29 novembre. Vos quatre lignes de cette dernière date m'ont pénétré! Voici la troisième que je vous écris depuis mon accident¹.

Ma blessure à la tête se ferme, mais n'est pas encore tout à fait fermée. Mes jambes sont guéries. J'espère pouvoir bientôt sortir. J'apprends que la relation détaillée que je vous avais envoyée a été enlevée, mais je vous en ai fait envoyer un second exemplaire qui, j'espère, sera parvenu². Je vous ai écrit dans ma première lettre après mon accident : « C'est à présent que je dis plus que jamais : *Patience et courage!* » et j'ai eu raison de vous dire cela. Mon accident même a déjà donné lieu à des ouvertures favorables pour moi; j'ai infiniment à me louer de la cour de Vienne en cette occasion³. Mais il n'en est pas moins

¹ Nous n'avons que celle du 9 novembre.

² Aucun de ces documents ne parvint à madame Geoffrin (Voir sa lettre du 13 janvier suivant).

³ Leurs Majestés impériales, au reçu de la lettre que le Roi leur avait écrite après l'attentat du 3 novembre, lui répondirent dans les termes les plus affectueux et lui déclarèrent qu'Elles verraient avec plaisir un ministre polonais à Vienne. En même temps Elles adressèrent à tous les confédérés qui pourraient se trouver dans leurs États l'injonction d'en sortir dans l'espace d'un mois. Le prince de Kaunitz, chancelier de l'Empire, fit savoir en outre aux deux principaux chefs de la confédération, le comte Paç et Pulawski, que s'ils ne désavouaient immédiatement les conjurés par un manifeste, le gouvernement impérial leur refuserait, à eux et à leurs adhérents, le droit d'asile sur le territoire de l'Empire. Le comte Paç s'empressa de publier ce document dans lequel il déclarait, au nom des maréchaux et conseillers des confédérations de Pologne et de Lithuanie, avoir été complètement étranger à

vrai que j'ai éprouvé et que j'éprouve dans le cours de ma convalescence des chagrins et des tourments d'esprit pires mille fois que les blessures du corps. Souvent je suis dans le cas d'envier presque la condition de ces êtres stupides qu'aucun sentiment d'honneur n'anime. On n'imagine pas à quel point ma situation est non-seulement dure, mais étrange et contradictoire. Pourtant, et après tout cela, il faut que je me dise : puisque Dieu m'a sauvé par une espèce de miracle, il est visible qu'il veut encore m'employer à quelque chose ici-bas. Il faut donc que je ramasse toutes mes forces de corps et d'esprit, pour être le plus que possible en état de remplir ses vues et mériter sa protection. J'ai écrit au roi de France. J'attends encore sa réponse ; mais je devrais croire que Louis XV protégera moins que tout autre des gens qui, par des écrits publics, ont ordonné le régicide depuis plus d'un an et qui viennent d'en exécuter l'attentat sur ma personne¹.

la conspiration et réprouver les auteurs de ce crime. Il ajoutait que leur manifeste du 9 août 1770 avait été mal interprété et que cet acte était un encouragement à la lutte, mais non pas au régicide. Le 12 décembre le prince de Kaunitz se déclara satisfait par la teneur de cette réponse. Quant à Pulawski, il affirma également dans un document en date de janvier 1772 qu'il n'avait participé en rien à l'attentat. La lettre qu'on trouva depuis sur l'un des conjurés, Lukawski, semble prouver toutefois que Pulawski, sans en vouloir au Roi, avait connu et encouragé le projet des conjurés de l'enlever de Varsovie. (Voir les pièces justificatives des *Révolutions de Pologne*, tome II, p. 440 à 447).

¹ Malgré les explications que le comte Paç donna au prince de Kaunitz, et que nous avons rappelées plus haut, il est certain que le manifeste de la confédération peut être considéré comme une excitation au régicide. On y trouve notamment la phrase suivante : « Quant à Stanislas Poniatowski, l'intrus, l'opresseur et le tyran, au cas que pour se maintenir il continue de se former un parti et de troubler la nation, non-seulement nous permettons, mais nous enjoignons qu'on le poursuive de toute manière, tant secrètement qu'ouvertement, sans avoir égard pour sa vie et celle de ses adhérents. » Il est naturel que le Roi n'ait pas douté que le meurtre ne fût le but des conjurés. Il avait ajouté à cette phrase le paragraphe suivant, raturé sur la minute autographe : « J'ai écrit au roi de France à ce sujet. Si sa réponse est aussi satisfaisante que celle de la cour de Vienne, tout sera bientôt rangé ici. »

Vous désirez savoir l'état de ma sœur la grande générale. Son mari lui a laissé des affaires à débrouiller avec les héritiers, qui seraient beaucoup moins difficiles et épineuses si, par le trouble général de la Pologne, le cours de la justice n'était pas interverti aussi. D'un autre côté, Messieurs les soi-disant confédérés ont déjà usurpé ses droits dans la starostie de Kiosno, et menacent d'en faire autant dans ses autres possessions dès qu'ils y pourront parvenir. En un mot, après vingt-trois ans d'un mariage¹ que sa vertu seule l'empêchait de trouver fort triste, elle est dans une viduité très-peu tranquille. Mais elle fait comme moi, elle use de la même devise.

Adieu, pour cette fois. Toute chose a sa mesure. Il faut que mes peines aient la leur. Quand elle sera venue, personne ne le saura avant vous.

CXXV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Nouvelles de sa blessure. — Les sympathies de la société française ne peuvent faire oublier au Roi la conduite du cabinet de Versailles. — Autobiographie du Roi.

Ce 8 janvier 1772.

Je vous ai fait la promesse de vous écrire après que je serais sorti, et je m'en acquitte. Je ne me ressens pas de ma blessure; seulement à cause du grand froid, je porte sur l'endroit de la cicatrice une petite calotte, faite de cheveux et qui est mêlée aux miens, de manière qu'il n'y paraît pas. Du reste, je porte mes cheveux comme vous

¹ La minute portait « d'un mariage peu heureux »; le Roi a raturé les deux derniers mots.

me les avez vus. L'endroit de ma plaie était à la droite de la tête précisément au haut du crâne. Je vous fais ce détail puisque vous l'avez désiré.

Quant à l'horreur que vous me mandez avoir été produite par mon accident en France, j'y crois, et parce que vous me le dites, et parce que la nation française est généreuse. Je vous prie de remercier tous ceux qui vous ont marqué s'intéresser particulièrement à moi en cette occasion et nommément madame la duchesse de la Vallière. Mais tout cela n'empêche pas que la politique n'aille son train, et que je ne m'en aperçoive d'une manière bien désagréable. Il viendra un temps où l'on s'apercevra peut-être trop tard du tort qu'on a à cet égard.

J'avoue que mon âme est triste, et mon cœur oppressé. Le mal se fait vite, mais il est bien long à se réparer¹. — Et la vie se passe à attendre ce *mieux* qu'il faut espérer, car c'est encore un devoir. N'allez pas croire cependant que ma faculté d'espérer soit épuisée. Je me dis toujours : Les choses fort extraordinaires n'arrivent pas pour rien. Je suis encore réservé à quelque chose d'important. Vous savez ce qui m'est arrivé en 1758 ; six ans après, je suis devenu ce que je suis. L'intervalle n'a pas été filé d'or et de soie, tant s'en faut ! Tout en écrivant, il me prend une envie, c'est de vous faire un abrégé de ma vie :

Né en 1732, j'ai été élevé avec beaucoup de soin et très-sévèrement par une mère comme il n'y en a guère². Mon père ne m'a prêché que d'exemple. En 1748, j'ai commencé à voyager avec un gouverneur. A vingt et un ans,

¹ La fin de la minute, placée entre crochets, est couverte de barres au crayon et à l'encre. Il est vraisemblable que la lettre envoyée à madame Geoffrin s'arrêtait au mot « réparer ». Nous avons cru devoir toutefois donner tout entier le passage supprimé, qui contient des détails biographiques intéressants.

² La princesse Constance Czartoryska. Nous avons rappelé dans l'introduction la haute ambition que cette femme remarquable avait conçue pour son fils.

j'ai voyagé sans gouverneur, et je vous ai connue. Ma tête était richement meublée, mais bien verte, comme vous savez¹. Je connus les Anglais et ils me roidirent le caractère; en 1755, j'allai en Russie; en 1758, j'échappai à un danger bien aussi grand que celui du 3 novembre dernier². Depuis cette date, ma vie fut triste et fort agitée jusqu'en 1764. Depuis mon élévation jusqu'en novembre 1766, j'eus des espérances et quelques apparences de bonheur, mais traversées par mille chagrins personnels comme vous savez³.

CXXVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Relation de l'attentat du 3 novembre, par l'abbé Baudeau. — La comtesse Branicka. — L'évêque de Wilna.

A Paris, ce 13 janvier 1772.

(Réponse à la lettre du 18 décembre, qui est la troisième que j'ai reçue depuis l'affreux accident de Votre Majesté⁴.)

Tant que je verrai dans les lettres de Votre Majesté : *Patience et courage!* cela m'en donnera un peu; mais comme dit la comédie :

..... On désespère,
Alors qu'on espère toujours!

Je vois que votre plaie n'est pas encore fermée.

¹ Son séjour à Paris, à cette époque, avait été abrégé, comme nous l'avons dit, par des folies de jeunesse.

² Allusion aux périls que lui fit courir à Saint-Pétersbourg, en 1758, la jalousie du grand-duc.

³ Soit que le Roi n'ait pas continué cette autobiographie, soit qu'il l'ait achevée sur une feuille perdue, la minute que nous publions s'arrête là.

⁴ Voir la note de la lettre du 18 décembre. La lettre écrite entre le 9 novembre et le 18 décembre est perdue.

Vous me promettez que vous me ferez part des premiers moments que vous aurez des espérances de paix. Je n'avais pas besoin pour aimer l'Empereur des témoignages qu'il a donnés à Votre Majesté de sa sensibilité, mais à présent je l'adore. C'est un prince qui a bien des vertus et des qualités : il doit faire cas des vôtres.

Je n'ai pas reçu de relation détaillée de Votre Majesté par elle-même, mais j'en ai eu une parfaitement bien faite et touchante de l'abbé Baudeau, attaché à l'évêque de Wilna¹. C'était un résumé de plusieurs lettres qu'il avait reçues, dont il a fait un tout parfaitement bien écrit, et dont je crois avoir donné au moins deux cents copies. J'avais pris un écrivain qui ne faisait autre chose pendant trois jours que des copies. J'assure Votre Majesté que le public a pris une grande part à cette terrible aventure. Mais ce que vous me dites de toutes les peines que vous éprouvez pendant votre convalescence, que vous nommez des chagrins et des tourments d'esprit, que vous dites être pires que vos blessures, me pénètre aussi de douleur et d'inquiétude. Vous ne me dites pas un seul mot qui puisse fixer mes idées ; moyennant quoi, elles s'étendent sur tout. Vous souhaitez la stupidité comme un bien ; Votre Majesté en est bien éloignée. On vous a fait un terrible présent en vous donnant une couronne ! Votre courage vous rend digne de la porter, mais c'est un furieux fardeau !

Ce que vous me dites de la situation de la princesse grande générale m'afflige. Elle va donc achever sa jeunesse dans les procès. Mon Dieu, que la vie est amère !

Votre Majesté a-t-elle reçu une lettre dans laquelle j'avais pris la liberté d'y mettre un petit billet pour madame la grande générale ? Hélas ! j'avais eu une grande joie en apprenant sa délivrance, et je la vois encore bien

¹ Voir sur l'abbé Baudeau la note de la lettre du 2 mai 1773.

tourmentée. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien lui dire toute la part que j'y prends.

Je supplie aussi Votre Majesté de vouloir bien écrire un petit mot de douceur au pauvre évêque de Wilna¹. C'est un enfant, mais un bon enfant qui vous aime. Je vous assure qu'il ne fait pas un pas de condamnable depuis qu'il est à Paris. Il est le seul Polonais que je voie. Il me craint comme le feu; réellement je lui ai défendu de parler des affaires de Pologne avec aucun de ses compatriotes, et je suis sûr de son obéissance. Il a deux domestiques que je lui ai donnés.

Je baise les belles mains de Votre Majesté les larmes aux yeux.

CXXVII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Affaire de l'évêque de Wilna. — Application aux Polonais de la fable du *Cheval et du Cerf*. — Séquestre mis par les Russes sur les biens de plusieurs grands propriétaires de Pologne.

Ce 19 février 1772.

Ma dernière lettre pour vous en contenait une pour l'évêque de Wilna, telle que vous me la demandez dans votre lettre du 26 janvier². A ce que je lui ai écrit et à

¹ Mgr Massalski, évêque de Wilna. Il était de la famille Massalski, dont le chef était investi, avant la diète de convocation (1764), de la dignité de grand général de Lithuanie, et s'opposa avec énergie à la loi qui abolissait cette charge et prétendait le réduire à la présidence du conseil souverain de cette province. Les terres de l'évêque avaient été séquestrées par les Russes. Le Roi était peu disposé en sa faveur, se défiant des sentiments de la famille Massalski. On verra néanmoins plus loin qu'avec sa bonté ordinaire il eut égard à la recommandation de madame Geoffrin, qui d'ailleurs paraît avoir attentivement surveillé le prélat pendant son séjour à Paris.

² Le Roi veut dire dans la lettre du 13 janvier.

vous, la semaine passée à son sujet, j'ajouterai seulement ici que, par une lettre qu'il a écrite à l'abbé Siefertzen-czewicz ¹, je le vois dans la supposition que c'est moi qui ai demandé aux Russes de séquestrer ses terres. Rien n'est plus faux : ni les siennes ni celles de personne ne l'ont jamais été à ma demande; au contraire, je me suis donné les plus grands mouvements pour les en préserver. Mais qu'on se souvienne, une fois pour toutes, de la fable du cheval qui, pour dompter le cerf, dont il était jaloux sans savoir pourquoi, appela l'homme et lui prêta son dos et se laissa brider. Quand ils eurent ensemble forcé le cerf, le cheval voulut secouer l'homme; mais celui-ci était une fois dessus, et à grands coups d'éperon réduisit le cheval à souffrir qu'il y restât. L'application est aisée. Les Polonais sentent très-souvent l'éperon du cavalier russe qu'ils ont appelé contre le Roi ou contre quelqu'un de leurs égaux. L'évêque de Wilna sait très-bien contre qui il a voulu intriguer les Russes. Il a été puni par où il a péché; mais, encore une fois, ce n'est pas moi qui lui ai attiré le châtement. Au contraire, je me suis employé à l'alléger, en lui obtenant qu'on lui laissât pourtant quelque partie de revenu; et rien ne prouve mieux que ce n'est pas moi qui dispose de ces châtements russes que le séquestre des terres de mes ministres, dont deux sont mes proches parents, et qui a duré un an. Du reste, vous pouvez réitérer à l'évêque l'assurance de ma part que du moment où il y aura jour à l'aider je le ferai.

¹ Siefertzen-czewicz (Stanislas), né en 1731 à Zabłudow, diocèse de Wilna, d'une famille protestante. Il entra dans les ordres et fut d'abord attaché à la cathédrale de ce diocèse. A la suite du premier partage, l'abbé Siefertzen-czewicz fut désigné comme évêque des nouveaux sujets de la Russie. Élevé plus tard à l'archevêché de Mohilof, en 1783, il devint métropolitain des églises catholiques russes, et ministre du culte catholique pour tout l'Empire.

CXXVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Oginski et Radziwill. — Le marquis de Pons. — Le Roi soupçonne le traité de partage.

8 août 1772.

MA CHÈRE MAMAN,

Plus vous me marquez d'amitié et plus j'ai de peine à n'avoir que des choses tristes à vous mander sur tout ce qui me regarde.

Le tribunal de Lithuanie, dont vous me demandez nouvelle dans votre lettre du 5 juillet ¹, est toujours suspendu. Le beau-frère de l'évêque de Wilna et le chanoine Siestrzencewicz, chargés de son plein pouvoir, ne sont pas encore ici. Assurez l'évêque que je ne perds pas son affaire de vue.

Oginski, le confédéré, paraît avoir changé d'avis sur son voyage de Paris. Il s'est arrêté à Munich. Il n'a pas même voulu voir son cousin Oginski, mon envoyé à Vienne.

Le prince Radziwill, palatin de Wilna, est allé, dit-on, se faire voir à Spa; peut-être ira-t-il se montrer jusqu'à Paris. J'avoue que je le voudrais.

Vous dites fort bien que l'on a fait toutes les coquette-ries possibles au marquis de Pons ² à Berlin, si bien qu'à force de lui demander des nouvelles de tous les Pons qui ont jamais existé, on ne lui a pas laissé le moyen de dire un seul mot d'affaires dans sa première audience. Dites-

¹ Lettre égarée, ainsi que la plus grande partie de la correspondance de cette année. Nous n'avons aucune lettre du Roi du 13 février au 8 août et aucune de madame Geoffrin du 13 janvier au 28 décembre.

² Le marquis de Pons était ministre de France à Berlin.

moi, vous, ce marquis de Pons, est-ce celui qui a élevé le duc de Chartres, ou son frère qui était dans la maison de mademoiselle de Charolais ?

L'armistice turc n'a pas encore produit la paix turque¹.

Les confédérés² n'ont plus de troupes tant soit peu considérables ensemble nulle part qu'à Czestochow, qui est une petite forteresse vers les frontières de Silésie, fameuse par la sainteté d'une image de la Vierge qui en fait le Lorette de la Pologne. Et cette place et sa garnison sont déjà en pourparlers avec les Russes; mais cet objet, qui eût fait un événement important il y a quatre mois, n'est plus rien au milieu des armées autrichiennes, prussiennes et russes, dont la première m'a ôté les deux tiers de mon revenu, et ménage les particuliers dans le quart de la Pologne qu'elle occupe déjà presque et qu'elle paraît vouloir garder. Les Prussiens continuent à maltraiter la partie qu'ils tiennent d'une façon qui n'a point d'exemple dans l'histoire. Les Russes commencent à parler aussi de

¹ Le cabinet de Saint-Pétersbourg et la Turquie avaient depuis quelque temps interrompu les hostilités et avaient décidé la réunion d'un congrès auquel assisteraient les ministres d'Autriche et de Prusse. Le lieu de réunion fut fixé à Foschkani dans les principautés danubiennes.

² La confédération était définitivement vaincue : la prise de Cracovie, de Tynieck et de Czestochow achevèrent sa ruine. Au surplus, à cette époque, le danger n'était plus là. Le désordre du pays dévasté s'accusait encore, il est vrai, par une guerre de partisans qu'il paraissait difficile d'étouffer tout à fait; mais le plus grand malheur de la Pologne était l'inévitable occupation du royaume par les troupes autrichiennes, prussiennes et russes, qui, non-seulement le parcouraient en tout sens, mais s'y étaient cantonnées dans certaines provinces à leur convenance. Le traité secret du 17 février 1772 avait été signé entre la Russie et la Prusse pour régler leurs futures acquisitions. Le 4 mars suivant, une convention également secrète avait été conclue dans le même sens entre la Prusse et l'Autriche; enfin, le 5 août, les trois cours s'étant mises complètement d'accord, leurs ministres signèrent à Saint-Pétersbourg le traité du premier partage de la Pologne. Le Roi ignorait les détails de ces actes dont il soupçonnait cependant l'existence et qui ne lui furent révélés qu'en septembre, ainsi qu'il avait été décidé entre les trois puissances.

nous ôter la moitié de la Lithuanie. Imaginez l'état du morceau qui restera sans sel et sans commerce; et puis jugez ma situation! Heureux les gens morts! Adieu.

CXXIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Déclaration du roi de Prusse pour le partage. — Congrès de Foschkani. — Douleur du Roi. — M. de Stackelberg nommé ministre de Russie à Varsovie.

19 septembre 1772.

Puisque vous aimez mieux avoir de moi des lettres tristes que de ne point en avoir du tout, je réponds à la vôtre du 27 août¹, en vous disant que l'orage qui grondait sur ma tête depuis six mois, vient de fondre².

Le roi de Prusse a fait occuper, le 13 de ce mois, toute la Prusse polonaise, excepté les villes de Dantzig et de Thorn. Son ministre et celui de Russie ont remis hier

¹ Lettre égarée.

² La prise de possession avait été fixée aux premiers jours de septembre. Quant aux titres que la Prusse entendait faire valoir, Frédéric II les expose dans ses Mémoires en ces termes : « Le Roi fondait ses prétentions sur la Poméranie et sur une partie de la Grande-Pologne située en deçà de la Netze, sur ce que ces provinces, autrefois annexées à la Poméranie et au Brandebourg, en avaient été démembrées par les Polonais; il revendiquait la ville d'Elbing en vertu d'une prétention liquide et de l'argent que ses ancêtres avaient avancé sur cette ville à la République; on faisait des évêchés de Warmie et des palatinats de Marienbourg et de Culm, un équivalent de la ville de Dantzig, capitale de la Poméranie, laquelle demeurait libre. » Nous n'avons pas à discuter ici la valeur de ces revendications. D'après le livre de Jekel intitulé *Réformes politiques*, le ministre prussien à Varsovie les aurait présentées d'une manière moins sérieuse, en disant : « Les eaux appartiennent à mon roi lorsque la Netze déborde, et par conséquent les terres inondées lorsqu'elle rentre dans son lit », et il aurait voulu établir par ce raisonnement captieux que le fleuve pouvait déborder à une distance de douze milles par-dessus les montagnes.

aux miens un papier par lequel ils m'annoncent que leurs cours se saisissent chacune d'une portion de mon royaume sur des titres qu'ils comptent produire en temps et lieux. Dans le même écrit, ils m'annoncent que la cour de Vienne va en faire autant, de commun accord avec eux. Le ministre de celle-ci n'est pas encore ici, mais doit arriver aujourd'hui ou demain. En attendant, les trois armées russe, prussienne, autrichienne, et surtout la seconde, sucent le pays jusqu'au sang dans et hors des limites des provinces qu'elles prétendent s'approprier.

La Pologne nourrit actuellement plus de cent mille hommes de troupes étrangères, et l'on s'attaque actuellement à ce petit reste des nôtres qui existent encore et qui ne font pas dix mille hommes ¹.

Dans ce qu'on enlève à la Pologne, j'y perds, pour ma part, les deux tiers de mon revenu; et, dans ce qu'on prétend me laisser, on y vit souvent à discrétion.

Le tribunal de Wilna reste toujours suspendu par la force des troupes russes. Le congrès de Foxany ² est rompu. Si les Russes sont victorieux, ils continueront à nous donner des lois; s'ils sont battus, les Turcs aussi pourraient venir en Pologne, et ce serait encore pire.

Il faut que la situation d'un homme soit bien malheureuse pour ne pas pouvoir se décider même sur ce qu'il doit souhaiter. Mon cas présent est en grand et pour tout le pays, ce qu'il était en petit et pour ma personne, le 3 de novembre dernier. Une espèce de miracle m'a sauvé,

¹ Ce passage est biffé sur la minute.

² Le congrès, pour la pacification entre la Turquie et la Russie, s'était assemblé à Foschkani comme nous l'avons rappelé dans une note précédente. Le comte Orloff y représentait l'Impératrice et Osman-Effendi le grand-seigneur. La discussion des articles du projet de convention révéla un grand écart entre les prétentions respectives, en ce qui concernait notamment la situation de la Crimée. Après des pourparlers inutiles, Osman-Effendi déclara qu'il devait en référer à sa cour et partit pour Constantinople. Le congrès n'avait guère duré qu'un mois.

et j'ai pensé alors qu'il n'était pas apparent que Dieu m'eût tiré de là uniquement pour prolonger mes peines. Il faut voir si je me suis trompé. Jusqu'ici, il est sûr qu'elles n'ont fait qu'augmenter depuis mon accident.

L'ambassadeur de Russie ¹ est rappelé; un ministre de second ordre, nommé le baron de Stackelberg, le remplace ². Et il a commencé ses fonctions par l'écrit présenté hier, dont je vous parle au commencement de cette lettre.

Mon frère, en effet, ne se refuse plus à accepter un évêché lorsqu'il s'en présentera un convenable pour lui.

Vous voulez que je vous dise les choses comme elles sont, je viens de vous en tracer le tableau fidèle et précis. Jugez s'il m'est facile de me déterminer à écrire des choses pareilles à quelqu'un qui m'aime autant que vous. Vous vous étonnez que je n'envie que le sort des gens morts, et non pas celui des particuliers? Il ne m'est plus permis d'y songer : souffrir avec courage et sans jamais trahir mon devoir avec l'État, épier les moyens et les moments pour me relever, voilà mon devoir et mon intention.

¹ M. de Saldern.

² Le baron de Stackelberg, ministre de Russie en Pologne. Ce fut lui qui suivit les négociations du partage.

CXXX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Mission du comte Branicki à Paris.

A Paris, ce 28 octobre 1772.

SIRE,

J'ai reçu deux lettres de Votre Majesté datées du même jour, 7 novembre ¹ : une, par M. le comte Branicki ² ; et l'autre, par M. de Rieule. C'est une grande douceur pour moi de pouvoir parler de Votre Majesté à des personnes qui vous sont aussi tendrement attachées que je vous le suis moi-même. Je n'ai encore vu qu'une fois ces messieurs, il faut leur donner le temps de se reconnaître. Si l'attachement pour Votre Majesté, la valeur et le talent militaire donnaient le talent de la négociation, il est sûr que M. Branicki réussirait dans celle dont il est chargé ; mais il faut de plus la connaissance des hommes avec qui on traite ; de l'art pour devenir ce qu'ils pensent ; cacher ce que l'on pense soi-même ; l'éloquence de la persuasion ; la connaissance de l'esprit de la cour où l'on a à traiter ; enfin une certaine finesse dont un militaire est éloigné. M. Branicki vient d'être assez malade ; il a été saigné plusieurs fois. Il est bien à présent.

¹ Lettres perdues.

² Stanislas-Auguste avait envoyé en France l'un de ses plus dévoués serviteurs, le comte Branicki, de la famille du grand général, pour y présenter les dispositions du cabinet de Versailles. Il l'envoya plus tard, en 1774, en Russie pour y porter ses plaintes contre les nouveaux empiétements des puissances copartageantes, notamment de la Prusse et de l'Autriche. La cour de Vienne, en effet, ayant confondu le nom de deux rivières, la Sbruzc et la Podhorze, avait étendu ses annexions au delà des limites tracées par le traité de partage, et la Prusse, se prétendant lésée par cette décision, avait de son côté enfermé la vieille et la nouvelle Netze dans la partie de la Poméranie qui lui avait été attribuée.

Je ne parlerai point à Votre Majesté de ma sensibilité à ses malheurs; de mon admiration pour le courage avec lequel il les soutient; ni des vœux que je fais pour que l'année prochaine ne soit pas aussi malheureuse que les précédentes. Hélas! tout cela est inutile! Votre Majesté connaît mon cœur, cela me suffit.

J'ai parlé à madame Lullie, dans ma dernière lettre, des Sulkowski, des Oginski; ainsi je ne ferai point à Votre Majesté tous ces rabâchages.

Mais je lui demande de me donner ses belles mains que je baise bien tendrement.

Avant de fermer ma lettre, je viens d'envoyer chez M. Branicki. Il est bien, mais il ne quitte point encore son lit.

CXXXI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Considérations du Roi sur la situation de la Pologne et les difficultés de la ligne de conduite à suivre. — Doit-il ou non accepter les réformes politiques présentées par les trois cours? — L'évêque de Wilna. — L'abbé Gourel.

Ce 10 avril 1772.

Le bien que vous me dites de Rieule, dans la lettre qu'il m'a apportée, confirme la bonne opinion que j'avais de lui. Il m'a bien dit l'intérêt que vous continuez de prendre à ce qui me regarde; mais je n'avais pas besoin de ce témoignage pour m'en tenir assuré¹.

¹ Le commencement de cette lettre est biffé dans la minute originale, ainsi que le dernier paragraphe. Nous les donnons toutefois, car la lettre de madame Geoffrin montre que ces deux passages ont été maintenus sur la copie,

Ce n'est pas quand votre ami est malheureux que vous cesserez de l'aimer. Et je le suis de toutes les façons parce que la déraison, l'injustice et la calomnie ont conspiré contre moi. Les Polonais ont eu la déraison de trouver à redire que j'aie voulu que l'État eût des revenus et une armée, et que j'aie voulu et que j'aie commencé à remettre l'ordre dans ce pays. Je voulais abattre l'idole funeste du *liberum veto*. Ils l'ont rétabli avec éclat à l'aide des étrangers qui, ne pouvant se refuser au mépris que méritaient de tels Polonais, les ont asservis après avoir été appelés par eux, et ont exercé, en Pologne, tout ce que la plus grande force peut contre l'extrême faiblesse. Enfin la calomnie qui a osé dire que j'avais été complice du démembrement de la Pologne, voudrait faire oublier que, dans ce démembrement, je perds les trois quarts de mon propre revenu ; que mes frères, mes plus intimes serviteurs sont dépouillés et réduits à l'indigence ainsi que moi-même. On vient de séquestrer à Branicki, de la part de l'Autriche, tout son bien uniquement à cause qu'il est en France. Il est vrai que ce n'est point pour y faire approuver le partage de la Pologne que je l'ai envoyé. J'ai fait ce que j'ai pu pour reculer les comparses nationales¹ afin de reculer le moment de souscrire à notre malheur et pour laisser le temps à l'Europe de venir à notre secours. Qu'en est-il arrivé ? L'Europe m'abandonne, me refuse tout secours, et ceux qui me dépouillent m'accusent que, par mon opposition à leur volonté, je suis la cause de l'aggravation des maux que leurs troupes font souffrir à ma nation. Il se trouve encore des gens qui, ne craignant jamais le reproche d'inconséquence, me blâment aujourd'hui de n'avoir pas été assez bien avec la Russie, tandis que, pendant cinq an-

¹ Le Roi se sert ici du mot « comparse » dans son sens primitif aujourd'hui inusité. Autrefois comparse voulait dire, au figuré, entrée en scène et s'employait au féminin. (Voir Dict. de Littré, p. 695).

nées, ils m'ont fait la guerre et m'ont assassiné, uniquement à cause qu'ils me taxaient, quoique à tort, d'avoir été trop bien avec elle.

Me voici à la veille de la diète¹. Si je m'y donne du mouvement, avec succès, pour obtenir un meilleur gouvernement, pour compensation de notre démembrement, la calomnie me déclare complice du démembrement par la bouche de ceux qui s'obstinent à m'imputer le désir du despotisme toutes les fois que je travaille à faire sortir la Pologne de l'anarchie. Si je négligeais cette occasion où mes tout-puissants voisins se disent disposés à accorder à ce reste de Pologne un meilleur gouvernement, j'en serais responsable au tribunal du bon sens. En attendant que cette diète décide notre sort, je meurs de faim. Vous me direz : Vous avez encore près d'un quart de vos revenus. Oui, mais je n'ai pas pu congédier assez de bouches pour

¹ Il avait été convenu entre les trois cours au moment du traité de partage, qu'elles inviteraient le Roi, par une déclaration concertée, à convoquer une diète extraordinaire pour régler les affaires de Pologne, c'est-à-dire pour confirmer les arrangements qu'elles avaient décidés. Cette mesure se trouva beaucoup moins facile à prendre qu'elles ne l'avaient supposé. Stanislas-Auguste, depuis qu'il connaissait le traité du 5 août 1772, montrait l'énergie la plus patriotique, protestait avec vigueur contre les faits accomplis, adressait aux cours européennes des notes et des mémoires destinés à les éclairer sur la situation. C'était son devoir, mais la Pologne était condamnée par la multiplicité de ses fautes et la permanence de ses passions anarchiques. Le Roi toutefois ne pouvait pas s'y résigner : on a vu qu'il avait spécialement envoyé en France le comte Branicki, l'un de ses plus intimes confidents; en même temps il réunissait le sénat, faisait dans cette assemblée entendre le plus noble et le plus douloureux langage et ne convoquait point la diète. Les puissances copartageantes furent obligées de la convoquer elles-mêmes. Mais en même temps, pour obtenir des nonces les concessions qu'on entendait exiger d'eux, les trois cours les flattaient de l'espoir de réformes utiles, indispensables même à la consolidation du gouvernement. Ces promesses jetèrent Stanislas-Auguste dans une nouvelle perplexité. Accepter les réformes offertes c'était se rendre suspect à la nation, et les refuser c'était perdre sans compensation la seule chance qui restât à la Pologne démembrée de subsister encore. Les réflexions que cette situation lui inspire sont extrêmement justes et ses angoisses émouvantes.

suffire à nourrir celles que les calamités font retomber à ma charge. Je dis plus que jamais : Heureux les gens morts ! Heureux mon frère qui est mort à Vienne ! Il souffrait trop de me voir dépouillé par cet empereur qu'il servait si bien ².

L'évêque Massalski, après avoir si instamment demandé à mon oncle d'être son juge, après avoir refusé de lui donner des adjoints, comme mon oncle le lui avait proposé lui-même, a affecté du mécontentement, de l'inquiétude et, finalement, a obtenu du ministre d'Autriche, que celui-ci a interposé, l'autorité ou plutôt la puissance que sa cour déploie actuellement en Pologne pour empêcher que le procès de l'évêque de Wilna ne soit pas jugé par mon oncle qui, au fond, est bien aise d'être défait de cette besogne. Ce trait de légèreté fait grand tort à l'évêque, et fait penser qu'il ne sera jamais content d'aucun jugement parce qu'apparemment son procès est mauvais. C'est dommage, car je dis toujours qu'il y a bien du bon dans cet évêque. L'abbé Gourel vient de quitter ce pays-ci avec une pension à vie de 200 ducats du prince palatin de Russie qui l'a empêché d'accepter une fortune honnête et sûre que je lui avais offerte il y a quelques années. Gourel, s'il vient en France, vous contera la vraie raison qui le fait partir. J'ai fait prier le prince de Rohan de devenir son protecteur ³. Ne l'abandonnez pas, je vous prie.

¹ Le prince André Poniatowski, général au service de l'Autriche.

² La famille Poniatowski avait été vivement affligée par une autre perte, celle de la fille du prince grand chambellan, élevée par la comtesse Branicka. Le Roi avait ajouté sur la minute de sa lettre la phrase suivante entièrement effacée, et qui ne nous a point paru devoir subsister dans le texte : « Heureuse aussi la fille du grand chambellan qui vient de mourir à seize ans, belle et aimable, entre les bras de ma sœur Branicka qui l'élevait ».

³ Le prince Louis de Rohan, cardinal-évêque de Strasbourg, si tristement célèbre depuis dans l'affaire du collier. Il était des amis de madame Geoffrin, et dut plus tard à l'intercession de Stanislas-Auguste le chapeau de cardinal. Nous donnerons une lettre de lui à la fin de ce recueil.

CXXXII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Mort de M. Burzynski. — L'évêque de Wilna. — L'Abbé Baudeau et le colonel Saint-Leu. — L'abbé Gourel. — Compassion qu'inspire à madame Geoffrin la douleur du Roi.

A Paris, ce 2 mai 1773.

(Réponse à la lettre de Sa Majesté du 10 avril 1773.)

Je prie Votre Majesté de me permettre de lui parler du pauvre Burzynski¹. Il est mort de la poitrine au bout d'un mois qu'il a languï à Paris, sous mes yeux. En arrivant, il était frappé à mort, l'espérance ne l'a quitté que les deux ou trois jours derniers de sa vie. Heureusement pour moi, son secrétaire, M. Bukaty, est arrivé à temps pour être témoin de ses dernières volontés et pour lui faire recevoir ses derniers sacrements. Ce M. Bukaty m'a paru un

¹ Burzynski, envoyé du Roi en Angleterre (Voir lettres du 7 août et 18 septembre 1763). Dans les Mémoires que nous avons déjà cités, le prince Stanislas Poniatowski, fils du grand chambellan et neveu du Roi, raconte sur ce personnage l'anecdote suivante. Le jour même où se répandit à Londres la nouvelle de l'attentat dont le Roi avait failli être victime le 3 novembre, Burzynski avait invité à dîner « ce qu'il y avait à Londres de personnes plus marquantes dans les deux chambres du Parlement. » On ignorait encore l'heureuse issue de cet incident et l'on croyait que le Roi en avait été victime. L'embarras de Burzynski était grand : « Il n'y avait pas à contre-mander ce dîner et il ne savait que faire. Je lui recommandai une bonne contenance et peu m'occupai de son embarras momentané. Heureusement deux heures avant le dîner, vint un courrier qui annonça le retour du Roi et apporta les détails de la manière vraiment extraordinaire comment sa fermeté et sa présence d'esprit le sauvèrent de cet extrême danger. Cette grande nouvelle rendit ce dîner fort agréable, gai, et on semblait avoir oublié toute aigreur de parti. Parmi les convives se trouvait le respectable lord Littleton qui me dit dans l'effusion du cœur : « Il est impossible que la Providence ait conservé le Roi d'une manière presque miraculeuse sans avoir de grandes intentions sur lui ». On a vu que Stanislas-Auguste avait eu la même pensée superstitieuse et si peu justifiée.

homme d'esprit, très-raisonnable, fort attaché à Votre Majesté et à son pauvre maître. Je lui ai remis les papiers qui pouvaient intéresser Votre Majesté que j'avais déterminé M. Burzynski à me remettre entre les mains dans les premiers jours de son arrivée. Je dois le témoignage que ce M. Bukaty est un homme de mérite, c'est ce que j'ai l'honneur d'affirmer à Votre Majesté.

Je vais tout de suite dire aussi un mot à Votre Majesté sur l'évêque de Wilna. Il est très-vrai qu'il a des qualités aimables et très-douces pour la société, mais son caractère est si faible qu'il n'est pas capable de tenir aucune des résolutions qu'il prend avec le désir de les tenir. La première personne qui le cajole, qui lui donne le moindre soupçon, il ne sait plus où il en est. Il m'a écrit, et j'ai vu qu'il mourait de peur en m'écrivant, pour m'apprendre le changement de son affaire. Il a la crainte que cela n'indispose Votre Majesté contre lui. Je l'ai assuré du contraire en lui disant que j'étais persuadée que Votre Majesté, ainsi que le prince chancelier, serait très-aise de n'être plus obligée de juger cette affaire qui, vraisemblablement ne le sera jamais. Il a laissé ici l'abbé Baudeau¹, à qui il avait fait les plus belles promesses, ainsi qu'au colonel Saint-Leu, qui sont deux personnes qui lui sont attachées. S'il les oublie, je ne sais pas ce qu'elles devien-

¹ L'abbé Baudeau (Nicolas) avait publié en 1763 divers ouvrages intitulés : *Idées d'un citoyen sur l'administration des finances du Roi*; *Idées sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres*, et *Idées sur le commerce d'Orient et la Compagnie des Indes*. Les années suivantes, et jusqu'en 1769, il avait rédigé les *Éphémérides du citoyen*, que continua plus tard Dupont de Nemours. Il s'était attaché à l'évêque de Wilna pendant le séjour de ce dernier en France. L'abbé Baudeau se préoccupait vivement de questions économiques et politiques, et dans les années qui précédèrent la Révolution, il se livra à l'étude du mouvement intellectuel et social du temps. Il écrivit à cette époque (1787) un dernier ouvrage intitulé : *Idées d'un citoyen sur l'état actuel du royaume de France*. Son imagination un peu vagabonde s'égara tout à fait l'année suivante, et il mourut fou en 1789.

dront, surtout le Saint-Leu qui n'a rien dans le monde, et qui n'a cherché à se procurer aucune ressource, étant attaché à l'évêque de tout son cœur.

Le pauvre abbé Gourel va donc venir. Que deviendra-t-il? Je le croyais en Pologne pour sa vie. Si les 200 ducats lui sont bien assurés et bien payés, il pourra vivre dans son pays. Je reconnais dans l'espérance que vous lui donnez d'avoir soin de lui, quand Votre Majesté elle-même sera en état, je reconnais, dis-je, votre générosité et votre sensibilité. Je remercie Votre Majesté de l'avoir recommandé au prince Louis de Rohan : cela me donne le droit de lui en parler de la part de Votre Majesté.

Je ne puis dire à Votre Majesté combien j'ai été touchée de votre lettre ; elle m'a fait pleurer des larmes bien amères ! Il n'y a personne dans l'univers aussi malheureux que vous. Oui, assurément, tous ceux qui sont morts sont bien heureux ! Mais ceux qui restent sont bien malheureux quand on est forcé d'envier leur sort ! J'avoue à Votre Majesté que l'injustice, la folie et l'indignité des Polonais m'a pénétrée de douleur, mais ne m'avait point surprise. J'ai vu, pendant les deux mois que j'ai été à Varsovie, le germe de tout ce qui est éclos. Je crois l'avoir laissé entrevoir à Votre Majesté, mais je ne voulais pas le lui montrer trop clairement, parce que j'y voyais peu de remède, et que je ne voulais pas lui ôter l'espérance qui la soutenait. Un Roi qui n'a ni troupes ni argent ne peut rien entreprendre. Il ne faut pas encore perdre ce courage qui vous a soutenu jusqu'à présent. Puisque vous ne pouvez pas tout quitter, il faut faire ce qu'il faut pour rester ; il n'est pas possible que vous restiez encore longtemps dans l'état où vous êtes. Cette diète est, pour Votre Majesté, une crise effroyable ; et je vois que vous y procédez avec une patience et une apparence de tranquillité qui me pénètrent de respect et d'admiration. Je supplie

Votre Majesté de me faire donner des nouvelles de cette effroyable affaire, et d'être bien persuadée qu'Elle n'a personne qui lui soit plus attachée que moi¹ !

Oui, M. de Rieule est un homme d'esprit et de mérite, et bien attaché à Votre Majesté. Je le répète encore à Votre Majesté, dans la droiture de mon cœur, de ce cœur qui est rempli de tendresse et de respect pour vous.

CXXXIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

L'évêque de Wilna. — Les princes Sulkowski. — Discussions de la diète. — Résistance du Roi aux prétentions des trois cours. — Les troupes étrangères à Varsovie. — Pression militaire et diplomatique exercée sur la diète. — Profonde douleur de Stanislas-Auguste.

Ce 5 juin 1773.

Je réponds à votre lettre du 2 mai². Les papiers du pauvre Burzynski ne pouvaient être placés plus convena-

¹ Madame Geoffrin se montre digne, par ces réflexions si justes, par l'expression d'une amitié si vraie et si profonde, de la confiance affectueuse que le Roi lui témoigne dans ses dernières lettres, au milieu de si terribles événements. Nous sommes loin des enthousiasmes et du sentimentalisme des débuts de la correspondance.

² La longue lettre qu'on va lire résume fort justement la situation de la Pologne au lendemain du premier partage. L'occupation du territoire par les trois puissances se continuait dans les conditions les plus onéreuses. Les revenus du Roi étaient partout saisis. Les cours copartagantes exigèrent de plus la convocation d'une diète chargée de consacrer leurs acquisitions par un acte solennel, et la formation d'une confédération de couronne à laquelle le Roi fut obligé d'accéder, de l'avis du sénat, sous la menace de l'investissement de Varsovie par cinquante mille hommes des troupes alliées. Ce fut en présence des mêmes infractions que la diète, réunie en avril 1773, fut contrainte de délibérer. Néanmoins le Roi, avec beaucoup de noblesse et de courage, refusa d'abord de consentir au partage et invoqua la médiation d'une puissance neutre; mais il fallut céder

blement qu'entre les mains de Bukaty, dont l'éloge fait par vous confirme l'opinion que j'en avais.

L'évêque de Wilna, en vous mandant que mon oncle ne jugera pas son affaire, aurait pu vous mander bien d'autres changements arrivés dans sa conduite et dans ses principes. Il est aujourd'hui l'intime de ceux qui, non contents de me voir dépouillé par les trois puissances, nos voisines, des trois quarts de mon revenu, veulent m'ôter la plus grande partie de ma prérogative royale. Il y a des gens, en Pologne, qui semblent se consoler de la perte des provinces que l'on arrache à leur patrie, en cherchant d'achever ma destruction. MM. Sulkowski sont ceux qui se distinguent le plus dans cette entreprise contre moi, ainsi que dans l'empressement à complaire à nos trois voisins, et surtout au roi de Prusse¹.

Les Sulkowski, et ceux qui les soutiennent, prétendent que le Roi de Pologne a eu jusqu'ici trop de pouvoir, et que pour rendre la Pologne heureuse, il lui faut une nouvelle forme de gouvernement, dans laquelle le roi soit presque tout à fait nul. Il est surtout question d'établir un conseil permanent d'une trentaine de personnes, qui doit disposer des grâces à la place du Roi et avoir de plus une surintendance sur toutes les affaires entre les diètes, lesquelles diètes, cependant, on veut toujours tenir assujetties au malheureux *liberum veto*, dans les trois

sous peine de provoquer de nouveaux malheurs, et la diète dut signer le traité qui ratifiait le démembrement de la Pologne. Elle dut en outre régler les affaires intérieures de l'État. Les trois cours exigeaient notamment, d'abord la conservation du *liberum veto*; ensuite l'établissement d'un conseil permanent dont le Roi aurait, il est vrai, la présidence, mais qui serait seul investi de l'autorité. Le pouvoir royal se trouva ainsi presque anéanti.

¹ Le Roi avait ajouté le passage suivant, biffé dans la minute :

« L'ainé des Sulkowski, palatin de Gnesne, a dit dans une harangue prononcée devant moi, que la prérogative des Rois est semblable à ces chênes que leur antiquité seule rendait respectables aux peuples idolâtres, mais dont la force a détruit le prestige. »

principales matières des finances, de la disposition de l'armée, et de la confection des traités.

Voilà ce qu'on veut faire de nous, et ce qui ne m'a été manifesté par les trois puissances qui nous démembrent, qu'à l'ouverture de la diète après qu'elles m'avaient flatté d'un beaucoup meilleur gouvernement pendant plusieurs mois¹. Ensuite, leurs adhérents proposèrent un acte à la diète pour autoriser un certain nombre de délégués à transiger avec les trois ministres de nos voisins, non-seulement pour la cession de nos provinces, et [mais encore] pour le règlement de cette forme future de notre gouvernement, le tout avec un plein pouvoir si absolu que ni le corps de la diète ni moi-même n'aurons plus le pouvoir de nous refuser à rien de ce qu'ils auront statué. Je haranguai les États, le 5 mai, pour leur exposer la nécessité de demander aux trois cours, nos voisines, d'admettre l'intervention de toutes les puissances neutres dont plusieurs, comme la France, sont garantes de nos anciens traités avec ces mêmes voisins qui les enfreignent aujourd'hui. Cette demande fut faite selon ma proposition, mais le lendemain j'eus une réponse par écrit des trois ministres, qui écartait entièrement cette idée en redoublant de menaces².

¹ Les trois cours s'étaient montrées disposées d'abord, ainsi que nous l'avons dit dans la note de la lettre précédente, à provoquer des réformes utiles en compensation des annexions déjà effectuées. Cette perspective avait atténué la douleur de Stanislas-Auguste sans le consoler; il attachait en effet beaucoup de prix, et avec raison, à des modifications politiques indispensables à l'avenir du pays. Nous avons dit, dans une note précédente, comment la diète, soit sous l'influence des puissances, soit par un étrange aveuglement, avait adopté des dispositions tout à fait contraires.

² La Russie avait déclaré sur-le-champ sa volonté par la note suivante de son représentant à la diète :

« Comme il paraît que l'on emploie toutes sortes de moyens pour permettre la présente confédération générale à différents événements arbitraires, et pour la faire principalement dépendre de la diète, le soussigné, ministre plénipotentiaire de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, se

Sur cela je haranguai, le 10, pour proposer au moins aux États un projet différent de celui qui était poussé par les trois cours voisines, et que je regardais comme moins pernicieux pour l'État, dans la manière d'autoriser ceux qui doivent traiter avec les trois ministres étrangers.

Alors il entra dans Varsovie quelques troupes autrichiennes et prussiennes, dont les officiers se joignirent aux Russes pour marquer les quartiers pour un beaucoup plus grand nombre des leurs qui étaient en marche vers notre capitale, dans toutes les maisons de laquelle ils devaient être non-seulement logés, nourris (comme les soldats russes le sont dans une partie depuis longtemps), mais, de plus, nourris et défrayés, eux et leurs chevaux; soixante Prussiens furent assignés à la maison de mon frère; le palatin de Russie en eut à peu près autant d'annoncés, et, de plus une contribution énorme, le tout sous peine de pillage comme dans une ville prise d'assaut; et pour preuve que la mesure se réaliserait, on en exécuta un échantillon dans la maison de l'évêque de Luceovie, Turski, attenante à mon château. Cet évêque a montré beaucoup de patriotisme à cette diète. Onze hussards prussiens furent se loger jusque dans sa chambre à coucher, fumant la pipe, se vautrant sur ses meilleurs meubles et les abîmant, et se faisant donner, non-seulement à manger, mais jusqu'aux vins et liqueurs les plus recherchés, les chevaux de l'évêque chassés de l'écurie. Les leurs mis et nourris à leur place. Malgré tout cela, cinquante nonces et trente sénateurs restèrent jusqu'à la fin conformément à mon senti-

voit obligé de déclarer qu'il ne permettra aucunement des réflexions de cette nature; mais que la confédération ne finira que lorsque les circonstances n'exigeront plus sa durée, lorsque les traités de cession avec les trois puissances seront conclus, et que les arrangements par rapport au gouvernement auront été réglés en entier, de concert avec lesdites puissances. Varsovie, le 15-26 avril 1773. Signé, le baron de Stackelberg. » (Cité dans la *Correspondance du prince de Saxe*, p. 239. Paris, 1875.)

ment. De ce nombre fut l'évêque susdit, Chreptowicz, nouveau vice-chancelier de Lithuanie, le même que vous avez connu à Paris, secrétaire de Lithuanie.

Le 14 de mai, jour où la question fut finalement décidée, l'avis contraire au mien ne l'emporta que de cinq voix¹.

Je vous assure d'honneur que je n'ai rien donné ni promis à aucun de ceux qui ont tenu bon jusqu'au bout, et que je n'avais point du tout soigné les diétines cette fois comme j'ai fait avant les autres diètes. Il y a 100,000 étrangers dans la Pologne qui maltraitent cruellement tout ce pays, et surtout ceux qui ne sont pas leurs complaisants. Les trois ministres ont répandu beaucoup d'argent dans cette diète. Les étrangers ont donc vu qu'il y a des hommes de probité et de courage dans ce pays, puisque près de la moitié de cette diète a résisté à leur or et à leur force. Mais, hélas ! à quoi tout cela sert-il quand on n'a soi-même ni argent ni armée ! Il m'a été dit le lendemain de la décision de cette malheureuse affaire : « *Si vous aviez emporté la pluralité, vous cessiez d'être Roi, et le reste de la Pologne était partagé entre nous.* » Et c'est à cela que le roi de Prusse vise toujours².

¹ L'attitude du Roi à la diète avait été ferme et digne. Jusqu'à la fin, malgré les menées de ses adversaires politiques qui rendaient tous ses efforts impuissants, il avait soutenu avec un vrai patriotisme les intérêts de la Pologne. En ce moment si grave et si décisif pour les destinées de son pays, il s'honora par une résistance persévérante. En un mot, il fut vraiment Roi, et joua le plus noble rôle à la tête des éminents patriotes qui avaient essayé vainement de réagir avec lui contre les désordres intérieurs dont la Pologne subissait les inévitables conséquences.

² Frédéric II, dans ses Mémoires, rappelle que dès avant l'ouverture de la diète, ces menaces avaient été adressées par les trois cours aux nonces des palatinats qui ne voulaient pas se rendre à Varsovie : « Fatiguée de ces longueurs et de cette obstination, dit-il, la cour de Vienne proposa de fixer un jour pour l'assemblée de la diète, avec menace que si les nonces manquaient de s'y trouver, les trois cours, sans différer, partageraient entre elles tout le royaume... A peine cette déclaration fut-elle publiée que tout s'arrangea comme de soi-même. » Les choses ne se firent pas si aisément,

Aujourd'hui que les trois cours ont obtenu tout ce qu'elles voulaient, leurs troupes continuent cependant à vivre sans payer dans toute la Pologne. Le ministre de Russie nous fait des promesses que cela va cesser; de son côté, l'Autrichien nous donne des espérances; le Prussien ne donne pas même encore cela¹. Le maître du dernier paraît occupé des moyens de faire agréer à ses alliés qu'il s'approprie encore plus qu'il n'a pris jusqu'ici sur nous. L'Empereur paraît se croire obligé de nous faire toujours exactement autant de mal que le roi de Prusse, et l'impératrice de Russie paraît trop occupée du Turc pour empêcher le roi de Prusse de nous nuire².

Je suis depuis le 14 mai entièrement à la merci des trois cours. Je meurs de faim; on en veut à tout ce qui m'est le plus cher. Malgré tout cela, il faut montrer une appa-

en réalité, que le roi de Prusse l'indique, mais il est évident que les paroles rappelées par Stanislas-Auguste étaient l'expression d'une décision arrêtée de longue date par les cabinets. (Voyez *Mémoires de Frédéric II*, II, p. 372. Ed. Plon.)

¹ Il avait été cependant promis que l'adhésion de la diète entraînerait l'évacuation de la Pologne. Frédéric II le dit en propres termes dans ses Mémoires : « On ajoutait que, par égard pour les nonces et s'ils donnaient des marques de leur docilité, aussitôt après que l'acte de cession aurait été signé, les trois puissances retireraient leurs troupes du territoire de la République. » (Tome II, p. 372.) On voit que cet engagement ne fut pas accompli aussi promptement que les Polonais étaient en droit de l'espérer. Ce ne fut que plus tard et après le traité définitif, que l'Autriche et la Prusse rappelèrent leurs corps d'armée. La Russie n'évacua jamais complètement le pays.

² On croyait, en effet, en Pologne que la Russie était fortement menacée par les Turcs; mais cette situation était-elle nuisible aux intérêts polonais et Catherine II aurait-elle pu, si elle eût été libre en Orient, s'opposer sérieusement aux empiétements médités par la Prusse? « Les Polonais, dit Frédéric II, se flattaient, sans le moindre fondement, d'anéantir dans peu l'ouvrage des trois puissances voisines, et voici comme raisonnaient ces têtes sans dialectique : la campagne des Russes n'a pas été heureuse cette année-ci, ils seront donc accablés l'année prochaine », et sur cette donnée ils espéraient que les Turcs, vainqueurs des Russes, rétabliraient en Pologne l'ancien ordre de choses. Ce raisonnement péchait par la base : les Russes n'avaient pas, en effet, réussi dans la campagne dirigée sur le Danube par le feld-maréchal Romanzow, mais ils y avaient obtenu, tout en repassant le fleuve, de sérieux succès militaires qui les mettaient en état de préparer avec les

rence de tranquillité, soutenir avec une sorte de dignité le plus mauvais de tous les rôles, et songer toujours qu'il peut encore y avoir du pire que le présent, et travailler à détourner, s'il est possible, ce pire de dessus l'État, et cacher quelques graines qui puissent repousser en une saison plus favorable. C'est ce qui fait toute mon étude. A cette fin aussi il me faut une attention continuelle et gênante, pour ma santé, contre une humeur rhumatique qui se jette tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre, à l'aide de ces maudits maux de nerfs qui ne me quittent presque plus. Pour suffire à tout cela, je me dis toujours : Si Dieu m'a sauvé le 3 novembre 1771, d'une manière si étonnante, c'est pour quelque but auquel je vais apparemment. Espérons donc. Peut-être je me trompe; mais il faut se tromper ainsi pour faire ce qu'on doit jusqu'au bout.

Cette lettre est bien longue, mais je crois que vous ne m'en voudrez pas de mal. Elle n'ira pas à vous par la voie ordinaire, et elle cheminera un peu plus longtemps que les devancières, mais aussi elle ne sera pas lue chemin faisant. Que je me trouverais heureux de pouvoir aller vous la porter moi-même! Maudit soit le jour qui me conduisit à la malheureuse place que j'occupe, et qu'il ne faut pourtant pas abandonner!

Adieu, je vous embrasse mille fois.

Turcs un traité avantageux, dont les préliminaires, signés le 10 juillet 1774, assuraient l'indépendance de la Crimée, destinée plus tard à être annexée à l'empire, livraient, dès à présent aux Russes, Azof, Kinburn, Jenikala, leur donnait la libre navigation dans l'Hellespont, dans la Propontide et dans l'Archipel, et enfin quatre millions et demi de roubles comme indemnité de guerre.

CXXXIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Il n'y a point de consolations à donner au Roi. — Madame Geoffrin souffre de tous les malheurs qu'il subit avec tant de courage.

A Paris, ce 1^{er} juillet 1773.

SIRE,

Je profite du départ de M. le comte Branicki pour les eaux de Spa, d'où il m'assure qu'il fera tenir sûrement cette lettre à Votre Majesté. J'y réponds à celle que j'ai reçue de Votre Majesté datée du 5 juin que madame Lullie m'a envoyée de Spa.

Votre Majesté a dû, en me retraçant tous ses malheurs, être pénétrée de douleur. Pour moi, je l'ai été bien profondément en la lisant. Hélas! il n'y a ni conseils, ni avis, ni consolations à donner à Votre Majesté. L'espérance même est bannie de mon cœur; il ne me reste que l'admiration de votre courage. Pour moi, le seul dont je me serais sentie capable aurait été, il y a longtemps, de remettre à l'Impératrice son fatal présent, et d'aller vivre en Angleterre comme un particulier. Vous me ferez la réponse d'Alexandre. Et vous aussi si vous n'étiez pas Roi. Je vois donc avec douleur que vous subirez tous les malheurs attachés à cet état. L'attachement et la tendresse que j'ai pour vous me rendent les conversations insupportables. Quand on parle de la Pologne, je voudrais avoir la tête dans un sac.

Je ne suis pas étonnée des Sulkowski, ils m'ont toujours paru tels qu'ils sont. Je crois même avoir montré à Votre Majesté comme je les méprisais, et par-dessus tout

le *François*. Je regrette bien ces discours touchants, pathétiques et justes prodigués devant cette assemblée injuste. Les détails des abominations que toutes ces troupes étrangères commettent font horreur. Quelle situation est la vôtre ! Je vois, avec un redoublement de douleur, que ce qui vous reste de sujets honnêtes et attachés ne peuvent vous être bons à rien. Et ce calme que vous êtes obligé d'affecter met le comble à vos misères. Ce qui me paraît un miracle, c'est que votre santé se soutienne, c'est-à-dire que vous ne soyez pas accablé sous tant de maux. Hors la vie que vos cruel ennemis vous ont laissée le 3 novembre 1771, ils vous ont tout ôté. La malédiction que vous prononcez contre le jour où vous avez été déclaré Roi est bien juste.

Votre Majesté me permet de l'embrasser en l'arrosant de mes larmes.

Comme je ne croyais pas madame Lullie si près de son départ, je lui ai adressé un paquet pour remettre à Votre Majesté, dans lequel elle trouvera un placet pour obtenir une grâce que je n'ai pu refuser de demander à Votre Majesté. Je la supplie de m'accorder celle de parler de moi à la princesse grande générale, à qui je présente mes tendres et respectueux hommages.

Je fais mon compliment à Votre Majesté et au prince-abbé, sur son évêché ¹. Celui qui le lui laisse par sa mort est bien heureux !

¹ Le prince-abbé, frère du Roi, Michel Poniatowski, dont il a été souvent question dans la correspondance, était grand secrétaire de la couronne depuis 1768. Il venait d'être nommé évêque de Plock au moment où madame Geoffrin écrivait. Il devint plus tard archevêque de Gnesno et primat de Pologne. Il mourut en 1794.

CXXXV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

L'abbé Gourel. — L'évêque de Wilna. — Les princes Sulkowski.

A Paris, ce 19 septembre 1773.

(Réponse à la lettre du 18 août¹.)

Voilà madame Lullie arrivée. Je vais savoir des nouvelles de Votre Majesté en détail; mais, mon Dieu! quels détails! Votre santé est bonne, c'est beaucoup; et votre courage ne vous abandonne pas, c'est encore beaucoup. Mais que deviendra Votre Majesté? Quel sort lui fera-t-on? Votre Majesté a la bonté de penser, en m'écrivant, qu'Elle m'afflige; mais ne le serais-je pas si je pouvais craindre que vous m'eussiez oubliée et que vous ne m'aimassiez plus? Continuez, Sire, à me donner des marques de votre bonté, quand elle ne vous renouvellera pas à vous-même vos malheurs. Les peines du cœur se soulagent en les répandant dans le sein d'un ami, mais celles dont Votre Majesté est accablée s'augmentent en les racontant et en les rapprochant. Je reconnais toujours la sensibilité du cœur de Votre Majesté par la peine qu'Elle a eue de voir partir l'abbé Gourel sans pouvoir le traiter en Roi. Hélas! je ne sais pas trop ce qu'on en pourra faire en ce pays-ci! Les douze ans qu'il a passés dans le vôtre l'auront bien gâté! Il ne peut entrer dans aucune maison sur le pied de domestique, comme précepteur, et même secrétaire; son écriture est médiocre. Il n'y a point ici de

¹ Lettre égarée.

prince palatin qui fasse cas d'un homme pour lui tenir compagnie. Quand le prince Adam sera arrivé, nous en causerons.

Votre Majesté a bien raison d'être plus étonnée de la cour de Vienne que des autres. Madame la princesse, votre belle-sœur, me fait une grande pitié ¹. C'est pour Votre Majesté une grande augmentation de peine que de voir sans cesse les siennes.

Je suis pénétrée de honte du procédé de l'évêque de Wilna. Tant qu'il a été à Paris, je voyais bien qu'il était faible, et qu'il avait besoin d'être conduit. Il avait autour de lui le colonel Saint-Leu et l'abbé Baudeau, qui vous sont, l'un et l'autre, très-attachés; ils ne le quittaient pas et me rendaient un compte très-exact de sa conduite, et même de ses pensées. Il me craignait beaucoup et était humilié du peu de cas que je faisais de lui, car je ne m'étais pas contrainte sur la fin de son séjour. Quand je l'ai vu partir pour la Pologne, sans vouloir emmener aucun de ses deux acolytes, j'ai prévu tout ce qui arriverait. Je me reproche d'avoir intéressé Votre Majesté en sa faveur. Me voilà persuadée plus que jamais qu'il ne faut jamais compter sur les âmes faibles et les caractères légers. Le pauvre homme en sera la dupe, on vengera Votre Majesté ².

Pour les Sulkowski, je n'en ai jamais été la dupe. J'étais très-fâchée quand j'entendais Votre Majesté parler avec sentiment de François, qui est le plus plat et le plus mauvais sujet possible. Celui de Vienne est une grosse bête qui y est fort méprisée ³. L'ainé, que j'ai bien vu à

¹ Thérèse Kinska, fille du comte Kinski, née en 1740, mariée en 1761 au prince André Poniatowski, frère du Roi, morte en 1806.

² On lit sur la minute, d'une autre main que celle de madame Geoffrin : « On dirait qu'elle prédit sa pendaison. »

³ L'amitié de madame Geoffrin l'entraîne souvent, on l'a remarqué, à des violences de langage excessives contre les adversaires politiques du Roi.

Paris, a plus de consistance que les autres; mais, dans le fond, il ne vaut rien.

Je répète encore à Votre Majesté que quel que soit pour moi le sentiment douloureux de votre situation, votre oubli y mettrait le comble.

Je baise tendrement et respectueusement vos belles mains.

CXXXVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

L'abbé Baudeau et les établissements d'instruction publique en Pologne.
— En présence de tant de malheurs, le Roi ne ferait-il pas mieux d'abdiquer?

A Paris, ce 7 novembre 1773.

(Réponse à la lettre du 20 octobre ¹.)

Dans l'instant même que j'ai reçu la lettre de Votre Majesté, j'allais lui écrire pour lui parler des nouveaux établissements auxquels on destine le bien des jésuites ². L'abbé Baudeau est venu, il y a quelques jours, pour me dire que l'évêque de Wilna l'invitait pour aller le trouver pour le mettre à la tête des études. Premièrement

Les princes Sulkowski, fils d'un favori de la maison de Saxe, n'avaient jamais été partisans de Stanislas-Auguste, et leur opposition ne pouvait leur mériter à coup sûr les invectives que madame Geoffrin leur prodigue en plus d'un passage.

¹ Lettre égarée.

² Le gouvernement polonais avait institué en 1773 une direction générale de l'instruction publique, sous le nom de « commission d'éducation nationale. » La suppression de l'ordre des jésuites par le bref de Clément XIV, en date du 21 juillet 1773, forçait de modifier les conditions de l'enseignement, et le Roi se préoccupait, avec la plus louable sollicitude, des combinaisons nouvelles qu'il y aurait lieu d'adopter pour combler le vide que laissait l'illustre compagnie.

il désirait que je prisse la liberté de demander à Votre Majesté si ce projet avait quelque consistance, et si, en le supposant, il ne serait point désagréable à Votre Majesté pour qui il a le plus profond respect et la plus grande crainte de déplaire.

Votre Majesté voudra bien me dire avec franchise ce qu'Elle désire sur cet établissement. L'abbé Baudeau est foncièrement un honnête homme et bon; il est instruit, il a de l'esprit, mais il avait la tête chaude; elle est refroidie par les années et l'expérience¹; mais je répète encore à Votre Majesté qu'Elle peut m'en parler naturellement; je n'en ferai que l'usage qu'il conviendra. Votre Majesté ne sera pas commise. L'abbé Baudeau n'est pas payé pour avoir une grande confiance en l'évêque; il lui a fait quitter une très bonne place ici, il l'a mené en Pologne, et puis il l'a ramené ici, où il l'a laissé, et l'abbé n'a pas retrouvé sa place. Votre Majesté ne voit-elle pas que l'excès de ses malheurs commence à vous rendre des cœurs? Il me semble que l'excès de vos malheurs devrait vous dégoûter de ces cœurs et de votre trône; je leur jetterais tout cela au nez. Il n'y a point de condition, de situation que je ne préférasse à la vôtre, même la misère. Un Roi qui abandonne son trône est un personnage intéressant pour tous les princes et pour tous les peuples. J'irais à Rome, je prendrais le petit collet; vous seriez cardinal, et vous vivriez tranquille. Je vous demande pardon de ce radotage, votre état me met hors de moi-même.

M. Gibert n'est point dans l'affaire du sieur Dumouriez²; il est à Paris. Sa santé seule l'a privé du plaisir et de

¹ La triste fin de l'abbé Baudeau prouve que ce dernier jugement de madame Geoffrin était plus bienveillant qu'exact.

² C'est-à-dire qu'il n'était point du nombre des Français qui avaient été en Pologne soutenir les confédérés. Dumouriez était depuis longtemps de retour en France. (Voyez les notes des lettres du 2 mars et du 15 septembre 1771.)

l'honneur d'aller vous faire sa cour. La santé de la princesse votre belle-sœur est un surcroit de peine pour Votre Majesté. Vous en êtes submergé. Comment pouvoir sur-nager?

Je ne sais plus bonnement que dire à Votre Majesté. Je sens que je l'aime, et c'est parce que je l'aime, que je ne sais plus que lui dire.

Je lui baise tendrement ses belles mains.

CXXXVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

L'abbé Beudeau. — Le prince Stanislas Poniatowski. — Le prince Adam Czartoryski. — Vœux de nouvel an.

A Paris, ce 24 décembre 1773.

SIRE,

J'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a honorée, le 27 novembre¹. Je l'ai communiquée à l'abbé Baudeau. Il a bien senti la sagesse du conseil de Votre Majesté. Nous avons fait beaucoup de réflexions en conséquence. Je vois qu'il passera, comme dit le peuple, bien de l'eau sous les ponts avant l'exécution. Hélas! il en est de même des choses qui sont pour moi bien touchantes!

Je ne parlerai point à Votre Majesté de la nouvelle année; les vœux que j'ai faits pour Elle depuis qu'il s'en est écoulé un grand nombre, ont été si impuissants que toute espérance m'est ravie! Pour moi, c'est une année de moins qui me reste à vivre, et voilà tout!

Le prince, votre neveu², a eu un très-grand succès à

¹ Lettre égarée.

² Le prince Poniatowski dont il a été question dans plusieurs notes précédentes.

Versailles, et partout où il se présente. Il a une très-belle figure, un maintien et des propos excellents. Je ne doute pas que madame Lullie ne vous rende compte, plus au détail, de sa conduite.

Je vois fort peu le prince Adam, et point la princesse ; nous nous sommes fait écrire l'une chez l'autre.

Je baise les belles mains de Votre Majesté avec toute la tendresse de mon cœur.

CXXXVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Lettre de nouvel an.

Le premier jour de 1774.

MA CHÈRE MAMAN,

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit, parce que je n'avais rien de consolant à vous dire sur mon sujet. Je n'ai pas avancé vers le bonheur depuis ma dernière lettre, autrement que par la durée même de mes maux¹. Il faut donc qu'ils finissent, ou plutôt qu'ils diminuent, puisque tout a sa mesure. Voilà ce que j'ai à vous dire sur moi. Pour vous, mes sentiments, ma tendresse, le bien que je vous souhaite, tout cela est ancien, mais ne change point, ni ne changera tant que j'existerai.

¹ La situation du Roi était toujours la même. Les pourparlers continuaient avec les trois cours sur les questions intérieures : l'anarchie persistait dans tout le royaume en même temps que l'occupation étrangère : les confédérés de Bar n'avaient toujours pas envoyé leur désistement à la diète : les cours copartageantes discutaient entre elles sur leurs acquisitions respectives. Toute l'année se passa au milieu de ces difficultés. Le pays, épuisé, dépeuplé par tant de luttes, souffrait de la permanence des troubles, moins violents que ceux des années précédentes, mais qui semblaient devoir s'in-vétérer en l'absence de tout gouvernement régulier.

CXXXIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Remerciments de ses vœux. — Le prince Stanislas Poniatowski. — Un projet de l'abbé Baudeau. — La commission d'éducation nationale.

Ce 15 janvier 1774.

En réponse à la vôtre du 24 décembre, je vous dirai que je suis et serai toujours très-touché des vœux que vous m'offrez à l'occasion de la nouvelle année, puisque je connais si bien la vérité du sentiment qui les dicte. Si vous étiez le *Sort*, ces vœux seraient des réalités. Je vous le répète, j'en suis touché et flatté, et de les recevoir seulement est un bien pour moi. Puissé-je vous en remercier encore longtemps!

Le bien que vous me dites de mon neveu est une consolation essentielle pour moi. Il est vrai que ce jeune homme m'étonne souvent par sa sagesse autant qu'il me plaît par son amabilité. Je lui mande ma joie sur l'approbation que vous lui donnez.

Je vous prie de remercier l'abbé Baudeau d'un projet qu'il a formé pour me donner une propriété dont il voudrait que disposât en ma faveur quelqu'un qui, aujourd'hui, commence à être embarrassé des siennes, et qui, depuis longtemps, n'a cessé de me troubler cruellement dans la jouissance des miennes¹. S'il était plus près, il verrait combien on est éloigné de penser comme lui à cet égard.

L'usage de la dépouille des Jésuites n'est pas encore décidé ici, et, par conséquent, toute notre commission d'éducation est encore sans fonds².

¹ L'impératrice de Russie.

² Les fonds disponibles à la suite de la suppression des jésuites furent

CXL

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Paroles sympathiques en réponse à la lettre du 1^{er} janvier.

A Paris, le 25 janvier 1774.

La lettre datée du 1^{er} janvier, dont Votre Majesté m'a honorée, commence par me dire qu'il y a longtemps que vous ne m'avez écrit parce que vous n'avez rien de consolant à me dire sur votre état. Hélas! je vous en dis autant! Je ne peux pas vous exprimer la peine que je me fais de parler à Votre Majesté; je ne peux lui exprimer que des gémissements sur une situation qui n'a point de fin. Vous n'avez plus d'espérance que dans la force de l'habitude qui vous fera supporter vos maux. Je n'ai pas eu le courage de vous parler de la nouvelle année; pour moi, c'est une année de plus qui me conduit à ma fin, et ce n'en est pas une pour vos malheurs! Vous avez la bonté, Sire, de m'assurer de la continuation de vos bontés et de votre amitié; j'ai versé des larmes; je ne peux plus penser à vous sans en répandre!

J'embrasse les genoux de Votre Majesté, et je baise ses belles mains avec toute la tendresse de mon cœur, que vous remplissez et remplirez jusqu'à mon dernier soupir.

affectés à la commission d'éducation nationale, qui créa de nombreuses institutions séculières et donna un grand essor à l'instruction publique. Le Roi, qui avait beaucoup de goût pour les lettres et les arts, s'appliqua avec soin et persévérance à développer l'enseignement en Pologne, et le pays doit à sa sollicitude l'éclat littéraire de ses dernières années.

Paris le 25 janvier 1774.

La lettre daté du 2⁵ janvier, dont votre majesté m'a honoré, commence par me dire qu'il y a long tems que vous ne m'avez écrit parce que vous n'avez rien de consolant à me dire sur votre Etat.

hélas je vous en dis autant, je ne puis pas vous exprimer la peine que je me fais de parler à votre majesté. je ne puis ~~vous~~ lui exprimer que des gémissements sur une situation qui n'a point de fin. vous n'avez plus d'espérance que dans la force de l'habitude, qui vous fera supporter vos maux. je n'ay pas eu le courage de vous parler de la nouvelle année. pour moi c'est une année de plus qui me conduira à la fin. et le ~~mon~~ ~~est~~ pas une pour vos malheurs. vous avez la bonté de me mander de la continuation de vos bontés et de votre amitié. j'ay versé des larmes. je ne puis plus penser à vous sans en répandre j'embrasse le genoux de votre majesté, et je baise ces belles mains avec toute la tendresse de mon cœur. que vous remplirez et remplirez jusqu'à mon dernier soupir.

CXLI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Symptômes d'affaiblissement physique chez madame Geoffrin. — L'évêque de Wilna. — Lenteurs des travaux de la diète. — Mort de l'évêque de Kiowie. — L'évêque de Warmie.

A Paris, ce 24 février 1774.

(Réponse à la lettre de Sa Majesté du 15 janvier 1774.)

Quand j'ai été en Pologne, j'avais soixante-sept ans, et si je ne m'étais jamais regardée au miroir je ne m'en serais pas cru plus de quarante; je ne me sentais rien de la vieillesse. Cet état s'est soutenu jusqu'à soixante-dix ans; mais depuis cinq ans le dépérissement est sensible pour moi; pas encore beaucoup pour les autres, parce que je n'ai aucune infirmité, mais pour moi. Je sens tous les jours ma tête s'affaiblir: plus de mémoire, et des étourdissements très-fréquents, et c'est cette incommodité qui m'a empêchée de répondre plus tôt à Votre Majesté. Quand j'ai reçu cette dernière lettre, dont vous m'avez honorée, j'ai communiqué à l'abbé Baudeau l'article qui répondait à son projet; il est bien fâché qu'il ne puisse avoir lieu. Il est fort attaché à Votre Majesté, il vous présente les assurances de son plus profond respect. Il sent bien vivement les torts de l'évêque¹ vis-à-vis de Votre Majesté. Cet homme est bien tel que vous me l'avez peint, la première fois que Votre Majesté m'en a parlé: il a de l'esprit et de la douceur; mais il n'a point de caractère, point de tenue sur rien, et, avec cette faiblesse, un besoin continuel de tracasser et de trigauder. Il n'y a aucune ressource; ces

¹ L'évêque de Wilna.

sortes de gens ne sont pas maîtres d'eux-mêmes, leur inquiétude les met sans cesse en mouvement, et leur faiblesse les fait tomber à chaque pas.

Cette maudite diète ne finira donc jamais ! Et jamais, jamais, je ne verrai Votre Majesté dans un état tranquille ! Je ne demandais que cette grâce à Dieu, il me la refuse. Je mourrai donc avec le cœur serré de vos peines ; mais du moins donnez-moi la consolation d'être bien persuadé que vous n'avez jamais été aussi bien aimé que par moi.

Le prince, votre neveu, continue à très-bien réussir. Sa belle figure plaît, et sa sagesse donne de l'admiration, d'autant plus que nos jeunes gens ne causent guère ce sentiment.

J'ai été fâchée de la mort de l'évêque de Kiovie ; c'était un bon homme, sans esprit, mais bon évêque. Sa bibliothèque était très-nombreuse ; mais je ne sais si elle était bien choisie. Cela sera toujours utile au public .A propos de l'évêque, je prie Votre Majesté de me permettre de lui demander des nouvelles de l'évêque de Warmie¹. Il est le prototype de tous les ingrats qui ont jamais été et qui seront jamais. Votre Majesté en a bien fait des ingrats ! Elle était bien digne d'éprouver le contraire.

¹ Il a été question plusieurs fois dans la correspondance du célèbre évêque de Warmie, Ignace Krasicki, plus tard archevêque de Gnesne et l'un des plus grands écrivains de la Pologne. Madame Geoffrin est bien sévère pour cet homme éminent, et il semble que ses dissentiments avec Stanislas-Auguste ne méritaient pas un jugement aussi aigre.

CXLII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Le prince Stanislas Poniatowski. — Le prince Galitzin désire le cordon bleu. — Voyage de Grimm à Saint-Pétersbourg. — Son désir de revenir par Varsoviè. — L'abbé Gourel.

A Paris, ce 14 mars 1774.

SIRE,

Le prince, votre neveu, est sur le point de quitter Paris pour continuer ses voyages, je vous renouvelle les louanges qu'il mérite. Sa belle figure a eu tous les succès possibles auprès des belles et jeunes dames, et sa sagesse auprès des vieilles, dont je suis du nombre. Son instruction a été admirée par tous les hommes instruits et a imposé aux ignorants. J'assure Votre Majesté qu'il laisse ici une bonne et belle réputation. Celle que me donnent les bontés dont vous m'honorez a l'inconvénient que l'on s'adresse à moi pour obtenir les grâces de Votre Majesté. Je ne puis refuser de faire la demande, mais c'est en ne répondant point du succès. Voici celle dont il est question : Le prince Galitzin, ministre de Russie en Hollande¹, est fort de ma connaissance ; je l'ai beaucoup vu pendant le long séjour qu'il a fait à Paris, et, depuis qu'il est en Hollande, il m'écrit souvent. Par sa dernière lettre, il me supplie de le mettre aux pieds de Votre Majesté pour lui

¹ Le prince Dmitri Galitzin avait été ambassadeur en France en 1765, s'y était lié avec les hommes célèbres de l'époque et avait été l'un des hôtes empressés du salon de madame Geoffrin. Nommé plus tard ambassadeur en Hollande, il mourut à Brunswick en 1803. C'était un des diplomates les plus distingués de son temps et en même temps un lettré et un savant d'un sérieux mérite. Il a laissé de nombreux ouvrages de science et d'histoire parmi lesquels nous citerons : la *Description de la Crimée*, l'*Esprit des Economistes* et une édition des œuvres d'Helvétius.

demander le cordon bleu. Comme je ne sais pas de quelle importance est cette demande, je ne peux que me joindre à lui sans oser insister.

M. Grimm, chargé ici de votre correspondance, est allé à Pétersbourg, à la suite du frère de la grande-duchesse ; il me mande qu'il serait bien aise d'aller à Varsovie, en s'en retournant, faire sa cour à Votre Majesté, s'il croyait que cela ne lui fût pas désagréable¹. Si Votre Majesté approuvait cette démarche, il faudrait qu'Elle eût la bonté de lui en faire dire un mot.

Je baise tendrement et respectueusement les belles mains de Votre Majesté.

Je n'ai pu rendre aucun service à l'abbé Gourel ; n'étant pas prêtre, ni n'ayant aucune envie de l'être, il ne peut être susceptible de bénéfice. Il n'est plus assez jeune pour se faire précepteur ; il n'écrit pas assez bien pour être secrétaire ; il n'est bon que pour ce qu'il faisait à Varsovie : homme de bonne compagnie.

¹ On a vu plus haut que Grimm envoyait au Roi sa correspondance littéraire. Accueilli avec distinction dans toutes les cours d'Allemagne, notamment à Gotha et à Berlin, il recherchait les sympathies de la Russie, et c'est pourquoi il venait de se rendre à Saint-Pétersbourg. On sait que ses démarches ne lui furent pas inutiles et qu'il fut plus tard ministre de Catherine auprès des Etats du cercle de la Basse-Saxe. Il était fort apprécié de Stanislas-Auguste qu'il tenait au courant du mouvement intellectuel de l'époque. Le frère de la grande-duchesse dont il est ici question était le landgrave de Hesse Darmstadt, dont la sœur venait d'épouser le grand-duc Paul, depuis Paul I^{er}. C'était sur l'invitation expresse de l'impératrice Catherine que Grimm avait accompagné le landgrave à Saint-Pétersbourg ; Diderot avait été également invité : il arriva un peu plus tard. Dans une lettre à madame Geoffrin, datée de Pétersbourg le 10 novembre 1773, Grimm raconte son voyage en Russie et ajoute : « Diderot est arrivé tout juste la veille du mariage, mais malade ; ainsi il n'a pu assister qu'au bal masqué, plusieurs jours après la bénédiction nuptiale. L'impératrice lui a fait l'accueil le plus distingué ». Diderot revint par la Hollande.

CXLIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Les jeunes gens qui passent pour des prodiges. — Madame Geoffrin se félicite que Diderot n'aille pas à Varsovie. — Tristesse que lui causent les malheurs du Roi.

A Paris, ce 8 mai 1774.

Je supplie Votre Majesté de me permettre de lui demander si Elle ne se sert plus du banquier Sellouf. Voilà la deuxième lettre de Votre Majesté que je reçois par Grand. Ma réponse à celle de Votre Majesté du 16 avril ira encore par Sellouf, en attendant de nouveaux ordres de Votre Majesté ¹.

Je suis bien de son avis sur les jeunes gens qui sont des prodiges. J'en ai beaucoup vu rester en chemin, et, pis que cela même, tourner mal ou devenir des pédants insupportables. Il faut espérer que le prince, votre neveu, se sauvera de tous ces écueils. Les grands éloges qu'il a reçus dans ce pays-ci n'ont rien laissé à lui dire; il aurait eu le droit de refuser des avis ².

J'ai mandé mot pour mot au prince Galitzin tout ce que Votre Majesté me dit sur le refus du cordon. Il verra, par votre position, dont vous faites le portrait vous-même, vis-à-vis de sa cour, qu'il faut qu'elle vous dise un mot.

Diderot est à la Haye ³. Je ne regrette pas, pour

¹ Nous n'avons point la lettre du Roi en date du 16 avril.

² Il y a dans cette dernière phrase une certaine aigreur qui s'explique par les détails que le prince donne dans ses *Mémoires* inédits sur ses relations avec madame Geoffrin. (Voir la note de la lettre du 30 septembre 1774).

³ Voir la note de la lettre précédente sur le voyage de Grimm et de Diderot à Saint-Petersbourg. Madame Geoffrin craignait qu'à la suite du bon accueil qu'il avait reçu, Diderot, dont la sensibilité enthousiaste lui était

Votre Majesté, qu'il ne soit pas passé par votre cour. C'est un bon et honnête homme, mais il a la tête si mauvaise, et il est si mal organisé, qu'il ne voit ni n'entend rien de ce qu'il voit, ni de ce qu'il entend, tel que cela est; il est toujours comme un homme qui rêve, et qui croit réel tout ce qu'il a rêvé.

Il n'en est pas ainsi de Grimm, il est sage, il voit bien, et il a beaucoup d'esprit. Il me sera doux de causer avec lui, s'il a l'honneur de voir Votre Majesté.

Hélas! je le vois avec une grande douleur, que votre sort, et celui de votre misérable royaume, est pis que jamais, et que votre âme est triste jusqu'à la mort! Dans cet excès de douleur, vous daignez, Sire, m'assurer de votre amitié. Ce sentiment dont vous m'honorez, qui devrait m'être si doux, m'est bien amer! Pourquoi ai-je tant vécu?

Madame Lullie parlera de moi à Votre Majesté; elle était bien impatiente de vous rejoindre. J'en ai de la savoir arrivée.

bien connue, ne manifestât à Varsovie des sentiments désagréables à Stanislas-Auguste au lendemain du partage, et c'est pourquoi elle se félicite qu'il ait pris la route de Hollande pour revenir à Paris. Elle n'avait pas les mêmes inquiétudes avec Grimm, esprit fin et réservé, et l'on verra qu'en effet, son passage en Pologne laissa au Roi le meilleur souvenir.

CXLIV

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Réponse du Roi à la lettre que Louis XVI lui avait écrite pour lui notifier son avènement. — Espérances que donnent les débuts du nouveau règne. — Le Roi espère que le cours de la justice va être rétabli en Pologne.

Ce 25 juin 1774.

J'ai reçu hier, dans votre lettre du 5 juin ¹, la demande de Tyszkiewicz pour être chargé de ma lettre de compliments au nouveau roi de France ², et j'y aurais acquiescé volontiers si, depuis huit jours, je n'avais fait aller cette lettre par mon envoyé à Vienne pour être remise au prince Louis de Rohan, en réponse de celle que Louis XVI m'a écrite et qui m'est parvenue par cet ambassadeur ³. Je

¹ Cette lettre manque.

² Louis XV était mort le 10 mai. Le comte Tyszkiewicz fut plus tard allié à la famille Poniatowski, à laquelle la sienne était depuis longtemps fort dévouée. Ce fut lui qui en 1766, étant encore étudiant, avait été chargé de complimenter le Roi au nom de la jeunesse polonaise. (Voir son discours dans les *Fastes de la Pologne*, Paris, 1770, p. 342).

³ Le roi de France n'avait point d'ambassadeur ou de ministre à Varsovie depuis le départ du marquis de Paulmy, dont nous avons parlé plus haut. M. Hennin, résident titulaire, était avant l'élection de Stanislas-Auguste déjà absent, par ordre, de son poste. Les communications que le cabinet de Versailles avait à faire au roi de Pologne avaient lieu par l'entremise de l'ambassadeur de France à Vienne, qui était alors le prince Louis de Rohan. Ce ne fut que beaucoup plus tard, en février 1791, qu'un ministre de France fut nommé à Varsovie et que M. Hennin, alors premier commis des affaires étrangères, fut officiellement rappelé. Nous avons trouvé dans les papiers de la famille Poniatowski l'original des lettres de rappel de ce diplomate, signées de Louis XVI. Elles sont ainsi conçues :

« TRÈS-HAUT, TRÈS-EXCELLENT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE NOTRE TRÈS-CHEZ ET TRÈS-AIMÉ BON FRÈRE. Ayant pris la résolution de nommer un ministre plénipotentiaire pour aller résider auprès de Votre Majesté, nous avons pensé que, malgré le long espace de temps qui s'est écoulé depuis que le sieur Hennin, notre résident, a quitté Varsovie, il était d'autant plus convenable que nous le missions à même de prendre congé de Votre Majesté que son

sens mieux que je ne puis le dire combien il est fâcheux pour moi de n'avoir personne qui me représente à votre cour actuellement. Mais telle est ma condition, que cela ne m'est pas possible.

J'aime Tyszkiewicz, et il le mérite. Vous avez grande raison en ce que vous me dites à la suite de sa demande. Je sens cela plus vivement et plus douloureusement que je ne puis l'exprimer, et il ne tiendra pas à moi que je ne remédie à cela dès que cela deviendra possible.

De jour en jour l'opinion qu'on a de votre nouveau Roi et de son gouvernement s'augmente. La nouvelle vigueur qu'il redonnera à la France pourra influencer sur toute l'Europe. Qu'on est heureux d'être placé de manière qu'il suffise de vouloir le bien pour qu'il se fasse!

On a vu ce qu'a pu l'exemple contagieux du génie et de la force employés à l'injustice. Peut-être la Providence destine-t-elle au monde, dans la personne de Louis XVI, l'exemple désirable de la puissance et de la raison employées au maintien du bon droit. Peut-être la France, après avoir été longtemps l'objet de la jalousie et de la défiance de ses voisins, acquerra-t-elle un empire réellement universel par la confiance que toutes les nations mettront dans son équité. L'univers entier sera alors in-

absence n'a jamais été que temporaire et que même la connaissance qu'il avait des affaires de Pologne fut une des causes qui nous détermina dans le temps à le fixer dans le poste qu'il occupe. Nous saisissons avec plaisir cette occasion d'assurer Votre Majesté du désir que nous avons de rétablir dans leur entier et de perpétuer les liaisons qui ont existé depuis un temps immémorial entre la France et la Pologne ainsi qu'entre les Rois nos prédécesseurs et ceux de Votre Majesté. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait, TRÈS-HAUT, TRÈS-EXCELLENT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE NOTRE TRÈS-CHER ET TRÈS-AMÉ BON FRÈRE, en sa sainte et digne garde. Écrit à Paris le 16 février 1791.

Votre bon frère,

LOUIS.

(Et plus bas :)

MONTMORIN.

téressé à la conservation de la France et de sa grandeur ¹. J'aime à m'occuper de ce tableau de bonheur, ne fût-ce que pour me distraire de la vue continuelle des objets désastreux qui m'environnent ². Il faut cependant que je vous dise qu'au jour d'aujourd'hui seulement doit se faire une opération qui rétablira dans ce malheureux royaume le cours de nos tribunaux anciens. Après toutes les mesures que j'ai prises pour cela, je devrais même en être sûr, cependant je suis trop accoutumé aux revers pour croire à aucun succès avant l'événement. Si celui-ci répond à mon attente, ce sera le premier contentement que j'aurai eu depuis deux ans. Du reste, je suis encore aussi mal que j'étais pour ma situation personnelle, et ce pays perd encore tous les jours du côté du roi de Prusse ³.

¹ On voit que le Roi partageait les illusions qui accueillirent le début du règne de Louis XVI. Frédéric II y fait allusion dans ses Mémoires avec une âpre ironie : « Louis XVI, parce qu'il ne faisait que de devenir roi, fut d'abord applaudi; son règne était l'âge d'or; personne ne serait mécontent sous son gouvernement, il ramenait les temps de Saturne et de Rhéa. C'était là le langage de l'enthousiasme. » *Mémoires de Frédéric II*, tome II, p. 382.

² A tous les malheurs de la Pologne était venue s'ajouter une inondation de la Vistule qui causa des pertes considérables. La délégation de la diète poursuivait ses travaux au milieu de la plus grande confusion; la délimitation des nouvelles frontières amenait sans cesse des troubles, et les troupes étrangères ne quittaient point le pays. On finit cependant par tomber d'accord sur la constitution du conseil permanent qui devait désormais administrer l'État sous la présidence du Roi. On décida qu'il serait réparti en cinq sections : la première réglerait les affaires d'administration intérieure, la seconde les questions de police générale, la troisième celles de la guerre, la quatrième les relations extérieures, la cinquième les affaires contentieuses. C'est sans doute à cette dernière disposition que le Roi fait allusion en parlant du rétablissement prochain du cours régulier de la justice.

³ Sous prétexte que le cabinet de Vienne avait étendu ses limites au-delà des points fixés par le traité de partage, les Prussiens avaient pris possession de la vieille et de la nouvelle Netze en les ajoutant à la partie de la Poméranie qu'ils possédaient déjà. Stanislas-Auguste, espérant tirer quelque fruit du désaccord qui s'était manifesté à cette occasion entre les deux cours de Vienne et de Berlin, envoya le comte Branicki à Saint-Petersbourg pour exciter, s'il était possible, le mécontentement de l'Impératrice. Est-il besoin de rappeler l'inutilité de cette démarche ?

CXLV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Grimm à Varsovie. — Éloge de Louis XVI. — Il vient de se faire inoculer.

A Paris, ce 27 juin 1774.

(Réponse à la lettre du 8 juin¹.)

Je suis bien aise que Votre Majesté n'ait aucun sujet de mécontentement du sieur Sellouf; et je suis bien aisé aussi que Votre Majesté ait goûté l'esprit et le caractère de Grimm. Ayant vu sa personne, vous aurez plus d'agrément et de confiance dans son commerce littéraire. Je suis persuadée que Diderot n'aurait pas eu tant d'analogie avec votre caractère et votre esprit que Grimm. Je crois que celui-ci sera content de Votre Majesté. J'aurai un grand plaisir de parler de vous avec lui. Le procédé de Diderot avec Votre Majesté est impertinent; mais il n'a aucun usage du monde, et encore moins de ce que l'on doit à un Roi.

Le nôtre n'a que dix-neuf ans, mais il montre de bonnes qualités et envie de bien faire. Le mot de justice lui plait, et le contraire le révolte. Il s'agit pour notre bonheur des personnes dont il sera entouré; à son âge, on n'a pas encore cette fermeté de caractère qui rend ferme dans ses résolutions, et cette connaissance des hommes qui fait bien choisir ceux à qui on doit donner sa confiance. Il est à présent dans la crise de l'inoculation qui paraît prendre une bonne tournure, ainsi qu'aux princes, ses frères². Cela fait une cour bien jeune, les vieux courtisans

¹ Cette lettre manquée.² Louis XVI, le comte de Provence et le comte d'Artois, s'étaient fait

et amis du feu Roi sont bien déroutés¹. Il est vrai que les Parisiens sont ce que l'on sait, mais ce qu'ils aiment le mieux, c'est d'aimer leur Roi. Les Polonais ne sont pas de même; il ne tenait qu'à eux d'être heureux et de vous le rendre, ils ont bien pris la marche contraire.

Je suis aussi étonnée que l'est Votre Majesté de ce que sa santé résiste à tous ses malheurs; je n'ose plus me livrer à l'espérance de les voir finir. Et c'est aussi tristement que tendrement que je baise les belles mains de Votre Majesté.

Je sais que vous êtes en jouissance de votre adorable sœur, madame la grande générale. Je supplie Votre Majesté de me permettre de lui présenter mes tendres et respectueux hommages; elle est ma divinité.

inoculer, en juin 1774, sur le conseil de Lieutaud, le premier médecin du Roi. La cour fut fort surprise de cette décision. Connue en France dès 1723, l'inoculation n'était encore pratiquée que rarement et avec la plus grande défiance. Voltaire, Buffon, d'Alembert et beaucoup d'écrivains du temps s'étaient efforcés de la faire connaître, et en 1756, Tronchin avait inoculé les enfants du duc d'Orléans. Néanmoins ce procédé n'était point devenu populaire : l'exemple que donna Louis XVI fit une vive impression et triompha du préjugé. D'Alembert s'empressa d'en informer le roi de Prusse le 1^{er} juillet 1774 en ces termes : « L'inoculation du Roi et de la famille royale, à laquelle on était bien loin de s'attendre il y a un mois, prouve que la raison est écoutée, et donne tout à la fois bon espoir et bon exemple. » Voltaire rappelle le même fait dans le *Siècle de Louis XV* : « L'histoire n'omettra point, dit-il, que le Roi, petit-fils de Louis XV, le comte de Provence et le comte d'Artois, tous trois dans une grande jeunesse, apprirent aux Français, en se faisant inoculer, à braver le danger pour éviter la mort. »

¹ L'avènement de Louis XVI fut, en effet, le signal de la chute des principaux conseillers de son aïeul. Le duc d'Aiguillon fut remplacé aux affaires étrangères par M. de Vergennes, et à la guerre par le maréchal du Muy; M. de Maupeou rendit les sceaux qui furent confiés à M. de Mirosmesnil; M. de Boynes céda le ministère de la marine à M. de Sartine, et Turgot devint contrôleur général des finances à la place de l'abbé Terray. Le chef du cabinet fut M. de Maurepas avec le titre de ministre d'État. Madame du Barry et son entourage furent éloignés. Ces choix n'étaient pas également heureux, et l'on apprit surtout avec étonnement le retour aux affaires de M. de Maurepas, qui avait alors soixante-quinze ans et une réputation de légèreté plus grande encore peut-être qu'il ne la méritait. A la date de la lettre de madame Geoffrin, qui manifeste assez peu d'enthousiasme,

CXLVI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN.

Bonne impression que le Roi a gardée du voyage de Grimm. — Toute l'Europe a les yeux fixés sur la France. — Prochaine organisation du nouveau gouvernement de Pologne. — Traité de Kutschuck-Kainardji entre la Russie et la Porte.

Ce 3 août 1774.

Oui, j'ai goûté l'esprit et le caractère de Grimm, et il m'a paru (du moins il m'a su faire croire) que le mien lui convenait. Je sais bien qu'on réussit assez aisément à faire croire cela aux Rois. Mais il y a pourtant de la différence de ceux qui, nés sur le trône, ont été d'ailleurs gâtés par la fortune, à ceux qui, nés particuliers et exercés par de longues adversités, sentent très-bien et discernent vite le malaise ou le peu de sympathie qu'ils inspirent.

Il est vrai que toute l'Europe a les yeux ouverts sur le nouveau règne en France. Il semble que toutes les curiosités politiques et de société se sont réunies sur ce point-là. On s'en promet généralement de grands biens. Quelques bruits de sévérité contre les protestants ont seulement affligé les partisans de la tolérance¹.

Ici, les choses paraissent s'approcher d'une fin qui doit

Maurepas et M. de Vergennes étaient seuls désignés. La démission du chancelier Maupeou est du 2 juillet, et ce fut dans le courant de ce même mois que M. de Sartine et Turgot entrèrent au ministère.

¹ Ces inquiétudes étaient assez mal fondées avec un gouvernement qui venait de choisir Turgot pour un de ses ministres et qui allait appeler peu de temps après (juillet 1775) Malesherbes dans ses conseils. La piété du Roi était, d'ailleurs, aussi libérale que sincère. L'attitude du clergé avait sans doute donné lieu aux rumeurs que constate Stanislas-Auguste : il se prononça, en effet, contre le rappel des parlements suspects de jansénisme, sous prétexte que leur retour ramènerait l'irrégion, et l'année suivante, dans son assemblée quinquennale, il devait demander le maintien et même l'aggravation des lois contre les protestants.

donner une nouvelle forme de gouvernement, qu'on prétend appeler meilleure que la précédente, et dont la base doit être la diminution du pouvoir royal; vous n'imaginiez pas que ce pouvoir péchât par le trop d'étendue ¹.

La paix des Russes avec les Turcs est la plus avantageuse possible pour les premiers, et la destinée à paru vouloir exprès y mettre même (s'il est permis de s'exprimer ainsi) de la galanterie pour l'impératrice de Russie ².

¹ Allusion à l'organisation du conseil permanent. (Voyez la note de la lettre du 25 juin 1774.)

² Le traité de Kutschuck-Kaïnardji, conclu entre la Russie et la Turquie le 10-21 juillet 1774, non-seulement était un beau succès pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, mais encore lui réservait pour l'avenir des avantages plus précieux encore que ceux dont il le mettait dès lors en possession. Le baron Thugut, depuis ministre des affaires étrangères à Vienne, à cette époque internonce à Constantinople, appréciait en ces termes cet acte diplomatique dans une dépêche adressée à sa cour : « C'est un modèle d'habileté de la part des diplomates russes et un rare exemple de simplicité de la part des négociateurs turcs. Aux termes de ce traité, la Russie sera toujours maîtresse, quand elle le jugera à propos, d'opérer des descentes sur la mer Noire. De sa nouvelle frontière de Kertch, elle pourra conduire en quarante-huit heures un corps d'armée jusque sous les murs de Constantinople. » Cette situation n'était pas cependant le plus grand bénéfice acquis par les deux plénipotentiaires russes, le comte Romanzow et le prince Repnin. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, tout en paraissant abandonner ses conquêtes et reculer jusqu'au Bug après s'être avancé jusqu'au Danube, gardait Kertch et Ienikalé en Crimée, Azow, clef de la mer de ce nom, et le fort de Kinburn, positions qui lui assuraient, dans un délai rapproché, la possession de la Crimée, du district d'Oczakow et de la Bessarabie : c'était, toutefois, dans les concessions d'ordre politique arrachées à la Porte-Ottomane qu'il faut chercher le véritable intérêt du traité de Kaïnardji. La Russie, imposant au Sultan le devoir de protéger la religion chrétienne, ses églises et des pèlerins russes aux Lieux-Saints, obtenant le droit de faire, en faveur des chrétiens, des représentations que la Porte s'engageait à prendre en considération, plaçait sous son patronage tous les grecs orthodoxes de l'empire turc ; Catherine II exigeait en même temps pour ses sujets le bénéfice des capitulations françaises et anglaises ; elle se trouvait, de plus, investie du droit d'intervenir dans les questions où les principautés danubiennes seraient intéressées, et, en témoignant sa sollicitude aux îles de l'Archipel aussi bien qu'aux provinces caucasiennes de Mingrélie et de Georgie, devenait, en réalité, leur protectrice naturelle à l'avenir. Le cabinet de Saint-Pétersbourg acquérait donc la faculté de s'immiscer profondément dans les affaires intérieures de l'empire turc, et s'emparait ainsi du premier rôle en Orient. Le résultat de ce traité célèbre ne se fit pas attendre : cinq ans

Cette paix a été signée au même jour auquel, soixante-trois ans auparavant, celle du Pruth avait été signée par Pierre le Grand, et c'est le prince Repnin qui a signé cette paix-ci.

Ma sœur vous rend toutes les tendresses que vous lui mandez par moi. Depuis quelques semaines elle demeure à une campagne à quelques lieues d'ici. Je vais la voir de temps en temps. Mais ce n'est pourtant pas la même chose comme quand elle est en ville. Apparemment il serait mal pour moi d'avoir un contentement un peu entier en aucun genre. Il sera curieux de voir combien un homme affligé en tous sens peut résister à la peine.

Puissiez-vous n'avoir aucune espèce de peine ! C'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur.

après, la convention explicative de 1779 réduisait à une suprématie nominale l'autorité du Sultan en Crimée, et, en 1783, cette presque-île était annexée à la Russie qui déclarait, par le manifeste de Saint-Pétersbourg (8 avril), s'y établir « pour préserver la tranquillité du pays et y améliorer le sort du peuple ». La Turquie dut sanctionner cette conquête par la convention de Constantinople de 1784, et l'année suivante la Géorgie était placée sous la suzeraineté russe. Telle fut pour la Porte la funeste issue de la guerre qu'elle avait entreprise à propos des affaires de Pologne : le traité de Kustchuck-Kainardji n'était, d'ailleurs, que le point de départ de la série d'actes diplomatiques qui devaient progressivement diminuer les ressources de la Turquie, et l'amener à la situation où elle se trouvait au moment de la guerre de 1853.

CXLVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Maladie de Grimm durant son retour de Pologne. — Fixation des revenus du Roi. — Souvenir de l'attitude du prince Repnin à Varsovie. — M. Granowski.

A Paris, ce 4 septembre 1774.

(Réponse à la lettre du 3 août.)

Le pauvre Grimm, dont Votre Majesté me paraît très-contente, a été bien malade dans sa route. Il n'est pas encore de retour. Il me sera bien doux de parler de Votre Majesté avec un homme bien capable de vous avoir bien connu, et qui sera sûrement pénétré de reconnaissance des bontés dont vous l'avez comblé et honoré. Il n'est pas ingrat.

Madame Lullie me mande que Votre Majesté ne pourra plus en faire, qu'on lui ôte la distribution généralement de toutes les grâces¹. Il est sûr que vous n'avez pas beaucoup à vous louer de ceux que vous en aviez comblés. Elle me dit aussi que l'on a arrangé et fixé votre revenu² : vous ne serez plus qu'un Roi pensionné ; mais en vérité, la vie que Votre Majesté mène depuis sept ou huit ans doit vous faire regarder la tranquillité comme le plus grand de tous les biens. Je prends la liberté de demander à Votre Majesté si on payera vos dettes. Il n'est pas pos-

¹ Allusion à la décision de la diète.

² La diète avait déterminé les revenus du Roi par un arrangement signé le 6 août précédent. La liste civile se trouva fixée à cinq millions de florins polonais (environ sept millions de livres tournois). Sur cette somme le Roi dut entretenir ses gardes ; ses dettes furent en outre payées ; ses avances remboursées, et quatre starosties lui furent accordées à titre héréditaire.

sible que vous n'en ayez pas de considérables¹; il vous serait impossible de les payer sur le revenu que l'on vous laisse.

Il faut quelques années pour juger notre jeune Roi. Jusqu'à présent tout ce qu'il a fait donne de bonnes espérances. On craignait une sévérité qu'il n'a point; il montre même le contraire. Il n'a eu aucune instruction, et un Roi a bien des choses à apprendre! Il est jeune; pourvu qu'il soit bien entouré, il s'instruira.

Quand je me rappelle comme le prince Repnin en usait avec Votre Majesté, pendant mon séjour à votre cour, je n'entends point prononcer son nom sans peine, et je ne l'ai point vu qu'avec répugnance. Je n'ai jamais vu porter l'insolence au point où il la portait avec Votre Majesté. Il n'était pas digne de signer cette paix si avantageuse à sa souveraine. L'époque des soixante-trois ans est, comme le dit Votre Majesté, une galanterie de la destinée²; mais c'est une époque bien glorieuse pour le général³.

Autant mon cœur se resserre au nom de Repnin, autant il se dilate au nom de cette adorable grande générale. Ah! si je pouvais jamais la revoir, mais, hélas!... Madame Lullie me mande qu'elle est avec cette princesse à cette campagne, qui fait à Votre Majesté une promenade journalière. Votre Majesté regarde ce petit éloignement comme une grande peine. Dans la triste situation de Votre Majesté la multiplicité des piqûres fait une plaie. Celle que vos malheurs font à mon cœur est bien grande.

Comme j'allais fermer cette lettre, j'en reçois une de recommandation, par M. Granowski, de Votre Majesté. J'allais sortir quand il est venu chez moi. Tout ce qui se

¹ Elles s'élevaient à près de sept millions de livres.

² Le Roi avait rappelé, dans sa lettre du 3 août, que le traité de Kaïnardji (21 juillet 1774) avait été signé le soixante-troisième anniversaire du traité du Pruth (21 juillet 1711).

³ Le général Romanzow avait signé le traité avec le prince Repnin.

présente recommandé par Votre Majesté est sûr d'être bien reçu par moi. Je n'ai pas eu le temps de lui faire de questions, mais je le reverrai.

CXLVIII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Retour de Grimm à Paris. — La ville de Varsovie depuis le partage. — Réinstallation des anciens parlements par Louis XVI. — Appréciation du caractère de Louis XV.

A Paris, ce 11 novembre 1774.

J'ai le délice de parler presque tous les jours de Votre Majesté avec un homme qui l'a vue depuis peu de temps, qui est comblé de ses bontés et de ses présents, qui adore madame la grande générale, enfin Grimm qui prend part à tous les sentiments que j'ai pour Votre Majesté et pour votre céleste sœur.

Je l'en aime bien davantage ce Grimm, de voir combien il est attaché à Votre Majesté. Hélas ! il m'a dit qu'il n'avait trouvé que Votre Majesté qui fût triste dans Varsovie. Il m'a indignée en me disant que l'on est gai, que l'on y danse, que l'on y chante ; enfin que Varsovie ne présente point les calamités publiques¹. Un peuple si insensible est fait pour être subjugué ; aussi je ne m'intéresse plus qu'au malheur personnel de Votre Majesté et des personnes qui lui sont chères. Votre sort est-il décidé, arrêté, fixé, et vos dettes payées ? Car voilà l'essentiel. Vous devez avoir abandonné toutes ces idées que vous vous étiez faites d'être un grand Roi, un bon Roi, vous ne devez plus désirer que d'être un Roi tranquille.

¹ Cette opinion de Grimm sur les dispositions de la ville de Varsovie ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Madame Geoffrin semble oublier que Grimm était tout dévoué à la Russie.

Le nôtre a rétabli hier dans un lit de justice l'ancien parlement. Cette cérémonie s'est passée avec beaucoup de dignité de la part du Roi, et de contentement de la part du peuple¹. Vous en aurez tous les détails dans les papiers publics. Voilà tout ce que le feu Roi avait fait entièrement détruit; il n'y avait que sa mort qui pût opérer un tel changement. Son indifférence pour son état de Roi, et sa faiblesse pour ses entours ont fait tous nos malheurs et ne l'avaient pas rendu heureux. Il avait souvent des remords. Il avait de l'esprit, connaissait fort bien les hommes et les affaires, mais sa faiblesse était un obstacle à tout bien. La faiblesse du caractère est une mer dans laquelle se noient les vertus et les talents.

J'espère que Votre Majesté voudra bien me dire quand

¹ Le nouveau ministère avait longtemps hésité à rétablir les parlements, que le coup d'État de 1771 avait supprimés. Il était fort grave, en effet, de revenir sur un acte aussi solennel de l'autorité souveraine; mais enfin le chancelier Maupeou ayant dû rendre les sceaux, il semblait naturel de décider le retour des magistrats qu'il avait exilés. Les nouveaux parlements étaient fort impopulaires; l'opinion libérale du moment les condamnait avec une irrésistible énergie, et tous les adversaires des derniers actes de Louis XV se prononçaient pour leurs prédécesseurs; le courant des idées du temps, passionnément opposé à l'arbitraire, réclamait une mesure décisive qui devait replacer sur leurs sièges les magistrats dépossédés. Enfin les princes du sang et les ducs et pairs insistèrent dans le même sens auprès du Roi. M. de Maurepas restait cependant indécis pour plusieurs causes; d'abord les nouveaux parlements étaient défendus par l'armée, qui les avait soutenus par esprit d'obéissance sous Louis XV, et qui ne voulait point paraître se déjuger; ensuite par le clergé, qui redoutait les tendances jansénistes des anciens magistrats. L'archevêque de Paris, notamment, se déclarait contre une réaction, et avait intéressé à son opinion Mesdames, tantes du Roi, qui n'étaient pas sans influence sur leur neveu. Il y avait également à craindre le mécontentement, l'esprit traditionnellement frondeur des anciens parlementaires, et le rétablissement des abus réels que Maupeou avait supprimés en reconstituant l'ordre judiciaire sur de nouvelles bases. Le conseil des ministres était fort divisé; M. de Vergennes surtout se prononçait contre le rappel; mais M. de Maurepas, après avoir longuement balancé le pour et le contre, prit son parti en faveur des anciens parlements; Louis XVI rappela les magistrats exilés, fixa la date du 21 octobre 1774 pour leur rentrée, et le 10 novembre tint un lit de justice pour la réinstallation solennelle du parlement de Paris. Les cours provinciales furent réintégréées peu de temps après.

son état sera assuré, et surtout si l'on paye ses dettes. Quelque revenu qu'on lui donnât, s'il fallait payer des dettes, Votre Majesté serait toujours mal à son aise.

Je baise les belles mains de Votre Majesté avec tendresse et respect.

CXLIX

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Désir de repos. — Appréciation de l'affaire des parlements. — Désir de revoir Grimm s'il quitte de nouveau la France.

Ce 17 octobre 1774.

Votre lettre, du 11 novembre, m'apprend le retour de Grimm à Paris. Cela me rassure en grande partie sur sa santé qui, ce me semble, a grand besoin que son âme et son corps aient du repos. Ah! du repos! du repos! Je ne connais, je ne fais presque plus de souhaits que celui-là! Ah! maman, quel tourment que celui dans lequel je vis depuis tant d'années! Toujours des apparences, des bluètes, et puis rien!

Vous me dites : que voilà tout ce que le feu Roi avait fait entièrement détruit. Il se peut que je voie mal à cinq cents lieues; mais de la façon que je vois, il me paraît que Louis XVI n'a changé qu'en apparence, mais que, dans le fond, il n'a fait, au contraire, qu'achever l'ouvrage de son grand-père.—Et voici comme je l'entends : Louis XV, après avoir patienté longtemps, a dit enfin : « Mon parlement outrepassé ses bornes, je l'en punis en le cassant. » Mais comme ces bornes n'étaient pas exactement connues, parce qu'elles n'avaient jamais été nettement prononcées, cela produisait une apparence de despotisme qui a donné tort au feu Roi dans l'esprit de sa nation. Qu'a fait Louis XVI? Il a prescrit ces bornes, et d'une manière qui

décide la dispute en faveur du pouvoir royal, bien plus authentiquement qu'elle ne l'a jamais été ci-devant, et ces mêmes Français qui trouvaient à redire à ce que Louis XV défendit son autorité, applaudissent à Louis XVI, qui vient d'agrandir la sienne¹. Cela prouve bien qu'outre le bon droit, il faut avoir pour soi du bonheur. Car enfin, de quoi se réjouit-on si fort à Paris? Ce ne peut être au vrai que du retour des individus de l'ancien parlement, qu'apparemment on affectionnait davantage que ceux du nouveau. Mais, à cela près, dites-moi ce qu'on a gagné? La certitude qu'après deux remontrances, ce même parlement qui, autrefois, pouvait encore en faire une infinité d'autres, est obligé purement et simplement d'exécuter les volontés quelconques du Roi. Je ne prétends pas dire que cela soit mal, mais je dis seulement que Louis XVI est plus heureux que Louis XV, et que ce qu'on attribue uniquement à la faiblesse de Louis XV pour ses entours dans

¹ Ce jugement de Stanislas-Auguste sur le rappel des parlements est quelque peu subtil, et de plus fort discutable. Sans s'associer au sentiment un peu excessif des écrivains qui ont accusé Maurepas d'avoir conseillé à Louis XVI une mesure qui précipitait sa perte, il est difficile de comprendre en quoi le Roi augmentait son pouvoir en renonçant aux réformes utiles que Maupeou avait inaugurées, et en ramenant des magistrats aigris par la disgrâce et disposés à l'opposition. La suppression des parlements avait été sans doute un acte à la fois despotique et révolutionnaire, mais leur rétablissement était un échec politique imposé au gouvernement par une opinion irréfléchie, aussi bien qu'un triomphe pour les adversaires de l'autorité. Stanislas-Auguste apprécie de travers cette décision en elle-même, lorsqu'il y voit un succès pour la cause royale; le libéralisme du temps en jugeait mieux: il s'était donné un auxiliaire dans les parlements rappelés, et avait forcé la royauté à se démentir sur un point capital. Le fond de la question, les avantages ou les inconvénients de la mesure au point de vue judiciaire lui importaient peu; il avait obtenu une victoire politique, et par conséquent atteint son but. Il l'atteignait, il est vrai, au prix de la logique, car le roi de Pologne s'étonnait à bon droit que l'opinion libérale se montrât si favorable au retour des parlements, qui devaient ramener avec eux tant d'abus supprimés par le coup d'État de 1771. Il ne se rendait pas compte de l'audace des partis, du peu de souci qu'ils ont de se contredire, et de leur habileté à manier toutes les armes, sans le moindre scrupule, pour en accabler leurs ennemis.

l'affaire du parlement, n'était pourtant qu'une démarche nécessaire. Louis XV a semé et Louis XVI recueille¹.

Au reste, j'applaudis sincèrement à ses succès, car dans tout ce qu'on apprend, son règne promet tous les redressements dont la France avait besoin ; mais plus je pense à lui, et plus je trouve qu'il n'y a point de nations au monde dont il soit plus agréable d'être le Roi que la française.

Dites-moi, je vous prie, est-il vrai que la vénalité de vos charges de judicature soit rétablie²? Je voudrais que la beauté du total ne fût gâtée par rien. Mais il faut que je revienne à Grimm. Sortira-t-il encore de Paris? Ira-t-il encore au loin, ou bien forme-t-il quelque projet pour l'amélioration de son sort en France même? Je prends véritablement intérêt à lui. Voilà pourtant un homme à qui les caresses ne tournent pas la tête, et dont la modestie a su se préserver également de la morgue philosophique ! Il est incroyable combien il y en a peu qui se sauvent de là. Je parie dix contre un que Grimm ne sortira plus³, mais s'il le fait encore, engagez-le à repasser par ici, car je m'en promets pour sûr de l'agrément sans aucun mélange des désagréments, et il n'y a en vérité presque pas d'hommes de son genre dont je voulusse hardiment dire autant.

¹ Ce mot était juste, mais dans un tout autre sens que ne le supposait Stanislas-Auguste, qui se faisait d'ailleurs d'étranges illusions sur le nouveau règne et sur l'avenir de Louis XVI. Lorsqu'il vante le bonheur des rois de France, on doit avouer qu'il prend mal son moment.

² Le rétablissement des parlements anciens entraînait évidemment la reconstitution des cours judiciaires dans leurs anciennes formes. Cependant on emprunta quelques règles de discipline et de procédure à l'organisation du chancelier Maupeou.

³ Le Roi eût perdu son pari, car Grimm fit depuis de nombreux voyages à Pétersbourg notamment, ainsi qu'on le verra plus loin, en 1775. Il quitta la France aux approches de la Révolution, et se retira à Gotha, où il mourut en 1807.

CL

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Violentes invectives contre M. de Maupeou et le parlement qu'il avait composé. — Nécessité de la vénalité des charges.

A Paris, ce 8 janvier 1775.

(Réponse à la lettre du 17 décembre 1774.)

J'ai fait part à Grimm de la lettre de Votre Majesté ; il est pénétré des bontés dont Elle l'honore. Il a reçu la lettre qui lui était adressée, il y répondra comme il le doit. Sa santé n'est pas mauvaise depuis son retour.

Tout ce qui s'était passé depuis quatre ans dans notre pays était l'ouvrage de la faiblesse du feu Roi et des haines personnelles¹. Le chancelier Maupeou est le plus méchant de tous les hommes, et en même temps l'âme la plus vile qu'il soit possible d'imaginer. Étant dans le parlement, il

¹ Tout ce passage, où madame Geoffrin se laisse emporter, à propos des parlements, à une violence d'idées et d'expressions peu habituelle à son caractère tempéré, prouve à quel degré d'exaltation en était venue l'opinion publique même chez les personnes les plus calmes. Madame Geoffrin force singulièrement la note : M. de Maupeou, courtisan habile et ambitieux, n'était pas « le plus méchant de tous les hommes ». La suppression des parlements n'était pas, comme elle paraît le croire, le résultat d'une conspiration ourdie de longue date, mais la conséquence naturelle de l'antagonisme des magistrats et de la royauté. Il fallait que l'un des deux cédât, et ce ne pouvait être le prince. Maupeou profita de cette situation pour réaliser une réforme considérable, et reconstituer un parlement sans aucune attribution politique. A ce point de vue il a été l'initiateur d'un principe qui devait être celui des temps modernes, la séparation absolue des pouvoirs législatif et judiciaire. Qu'il y ait eu quelque brutalité dans le procédé, nul ne le saurait nier, mais il ne faudrait pas croire qu'il ait envoyé tous les magistrats, ainsi que le dit madame Geoffrin, « dans des lieux abominables où la plupart sont morts faute de secours ». Le plus grand nombre d'entre eux, au contraire, remontèrent sur leurs sièges lorsque Louis XVI les rappela en 1774. Quant aux nouveaux membres du parlement que madame Geoffrin appelle « les ordures de Paris » et « une infâme compagnie », ils ne méritaient pas d'aussi dures épithètes. Sans doute, en présence du mécontentement qui accueillit

y était haï et méprisé. Son père, premier président, ne valait pas mieux que lui. Il rendait au parlement les mêmes sentiments que l'on avait pour lui, et se promettait bien de leur faire éprouver les effets de sa vengeance, quand il en aurait les moyens. Pour y parvenir, il fit aux Choiseul la cour la plus basse et la plus assidue. M. de Choiseul le méprisait et le connaissait, mais croyant qu'il en ferait tout ce qu'il voudrait, il le fit chancelier. Du moment même, il se ligua avec M. le duc d'Aiguillon et avec madame Du Barry, dont il fut le plus bas complaisant. Tous les trois réunis, ils firent exiler M. de Choiseul, et tout de suite, il fit casser le parlement, et envoyer tous les membres dans des lieux abominables où la plupart sont morts faute de secours. Et puis, il composa un nouveau parlement avec toutes les ordures de Paris. L'ancien parlement avait des torts vis-à-vis du Roi et du public ; mais c'étaient des torts qui ne méritaient de punition qu'une simple réprimande. L'indignité du nouveau parlement a causé de très-grands malheurs au public, par les indignes jugements qu'ils ont rendus. De plus, comme les familles honnêtes ne voulaient pas mettre leurs enfants dans cette infâme Compagnie, elles ne savaient plus qu'en faire. Tout le monde ne peut pas mettre ses enfants dans le service ni dans le commerce. Tout est rentré dans l'ordre. Il est impossible que Votre Majesté, à la distance et à la différence du gouvernement, puisse juger de la situation où nous avons été pendant quatre ans. Pour ce qui est de la véné-

le coup d'État du 20 janvier 1771, il fut assez difficile à Maupeou de recruter un nouveau personnel ; mais il parvint à ramener quelques-uns des anciens magistrats, et compléta ses cadres par des abbés et des avocats qui n'avaient point les traditions, les mœurs, la science et surtout le caractère élevé des vieux parlementaires, mais qui ne constituaient point un corps aussi méprisable que le prétend madame Geoffrin. Il y a trace, dans toute cette appréciation, d'un esprit de parti évident, et, ce qui est plus remarquable encore, des emportements auxquels s'accoutumaient meilleurs esprits plusieurs années avant la Révolution.

lité des charges, elle est absolument nécessaire dans notre pays, sans quoi, nous n'aurions pas un sujet d'une honnête famille, et le Roi n'a que cette manière de contenir son parlement¹. Rien ne prouve plus la noblesse des âmes de l'ancien parlement que d'avoir sacrifié leur fortune plutôt que de céder au chancelier qui voulait leur faire enregistrer un édit si infâme, qu'il n'a pas osé le proposer au plat parlement qu'il avait composé lui-même, et composé gratis². A la rentrée de l'ancien parlement, on ne lui a point reparlé de ce vilain édit. Votre Majesté me permettra de ne lui en pas dire plus que cela, ma main se refuse; elle ne peut plus que renouveler à Votre Majesté ses tendres et respectueux sentiments. J'attendrai avec grande impatience que le sort de Votre Majesté soit fixé³.

¹ On a vu depuis combien cette opinion, admise alors et soutenue par les hommes les plus distingués, était en réalité paradoxale. Au surplus, le raisonnement de madame Geoffrin n'est pas très-fort et encore moins clair.

² On sait que la cause déterminante de la suppression des parlements fut le refus d'enregistrer l'édit du 27 novembre 1770, qui défendait aux différentes cours d'établir des relations entre elles, de suspendre la justice pour des motifs politiques et de donner des démissions à la suite de délibérations communes. Cet édit n'était pas « infâme » comme le prétend madame Geoffrin : il présentait même de grands avantages en traçant nettement la délimitation du pouvoir légitime des parlements. Quoiqu'il en soit, la scission profonde de la royauté et de la magistrature datait de beaucoup plus loin, et la véritable origine de ce dissentiment était dans les prétentions à l'autorité politique dont les parlements depuis des siècles n'avaient jamais voulu se départir. Sans nous arrêter à examiner ici la question de droit, bornons-nous à constater que M. de Maupeou n'avait pas à représenter l'édit au nouveau parlement qui ne pouvait plus avoir les mêmes ambitions que l'ancien, et contre lequel il eût été ridicule de vouloir se prémunir. A la rentrée des anciens magistrats, contrairement à ce que dit madame Geoffrin, sans rappeler directement l'édit de 1771, le gouvernement en inséra les principales dispositions, sous une nouvelle forme, dans plusieurs édits que le parlement enregistra sans difficulté. Ces nouvelles mesures interdisaient le renouvellement des remontrances après l'enregistrement et déclaraient que la suspension de la justice et la démission en corps seraient considérés comme des cas de forfaiture.

³ Allusion aux discussions de la diète de Pologne sur les attributions du Roi et ses revenus. Les principales bases étaient posées, mais on discutait encore les détails.

CLI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Mort du comte Tyskiewicz. — Fin de la diète. — Premières difficultés du conseil permanent. — Le prince Michel Poniatowski nommé coadjuteur de Cracovie. — La fête des ombres de Grimm.

Ce 29 avril 1775.

Je vous réitère, ma chère maman, mes remerciements les plus tendres pour tous les soins et tout le tracas que vous avez bien voulu vous donner pour ce pauvre Tyskiewicz¹. Il faut être vous pour en agir ainsi avec un étranger qui n'avait auprès de vous d'autre titre pour cela que l'amitié que vous me conservez et que vous me prouvez si bien ! Toute la famille de ce pauvre défunt est pénétrée et s'extasie à votre seul nom. Je ne savais pas, il y a deux mois, que cette famille allait s'approcher de la mienne : le frère du défunt vient d'épouser la fille de mon frère aîné. Jamais mariage ne fut conclu si vite.

Le legs de la montre du défunt à l'abbé Vyrwicz est très-sagement destiné. Virwicz l'avait élevé et il est encore le *factotum* de cette famille.

Le comte Potocki va être incessamment payé de ce qui lui reste dû par le défunt Tyskiewicz. En conséquence de ce que vous me marquez au sujet du sieur de Saint-Leu, je vous prie de lui remettre de ma part la bague ci-jointe, comme une marque de mon estime et de ma bienveillance.

¹ Le jeune comte Tyskiewicz était mort récemment à Paris ; madame Geoffrin avait manifesté beaucoup d'intérêt pour lui pendant sa dernière maladie, et s'était occupée de ses affaires après sa mort. Le frère du comte Tyskiewicz, grand trésorier de Lithuanie, venait d'épouser la nièce du Roi, Constance Poniatowska, fille du prince grand chambellan, frère aîné de Stanislas-Auguste.

Je lui tiens véritablement compte de sa manière d'être à l'égard des Polonais qui se trouvent en France, et notamment à l'endroit de Tyskiewicz. Je suis bien aise aussi d'apprendre par vous que Wielhorski a agi en bon compatriote dans cette occasion. Il est juste et nécessaire que de quelque manière au moins, il fasse du bien à ses concitoyens, après avoir tant et tant servi à leur faire du mal.

Il est temps que je vous dise un mot de moi. Voilà enfin ma malheureuse diète finie et le conseil permanent commencé. Il m'a déjà occasionné des orages et il m'a déjà procuré des tracas très-fâcheux. Il a été établi sur la diminution des prérogatives royales. L'on m'a déclaré ministériellement que si je ne l'acceptais pas, le reste de mon pays allait être mis à feu et à sang, et qu'on publierait des placards dans tout le pays pour dire aux habitants : On ne vous ferait pas tous ces maux, si votre Roi ne s'obstinait pas à conserver en entier sa prérogative. Vous sentez bien que mon devoir de Roi patriote ne me permettait plus après cela de m'obstiner. Mais voyez, en tout, la bizarrerie de ma destinée ! A peine le conseil permanent est-il commencé que la plus grande partie de la nation, et surtout des grands, le prend en grippe et ne cherche qu'à le chicaner, à le déprécier, à lui nuire. Et moi, une fois placé à la tête de ce conseil, je me trouve forcé à employer bien des peines, et à m'exposer à toutes sortes de tracasseries d'une espèce nouvelle pour défendre ce même conseil permanent et l'empêcher de se compromettre ou d'être lésé. Et pour mes revenus je ne puis absolument me promettre rien de certain d'ici à un an, car, même dans six mois, je ne pourrai pas encore être bien tiré de l'incertitude où je me trouve.

Mon frère est effectivement coadjuteur de Cracovie, et vous remercie bien tendrement de l'intérêt que vous y

prenez ¹. Il a fallu user de surprise pour l'obliger à accepter cette coadjutorerie, tant il y a de peine à lui faire agréer ce après quoi tant d'autres courent.

Je n'écris pas à part à Grimm aujourd'hui ; mais, si vous le voyez, je vous prie, dites-lui que je lui écrirai bientôt, et que la fête des Ombres est une bien jolie chose.

Adieu, maman, pour cette fois. Je vous embrasse mille fois.

J'ai reçu, dans votre lettre du 7 avril ², tous les comptes y annexés. Votre compte signé de Wielhorski, l'espèce de testament de Tyskiewicz, etc.

CLII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réflexions sur les voyages des jeunes gens. — Le comte Wielhorski se repent de sa conduite : il voudrait vendre sa charge de maître d'hôtel de Lithuanie. — Le conseil permanent.

A Paris, ce 22 mai 1775.

SIRE,

J'avais adressé, il y a huit jours, à madame Lullie des petites plaintes bien douces sur le long silence de Votre Majesté, mais je n'ai dans ce moment-ci que des remerciements à lui faire. J'ai reçu une grande lettre, du 29 avril, par laquelle Votre Majesté me dit avoir reçu tous les papiers du comte Tyskiewicz dont j'étais inquiète. Je suis bien contente que sa famille le soit de moi, j'ai fait de mon

¹ Michel Poniatowski, le plus jeune frère du Roi, était déjà évêque de Plock depuis 1773. Il devint plus tard archevêque de Gnesne et primat du royaume.

² Nous n'avons point la lettre de madame Geoffrin du 7 avril.

mieux. Je redis encore qu'il ne faut voyager que quand on est en âge d'en profiter; les jeunes gens ne font que prendre le mauvais de chaque pays. Les voyages sont devenus fort d'usage, ils font partie de l'éducation; nous envoyons nos enfants dans les pays étrangers et ils nous envoient les leurs, et ils reviennent tous pis qu'ils n'étaient partis.

Le colonel Saint-Leu est presque tombé évanoui de joie en recevant la bague de Votre Majesté, et m'a dit de plus qu'il avait reçu l'indigénat; ainsi le voilà heureux. C'est un bien bon et honnête homme, il n'a jamais dit en sa vie de mal de personne: il augmente le bien et excuse le mal. Si Votre Majesté trouvait une occasion de lui faire un petit bien-être, en vérité, ce serait une bonne action; il lui faut bien peu de chose pour le combler, et les Polonais sont fort heureux de le trouver ici; il aime véritablement les Polonais. J'ai dit à Wielhorski que vous étiez content de lui, et que vous espériez qu'il réparerait tous ses torts. Ayant vu qu'il prenait la chose doucement, je lui ai lu tout simplement l'article de votre lettre où vous dites qu'il a fait tant et tant de mal à ses compatriotes. Il ne s'est justifié qu'en disant qu'il avait cru faire le contraire, mais qu'il était très-repentant. Il voudrait bien retourner en Pologne, mais ses dettes le retiennent ici. Il est fort mécontent de son fils aîné.

Enfin Votre Majesté parle de ses affaires, et je vois que cette malheureuse diète, que vous nommez ainsi, est enfin finie. Et ce conseil permanent commencé, qui ne vous laisse, à ce qu'il me paraît, que le nom de Roi, et cependant tous les tracas de la royauté. La condition avec laquelle on a proposé à Votre Majesté d'accepter ou de refuser ce conseil permanent ne laissait pas le choix; il fallait bien dire oui: mais quel oui! Enfin, tout me paraîtrait bon si Votre Majesté était tranquille, que ses revenus

fussent suffisants pour le faire vivre avec dignité, et qu'il eût assez d'aisance pour faire du bien à tous les gens qui lui sont attachés. Vous seriez bien malheureux si vous ne pouviez pas rendre heureux vos entours ! Vous voilà donc obligé de soutenir ce conseil, ce conseil qui est votre maître. En vérité, je ne crois pas qu'il y ait rien de pis que vos constitutions. La royauté est un fantôme, et la liberté en est un autre, et j'ai bien peur que vos revenus ne soient aussi des illusions !

Le prince-évêque¹ est vraiment philosophe ; il préfère le repos et la liberté à tout ; les chaînes de son état, je trouve bien simple qu'il ait résisté à les prendre : il sera riche et ne sera point heureux. Je l'aime et l'embrasse de tout mon cœur.

Grimm a reçu avec respect et reconnaissance le mot qui est pour lui dans la lettre de Votre Majesté.

Et moi, je me mets à ses genoux, j'embrasse et baise ses belles mains.

Permettez encore un mot de Wielhorski : il m'a dit qu'il lui était absolument nécessaire de vendre sa charge de grand maître d'hôtel du duché de Lithuanie, pour payer une partie de ses dettes ; qu'il avait besoin de l'approbation de Votre Majesté pour le sujet qui se présentait, que vous l'aviez refusé, et que cela le mettait dans l'embarras.

¹ Michel Poniatowski. (Voir la lettre précédente.)

CLIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

M. Granowski. — Projets de villégiature.

Ce 2 août 1775.

Sellouf a ordre de vous remettre quatre-vingts louis pour vous rembourser de l'avance que vous avez bien voulu faire à Granowski¹. Je vous remercie beaucoup pour le secours que vous lui avez donné en cette occasion. Elle a produit une preuve de plus que vous êtes bien noble, bien généreuse, et toujours bien digne du respect qu'on doit à la vertu bienfaisante.

Puisque vous approuvez mes petits voyages, je les ferai désormais avec encore plus de plaisir. Dans un mois, je compte d'aller voir ma sœur à Bialystok², et puis de la ramener avec moi pour qu'elle passe l'hiver avec moi en ville. J'espère l'engager à passer l'été prochain avec moi dans un endroit qui est, à la vérité, dans l'enceinte de Varsovie, mais qui, pourtant, peut passer pour une campagne. Dans le parc d'Ujardon, j'ai renouvelé et construit plusieurs habitations parmi lesquelles il y en a de fort jolies. Quand elles seront habitées par des personnes qui se conviennent et qui n'auront qu'un petit canal ou une allée à traverser pour se voir, l'ensemble de cela deviendra un séjour de campagne assez agréable et moins assujetti à l'appareil et à la gêne de la ville³.

¹ Granowski était un jeune Polonais voyageant en France. On verra plus loin que madame Geoffrin montre quelque sévérité pour la conduite de ce jeune homme, que le Roi lui avait précédemment recommandé. (V. la lettre du 4 septembre 1774.)

² Château des Branicki, en Lithuanie, où était mort le grand général.

³ Les maisons dont parle le Roi sont décrites dans le *Voyage au nord de l'Europe*, déjà cité, p. 135.

Voilà ce que je projette pour mon été prochain, mais en ajoutant à mon projet la possibilité du mécompte par quelque incident, tant je suis accoutumé à ne pas m'assurer des choses que je souhaite, même de celles qui paraissent les plus faciles¹.

CLIV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Réflexions sur les projets de villégiature du Roi. — MM. de Juigné, de Laval, de Clermont-Gallerande. — Mariage de madame Clotilde.

A Paris, ce 27 août 1775.

(Réponse à la lettre du 2 août.)

SIRE,

J'ai fini avec Sellouf l'affaire des quatre-vingts louis; mais les remerciements que je dois à Votre Majesté sur ceux qu'Elle daigne me faire ne devraient jamais finir. Hélas! comment puis-je donner des preuves de mon attachement et de ma tendresse pour Votre Majesté qu'en saisissant toutes les occasions de lui être bonne à quelque chose! Tous les moyens que Votre Majesté voudra bien m'en fournir me seront toujours précieux.

Oui, assurément, j'approuve beaucoup que Votre Majesté fasse des petits voyages; mais que ce soit toujours en plein jour et avec toutes les précautions possibles. Cet assassinat m'est toujours présent. Le tableau qui m'en a été fait est resté dans ma tête d'une façon ineffaçable. Le

¹ Le Roi avait ajouté sur la minute, comme indication pour le secrétaire chargé de rédiger une dernière phrase :

Espérance de revenu en novembre.

Connaissez-vous Juigné?

Laval et Clermont arrivés : le dernier sérieux, mais aimable.

mouvement est nécessaire à votre santé, qui doit être chère à vos bons sujets, et à moi qui suis votre sujette par mon sentiment, et votre amie par le cœur. La description que Votre Majesté me fait des environs de votre campagne en doit faire un séjour charmant; toutes ces jolies maisons occupées par des personnes qui vous seront agréables... Les projets que Votre Majesté fait là-dessus sont agréables. Hélas! il y a longtemps qu'il n'en est entré de pareils dans la tête de Votre Majesté! Et je vois que vous y mettez encore le chapitre des accidents pour tempérer votre joie.

Il faut encore attendre plusieurs mois pour que vos finances soient fixées. Je vois bien que le mal que l'on vous a fait comme Roi est irréparable. On vous rendra un Roi philosophe. Je connais ce marquis de Juigné; s'il n'était pas parent du ministre des affaires étrangères, il ne serait pas sorti de Paris. C'est un fort honnête homme, rien de plus ¹.

M. de Laval ² est ce qu'on appelle un jeune homme. M. de Clermont ³ est plus âgé, et, par conséquent plus raisonnable. Il a un bon maintien et une bonne conduite. L'ennui les a fait voyager l'un et l'autre. Les fêtes du mariage de madame Clotilde ont fort occupé toute la cour et la ville ⁴. Quand tout sera rentré dans l'ordre, je

¹ Jacques-Gabriel-Louis, marquis de Juigné, né en 1727, ministre de France en Russie. en 1774, lieutenant général en 1780, commandant de l'infanterie dans l'armée de Condé en 1792, mort en 1807.

² Mathieu-Paul-Louis de Momorency-Laval, né en 1748, connu d'abord sous le nom de vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne, brigadier d'infanterie en 1784, maréchal de camp en 1788, mort en 1819.

³ Charles Georges, marquis de Clermont-Gallerande, né en 1744, chambellan du duc d'Orléans, maréchal de camp, lieutenant au régiment d'Orléans-cavalerie en 1766, maréchal de camp en 1784. Émigré en 1791, il fut pair de France en 1814 et mourut en 1823.

⁴ Marie-Adélaïde de France, dite *madame Clotilde*, sœur de Louis XVI, née le 23 septembre 1759, mariée en 1775 au prince de Piémont, devenu roi de Sardaigne en 1796, sous le nom de Charles-Emmanuel IV. Elle mourut en 1802.

saurai comment ces messieurs ont été contents de Varsovie. Je suis bien sûre qu'ils l'auront été beaucoup de Votre Majesté.

Je lui baise ses belles mains avec toute la tendresse de mon cœur.

CLV

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Affaire de M. Granowski.

A Paris, ce 3 septembre 1775.

SIRE,

Je croyais être quitte de M. Granowski¹; mais il est revenu à Paris, où il avait laissé vingt louis de dettes chez un autre banquier que Sellouf, et il en fallait au moins autant pour son voyage. Il est encore venu à moi; j'avoue à Votre Majesté que j'ai eu un peu d'humeur. Cet oncle qu'il veut emmener me paraît être un vieux avare et de plus un vieux fol. M. Granowski, de son côté, a fort peu d'esprit. Enfin, comme j'ai vu par tout ce qu'il m'a dit qu'il ne pouvait pas quitter Paris sans quarante louis, ce qui fait neuf cent soixante francs, j'ai encore été trouver Sellouf, à qui j'ai fait mon billet pour répondre des quarante louis qu'il comptera à M. Granowski. Je redis encore qu'il ne faut point envoyer les jeunes Polonais à Paris. Apparemment que la famille de M. Granowski ne lui a rien donné pour son voyage; ils croient, en ayant chez eux ce vieux fol, qu'ils trouveront beaucoup d'argent. Non. Sa folie était d'acheter des meubles, à ce qu'il croyait, à bon marché. Il a acheté les meubles

¹ Voyez les lettres du 2 et du 27 août 1775.

du roi de Pologne ¹. Il faut les emballer et les transporter; ces frais coûteront plus qu'ils ne valent; ils auront le vieux fol et rien que de l'embarras. Mais M. Granowski a trop peu d'esprit pour avoir fait ce calcul. Il fallait laisser le vieux fol mourir de faim sur ses vieilles guenilles. Il est vrai que M. Granowski m'a bien impatientée avec ses raisonnements bêtes. Mais, comme je n'en veux pas faire autant à Votre Majesté, je ne lui en dirai pas davantage. Sellouf a agi très-noblement.

Je présente mes tendres et respectueux hommages à Votre Majesté, la suppliant de me pardonner la maussaderie avec laquelle j'ai osé lui écrire.

CLVI

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Maladie du Roi. — Joie de madame Geoffrin en apprenant son rétablissement. — Le livre du comte Wielhorski. — M. Granowski.

A Paris, ce 20 novembre 1776.

(Réponse à la lettre du 1^{er} novembre ².)

SIRE,

Mon cœur a tressailli de joie en voyant l'adresse de votre lettre écrite de votre main; j'ai fait un cri : ah! il est guéri! Les lettres que j'ai reçues de madame Lullie, pendant votre maladie, que j'attendais avec impatience, me causaient toujours un serrement de cœur avant de les recevoir. J'en suspendais toujours l'ouverture quelques

¹ Il s'agissait de meubles ayant appartenu à Stanislas Leczinski auquel avait été conservé le titre de roi de Pologne.

² Nous n'avons pas cette lettre du Roi. Une assez longue maladie avait interrompu sa correspondance depuis plusieurs mois.

minutes. Que Votre Majesté imagine, si cela lui est possible, l'état où j'ai été pendant près d'un mois! Tous les jours, j'avais des envoyés de la part de mes amis et connaissances pour savoir de vos nouvelles. J'ai même reçu des lettres de condoléance.

Enfin, vous voilà en pleine convalescence. Après votre assassinat, je croyais tout possible. En vérité, je craignais le poison. Hélas! depuis dix ans, vous êtes empoisonné tous les jours! Après m'être livrée à la joie de vous savoir hors de tout danger par les premières lignes de la lettre de Votre Majesté, le détail que vous me faites ensuite de tout ce que vous avez fait pour votre patrie, et l'indignité avec laquelle elle en a usé avec vous, m'a plongée dans une profonde tristesse. J'avais dit tout ce que vous me dites à tous ceux qui me disaient : Pourquoi le roi de Pologne ne fait-il pas ceci, cela? Je disais : Que voulez-vous que fasse un Roi sans argent, sans troupes; pas une ville fortifiée, et pas de lois? Il ne peut ni défendre son pays, ni gouverner son peuple. Non, il n'y a pas sous le ciel un prince plus malheureux que Votre Majesté! Votre couronne est un présent bien fatal! Mais, après tant de tourments, je vous trouverai heureux si vous pouvez, avec le repos, jouir d'une fortune suffisante pour vivre avec dignité et être en état de faire du bien à ceux qui vous sont attachés. Votre Majesté a fait bien des ingrats, mais cela est nécessaire à une âme comme la vôtre. Vous méritez de faire le bien, tant pis pour ceux qui ne sont pas dignes de le recevoir.

Il est venu ce matin me voir une femme que j'avais vue à Varsovie, et dont j'avais recommandé le mari à Votre Majesté. C'est un nommé Courcel; il est mort. Sa femme est venue chez moi pour savoir des nouvelles de Votre Majesté, dont elle m'a bien vanté la bonté et la noblesse, en me racontant les présents que vous lui aviez faits et à

son mari. Je n'entends dire que du bien de Votre Majesté. Ma porte est fermée à tous ceux qui voudraient s'en plaindre. Wielhorski vient de faire un livre qu'il envoie à tous les ministres étrangers dont pas un ne l'a lu, et tous sont bien résolus de ne le pas lire ¹. Le retour de Fontainebleau en avait rassemblé sept chez moi il y a deux jours, qui m'ont tous dit la même chose. J'ai fait savoir à M. de Clermont-Gallerande l'éloge que vous faites de lui; il en a été très-touché; qui est-ce qui ne le serait pas? *Mon cher Roi, permettez cette expression*, votre convalescence me fait un plaisir inexprimable. Il faut que vous me permettiez de vous embrasser de tout mon cœur. Je crains que ce petit Granowski ne soit un vilain petit ingrat. Il est fort extraordinaire qu'il n'ait pas informé Votre Majesté de sa marche, et de l'emploi de l'argent qu'il a pris chez votre banquier. Je crois qu'il m'a fait beaucoup de menteries.

Je remercie Votre Majesté de s'être occupée de cette affaire pour ce qui me concernait.

Mille très-humbles grâces de ce que vous avez daigné penser au sieur André fils, chapelier.

¹ Ce livre est intitulé : « *Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme de gouvernement de Pologne suivant la constitution primitive de la République*, par M. le comte de Wielhorski, grand maître d'hôtel du grand-duché de Lithuanie, traduit du polonais ». Londres, 1775, in-8°. Il porte en épigraphe ce vers de Martial :

Hoc est

Vivere bis vita posse priore frui.

Le comte Wielhorski, dans cet ouvrage préparé avant le premier partage et publié un peu tardivement, exalte les antiques lois polonaises et expose les avantages que présenterait le retour à l'ancien ordre de choses.

CLVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Mort du père de M. de Clermont-Gallerande. — Maladie de madame Geoffrin. — Douleur que lui cause la situation du Roi.

A Paris, ce 1^{er} février 1776.

SIRE,

Dans l'instant que je reçus la lettre dont Votre Majesté m'a honorée, datée du 27 novembre dernier ¹, j'envoyai sur-le-champ à M. de Clermont-Gallerande la lettre qu'elle renfermait pour lui. Il vient de perdre son père qui était fort vieux. Je ne dirai point à Votre Majesté ce qui m'a empêchée de lui répondre, j'ai fait à madame Lullie la description de ma calamité ². Votre Majesté en a une dose suffisante au moral, sans avoir l'ennui du physique des autres. Je dirai simplement à Votre Majesté que le mien est fort bon à présent. Je vois avec douleur les années passer et se renouveler sans que l'état de Votre Majesté devienne meilleur, et sans même que l'on puisse raisonnablement s'en flatter. Le désespoir s'empare de moi; ma vieillesse ne me permet plus les illusions.

Je n'entends plus parler de Wielhorski, encore moins de son livre. Je n'en ai pas entendu parler à qui que ce soit.

Ma fille a été bien touchée du souvenir dont Votre Majesté l'a honorée, en lui souhaitant la bonne année. Hélas! combien vous en ai-je souhaité, et combien mes vœux ont été inutiles! Je soupire et baise les belles mains de Votre Majesté.

¹ Lettre égarée.

² Madame Geoffrin avait été gravement malade au commencement de 1776 et ne devait jamais se rétablir complètement.

CLVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Compliments à madame Geoffrin sur sa convalescence. — Intérêt que porte le Roi aux débuts du règne de Louis XVI.

Ce 6 mars 1776.

C'est du fond de mon cœur que je vous fais compliment sur votre rétablissement. Heureusement, j'ai ignoré votre maladie pendant qu'elle durait. J'ai été vivement affecté de la description que vous en faites à madame Lullie. Vous devez avoir extrêmement souffert ; mais ce qui me console, c'est qu'il paraît que voilà un nouveau bail que vous avez fait avec votre santé pour longtemps. C'est à vos amis à s'en réjouir encore plus qu'à vous-même.

J'imagine que tout ce qui fait l'éloge du règne présent chez vous doit aussi contribuer à vous donner plus de gaieté et de contentement que vous n'en aviez dans les dernières années de Louis XV. Malgré le peu que vous m'en avez dit, j'ai bien aperçu du sombre à ce sujet dans vos lettres d'alors.

Je m'intéresse au succès de l'administration actuelle chez vous¹, et parce que j'applaudis à tout bien qu'on fait à l'humanité en général, et parce que j'espère que les exemples d'une grande et puissante monarchie comme la France serviront à éclairer et à instruire les autres pays.

¹ Turgot et Malesherbes étaient à la tête du gouvernement, le premier depuis le 20 juillet 1774, le second depuis le mois de février 1775, et l'on se trouvait au début d'une période de réformes, incomplètes sans doute, mal digérées, mais qui indiquaient de la part du Roi une bonne volonté évidente. Non-seulement en France, mais au delà de nos frontières tous les esprits élevés s'intéressaient à ces efforts, et les suivaient avec beaucoup de sympathie et d'espérance.

Je serai charmé de voir jouir la France de cette manière de prééminence la plus douce de toutes, et à la longue, je crois, la plus solide.

CLIX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Eloge des ministres de Louis XVI. — Amélioration de l'état de la Pologne. — Mariages dans la famille du Roi. — Le prince Stanislas. — Grimm et Diderot.

A Paris, ce 25 mars 1776.

SIRE,

Je fais mille tendres remerciements à Votre Majesté de tout ce qu'elle daigne me dire de touchant et d'obligeant sur ma maladie. Je n'ai point été en danger, mais j'ai beaucoup souffert. A mon âge, on doit se trouver heureuse d'exister sans infirmité.

Je suis bien touchée de l'intérêt que Votre Majesté prend à notre nouveau gouvernement. Notre jeune Roi est un parfait honnête homme, et, par conséquent, dont les intentions sont excellentes. Nos ministres sont vertueux, ont beaucoup d'esprit et de lumières; ainsi il faut espérer que quand l'expérience y sera jointe, tout ira bien. Dans ce moment-ci, on détruit, il faut voir ce qu'on rétablira sur les ruines. Jeune, on se flatte; vieille, on attend¹.

¹ Turgot avait présenté au Parlement, en mars 1776, six édits, dont les quatre premiers supprimaient certains privilèges particuliers et dont les deux autres abolissaient les corvées de routes et les jurandes. Ces mesures furent vivement critiquées, surtout l'édit sur les corvées: on crut y voir une première atteinte portée aux exemptions du clergé et de la noblesse en matière d'impôt. Il fallut un lit de justice pour l'enregistrement de ces édits: il eut lieu le 12 mars. C'est à ces incertitudes de l'opinion publique en présence des réformes de Turgot que madame Geoffrin fait allusion avec un certain scepticisme qui témoigne de la sagacité de son esprit.

Mais Votre Majesté ne me dit pas un mot d'Elle. Je sais par madame Lullie que votre santé est bonne; c'est beaucoup, et beaucoup pour moi; mais je voudrais bien être tranquille aussi sur vos affaires. Je voudrais qu'elles eussent pris une consistance. Tout le monde de Varsovie est plus brillant que jamais¹. Je vois du moins que l'on s'y marie beaucoup. Mademoiselle Zamoyska, votre nièce, se marie avec un comte Potocki, beau-frère d'une comtesse Potocka, qui est ici². C'est une femme charmante par sa figure, par son esprit et par sa conduite qui est excellente; c'est véritablement une femme de mérite. La princesse maréchale marie aussi une seconde fille à un Potocki³. Il me semble que voilà toutes les nièces de Votre Majesté mariées, et une partie de ses cousines. Vous avez votre grand neveu, le prince Ponia-

¹ La Pologne, après tant de secousses, semblait en effet depuis quelque temps, bien que mutilée, reprendre une certaine force. D'importantes résolutions de la diète et les efforts personnels de Stanislas-Auguste amenèrent des résultats politiques et administratifs tout à fait inespérés. La période qui s'étend entre les deux partages fut relativement assez prospère, non-seulement au point de vue de la réorganisation du pays, mais encore des lettres et des arts. C'est le beau moment du règne de Stanislas-Auguste, et cette bonne direction imprimée au pays dans sa législation, dans ses finances, dans ses travaux publics, dans ses intérêts commerciaux, enfin dans son développement littéraire, est un honneur pour la mémoire de ce souverain. Il n'a pas toujours été sans doute à la hauteur d'événements exceptionnellement redoutables, mais dans les circonstances ordinaires de la vie politique, il était digne du trône par sa vive intelligence, par un esprit sérieux et libéral, et par les excellentes intentions dont il n'a cessé de se montrer animé.

² La sœur aînée du Roi, Louise Poniatowska, avait épousé le comte Jean-Jacques-Michel Zamoyski dont elle avait eu une fille, Ursule Zamoyska. Le *Livre du Blason des familles polonaises* publié, en 1765, ne parle pas du mariage rappelé par madame Geoffrin. D'après cet ouvrage et d'après la généalogie de la famille Mniszech, Ursule Zamoyska a épousé le comte Mniszech, grand maréchal de Pologne.

³ La généalogie de la famille Poniatowski n'indique pas cette union. D'après ce document, confirmé par le *Livre du Blason* précité, une fille d'André Poniatowski, maréchal au service de l'Autriche, et de Marie-Thérèse Kinska, a épousé Vincent Tyskiewicz, grand référendaire de Lithuanie et frère de Louis Tyskiewicz dont nous avons vu précédemment le mariage avec Constance Poniatowska, fille du prince grand chambellan.

towski, à qui il faudra donner une femme de mérite. Il en a beaucoup; on trouvait ici qu'il le savait et le montrait trop. On m'a dit qu'il était à présent beaucoup plus simple. Il n'y a donc plus rien à lui désirer.

Grimm a été si singulièrement bien traité par l'Impératrice que je ne suis pas étonnée qu'il ait l'envie d'y retourner. Les rois ne savent pas assez de quelle valeur sont, pour les particuliers, leurs douces paroles; ils seraient les maîtres de nos fortunes et de nos vies. Il est vrai que l'Impératrice a prodigué toutes ses grâces à Grimm. Il a tout ce qu'il faut pour s'en rendre digne. Diderot n'a ni finesse pour apercevoir, ni la délicatesse du tact de Grimm; aussi n'a-t-il pas eu le succès de Grimm. Diderot est toujours en lui-même, et ne voit rien dans les autres que ce qui est relatif à lui. C'est un homme de beaucoup d'esprit, mais dont la nature et la tournure ne le rendent bon à rien, et plus que cela, le rendraient très-dangereux dans quelque emploi qu'il fût. Grimm est tout le contraire. Sa santé est beaucoup meilleure.

Je baise tendrement et respectueusement les belles mains de Votre Majesté, et lui demande la continuation de ses bontés et de l'amitié dont Elle veut bien m'honorer.

CLX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Candidats au chapeau dont disposait le roi de Pologne.

A Paris, ce 30 juin 1776.

SIRE,

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien se rappeler que dans le premier moment de son élévation au trône, je pris la liberté de lui dire qu'il ne fallait pas se presser de donner son chapeau¹, que c'était une monnaie avec laquelle Votre Majesté se procurerait beaucoup d'amis. Je vous proposai dans ce moment-là M. de Montmorency-Laval, évêque de Metz; mais en disant toujours à Votre Majesté de ne pas se presser. M. de Choiseul qui, dans ce temps-là, était le maître, avait un frère, archevêque de

¹ Le roi de Pologne avait droit de désigner un cardinal « de couronne », et le chapeau auquel madame Geoffrin fait allusion avait été en 1764 l'objet de négociations longues et délicates qu'elle ne pouvait avoir connues. Le roi Auguste III l'avait promis, avec l'agrément de Louis XV, à l'abbé de Broglie, frère du maréchal duc de Broglie et du comte Charles de Broglie, ambassadeur de France à Varsovie. Mais sa mort étant survenue sur ces entrefaites, Stanislas Poniatowski n'était point tenu par la promesse de son prédécesseur, et l'on croyait qu'il se déciderait plutôt pour l'archevêque de Cambrai, père du duc de Choiseul, alors tout-puissant.

Louis XV appuyait cependant en secret la candidature de l'abbé de Broglie, soutenue avec ardeur auprès de lui par le comte de Broglie, l'un des personnages admis à la correspondance secrète (Voyez la *Correspondance secrète de Louis XV*, lettre à Tercier du 30 août 1764) et qui, par son esprit brillant et actif, avait acquis une influence entièrement dévouée à la grandeur de sa maison. Il autorisa donc le comte à insister auprès de Stanislas-Auguste en faveur de l'abbé de Broglie. Le comte écrivait à ce sujet à madame du Deffand le 4 octobre 1764 : « J'espère que vous me pardonneriez de songer encore à la Pologne parce qu'il y a un certain chapeau que j'ai de la peine à perdre de vue. Je ne sais si vous aurez appris que le Roi a bien voulu permettre à mon frère de solliciter la confirmation de cette grâce; qu'en conséquence, il a envoyé son petit ambassadeur à Varsovie, et

Cambrai, à qui le chapeau était fort convenable¹. MM. de Broglie prirent les devants. M. de Choiseul, indépendamment de la perte du chapeau, était très-fâché de le voir sur la tête d'un Broglie dont il était ennemi. Votre Majesté a vu ce qui en est résulté. Dans ce moment-ci, M. de Broglie, évêque de Noyon, est dans un état assez dangereux pour sa vie, pour ne pas voir d'apparence qu'il puisse jouir de votre présent. Je vais donc encore supplier Votre Majesté de ne se pas presser, et de me permettre de lui rappeler que le prince Louis de Rohan, pendant tout le temps de son ambassade à Vienne a rendu, à Votre Majesté, tous les services qui dépendaient de lui. Je ne doute pas qu'il ne fasse des démarches auprès de Votre Majesté. C'est un très-grand seigneur qui est fait pour avoir un chapeau, et je sais qu'il serait doublement heureux de le tenir de Votre Majesté; je n'en dirai pas davantage. Mais pour continuer à donner à Votre Majesté des marques du tendre et sincère intérêt que je prends à tout ce qui la touche, je vais lui représenter qu'Elle a à Paris une grande quantité d'effets considérables qui diminuent tous les jours de leur valeur, n'étant pas employés, et, pour les loger, il faut louer un logement dans une maison dans laquelle il est impossible de les soigner et de les nettoyer assez souvent pour que la poussière ne les gâte pas.

nous ignorons le succès de cette importante négociation : nous avons la justice pour nous, mais c'est un faible avocat en tous pays ». L'abbé de Broglie parvint, il est vrai, à empêcher Stanislas-Auguste de donner le chapeau à l'archevêque de Cambrai, mais il n'obtint pour lui-même que des promesses sans résultat. Sa mort, considérée comme prochaine au moment où écrivait madame Geoffrin, devait dégager le roi de Pologne, qui se décida en effet, peu de temps après, à désigner pour le chapeau le prince Louis de Rohan, si tristement célèbre depuis dans l'affaire du Collier. Il est permis de penser que les sollicitations de madame Geoffrin ne furent pas étrangères à ce choix, mais l'on doit avouer que madame Geoffrin n'avait pas eu la main heureuse.

¹ Léopold-Charles de Choiseul-Stainville, frère cadet du ministre de Louis XV, né en 1724, archevêque d'Alby en 1759, puis de Cambrai. Il mourut en 1781.

Sellouf vint me dire, il y a quelques jours, qu'il était dans l'embarras, qu'on lui avait donné congé du logement que ces meubles occupaient, et qu'il avait beaucoup de peine à en trouver un sûr. Mon avis serait que Votre Majesté ordonnât audit Sellouf de faire une vente de tous ces effets dont on pourrait tirer quelque argent, ce qui serait plus raisonnable que de les laisser dépérir par le temps. Quand Votre Majesté sera en état de faire quelques embellissements à son palais, Elle en fera faire qui seront plus frais et plus à la mode.

Voilà les rabâchages de la vieille et ancienne amie de Votre Majesté, qui ne cessera, jusqu'à son dernier moment, de lui prouver son tendre et respectueux attachement en lui disant tout ce qu'elle pense¹.

CLXI

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Espérances du Roi dans les dispositions de la prochaine diète. — Projets de réformes. — La situation semble se détendre.

Ce 24 août 1776.

J'ai reçu hier votre lettre du 4 de ce mois², et j'y réponds en vous disant que justement hier il s'est fait une opération importante pour ce pays. Il s'est formé une confédération dont l'objet principal est qu'à la diète qui va commencer lundi, 26 du courant, rien ne se fasse sous la loi absurde du *liberum veto*, mais tout par pluralité³. Le

¹ Cette lettre est la dernière de celles que nous publions que madame Geoffrin ait écrite de sa main à Stanislas-Auguste. On verra plus loin qu'elle fut frappée de paralysie dans les derniers mois de 1776.

² Lettre égarée.

³ Le Roi signale ici un important mouvement d'idées qui se produisait en Pologne. L'expérience du passé semblait avoir porté ses fruits, et no-

général Mokranowski, que vous connaissez, est maréchal de cette confédération et le sera de la diète pour cette partie de la Pologne que nous appelons la Couronne. Un Oginski, secrétaire de Lithuanie, qui a été deux ans ministre à Vienne, le sera pour la Lithuanie. Ce sont deux hommes de mérite attachés à moi. Le public a revu avec une satisfaction marquée Mokranowski rentrer dans les fonctions publiques dont il s'était abstenu pendant treize ans. Comme il a toujours professé d'être bon Français, les amis que la France a conservés dans ce pays ont été flattés que j'aie conduit, moi Mokranowski, à cette place, et que les trois puissances, nos voisines, loin d'y mettre obstacle, y aient concouru. — M. Durand aime bien Mokranowski, et sera bien aise d'apprendre ceci¹.

Le pouvoir des grands généraux avait été étendu, à cette

tamment la loi du « *liberum veto* », dont Stanislas-Auguste et les princes Czartoryski ses oncles avaient poursuivi en vain l'abolition au début du règne était décidément condamnée par les meilleurs esprits. On était d'ailleurs dans une période d'apaisement et même, ainsi que nous l'avons précédemment rappelé, d'études administratives et de progrès politique. Les puissances copartageantes, momentanément satisfaites des avantages qu'elles avaient obtenus, se préoccupaient moins vivement des affaires de Pologne, et l'instant paraissait favorable pour préparer des institutions plus stables. La direction des idées emportait la Pologne dans le sens d'une réorganisation, et l'on entrevoyait déjà quelques-uns des principes qui devaient se condenser ultérieurement dans la constitution de 1791. Stanislas-Auguste aura devant l'histoire l'honneur d'avoir favorisé ce mouvement de tous ses efforts, de concert avec les deux éminents patriotes qu'il cite et qui s'étaient ralliés au gouvernement après avoir été ses adversaires. On n'a pas oublié que le général Mokranowski représentait depuis longtemps l'influence française et l'opposition à la politique russe : quant au comte Oginski, il était parent du grand général de Lithuanie dont il a été souvent question dans la correspondance.

¹ M. Durand de Distroff, diplomate français, affilié à la correspondance secrète de Louis XV, ministre à Varsovie de 1757 à 1762, chargé de missions à Londres et à Vienne, et plus tard garde des archives des affaires étrangères. Il avait beaucoup connu le général Mokranowski, lequel participait également au secret, et il était particulièrement bien instruit des affaires de Pologne qu'il avait suivies avec soin dans sa longue carrière. (Voyez sur ce diplomate l'*Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères*, par A. Baschet. Plon, 1875, p. 340).

dernière terrible diète, bien au delà des bornes utiles à l'État. Jamais connétable n'en a tant eu. Le premier acte de cette confédération a obligé le grand général de la couronne, à renoncer au serment d'obéissance qu'il avait fait prêter à sa personne par l'armée, il y a deux ans. Je ne vous ai pas parlé alors de cet abus, car le mal était fait, et le remède paraissait introuvable. Il s'est trouvé, aujourd'hui, à l'aide de plusieurs de ceux mêmes qui avaient fait le mal. Plusieurs confédérations ont ci-devant pris naissance sans l'aveu des Rois, et leur ont ensuite forcé la main pour les reconnaître légales, à peu près comme fit la Ligue avec Henri III. Celle-ci est la première qu'un roi de Pologne ait signée le premier. J'y ai donné la main, et j'espère par elle diminuer, du moins en partie, les maux que la dernière a faits à la Pologne. Je suis bien éloigné d'espérer de les extirper tous, mais toujours est-il bon de pouvoir commencer. Les mêmes Puissances qui ont fait tant de mal à la Pologne, il y a deux ans, paraissent disposées aujourd'hui à lui permettre de guérir quelques-unes de ses plaies. Quant à la fixation de mes revenus, j'y vois encore peu de jour. Je crois que je ne vous écrirai plus qu'après la diète finie. Dieu veuille que mes espérances ne soient pas trompées !

Vous devez avoir reçu, dans ma lettre du 27 juillet¹, ma réponse à l'égard du prince Louis. J'ai fait depuis connaître où il appartient, que j'aimerais mieux avoir à le favoriser lui que tout autre. Grimm est allé par Berlin à Pétersbourg. Peut-être reviendra-t-il par ici ?

Adieu, maman, pour cette fois.

¹ Nous n'avons point cette lettre.

CLXII

MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT¹ AU ROI DE POLOGNE

Recommandation en faveur du prince Louis de Rohan. — Paralyse de madame Geoffrin.

SIRE,

Votre Majesté est informée depuis longtemps de la tendre amitié de ma mère pour le prince Louis, et je me joins dans ce moment à elle pour le même sentiment d'intérêt, parce que je suis intime amie, depuis vingt ans, de madame la comtesse de Marsan, sa cousine.

Votre Majesté sait qu'elle avait eu la bonté d'écrire une lettre à ma mère, très-flatteuse pour le prince Louis, dans le temps où toutes les apparences étaient que l'évêque de Noyon (l'abbé de Broglie) ne pouvait pas vivre. Cette lettre était très-précieuse à conserver pour le prince Louis. Ma mère s'étant crue bien plus mal qu'elle n'était il y a trois semaines, a fait brûler toutes les lettres de Votre Majesté par son notaire². Depuis ce temps-là, ma mère étant revenue dans tout son entier (pour la tête), le prince

¹ Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, depuis la dernière lettre du Roi, un grand malheur avait frappé madame Geoffrin : elle avait été atteinte d'une paralysie de la moitié du corps, et c'est désormais sa fille qui correspond avec le Roi, jusqu'à sa mort arrivée peu de temps après.

² Nous avons constaté plus haut, en effet, que la plupart des autographes du Roi, depuis 1768, ne sont que des brouillons : les lettres antérieures sont bien celles que madame Geoffrin a reçues, mais on se souvient qu'elle les avait renvoyées à Stanislas-Auguste dans un moment de mauvaise humeur : elle a brûlé les suivantes, hormis quelques-unes, par exemple celle du 24 août qu'on vient de lire et que nous publions sur l'original revêtu du cachet du Roi. Elle était parvenue à madame Geoffrin après l'auto-da-fé ordonné au notaire.

La marquise de la Ferté-Imbault, fille unique de madame Geoffrin, avait été mariée fort jeune à un vieux gentilhomme qui la laissa veuve peu

Louis vient de m'engager à redemander à ma mère cette lettre, ne sachant pas qu'elle était brûlée. Ma mère, désirant toujours vivement de faire plaisir au prince Louis, me charge, Sire, d'écrire sous sa dictée cette lettre à Votre Majesté pour la supplier de vouloir bien lui en récrire une seconde où ses bontés et sa bonne volonté pour la nomination de son chapeau de cardinal (au défaut de l'abbé de Broglie) soient exprimées comme dans la première. Cette lettre, Sire, ne sera vue que du comte de Maurepas, qui aime beaucoup le prince Louis, et qui est aussi mon ami particulier depuis quarante ans.

Ma mère me charge de mettre aux pieds de Votre Majesté l'hommage de son tendre et respectueux attachement. Elle n'a point de fièvre et elle digère bien; mais, malheureusement, la paralysie sur la moitié du corps ne fait aucun progrès en bien.

Je me trouve heureuse, Sire, d'être à portée de pouvoir

de temps après et elle ne se remaria point. C'était une femme de beaucoup d'esprit et d'une originalité extraordinaire : « Bonne, franche, gaie, vive, brusque et bruyante parce qu'elle était fort sourde, nous dit le baron de Gleichen dans ses *Souvenirs*, elle s'était donné une existence très-singulière en se donnant pour folle. Ce rôle, qu'elle appelait son domino, était joué par elle si parfaitement, que des sots y étaient trompés et qu'il faisait les délices des gens d'esprit avec lesquels elle vivait. » Madame de la Ferté-Imbault conciliait ces extravagances avec la plus haute piété et les plus sérieuses lectures. Tout en présidant la société burlesque des *Lampons* et des *Lenturlu*, à laquelle les plus grands personnages de l'époque, le grand-duc Paul, le prince Henri de Prusse, les ducs de Gotha et de Weimar, le comte de Provence et le comte d'Artois étaient affiliés, elle passait son temps à lire les auteurs les plus graves de l'antiquité, connaissait à fond Plutarque et appréciait fort Montaigne. Elle était très-liée avec Montesquieu et protégeait Condorcet; le duc de Nivernais et M. de Maurepas étaient de ses amis, et grâce à l'amitié de madame de Marsan, gouvernante des enfants de France, elle était fort bien vue de Mesdames filles de Louis XV. Elle voyait peu les gens de lettres du salon de sa mère, à l'exception de Grimm et de Burigny. Elle mourut vers 1790.

La lettre que nous publions lui avait été évidemment inspirée par son affection pour madame de Marsan, laquelle était de la maison de Rohan et qui désirait fort le chapeau pour le prince Louis. Madame Geoffrin, au surplus, lui en avait à peu près dicté les termes.

renouveler à Votre Majesté les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Majesté,

la très-humble et très-obéissante servante,

GEOFFRIN-DESTAMPES DE LA FERTÉ-IMBAULT.

A Paris, ce 10 décembre 1776.

CLXIII

LE PRINCE LOUIS DE ROHAN, DEPUIS CARDINAL
A MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT

Il la remercie de l'avoir recommandé au roi de Pologne.

Ce 5 mars 1777.

Peignez-vous mon regret, madame, de ne pouvoir aller moi-même vous remercier d'avoir bien voulu vous occuper de cet objet. Mais c'est auprès de madame votre mère que je vous supplie d'être mon interprète, et je voudrais qu'elle eût été témoin de l'émotion que j'ai éprouvée quand l'abbé Georgel ¹ m'a porté la lettre du roi de Pologne... *Cette bonne amie*, je n'ai proféré que ce mot,

¹ L'abbé Georgel était le secrétaire intime du prince Louis de Rohan. Né en Lorraine en 1731, il entra d'abord dans l'ordre des jésuites, puis, après la suppression de sa compagnie, entra dans la maison du prince Louis, qui l'emmena à Vienne pendant son ambassade en 1772. L'abbé Georgel s'y fit remarquer par son intelligence politique. Il y resta comme chargé d'affaires lorsque le prince retourna en France, et n'en revint qu'en février 1775 à l'arrivée du comte de Vergennes. Nommé depuis vicaire général du diocèse de Strasbourg, cet ecclésiastique, qui avait désapprouvé les liaisons du cardinal avec madame de la Mothe, s'employa toutefois avec la plus active reconnaissance à la justification de son bienfaiteur. Déporté en Suisse pendant la Révolution, puis nommé provicaire de l'évêque de Nancy sous l'Empire, il mourut en 1813. L'abbé Georgel a écrit des *Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*. Il avait eu connaissance de la correspondance secrète de Louis XV.

mon cœur avait tout dit. Je suis plus touché que je ne puis l'exprimer, madame la marquise, du souvenir du Roi; il est vrai que je l'ai servi de mon mieux, mais je n'y avais aucun mérite; je me satisfaisais moi-même. C'est l'avantage de la réputation; elle doit attacher même ceux qui ne le connaissent pas. A ce sentiment, je dois y joindre celui de la plus grande et de la plus respectueuse reconnaissance. Je voudrais, madame, que vous voulussiez bien vous charger d'en faire accepter l'hommage. Je vous demande cette grâce de vive voix, je dirai bien plus : sous peu de jours, je serai libre de retourner à Paris, et alors mon âme s'épanchera, et vous serez toujours suppliée d'être mon interprète. Je suis bien contrarié de mes affaires; mais un moment près de vous, madame, et près de madame votre mère, et tout sera oublié.

Je vous supplie d'agréer d'avance l'hommage de tout mon respect.

Ce 27 janvier 1777.

CLXIV

LE ROI A MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT

État de santé de madame Geoffrin. — La lettre du prince de Rohan.

Ce 5 mars 1779.

Madame la marquise de la Ferté-Imbault, votre lettre du 3 février ¹ m'a donné un peu de joie en m'apprenant qu'il y a un peu d'amendement dans l'état de la santé de madame votre mère; mais je suis encore bien peu con-

¹ Nous n'avons pas cette lettre. On se faisait illusion autour de madame Geoffrin sur son état. Il n'y avait, en réalité, aucune amélioration sérieuse dans sa santé.

tent de ses pieds et de ses mains. Dès que vous pourrez m'en donner de bonnes nouvelles, ne différez pas d'un moment, je vous prie. Je vous remercie de m'avoir envoyé le billet du prince Louis ¹. C'est bien le langage du sentiment. Sur ce qui regarde Saint-Leu, trouvez bon, je vous prie, que je ne vous en dise pas davantage aujourd'hui; vous verrez dans peu, à Paris, un homme de confiance à moi, qui aura l'honneur de vous parler là-dessus selon mes intentions ².

En attendant, je vous souhaite aussi que vous êtes (soyez) certaine de toute mon amitié.

CLXV

MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT AU ROI

Nouvelles de madame Geoffrin. — Le prince Louis de Rohan,
grand aumônier de France.

SIRE,

Ma mère me charge de présenter à Votre Majesté sa très-humble reconnaissance de toutes les bontés dont elle veut bien l'honorer, ainsi que de ses marques de protection pour les personnes à qui elle s'intéresse.

Son état, Sire, est toujours le même; elle ne peut faire encore aucun usage de ses jambes ni de ses mains, mais elle mange, dort et digère très-bien, et ne souffre point.

On assure que le prince Louis, à qui Votre Majesté veut du bien (et qui lui est bien attaché), sera incessamment grand aumônier de France, parce que l'état du car-

¹ C'est la lettre du 27 janvier que nous avons donnée à la page précédente.

² L'homme de confiance désigné par le Roi était M. de Glayre, son secrétaire particulier, dont il sera question dans les lettres suivantes.

dinal de la Roche-Aymon parait sans ressources. On assure aussi que ce sera l'évêque d'Autun qui aura la feuille des bénéfices ¹.

Je craindrais d'abuser des bontés de Votre Majesté si je me livrais plus longtemps à l'honneur et au plaisir de m'entretenir avec Elle. Je finis bien vite en vous suppliant, Sire, d'être bien persuadé du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Majesté,
la très-humble et très-obéissante servante,
GEOFFRIN-DESTAMPES DE LA FERTÉ-IMBAULT.

A Paris, ce 26 mars 1777.

CLXVI

LE ROI A MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT

Lettre d'introduction pour M. de Glayre.

6 mai 1777.

Je vous prie de présenter de ma part et d'accueillir favorablement vous-même le sieur de Glayre, conseiller privé de mon cabinet, qui aura l'honneur de vous remettre la présente. Je l'ai chargé de terminer les affaires que j'ai à Paris depuis que j'y ai fait faire des meubles. Il succède en cette partie de mon service à feu Schmidt; mais il en a rempli d'autres d'une beaucoup plus grande confiance. Il est en état de répondre à tout ce que ma-

¹ Ces nouvelles étaient exactes. Le cardinal de Rohan fut grand aumônier de France en 1777, et l'évêque d'Autun, prédécesseur de M. de Talleyrand, eut la feuille des bénéfices à la mort de M. de Jarente, évêque d'Orléans.

dame votre mère et vous voudrez savoir sur tout ce qui me regarde. Je me flatte qu'il saura se concilier votre bienveillance, et surtout vous témoigner dans toute son étendue la tendre et inaltérable amitié que je conserve à madame votre mère et à sa fille.

P. S. C'est de ce M. de Glayre que je vous ai parlé dans ma lettre du 5 mars dernier par rapport à Saint-Leu.

CLXVII

MADAME GEOFFRIN AU ROI¹

Sentiments affectueux. — Envoi de quatre tableaux au Roi. —
Derniers mots tracés par madame Geoffrin.

SIRE,

Les derniers caractères tracés par mes mains ont été pour Votre Majesté, et j'avais prié le colonel Saint-Leu de dire à Votre Majesté que, quand je pourrais écrire, ce serait pour vous dire combien je vous aime; que j'ai vu avec beaucoup de plaisir M. de Maisonneuve, chambellan de Votre Majesté, qui m'a paru un aimable homme. Il m'a rendu un bon compte au sujet de l'état de la santé de Votre Majesté, que j'ai attribué à l'état de tranquillité dont Elle jouit à présent, et dont Elle jouirait encore davantage sans l'injuste roi de Prusse, qui veut arrondir ses États aux dépens des vôtres, ce que tous vos voisins ont fait. J'ai chargé M. de Maisonneuve de quatre petits tableaux pour Votre Majesté, dont deux sont peints en

¹ Cette lettre a été dictée par madame Geoffrin, qui ne pouvait plus écrire et qui a seulement tracé à la fin et d'une main tremblante quelques mots, vraisemblablement les derniers qu'elle ait tracés.

encaustique, c'est-à-dire en cire, et une *Sainte Famille*, peinte par Lagrenée¹, en huile; un *Petit Concert*, peint par Guérin, de l'Académie royale de peinture.

Je ne peux pas mieux finir cette lettre que par des mots écrits de ma main paralytique.

Je vous aime de tout mon cœur.

Ce 10 juin 1777.

CLXVIII

LE ROI A MADAME GEOFFRIN

Attendrissement du Roi en recevant la lettre précédente. — Vœux qu'il forme pour le rétablissement de madame Geoffrin.

Ce 5 juillet 1777.

Ma chère maman, j'ai été attendri aux larmes à la vue des paroles écrites de votre main malade. Je ne puis vous rendre l'effet qu'elles ont produit en moi! Que ne puis-je être ma lettre! Cela a été dit souvent; mais, en vérité, jamais plus sincèrement. Vous m'avez rendu, par ces mots écrits de votre main, ceux que je vous écrivis après mon accident du 3 novembre, il y a six ans. Ma chère maman, veuille le ciel vous rendre parfaitement à nos vœux! Et je l'espère. Vous faites trop de bien, vous rendez trop de gens heureux, pour que Celui qui est la bonté même n'ait voulu vous conserver qu'à moitié. Du moins mon esprit raisonne d'après mon cœur, et celui-ci est rempli de vous.

¹ Lagrenée (Louis-Jean-François), peintre d'histoire, né en 1724, membre de l'Académie de peinture. Il avait été appelé en Russie par Catherine II, qui lui confia la décoration de plusieurs châteaux impériaux. Il dirigea plus tard l'école de Rome et mourut en 1805.

CLXIX

MADAME GEOFFRIN AU ROI

Dernière lettre de madame Geoffrin. — Elle se félicite de voir les affaires du Roi en meilleur état.

A Paris, ce 7 août 1777.

SIRE ¹,

Je suis fort touchée de votre dernière lettre, dont Votre Majesté m'a honorée. Je viens de haranguer ma pauvre main paralytique pour qu'elle fit encore un effort pour vous donner de ses nouvelles; mais elle m'a répondu qu'elle ne le pouvait pas. J'ai à vous parler de M. de Glayre, qui est un homme fort aimable et estimable. Il m'a paru, en lui parlant de Votre Majesté, qu'Elle avait toujours le même défaut que je lui avais connu, et dont j'étais bien fâchée, et que je désapprouvais beaucoup : d'être trop pressée de faire du bien. Il a trouvé au côté de M. de Maisonneuve la clef de chambellan de Votre Majesté; il m'en a paru un peu scandalisé. Voilà tout; je ne vous en dirai pas davantage sur cet article-là, parlons d'autre chose. Je ne puis point vous exprimer la joie de vous savoir tranquille avant de mourir, ce que je n'espérais pas. Je jouis d'une bonne santé à mes membres près et mon côté paralytique.

J'ai l'honneur de vous embrasser, et je vous aime de tout mon cœur ².

¹ Cette lettre, comme celle du 10 juin, a été dictée par madame Geoffrin.

² Madame Geoffrin mourut le 6 octobre 1777.

CHAPTER I

THE EARLY HISTORY OF THE UNITED STATES

THE DISCOVERY OF AMERICA

THE EARLY SETTLEMENTS

THE STRUGGLE FOR INDEPENDENCE

THE CONSTITUTION

THE WESTERN EXPANSION

THE CIVIL WAR

THE RECONSTRUCTION

THE GROWTH OF THE UNITED STATES

THE PRESENT POSITION

THE FUTURE

THE CONCLUSION

THE END

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

- I. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Détails sur la diète d'élection. — Désir du Roi de se concilier la sympathie de la cour de Versailles. (9 septembre 1764.) 101
- II. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Refus de M. Hennin, ancien résident de France à Varsovie, de recevoir la lettre de Stanislas-Auguste à Louis XV. — Dispositions de la Prusse. (3 octobre 1764.) . . . 104
- III. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Explications sur diverses irrégularités de la correspondance. — Demande de bons avis. — Exposé des motifs qui ont fait diminuer les prérogatives du grand général de Pologne. — Mort du prince Iwan de Russie. — Observations sur le choix d'un lecteur. (20 octobre 1764.) 107
- IV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Félicitations sur son élection au trône. — Joie de madame Geoffrin en recevant l'assurance de l'amitié du roi. — Nouvelles du monde. — Choix d'un secrétaire. (24 octobre 1764.) 114
- V. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Ordre de la correspondance. — Réponses à divers points des lettres du Roi. — Le grand général Branicki. — Impression causée à Paris par la lettre de Stanislas-Auguste à Louis XV. — Restitution de ses biens au fils du comte de Brühl. — Bruits répandus en France sur les projets de mariage de Catherine II. — Revenus du Roi. — La princesse Lubomirska. (9 novembre 1764.) 119
- VI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Médaille frappée à l'occasion du couronnement. — Remercîments à madame Geoffrin d'une expression de sa dernière lettre. — Le peintre Kucharski. (28 novembre 1764.) 124
- VII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Félicitations du baron de Breteuil. — Observations sur la forme que doit prendre la correspondance. — Conseils au Roi sur son mariage et sur son attitude à l'égard de la cour de Versailles. — Visite de l'abbé Haler et de madame Truet. — Portrait du Roi. — Éloge des lettres qu'il a adressées en France depuis son élection. (7 décembre 1764.) 127
- VIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Clôture de la diète de couronnement. — Projet de voyage du grand général. — La comtesse Bra-

- nicka. — Difficulté de renouer des relations avec le cabinet de Versailles. — Décision de la diète pour les fils du comte Brühl. — Les dissidents. — La princesse Lubomirska. — Réflexions sur Catherine II. — Demande de conseils sur la question du mariage. — Portrait du Roi pour madame de la Vallière. (22 décembre 1764.) 132
- IX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Résumé d'une lettre du Roi à M. de Breteuil relative aux dispositions de la France à son égard. — Réponse à divers passages de la lettre de madame Geoffrin du 7 décembre. — Commande de deux carrosses. (9 janvier 1765.) 138
- X. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Projets de voyage de madame Geoffrin. — Observations sur les préjugés des Polonais. — Affectueux souvenir que le Roi conserve à Catherine II. — Mécontentement de la politique française. — La princesse Lubomirska. (6 mars 1765.) 143
- XI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Démarches officieuses du baron de Gleichen. — Projet de voyage en Pologne. — Madame Geoffrin croit le trône de Catherine II peu solide. — Propos divers concernant la comtesse Branicka, M. Crempinski, la princesse Sapieha. (7 avril 1765.) 146
- XII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Considérations sur le projet de voyage en Pologne. — Madame Geoffrin demande au Roi quelques explications qui lui sont nécessaires pour prendre une décision. (7 mai 1765.) 151
- XIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Démarches du Roi pour amener le cabinet de Versailles à le reconnaître. — Réflexions sur le projet de voyage de madame Geoffrin. — Le Roi craint que ce voyage ne soit pénible pour elle. — Arrogance du gouvernement russe à l'égard de la Pologne. — Oginski, palatin de Wilna. — L'architecte Louis. (25 mai 1765.) 153
- XIV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Le Roi insiste pour le voyage de madame Geoffrin. (1^{er} juin 1765.) 158
- XV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Voyage décidé. — M. de Sainte-Foy, premier commis des Affaires étrangères. — Le Roi sera bientôt reconnu par le cabinet de Versailles. — Le général de Monet. — Divers détails. (24 juin 1765.) 160
- XVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Reproches affectueux du baron de Breteuil. — Le moulin économique. — Le prince Sulkowski à Compiègne. — Les diamants de madame de Pompadour. — Causeries diverses, notamment sur le projet de voyage. (7 août 1765.) . . . 164
- XVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Demande de documents pour l'oraison funèbre de Stanislas Leczynski. (13 août 1765.) 169
- XVIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Observations satiriques sur le roi de Prusse. — Madame Geoffrin passera par la Saxe pour se rendre en Pologne. — Quelques mots sur la situation politique en France. (19 août 1765.) 170
- XIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Lettre du baron de Breteuil. — Réponse à divers détails des lettres précédentes. — Mélancolie du Roi. — L'architecte Louis. — La princesse Sapieha. (31 août 1765.) . . 172
- XX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Le Roi, conformément au désir

- de madame Geoffrin, a fait réunir les notices qu'elle lui a demandées sur Stanislas Leczynski. (7 septembre 1765.) 175
- XXI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Éloge de l'architecte Louis. — Arrangements pour le voyage de madame Geoffrin. — Paroles affectueuses. — Espoir de la prochaine reconnaissance de la France. — M. de Breteuil et le comte Panin. (15 septembre 1765.) 176
- XXII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Compliments affectueux au Roi. — Observations sur sa mélancolie. — Remerciements pour les documents sur Stanislas Leczynski. — Le marquis de Puisieux. (7 octobre 1765.) 179
- XXIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Confidences de M. de La Marche à M. de Sainte-Foy. — Mécontentement de madame Geoffrin. — Reproches qu'elle adresse au Roi sur le peu de confiance qu'il lui aurait témoignée en cette circonstance. — Mort du Dauphin. (21 décembre 1765.) 183
- XXIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réponse froide et presque ironique à une lettre du Roi qui paraît avoir aggravé le mécontentement de madame Geoffrin. — Le prince Sulkowski. — M. Gurowski. — Le baron de Gleichen. (24 décembre 1765.) 190
- XXV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Souhais de nouvel an. — L'architecte Louis. — Fausse interprétation de la bienveillance que le Roi lui avait témoignée. — Madame Geoffrin doit se mettre en garde des bavardages qu'elle entend sur les affaires de Pologne. (Le premier jour de l'an 1766.) 193
- XXVI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Étonnement douloureux du Roi en recevant la lettre du 24 décembre précédent. — Explications affectueuses. — Protestations de dévouement et d'amitié. (15 janvier 1766.) 196
- XXVII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Explications au sujet de M. de la Marche. — Moszynski, stolnik de la couronne. — Polonais voyageant en France. — Poninski. — Pressante invitation de réaliser le voyage projeté. (18 janvier 1766.) 198
- XXVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Lettre d'introduction pour M. de Loyko, chambellan du Roi. (24 janvier 1766.) 202
- XXIX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Étiquette du primat. — Considérations sur le voyage projeté. — M. de Montalembert. — Dettes du prince Sulkowski et du comte Branicki. — Réflexions générales sur la confiance et l'amitié. — Tableaux commandés à Boucher et à Vien. — L'affaire de la Marche et la conduite du comte Moczynski. (29 janvier 1766.) 203
- XXX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réception de la lettre du Roi en date du 15 janvier. — Joie qu'elle a causée à madame Geoffrin. — Plan définitif du voyage en Pologne. — Violentes invectives contre l'architecte Louis et M. de La Marche. (3 février 1766.) 210
- XXXI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Réponse par articles à la lettre du 29 janvier. — Insistance pour le voyage. — Tableaux commandés à Vien et à Boucher. (22 février 1766.) 214

- XXXII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Désir de madame Geoffrin de voyager en compagnie de M. de Loyko. — Sujet de tableau destiné à Vien. — Lorthior graveur en médailles. — M. de Montalembert. (13 mars 1766.) 217
- XXXIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Dernières recommandations pour le voyage. — Madame de Salmour. — Joie de la prochaine arrivée de madame Geoffrin. (26 avril 1766.) 220
- XXXIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Éloge du cœur du Roi. — Satisfaction de voyager avec M. de Loyko. — Derniers compliments. (18 mai 1766.) 221
- XXXV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Le capitaine Bachone envoyé pour conduire madame Geoffrin de Vienne à Varsovie. — Nouvelle expression de la joie du Roi en attendant la voyageuse. (2 juin 1766.) 223
- XXXVI. — BILLETS ÉCRITS PENDANT LE SÉJOUR DE MADAME GEOFFRIN EN POLOGNE. — I. LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Allusion à quelques mécontentements réciproques. — Le Roi exprime le désir de voir prolonger le séjour de madame Geoffrin. (Sans date.) 225
- II. DE LA MAIN DE MADAME GEOFFRIN. — Copie d'un billet que le roi de Pologne a écrit au baron de Breteuil au bas d'une lettre de madame Geoffrin pendant son séjour à Varsovie. (Sans date.) 226
- III. MADAME GEOFFRIN A M. SCHMIDT, SECRÉTAIRE DU ROI. — Elle ne veut recevoir aucun présent du Roi avant son départ. (24 juillet 1766.) 227
- XXXVII. — VOLTAIRE A MADAME GEOFFRIN. — Il lui recommande les intérêts des Sirven. (3 juillet 1766.) 229
- XXXVIII. — MADAME GEOFFRIN A VOLTAIRE. — Envoi d'un billet du Roi sur la lettre de Voltaire. — Éloge du Roi. — Compliments à Voltaire. (25 juillet 1766.) 230
- XXXIX. — MARMONTEL A MADAME GEOFFRIN. — L'abbé de Saint-Pierre. — Compliments à madame Geoffrin. — Le *Bélisaire*. — Concours de poésie à l'Académie française. — Hume et Rousseau. (4 juillet 1766.) 232
- XL. — MADAME GEOFFRIN A MARMONTEL. — Remerciments des éloges de Marmontel. — Explications sur les motifs du voyage en Pologne. — Querelle de Hume et de Rousseau. (30 juillet 1766.) 235
- XLI. — VOLTAIRE A MADAME GEOFFRIN. — Récit de la condamnation du chevalier de La Barre. — Opinion du roi de Prusse à ce sujet. (26 août 1766.) 239
- XLII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Tristesse du Roi après le départ de madame Geoffrin. — Envoi d'une copie de la lettre de Voltaire du 26 août. — Regret de ne pouvoir rendre à madame Geoffrin la visite qu'il a reçue. (14 septembre 1766.) 241
- XLIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Observations critiques sur la lettre de Voltaire. — Allusion aux déceptions et aux tristesses que madame Geoffrin a rencontrées à Varsovie. — Le danseur Binetti. — Visite à l'impératrice Marie-Thérèse. — Le prince de Kaunitz. (24 septembre 1766.) 242

- XLIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Détails sur le séjour de madame Geoffrin à Vienne. — Son entretien avec l'empereur François. — La princesse Radziwill. — La princesse Lubomirska. (3 octobre 1766.) 247
- XLV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Ouverture de la diète. — Inquiétudes du Roi. — Reproches qu'il adresse à madame Geoffrin sur sa lettre du 24 septembre. — Binetti. (5 octobre 1766.) 250
- XLVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Madame Geoffrin comprend les inquiétudes du Roi au moment de l'ouverture de la diète. — Paroles de sympathie. (22 octobre 1766.) 254
- XLVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Portraits du Roi. — Envoi d'une copie de l'*École d'Athènes* que madame Geoffrin offre à Sa Majesté. — MM. de Mniszech, beaux-frères du prince Sulkowski. (7 décembre 1766.) 255
- XLVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Fin de la diète. — Considérations sur les travaux de l'assemblée. — Pression exercée par les représentants de la Russie et de la Prusse. — Douleur du Roi. — L'évêque de Cracovie. (10 décembre 1766.) 257
- XLIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Évanouissement du Roi à la diète de 1766. — Le tableau de l'*École d'Athènes*. — Observations sur une toile de Carle Vanloo. — Divers tableaux achetés par le Roi. — L'évêque de Warmie. — Tribunal propre du Roi. (7 janvier 1767.) 262
- L. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Mademoiselle Clairon désire venir jouer à Varsovie. — Envoi d'une copie de la lettre qu'elle écrit à ce sujet au prince Repnin. (15 janvier 1767.) 265
- ANNEXE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE. — Lettre de mademoiselle Clairon au prince Repnin sur son projet de venir jouer à Varsovie. 266
- LI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Mgr Durini, nonce apostolique à Varsovie. (24 janvier 1767.) 268
- LII. — GRIMM AU ROI. — Envoi de la correspondance manuscrite à Stanislas-Auguste. (1^{er} février 1767.) 269
- LIII. — NOTE DE MADAME GEOFFRIN SUR L'ENVOI DE LA CORRESPONDANCE DE GRIMM. 270
- LIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réponse à divers articles des lettres du Roi. — Le tableau de Vanloo. — Les comtes Mniszech. — Mgr Krasiński. — Nouveau conte de Marmontel. — M. Gratian d'Espelette. (7 février 1767.) 270
- LV. — MARMONTEL AU ROI. — Envoi de *Bélisaire* au roi de Pologne. (6 février 1767.) 273
- LVI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — La princesse Lubomirska. — Résolution du Roi de patienter avec ses adversaires. — Tristes perspectives de la nouvelle année. — Le prince Repnin et mademoiselle Clairon. — Lettre de M. de Breteuil. (11 mars 1767.) 275
- LVII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Le Roi renonce à faire venir mademoiselle Clairon à Varsovie. (20 mars 1767.) 279
- LVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Correspondance du Roi avec M. de Marigny. — Résolution que prend le Roi de s'affranchir d'in-

- fluences qui le compromettent. — Le jeune comte Rzewuski. — Nouvelles de famille. (22 avril 1767.) 280
- LIX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Madame Geoffrin prie le Roi de ne point lui écrire lorsqu'il est souffrant. — Statues de madame de Pompadour. — M. de Marigny. — Observations sur les niches des statues. — Buste de Henri IV. (27 avril 1767.) 282
- LX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Le Roi essaye de justifier le temps qu'il donne aux bâtiments et aux œuvres d'art. — Comparaison de l'incendie. — L'évêque de Warmie. — Buste de Voltaire. (13 mai 1767.) 285
- LXI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Confédération des mécontents. — Observations du Roi sur sa situation. — Le peintre Kucharski. — Tableau de la mort de Pompée. (6 juin 1767.) 288
- LXII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Mademoiselle Clairon. — L'évêque de Warmie et son caractère. — Bustes de Voltaire et de Henri IV. — Portrait de madame Geoffrin par Nattier. — Desbarreaux et l'omelette au lard. (7 juin 1767.) 291
- LXIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Triste situation du Roi. — Motifs de son courage et de sa patience. — La princesse Lubomirska. — Maladie de Schmidt. (13 juin 1767.) 295
- LXIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Allusion à des réflexions politiques de madame Geoffrin qui n'avaient point plu au Roi. — La princesse Lubomirska. — Sentiments de Schmidt envers le Roi. (12 juillet 1767.) 298
- LXV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Le maréchal de la Confédération à Varsovie. — Sentiments courageux et patriotiques du roi. (1^{er} août 1767.) 300
- LXVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réflexions sur l'état des affaires de Pologne. — Solidité de l'affection de madame Geoffrin. — Tableaux et statues commandés par le Roi. — Pigalle propose d'envoyer au Roi un sculpteur nommé Le Brun. (3 août 1767.) 301
- LXVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Prière de ne point se fatiguer, dans les circonstances présentes, à suivre la correspondance. — Le colonel Lee. (22 août 1767.) 303
- LXVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Nouvelles de famille. — Sentiments du Roi avant la diète. — Le colonel Lee. — Envoi d'une lettre pour Marmontel. (26 août 1767.) 304
- LXIX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Sentiments affectueux. — Explication du Roi avec l'évêque de Warmie. — La princesse Lubomirska à Strasbourg. — Le peintre Kucharski. (14 septembre 1767.) 306
- LXX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — État moral de la princesse Lubomirska. — Madame Geoffrin lui a conseillé de venir à Paris. — Le buste de Henri IV. — Observation sur les amis et les ennemis. (20 septembre 1767.) 308
- LXXI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Emotion du Roi au moment où la diète va s'ouvrir. — La princesse Lubomirska et la princesse Poniatowska vont se rendre à Paris. (3 octobre 1767.) 310

- LXXII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Recommandation de la princesse Lubomirska. — Commencement de la diète. (7 octobre 1767.) . . . 311
- LXXIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réponse à divers articles d'une lettre précédente du Roi. — Les princesses Lubomirska et Poniatowska. — Le bailli de Fleury. — Réflexions philosophiques. — La comtesse d'Egmont. (6 décembre 1767.) 313
- LXXIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Compliments de bonne année. — Le prince de Courlande. — Tableau de Boucher. (27 décembre 1767.) 317
- LXXV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Réponse aux réflexions philosophiques de madame Geoffrin. — Lord Stanley. — La comtesse d'Egmont. (1^{er} janvier 1768.) 319
- LXXVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Paroles d'amitié. — Le buste de la comtesse d'Egmont, par Lemoine. — Nouvelles de la princesse Lubomirska. (8 février 1768.) 321
- LXXVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Le prince de Courlande à la Bastille. — Remise d'une lettre du Roi par un jeune Anglais. — Éloge du style du Roi. — Prochain voyage de Schmidt à Paris. — Madame de Choiseul. — Conseils d'économie. — Le prince François Sulkowski. (10 mars 1768.) 323
- LXXVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Prochain paiement des dettes du Roi en France. — Formation de la confédération de Bar. — Appréciation du Roi sur l'origine du mouvement. — Mission du comte Mokranowski. (9 avril 1768.) 325
- LXXIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Inquiétudes croissantes. — Observations sur les confédérés. — Tristesse du Roi. (1^{er} mai 1768.) 328
- LXXX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — M. Schmidt à Paris. — Arrivée à Dantzig des objets destinés au Roi. — La confédération et l'impératrice de Russie. — La princesse Sapieha. (2 mai 1768.) 329
- LXXXI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Nouvelles du Roi transmises par M. Schmidt. — Joie de madame Geoffrin en recevant le portrait du Roi. — Le prince de Courlande. — Recommandation pour un jeune médecin. (13 mai 1768.) 331
- LXXXII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — La princesse Sapieha. — Départ du prince Adam Czartoryski. — Les Russes et la confédération. — Les Potocki. (21 mai 1768.) 333
- LXXXIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — État de santé de M. Schmidt. — Le peintre Bacciarelli. — Les bustes de Henri IV et de Voltaire. — Maux de nerfs du Roi. — Départ du prince Adam Czartoryski. (1^{er} juin 1768.) 337
- LXXXIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Le peintre Bacciarelli. — Le jeune sculpteur du buste de Henri IV. — Nouvelles de M. Schmidt. — Dispositions du Roi à l'engouement. (19 juin 1768.) 340
- LXXXV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Reconnaissance du Roi pour les sentiments affectueux de madame Geoffrin. — Révolte des paysans de l'Ukraine. — Confédération de Cracovie. — Nouvelles intimes. (6 juillet 1768.) 342

- LXXXVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Madame Geoffrin renvoie au Roi toute sa correspondance. — Mécontentement réciproque. (septembre 1768.) 346
- LXXXVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Considérations générales sur les causes de son mécontentement. (30 octobre 1768.) 348
- LXXXVIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Remerciement des nouvelles que le Roi a envoyées à madame Geoffrin. — Le castellan Burzinski. — Rappel du prince Repnin. (7 août 1769.) 350
- LXXXIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Bonne santé du Roi. — Nouvelles de la guerre civile et étrangère. — Le nouvel ambassadeur de Russie. (30 août 1769.) 353
- XC. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Tristesse que cause à madame Geoffrin l'état des affaires du Roi. — Persévérance de son amitié malgré les incidents qui l'ont troublée. — M. Burzynski. — L'évêque de Warmie a quitté Paris. (18 septembre 1769.) 355
- XCI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Confiance du Roi dans l'amitié de madame Geoffrin. — Confidences sur ses sentiments et ses espérances. — Situation politique. — Réunion du sénat. — Envoi d'un ministre auprès de Catherine II et à Londres. — Nouvelles de la guerre. (7 octobre 1769.) 357
- XCII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Véritable amitié de madame Geoffrin pour le Roi. — Observations sur l'entourage de Stanislas-Auguste. — Eloge de la bonté et du courage du Roi. — Ozarowski. (30 octobre 1769.) 360
- XCIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Souhaits de bonne année. — Mort de M. Schmidt. (1^{er} janvier 1770.) 363
- XCIV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Envoi de l'*Almanach de Pologne*. — Le Roi espère dominer les événements. (20 janvier 1770.) 364
- XCV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Douleur que cause à madame Geoffrin l'état de la Pologne. — Causerie affectueuse. (5 février 1770.) 365
- XCVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Tristesse sympathique que la dernière lettre du Roi a causée à madame Geoffrin. (11 février 1770.) 367
- XCVII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Résumé des événements des dernières années. — Explication de la conduite du Roi. (3 mars 1770.) 368
- XCVIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Tristesses et inquiétudes. (26 mars 1770.) 372
- XCIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Injustices dont le Roi est victime. — Il persévère dans sa patience. (9 mai 1770.) 373
- C. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Courte maladie de madame Geoffrin. — Vœux qu'elle forme pour le Roi. (13 mai 1770.) 374
- CI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Accusé de réception de la lettre du 9 mai. — Demande de nouvelles. (31 mai 1770.) 375
- CII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Vœux pour la santé de madame Geoffrin. — Rôle que le Roi doit jouer. (2 juin 1770.) 376
- CIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Le Roi espère des jours meilleurs

- pour son pays. — Ses efforts pour réagir contre la tristesse. (27 juin 1770.) 377
- CIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Nouvelles de la santé de madame Geoffrin. — Bruits de pourparlers à Vienne en vue de la paix. (16 juillet 1770.) 378
- CV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Indisposition du Roi. — Intérêt qu'on porte en Pologne à ce qui se fait et se dit à Paris. (4 août 1770.) 379
- CVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Elle n'a plus sa gaieté d'autrefois. — Troubles en France. — Il faut que la santé du Roi se soutienne au milieu de tant d'épreuves. — Demande de nouvelles. (25 août 1770.) 380
- CVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Demande d'informations sur les événements de la guerre entre les Turcs et les Russes. — Madame Geoffrin ne lit pas les gazettes. — Le comte Chreptowicz. — La peste en Pologne. — Szimanowski. — Le comte Prebendowski. — Le comte Wielhorski. (1^{er} octobre 1770.) 382
- CVIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — La princesse Lubomirska. — Le prince-abbé. — La princesse Sapieha. — La peste de Pologne. (22 octobre 1770.) 384
- CIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Défaite des armées turques. — Curiosité politique de madame Geoffrin. — Détails sur la peste. (14 novembre 1770.) 386
- CX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Les princes Czartoryski. — Diminution de la peste. — Souvenir de M. Schmidt. — Portrait du Roi. — Le comte Rzewuski. (17 décembre 1770.) 388
- CXI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Le comte de Saint-Florentin créé duc de la Vrillière. — Troubles en France. — La duchesse de la Vallière. — Madame de la Ferté-Imbault. — M. de Burigny. — La statue de Voltaire. — Questions relatives à diverses personnes de la cour de Pologne. (3 février 1771.) 390
- CXII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — La comtesse Wielhorska. — Appréciation de la conduite des confédérés. — Subsidés qu'ils reçoivent de la France. (2 mars 1771.) 396
- CXIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Douleur que causent à madame Geoffrin les malheurs du Roi. — Affaire des parlements. (17 mars 1771.) 398
- CXIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Mort de la palatine de Russie. — Le prince Radziwill. — Les princes Sulkowski. — La princesse Sanguska et M. de Conflans. — Madame Lullie. — Le vice-chancelier de Lithuanie et M. Chreptowicz. — La comtesse de Provence. — Voltaire et sa statue. — Les parlements. (24 juin 1771.) 399
- CXV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — La succession de M. de Mairan. — Achat de la bibliothèque de ce savant par le comte Wielhorski. — M. Bernardi. — M. de Vioménil en Pologne. — M. de Breteuil nommé ambassadeur à Londres. — Le chevalier de la Cardelle. — L'évêque de Warmie. (15 septembre 1771.) 404
- CXVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — M. de la Cardelle. — Le prince Stanislas Poniatowski, neveu du Roi. (30 septembre 1771.) 408

- CXVII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Révolte du comte Oginski. — Tableau de la situation politique du pays. — Le Roi persiste à espérer des temps meilleurs. (23 octobre 1771.) 409
- CXVIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réponse au sujet du comte Oginski. — L'évêque de Warmie. — Mort du grand général Branicki. (27 octobre 1771.) 411
- CXIX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Éloge de la grandeur d'âme et de la générosité du Roi envers ses ennemis. — L'évêque de Wilna. (17 novembre 1771.) 413
- CXX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Attentat du 3 novembre. (9 novembre 1771.) 414
- CXXI. — Document sur l'attentat du 3 novembre. 416
- CXXII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Profonde émotion de madame Geoffrin à la nouvelle de l'attentat. (29 novembre 1771.) 420
- CXXIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Éloge de l'attitude du Roi au milieu des conjurés. (9 décembre 1771.) 421
- CXXIV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Nouvelles de sa santé. — Témoignages de sympathie de la cour de Vienne. — Tristesse du Roi. — Embarras financiers de la grande générale. (18 décembre 1771.) 423
- CXXV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Nouvelles de sa blessure. — Les sympathies de la société française ne peuvent faire oublier au Roi la conduite du cabinet de Versailles. — Autobiographie du Roi. (8 janvier 1772.) 425
- CXXVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Relation de l'attentat du 3 novembre, par l'abbé Baudot. — La comtesse Branicka. — L'évêque de Wilna. (13 janvier 1772.) 427
- CXXVII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Affaire de l'évêque de Wilna. — Application aux Polonais de la fable du *Cheval et du Cerf*. — Séquestre mis par les Russes sur les biens de plusieurs grands propriétaires de Pologne. (19 février 1772.) 429
- CXXVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Oginski et Radziwill. — Le marquis de Pons. — Le Roi soupçonne le traité de partage. (8 août 1772.) 431
- CXXIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Déclaration du roi de Prusse pour le partage. — Congrès de Foschkani. — Douleur du Roi. — M. de Stackelberg nommé ministre de Russie à Varsovie. (19 septembre 1772.) 433
- CXXX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Mission du comte Branicki à Paris. (28 décembre 1772.) 436
- CXXXI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Considérations du Roi sur la situation de la Pologne et les difficultés de la ligne de conduite à suivre. — Doit-il ou non accepter les réformes politiques présentées par les trois cours? — L'évêque de Wilna. — L'abbé Gourel. (10 avril 1773.) 437
- CXXXII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Mort de M. Burzynski. — L'évêque de Wilna. — L'abbé Baudeau et le colonel Saint-Leu. —

- L'abbé Gourel. — Compassion qu'inspire à madame Geoffrin la douleur du Roi. (2 mai 1773.). 441
- CXXXIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — L'évêque de Wilna. — Les princes Sulkowski. — Discussions de la diète. — Résistance du Roi aux prétentions des trois cours. — Les troupes étrangères à Varsovie. — Pression militaire et diplomatique exercée sur la diète. — Profonde douleur de Stanislas-Auguste. (5 juin 1773.). 444
- CXXXIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Il n'y a point de consolations à donner au Roi. — Madame Geoffrin souffre de tous les malheurs qu'il subit avec tant de courage. (1^{er} juillet 1773.). 451
- CXXXV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — L'abbé Gourel. — L'évêque de Wilna. — Les princes Sulkowski. (19 septembre 1773.). 453
- CXXXVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — L'abbé Baudeau et les établissements d'instruction publique en Pologne. — En présence de tant de malheurs, le Roi ne ferait-il pas mieux d'abdiquer? (7 novembre 1773.) 455
- CXXXVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — L'abbé Baudeau. — Le prince Stanislas Poniatowski. — Le prince Adam Czartoryski à Paris. — Vœux de nouvel an. (24 décembre 1773.). 457
- CXXXVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Lettre de nouvel an. (1^{er} janvier 1774.). 458
- CXXXIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Remerciments de ses vœux. — Le prince Stanislas Poniatowski. — Un projet de l'abbé Baudeau. — La commission d'éducation nationale. (15 janvier 1774.). 459
- CXL. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Paroles sympathiques en réponse à la lettre du 1^{er} janvier. (25 janvier 1774.). 460
- CXLI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Symptômes d'affaiblissement physique chez madame Geoffrin. — L'évêque de Wilna. — Lenteurs des travaux de la diète. — Mort de l'évêque de Kiowie. — L'évêque de Warmie. (24 février 1774.). 461
- CXLII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Le prince Stanislas Poniatowski. — Le prince Galitzin désire le cordon bleu. — Voyage de Grimm à Saint-Pétersbourg. — Son désir de revenir par Varsovie. — L'abbé Gourel. (14 mars 1774.). 463
- CXLIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Les jeunes gens qui passent pour des prodiges. — Madame Geoffrin se félicite que Diderot n'aille pas à Varsovie. — Tristesse que lui causent les malheurs du Roi. (8 mai 1774.). 465
- CXLIV. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Réponse du Roi à la lettre que Louis XVI lui avait écrite pour lui nouffier son avènement. — Espérances que donnent les débuts du nouveau règne. — Le Roi espère que le cours de la justice va être rétabli en Pologne. (25 juin 1774.). 467
- CXLV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Grimm à Varsovie. — Éloge de Louis XVI. — Il vient de se faire inoculer. (27 juin 1774.). 470
- CXLVI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Bonne impression que le Roi a gardée du voyage de Grimm. — Toute l'Europe a les yeux fixés sur la France. — Prochaine organisation du nouveau gouvernement de

- Pologne. — Traité de Kutschuck-Kaïnardji entre la Russie et la Porte. (3 août 1774.) 472
- CXLVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Maladie de Grimm durant son retour de Pologne. — Fixation des revenus du Roi. — Souvenir de l'attitude du prince Repnin à Varsovie. — M. Granowski. (4 septembre 1774.) 475
- CXLVIII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Retour de Grimm à Paris. — La ville de Varsovie depuis le partage. — Réinstallation des anciens parlements par Louis XVI. — Appréciation du caractère de Louis XV. (11 novembre 1774.) 477
- CXLIX. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Désir de repos. — Appréciation de l'affaire des parlements. — Désir de revoir Grimm s'il quitte de nouveau la France. (17 décembre 1774.) 479
- CL. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Violentes invectives contre M. de Maupeou et le parlement qu'il avait composé. — Nécessité de la vénalité des charges. (8 janvier 1775.) 482
- CLI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Mort du comte Tyskiewicz. — Fin de la diète. — Premières difficultés du conseil permanent. — Le prince Michel Poniatowski nommé coadjuteur de Cracovie. — La fête des ombres de Grimm. (29 avril 1775.) 485
- CLII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réflexions sur les voyages des jeunes gens. — Le colonel Saint-Leu. — Le comte Wielhorski se repent de sa conduite : il voudrait vendre sa charge de maître d'hôtel de Lithuanie. — Le conseil permanent. (22 mai 1775.) 487
- CLIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — M. Granowski. — Projets de villégiature. (2 août 1775.) 490
- CLIV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Réflexions sur les projets de villégiature du Roi. — MM. de Juigné, de Laval, de Clermont-Gallerande. — Mariage de madame Clotilde. (27 août 1775.) 491
- CLV. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Affaire de M. Granowski. (3 septembre 1775.) 493
- CLVI. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Maladie du Roi. — Joie de madame Geoffrin en apprenant son rétablissement. — Le livre du comte Wielhorski. — M. Granowski. (20 novembre 1775.) 494
- CLVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Mort du père de M. de Clermont-Gallerande. — Maladie de madame Geoffrin. — Douleur que lui cause la situation du Roi. (1^{er} février 1776.) 497
- CLVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Compliments à madame Geoffrin sur sa convalescence. — Intérêt que porte le Roi aux débuts du règne de Louis XVI. (6 mars 1776.) 498
- CLIX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Éloge des ministres de Louis XVI. — Amélioration de l'état de la Pologne. — Mariages dans la famille du Roi. — Le prince Stanislas Poniatowski. — Grimm et Diderot. (25 mars 1776.) 499
- CLX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Candidats au chapeau dont disposait le roi de Pologne. (30 juin 1776.) 502
- CLXI. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Espérances du Roi dans les dispo-

- sitions de la prochaine diète. — Projets de réformes. — La situation semble se détendre. (24 août 1776.) 504
- CLXII. — MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT AU ROI. — Recommandation en faveur du prince Louis de Rohan. — Paralytic de madame Geoffrin. (10 décembre 1776.) 507
- CLXIII. — LE PRINCE LOUIS DE ROHAN A MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT. — Il la remercie de l'avoir recommandé au roi de Pologne. (27 janvier 1777.) 509
- CLXIV. — LE ROI A MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT. — État de santé de madame Geoffrin. — Le prince Louis de Rohan. (5 mars 1777.) 510
- CLXV. — MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT AU ROI. — Nouvelles de madame Geoffrin. — Le prince Louis de Rohan, grand aumônier de France. (26 mars 1777.) 511
- CLXVI. — LE ROI A MADAME DE LA FERTÉ-IMBAULT. — Lettre d'introduction pour M. de Glayre. (6 mai 1777.) 512
- CLXVII. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Sentiments affectueux. — Envoi de quatre tableaux au Roi. — Derniers mots tracés par madame Geoffrin. (10 juin 1777.) 513
- CLXVIII. — LE ROI A MADAME GEOFFRIN. — Attendrissement du Roi en recevant la lettre précédente. — Vœux qu'il forme pour le rétablissement de madame Geoffrin. (5 juillet 1777.) 514
- CLXIX. — MADAME GEOFFRIN AU ROI. — Dernière lettre de madame Geoffrin. — Elle se félicite de voir les affaires du Roi en meilleur état. (7 août 1777.) 515



Biblioteka Główna UMK



300049512544